This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

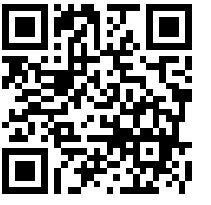

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 4 056 611

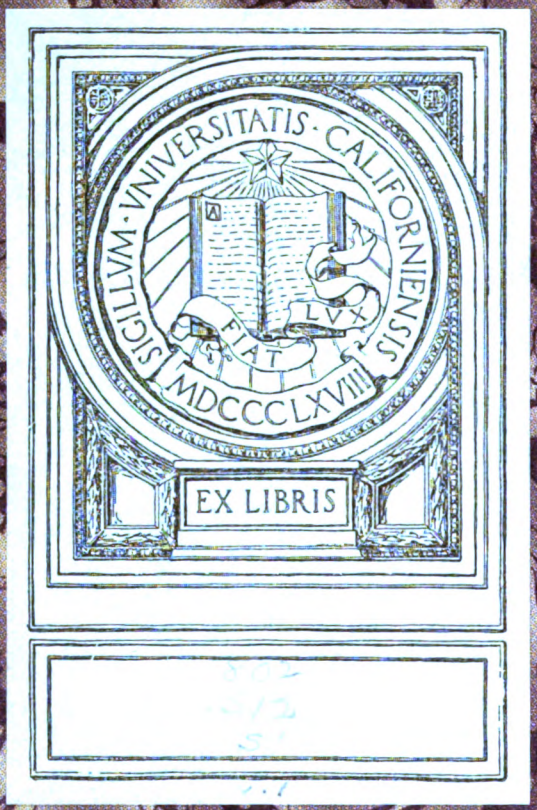
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

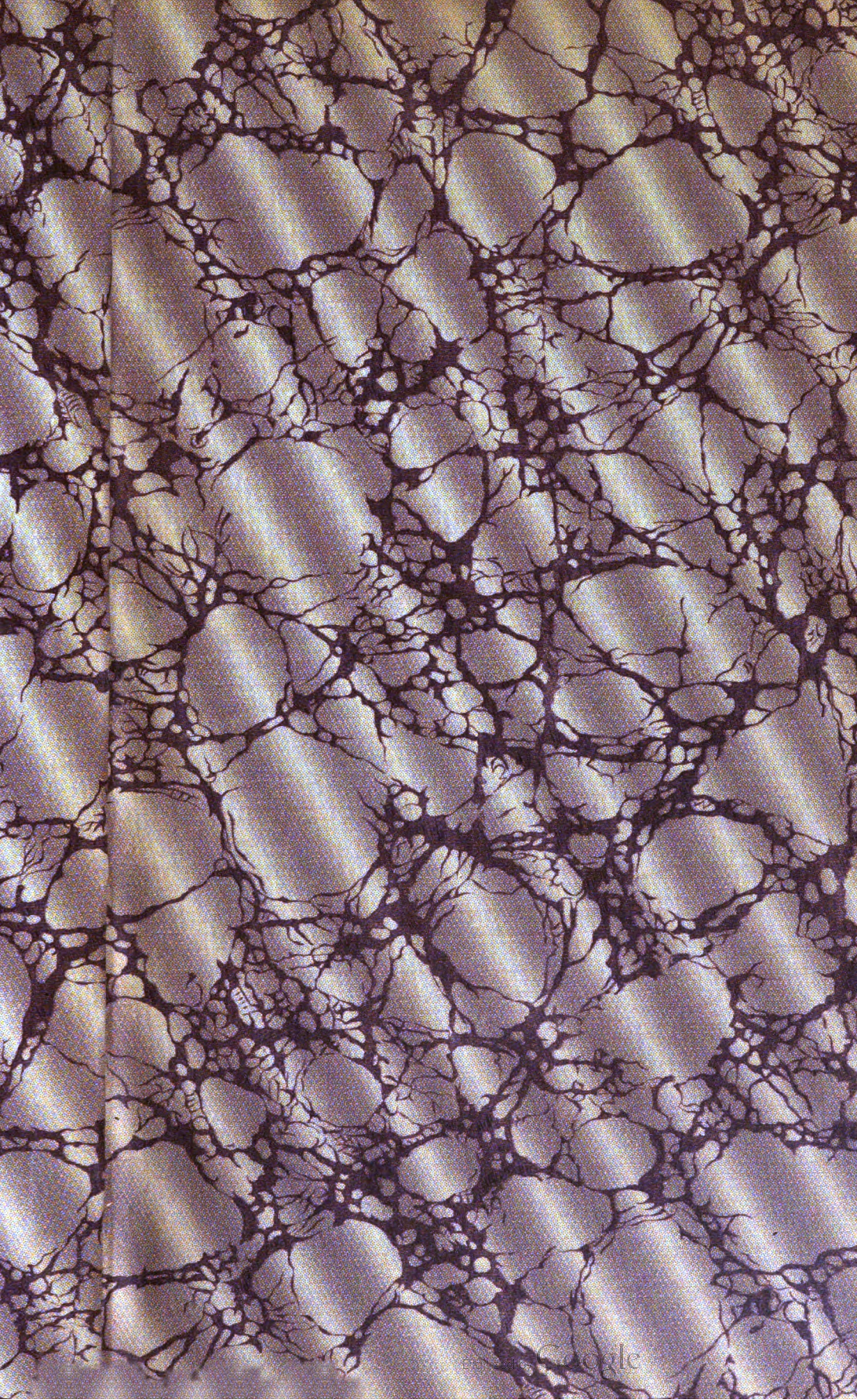

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L. SAINÉAN

UNIV. OF CALIFORNIA

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

NOUVELLES PERSPECTIVES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1925

Digitized by Google

Digitized by Google

Berk 33593
2 volumes 100
1 disque

LES SOURCES INDIGÈNES
DE
L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES LINGUISTIQUES

L'Argot Ancien (1455-1850). Ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'Argot moderne, Paris, 1907 (*épuisé*).

Les Sources de l'Argot Ancien. Tome Ier, Des origines à la fin du XVIIIe siècle. — Tome II, Le XIXe siècle (1800-1850), Paris, 1912.

Le Langage parisien au XIXe siècle. Facteurs sociaux. Contingents linguistiques. Faits sémantiques. Influences littéraires, Paris, 1920.

Ouvrages couronnés par l'Institut et l'Académie française.

PHILOLOGIE DE LA RENAISSANCE

L'Histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais, Paris, 1920.

Œuvres complètes de Fr. Rabelais, Edition critique publiée sous la direction d'Abel Lefranc, in-4°, Paris, 1912 et suiv. (*Commentaire philologique des livres I et II*).

La Langue de Rabelais. Tome Ier, Civilisation de la Renaissance. — Tome II, Langue et Vocabulaire, 2 vol. in-8° raisin, Paris, 1922-1923.

RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES

La Création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux domestiques. Fasc. I, Le Chat. — Fasc. II, Le Chien et le Porc, Halle, 1905-1907.

Notes d'étymologie romane. Trois séries (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXX et XXXI), Halle, 1906-1907.

Les Sources indigènes de l'Etymologie française. Tome Ier, Nouvelles Perspectives. — Tome II, Réalités et Mirages, 2 vol. in-8° raisin, Paris, 1924-1925.

Digitized by Google

L. SAINÉAN

UNIV. OF CALIFORNIA

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

NOUVELLES PERSPECTIVES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1925

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

PC2571.
S28
1925
V. 1
MAIN

A LA MÉMOIRE DE MON MAITRE

GASTON PARIS

(1839-1903)

DONT LE GÉNIE, VASTE ET SYMPATHIQUE,
A ILLUMINÉ LA PHILOLOGIE FRANÇAISE.

592165

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il est le fruit des études et des méditations de toute une vie.

En parcourant les nombreux ouvrages consacrés aux origines du français, depuis Ménage et Diez jusqu'aux plus récents étymologistes, j'avais été frappé d'une lacune singulière.

On y traite des mots hérités du latin, des termes empruntés au germanique, des éléments étrangers incorporés au vocabulaire. Mais nulle part il n'est question des individus qui parlent cette langue ni de la part qu'ils auraient prise à son développement. On y fait place aux Romains, aux Germains, voire aux Grecs et aux Celtes, mais pas une seule fois aux Français qui, à diverses époques et sur différents points du territoire, ont pourtant collaboré à la constitution de l'idiome national.

Le français, en effet, n'est pas l'œuvre des grammairiens, mais des foules. Menu peuple, paysans, femmes, enfants, tous lui ont fourni des contributions plus ou moins abondantes, plus ou moins fécondes. Ces éléments ont constamment participé à l'enrichissement de la langue générale, à son évolution séculaire, à côté et en dehors du latin et des apports venus de l'étranger. Nombre de mots évocateurs, de vocables régionaux ou traditionnels, de termes enfantins ou imitatifs, remontent à cette source vivante qui, même à l'heure actuelle, est loin d'être tarie.

C'était là une première lacune : j'en constatai une seconde.

Chaque mot, on peut le dire, comme chaque individu, possède son état civil. Il est constitué par la date approximative de son apparition, la classe sociale qui en a fait usage, la région où il a pris son point de départ. Littré a réuni ces divers éléments dans son *historique*, devenu la pierre angulaire de l'investigation étymologique. Le critérium chronologique et géographique, la détermination du milieu social, sont des données préliminaires indispensables à toute recherche sur l'origine des mots.

Digitized by Google

Et cependant, en tient-on suffisamment compte? Le plus fondamental de ces principes — la chronologie — n'est-il pas écarté de la plupart des travaux étymologiques de notre temps?

Des mots remontant aux périodes les plus reculées, des vocables plus ou moins modernes, voire récents, sont jetés dans la même balance et évalués au même poids. Tous, sans distinction, on les fait remonter, de gré ou de force, au latin ou à un idiome auquel on donne ce nom.

Cette négligence systématique de la chronologie, aussi bien que la méconnaissance de l'action incessante des masses populaires, a été grosse de conséquences. Ne pouvant trouver de correspondants réels en latin pour des vocables de création indigène, on a fini par imaginer tout un monde d'entités verbales, de restitutions illusoires, de « types » planant dans le vide. On a entassé les formes hypothéthiques, les espèces fallacieuses, les « phantasmes ludificatoires », tout un royaume de Quintessence étymologique, dont les « types » ne sont ni plus vivants ni plus réels que les entités dont les abstracteurs nourrissaient la reine Entéléchie, de joyeuse mémoire.

Deux circonstances indépendantes, mais également efficaces, ont renforcé dans mon esprit cette conception du rôle créateur des foules, dans l'élaboration de la langue nationale.

Au début du XXe siècle, les conférences si vivantes et si suggestives de Jules Gilliéron à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, sur la dialectologie gallo-romane, m'ont engagé à étudier, notamment sous le rapport lexicologique, les patois et les parlers provinciaux. Ces recherches, poursuivies pendant de longues années, m'ont fait en quelque sorte toucher du doigt l'activité incessante de l'esprit populaire.

D'autre part, l'élan vigoureux donné par Abel Lefranc aux études sur le XVIe siècle m'a ouvert le monde rabelaisien et élargi ainsi indéfiniment mon horizon linguistique. C'est avec enthousiasme que je me suis engagé dans cette nouvelle voie féconde et initiatrice. En dépouillant les écrivains de la Renaissance et surtout le plus grand d'entre eux, Rabelais, j'ai pu à nouveau apprécier l'importance du facteur indigène à une époque créatrice par excellence, où des cloisons étanches ne séparaient pas encore l'idiome vulgaire et la langue littéraire, où les deux parlers fraternisaient librement.

Cet immense lexique du moyen français, qui contient en germe

Digitized by Google

toutes les virtualités futures, a fini par m'éclairer définitivement sur l'importance capitale du facteur populaire et son action continue dans le domaine du lexique. N'est-il pas significatif, pour s'en tenir à un seul fait, que la masse des mots « absolument inéclaircis », cités par M. Brunot pour le moyen français (t. I, p. 502) et sa longue série de « néologismes » pour la période entre 1600 et 1660 (t. III, p. 224) soient, pour la plupart, de provenance régionale et de création indigène ?

En 1905 et 1907 j'avais entamé l'exploration par deux monographies — le *Chat*, le *Chien* — qui valaient plutôt par l'abondance des matériaux que par leur élaboration méthodique. Le pionnier, qui se risquait pour la première fois sur le terrain mouvant d'un pays inconnu, sentait à chaque pas le sol se dérober sous ses pieds. Mais loin de se décourager, il continua à avancer, et, à force d'énergie, il sentit graduellement sa marche s'affermir.

« Nous considérons ces monographies — disais-je dans l'avant-propos de 1907 — comme des recherches préliminaires destinées à fournir les matériaux d'un livre. C'est dans ce livre que l'auteur, fortifié surtout par sa propre expérience, sera à même d'envisager les faits dans leur ensemble et de les présenter sous une forme à la fois moins touffue et plus nourrie d'idées générales. Mais dès à présent, et malgré les incertitudes de la première heure, il se dégage de ces recherches, outre l'importance du critère chronologique, l'idée maîtresse qui les a inspirées et qui est celle-ci : Faute d'une étymologie positive latine ou germanique, c'est dans les éléments originaux des langues romanes, dans leur activité créatrice ou simplement fécondante qu'il faudra chercher la solution de la plupart des problèmes qui ont résisté jusqu'ici à l'investigation étymologique ».

C'est à travers des tâtonnements sans nombre qu'on parvient à la vérité. Pour la saisir, il faut avoir ce que Jacob Grimm appelait « le courage d'errer ».

De ces premiers essais sur la *Création métaphorique*, je n'ai conservé qu'un petit nombre de faits réellement viables et qui restent à mon avis acquis à la science.

On ne me fera pas grief, j'espère, d'user envers les autres de la rigueur dont j'ai fait preuve envers moi-même. J'ai constamment eu présentes à l'esprit les paroles du maître regretté à la mémoire duquel sont consacrées ces pages : « Je professe absolument et sans réserve cette doctrine que la science n'a pas d'autre

Digitized by Google

objet que la vérité, et la vérité pour elle-même sans aucun souci des conséquences bonnes ou mauvaises, regrettables ou heureuses, que cette vérité pourrait avoir dans la pratique ».

D'ailleurs, le rapprochement constant des opinions de nos devanciers avec les nôtres ne laissera pas d'être instructif. Ce choc des idées contraires ne saurait être que profitable à notre discipline. L'origine véritable, l'*étymon* de mainte catégorie lexicologique s'en dégagera ainsi définitivement.

Mes recherches portent à peu près exclusivement sur les termes d'origine inconnue ou sur ceux qu'on a fait remonter, en désespoir de cause, à une latinité suspecte. Quant aux étymologies positives — latines, germaniques, etc. — elles sortent du cadre de cet ouvrage, qui s'est uniquement proposé de mettre en valeur les sources indigènes du vocabulaire.

Dans le cadre ainsi limité, j'ai tenu compte du français intégral, de son évolution dans le temps et dans l'espace. Les autres langues romanes et les idiomes étrangers n'y sont allégués qu'à titre comparatif.

Certains chapitres de ce travail ont exigé des recherches longues et multiples. Dans la préface de son *Lexique de Molière* (1895), Charles Livet se plaît à avouer que sa bibliothèque personnelle lui « a permis de consulter, sans dérangement aucun, sans fausses manœuvres et sans perte de temps, outre les auteurs les plus variés, une collection comprenant tous les dictionnaires publiés, presque d'année en année, depuis 1530 à la fin du XVIIe siècle ».

Hélas ! je ne pourrais en dire autant. Mes matériaux ont été littéralement recueillis à la sueur de mon front. Dans le grand désarroi qui a amené mon établissement définitif à Paris en 1900, ma bibliothèque, bouleversée comme ma vie, n'a plus conservé que des épaves.

C'est la Bibliothèque de l'Université qui a été la grande pourvoyeuse de ma curiosité intellectuelle. J'ai passé quelques-unes des heures les plus délicieuses de ma vie solitaire dans cette admirable cité des livres, une des mieux pourvues du monde, et dont une administration libérale met les trésors à la portée des studieux.

Qu'ils reçoivent mes remerciements, ces bibliothécaires érudits et obligeants : M.M. Barraud-Dihigo, Beaulieu, Beaupin, Bernard, Bonnereau, Jousserandeau, Maire, dont l'expérience et le savoir sont toujours au service des chercheurs.

Digitized by Google

Que mon ami le Dr Dorveaux surtout, qu'on a surnommé à bon droit « la providence des érudits », veuille bien croire à mon entière gratitude. Sous sa direction, la Bibliothèque de l'Ecole supérieure de Pharmacie était devenue un foyer de recherches scientifiques. J'y ai toujours trouvé des éclaircissements et des lumières.

Maint ouvrage a dû passer et repasser sous mes yeux, mais cette lecture renouvelée n'a pas laissé d'être fructueuse, notamment sous le rapport des associations d'idées, base de toute évolution lexicologique.

Les livres de Bréal et d'Arsène Darmesteter avait frayé la voie à une conception plus saine des phénomènes intellectuels du langage. Victor Henry nous a laissé dans son *Lexique étymologique du breton moderne* (1900) un admirable instrument de travail, dont j'ai tiré un parti fécond, aussi bien que des études des linguistes de ma génération qui ont accordé aux faits sémantiques l'importance qu'ils méritent dans l'évolution sociale et linguistique.

Des diverses périodes du vocabulaire, je viens d'en embrasser deux, le XVIe et le XIXe siècles, l'une et l'autre fécondes en créations verbales. Pendant la première, le génie d'un des plus grands écrivains de la France, en puisant à toutes les sources, a créé, à lui seul, le plus vaste lexique qu'on ait jamais possédé. Au cours de la deuxième période, tous les facteurs sociaux sont venus apporter leurs contributions au langage parisien.

J'ai consacré à la philologie de la Renaissance et au vulgaire parisien des ouvrages spéciaux, auxquels il suffit de renvoyer.

Restent les autres époques de l'évolution linguistique, notamment le moyen français et le français moderne, littéraire et dialectal, qui se révèlent d'une fécondité inépuisable.

En faisant ressortir, aux différentes époques, la participation de plus en plus active des masses au développement du vocabulaire, je n'ai fait que rendre à la nation ce qui lui appartenait en propre. Ce genre de restitutions est d'ailleurs à l'ordre du jour. Les ingénieuses recherches de Joseph Bédier sur le rôle joué par les pèlerins, c'est-à-dire par les foules, dans la formation des Chansons de geste en sont un autre aspect. J'ai essayé de faire pour l'étymologie ce que cet érudit vient de réaliser si heureusement dans le domaine littéraire.

Mais ce n'est là qu'un premier effort, et la tâche reste immense. Ce côté intellectuel de l'évolution linguistique sollicitera

Digitized by Google

de plus en plus l'attention des philologues. Des générations de travailleurs viendront compléter et élargir les contours généraux tracés dans ce livre, et achever l'édifice dont j'ai essayé de poser les premières assises.

Fustel de Coulanges clôt ainsi l'Introduction de son *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France* (1875):

« Dans des recherches qui exigent à la fois tant de patience et tant d'effort, tant de prudence et tant de hardiesse, les chances d'erreur sont innombrables, et nul ne peut se flatter d'y échapper. Pour nous, si nous n'avons pas été arrêté par le sentiment profond des difficultés de notre tâche, c'est que nous pensons que la recherche sincère du vrai a toujours son utilité. N'aurions-nous fait que mettre en lumière quelques points jusqu'ici négligés, n'aurions-nous réussi qu'à attirer l'attention sur des problèmes obscurs, notre labeur ne serait pas perdu, et nous nous croirions encore en droit de dire que nous avons travaillé, pour une part d'homme, au progrès de la science historique et à la connaissance de la nature humaine ».

Je prends la liberté de m'approprier ces belles paroles, en considérant l'étymologie comme une discipline essentiellement historique.

M. Henri Clouzot a bien voulu me prêter une fois de plus son concours pour la correction des épreuves. Dans ma vie traversée par tant de déconvenues, je considère comme une bonne fortune d'avoir rencontré cet ami dévoué, qui n'a cessé de me donner le meilleur de son temps et de son expérience. Un commerce intellectuel de vingt ans n'a fait que resserrer et fortifier notre amitié. Si mes travaux ont rendu des services à la science ou sont appelés à en rendre, c'est à sa collaboration, assidue et consciencieuse, que je dois l'énergie d'avoir persisté jusqu'au bout dans une tâche longue et absorbante.

Qu'il me soit permis de lui associer mon excellent éditeur M. E. de Boccard, dont le noble caractère et la généreuse confiance ont été pour moi un réconfort et un stimulant.

Paris, décembre 1924.

L. Sainéan.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

INTRODUCTION

I

ÉTAT DE LA QUESTION

C'est en 1650 que parut dans notre langue le premier ouvrage systématique d'étymologie, les *Origines de la langue françoise* de Gilles Ménage. L'auteur, un des grands érudits du XVIIe siècle, possédait des connaissances linguistiques et littéraires remarquables même à cette époque de culture encyclopédique. Dans l'Epître liminaire à M. Du Puy, conseiller du Roi, il expose ainsi les conditions à réunir pour faire un bon étymologiste :

« Pour réussir en la recherche des origines de notre Langue, il faudroit avoir une parfaite connoissance de la Langue Latine dont elle est venue, et particulièrement de la basse Latinité... Il faudroit avoir la mesme connoissance de la Langue Grecque, de qui nous avons emprunté quelques dictions... Il faudroit sçavoir et la langue qui se parle en Basse-Bretagne et l'Alleman avec tous ses differens dialectes... Il faudroit sçavoir l'Italien et l'Espagnol, à cause de plusieurs mots qui se trouvent parmy nous... L'Arabe... dont nous avons aussi pris quelques mots pendant nos guerres d'outre mer. Il faudra sçavoir avec tout cela les divers idiomes de nos Provinces et le langage des Paysans parmy lesquels les langues se conservent plus longuement. Il faudra avoir leu tous nos vieux Poëtes, tous nos vieux Romans, tous nos vieux Coustumiers et tous nos autres vieux Escrivains pour suivre comme à la piste et découvrir les altérations que nos mots ont souffertes de temps en temps ».

Ce programme, on le voit, dépasse les exigences les plus rigoureuses. Ménage y fait entrer la connaissance des langues classi-

Digitized by Google

ques et des idiomes modernes, en y comprenant le bas-breton qui cependant, tout imprégné de français, n'a rien fourni d'important. En revanche, il faut relever avec gratitude la mention des parlers provinciaux et rustiques, ainsi que le témoignage des vieux monuments de la langue nationale.

En somme, le programme tracé par Ménage est également celui de Diez, avec naturellement cette différence essentielle que l'illustre fondateur de la philologie romane a, deux siècles après Ménage, posé les principes d'après lesquels le latin vulgaire est successivement devenu le roman. Mais s'il a substitué aux procédés plutôt empiriques de son devancier des règles précises et a ainsi imprimé à notre discipline son caractère scientifique, il ne faut pas oublier que les deux tiers des rapprochements tentés par notre premier étymologiste ont passé dans le *Dictionnaire étymologique des langues romanes* (1858) de Diez.

Le Dictionnaire d'étymologie française, d'après les résultats de la science moderne, d'Auguste Scheler (1861-1888), n'est que le développement du travail de Diez, dont il adopte les résultats en bloc, en y ajoutant ses propres élucubrations. On y lit, dans la préface : « L'objet essentiel de chacun de ces articles, c'est d'établir *le type immédiat* d'où procède le mot français... »

Non seulement des mots du passé, mais des vocables tout récents du vulgaire parisien y sont rattachés au latin. A propos de *débiner* : « Est-ce une formation de fantaisie tirée de *debere*, avoir des dettes? » et au sujet de *dèche* : « Comme l'équivalent *debine*, ne tiendrait-il pas au latin *debere*, par quelque type barbare **debicare*, mettre en dette? ou par un substantif latin **debia*? »

Pour l'origine d'un vocable, probablement onomatopéique, comme *frétiller*, Scheler propose ce triple type latin : « Soit d'un verbe latin *fritillare*, secouer, supposé par Saumaise sur la base du subst. *fritillus*, cornet à dés; soit de **frictillare*, dérivé supposé de *frictare*, fréquentatif de *fricare*, frotter; soit enfin du bas-latin *fritillare*, piler du poivre dans un mortier (*fritillum*), à cause du mouvement de va-et-vient du pilon ».

Si ce sont là des « résultats de la science moderne », avouons franchement qu'ils ne diffèrent point de ceux de l'époque de Ménage.

Le premier ouvrage moderne d'étymologie française, le *Dictionnaire* d'Auguste Brachet, date de 1870. L'auteur s'y efforce de mettre à la portée de tous les résultats des travaux antérieurs, notamment ceux de Diez, de Scheler et de Littré. Il essaie pour la première fois, dans son *Introduction*, de classer les éléments étymologiques d'après leur origine populaire, savante et étrangère. Après avoir énuméré les mots d'origine historique et les onomato-

Digitized by Google

pées, l'auteur dresse un relevé des vocables d'origine inconnue (au nombre de 650), en prenant pour base le *Dictionnaire de l'Académie*. Cet inventaire est précédé de quelques considérations, dont il suffira de citer ces lignes :

« Ce domaine inconnu ne renferme, comme il est naturel, que des mots d'origine populaire (à peu d'exceptions près), et nous présente une réunion de plus de 650 mots dont l'origine nous échappe... On peut difficilement prévoir en quoi se résoudront ces 650 mots inconnus; une part notable d'entr'eux est formée, sans doute, de mots altérés du latin et des idiomes germaniques, et dans lesquels l'action d'une corruption trop grande nous a masqué leur origine. Le reste, et ce sera sans doute la moindre part, reviendra aux idiomes indigènes (celtique, basque, etc.), parlés sur le sol gaulois au moment de la conquête romaine. »

La liste de ces vocables obscurs est curieuse sous plus d'un rapport. Cinquante ans ont passé depuis son établissement et elle est restée à peu près telle. Pourquoi s'en étonner? Les sources de l'étymologie sont demeurées les mêmes. Comme Brachet et ses prédécesseurs, les étymologistes de nos jours, mis en présence d'un mot français, à quelque période qu'il appartienne, s'efforcent toujours de le faire remonter au latin — réel ou hypothétique, — au germanique, au celtique, etc. Pour M. Antoine Thomas, le plus insigne de nos étymologistes, rechercher l'origine d'un mot, c'est en embrasser les formes successives, et, l'unité ramenée dans cette diversité, « nous n'avons pas de cesse que nous n'ayons retrouvé *dans une autre langue, antérieure ou voisine*, le point d'attache de la forme primordiale [1] ».

Les témoignages que nous venons d'alléguer font nettement ressortir le côté exclusif de la recherche étymologique actuelle. Pour l'investigateur de nos jours, comme pour celui du passé, les mots français de tout âge, dont il s'agit de rechercher les origines, remontent *nécessairement* au latin, au germanique, etc. Ils sont, pour adopter la répartition usuelle, héréditaires, empruntés ou étrangers. Rien de plus.

Envisager ainsi la recherche, c'est n'embrasser que la moitié de la langue, sa période la plus ancienne, sa condition en quelque sorte statique. N'y voir que l'héritage latin, que les apports du dehors, c'est faire abstraction de son état dynamique, de ses forces agissantes et créatrices. C'est laisser de côté la part d'originalité inhérente à chaque idiome, l'élaboration incessante des matériaux linguistiques, l'apport des patois, du langage vulgaire, du langage enfantin,

1. A. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 3, passage tiré d'un mémoire sur la « science étymologique ».

Digitized by Google

tout cet ensemble d'agents créateurs qui constitue à coup sûr l'élément le plus intéressant et le plus vraiment national d'une langue.

En français, ce courant créateur, complètement indépendant du latin, se fait sentir dès le XIIe siècle. Il atteint son apogée au XVIe, siècle fécond entre tous en idées et en expressions, dont l'œuvre de Rabelais offre une mine inépuisable. C'est alors surtout que les termes patois affluent de tous côtés dans la langue, y prennent racine pour la plupart et s'acclimatent, malgré leur humble origine, dans le nouveau milieu où ils se trouvent transplantés. Devenus méconnaissables, isolés de leurs modestes congénères par un changement sémantique, leur origine s'obscurcit jusqu'à devenir à peu près impénétrable. Toute une catégorie de ces mots patois — les noms d'amitié donnés aux animaux — est une création des masses, des hommes de tout âge, même et surtout des enfants, témoignage de la spontanéité de l'esprit populaire, ainsi que de son incessante activité.

Une partie considérable de la langue appartient ainsi à cette évolution dynamique, qui se manifeste par une création spontanée continue, à côté de l'héritage latin et parallèlement à celui-ci. Cette création est d'une fécondité sans pareille lorsqu'il s'agit des notions familières aux foules, des objets et des êtres qui les préoccupent constamment. Tel est le cas, entre autres, des animaux domestiques. Le latin *capra*, chèvre, par exemple, est représenté, dans le langage vulgaire, par des équivalents innombrables, les noms hypocoristiques de la bête. Le tableau que nous en avons tracé n'est qu'approximatif, mais suffisant pour faire apprécier les ressources inépuisables de la création populaire.

Ces éléments rudimentaires ont ensuite germé dans tous les sens et enrichi le lexique d'un monde d'idées et de mots. La métaphore, cet agent puissant de l'évolution linguistique, après avoir fait pousser les germes, leur a communiqué la vitalité et le mouvement.

A cette double création, spontanée et métaphorique, il faut ajouter d'une part, les apports provinciaux et techniques, et d'autre part, les traces que les traditions et les croyances populaires ont laissées dans le vocabulaire, et qui sont restées jusqu'ici inexplorées.

Digitized by Google

II

PRINCIPES ÉTYMOLOGIQUES

Ce qui importe en premier lieu, lorsqu'il s'agit de rechercher l'origine d'un mot, ce sont les étapes qu'il a parcourues et les milieux qu'il a traversés, bref, son état civil, son *historique*. C'est à Littré que nous devons cette pierre angulaire de toute étymologie. Il énonce le facteur en ces termes :

« L'*historique*, c'est-à-dire la collection des exemples depuis les temps les plus anciens de la langue jusqu'au seizième siècle inclusivement, exemples non plus rangés suivant les sens, mais rangés suivant l'ordre chronologique... D'un coup d'œil on saisit toute cette filiation ; et, allant de siècle en siècle, on voit le mot tantôt varier d'usage, de signification et d'orthographe, tantôt se présenter dès les plus hauts temps à peu près tel qu'il est aujourd'hui. La curiosité qu'excite naturellement un tel déroulement ne se satisfait pas sans éveiller une foule de réflexions spontanées qui rendent la langue plus claire, plus précise, et, si je puis dire ainsi, plus authentique » [1].

Littré et Godefroy ont continué, dans cette direction, l'œuvre immense de Du Cange, le célèbre *Glossarium mediae latinitatis* (1678). Mais, malgré ces efforts répétés, nous ne possédons pas encore un *Thesaurus* de la langue nationale, où tous les mots — sans égard à leur âge, à leur qualité et à leur emploi — trouvent leur place avec les renseignements historiques qu'ils comportent. Alors que les Anglais disposent de cet incomparable instrument de travail qu'est le *Dictionnaire historique de la langue anglaise* de Murray, véritable monument, inspiré du *Dictionnaire* de Littré, mais élargi et perfectionné, les Italiens et les Espagnols n'ont aucune œuvre de ce genre. Dans l'état actuel de la lexicographie romane, le français est seul susceptible d'une investigation étymologique, et cela grâce à l'*historique*.

Gaston Paris va jusqu'à identifier l'étymologie des mots avec leur histoire et il émet, à cette occasion, quelques réflexions du plus

1. Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1863-1872, 4 vol. gr. in-4° (*Supplément*, 1878), t. I, Préface, pages VI et XXI.

Digitized by Google

haut intérêt. « La question : D'où vient le mot? est mal formulée. Elle doit être remplacée par celle-ci : Jusqu'où pouvons-nous poursuivre dans le passé l'histoire de ce mot? » Et à propos des mots qui appartiennent au fonds héréditaire du latin parlé : « Il faudrait encore en réalité remplacer la rubrique *Etymologie* par la rubrique *Histoire du mot* [1] ».

Cette substitution, Gaston Paris l'applique exclusivement aux vocables du fonds latin, alors qu'il réserve le terme *Etymologie* aux emprunts de diverses époques. Quant au troisième facteur de développement linguistique, l'activité incessante de l'esprit national, il le passe tout simplement sous silence. Il faut, à notre avis, aller plus loin.

L'historique doit être l'accompagnement indispensable de tout mot de la langue nationale, qu'il soit héréditaire, emprunté ou indigène.

Cet historique peut être envisagé sous les aspects suivants :

A. — CHRONOLOGIE

Le moment où un mot apparaît pour la première fois dans les monuments de la langue est d'une importance capitale pour l'investigation de ses origines [2]. Les étymologistes ont malheureusement jusqu'ici fait peu de cas de ce facteur essentiel. On en chercherait vainement des traces dans les ouvrages récents qui font autorité en la matière.

Les mots les plus vénérables de la langue et ceux d'une date plus ou moins récente sont jetés dans la même balance, et on s'efforce de rattacher les uns et les autres à la même origine, latine ou germanique. Il suffit de parcourir la liste des termes que le *Dictionnaire général* accompagne de la notation : « origine inconnue », pour constater que la plupart ne remontent pas au delà de la Re-

1. *Mélanges linguistiques*, publiés par Mario Roques, Paris, 1906 à 1909, p. 378.

2. Le fait que certaines formes secondaires — *amadouer* en rapport avec *amadou*, *brimbe* et *bribe*, *busard* et *buse*, *calotte* et *cale*, etc. — apparaissent antérieurement à leurs primitifs ne tire pas à conséquence. C'est là un pur hasard que le premier texte inédit pourrait redresser.

En voici un exemple caractéristique :

Le nom de *hibou* est dépourvu d'historique dans Littré, et Nyrop, en traitant récemment de son origine dans ses *Etudes de grammaire française*, n° 17, écrit : « Nous n'avons pas de renseignements sur l'historique du mot dans la littérature; il ne s'y montre qu'au XVIe siècle et sous la forme moderne ».

Dans nos recherches sur la philologie de la Renaissance, nous avons cru en avoir trouvé le premier texte dans Palsgrave (1530), éd. Génin, p. 18 : *huiboust* (cité parmi les mots ayant l'h aspiré); mais il faut en reculer la date de cinq siècles, le nom se lisant déjà dans les gloses de Raschi, éd. Brandin. C'est une des onomatopées le plus anciennement attestée.

Digitized by Google

naissance. Rattacher ces vocables modernes au latin est une entreprise risquée et généralement illusoire.

Il est certes légitime de rapporter à l'héritage latin des vocables appartenant à un ou plusieurs idiomes romans et faisant partie du fonds même de la langue ; mais il est hasardé et vain d'y faire remonter des mots de l'époque moyenne et moderne, surtout des termes rustiques isolés appartenant au domaine de la nature ou représentant des notions constamment présentes à la mentalité des foules. C'est là précisément que se manifeste d'une manière éclatante l'originalité et la fertilité de l'esprit populaire.

En voici un exemple suggestif :

Les noms gréco-latins de coquillages — *chama*, *lepas*, etc. — n'ont pas laissé de traces en roman [1]. Or, dans les parlers vulgaires de certaines régions voisines de l'Océan, comme en Bretagne et en Saintonge, les appellations de coquilles sont fréquentes et représentent naturellement des créations locales. A la fin du XVIe siècle, Palissy mentionne les suivantes comme termes de terroir saintongeais : « Et combien que j'aye trouvé des coquilles petrifiées d'huistres, *sourdons*, *availlons*, *ja(m)bles*, moucles, dailles, cousteleux, petoncles, chastagnes de mer, escrevices, burgaulx, et de toutes especes de limaces qui habitent en la mer Oceane [2] ».

Nous en retiendrons :

Jamble, graphie que donne un texte de Du Cange de 1460 (transcrit aussi *gemble* [3] par Palissy), et qui n'est que la prononciation locale du languedocien *jambre* (reflet du latin *gammarus*), écrevisse de mer, dont le nom a été transféré à la patelle, la coque étant commune au crustacé et au mollusque, l'un et l'autre se tenant dans les creux des rochers. C'est là une étymologie généralement admise. M. Thomas y voit une double difficulté (*Essais*, p. 321) : « Cette étymologie n'est pas plus solide au point de vue phonétique (pourquoi pas *jambre*?) qu'au point de vue zoologique (quelle ressemblance entre l'écrevisse et la patelle?) ».

L'alternance des liquides est cependant, dans les mots populaires, tout à fait normale : *jamble* et *jambre* s'équivalent absolument sous le rapport phonétique.

1. Les appellations saintongeaises de *petoncle* et *palourde* (en latin *pectunculus* et *peloris*) semblent d'origine savante. Elles sont modernes en français (Rabelais le premier en fait mention) et sont restées inconnues au reste de la *Romania*.

2. *Œuvres*, éd. Fillon, t. II, p. 170.

3. *Œuvres*, t. I, p. 134 : « Les palourdes, les dailles, les hourmeaux, les *gembles* et un nombre infini de burgaux de diverses especes et grandeurs... Et ayant trouvé certaines *gembles* qu'on appelle autrement *œil de bouc* ».

Cette forme *gemble*, qui n'est qu'une simple variante graphique de *jamble*, suggère à Behrens (*Beiträge*, p. 292) l'origine latine *gemmula*, petit bourgeon. Le moindre inconvénient de cette étymologie, c'est d'être superflue.

Digitized by Google

Quant au sens, rien de plus fréquent que ce transfert d'une espèce à l'autre [1].

Il ne faut d'ailleurs pas demander à l'homme du peuple la précision du naturaliste. Les comparaisons vulgaires sont superficielles, fortuites et partielles : *morpion* (« pou ») *de mer* et *œil de bouc* sont donnés comme synonymes de *jamble*. Ce dernier désigne à la fois l'écrevisse de mer et la patelle, la coque et l'habitat leur étant communs.

Malgré les conditions chronologiques et locales du mot, M. Thomas croit néanmoins devoir rattacher ce *jamble* au latin : « Je propose le type **chamula*, du latin *chama*... ».

Comme d'une part, le primitif *chama* est tout à fait inconnu en roman, et comme, d'autre part, l'étymologie de *jamble* trouve sa raison d'être dans la langue même, ce prétendu diminutif **chamula* reste vide de toute réalité.

Lavaillon, nom saintongeais [2] du coquillage appelé *lavagnon* en Poitou. « On trouve ce coquillage — nous dit le *Trévoux* — dans la boue où il noircit sa coquille ». C'est là qu'il faut chercher l'origine du mot, qui n'est qu'un dérivé provincial de *lavaille*, ou *lavagne*, eau boueuse (cf. le dauphinois *lavalhọ*, *lavagno*, mare, flaque d'eau). Cette appellation vulgaire trouve son pendant dans l'équivalent scientifique *paludine*, autre espèce de coquillage.

« On peut, nous dit M. Thomas (*Essais*, p. 325), supposer que le latin *lepas*, lépas, a eu un diminutif **lepadellionem*... La distance entre *lepas* et l'hypothétique **lepadellionem* n'est pas plus grande qu'entre *asinus* et *asellionem* attesté directement ou qu'entre *avis* et **aucellionem* attesté par les langues romanes ».

Le nom de *lepas*, nous l'avons déjà fait remarquer, n'a laissé aucune descendance en roman [3] ; dès lors, comment supposer qu'un nom isolé et moderne [4], comme le *lavaillon* des pêcheurs saintongeais, pourrait y remonter? D'autre part, comment mettre sur la même ligne un mot usuel comme *asellio*, ânon, ou un dérivé commun aux langues romanes, avec un prétendu **lepadellio*, qui n'a jamais existé ni en latin ni en roman et dont l'unique raison d'être est la fantaisie d'un grammairien?

Sourdon, nom saintongeais de la bucarde, appelée *sourdaud*, dans le bassin d'Arcachon [5], proprement sourd, suivant la croyance

1. Cf. Yonne, *bigane*, petite chèvre et petit escargot, et Bessin *ran*, bélier et limace de mer de forme allongée, à côté du normand de Hague, *raon*, bélier et sorte de patelle (Fleury).

2. Palissy écrit *availlon*, pendant d'*avignon* (pour *lavignon*), que donne Duhamel, *Traité général des pêches*, Paris, 1769 (t. I, p. 74).

3. Les formes méridionales *alapedo* (arrapedo) et *alapede* (alapete) sont demi-savantes, comme le reconnaît M. Thomas lui-même.

4. « En l'absence des textes du Moyen Age... », remarque M. Thomas.

5. Duhamel, t. I, p. 85.

Digitized by Google

populaire : on dit *sourd comme une moule* (Rolland, t. III, p. 218), pour extrêmement sourd. Dans le Berry, *sourdon* désigne la petite bécassine, appelée *sourde*, qui ne s'enlève que sous les pieds du chasseur. En Languedoc, le *sourdon* est appelé *besourdo*, c'est-à-dire (bucarde) deux fois sourde.

« Peut-être, nous dit M. Thomas, (*Mélanges*, p. 147), faut-il identifier ce mot avec l'ancien français *sourdon*, variante de *sourgon*, surgeon, source... J'emprunte à *Trévoux* un détail qui me suggère cette idée et je la donne pour ce qu'elle vaut [1] ».

Les procédés de M. Thomas, on le voit, ne varient pas. Ou bien il modèle sur les vocables modernes de prétendus types latins ou il voit, dans les dérivés assez transparents, des altérations peu vraisemblables. Dans un cas, comme dans l'autre, la réalité lui échappe.

Un exemple significatif fera encore mieux ressortir l'importance du facteur chronologique dans le domaine de l'étymologie. Il s'agit du mot *cuistre*, qui a souvent préoccupé les romanistes.

L'ancienne langue possédait un mot *coustre*, sacristain, reflet du latin *custor* (pour *custos*), forme analogique d'où dérive également l'allemand *Küster*. Ce vieux terme se rencontre dès les premiers monuments de la langue jusqu'au XVe siècle, moment où il disparaît de la littérature pour trouver refuge dans les patois [2]. Deux siècles plus tard, dans le premier quart de XVIIe siècle, apparaît un mot nouveau, *cuistre*, différent du premier par la chronologie, par le sens (« surveillant de collège ») et surtout par l'*s* sonore.

Cette circonstance renvoie à un emprunt de l'allemand *Küster*, par l'intermédiaire d'un patois limitrophe, alsacien ou lorrain.

On lit pour la première fois *cuistre* dans Sorel, qui s'était proposé de faire entrer dans son *Francion* (1622) les principaux néologismes de l'époque [3]. Et comme les écoliers pauvres des collèges, les *cuistres*, étaient à la fois sacristains et marmitons (« servo che cuoce agli scolari », le définit Oudin en 1642), on en vint à met-

1. Nous avons tiré ces exemples des *Essais* (1897), des *Mélanges* (1902) et des *Nouveaux Essais* (1904) de M. Antoine Thomas, ouvrages qui font autorité en la matière. Nous continuerons à y puiser chaque fois qu'il s'agira de corroborer ou d'illustrer nos exposés théoriques. Nos principes étymologiques et les siens diffèrent essentiellement pour la recherche des origines des mots qui ne remontent pas au-delà de la Renaissance. La juxtaposition de ces vues diamétralement opposées pourra devenir suggestive et peut-être féconde pour l'investigation étymologique elle-même.

2. On ne rencontre ce mot, au XVIe siècle, que chez les écrivains provinciaux, par exemple dans Guillaume Bouchet (*Serées*, t. IV, p. 312) : « Le curé, les *coultres* et les fossoyeurs demandoient de l'argent pour l'enterrage ».

3. Et quelques années plus tard, 1632 à 1640, dans une des *Lettres* de Chapelain (t. I, p. 310) : « Il ne se fait stamper que pour estre lu dans les limites du royaume de Clermont par les grimelins et les *quistres* ».

Digitized by Google

tre leur nom en rapport avec le verbe *cuire*. Il reste donc acquis :

1° Une solution de continuité de deux siècles sépare l'ancien mot *coûtre* de son équivalent ultérieur *cuistre*.

2° *Cuistre* est au XVIIe siècle un mot nouveau [1] et appartient spécialement au monde des écoliers.

3° Son interprétation comme « celui qui *cuit* les aliments », véritable étymologie populaire, est fortuite et superficielle.

Les étymologistes, depuis Ménage jusqu'à ceux de nos jours, négligeant le caractère moderne du mot (corroboré par la sonorité de l'*s*) et tenant uniquement compte de son interprétation vulgaire, ont tour à tour proposé les origines les plus diverses, à savoir :

Ménage (1650) : « *Cuistre*, de **coquistre*, fait de *coquus*. »

Diez (1858) : « *Cuistre*, en quelque sorte *coquaster*, répondant au bas-latin *cocistro*, cuisinier, des *Gloses* d'Isidore ».

Littré (1863) : « Diez tire *cuistre* de *cocistro*... mais on ne trouve aucun exemple ancien de ce mot, ce qui serait étrange s'il venait de cette glose, au lieu que cela sera tout naturel si l'on suppose que *cuistre* n'est qu'une autre prononciation de *coustre*, sacristain... Le sens aura facilement passé de serviteur d'église à serviteur de collège [2] ».

Fœrster (1898) voit, dans *cuistre*, un terme différent de *coustre*, le primitif de l'ancien français *coistron*, marmiton, représentant le type latin **coquastre*, mais ayant subi l'influence de *coustre*, cuistre (d'où le sens de « pédant », induit de celui de « sacristain ») : « Inutile d'ajouter que *cuistre* doit être absolument de l'ancien domaine de la langue, le XVIe et XVIIe siècle ne pouvant plus former un mot comme *cuistre;* d'ailleurs, il trahit son origine ecclésiastique encore aujourd'hui par son *s* qui se prononce [3], tandis que tous les *s*, dans les conditions identiques, sont devenus muets dans tous les mots vraiment populaires [4] ».

Thomas (1912) : « Ce type **coquistro* est maintenant insuffisant pour expliquer *cuistre*. Mieux vaudrait créer de toutes pièces un type **cocitro*, dont on trouvera sans doute un jour sa raison d'être [5] ».

Pour expliquer un vocable moderne, attesté comme tel par les textes et l'*s* sonore, on a successivement imaginé : *coquistre*, *coquastre*, *coquistro*, *cocistro*..., types arbitraires et subjectifs, véritables constructions en l'air qui s'écroulent au premier souffle. Faute

1. Comme tel il est considéré également par F. Brunot, *Histoire de la langue française* t. III, p. 222.

2. Gaston Paris, dans son édition d'*Alexis*, p. 184, est du même avis, tout en accordant que le *cocistro* d'Isidore soit la source de l'anc. fr. *coistron*, marmiton.

3. L'auteur formule lui-même les objections graves qui s'opposent à toute dérivation du latin.

4. *Bulletin de la Société Ramond*, Bagnères-de-Bigorre, 1898, p. 167 à 171.

5. *Romania*, t. XII, 1912, p. 360 (à propos du *Dictionnaire* de Meyer-Lübke).

Digitized by Google

d'avoir tenu compte du facteur chronologique, on a ainsi forgé toute une latinité suspecte, tout un monde d'entités verbales, dont nous suivrons ailleurs les origines et les vicissitudes.

B. — MILIEU SOCIAL

L'origine de certains mots s'éclaire d'un jour inattendu dès qu'on les replace dans le milieu où ils ont été employés pour la première fois. Souvent ce sens primordial, technique ou professionnel, s'efface complètement et le terme, se généralisant de plus en plus dans la langue, finit par perdre le souvenir de son usage primitif. Voici quelques exemples :

Accoutrer, attesté avec une acception généralisée dès le XIIIe siècle, a commencé par signifier ajuster le *coutre* à la charrue [1], et ce sens agricole est encore vivace dans le Midi, où *acoutrá* signifie cultiver la terre, labourer un champ. Ce terme, avant de tomber dans le domaine métaphorique, a dû parcourir plusieurs étapes techniques et professionnelles. Nous ne pouvons que les entrevoir d'après l'historique incomplet de Littré. Du milieu agricole, *accoutrer* a passé aux soldats (« lances... *accoustrez* ») et aux marins (« nefz... *accoustrées* au port... »), exemples attestés dans Commynes ; le mot a passé ensuite aux barbiers, aux cuisiniers : « Ils leur permettoient d'*accoustrer* leurs cheveux... Toutes sortes de viandes exquisement *accoustrées* » (exemples d'Amyot) ; mais surtout de bonne heure aux tailleurs. Ces différentes acceptions et quelques autres se rencontrent dans Rabelais.

Amadouer a tout d'abord été un terme technique, comme il résulte de ce texte de Rabelais (l. III, Prol.) : « ... enclouoit, *amadouoit*, goildronnoit..., » tous verbes ressortissant du domaine de l'artilleur. *Amadouer* un canon, c'était lui mettre l'amadou, pour attirer le feu, et ce sens est corroboré par le synonyme manceau [2] *amécher*, mettre une mèche et allécher (Dottin).

Blottir, *se blottir*, verbe encore inconnu à Rabelais, est proprement un terme de volerie, qui se disait de l'oiseau de proie se tenant ramassé ou accroupi sur sa perche (appelée *blot* dès le XVe siècle). On lit dans la *Faulconnerie* de Guillaume Tardif (éd. Jouaust,

1. Cette origine agricole a déjà été proposée par Mistral (« ouvrir, travailler la terre avec le *coutre* ») et par Adolf Tobler (« munir la charrue d'un *coutre* »). Les objections que Gaston Paris a cru devoir formuler contre ce dernier (*Mélanges linguistiques*, p. 454), ne sont pas plausibles. Il défend l'étymologie de Diez, d'un type **accosturare*, coudre ensemble, type que l'ancien correspondant provençal *acotrar* (sans *s*) rend illusoire.

2. Un autre synonyme manceau, *amiauler*, signifie proprement rendre amiable (*amiaule*), à côté du walon *amidouler*, qui représente un croisement *d'amiauler* avec *amadouer*.

Digitized by Google

t. I, p. 30) : « Metz le sur un *blot* ou sur une perche afin qu'il puisse mieux demener son pennage ».

Le dérivé *blottir* manque pourtant aux traités techniques, et on ne le rencontre, avec son sens généralisé, qu'un siècle plus tard, dans les *Recherches* d'Estienne Pasquier. Quant à l'origine de *blot*, c'est une autre forme de *bloc*, tronc [1], comme le prouve un texte du XIVe siècle (cité dans le *Supplément* de Littré).

Chicane, au XVe siècle *chiquane*, a commencé par être un terme de jeu de boules (de *chique*, boule ou bille à jouer), avant de se généraliser dans la langue. Il signifiait, suivant Oudin (*Curiositez*, 1640), « certain cercle fiché en terre par où l'on passe une boule », sens encore usuel dans le Midi : « lieu où l'on joue aux boules quand le terrain n'est pas uni » (Mistral). Le jeu de la *chicane* est le nom languedocien de ce qu'on appelle ailleurs le jeu du mail [2]. C'est de ce jeu que dérive le sens figuré de *chicane*, tricherie au jeu (Tabourot), et contestation, d'où *chicaner* (XVe siècle), tout d'abord tromper au jeu, tricher, puis contester en justice.

Gibecière a successivement passé des chasseurs aux bergers (Furetière le donne encore en 1708 comme un terme de berger d'autour de Paris), aux pêcheurs, aux avocats, aux écoliers.

Les termes *grivois*, *matois*, *narquois*, *polisson* ont désigné différentes classes de malfaiteurs avant de pénétrer en français, où ils expriment tour à tour l'humeur libre et hardie, la ruse et la moquerie, l'inconvenance.

Haire, dans l'expression *pauvre haire* (écrit également *pauvre hère*), est un souvenir de la vie religieuse : *haire* ou *hère* désigne le cilice et celui qui le porte, pénitent ou pèlerin [3]. Le sens propre et le sens métaphorique se trouvent rapprochés dans ce passage de Montaigne (t. III, p. 157) : « Les *haires* ne rendent pas tous jours *heres* [c'est-à-dire austères comme les pénitents] ceux qui les portent [4] ».

Manigance, qu'Oudin (1640) rend par « invention, subtilité, pratique », rappelle le tour de passe-passe des anciens bateleurs qui fai-

1. Cf. Père René François, *Essay sur les merveilles de nature* (Rouen, 1622), p. 38 : « la perche et le *bloc*, c'est-à-dire *stipes, lignum* » (en fauconnerie) et plus loin, p. 47 : « L'oyseau (= le faucon) *se bloquera*. c'est-à-dire se jettera à terre... ».

2. Voir, sur ce jeu, la VIIIe dissertation dans le *Glossaire* de Du Cange : De l'exercice de la chicane et du jeu de paume à cheval. M. Jusserand (*Sports et jeux de l'ancienne France*, p. 315) a bien vu que le terme de jeu *chicane* n'a pas été (comme on pourrait le croire) emprunté au barreau ; c'est au contraire le barreau qui l'a emprunté aux sports, mais il le tire (comme Du Cange) du byzantin τσυκανίζειν, chasser une boule au moyen d'un maillet ou d'une crosse.

3. La graphie *haire* et le sens primordial de « pèlerin » écartent la dérivation habituelle de l'allem. *Herr*, qui apparaît chez Rabelais à titre de mot étranger (« *Her* Trippa »). Oudin ne donne que (1640) : « *Faire du herr*, c'est-à-dire faire le seigneur, faire le grand. Le mot de *Herr* signifie seigneur en Allemand ». Cette expression est diamétralement opposée à la nôtre.

4. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 365.

Digitized by Google

saient disparaître dans leur manche (prov. *manega*) les objets qu'ils escamotaient. Le méridional *manigança* répond au bas-latin *manicularе* : « dolum vel strophas excogitare. Galli dicimus *manigance*, *faire des manigances*, quasi manibus ludificare, uti agunt præstigiatores » (Du Cange).

Massacre désigne dans l'ancienne langue la boucherie, par allusion à la manière d'abattre le bétail et le gros gibier à coup de massue (*macecle* ou *macecre*).

Tribouiller est primitivement un terme de pêche qui a généralisé son sens en français : tout d'abord, agiter l'eau, ensuite remuer, troubler : « Je me sens tout *tribouillé* le cœur, quand je te regarde », Molière, *Georges Dandin*, acte II, sc. 1. Son pendant provincial est *trifouiller*, qui a parcouru la même évolution (terme de pêche en Anjou). On lit les deux verbes techniques (ou plutôt deux aspects provinciaux du même verbe) généralisés dans ces deux passages d'*Eugénie Grandet* de Balzac : « *tribouiller* les entrailles » (p. 199) et « *trifouiller* l'âme » (p. 205).

Un dernier exemple.

La *dame-jeanne* est ainsi définie par Thomas Corneille dans son *Dictionnaire des Arts* (1694) : « Les matelots appellent *dame-jane* une grosse bouteille de verre couverte de natte ; elle tient ordinairement la douzième partie d'une barrique ». Même définition dans le *Dictionnaire* de Furetière (1701) : « *Dame-Jeanne*, nom que les matelots donnent... ».

Il s'agit donc d'une appellation spéciale aux marins et cette origine nautique explique, d'une part, l'expansion du mot jusqu'en Arabie où Niebuhr l'a trouvé usuel au XVIIIe siècle, sous la forme *damajan* (v. le *Supplément* de Littré) ; et, d'autre part, son origine vulgaire, étant tout simplement une facétie de matelot, analogue au prov. *marijano*, grande bouteille, et au normand *Christine*, grande bouteille en grès, servant généralement à conserver l'eau-de-vie [1]. Ce sont là de grosses plaisanteries de gens de mer [2] et il suffit d'énoncer le milieu spécial auquel appartient l'expression pour en désigner en même temps l'origine.

Les étymologistes ont procédé autrement. Comme d'habitude, ils ont fait abstraction du critère essentiel — terme de matelot [3] — et ont imaginé des origines très diverses :

1. Littré donne : « *Jaqueline*, cruche de grès à long ventre, en usage dans le Nord ». Voir, à ce sujet, Scheler.

2. Les marins normands appellent *demoiselle* le décilitre d'eau-de-vie et la bouteille dans laquelle on le sert.

3. Indication complètement omise par le *Dictionnaire général*. C'est pourtant une donnée essentielle. La première mention de *dame-jeanne* en anglais se trouve dans le *Dictionnaire de marine* (1769) de Falconer et, sous la forme plus usuelle

Digitized by Google

1° Arabe. Littré remarque dans les « Additions » à son *Dictionnaire* : « Mot arabe introduit par le commerce avec le Levant. » Or, l'arabe *damajan*, bocal (Kazimirski), n'est que la transcription du mot français. « J'ignore pour moi, ajoute Marcel Devic dans le *Supplément* de Littré, si *damajan* est d'origine orientale ».

On est allé jusqu'à découvrir une ville persane *Damaghan*, d'après laquelle on aurait modelé l'arabe *damagan* (lire *damadjan*), sorte de vase, prétendue source du français *dame-jeanne* (v. Körting).

2° Franco-latine. Suivant Gröber (*Zeitschrift*, t. II, p. 352), ce mot serait le reflet de *domina galbina*, dame-jaune (d'après l'analogie du synonyme parisien *dame blanche* pour une bouteille de vin blanc) et ferait ainsi allusion à la couleur de l'enveloppe nattée de la dame-jeanne.

3° Latine : « *Damojano* est le féminin de l'adjectif roman *demijan*, féminin *demijana*, formé du latin **dimidianus*, qui se rapporterait à une mesure de capacité de contenance double », Alart, *Revue des langues romanes*, t. V, p. 5.

Cette supposition, malgré son caractère aventureux, a été adoptée par le *Dictionnaire général*, par Meyer-Lübke, et Gaston Paris lui-même n'est pas loin de l'approuver (*Romania*, t. VII, p. 342) : « Cette origine est en tout cas plus vraisemblable que l'origine arabe assignée à ce mot par divers auteurs, en dernier lieu par M. Littré dans son *Supplément*. Toutefois, elle serait plus assurée si on trouvait la *damajana* dans des textes catalans un peu anciens ».

Toutes ces hypothèses partent d'une fausse prémisse, d'un principe erroné, à savoir que tout mot français doit remonter au latin ou doit représenter un emprunt. Dès lors, il est parfaitement superflu de considérer le mot dans le mouvement de la langue et dans la vie sociale ; il suffit de l'envisager *in abstracto*, sans aucune attache dans le temps et dans l'espace. Source inépuisable d'erreurs.

La spécialité professionnelle n'est pas non plus dépourvue d'intérêt pour l'étymologiste. Dans l'évolution de l'idiome national, des appellatifs de métiers se sont souvent substitués les uns aux autres, sans qu'on puisse en discerner les raisons immédiates.

L'ancien *pestour*, boulanger (reflet du lat. *pistorem*), a été dès le XIIIe siècle tour-à-tour remplacé par *boulanger* et *talemelier*. Dès 1120 on trouve en bas-latin *bulengarius* et, dans les statuts de 1238, les boulangers s'intitulent *talemeliers* ou *talemetiers*[1]. Le terme désignait proprement les ouvriers chargés de préparer (*taler*) la pâte dans le pétrin ou huche au pain, dite *maie* ou *met* (d'où la double

demijohn, dans le *Dictionnaire des termes de marine en anglois et en françois* (1783) de Lescallier.

1. Franklin, *Dictionnaire des professions*, p. 95.

Digitized by Google

forme du nom), de même que, chez les Romains, le *pistor* était tout d'abord celui qui pilait le grain dans un mortier. Le *talemelier*, qui fabriquait surtout du gros pain, subsista jusqu'au XVIIe siècle, moment où il disparut pour céder définitivement la place à *boulanger*.

Mais quelle était la spécialité proprement dite de son substitut? Suivant Du Cange, les *bulengarii* étaient ainsi appelés, parce qu'ils fabriquaient des pains ayant généralement la forme d'une boule. Or, ce sens est inexistant, et *bolengier* suppose *bolenge*, qu'on lit effectivement à la fin du XIIIe siècle dans un traité du normand Walter de Biblesworth:

> De fine farine veut la flour
> Par la *bolenge* [1] le pestour
> Per *bolenger* [2] et ceveré,
> La flur et le furfre demoré [3].

Donc, à la fin du XIIIe siècle, *pestour* était encore usuel, et *bolengier* gardait toujours son sens spécial de tamiser, bluter la farine; mais, à Paris, le mot était déjà depuis quelque temps remplacé par son nouvel équivalent.

Lorsque *talemelier* devint, à son tour, moins transparent (comme le prouvent les variantes *talemenier* et *talemerier*), il fut définitivement remplacé. *Boulanger*, tout en perdant de bonne heure son acception primordiale (qui n'a laissé de trace que dans le traité anglo-normand de la fin du XIIIe siècle), ne semblait pas moins sensible. Le vulgaire en rapprochait des homonymes plus ou moins superficiels: le berrichon *boulange*, fourrage, mélange de foin et de paille, et le français *bouler*, fermenter et se renfler, en parlant du pain, pendant la cuisson.

De même, l'ancien terme *maiselier* (du lat. *macellarius*), encore vivace dans le Midi, a été, dès le XIIe siècle, remplacé par *maceclier* et *boucher* (les deux noms se lisent dans *Aïol*), l'un et l'autre plus sensibles à l'intelligence vulgaire, tout en étant moins compréhensifs.

En effet, tandis que *maceclier* se rapportait à la manière spéciale d'abattre le bétail [4], *boucher* ne désignait au début qu'une spécialité du *maiselier*, le tueur de jeunes boucs ou chevreaux, à la chair tendre et savoureuse (en opposition à celle des vieux boucs dont la chair est coriace et mal odorante). Le sens de *boucher* s'est de bonne heure élargi et a fini par l'emporter. On a dernièrement expliqué

1. Glosé « Bulting clot », c'est-à-dire étamine.
2. Glosé « Bultingge », c'est-à-dire bluté.
3. Wedgwood (*Romania*, t. VIII, p. 436) tire *bolenge*, blutage, du néerlandais *builen*, bluter.
4. Voir ci-dessus, p. 13.

Digitized by Google

cette prédominance exclusive comme « une affaire de snobisme et de mode [1] ». Nous croyons que le sens plus ou moins sensible des mots a été déterminant dans cette succession constante des termes spéciaux [2].

Dans le *Rôle de la Taille de Paris* de 1292 [3], où chaque nom de contribuable est suivi de sa profession, *bouchier* figure sans concurrent, alors que *talemelier* y côtoie *fournier*, celui-ci encore vivace dans les campagnes (*pestour* et *boulenger* y manquent) et *sueur* (lat. *sutorem*) y avoisine *cordoannier*, le moderne cordonnier. Ce dernier l'a emporté pour la même raison.

En somme, c'est le degré de transparence sémantique, réelle ou supposée, qui semble la raison la plus fréquente des substitutions lexicologiques.

C. — CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES

On sait quelle vigoureuse impulsion l'*Atlas linguistique de la France* (1902-1910) a donné aux recherches dialectales. C'est également à M. Gilliéron qu'on doit les premières *Etudes de géographie linguistique* (1905-1921). Son important travail *La Généalogie des mots qui désignent l'abeille* (1918), nourri d'idées générales et animé d'une absolue sincérité, renferme ce passage qui pourrait en résumer l'idée maîtresse (p. 157) : « La collision phonétique (homonymie) et sémantique (hypertrophie) a été dans les langues une éternelle nuance, une éternelle cause de disparitions lexicales ; la création lexicale a été dans les langues une éternelle activité réparatrice exigée par la collision ».

Ces études de géographie linguistique ont rencontré une adhésion presque générale. Elles ont suscité de nombreux travaux [4] dont quelques-uns fort remarquables [5]. Mais dans l'enthousiasme de la première heure, on s'est étrangement exagéré la portée de ce genre de recherches. On est allé jusqu'à y voir une « biologie » et une « géologie linguistique », comparaisons malencontreuses qui rappellent l'assimilation des correspondances phonétiques aux lois de la nature.

1. Marchot, dans *Studi di filologia romanza*, t. X, 1903, p. 146.

2. Une spécialisation du même genre se rapporte au vieux mot *esclenque*, gauche, épithète donnée à la main (Rutebeuf) et au bras, *esclanche* (1413). Dès le XVIe siècle, *esclanche* désigne l'épaule de mouton (Rabelais), primitivement épaule gauche d'animal, terme « particulier au bourgeois de Paris », suivant le *Trévoux* de 1771.

3. Publié par H. Géraud, *Paris sous Philippe-le-Bel*, 1837, p. 1 à 174.

4. La plupart sont cités et analysés dans l'excellente *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, par Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet, tome II, Neuchâtel, 1920, p. 158 à 170 et 375.

5. Telles les thèses d'A. L. Terracher, *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois* (Paris, 1914) et d'Oscar Bloch, *Les parlers des Vosges méridionales* (Paris, 1917).

Digitized by Google

Depuis, maîtres et disciples sont revenus à une conception plus modeste et par suite plus réelle. En somme, la géographie linguistique nous aide à mieux comprendre et à mieux interpréter les données des textes. Son rôle est plutôt secondaire : « Elle est », comme le reconnaît en dernier lieu Gilliéron lui-même, « une source auxiliaire des témoignages chronologiques [1] ».

Ce qu'elle a très bien mis en valeur, c'est le mirage phonétique, c'est-à-dire, à l'encontre de l'hypothèse généralement admise d'une tradition latine ininterrompue, l'évolution phonétique indépendante de chaque mot patois, exposé à l'influence absorbante de la langue littéraire.

Dans ses travaux, Gilliéron a assigné au vulgaire un rôle agissant dans la constitution de l'idiome national : « Vous travaillez à l'étymologie, mais souvenez-vous que le peuple y a travaillé avant vous », dit-il à bon droit dans *La Faillite de l'étymologie phonétique* (1919, p. 132).

La géographie linguistique a donné une orientation nouvelle, qui a fait ses preuves dans les études récentes de dialectologie gallo-romane. Mais au point de vue strictement étymologique, le seul qui nous occupe, elle n'a apporté aucun résultat appréciable.

Nous avons largement mis à contribution les données de l'*Atlas* pour tout ce qui concerne la vie rustique, tout particulièrement pour les noms familiers des animaux domestiques et des plantes indigènes. Il importe à l'investigateur d'en tenir compte chaque fois qu'il aborde un produit du terroir.

Le nom d'un végétal, ou d'un arbre qui pousse dans le sol même du pays, exclue *a priori* toute origine étrangère.

Soit, par exemple, l'ajonc de Provence, qui est connu sous le nom d'*argelas*, l'*argilier* de Languedoc (Thierry, 1572). C'est un arbre indigène qui pousse dans les terrains argileux, d'où son nom provençal [2] et ses diverses nuances locales (Nice, *argilac*; à Carcassonne, *argelat*, etc.). Du Cange le donne en 1308 sous la forme *argilax* (c'est-à-dire *argilac-s*).

« Il est tout à fait certain, affirme M. Thomas (*Mélanges*, p. 18), que nous avons là un représentant de l'arabe *al-djaulak*, qui a le même sens ».

N'est-il pas singulier qu'un arbre indigène en Provence ait reçu son nom des Arabes, surtout lorsque le provençal, comme d'ailleurs le français, ne possède aucun emprunt *direct* de ce genre?

Ce qui est indubitable pour M. Thomas est une impossibilité matérielle de géographie botanique. C'est la forme, uniquement la

1. Gilliéron, *Pathologie et thérapeutique verbales*, Paris, 1921, p. 40.
2. Son pendant manceau est *erdrillé*, houx vert, d'*erdrille*, terre argileuse (*ardille*, argile).

Digitized by Google

forme, qui l'a induit en erreur. Certains orientalistes ayant à tort rattaché au nom arabe l'espagnol *aliaca*, genêt épineux, M. Thomas a cru devoir marcher sur leurs traces, en y ajoutant le provençal *argelas*.

Mais écoutons la voix autorisée d'un spécialiste, l'érudit arabisant Dozy (*Glossaire*, p. 372) : « Quelle que soit l'origine des mots, ancien français *argilac*, espagnol, *argilaca* et *yulaca* ou *aulaga*, il est certain qu'ils ne sont pas arabes ».

En Espagne, l'arbre et son nom sont indigènes [1], tout comme en Provence, où la nomenclature des genres apparentés *ilex* (ajonc nain ou genêt épineux) et *juncus* (jonc épineux ou jonc marin), que le langage vulgaire confond parfois, est tout entière indigène [2].

Non seulement l'arabe *djaulaq* n'a rien de commun avec le provençal *argelac*, mais il est lui-même un emprunt fait au castillan *yulaca*, comme l'a démontré l'orientaliste espagnol Simonet [3].

Pour revenir à la géographie linguistique, remarquons finalement que les cas de conflits homonymiques sont assez rares et que les exemples de « pathologie et thérapeutique verbales » ne sauraient constituer que des accidents dans l'évolution d'une langue. Ce qui domine la mentalité des foules, ce n'est pas l'état pathologique, mais plutôt la complexité et la vigueur, voire la grossièreté, le pittoresque et l'expressif, en un mot la robustesse et la santé.

Variantes. — Il est superflu d'insister sur l'importance des variantes, qui représentent souvent divers aspects régionaux du même vocable. On n'en tient pourtant pas suffisamment compte dans la recherche des étymologies. Voici un exemple pris au hasard.

L'ancienne langue emploie jusqu'au xve siècle le mot *lobe* avec le sens de « grimace » ou « raillerie » (*Roman de Renart*, *Roman de la Rose*, Froissart, *Pathelin*), à côté de *lope*, *louppe* ou *louffe*, même sens, qu'on lit dans le satirique picard Gautier de Coincy et dans Eustache Deschamps [4].

De là le verbe *lober*, railler, duper, encore vivace en Normandie et dans le Bas-Maine. Or, depuis Ménage et Diez, on fait remon-

1. Cf. esp. *aliaca*, jaunisse, les fleurs de l'arbrisseau étant jaunes.

2. Telle l'appellation *garbissé*, ajonc (même radical que *garrabié*, églantier, *garrabelu*, épineux), qui fait allusion aux feuilles longues et épineuses de l'arbuste, alors que son synonyme *gabarro* (de *gabe*, rivière) se rapporte à l'humidité du terrain, le *juncus* croissant dans les marais, aux bords des ruisseaux. Son autre nom, *galassoun* (dans les Alpes), proprement *cochet*, répondant au *coquelinot* de la Drôme, compare la floraison de cet arbuste à une crête de coq.

3. *Glosario de voces ibericas y latinas usadas entre los Mózarabes*, Madrid, 1888, v° *jaulaq*.

4. *Œuvres*, t. VIII, p. 176 : « Au retour n'en fait grigne et *louppe*... ». De même la *Passion de Semur*, v. 5353 : « Ou je fay faire à Dieu la *loppe* ». Cf. Ronsard, *Œuvres*, t. III, p. 533 : « Sur *lobbe* qui est un vieil mot François qui signifie mocquerie, tu pourras faire le verbe *lobber* ».

Digitized by Google

ter ce *lober* au moy.-haut-allem. *loben*, louer [1], par antiphrase.

Cependant, les variantes citées nous renvoient aux noms régionaux du loup ou de la louve (anc. prov. *loba* et *lopa*, berr. *loube*, wall. *loufe*). *Lobe* signifie proprement grimace de louve, et *lober*, c'est contrefaire le loup (en ital. *allupare*), ce que l'ancienne langue exprimait aussi par *faire la coë lovinace*, se moquer de quelqu'un, c'est-à-dire lui faire la queue du loup [2].

Voici un autre exemple où les variantes sont décisives pour la fixation de l'origine du mot :

Hole, *houle*, lieu de débauche, proprement hurlement ou tapage nocturne (du verbe anc. et dial. *holer*, *houler*, hurler), association d'idées commune aux synonymes vulgaires modernes *boucan* et *chabanais*. Ce dernier répond à l'ancien appellatif parisien *huleu*, qu'on lit à la fois dans Rabelais [3], du Fail [4] et Henri Estienne (v. Godefroy), ce lupanar se trouvant à Paris dans la rue du Petit-Hurleur près de saint Nicolas des Champs.

Le dérivé *holier*, débauché, présente comme variantes *horlier* et *hourlier* (ce dernier dans Eustache Deschamps) qui remontent à la même notion de « hurler » et excluent toute dérivation germanique [5].

Autre exemple.

Le canard sauvage mâle, appelé *malart* dès le XIIe siècle (*mallart*), se présente en Wallonie et en Picardie sous les formes *maillart* et *marlart*, qui y sont les variantes locales de « mâle », appellatif donné à ce genre de canard [6].

Souvent même la variante régionale accuse une origine ou une conception différente de celle du mot proprement dit. C'est le cas, par exemple, de l'appellation, probablement champenoise, *coq marin*, cormoran, fréquente dans Eustache Deschamps (t. V, p. 156) :

Cosmorans qui se font baux.

Suivant M. Ant. Thomas (*Essais*, p. 271), il y aurait là « une confusion, par étymologie populaire, entre *corp* (corbeau) et coq ». En

1. Meyer-Lübke, dans son *Dictionnaire étymologique*, donne encore la dérivation de *loben* comme un fait acquis.

2. Le berrichon *loubette* (ou *noubette*), sobriquet, c'est-à-dire raillerie, remonte, également à la notion « petite louve », « queue de louve ».

3. La première mention est dans Rabelais (l. II, ch. VI), éd. princeps : « Les lupanares de Champgaillard..., de Bourbon, de *Huslieu* (éd. Marnef : de Glatigny, de *Husleu* et de Grenetal). Cf. éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 171, et éd. Lefranc, t. III, p. 63.

4. Cf. *Propos rustiques*, éd. La Borderie, p. 61 : « Une jeune garce que j'ai prins à *Hurleu* » (var. *Huleu*).

5. Diez tire *houle* de l'anc.-haut-allem. *holi*, caverne ; il sépare *holier* de *horier*, en rattachant ce dernier à l'expression méprisante en Normandie, *vieille hore*, « qui est comme qui diroit vieille garce » (Ménage).

6. Cf. Behrens, *Beiträge*, p. 303. En haut-breton, *malart* désigne le jars.

Digitized by Google

fait, il s'agit d'une variété de cormoran huppé (*Carbo cristatus*), qui a une touffe de plumes à la tête et au cou, d'où l'appellation de « coq marin », répondant au méridional *gal pesquié*, cormoran, qui désigne proprement le coq pêcheur, appelé aussi corbeau pêcheur ou balbusard.

Les variantes deviennent ainsi une condition indispensable de la recherche. Une étymologie, pour être satisfaisante, doit convenir à toutes les divergences locales ou régionales du mot. Celles-ci constituent autant d'étapes dans l'espace, les nuances phonétiques autant de phases dans le temps. Les unes et les autres représentent le développement intégral du mot et s'imposent au même degré à l'attention de l'investigateur.

D. — FORME ET SENS

On a souvent agité cette question : des deux éléments, la forme ou le sens, lequel est le plus important? Ainsi posée, la question nous semble oiseuse [1].

La rigueur des règles phonétiques ne s'exerce que pendant une période déterminée et dans une aire restreinte. Son action se trouve ainsi limitée dans le temps et dans l'espace.

Il est certain que pour tous les mots qui remontent au fonds de la langue, la forme est seule essentielle. C'est la phonétique, et la phonétique seule, qui explique comment, par exemple, *caput* est devenu *chef*, *lectum:* lit, *sapidum* : sage, etc [2].

Mais à côté de ce fonds, et parallèlement à lui, s'est graduellement élaboré un nombre considérable de vocables et d'images dûs à l'incessante activité de l'esprit national. Pour toute cette classe de mots, la forme est parfaitement indifférente, le sens est tout.

Cette différence tranchée entre les deux catégories du lexique — héritage latin et création vulgaire — a échappé jusqu'ici, comme nous l'avons dit, à l'investigation étymologique.

Prenons à l'appui le mot *lumignon*.

Les phonéticiens, se préoccupant exclusivement de la forme et tendant à rattacher le mot au latin, mais n'y trouvant aucun terme correspondant, ont successivement proposé diverses hypothèses.

Scheler : « *Lumignon*, mèche, n'a rien à faire avec le lat. *lumen*.

1. Voir, à cet égard : E. Tappolet, « La phonétique et la sémantique dans la recherche étymologique » (dans l'*Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXV, 1905, p. 101 à 123), et Mario Roques, « Méthodes étymologiques » (dans le *Journal des Savants*, 1905, p. 419-433). Nous reviendrons sur ce sujet dans notre section des Concordances sémantiques.

2. Un grand nombre de mots latins, passant au roman, ont continué à exprimer les mêmes idées. Voir, à ce sujet, l'Appendice à la *Vie des mots* d'Arsène Darmesteter, p. 179 à 186.

Digitized by Google

Les formes anciennes sont *limignon*, *lemignon*... Parmi les nombreuses formes sous lesquelles le gr. ἐλλύχνιον (lat. *ellychnium*) s'est communiqué à la latinité du moyen âge, on trouve *licimen*, *licmen*, que je tiens pour le primitif de l'anc. *limignon* ».

Thomas (*Mélanges*, p. 102) : « A titre d'hypothèse, je propose **liminionem*, seuil. On peut supposer que **liminionem* s'est appliqué à l'extrémité de la mèche qui dépasse le bec ou orifice de la lampe romaine, qui se tient pour ainsi dire sur le seuil ». Et cette note additionnelle : « *Limen* n'a jamais eu le sens de bec de lampe ».

La dernière hypothèse est nulle et non-avenue sous le rapport du sens, et, au regard de la forme, elle est insuffisante, si l'on tient compte de la série chronologique des variantes du mot :

a. — Littéraires : *luminnon* (XIIIe siècle), forme encore usuelle dans le Berry, avec le sens de bougie de résine que les gens de campagne fixent à la cheminée (Jaubert).

Limegnon, forme contemporaine de la précédente, à côté de *limignon* (XIVe siècle), cette dernière encore dans Palsgrave (1530).

Lumignon (XVIe siècle), seule forme vivante.

b. — Dialectales : (Picardie) : *leumion*, *leumeron*, *lumichon*.

Le mot, comme forme et comme sens, est un dérivé indigène de l'ancien français *lum*, *lim*, *lem*, limon (XIIe siècle). Ces variantes expliquent celles de *lumignon*, ainsi que les nuances dialectales (cf. dans la Charente, suivant l'*Atlas*, *leumeron*, limon). Le suffixe *ignon* était déjà formatif à cette époque, comme le prouve le contemporain *maquignon* à côté de *maquereau*. Quant au sens, le *lumignon* est envisagé tout bonnement comme un peloton de saleté : le pendant du mot en Provence (*mouc*, *moucaiou*, mucosité et lumignon) et en Italie (*taccolo*, crasse et lumignon) corroborent cette manière de voir.

Prenons un second exemple. L'ancien français *enchoistre*, que Godefroy traduit par « grossier, laid, mauvais », se lit fréquemment dans Gautier de Coincy comme synonyme de « vilain ».

M. Thomas voit, dans cet *enchoistre*, le latin *encausticus*, peint à l'encaustique, et voici comment il le justifie : « J'aime à me figurer que l'ancien français *enchoistre* est un témoin qui a survécu aux querelles esthétiques des artistes gallo-romans et qu'une coterie de peintres ou de sculpteurs, pour qui « peint à l'encaustique » était synonyme de « laid », a fini par imposer au public sa manière de voir et son argot d'atelier [1] ».

En fait, *enchoistre* est un mot provincial, encore usuel dans le picard sous la forme *enchoite*, que Corblet explique par « embarrassé » [2]. Dans le Midi, en Gascogne et en Languedoc, *s'enchautá*

1. *Mélanges*, p. 65.

2. A Saint-Pol, *enchautir* n'est encore usité qu'avec l'acception de « jeter dans un accablement profond » (Edmont).

Digitized by Google

signifie se soucier, comme le simple *se chautá*, celui-ci inséparable du rouergat *chautas*, bourbier.

L'*s* d'*enchoistre* est adventice comme le montrent ses formes correspondantes du Midi, et l'acception primordiale est celle d'embourbé, d'où les notions figurées de « vilain » et d' « embarrassé ». Inutile de recourir aux survivances de la peinture pompéienne et à l'écho de discussions d'art dans une famille de mots au sens fondamental de « boue » et de « bourbier » !

Mais voici qui est mieux. M. Thomas, ayant rencontré quelques années plus tard le verbe *enchotir*, salir (encore usuel en Poitou), ajoute gravement (*Romania*, t. XXXVIII, p. 388) : « L'ancien français et poitevin *enchotir*, salir, me paraît remonter à un type latin vulgaire **encautire*, reposant sur *encautum*, variante connue de *encaustum*... Le verbe *enchotir* aurait signifié primitivement « salir, barbouiller d'encre ».

Or ce verbe *enchautir* est de la même famille que les mots que nous venons de citer. Quelle qu'en soit l'origine, un point reste hors de doute : ces termes, signifiant « boue » et « embourber », n'ont absolument rien de commun ni avec *encaustique* ni avec *encre*, moins encore avec la peinture pompéienne et les querelles des artistes gallo-romans. [1]

Voici un troisième exemple non moins significatif, le franco-provençal *bardane*, punaise, que Robert Estienne a fait insérer comme savoyard dans la seconde édition de son *Dictionnaire* (1549).

« Le domaine de *bardana*, nous dit M. Thomas (*Romania*, t. XXXIX, p. 200), confine, à l'Est, au domaine de *pariana* : ... un dérivé de *parei* « paroi » avec le suffixe féminin *ana* a dû prendre d'abord la forme **pareana*, d'où le *pariana* actuel. N'est-il pas permis de supposer que la même dérivation s'est faite dès le latin vulgaire sous la forme **paretana* ? Cette forme a pu donner **pardana*, d'où le *bardana* actuel, dû soit à l'influence du nom de plante *bardane*, soit à une sorte d'assimilation ».

Toutes ces étapes fictives : *pareana*, *paretana*, *pardana* sont impuissantes à expliquer l'origine prétendue latine d'une appellation vulgaire moderne.

Le suisse *pariola* ou *pariana*, source immédiate de cette descendance hypothétique, n'est que la traduction de l'allemand *Wand-(laus)*, que le wallon possède sous la forme même de *wandion*, punaise.

1. En dernier lieu (1913), le savant étymologiste ajoute aux vocables précédents l'ancien limousin *enchostia*, ordure, qu'il fait également remonter au latin *encaustum*, à cause de son *s*, alors que les autres reflèteraient « un latin *encautum*, variante d'*encaustum* » (dans *Romania*, t. XLII, p. 392). — Cet *encautum* désigne, dans le Code Théodosien, l' « encre rouge dont se servaient les empereurs », et, à entendre M. Thomas, il survivrait dans un mot limousin au sens d' « ordure ».

Digitized by Google

Et d'autre part, le provençal, le lyonnais, etc. *bardane* est un dérivé du provençal *bard*, boue, et signifie insecte sale. Le synonyme savoyard *bartou*, punaise, remonte également à *bart*, boue délayée. Ces appellations provinciales font simplement allusion à la saleté, à l'odeur puante de la bête.

M. Thomas reproche quelque part [1] à Ménage « de jongler non seulement avec des mots, mais avec des ombres de mots qu'il évoque au gré de sa fantaisie ». Et les *pareana*, *paretana* ou *pardana*, comme leurs congénères *chamula*, *lepadellio* et les innombrables reconstructions de ce genre, sont-elles autre chose que des ombres, des fantômes?

Ces restitutions idéales, en dehors de toute contingence, reviendront souvent au cours de cet ouvrage. Nous en discuterons en temps et lieu le caractère subjectif et aléatoire.

Problèmes collectifs. — L'intérêt capital qui se rattache à l'historique, c'est-à-dire à l'individualité des mots et à leur rôle social, nous amène à parler d'une des idées maîtresses de Hugo Schuchardt, à savoir de ses *Massenprobleme* [2], où il envisage en bloc les points obscurs de l'étymologie romane, en groupant autour d'une notion quelconque tous ses congénères plus ou moins rapprochés. Il se contente de passer sommairement en revue cette masse lexicologique, qui constitue parfois un chaos inextricable.

Son mérite est d'avoir voulu transporter l'investigation étymologique sur le terrain des réalités [3] techniques (*Wörter und Sachen*); mais le procédé cumulatif, tel qu'il le pratique, va à l'encontre de son propre but: il groupe pêle-mêle des termes de différents âges, d'usages divers, de couches sociales hétérogènes.

L'exemple-type de ces problèmes collectifs, où les mots individuels sont à peu près sacrifiés, est son travail capital sur *cochlea*, où il fait entrer, de gré ou de force, dans la minuscule « coquille » du limaçon, toute une portion de la lexicologie romane, sans guère se soucier de la date ni de la valeur usuelle des centaines de vocables qu'il cite.

Nous aurons l'occasion, au cours de cet ouvrage, de reprendre un à un les problèmes étymologiques agités par l'éminent linguiste

1. *Nouveaux Essais*, p. 7.

2. *Zeitschrift*, t. XXVI, 1902, p. 385 à 427 (« Etymologische Probleme und Principien », à l'occasion des *Mélanges* d'Ant. Thomas).

3. C'est ce que feu Bréal appelait *linguistique réelle ou réaliste*, « qui s'attache aux choses elles-mêmes, faisant ainsi rentrer la linguistique dans l'histoire ». Voir *Revue Bleue* du 9 mars 1907.

Schuchardt y est revenu à plusieurs reprises, notamment dans l'*Anthropos*, t. VII, 1912, p. 827 à 859.

Une revue spéciale, sous le titre *Wörter und Sachen* (« kulturhistorische Zeitschrift für Sprach und Sach-forschung »), parut à Heidelberg en 1909, rédigée par Meringer, Meyer-Lübke, etc. Elle comptait en 1914 cinq volumes.

Digitized by Google

et d'en peser la valeur. Retenons pour le moment une des lacunes, la plus frappante de ses vastes recherches, l'absence totale de l'historique. En voici un exemple.

Pour expliquer l'origine du mot *galimatias*, Schuchardt le rapproche du béarnais *galamagne*, zizanie [1], et du basque *kalamatika*, criaillerie (en parlant), en faisant remonter ces trois vocables au latin *grammatica* [2].

Or, de ces trois prétendus équivalents, nous ne connaissons en fait que le terme français. Celui-ci fait sa première apparition dans les *Essais* de Montaigne (l. I, ch. XXIV), où il est fait mention d'un « jargon de *galimatias*, propos sans suitte ». Treize ans plus tard, *galimatias* tout court se lit dans la *Satyre Menippée*, et c'est sous cette forme que le mot s'est maintenu jusqu'à nos jours [3].

La formule initiale *jargon de galimatias*, rapprochée d'expressions analogues rabelaisiennes — *langage des Antipodes, langage de mon pays d'Utopie* — nous montre que *galimatias* a, dans cette locution, la valeur d'un nom traditionnel de pays, dont il s'agit de rechercher les origines, ce que nous ferons en temps et lieu. Le terme français n'a ainsi rien de commun ni comme forme ni comme sens avec *galamagne* (« zizanie ») et moins encore avec *kalamatika* (« criaillerie ») que nous ignorons complétement [4].

Voici deux autres exemples de ce traitement par trop sommaire des vocables individuels qui sont comme noyés dans un déluge lexicologique.

Au terme *favilla* [5], cendre, Schuchardt rattache une nombreuse famille lexicologique dont fait partie *baliverne*, sur lequel il se borne à nous donner ce renseignement (*Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 144) : « Le fr. *baliverne* est tout près du méridional

1. Lespy et Raymond (*Dict. béarnais*) rendent à tort *galamagne* par « galimatias », sens incompatible avec le texte qu'ils allèguent des *Dialogues sur le calvinisme* de Fondeville : « Aquestz la *galimagne* predicaben ». Mistral, en citant le mot et le passage, le traduit, conformément au texte, par « zizanie ». Ainsi *galamagne* n'a formellement et sémantiquement aucun rapport avec *galimatias*.

2. Schuchardt, *Baskisch und Romanisch*, Halle, 1906, p. 37 : « Labourd de Basse-Navarre, *sarámatika*, confusion à force de chicanes, de l'esp. *gramatica* (cf. *gramatica parda*, astuce, malice) ; Labourd de Haute-Navarre, *kalamatika* (Biscaye, Guipozcoa, *kalamatrika*), criaillerie, en parlant ; Béarn, *galimanhe*, fr. *galimatias* ».

3. M. Axel Nelson a colligé tous les passages où l'on rencontre *galimatias*, depuis Montaigne jusqu'à nos jours, à travers les lexicographes et les étymologistes : « *Galimatias* », dans les *Mélanges Persson*, Upsale, 1922, p. 289 à 308.

4. S'agit-il en l'espèce d'un mot livresque qui ait passé au langage populaire ? A quelle époque et dans quel milieu s'est opéré ce changement de sens ? Autant de questions dont il importait de tenir compte. En outre, Schuchardt cite, parmi les variantes, *saramatika*, confusion par chicane, forme incompatible avec *grammatica*.

5. Cf. Meyer-Lübke, v° *favilla* : « Le mot provençal s'en éloigne le plus, les formes intermédiaires manquent ainsi que toute trace d'une existence ancienne de *favilla* en France, de sorte qu'on ne saurait cette fois non plus supposer une attache quelconque avec notre mot ».

Digitized by Google

baiuerno, étincelle ». Et c'est tout ! Autant en dit déjà Mistral. Pas un mot sur la forme du mot (*bailliverne*, dans le *Pathelin ; bailliverne* et *baliverne*, dans Rabelais), sur sa finale (influencée par celle du synonyme *lanterne*), sur son primitif *baiu*, rapproché de l'italien *baglio*, éblouissement, lueur, etc.

Le terme *baragouin* et sa séquelle romane (ital. dial. *baragunna* et *baracunda*, à côté de *baraonda*) sont rapprochés par Schuchardt de l'antique *Berecynthia*, la déesse du Bérécynte, Cybèle, dont les Corybantes célébraient le culte par des transports furieux (*Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 154). Or, *baragouin* ne remonte pas au-delà du XIVe siècle et les formes parallèles italo-espagnoles sont des emprunts postérieurs au français ; de plus, aucun nom mythologique n'a survécu en roman qu'à travers ses déformations médiévales, et *Berecynthia* est inconnue au Moyen-Age.

Pour nous, l'historique est la pierre de touche de toute étymologie. Essayons d en faire ressortir la portée considérable par un exemple significatif, dont nous allons suivre l'évolution dans les monuments littéraires et les parlers vulgaires, dans les traditions et croyances populaires, dans les cérémonies officielles et les exhibitions artistiques, dans ses variétés formelles et sémantiques, dans son expansion analogique à travers le vocabulaire, en un mot dans son développement intégral, littéraire, social et linguistique.

Digitized by Google

III

HISTOIRE D'UN MOT

On a vu quelle importance nous attachons à l'historique, c'est-à-dire aux éléments qu'il nous fournit pour la recherche de l'étymologie. Celle ci n'est en somme que le dernier échelon de la série.

Soit le mot *goinfre*, terme d'origine inconnue, dont nous allons suivre les vicissitudes dans le temps et dans l'espace. On le lit pour la première fois dans les *Aventures du Baron de Fœneste* (1617-1630) de d'Aubigné, roman satirique écrit en un dialecte factice franco-gascon [1].

Goinfre est, dans la bouche de Fœneste, un gasconisme. C'est la forme nasalisée de *gouafre*, encore vivace dans le Béarn et le Berry. Mais cette dernière variante n'est qu'un des multiples aspects du mot que nous allons successivement examiner sous le rapport de la forme, des témoignages, des origines et du sens.

Formes. — Voici les nombreuses variantes de *goinfre*, en prenant pour point de départ cette forme même :

gouafre, goufre, golafre, goliafre, gouillafre;
galafre, galaufre, galiofre, gaiofre;
galifre.

Les patois fournissent les aspects suivants :

Nord. — Wallonie : *galafe*, goinfre (Rémacle); *galafer*, avaler avec avidité, et *galafrée* [2], goinfrerie (Forir). — Lille : *galafe*, *goulouſe* et *gouliafe*, goinfre. — Rouchi : *galafe*, *galoufe*, glouton.

Normandie : *galafre* (Cherbourg, Du Méril), *galifre* [3] et *goulafre*,

1. Voici le passage où le terme apparait, à propos du voyage de Fœneste en Italie (ch. IV) : « Là, pour nous benger de quelques affronts, poubez dire que nous arrachasmes vien de bignes; et notez que les grands Signurs, par emulation, en faisoient plus que *proubes goinfres* », c'est-à-dire plus que pauvres gueux. — *Œuvres*, éd. Réaume et Caussade, t. II, p. 571. Les éditeurs remarquent, à ce propos, dans leur *Glossaire* : « Ce mot *pauvres goinfres* semble avoir ici le sens de pauvres diables, qui n'ont d'autre souci que celui de chercher à se repaître ».

Le *Dictionnaire général* rend à tort cette même expression par « soldats maraudeurs ». Cf. aussi le passage cité ci-dessous de la *Comédie des Proverbes*, où *goinfre* a le même sens de « voleur » que dans le texte de d'Aubigné, association d'idées d'ailleurs courante (cf. *fripon* et *gourer*).

2. Dérivé usuel au Canada (à côté d'un « enfant *galafre* ou *gouliafre* ») : « *A la galafrée*, à la dérobée, pour le plaisir de satisfaire une gourmandise exagérée » (Dionne).

3. Brébion (*Etude philologique sur le Nord de la France*, 1907) donne en outre,

Digitized by Google

gouliafre (Du Bois et Moisy), *galafrée*, portion d'un gourmand (Guernesey, Métivier).

Picardie : *galafre* (Corblet), *galafe*[1], *galoufe*, avec le dérivé *galoufage* (St.-Pol, Edmont).

Ouest. — Bretagne (bas-breton) : *goulifias*, épithète bretonne des gens qui mangent beaucoup [2].

Anjou : *goulife* et *goulifre*.

Bas-Maine : *galafre*[3] et *galifre*, à côté de *goulifre*, d'où *goulifrer*, manger en gourmand, et *goulifier*, avaler; *goulafre* et *gouiafre*, goulu, vorace (Dottin).

Centre. — Berry : *galafre*, *galafe* et *goulafe*.

Yonne : *gouillafre* et *goulafre*.

Champagne : *galafre*, *galifre* et *gouiafre* (Tarbé) ; *galafre* et *gouliafe* (Aube, Baudouin).

Lorraine (Vosges) : *galafre* et *gouliafre* (Haillant).

Franco-provençal. — Lyon, *gaffre* (= *galafre*), mange-tout.

Midi de la France (Mistral) : *galafre*, *golhafre* (Languedoc), *gouliafre* (Dauphiné), *gouafre* (Béarn), *galufro* et *goulufro* (Béarn)[4].

Suisse : *galafro*, *goulifro* et *gouliafro* (Bridel).

Ce tableau peut être réduit à trois types : *galifre*, *galafre* et *golafre*.

Nous ne retiendrons que ces reflets immédiats, en négligeant les nombreuses formes contaminées [5].

Textes. — Les témoignages historiques sont également nombreux et de différentes catégories.

1° Littéraires. Le premier[6] exemple est fourni par le satirique picard Gautier de Coincy (1177-1236), en parlant du démon :

> Bien soit honni, bien soit boulé
> Li *gouliafre*, li rekignié...
>
> (*De Théophile*, éd. Poquet, p. 64)

Au XIVe siècle, le champenois Eustache Deschamps (t. II, p. 53) se sert de la forme contractée *gouffre* (« comme uns leus »).

galife, gueule : en provençal, *galifo* signifie pipe (cf. le synonyme *brûle-gueule* du vulgaire parisien).

1. A côté de *ganaf*, gourmand (par l'échange habituel des liquides), d'où l'angevin *ganafiat*, gamin.

2. Ernault, *Revue celtique*, t. XXVII (1906), p. 233.

3. Cette famille de mots manque aux Glossaires poitevins de Favre et de l'abbé Lalanne ; ce dernier donne *goulafre*, avec le sens de maladie des moutons, boutons, chancres qui leur viennent dans la bouche (contamination de *balafre*).

4. C'est du provençal que *golafre*, glouton (avec le dérivé *golafreria*) a passé en catalan (le mot manque à l'hispano-portugais).

5. Telles que : *galavard* (Languedoc), *galaferno* (Rouergue). *galapian*, etc. ; *goulifard* (Gascogne) et *goulibaud* (Languedoc), *goulifaud* (Béarn).

6. Dans le *Roman d'Alexandre*, f° 43e de l'édition Michelant, il est fait mention d'un oiseau de proie *galifre* ; mais la forme et le sens en sont également incertains.

Digitized by Google

Au xve siècle, dans le *Mystère de Saint Quentin* (v. 7974), on applique *galiffre* à un « gros bourgois ».

Ces textes ne commencent à être fréquents qu'à partir du xvie siècle. Les voici dans leur ordre chronologique :

1530. « Débat de Charité et d'Orgueil », moralité composée par maître Michault « demourant à Troyes en Champaigne». Charité, parlant d'Orgueil, y qualifie de *galifre* l'infernal « Prince de Lubricité [1] ».

1533. Le *Livre des Marchands*, un des premiers libelles protestants, débute ainsi : « Le grand *galiffre*, je dis bien le grand prevost de ces marchands, qui est le plus habile de tous, tient la banque à toutes gens, convertissant le plomb en or ». Ce qualificatif revient souvent dans les pamphlets ultérieurs, notamment dans les *Satires de la Cuisine papale* (1560), où il est appliqué aux prestres *théophages*, c'est-à-dire « mange-dieux ».

1571. Maurice de la Porte, Parisien, dans ses *Epithètes*, donne au terme « prodigue » les synonymes : « Despencier, voluptueus, avalleur de biens, charnel, mondain, gaspilleur, brave ; abandonné, vitieus, gaudisseur, fol ou folastre, jeune, bordelier, gaste-pavé, luxurieus, enfant, *galifre* ou *galafre*, devorateur, effeminé ».

1633. La *Comédie des Proverbes* d'Adrien de Monluc, acte III, sc. III : « Sçachez qu'elle est saine et entière par la valeur d'un bon gentilhomme qui l'a dépatrouillée des mains de certains *gouinfres*, qui luy vouloient ravir son honneur ».

Le poète rouennais du xviie siècle, David Ferrand, se sert fréquemment des formes *galafre* et *goulifre* dans sa *Muse Normande* (1625-1653), réimprimée de nos jours [2].

2° Lexicographiques.

1530. Palsgrave, p. 241 : « Lurcher, an exceeding eater, *galiffre* ».

1580. Holyband : « *galafre* or *galifre*. A cormorant or greedy devourer of meate » [3].

1611. Cotgrave : « *Galaffre*. A ravenous feeder, greedy devourer, glutton, gulch, cormorant ; — *galaffrerie*, greedy feeding ».

« *Galiffre*. A greedy feeder, a ravenous eater ; *galiffrer*, to devoure, eat greedily, feed ravenously [4] ».

Oudin, dans ses *Curiositez françoises* (1640) : « Un *galaffre*, c'est-à-dire un *gouillafre* [5], un gourmand. Vulgaire » ; et dans les *Recherches italiennes* (1642) : « *Galaffre*, mangione, devoratore ;

1. Montaiglon, *Recueil*, t. XI, p 296.
2. Ed. Hémon, 5 vol. Rouen, 1891-1894. Cf. t. II, p. 140 et 156 ; t. III, p. 141.
3. Cité d'après la thèse sur Holyband de Mlle Farrar, p. 71 et 94.
4. Cf. Robert Sherwood, dans la partie anglaise-française de la deuxième édition de Cotgrave (1632), v° *glutton* : « glouton, gourmand, glout, goulu ; gourmandeur, *galaffre*, *galiffre*, goddon, gouillart, preschedent, alcofribas, sacre, grand mangeur ».
5. Voir sur cette forme les indications statistiques de F. Brunot, t. III, p. 134.

Digitized by Google

galaffrerie, golosità. — *Galiffre*, mangione, ghiottone; *galiffrer*, ghiottonegiare »[1].

Chez Oudin, la mention n'est qu'un souvenir de Cotgrave; depuis, le nom semble avoir disparu de la lexicographie.

3° Provinciaux.

Vermandois (Picardie): *galafer* et *galafrer*, manger goulûment. Jouancoux cite, à l'appui de la première forme, un passage tiré des *Satires* de Crinon.

Rouen (v. ci-dessus David Ferrand).

Auxois (Bourgogne): *galaffre*, glouton. « Concurremment avec *Gargantua*, on se sert dans l'Auxois du mot *galaffre* pour désigner un gourmand » (Sébillot, *Gargantua*, p. 240).

Lorraine (Michel, *Dictionnaire des expressions vicieuses*, 1807): « *Galafre* n'est pas français. — *Gouliafre*, de deux genres: c'est un vrai *gouliafre* ».

4° Parisiens:

Desgranges, *Petit Dictionnaire du peuple* (1820): « *Galafre*, *goulafre* et *gouillafre*. Mots de cuisine pour exprimer gourmand. Ce sont des barbarismes ».

Bescherelle (1845): « *Gouliafre* (Etym. lat. *gula*, bouche; *asper*, âpre). Pop. gourmand qui mange avidement et malproprement. Un *gouliafre*, un vrai *gouliafre*. S'emploie quelquefois adjectivement. Enfant *gouliafre* ».

Littré (1863): « *Gouliafre*. Terme populaire et méprisant. Homme gourmand, goulu et mangeant malproprement. Est-ce quelque chose bon à manger? dit un *gouliafre* (*Don Quichotte*, t. I, dans Le Roux, *Dictionnaire comique*) ».

Action analogique. — Nous suivrons ailleurs la propagation du suffixe *afre* (*afe*) — et de ses variantes *ifre* (*efre*) et *ofre* (*oufre*) — en dehors des mots de cette famille. Plusieurs autres en ont été pourvus analogiquement et ces termes sont restés jusqu'ici obscurs ou impénétrables.

Origines. — Littré remarque à propos de *goinfre*: « Origine inconnue. Diez le rattache au radical *god*, qui est dans *godinette*. Il rappelle aussi *gouliafre*, qui semble avoir de l'analogie avec *goinfre* sans qu'on puisse dire comment (voy. *gouliafre*). Scheler demande si *goinfre* n'est pas une altération de *goufre* ».

Et sous le mot *gouliafre*: « C'est une dérivation irrégulière de *goule* ou *gueule* ».

Mistral, v° *galafre*, ajoute cette note: « Dans la généalogie de Pantagruel, Rabelais cite un géant nommé *Galafre*, et, dans le poème d'*Aliscans*, figure un roi maure du nom de *Galafer* ou *Ga-*

1. Cf. Ménage, v° *galimafrée*: « *Galifre*, selon le témoignage de Charles de Bouvelles, signifie en Picard un gourmand ».

Digitized by Google

lafre. L'origine de ce nom pourrait se rapporter à Gaïfer, célèbre duc d'Aquitaine qui fut vaincu par Pépin le Bref ».

Sous la réserve de ce dernier rapprochement, Mistral a seul entrevu les origines lointaines de la famille de *goinfre-gouafre-golafre*.

C'est, en effet, un souvenir des romans de chevalerie du XIIe-XIIIe siècle (et de leurs remaniements au XVe et XVIe siècles), dont on peut suivre les vestiges depuis les temps les plus reculés jusqu'aux traditions populaires modernes.

1° CHANSONS DE GESTE. — *Galafre* est le nom d'un amiral sarrasin dans *Roland* (v. 1663), le nom des rois sarrasins dans le *Couronnement Louis* (v. 301), dans *Aliscans* (v. 373), dans la *Mort Aimery* (v. 673), dans *Huon de Bordeaux* (v. 6886), etc [1].

Mais c'est principalement dans *Fierabras* que ce nom revient le plus fréquemment et l'on peut y suivre en détail le caractère de ce singulier personnage [2].

Son nom d'abord y paraît sous la triple forme: *Galafre* (Galaffre), *Agolaffre* et *Golafre* (Golaffre). La forme *Agolaffre* [3] est la plus fréquente, les deux autres — *Galafre* et *Golafre* — se contrebalancent.

Remarquons que, dans la version provençale [4] de *Fierabras*, du XIIIe siècle, qu'on considère comme traduite d'après un manuscrit français disparu, le géant porte exclusivement le nom de *Golafre*, alors que, dans la version italienne [5] de cette même chanson de geste, laquelle n'est qu'une traduction abrégée du texte provençal, *Golafre* y porte le nom de *Galerano*, le Galerant de la lignée des traîtres [6].

Dans la chanson de geste, *Golafre*, *Galafre* ou *Agolaffre* est le nom du portier qui gardait l'entrée du fameux pont de Montrible. C'est un géant horrible, hideux et noir comme un diable, les oreilles velues et les yeux dans la nuque. Voici d'ailleurs le portrait qu'en donne le poète :

4742. Sor son col une hace, dont li mans est bendés...
Li paiens estoit grans, hideusement formés:
El haterel deriere avoit les ex tornés,
Plaine paume de langue et demi pié de nés,

1. Voir Ernest Langlois, *Table des noms propres dans les Chansons de geste*, Paris, 1904, p. 46-47.

2 Des 4 manuscrits du *Fierabras*, 2 appartiennent au XIVe siècle, les 2 autres sont du XVe. Nous utilisons l'édition donnée par Kreber et Servois, Paris, 1860.

3. *Agolafre* est pour *Algolafre*. Cf. *Agalifre* et *Algalifre* (Algalife), *Agolant* et *Algolant*, etc.

4. Publiée par Im. Bekker en 1829.

5. *El cantar di Fierabraccia ed Uglivieri*, éd. Stengel, Marbourg, 1881.

6. Ernest Langlois, *Table*, p. 248.

Digitized by Google

Oreilles et velues et les grenons mellés...
Onques si laide forme d'omme ne fu formés;
Moult bien samble diables nouvel encainés.

2° Romans de chevalerie. — Cette chanson de geste a joui d'une grande expansion. Au xve siècle remonte la rédaction en prose, dont la première édition, parue à Genève en 1478, porte ce titre: *Le Roman de Fierabras le Geant.* Elle fut souvent réimprimée, à Genève et à Lyon, entre 1486 et 1497.

C'est de là que Rabelais a tiré nombre de souvenirs, et en premier lieu le nom de *Galafre*, géant qui figure dans la généalogie de Pantagruel.

Ce même nom se rencontre vers la même époque dans un pastiche rabelaisien, la *Chronique admirable*, où le géant *Galaffre* est tué par Galimassue, géant du pays de Gaule.

Le nom se lit également dans une moralité du début du xvie siècle: « La venue et resurrection de Bon-Temps », à propos du « grant pont de Mautrible [1] ».

3° Derniers vestiges. — Le roman de *Fierabras*, passant dans la *Bibliothèque Bleue* sous une forme abrégée, devint tout à fait populaire. Le nom de *Galafre* survécut dans le cycle traditionnel qui se forma autour du géant populaire Gargantua: « Dans la commune de Pont-d'Aisy (Bourgogne), une pierre à écuelle aux dimensions assez vastes, est appelée la *Chaudière de la Fée et du Galaffre.* La capacité de la chaudière indique que c'était un rude gourmand » [2].

Voilà les renseignements traditionnels sur *galafre*. Reste à dire quelques mots de son pendant *galifre*, qui n'est également qu'un souvenir des chansons de geste et de leurs remaniements ultérieurs.

Dans le *Roland*, l'oncle de Marsille porte le nom d'*Algalife*, *Algalifre* et *Agalifre*; dans *Anseïs de Carthage*, un Sarrasin est appelé *Galifre de Tir.* Ce sont là des aspects différents du nom originaire *Califfe*, « apostole » des Sarrasins, seigneur de Bagdad, dans *Godefroi de Bouillon*, etc [3], dit aussi *Calife de Baudas*, dans plusieurs chansons de geste.

Représentations picturales. — Suivant une description en vers, rapportée par le *Cérémonial François* (p. 214), à l'entrée de Charles VIII à Paris, la représentation du *Galiffre de Baudas* avait été disposée dans la rue Saint-Denis pour le divertissement du jeune roi. Voici le passage en question:

1. Montaiglon, *Recueil*, t. IV, p. 12.
2. Sébillot, *Gargantua*, p. 239.
3. E. Langlois, *Table*, p. 128.

Digitized by Google

Plus avant, à la porte aux Peintres,
Vis le *Galiffre de Baudas*,
Qui engouloit, sans nulles feintes,
Enclumes de fer à grand tas.
Denotant que telz goliars
En France ont fait grand mangerie,
Dont plusieurs en sont au pourchas,
Par le monde querant leur vie [1].

D'autre part, parmi les « Dictz moraux pour mettre en tapisserie » de Henri Baude, figure le *Galiffre de Baudas*.

Grâce à ces représentations, le type du *Galiffre de Baudas* devint populaire à la fois comme géant païen et comme grand mangeur, symbolisant les grugeurs du peuple. Le nom figure, comme injure, dans les Mystères et dans les Farces [2].

Sens. — L'acception du mot, sous ses multiples aspects, dans les textes et dans les patois, est toujours et partout: gourmand, goulu, synonyme de *goinfre*.

Remarquons que, dans les traditions populaires, les Sarrasins passent pour des géants, auxquels on attribue la plupart des monuments mégalithiques et autres vestiges gigantesques du passé. C'est là également la conception des auteurs des Chansons de geste, qui, pour magnifier les exploits de leurs héros, transforment en géants les chefs et les rois sarrasins qu'ils nomment (dans *Aliscans* et dans *Mort-Garin*) la *gent Gaulias*, c'est-à-dire la gent Goliath, le géant biblique par excellence. De là, l'identification du nom de *sarrasin* avec celui de *géant*.

D'autre part, ce qui frappe l'imagination lorsqu'il s'agit de géants, c'est leur dimension physique et par suite leur appétit énorme, d'où leur voracité caractéristique. On conçoit dès lors facilement la synonymie traditionnelle entre *sarrasin*, *géant* et *goinfre* [3].

Ce n'est pas tout. Ce qui a contribué à rendre encore plus naturelle cette triple identification, c'est l'intrusion des homonymes indigènes avec le sens apparenté de « goinfre », tels: *galer*, se régaler, et *goule*, gueule, bouche.

De là des formes comme *gouliafre* (à côté de *golafre*) et *galiofre* et *gaiofre* (à côté de *galafre*). Dans l'ancienne langue, *gaillofre* désigne une rosse (v. Godefroy), c'est-à-dire un grand carcan de cheval, et le mot est encore vivace, sous cette forme et avec

1. Cité par Jules Quicherat, dans son édition *Les vers de Henri Baude*, Paris, 1856, p. 98, note.
2. Cf. *Mistere de Saint Quentin*, v. 12705, et *Ancien Théâtre*, t. II, p. 107.
3. Cf. aussi le provençal *alabre*, vorace, goulu, avec l'esp. *alarbe*, Arabe, rustre, brutal.

Digitized by Google

ce sens, dans le patois de l'Yonne (Jossier). Dans le Languedoc, *galhofre* [1] ou *gaiofre* (à côté de *galhofe* et *goulhofe*) désigne le goinfre, le gueux, mot et sens passés en italien (*gaglioffo*, coquin) et en espagnol (*gallofo*, *gallofero*, bélitre).

Mais l'acception primordiale de « géant » subsiste dans le nom propre *Gaïoffe*, dont Rabelais a fait également un des ancêtres de Pantagruel.

Conclusion. — Des nombreux souvenirs que les Chansons de geste ont laissés dans le vocabulaire (souvenirs sur lesquels nous reviendrons dans une section spéciale de cet ouvrage), aucun ne peut rivaliser avec *goinfre*, dont nous venons de suivre les transformations successives à travers les romans de chevalerie, jusqu'aux livres populaires de colportage.

Tombés dans le domaine des traditions populaires, depuis le xve siècle, *galafre* ou *golafre* et *galifre* se répandirent d'un bout à l'autre du pays gallo-roman. Sous de nombreux avatars, ces noms sont généralement restés confinés dans les patois, après avoir fait une apparition intermittente en littérature.

Dès le xiie siècle, *gouliafre* se rencontre isolément sous la plume du satirique picard Gautier de Coincy; au xve, la figure grotesque du *Galifre de Baudas* apparaît dans les cérémonies publiques et sur les tapisseries du temps; au xvie siècle, le Champenois Machault se sert de *galifre*, quelques dizaines d'années avant que le Parisien De la Porte fasse mention, dans ses *Epithètes*, de *galafre* et *galifre*, ce dernier se lisant vers la même époque dans une satire religieuse genevoise (1560). Des poètes provinciaux, c'est le rouennais David Ferrand qui en fait le plus fréquent usage.

Une seule de ces variantes, précisément la moins répandue, le gascon *goinfre*, a eu la fortune de passer, au début du xviie siècle, en français et de s'y maintenir. Ce mot représente ainsi le dernier anneau d'une chaîne traditionnelle ininterrompue depuis le xie jusqu'au xviie siècles. Il est, dans la langue littéraire, le dernier survivant d'une nombreuse lignée lexicologique.

1. On lit dans un *Glossaire genevois* de 1827 : « *Galiaufre*, goinfre, et *galiaufrer*, manger goulûment ». De même, *galife*, bouche (« Et je t' fous une main sus la *galiffe* »), proprement bouche de goinfre.

Digitized by Google

IV

NOS SOURCES

Les sources où nous avons puisé sont multiples et de valeur inégale. Mentionnons les plus importantes.

Monuments littéraires. — La plupart des vocables qui rentrent dans le cadre de nos recherches, quelques cas isolés mis à part, ne remontent pas au-delà de la Renaissance. Nous avons dépouillé un grand nombre d'œuvres des XVe-XVIe siècles, l'époque la moins explorée jusqu'ici. Laissant de côté les genres relevés — théologie, histoire, etc. — nous nous sommes spécialement attaché à la littérature dramatique (mystères, comédies, farces), narrative (romans, nouvelles, livrets populaires) et satirique (sotties, monologues, pamphlets religieux), genres fertiles en termes vulgaires et familiers. L'œuvre de Rabelais est sous ce rapport d'une richesse unique et accessoirement celle de Montaigne.

Nous avons tiré parti, au XVIIe siècle, de la littérature burlesque ; au XVIIIe, du poissard. Ces ressources multiples nous ont permis de reculer la date [1] d'un grand nombre de termes donnés par Littré (qui ne connaît la Renaissance qu'à travers La Curne) et surtout de fixer autant que possible l'époque de leur premier emploi métaphorique, tâche généralement négligée par les dictionnaires.

Gloses et glossaires. — Mentionnons tout d'abord les *Gloses* disséminées dans les commentaires rabbiniques de la Bible du XIe au XIVe siècle, principalement celles de Raschi (1040-1105), précieuses pour la chronologie et le sens de certains mots français. Ces gloses, qui renferment 3000 mots de la langue populaire du XIe siècle, ont été récemment publiées d'après les papiers d'Arsène Darmesteter : *Les Gloses françaises de Raschi dans la Bible*, accompagnées de notes par Louis Brandin, Paris, 1909.

1. Le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, par Hatzfeld, Darmesteter et Thomas (1900), avait déjà rempli une tâche analogue et le premier exemple qu'il cite est un des mérites de cet ouvrage consciencieux.

Cf. aussi les « Notes lexicologiques » que feu Delboulle a publiées dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1894 à 1906 (s'arrête au mot *fuyant*, publication interrompue par la mort de l'auteur).

Digitized by Google

Le même éditeur avait fait connaître *Les Gloses françaises de Gerschon de Metz* du xe siècle (Paris 1902) et avait publié, avec Meyer Lambert, *Les Gloses hébréo-françaises du XIIIe siècle* (Paris, 1905).

Les glossaires latin-français du XIIIe au XVe siècles sont énumérés par Littré dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXII, p. 1 à 38). Le plus utile est le *Catholicon* de Lille, publié en extraits et annoté par Scheler (Bruxelles, 1885) [1].

Pour l'ensemble de l'ancienne langue, nous possédons aujourd'hui deux œuvres considérables :

Dictionnaire de l'ancienne langue française du IXe au XVe siècles, 10 vol. in-4° (1880-1902), par Frédéric Godefroy. Véritable monument, d'une richesse inépuisable, mais conçu sur un plan défectueux et contenant de nombreuses leçons fautives [2]. La plus grave de ses lacunes, c'est l'omission des termes de l'ancienne langue qui ont survécu. Bien que cette omission fût doublement imposée à l'auteur par l'étendue de ses matériaux et par l'achèvement du *Dictionnaire* de Littré, elle n'en reste pas moins sensible, et le *Complément* est loin d'en atténuer la gravité. Ce *Complément* embrasse aussi le XVIe siècle, mais d'une manière insuffisante et souvent de seconde main.

Altfranzösiches Wörterbuch d'Adolf Tobler (Berlin, 1915 et suiv.). Œuvre de longue haleine, poursuivie pendant un demi-siècle, mais dont la publication posthume ne semble pas répondre à un effort aussi prolongé. Il nous offre pour la première fois un relevé exact des mots de l'ancienne langue, aussi bien de ceux qui ont disparu que de ceux encore vivaces. Infiniment moins riche que Godefroy, se limitant aux seuls imprimés pour une littérature qui compte encore tant d'inédits, abondant trop à notre avis en minuties grammaticales (Tobler était avant tout grammairien), ce *Dictionnaire* renferme plutôt des matériaux (comme le reconnaît loyalement l'éditeur lui-même) pour servir définitivement à un *Thesaurus* de l'ancien français.

1. Le plus important est encore manuscrit et presque inconnu. Il a échappé à Littré. F. Didot, dans ses *Observations sur l'orthographe française* (éd. 1868, p. 100 à 106), en a seul fait mention et fait ressortir l'intérêt. C'est le *Dictionnaire latin-françois*, commencé en 1420 et terminé en 1440, par Firmin le Ver, prieur des Chartreux de Saint-Honoré lez Abbeville. Ce manuscrit (resté inconnu à Du Cange) est un in-folio de 942 pages à deux colonnes, contenant environ 30.000 mots latins en usage au commencement du XVe siècle, avec leurs correspondants français, leur synonymie, leur interprétation soit en français soit en latin.

« Les soins apportés par l'auteur au classement des mots, dit F. Didot, la justesse des synonymies et des définitions en font une œuvre à part, un *corpus* général de notre vieux langage en même temps que du latin à l'époque qui précède immédiatement celle de la Renaissance ».

2. Voir le compte-rendu d'Arsène Darmesteter, réimprimé dans ses *Reliques scientifiques*, t. II, 1890, p. 188 à 210.

Digitized by Google

ANCIENS DICTIONNAIRES. — Gaston Paris[1] et Ferdinand Brunot[2] avaient déjà appelé l'attention sur l'importance des anciens recueils lexicographiques. Ces ouvrages renferment des données précieuses pour l'étymologie et fournissent surtout l'indication des milieux sociaux et professionnels où les termes ont été en usage.

Au XVIe siècle, nous n'avons encore que des dictionnaires bilingues : tel le français-latin de Robert Estienne (1539 et 1549)[3] qui, par ses éditions ultérieures données par Thierry (1572) et Nicot (1584 et 1606), embrasse toute cette époque. Le cadre est resté le même ou à peu près. Les exemples seuls ont été développés et les définitions prennent souvent, chez Nicot, une allure encyclopédique. *Le Dictionnaire français-anglais* de Cotgrave[4] (1611), qui témoigne d'immenses lectures, est le dernier et en même temps le plus copieux des recueils de ce genre[5].

Le premier dictionnaire national est celui de Richelet (1680).

Le *Dictionnaire* de Furetière (1690), qui a précédé celui de l'*Académie* (1694), est le plus important du XVIIe siècle et, par les remaniements successifs du *Trévoux* (1704 à 1772), il étend son influence sur tout le XVIIIe.

Quant au XIXe, les sources lexicographiques sont abondantes, et nous en avons fait le relevé dans notre ouvrage sur le *Langage parisien au XIXe siècle*[6].

GLOSSAIRES PATOIS. — Ce n'est qu'au XIXe siècle, et notamment

1. A propos d'un nouveau Dictionnaire de la langue française, article reproduit dans les *Mélanges linguistiques*.

2. A différentes reprises, dans son *Histoire de la langue française* : t. III, p. 83 à 95, et t. IV, p. 25 à 48.

3. En voici les titres :

Dictionnaire François Latin contenant les motz et manieres de parler François, tournez en Latin, Paris, l'imprimerie de Robert Estienne, 1539, in-fol., 513 pages.

Dictionnaire François Latin, autrement dict, Les motz François avec manieres d'user d'iceulx, tournez en Latin. Corrigé et augmenté. A Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, in-fol., 674 pages.

4. Cf. notre travail sur Cotgrave, dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 139 à 174.

5. Ajoutons-y :

A. Delboulle, « Mots obscurs et rares de l'ancienne langue française », dans la *Romania*, t. XXXI à XXXV (1902 à 1906), avec une table alphabétique générale et notes complémentaires, t. XXXVI (1907), p. 252 à 301.

Delboulle a, en outre, laissé inédites des notes lexicales, classées par ordre alphabétique et divisées en deux séries, ancienne et moderne. Environ 16.000 fiches en 4 cartons (Ms. 1570, Bibliothèque de l'Université de Paris). De la première série, l'auteur avait communiqué à la *Romania* une portion importante qui y a paru sous le titre de « Vieux mots » (v. ci-dessus).

Hugues Vaganay, « Pour l'histoire du français », dans *Romanische Forchungen*, t. XXXII (1913), p. 1 à 184. Mais ce travail, comme les autres matériaux colligés par l'auteur, est d'ordre grammatical plutôt que lexicologique.

6. Il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer que Bescherelle (première édition définitive, 1845) dispose d'une nomenclature de beaucoup plus abondante que celle de Littré, et que ses définitions sont souvent plus explicites et circonstanciées.

Digitized by Google

dans sa seconde moitié, qu'on a commencé à recueillir et à étudier d'une manière systématique les parlers régionaux.

Ces diverses publications constituent aujourd'hui une bibliographie considérable, qui a été inventoriée par Behrens (1893, et *Supplément* en 1903). La plus récente de ces publications, l'*Atlas linguistique de la France*, par J. Gilliéron et E. Edmont (1902-1910)[1], a fait époque dans cet ordre de recherches. Mais s'il a laissé dans l'ombre les ouvrages similaires du passé pour tout ce qui concerne l'exactitude de la notation linguistique, il est loin, étant donnée la sphère délibérément limitée de son enquête, de pouvoir les remplacer sous le rapport lexicologique.

Aussi ces glossaires, qui comptent parfois des travaux de premier ordre (comme celui de Dottin pour le Bas-Maine et celui d'Edmont pour la Picardie), gardent-ils toute leur valeur sémantique. Il n'y a d'ailleurs pas un seul de ces recueils qui ne renferme des suggestions utiles. Ils nous ont rendu des services inappréciables, comme d'autre part l'incomparable *Trésor du Félibrige* (1879-1886) de Frédéric Mistral[2].

Recueils divers. — La plupart des écrivains de la Renaissance et les grands écrivains de l'époque classique ont été de nos jours l'objet de publications scientifiques. Ces éditions récentes sont généralement suivies de glossaires plus ou moins complets. Parmi ceux-ci une mention spéciale revient au *Lexique de Molière* par Livet (1897), qui a le premier utilisé les richesses des vieux dictionnaires. On ne dispose pas encore de répertoires analogues pour les deux plus grands auteurs du XVIe siècle, Rabelais et Montaigne.

Relevons, sous le rapport spécial qui nous occupe, les récents *Dictionnaires étymologiques des langues romanes* de Körting (1890) et de Meyer-Lübke (1911-1920), dans lesquels le français occupe une place importante[3].

Dans son *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch*, Körting a le premier pratiqué la transcription systématique en latin des vocables romans, procédé pédagogique plutôt que scientifique. En groupant dans leur ensemble les tentatives isolées des autres romanistes, auxquelles il ajoute les siennes, l'auteur fait ressortir le caractère subjectif et aléatoire de ce latin « reconstruit ». L'étymologie romane

1. Paris, Champion, 35 fascicules (1920 cartes), gr. in-fol, complété par un *Supplément* (1921) et par une *Table de l'Atlas linguistique de la France*, Paris, 1912.

2. Ajoutons-y le complément utile : L. Piat, *Dictionnaire français-occitanien, donnant l'équivalent des mots français dans tous les dialectes de la langue d'oc moderne*, Montpellier, 1893-1894.

Quant à l'ancien provençal, nous possédons aujourd'hui, outre le *Lexique* (1838-1844) de Raynouard, le précieux *Supplementwörterbuch* (1892-1923) d'Emile Lévy (mort en 1920, continué par Appel).

3. La *Revue de dialectologie romane*, de 1909 à 1913, a donné comme supplément à Körting une excellente « Chronique étymologique des langues romanes » par Paul Barbier fils.

Digitized by Google

s'y présente encore sous un aspect confus et fortuit. Matériaux copieux, mais dépourvus de sens critique. L'ouvrage accuse un labeur énorme, une certaine pénétration, une parfaite conscience et probité intellectuelle[1]. Le dictionnaire a eu trois éditions (1890, 1901 et 1907), chacune tenue au courant des progrès de l'étymologie romane.

Le *Romanisch-etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke témoigne visiblement d'un grand effort pour arriver à la clarté et à la précision. Ses remarques critiques, fréquentes et instructives, s'inspirent de considérations presque exclusivement du ressort de la phonétique. L'histoire et la sémantique n'y apparaissent qu'exceptionnellement. De là l'état chaotique que présentent nombre d'articles. Meyer-Lübke a sensiblement réduit les transcriptions latines hypothétiques de son prédécesseur, mais, à notre sens, il en abonde encore trop. En dehors de sa prédilection pour la méthode reconstructive (qui n'y est pas limitée au latin seul), il est fâcheux qu'il y présente trop souvent comme des réalités les simples hypothèses de ses devanciers, touchant notamment le gaulois et le francique, alors que Körting note partout leur caractère conjectural, c'est-à-dire individuel et provisoire. Venu une vingtaine d'années après Körting, ce récent recueil étymologique marque une date et porte un cachet à part.

Enfin, parmi les Revues, bornons-nous à mentionner les deux suivantes, qui reviendront le plus souvent au cours de cet ouvrage : la *Romania* (Paris, 1872 et suiv.) et la *Zeitschrift für romanische Philologie* (Halle, 1875 et suiv.), qui renferment la plus grande partie du travail étymologique roman de notre époque[2].

Ces généralités trouveront leur complément dans les notices bibliographiques spéciales, qui figurent en tête de chacune des sections de notre ouvrage.

Notre bibliographie s'arrête à 1920. Ce n'est qu'exceptionnellement que nous tenons compte de publications postérieures à cette date.

1. Körting nomme *toujours* l'auteur de l'étymologie (ce que ne fait pas Meyer-Lübke) et ses renvois sont d'une exactitude irréprochable, alors que ceux de son successeur laissent beaucoup à désirer.

2. Des dictionnaires étymologiques étrangers, nous avons consulté les suivants : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, par Emile Boisacq, Heidelberg-Paris, 1916.

Lateinisches etymologisches Wörterbuch, par Aloïs Walde, Heidelberg, 1910.

Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache, par Fr. Kluge (viie éd., Strasbourg, 1910) et le périodique du même : *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, Strasbourg, 1901 et suiv.

Etymological dictionary of the English language, by the Rev. Walter W. Skeat, Londres, 1910. Quatrième édition de cet ouvrage estimé qui condense d'abondants matériaux.

New English Dictionary on historical principles, par Murray, Bradley, Craigie, Onions, publié à Oxford, de 1884 à 1920, en 10 vol. in-fol. Le plus vaste monument de la lexicographie moderne.

Digitized by Google

LIVRE PREMIER

CRÉATION MÉTAPHORIQUE

I. — MÉTAPHORE LINGUISTIQUE

La métaphore que nous aborderons en premier lieu n'est nullement la figure de rhétorique habituelle. Nous la considérerons sous le rapport exclusivement linguistique. L'image qu'elle reflète peut être tantôt transparente et tantôt effacée ou usée. La métaphore transparente a seule appelé jusqu'ici l'attention des lexicographes et des linguistes[1]. C'est ordinairement un terme de la langue générale qu'on envisage dans une de ses applications figurées.

Toute autre est l'origine et le développement de la métaphore usée.

Un certain nombre de mots d'origine dialectale ont réussi à s'introduire dans la langue littéraire et très souvent à s'y maintenir, grâce à l'oubli complet du sens originaire. Tout en gardant leur forme patoise, ces mots ont acquis en français des acceptions nouvelles, parfois très éloignées de leur signification primitive. Ce double processus phonétique et sémantique a eu comme résultat d'isoler dans la langue, par leur forme, ces termes du type général

1. Louis Morel, *Essai sur la métaphore dans la langue grecque. Noms d'animaux pris métaphoriquement*, Genève, 1879. — Friedrich Brinkmann, *Die Metaphern. Studien über den Geist der modernen Sprachen*, t. I, *Die Tierbilder der Sprache*, Bonn, 1878. — Richard Riegler, *Das Tier im Spiegel der Sprache, Ein Beitrag zur vergleichenden Bedeutungslehre*, Dresde et Leipzig, 1907. Cf. aussi l'article de Schultz-Gora (« Métaphore en français et en provençal ») dans la revue *Germanisch-Romanische Monats-schrift*, t. IV (1912), p. 217-232.

Le chapitre intitulé « Métaphore », dans la *Sémantique* de Bréal, est le moins original du livre, l'auteur tirant ses exemples exclusivement des langues mortes. Les pages que Wundt a consacrées à notre sujet (dans sa *Völkerpsychologie*, Ière partie *Die Sprache*, t. I, IIe division, p. 551 à 566), accusent le même point de vue. Retenons-en pourtant cet aveu du psychologue allemand (p. 552, note) : « Pas de progrès dans le traitement de la métaphore depuis Quintilien ; les exemples ont été multipliés, mais non pas les points de vue ». Voir, en outre, les chapitres correspondants de nos ouvrages précédents, *Le Langage parisien* (p. 367 à 394 : Métaphore) et *La Langue de Rabelais* (t. II, p. 233 à 313 : Images et métaphores).

Digitized by Google

et, par leur sens nouveau, de rendre méconnaissable tout rapport entre l'origine dialectale du mot et son évolution littéraire.

Tandis que les métaphores transparentes gardent le sens primitivement matériel de leur provenance, les métaphores usées n'ont conservé que le reflet de la notion primordiale. Ce sont des applications figurées d'un sens exclusivement patois, dont la valeur première s'est par suite absolument effacée.

Quelques exemples feront mieux ressortir la différence essentielle entre ces deux catégories métaphoriques.

Le mot *chèvre* désigne une machine (composée de trois[1] longues pièces de bois réunies en leur sommet) qui sert à élever de gros fardeaux. Son correspondant méridional *cabre* s'applique à une machine analogue en usage chez les marins[2]. On l'appelle également dans le Midi *cabri*, chevreau. Ce sont là des métaphores transparentes et tout le monde est d'accord sur leur origine.

Les équivalents vulgaires et provinciaux de *chèvre* ou *chevreau* sont dans le Midi : *bigue*, *bigot* et *bitte*. De là cette série parallèle à la précédente :

Bigue, terme de marine, chèvre (machine), attesté comme tel en français par Thomas Corneille (1694).

Bigot, terme de marine (pièce de bois percée de trous, proprement chevreau), contemporain en français de *bigue*.

Bitte, terme de marine (pièce formée de deux montants et d'une traverse), donné pour la première fois par Nicot (1605).

Tous ces termes techniques, particuliers aux marins provençaux, ont passé, dès la fin du XVIe siècle, dans le langage nautique de tous les peuples méditerranéens : Italiens, Espagnols, Portugais, Catalans.

Voilà des métaphores usées. Etant donnée leur origine provinciale, elles ont échappé à la pénétration des étymologistes, qui ont tour à tour proposé une origine latine, germanique ou incertaine[3].

Notons que *bitte* n'a jamais signifié « poutre » (comme l'affirment les étymologistes) et que ce mot de la marine provençale ne

1. La troisième pièce s'appelle *bicoq*, c'est-à-dire *bicot*, chevreau : « Quand il n'y a point de mur contre lequel ces deux pièces puissent être dressées, on emploie le *bicoq* pour les soutenir. On l'appelle aussi *pied de chèvre* » (Thomas Corneille, 1692).

2. L'espagnol dit, avec le même sens, *cabrestante* (chèvre debout), terme passé en provençal sous la double forme : *cabestan* et *capestan*, la première se rencontrant en français dès le XIVe siècle.

3. Voici ces diverses origines :

Latine : Latin *biga*, char à deux chevaux (Diez, Körting).

Inconnue : « *Biga*, poutre. D'où ? — Prov. catal. *biga* (d'où fr. *bigue*) », Meyer-Lübke, *Dictionnaire*, p. 78.

Germanique : Vieux-norrois *bili*, poutre transversale (Diez, Körting, Meyer-Lübke, *Dictionnaire général*).

Digitized by Google

remonte pas au-delà du XVIe siècle. Toute origine germanique, à plus forte raison norroise, est ainsi exclue en principe [1].

Voici un autre exemple.

L'ixode ou tique s'appelle vulgairement *pou de mouton* ou *pou de brebis;* de là, *brebial*, dans l'Aveyron; *barbalin*, dans le Berry; *barbesin*, en Provence, etc. (v. Rolland, t. XII, p. 145). Ces appellations sont assez transparentes.

Citons maintenant la série parallèle :

Berlin, Berry, et Lyon, *brelin*, à côté de l'angevin, saintongeais *belin*; Normandie, *berlin*, *brelin*, lépas ou patelle [2].

Berdin, H.-Maine, et *bardin;* Bretagne, *berdin* [3].

Berʒin, Anjou, et Yonne, *beʒin*.

Ce sont là des noms provinciaux du « mouton » qui désignent par métaphore :

1° Le pou du mouton ou tique, image corroborée par le synonyme germanique *tick*, tique (à côté de l'allem. *Zicke*, chèvre).

2° La patelle, appelée aussi *morpion* ou *pou de mer* (elle s'attache aux rochers comme le parasite à la laine des moutons) ; de là, *belin*, dans le Calvados (Rolland, t. XII, p. 21), patelle ou lépas, à côté de *berlin*, appellation provinciale déjà indiquée par Rondelet (1554), et de *berdin*, autre synonyme donné par Belon (1555).

Voilà encore des métaphores usées que les étymologistes ont méconnues.

« Il n'est pas douteux, pour nous, prétend M. Thomas (*Mélanges*, p. 29), que les formes actuelles du patois manceau, H.-Maine, *bardin*, et Bas-Maine, *berdine*, pou de mouton, représentent respectivement **berbicinum* et **berbicina*, et ont remplacé d'anciennes formes **berʒin*, **berʒine* ».

Et à propos de *belin*, l'auteur se demande : « L'étymologie de *belin* est-elle la même que celle du manceau *bardin*? »

Certainement, mais ni l'un ni l'autre n'ont rien de commun avec **berbicinu* [4], ces appellations étant inséparables de *bedin* et *belin*, noms provinciaux du mouton (dont *berdin* et *berlin* représentent des formes amplifiées).

Quant au sens de « patelle », M. Thomas va jusqu'à identifier *berdin* et *berlin* avec *bernic* ou *bernin*, nom breton de mollusque : « La finale de *bernic*, nous dit-il (*Mélanges*, p. 32), a été nasalisée

1. Le synonyme anglais moderne *bitts* est apparemment emprunté au français. Voir, sur les formes convergentes, Skeat, v° *bitts*. Les nombreux dérivés français — *bitter*, *bitton*, *bitture* — renvoient à une source indigène.

2. Cf. Thierry (1572) : « *Berdin* ou *berlin*, apud Nortmannos, *espece de poisson à escaille*, lepas ».

3. Cf. Belon, *Histoire des Poissons*, 1555, p. 396 : « Les Grecs ont appelé la Patelle *Lepas*... Ceulx de Dieppe l'appellent *Berdin*, les autres *Œil de Louc* ».

4. Ce type avait déjà été indiqué par Mistral comme point de départ du provençal *barbesin*, pou de mouton.

Digitized by Google

en pays roman. De *bernin*, on a, par dissimilation régulière, *berlin*, et par altération, *berdin* ».

Remarquons que le point de départ même de cette supposition est suspecte. Cette forme *bernin*, inconnue ailleurs, n'est donnée que par Duez, lexicographe de troisième ordre, qui ne précise d'ailleurs pas la région : il s'agit en l'espèce d'une transcription erronée de *berlin* ou d'une nuance locale.

En partant d'une hypothèse sujette à caution, M. Thomas aboutit à une altération, — prémisse et conclusion également illusoires.

La métaphore linguistique transparente, nous l'avons dit, a été seule l'objet de quelques études isolées, dont nous avons relevé les titres. Quant aux métaphores usées, sujet exclusif de nos recherches, elles sont restées jusqu'ici complètement en dehors de l'investigation étymologique [1].

La méconnaissance de ce facteur important d'évolution linguistique a eu pour notre discipline des conséquences fâcheuses. On s'est efforcé de rattacher cette catégorie de mots indigènes au latin — à un latin hypothétique naturellement, — au germanique et parfois au vieux français. Nous avons déjà donné des échantillons de ces tentatives malheureuses en ce qui touche les deux premiers idiomes. Voici un exemple concernant le vieux français :

Le wallon *balʒin* désigne le tremblement des vieillards ou des fiévreux (Grandgagnage). Or, le mouton mâle, le bélier, précisément affecté d'une pareille faiblesse, a, dans ce même patois, le nom de *baʒin*, dont *balʒin* n'est qu'une forme amplifiée (cf. ci-dessus *berʒin* pour *beʒin*). Dans le Bas-Maine, *beliner* signifie trembler convulsivement de la tête (comme les *blins* ou béliers) et, en Poitou, *beliner*, c'est être atteint d'un tremblement particulier qu'amène la vieillesse. A Saint Pol, *baʒiner* a cette double acception : 1° (et *beʒiner*), être affecté d'un tremblement nerveux; 2° sommeiller, étant assis, se dit particulièrement des personnes âgées qui s'endorment dans leur fauteuil et dont la tête oscille ou se penche involontairement (Edmont).

Il est donc hors de doute qu'il s'agit ici d'une image tirée du bélier ou du mouton, appelé *baʒin* dans les Ardennes et *blin* dans le Bessin. Ce sont là des constatations de fait, des réalités étymologiques [2].

1. Nous avons été le premier à en aborder l'étude dans deux monographies parues dans les *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, sous ce titre : *La Création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux domestiques*, Ier fascicule, *Le Chat* (1905) ; IIe fascicule, *Le Chien et le Porc* (1907). Voir, sur leur caractère provisoire, ce que nous en avons dit dans la Préface.

2. Pour mettre une fois de plus en opposition nos procédés d'investigation et ceux de M. Thomas, voici comment il établit l'origine du mot en question (*Mélanges*, p. 28) : « *Balzin* est une altération de l'ancien français *palesin*, paralysie...

Digitized by Google

II. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Un des penseurs les plus profonds du XVIIIe siècle, l'économiste Turgot, avait fait insérer, dans l'*Encyclopédie* de Diderot, un article sur l'*Etymologie* qui a été ensuite recueilli dans ses *Œuvres*[1]. Cette monographie d'une cinquantaine de pages renferme les idées les plus justes, les intuitions les plus géniales sur un sujet dont l'importance était à peine entrevue à son époque. On y découvre, particulièrement en ce qui touche la métaphore linguistique, des vues pénétrantes et lumineuses qui méritent de retenir notre attention.

IDENTITÉ. — Turgot fait ressortir la conception identique des images chez des peuples différents, chez les anciens et chez les modernes: « Il faut étudier, nous dit-il (p. 10), les différents points de vue sous lesquels les hommes ont envisagé les différents objets, les rapports, les analogies entre les idées, qui rendent les figures plus naturelles ou plus justes. *En général, l'exemple du présent est ce qui peut le mieux diriger nos conjectures sur le passé.* Les métaphores que produisent à chaque instant, sous nos yeux, les enfants, les gens grossiers, et même les gens d'esprit, ont dû se présenter à nos pères. Car le besoin donne de l'esprit à tout le monde ».

C'est là une constatation grosse de conséquences et qui vaut la peine d'être illustrée par quelques exemples.

1° La notion de « chaînes » ou « fers », remontant à l'image de petites chattes ou de petites chiennes, par allusion à leurs griffes ou à leurs crocs:

Esp. *gatillo*, petit chat et crampon, lien de fer.

Roum. *cătuși*, menottes, fers[2], diminutif indigène du latin *catta*, chatte.

Ce qui rend cette étymologie tout à fait sûre, c'est que l'anglais *palsy*, emprunté du français, signifie à la fois paralysie et tremblement sénile... ».

Le moindre inconvénient de ce rapprochement est la différence de la consonne initiale. Pour l'expliquer, M. Behrens (*Beiträge*, p. 19) va jusqu'à supposer une influence analogique allemande, comme *barler* pour *parler*.

1. Turgot, *Œuvres*, Paris, 1808, t. III, p. 1 à 84. Un seul romaniste, Auguste Brachet, a jusqu'ici relevé la haute valeur linguistique du travail de Turgot: « Cet article trop peu connu qui établit sur des bases solides la méthode et les principes de la science philologique... On n'est pas médiocrement surpris en voyant qu'aucun des trois instruments de la philologie moderne (*l'histoire*, la *phonétique*, la *comparaison*) n'avait échappé à ce puissant esprit, et qu'il en avait prévu toute l'utilité ». *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française*, Paris, 1868, p. 50 à 53.

2. Cihac et Densusianu (*Histoire de la langue roumaine*, t. I, p. 385) font remonter le vocable roumain au polonais *kotusz*, instrument de torture ; mais le terme polonais accuse lui-même une image analogue, son sens primordial étant « petit chat ».

Digitized by Google

Les anciens, qui n'ont pas connu le chat domestique, substituent l'image du chien à celle du chat :

Lat. *catellæ*, chaînes, et *catuli*, menottes avec lesquelles on liait les poignets des esclaves (avec ce sens dans Lucilius), à côté de *canis*, chaîne ou carcan : « Tu ut quidam hodie *canem* et furcam feras », s'écrie un personnage de la *Casina* de Plaute (acte II, sc. VI).

Gr. σκύλαξ, jeune chien[1] et carcan (« pro catena ferrea », *Thesaurus* d'Henri Estienne).

Une image analogue est celle d' « ancre », que les langues romanes expriment par la notion « chatte » (esp. *gata*, roum. *câtușă*), comme les idiomes germaniques et slaves. Cette métaphore était déjà familière aux anciens Grecs, comme le prouve une glose de Hésyschius : γρύπες · ἄγκυραι, où le griffon se substitue au chat, inconnu à l'antiquité classique.

2° Vase, panier ou broc, appelé *âne*, par une vague ressemblance de ces ustensiles à la conformation extérieure de la bête :

Gr. ὄνος, âne et pot au vin, broc, avec ce sens dans les *Guêpes* d'Aristophane ; on lit dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne : « Ονος est etiam vasis quoddam genus, appellatum fortassim διὰ τὸ διάπλασμα ἔχειν ὄνου μορφήν ».

Prov. *ase*, âne et hotte de bois servant à transporter le vin (en Dauphiné), pendant du français *âne* : « se dit d'une espèce de coffre que les relieurs appellent *porte-paresse*, et dans lequel tombe tout ce qu'ils rognent des livres » (Thomas Corneille).

Fr. *bourriche*, panier sans anses[2] oblong ou ovale, pour transporter du gibier, de la volaille (panier carré pour ramasser les châtaignes, en Limousin), emprunt dialectal[3]. C'est le même mot que *bourrique* (cf. *bourriquet*, panier pour élever des fardeaux). De même, à Namur, *baudet* désigne un grand panier ovale muni d'un couvercle et de deux anses.

3° Casserole à panse sphérique pourvue d'une queue et de pieds, assimilée à une poule couveuse et en prenant le nom :

Fr. *cocotte*, poule et sorte de casserole en fonte. Le sens primordial subsiste dans le Morvan, où *cocotte* désigne « un vase en fonte avec une queue et monté sur trois pieds » (Chambure). Le mot français est d'origine provinciale et ne remonte pas au-delà du

1. Celui-ci, comme son correspondant latin *catulus*, montre l'inanité de l'étymologie traditionnelle qui identifie le mot avec *catenæ*, chaînes. Depuis les grammairiens romains jusqu'au récent *Thesaurus linguæ latinæ*, on a vu à tort dans *catellæ* une contraction de *catenulæ*.

2. Ici, l'âne est conçu comme bête de somme.

3. Ménage donne le mot comme angevin : « *Bourriche*. Nous appellons ainsi en Anjou un panier d'osier rond ou ovale ». On le lit effectivement, tout d'abord, dans Charles de Bourdigné, *Maistre Faifeu*, p. 130 :

> L'un dist : Il est fort sçavant et bien riche
> Ou il n'a pas vaillant une *bourriche*.

A Metz, on dit *boriche*, dans l'expression « tourner en bourrique » (Zéliqzon).

Digitized by Google

XIXe siècle : « Ce mot n'est pas français », nous dit Michel en 1807, dans son *Dictionnaire des locutions vicieuses de la Lorraine.*

Béarn, *garioulet*, petit pot où l'on fait cuire de la viande (de *gario*, poule).

Ital. *biocca*, poule couveuse et coquemar (Oudin).

Gr. κακκάβη, bartavelle (variété de perdrix de grande taille) et marmite à trois pieds.

Même image que les précédentes. Les étymologistes classiques, méconnaissant cette provenance métaphorique, se sont perdus en hypothèses sur l'origine du mot grec. Curtius le rattache au radical du latin *coquere*, cuire; Lewy suppose une origine sémitique, et Boisacq, qui rapporte ces deux opinions, conclut ainsi : « Etymologie inconnue. Probablement, terme étranger emprunté avec l'objet qu'il désigne ».

Des images singulières et obscures, au premier abord, sont ainsi confirmées et éclairées par le rapprochement de faits analogues tirés des idiomes les plus divers.

UNIVERSALITÉ. — Turgot revient ailleurs sur le caractère universel de la conception métaphorique, en citant comme exemple le latin *pupilla* et ses correspondants grec et hébraïque [1].

Cette image de la pupille, encore vivace dans l'esp. *niña de los ojos* (proprement fillette des yeux), se rencontre ainsi chez les peuples les plus distants. Elle s'est imposée d'une manière indépendante aux diverses époques et dans les pays différents. C'est également le cas de certains proverbes, croyances ou mythes, dont l'universalité suppose une même manière de voir naturelle et spontanée.

Telle, pour citer un exemple, l'expression proverbiale *entre chien et loup*, qui symbolise le crépuscule, le moment du jour où l'on peut encore distinguer un chien d'un loup. Cette locution est attestée, dès le XIIIe siècle, dans la *Bataille de sept arts* (v. Littré) :

> En un carrefour fist un feu
> Lez un cerne *entre chien et leu.*

1. « Quant aux *métaphores* produites par la nécessité, cette nécessité même nous procurera un secours pour les vérifier : en effet, plus elle a été réelle et pressante et plus elle s'est fait sentir à tous les hommes, plus elle a marqué toutes les langues de la même empreinte. Le rapprochement des tours semblables, dans plusieurs langues très différentes, devient alors une preuve que cette façon détournée d'envisager l'objet était aussi nécessaire pour pouvoir lui donner un nom qu'elle semble bizarre au premier coup d'œil. Voici un exemple assez singulier, qui justifiera notre règle. Rien ne paraît d'abord plus étonnant que de voir le nom de *pupilla*, petite fille, diminutif de *pupa*, donné à la prunelle de l'œil. Cette étymologie devient indubitable par le rapprochement du gr. κόρη, qui a aussi ces deux sens, et de l'hébreu *bath ayin*, la prunelle, mot pour mot la *fille de l'œil.* A plus forte raison, ce rapprochement est-il utile pour donner un plus grand degré de probabilité aux étymologies fondées sur des métaphores moins éloignées... » (*Etymologie*, p. 47).

Digitized by Google

De même, en ancien provençal, *entre ca et lop* (moderne, *entre chin et loup*).

L'image est si frappante et si naturelle qu'on la retrouve en Orient. En Algérie, on dit *entre chacal et chien*, le chacal étant un loup (doré); l'Arabe désigne le crépuscule comme le moment où « le chemin est visible et l'on peut discerner le chien du loup ». Et antérieurement (IIe siècle de l'ère chrétienne), dans le Talmud : « Quand fait-on la prière *ch'maa* le matin? Rabbi Meïr dit : Lorsqu'on peut distinguer un loup d'avec un chien; Rabbi Adjeba : Quand on peut distinguer un âne domestique d'avec un âne sauvage ».

L'ancienneté de l'image, en français et en provençal, et l'association spontanée de deux canidés (cf. *tel loup tel chien*) plaident pour une origine indépendante, en Europe et en Orient [1].

Hardiesse. — Certaines images sont d'une hardiesse qui explique l'obscurité où sont restées jusqu'ici enveloppées leurs origines. Seule la constatation dans d'autres langues de conceptions identiques a pu y jeter un jour nouveau. Telle est l'expression *gousse d'ail* qui désigne le fruit de la légumineuse (attestée sous cette forme dès le XIIe siècle). Dans le Midi, *gousso* désigne à la fois la gousse et la chienne. Cette association d'idées paraît bizarre au premier abord, mais elle surprend moins lorsqu'on la retrouve exactement dans le roumain *cățel de usturoiu*, gousse d'ail, mot à mot petit chien de l'ail. C'est là une image hardie, mais réelle. Le terme intermédiaire est rejeton, celui-ci comparé au petit d'un animal.

Ces curieuses métaphores peuvent parfois trouver leurs pendants dans la même langue, aux différents âges de son évolution.

Une des plus anciennes images tirée de la notion « chat » est celle de *cateron*, bout de la mamelle, proprement petite chatte, terme qui survit dans le picard *catron*, un des quatre pis d'une vache (cf. *chetron*, minet, dans Palsgrave, avec le poitevin *chet*, pis d'une vache).

Le mot *cateron* apparaît une seule fois dans *Aucassin et Nicolette* [2]. C'est un terme hypocoristique, analogue au synonyme vulgaire de nos jours *minets*, seins menus d'une femme (Bruant).

Atténuation. — Certaines de ces images singulières à première vue tirent leur raison d'être d'un but d'atténuation. En ancien français, *chaeles !* — sous différentes formes dialectales (*caeles ! keles ! kieles ! cheles !* [3]) — est une interjection d'étonnement, synonyme de

1. Voir Schuchardt, dans *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 98, et t. XXIX, p. 622.

2. « Femme ne puet tant amer l'oume, con li hom fait la femme; car li amor de la femme est en son l'œul et en son le *cateron* de sa mamele et en son l'orteil del pié, mais li amor de l'oume est ens el cuer plantee, dont ele ne puet iscir » (XIV, 20).

3. Fœrster dérive *chaeles!* de l'ancien verbe *chaeler*, commander; Suchier, du lat. *quid velles*, et Schulze du lat. *cavilla*, agacerie (v. Körting). Suivant Meyer-

Digitized by Google

« diantre ! » Le mot n'est que le pluriel de *chael*, petit chien, et cet emploi étrange n'est pas resté isolé. Le synonyme *mâtin !* et *sacré mâtin !* exprime l'étonnement ou le dépit, et, dans une mazarinade de 1650, *la dogue !* est une exclamation du même genre, répondant au synonyme moderne : *cré nom d'un chien !* où le mot *chien* sert à éviter l'invocation du nom sacré (Dieu) ou abhorré (démon).

D'ailleurs, l'italien dit, avec le même sens, *cagnola !* à côté de *cagna !* d'où *caisgne !* (au Prologue du Ier livre de Rabelais).

III. — PROCESSUS PSYCHOLOGIQUES

Précisons maintenant les conditions dans lesquelles s'opère le transfert de l'image au mot correspondant.

Transfert. — La métaphore est essentiellement un transfert, c'est-à-dire le transport d'un sens à un autre, à la suite d'une comparaison ou association d'idées. Pour passer d'une acception à une autre, il faut que celui qui s'en sert pour la première fois soit conscient du sens primordial.

Il est certain, pour invoquer quelques exemples déjà cités, que le matelot provençal qui le premier, dans la technologie usuelle, a remplacé *chèvre* par *bigue* et *bitte*, a été parfaitement conscient de leur synonymie. Ces vocables nautiques, passant ensuite au français, ont perdu leur trace métaphorique jusqu'à devenir méconnaissables. Pour en retrouver l'origine, il a fallu envisager les deux moments de leur évolution : leur point de départ zoologique et leur application technique ultérieure.

De même, celui qui a le premier donné à *cocotte* l'acception d'ustensile de cuisine à queue, connaissait sûrement le sens propre du mot, celui de poule[1].

Nombre d'étymologies proposées jusqu'ici vont à l'encontre de cette condition essentielle de la métaphore et doivent par suite être rejetées. En voici quelques exemples :

Cane. — On lit dans Scheler : « *Cane* a signifié d'abord bateau, puis on a transféré le mot à l'oiseau nageur par excellence, la cane. Le mot vient du néerl. *kaan*, barquette ».

C'est là l'étymologie proposée par Diez. Elle soulève de fortes objections :

Lübke, d'après une communication orale de J. Cornu, le mot viendrait du lat. *catella*, comme interpellation amicale à une femme (*Dictionnaire*, v° *catellus*).

1. C'est cette condition psychologique essentielle qui rend illusoire un rapprochement comme celui de l'allem. *Hündin*, chienne, avec l'anc. fr. et dial. *honine*, chenille (Meyer-Lübke, n° 4238). Ce dernier n'a jamais signifié « chienne » et le mot allemand ignore le sens de « chenille ». Ce rapprochement a été successivement proposé par le patoisant picard Jouancoux (t. II, p. 80) et par Ant. Thomas (*Romania*, t. XXVIII, p. 192).

Digitized by Google

1° *Cane* n'a jamais signifié « bateau » (comme le prétendent Diez, Mackel et Körting) : « Je n'ai pu trouver *cane* avec cette acception », déclare expressément Kemna[1].

2° Le passage du sens de bateau à celui d'un oiseau nageur est trop raffiné pour la mentalité des foules (le passage inverse est plutôt possible).

3° Ce nom, étant depuis le XIVe siècle le remplaçant ultérieur de l'ancien mot *ane*, cane (lat. *anas*), ne peut être que d'origine vulgaire.

Et, en effet, la graphie du premier témoignage — 1338, *quenne* — renvoie à un dérivé du provincial (Saintonge, etc.) *couenner* ou *quenner*, pousser des cris aigus, en parlant des animaux domestiques (porc, lièvre, lapin, cane, etc.). L'oiseau a simplement été nommé d'après son cri, transcrit tantôt *couan ! couan !* et tantôt *can ! can !* (*kwan ! kwan !*)

HANNETON. — Diez s'exprime ainsi sur l'origine de ce mot : « Peut-être diminutif de l'allem. *Hahn*, coq, abrégé de *Weidenhahn*, comme l'insecte s'appelle dans les patois... Cette explication, est corroborée par le synonyme anglais *cock-chafer*, c'est-à-dire coq-scarabée ».

Cette étymologie germanique, généralement admise, est insoutenable :

1° Le nom, sous cette forme, remonte au XIIe siècle ; or le moyen-haut-allemand connaît bien un *han*, coq, mais ignore absolument un *han*, hanneton[2].

2° Cette forme diminutive suppose un primitif *hane*, qui n'existe nulle part en français.

3° L'*h* de *hanneton* n'est pas aspirée dans la plupart des patois : *aneton* ou *enneton* (on dit à Mayenne l'*aneton* et le *aneton*) ; « estourdy comme un *anneton* », lit-on dans la *Comédie des Proverbes* de la fin du XVIe siècle, et il est vraisemblable qu'il en était de même dans l'ancienne langue.

Toutes ces difficultés disparaissent si l'on admet, pour *hanneton*, une origine indigène, à savoir : l'anc. fr. *ane* (écrit aussi *anne* et *henne*), cane, diminutif *anneton* et *hanneton*, jeune canard[3]. Le hanneton s'appelle expressément *canneton*, en Anjou et en Champagne, dans l'Yonne (lorrain, *queuneton*), etc. Quant au sens, rappelons qu'il porte le nom de *poule de chêne* en Haute-Bretagne[4] et dans le Morbihan.

1. *Der Begriff « Schiff » im Französischen*, Marbourg, 1901, p. 167.
2. Meyer-Lübke, p. 298 de son *Dictionnaire*, pose directement un mha. *han*, hanneton ; mais ce sens manque aux glossaires du moyen-haut-allemand.
3. Sens encore vivace à Guernesey (Rolland, t. VI, p. 23). Génin (*Récréations*, t. I, p. 136) rattache déjà *hanneton* à l'anc. fr. *ane*, cane, mais sans en justifier la forme (aspirée) et le sens métaphorique.
4. Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 141.

Digitized by Google

D'ailleurs, la nomenclature de cet insecte, une des plus riches de la lexicographie gallo-romane [1], ne renferme aucune trace germanique. Tous ses noms sont indigènes, remontant à divers critères: bruit, bourdonnement, couleur, appellations plaisantes [2], noms propres [3], etc.

TERTIUM COMPARATIONIS. — On appelle ainsi le terme intermédiaire de la métaphore, la comparaison qui permet de rattacher le sens initial du mot à son application ultérieure. Cette assimilation est généralement superficielle, unilatérale, partielle. L'homme du peuple ne possède pas la vision intense et profonde du poète ou de l'artiste. Les comparaisons vulgaires sont plutôt grossières et approximatives. Elles envisagent tantôt la figure globale de l'animal (cf. *chèvre* et *bigue*, au sens nautique; *poule* et *cocotte*, au sens d'ustensile de cuisine), tantôt certaine partie saillante de son corps (cf. ci-dessus *âne*, nom donné à un broc et à un panier, etc.). Mais, dans un cas comme dans l'autre, ces assimilations sont vagues et superficielles.

Deux ou trois exemples suffiront pour faire ressortir cette caractéristique sommaire de la nomenclature vulgaire.

La courtillière ou taupe-grillon a frappé le campagnard par sa conformation bizarre (le thorax emboîte la tête comme une carapace) et par ses effets nuisibles (l'insecte ravage les jardins, en coupant avec ses larges pattes, dentées et tranchantes, les racines sur le passage de ses galeries). De là une double source d'appellatifs provinciaux:

D'une part, l'insecte est assimilé tantôt à un chien (dit en Anjou *chien de terre*) et tantôt à un porcelet (en Provence, *pourcagnoun*) ou à une truie (en Saintonge, *treue*), ces animaux étant en outre fouisseurs comme la courtillière. D'autre part, l'insecte est appelé loup (en Wallonie, *leu de terre*), renard (à Pontarlier, *vorp*) ou renarde (en Savoie, *vorpa*, et en Forez, *vourpa*) [4].

Prenons maintenant la notion « tas de blé ». Le paysan l'affuble du nom des différents animaux domestiques, grands ou petits, du bétail ou de la volaille et même des êtres humains:

1° En wallon, *poutrain*, poulain et gros tas de blé. En Provence, *ase*, désigne l'âne et une petite meule de javelles, un petit tas de gerbes; — *cavalet*, petit cheval et petit tas de gerbes en dos d'âne

1. Voir *Atlas linguistique*, v° *hanneton*, et Rolland, *Faune*, t. III, p. 328 à 340.

2. Le hanneton porte, dans les patois, les sobriquets de *curé* (Pas-de-Calais), de *prêcheux* (Lorraine) et de *bourdon de saint Jacques* (Charente-Inférieure), *pape de saint Jean* (Bagnères de Bigorre, etc.).

3. Tels: *Janneton*, dans le Gard. Cf. Rolland, t. III, p. 29, note: « *Hanneton* est évidemment pour *Jehanneton*; en ancien français, on trouve *Hanne* pour *Jehanne* ».

4. Cf. le forézien *una vourpa*, un fainéant, avec les synonymes vulgaires *cagne* et *loupe*, proprement louve (féminin moderne refait sur le masculin). Suivant Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXVI, p. 396), le *vorp* de Pontarlier refléterait l'élément final du flamand *moldworp*, courtillière (cf. Meyer-Lübke, v° *molwurp*).

Digitized by Google

ou en prisme ; — *vaco*, vache et tas de gerbes, placées horizontalement (Mistral). En Picardie, on appelle *caou* (« matou ») un tas de javelles en forme de cône.

A Metz, *bocotte*, petite chèvre et tas de gerbes, *boquin*, bouquin et petit tas de foin qui n'est pas encore sec, appellations parallèles à *chevrette*, moyette de sarrasin ou blé noir (Morvan et Bournois, *quèbe*, tas de gerbes) et à celle de *bique* [1], Yonne, petite meule dans les champs pour garantir le blé de la pluie (Jossier). En Savoie, *boste*, bouc et javelle de blé noir (Constantin).

2° En Anjou, *oison* est un tas d'avoine, composé de deux ou de plusieurs javelles qu'on laisse sur le sol jusqu'à ce qu'on ait le temps de les lier ; — *piron*, oison et javelle, brassée de blé coupé et jeté par poignées mal alignées (Verrier et Onillon). Cf. le normand de Hague, *binot*, javelles placées debout et liées ensemble (Fleury), proprement oison (sens du mot dans le Berry).

3° En Normandie, *demoiselle*, faisceau de quatre gerbes laissé dans le champ après la moisson : trois de ces gerbes sont debout, la quatrième, couverte dans sa partie supérieure, sert à coiffer les autres, les épis tournés en bas (Moisy) ; — Bessin, *fillette*, tas de gerbes (Joret) ; — Poitou, *beguine*, javelle (Lalanne). En français, *mariole* désigne un fagot de dix pieds de haut, et *margotin*, un petit fagot [2].

Ce sont là des aperçus en gros, plus ou moins fortuits. Les métaphores linguistiques ne sont jamais adéquates aux images des choses, elles restent flottantes et lointaines, parfois indéterminées et indéterminables. Souvent aussi le point de ressemblance, le *tertium comparationis*, nous échappera et ne pouvant saisir l'image qui a produit la métaphore, nous nous contenterons d'indiquer des cas analogues.

Métaphores latentes. — Les cas de disparition totale ou partielle du sens primitif zoologique ou autre est rare, mais n'en existe pas moins.

Le latin vulgaire *surna*, hibou (dans Festus, *surnia*), survit exclusivement dans le méridional *sorn* ou *chorn*, sombre, d'où *sournois*, proprement maussade comme un hibou.

Alors que *bique* est répandu dans toute la France, la variante *bisque* (de même que *biste* en rapport avec *bite*, chèvre) n'est connue

1. Cf. ital. *bicca* ou *bica*, tas de gerbes, terme qu'on fait remonter (v. Meyer-Lübke) à un prétendu langobard *biga* (qui n'est attesté qu'en ancien-haut-allemand), même sens, dérivation phonétiquement et historiquement insoutenable. Voir, à ce sujet, Giulio Bertoni, *L'Elemento germanico nella lingua italiana*, Genève, 1914, p. 88 et 267.

En italien, le mot est probablement d'origine dialectale : cf. sarde *biccu*, bouc, et *bicca*, chèvre (à côté de *becca*, chèvre). Pour l'italien même, Oudin donne *bicchino*, bouquin, ce qui suppose *bicco*, bouc, et *bicca*, chèvre.

2. Voir, pour d'autres exemples, les cartes de l'*Atlas linguistique* : gerbes, meule, tas, etc. Cf. Horning, *Zeitschrift*, t. XXVII (1903), p. 149-150.

Digitized by Google

que par des dérivés et des sens métaphoriques. Etant donnée l'allure impétueuse de la bête, une autre variante *brisque* (par l'intrusion analogique de *brusque*) ne survit également que dans des acceptions figurées.

Le nom de *muse*, avec le sens de « chatte », a à peu près disparu du domaine gallo-roman. Il rappelle le bas-lat. *musio*, le plus ancien nom hypocoristique de la bête, et survit encore dans le composé synonymique catalan *gatamusa*, hypocrite, répondant au *chatamusa*, collin-maillard, des Hautes-Alpes, au français *cligne-musette*, cache-cache, et à son synonyme bourguignon, *cache-muse*.

Sa variante *misse* ne s'est également conservée que dans le synonyme morvandeau *caiche-misseraude*, répondant à l'équivalent poitevin *cache-mistouri*[1].

Certaines formes mouillées des noms hypocoristiques du chat, telles *migne*, *mignaud* (en rapport avec *mine*, *minaud*, chat, chatte) n'ont survécu que comme noms propres (cf. aussi *Mitou*, *Mitouard*, *Mitouflet*, etc.).

IV. — DOMAINE MÉTAPHORIQUE

La métaphore embrassant toutes les manifestations de la pensée, son domaine se confond à peu près avec celui de la langue elle-même. L'objet exclusif de nos recherches est, on le sait, la métaphore linguistique, et, dans celle-ci, nous ne retiendrons que la métaphore usée, telle que nous l'avons définie et telle que nous en avons établi les caractères généraux et les procédés psychologiques.

Même ainsi restreint, le cadre reste assez vaste. Nous allons en parcourir les contours et donner le relevé des faits typiques.

Les images tirées du monde des animaux et des végétaux s'offriront tout d'abord à nos recherches. En passant à l'homme, nous ferons ressortir les appellations métaphoriques qu'on a appliquées à quelques parties de son corps et à certains de ses défauts physiques, aux noms de parenté, d'habillement et de chaussure, ainsi que les termes figurés qu'ont fournis ses exercices et ses jeux. Le domaine technique viendra à son tour nous révéler nombre de mots expressifs et évocateurs : noms d'outils, appellations professionnelles, termes de fortification, etc. Le langage imagé des marins sera l'objet d'une investigation spéciale. La nature inanimée, sous ses aspects multiples, clôra cette revue rapide d'un domaine, dont l'exploration définitive exigerait le travail de plusieurs générations.

1. Certaines formes amplifiées — *balzin* (= *bazin*), *berzin*, (= *bezin*) et *berdin* (= *bedin*), noms hypocoristiques du « mouton » — n'ont gardé que des sens métaphoriques, alors que la forme parallèle *berlin* (= *belin*) possède encore son acception zoologique primordiale.

Digitized by Google

PREMIÈRE SECTION

ANIMAUX DOMESTIQUES

Dans le vaste ensemble de la métaphore linguistique, les animaux domestiques présentent un intérêt particulier[1]. Compagnons associés de l'homme, dans la vie quotidienne, les animaux domestiques furent de bonne heure l'objet de ses observations. Leurs cris, leurs allures, leurs instincts, notés avec sympathie, trouvèrent une expression dans la langue et fournirent des images qui constituent un des plus curieux chapitres de l'histoire de la langue. Nulle part ne se manifeste mieux la fertilité de l'intelligence populaire, la spontanéité de ses créations linguistiques.

Tous ces noms d'animaux ne sont pas également féconds sous le rapport métaphorique. Alors que la chèvre, par exemple, a fourni au vocabulaire nombre d'images curieuses et suggestives, le cheval, qui a joué un si grand rôle dans la vie sociale du Moyen Age, y est à peine représenté. Non seulement le nom proprement dit de la chèvre a été fécondé dans tous les sens, mais encore à côté de cette souche ancienne, et parallèlement à elle, a poussé toute une végétation nouvelle, non moins exubérante, due aux noms hypocoristiques du même animal.

Remarquons d'ailleurs que l'élaboration métaphorique a été assez lente et relativement tardive, tout en convenant que certaines de ces images remontent déjà à l'ancienne langue : *mignon*, nom hypocoristique du chat, est attesté, dans une de ses applications figurées dès le XIIe siècle, à côté de *cateron*, petit chat, pris également dans une acception métaphorique.

1. Eugène Rolland, *Faune populaire de la France.* Noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions, vol. I à VI, Paris 1877 à 1883, et t. VII à XIII, 1906 à 1914 (plusieurs tomes posthumes publiés par Gaidoz). Les tomes IV et V sont consacrés aux mammifères domestiques. Ce recueil est d'une importance à la fois lexicographique et folklorique.

Buffon, *Œuvres*, éd. Flourens, Paris, 1852 et suiv. — A.-E. Brehm, *Les Mammifères, Les Oiseaux*, etc. (édition française).

Fr. Bangert, *Die Tiere im altfranzösischen Epos*, Marbourg, 1885. Voir la bibliographie correspondante qu'a donnée M. Ch.-V. Langlois à la fin de son livre, *La Connaissance de la Nature et du Monde au Moyen Age*, Paris, 1911.

Digitized by Google

On rencontre dans les Chansons de geste les premières images tirées des noms hypocoristiques du chien, tels que *gouz*, *goce*, *gocet*, *goçon*. Cette première germination métaphorique a précédé (à en juger d'après nos textes) l'évolution parallèle tirée du nom proprement dit du chien : *chenille* ne paraissant qu'au XIIIe siècle, *chenet*, au XIVe, *chien* (au sens technique) au XVIe siècle. Fait bizarre : la fauconnerie, en honneur dès le XIIIe siècle, n'a cependant fourni des applications métaphoriques que beaucoup plus tard. La première édition du *Dictionnaire* de Robert Estienne (1539) ne donne encore que le sens propre des termes de volerie, et c'est Nicot (1606) qui en note, un des premiers, les acceptions figurées.

Autre remarque. Le sens métaphorique est souvent antérieur dans les textes à l'acception zoologique primordiale. On en trouvera de nombreux exemples au cours de ces recherches. La raison en est que le mot enfantin ou vulgaire n'a appelé l'attention que de nos jours, alors que son application figurée, déguisant en quelque sorte son humble origine, lui a donné accès en littérature.

Quant aux sources de la métaphore usée, il y a un contraste frappant entre les bêtes confinées dans la vie rustique et les animaux d'un usage plus relevé. C'est ainsi que le bétail a été métaphoriquement d'une fécondité particulière, comme en témoignent sa riche nomenclature hypocoristique et ses diverses applications. Par contre le cheval, qui a joué un rôle capital dans la société féodale, à l'époque de la chevalerie, est resté à peu près stérile à cet égard. De là l'absence du nom de ce noble animal au cours du présent ouvrage, alors qu'il occupe une bonne partie des études citées de Brinkmann et de Bangert. Cette seule constatation suffit pour faire ressortir le caractère foncièrement différent de nos recherches d'avec celles de nos devanciers.

La mentalité des foules, en contact permanent avec les êtres et les choses, diffère essentiellement, sous le rapport de la création métaphorique, de celle du savant. Alors que celui-ci, saturé d'abstractions et de détails livresques, est plus ou moins réfractaire à l'expression pittoresque, les hommes du peuple voient partout des images, autour d'eux dans l'univers. Le langage des marins en est comme imprégné.

A côté de ces termes évocateurs, on rencontre des comparaisons facétieuses, des amusettes populaires. Telle l'appellation vulgaire de *chevrette*[1], appliquée dans plusieurs patois à la crevette, à cause

1. Appellation déjà mentionnée par Belon (1555) et par Rondelet (1558) qui la désigne comme parisienne. Elle se trouve dans Rabelais, qui fait servir des *chevrettes*, comme hors d'œuvre, au banquet des Gastrolatres.
En Saintonge, la crevette grise porte le nom de *bouc*, et celui de *bique* dans l'Ile d'Oléron. Voir Rolland, *Faune*, t. XII, p. 97.

Digitized by Google

des petits sauts qu'elle fait. Rien de plus curieux et de plus instructif que la longue discussion qui s'est engagée, à ce sujet, entre deux érudits romanistes, Herman Suchier et feu Charles Joret[1].

Ce dernier, familiarisé avec les productions de l'âme populaire — il avait publié une monographie sur le patois Bessin et un livre sur la *Flore de la Normandie* — donne de *chevrette*, au sens de « crevette », l'explication la plus simple et la plus naturelle, celle du vulgaire. Le savant allemand, dont l'érudition est purement livresque, n'y voit, au contraire, qu'un faux rapprochement avec *chèvre* ou une interprétation erronée (*Umdeutung*) et repousse obstinément tous les arguments de son adversaire. On aurait pu couper court à cette prétention intransigeante en invoquant des faits similaires dans d'autres familles de langues, par exemple les synonymes allemands *Meergeiss* et *Böckli*, crevette, noms qui excluent toute possibilité d'une autre explication.

Cette répugnance pour la métaphore n'est pas isolée, et nous en donnerons un exemple frappant en étudiant le langage des marins.

Bréal a fait des réflexions judicieuses sur la manière dont procède la logique populaire : « Cette logique repose toute entière sur l'analogie, l'analogie étant la façon de raisonner des enfants et de la foule... Il faut refaire le chemin parcouru, tâcher de reconnaître les tournants, et ne jamais oublier que, *le langage étant l'œuvre du peuple, il faut pour le comprendre, dépouiller le logicien et se faire peuple avec lui*[2] ».

Ajoutons que le point de départ du sens figuré des noms d'animaux domestiques est une ressemblance plus ou moins frappante, une assimilation totale ou partielle au physique de l'animal ou à l'une de ses parties. Nous avons déjà fait remarquer que ces analogies sont le plus souvent superficielles et grossières, la précision des contours étant plutôt le caractère de l'art que celui du langage, qui se borne à rendre approximativement et à sa manière les impressions reçues du monde extérieur.

Suivons maintenant de près les vestiges que la vie physique et morale des animaux domestiques ont laissés dans la langue.

1. *Romania*, t. VIII, p. 441 ; t. IX, p. 301 et 434 ; t. X, p. 238, 302 et 445. — *Zeitschrift*, t. III, p. 611 ; t. IV, p. 383, et t. V, p. 173.
2. Bréal, *Essai de Sémantique*, 5e éd., p. 233.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

CHAT

Les Grecs et les Romains n'ont connu le chat qu'à l'état sauvage : c'est dire qu'ils ont complètement ignoré son caractère intime. Les images que l'animal a ultérieurement fournies appartiennent donc au domaine métaphorique exclusivement roman.

Le premier nom hypocoristique du chat, *musio* ou *musius*, naturellement d'origine enfantine, n'apparaît qu'au VIIIe siècle dans Isidore de Séville. Ces appellations d'amitié se sont multipliées dans toutes les langues romanes et particulièrement en français qui a su en tirer les applications les plus heureuses. Ces images variées sont ainsi devenues fécondes sous le rapport du lexique. Nous les grouperons sous les rubriques suivantes :

GENTILLESSE. — Le chat est l'image même de la propreté, de la grâce insinuante. Il a successivement fourni les noms de :

Mignon, une des plus anciennes inductions métaphoriques, qu'on rencontre dès le XIIe siècle, avec le sens ironique de gueux, de coquin. Dans le *Roman de Tristan* par Béroul, le héros, déguisé en gueux-pélerin, demande aux passants l'aumône :

3646. L'un l'en donne, l'autre le flert
Li cuvert gras, li desfaé
Mignon, herlot l'ont apelé...

C'est une épithète ironique donnée aux mendiants à cause de leur attitude à la fois humble et prévenante pour attirer la commisération. Au XVe siècle, les Coquillards dijonnais s'appelaient les *galans de la Coquille* et, encore de nos jours, en Lorraine, *miston* désigne le mendiant [1], répondant au blaisois *miston*, galant. Nous avons donc, dans le poème du XIIe siècle, une application spéciale de *mignon*, gentil [2].

1. Dans le parler populaire de la Suisse romande, *miston* désigne le vagabond : « Les *mistons* de la Chaux-de-Fonds furent enfermés pendant le tir fédéral ». Voir Wissler, *Das schweitzerische Volksfranzösisch* (dans *Romanische Forschungen*, t. XXVII, 1910, p. 825).

2. Dans le lexique qui accompagne l'édition de *Tristan* par Ed. Muret, on lit

Digitized by Google

Les formes dérivées ultérieures, *mignot* et *mignard*, remontent, comme *mignon* lui-même, à un primitif *migne*, chat (conservé comme nom propre : *Migne* et *Mignot*), parallèle à *mine*, *minon*, *minaud*, *minet*, tous encore vivaces comme noms hypocoristiques de l'animal. L'alternance de la nasale et de sa forme mouillée est propre à cette famille lexicologique [1].

Miste, joli, épithète fréquente dans les monuments littéraires des XVe et XVIe siècles. Le *Mistere du Vieil Testament* l'emploie à propos de Rachel (t. II, p. 198). Terme usuel au XVIe siècle : Jean Le Maire, Marot, Rabelais, Baïf.

Robert Estienne (1539) le donne : « Homme *miste* et propre » ; Henri Estienne se sert de *miste* et *mistement*. Antoine Oudin l'insère dans ses *Curiositez* (1640) : « *Miste*, c'est-à-dire joly, gay, adroit ». C'est là son dernier écho en lexicographie.

Le mot est encore vivace dans certains patois. En Normandie, *mistaud*, jeune garçon bien tourné, répond au *mistoudin* [2], le dandy de la Renaissance. Particulièrement répandu dans le Midi, *miste* (fém. *misto*) y signifie avenant, propre, bien mis ; *misto*, enfant au maillot ; *mistouflet*, poupin ; *mistoudin* et *mistoulin*, grêle, délié, mignon ; *mistoun*, bambin. *Miste* est également un nom enfantin donné au chat (dans le Calvados, *misti*, d'où *mistigri*, proprement chat gris).

Moute, beau, dans le langage populaire de nos jours, n'est, lui aussi, que le nom enfantin de la bête (*moute*, chatte, en Normandie).

C'est ainsi que l'ancien et le moyen français, comme la langue vulgaire moderne, ont également eu recours, pour exprimer la gentillesse, aux noms d'amitié donnés au chat. Tandis que *moute* est confiné dans le vulgaire parisien, *miste* est fréquent dans la poésie de la Renaissance, et *mignon* est resté un des mots les plus gracieux de la langue.

Gravité affectée. — Le chat, en quête de caresses, hausse la tête, fait le *gros dos* (expression passée en proverbe) et se frôle contre la personne qu'il affectionne ; mais quand il est irrité, il hérisse ses poils et se courbe en arc, haussant un dos menaçant. Cette dernière attitude a été retenue par la langue dès le XVe siècle :

Grobis, primitivement *gros bis*, matou, signifie proprement chat qui fait le gros dos (*bis* est à la fois le cri pour chasser le chat et un de ses noms enfantins). Ce nom figure dans la locution prover-

cette note (p. 203) : « *Mignon*. Terme employé comme injure et désignant, à ce qu'il me semble, un genre d'existence peu honorable. Il est impossible de préciser davantage la signification à cause de l'obscurité du contexte ».

1. Le breton *mignon*, ami, est emprunté au français (Henry, *Lexique étymologique*, p. 203).

2. Ce synonyme de « mignon » est donné par Oudin comme un appellatif facétieux de la vermine (1640) : « *Mistoudins*, c'est-à-dire bons drolles. Item, des pouils ».

Digitized by Google

biale fréquente en moyen français : *faire le grobis*, ou *trancher du grobis*, se donner des airs, faire l'important.

Raminagrobis, chat mâle, proprement gros chat qui ronronne (Vosges, *raminer* ; Berry, *rominer*), nom qui figure au xve siècle à la fois isolément avec son sens propre dans une formule calligraphique, et, avec son acception figurée, dans la locution consacrée *faire du raminagrobis*, analogue à la formule précédente.

La Fontaine réserve le nom au chat. Le terme avait en effet conservé encore, au xviie siècle, ce sens primordial, aussi bien dans les provinces qu'à Paris [1]. Ce n'est donc pas, comme le pensait Nicot (1605), « un mot de gaudisserie que le François a forgé à plaisir pour gaudir un qui contrefait le grave et severe », mais un emprunt fait par la langue littéraire aux patois et employé en littérature avec une signification spéciale.

Hypocrisie. — Le fabuliste décrit ce trait caractéristique de la vie morale du chat, cet animal « doux, bénin et gracieux » [2]. La langue en a tiré toute une série synonymique :

Chattemite, terme composé du nom proprement dit de la bête et de son équivalent enfantin. Les deux éléments se rencontrent isolément dans ce passage du *Roman de Renart* (éd. Martin, t. II, p. 332) :

> Por le grant engin et por l'art
> Est le gorpille Richeut dite :
> Si l'une est *chatte*, l'autre est *mite* ;
> Molt a ci bonne compaignie,
> Et l'une et l'autre senefle.

L'acception figurée de *chattemite* [3] remonte au xve siècle [4]. Les patois donnent cette même acception au nom enfantin pris isolément : Picard, *mite*, individu doucereux, flatteur (proprement chatte) et Poitou, *mitou*, hypocrite (proprement matou).

Mitemaue, douceur hypocrite, proprement moue de chatte, qu'on lit dans le *Mystère de Saint-Quentin* (v. 11797).

Mitoufle, hypocrite, proprement matou, et son diminutif *mitouflet*, l'un et l'autre familiers aux Mystères [5].

1. « A Metz et dans toute la Lorraine, nous dit Le Duchat, le nom de *raminagrobis* se donne à tous les chats mâles ». — « A Paris, remarque le *Trévoux* de 1704, on appelle un gros chat un *rominagrobis* ». Voir, en outre, notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 489.

2. La Fontaine, *Fables*, l. VII, f. xvi.

3. Ce composé synonymique trouve son pendant dans l'esp. *mojigato*, chattemite, dont l'origine avait déjà été entrevue par Covarruvias (*Tesoro*, 1611) : « *Mojigato*, el dissimulado vellaco, que es come el mizigato, que diziendole *miz*, se humilla y regala, y despues da uñarada ».

4. Cf. *Mistere du Vieil Testament*, t. IV, p. 346.

5. *Ibidem*, v. 46126, et *Mistere de Saint-Quentin*, v. 6446.

Digitized by Google

Mitouin, même sens que les précédents, usuel chez les écrivains de la Renaissance [1].

Pattepelue, doucereux (comme le chat qui fait patte de velours), terme employé tout d'abord par Rabelais qui l'a emprunté au langage vulgaire.

Démarche silencieuse. — Pline l'Ancien, frappé par l'allure doucereuse que prend le chat (même sauvage) pour surprendre ses victimes, en parle avec admiration : « Feles quidem quo silentio, quam levibus vestigiis obrepunt avibus ! Quam occulte speculatæ in musculos exsiliunt ! » (*Hist. Nat.*, l. X, ch. CCII).

C'est à ce trait de la vie physique du félin que remonte l'expression : *catimini, en catimini*, à la façon du minet qui s'avance à pas de velours. Métaphore ancienne, au sens de « doucereux », qu'on lit déjà dans le *Matheolus* de Jean Le Fevre (éd. Van Hamel, t. II) :

1777. Elles font le *catimini*.
Mais par le verbo Domini !
Elles cueuvrent leur ribauldie
Du mantel de papelardie.

C'est un composé picard de *cati* et *mini*, diminutifs de *cate* et *mine* [2]. Employé dès le XIVe siècle par Froissart, il est fréquent dans la *Satyre Ménippée* (éd. Frank, p. 194) : « Si quelqu'un des plus espagnolisez reçoit quelque pension du Legat *a catimini*, ce n'est pas à dire que les autres s'en sentent ».

Vagabondage. — Le chat domestique diffère essentiellement du chat rôdeur. C'est ce dernier qui a fourni à la langue les vocables :

Maraud, mendiant, vagabond, terme qui apparaît dès le XVe siècle dans un texte vulgaire, les *Repues franches*, attribué à Villon [3]. C'est dans les patois du Centre (Cher, Indre, Creuse) le nom du matou [4], à côté du synonyme *maroufle* (Vienne, *marouf*, matou), d'un emploi contemporain en littérature (Rabelais).

Le dérivé *maraude*, qui a eu la fortune de pénétrer dans la terminologie militaire européenne, accuse la même origine humble et populaire. *Aller en maraude* se dit du matou (appelé *maraud*), qui

1. Remy Belleau, *La Rencontre*, acte III, sc. v.

2. Nos lexicographes, depuis Ménage jusqu'aux auteurs du *Dict. général*, confondent à tort cette expression vulgaire avec le terme médical *catamini* (καταμήνια), menstrues, qu'on lit fréquemment dans Guillaume Bouchet (*Serées*, t. I, p. 95 ; t. II, p. 236, etc.). Oudin, qui ignore la locution populaire, ne donne que ce dernier (1640) : « Le *catamini*. Mot fait à plaisir, c'est-à-dire les fleurs ou mois de la femme. » Cotgrave connaît les deux termes : « *Calimini* (lire *catimini*), secretely, closely, privily, in hugger-mugger » et « *Cataminy*, womens flowers ». Le Duchat (dans Ménage) avait déjà entrevu l'origine vulgaire de notre expression.

3. Celui-ci se sert dans une ballade en jargon de la forme parallèle *mareux* (aujourd'hui nom du chat mâle à Noyon).

4. L'historique du mot exclut toute attache avec le latin : soit à un primitif *mas, marem* (v. *Zeitschrift*, t. XXII, p. 487), soit à un type **malaldus* (v. Körting).

Digitized by Google

rôde la nuit dans les campagnes en guettant les lièvres et les lapins[1]; le terme fut appliqué, par analogie, aux soldats qui pillent en marche[2].

Les dérivés secondaires *marauder* et *maraudeur*, qui datent, comme *maraude*, de la fin du XVIIe siècle, passèrent en allemand pendant la guerre de Trente Ans, et en espagnol (*merodear*), par l'intermédiaire d'une forme vendéenne *mérauder*.

Rôder, vagabonder, au XVe siècle *raudir*, même sens[3], l'une et l'autre formes d'origine dialectale. Dans le Maine, *rauder*, *rouauder*, et *raudir*, *rouaudir*, signifient courir le monde, proprement courir comme le chat en rut, de *rouaud*, *raud*[4], matou en chaleur (Mayenne, Yonne). La forme parallèle lorraine, *raouer*, courir le guilledou, signifie également rôder en miaulant comme le chat (*raou*) en rut.

C'est également à l'état du chat en chaleur que se rattache le verbe *ravauder*, chercher en fouillant, farfouiller (de l'angevin *ravaud*, rut et chat en chaleur). Dans le Pas-de-Calais, *ravauder* signifie, en outre, marauder, gripper; en Anjou (en parlant des chiens en défaut), courir et flairer de tous côtés, pour retrouver la piste du gibier[5]. Ce terme de chasse, passé au français au XVIIe siècle (Mme de Sévigné), n'a rien de commun avec son homonyme antérieur *ravauder*, rapiécer (Palsgrave), encore vivace.

Maussaderie. — Un dernier trait caractéristique du chat est la profonde tristesse qu'il manifeste à la vieillesse. Autant le minet est joyeux et remuant, autant le matou devient languissant et morose. Dans le parler savoyard des terrassiers de la Tarentaise, le chat est appelé *grin*, c'est-à-dire le triste. En Poitou, *chabrun*, sombre, désigne proprement le chat noir; en Anjou, *chamarou*, renfrogné, est le nom même du matou, comme en Berry, *macaud*, personne de mauvaise humeur. L'ancienne langue disait *à rechigne*

1. Pour appeler le mâle, la chatte pousse le cri caressant *rou-rou !* ou *m'rou-m'rou* ! Cf. en Anjou, *marauder*, miauler comme font les matous dans la saison de leurs amours.

2. « On appelle, à la guerre, *maraude* (nous dit Furetière en 1690) la petite guerre qui se fait par des soldats qui se dérobent du camp et qui vont, sans ordre et sans chef, piller le paysan. On punit les soldats qui *vont à la maraude*. »

3. Dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, n° 76, et dans la *Dyablerie* d'Eloy d'Amerval (v. Godefroy) :

Raudissent par monts et par vaulx...

Quant à l'homonyme *rauder*, se moquer, de la même époque (v. Godefroy), il semble se rapporter à *arauder* (anc. fr. *herauder*), qui, dans les patois (Berry, Anjou, etc.), signifie exciter les bœufs en chantant pendant qu'ils labourent.

4. Diez tire *rôder* du lat. *rotare* (qui a donné *rouer*) ; Cohn, du latin *rodere* (qui a donné l'anc. fr. *rore*), et Körting, d'un type *rabidare*, qui serait la base de l'anc. fr. *reder*, délirer (v. Körting). Meyer-Lübke propose, comme intermédiaire, l'esp. *rodar*, rouler.

5. Le moyen fr. *ravault*, bâton de gueux (v. Godefroy), remonte ainsi à la notion de « vagabondage ».

Digitized by Google

chat, en tristesse de cœur, répondant au synonyme allemand *Katzenangst*, grande angoisse.

La physionomie de la bête revêt, à la vieillesse, presque toujours un air maussade, et le proverbe « Qui ne rit point a nature du chat » résume l'impression générale. Cet état de choses a laissé une empreinte dans la langue :

Chagrin, de mauvaise humeur, vocable d'origine vulgaire, dont la signification propre est chat triste [1]. Il remonte au XIVe siècle, lorsque Jean Petit le mentionne dans son *Livre du Champ d'or* :

1197. Et sa noble teste largesce
Degaste *chagrine* parece...

Comme adjectif, le mot figure encore dans Villon et Rabelais ; Brantôme dit, avec ce sens, *chagrigneux* [2], en parlant de Michel de l'Hospital (t. III, p. 311, des *Œuvres*) : « M. le Connestable et M. le Chancelier..., qui estoient non point *chagrigneux* et rebarbaratifs... ». Comme substantif, *chagrin* n'est attesté que depuis Palsgrave (1530).

Vocables divers. — Remontent à la même source les termes :

Gattilier, arbrisseau à fleurs en panicules, nom tiré au XVIIIe siècle (1755) de l'esp. *gattilla*, saule, arbre à chatons, appelé *chatié* en Provence et *gattola* en Haute-Italie.

Magnan, ver à soie, terme méridional (introduit par Rabelais), forme parallèle à l'italien *mignanna*, même sens, répondant au lombard *mignanna*, chatte, à côté de *mignatto* (Abruzzes, *magnate*) [3]. Une forme parallèle, *magnaud* (Cotgrave), est aujourd'hui vivace en Dauphiné. Le ver à soie est appelé *gatt* à Bologne, *gattin* à Milan, et *gatemine* dans la Gironde (d'après l'*Atlas*).

La maladie des vers à soie porte en français le nom de *gattine*, petite chatte, terme également emprunté du Midi.

Mitouflé [4], emmitouflé, forme primitive donnée par Rabelais, qui l'applique aux moines, enveloppés de leurs frocs comme le chat de sa fourrure. Les verbes *emmitoufler* [5] et *emmitonner* (Montaigne), envelopper dans quelque chose de moelleux, encore vivaces et remontant au XVIe siècle, dérivent de *mitoufle* et *miton*, avec le sens propre de chat ou fourrure de chat.

1. On voit généralement, dans *chagrin*, triste, une application métaphorique de *chagrin*, peau (du turc *sagri*), emprunt postérieur de trois siècles.

2. On dit encore, en Anjou, *chagrigner* pour chagriner, et, dans l'Yonne, *chagreigne* pour chagrin. Cette dernière forme se lit dans Montaigne (éd. Courbet, t. IV, p. 177).

3. Ménage dérive *mignatta*, sangsue, du lat. *minium*, parce que la sangsue est rouge (étymologie passée à Diez et à Meyer-Lübke).

4. Tiré de *mitoufle*, chat (cf. *maroufle* de *maraud*), homonyme de *mitoufle*, gant, ce dernier, fusion des synonymes *mitaine* et *moufle*.

5. Cotgrave donne *mitouflé* et *emmitouflé* (« furred like a cat or with cat's skins; hidden in, wrapped or lapped about with furrs, or cat-furred garments »), mais il ignore encore *emmitonner*, ce dernier se rattachant à *miton*, minet, en Wallonie et en Poitou.

Digitized by Google

CHAPITRE II

CHIEN ET PORC

I. — CHIEN

A l'encontre du chat, le chien domestique a été de tout temps connu, mais les langues anciennes et modernes ont accablé cet animal, fidèle et dévoué, d'une véritable réprobation. Ce n'est que de nos jours, sous l'influence d'un large courant de sympathie pour toute la nature vivante, qu'il se manifeste un commencement de réhabilitation linguistique. Mais cette réaction est restée confinée dans le vulgaire parisien, alors que, partout et toujours, le nom du chien est demeuré l'expression de toutes les vilenies.

La langue englobe dans le même type les nombreuses variétés de chien, ayant chacune sa physionomie particulière, ses qualités et ses défauts. Elle supprime systématiquement les nobles côtés de l'animal pour mettre en relief ses mauvais penchants : adulation, fainéantise, gloutonnerie, méchanceté, etc.

Nous ne retiendrons que les traits qui ont laissé des traces dans la langue et qui présentent un certain intérêt étymologique.

Les chiens, particulièrement ceux de chasse, font preuve de ruse et de finesse [1]. En latin, *sagax* (d'où *sagacité*) exprime proprement la délicatesse de l'odorat du chien de chasse à la piste du gibier.

Alan. — Gaston Phébus, dans son livre de *La Chasse* (1387, éd. 1505), distingue cinq espèces de chiens : « *Alant*, levrier, chien courant, chien d'oysel et mastin ». Tout un chapitre, le XVIIe, est intitulé « De l'*alant* et de toute sa nature » [2].

On faisait venir ces chiens d'Espagne [3], de même que les chiens

1. Voir Brehm, *Mammifères*, t. I, p. 321.

2. On y lit : « *Alanz* est une nature et maniere de chiens : et les uns sont que on appelle *alanz gentils* ; les autres sont que on appelle *alanz veautres* ; les autres sont *alanz de boucherie*... Et quand il est bien duit et parfois bon, je tien que c'est le souverain de tous les autres chiens ». *La Chasse de Gaston Phébus*, éd. Joseph Lavallée, Paris, 1854, p. 100.

3. « Quatre levriers et deux *alans* d'Espagne », nous dit Froissart (t. XI, p. 68) ; et Commynes, parlant de la passion de Louis XI pour les chiens, ajoute (éd. Maindrot, t. II, p. 58) : « Des chiens en envoyoit querir partout : en Espagne, des *allans*, de petites levrettes en Bretagne ; levriers, espaigneuls, et les achaptoit chier ; en Valence, de petiz chiens veluz, qu'il faisoit achapter plus chier que les gens ne les vouloient vendre ».

Digitized by Google

blancs, dits *bauds* ou *greffiers*, étaient de race de Barbarie, et les bassets provenaient de Flandres [1].

Au contraire, Nicot (1606), qui écrit *alan* et *allan*, soutient que cette espèce de chien « vient d'une contrée d'Epire, autrement dit Albanie... » [2]. Cette prétendue origine ethnique a passé dans Ménage et Diez, et on la lit encore dans les dictionnaires étymologiques. Elle est le résultat d'un rapprochement fortuit : l'*alan* répondant au *molosse* des anciens, on a transporté à l'un l'origine épirote de l'autre.

En fait, le nom de ce chien est foncièrement français : c'est le participe *allant*, anciennement *alant*, qui aime à marcher, à courir, d'où chien courant (la forme *alan* est induite du pluriel *alans*), en opposition avec chien couchant. Ce terme, commun au français et au provençal [3], a passé, sous sa forme languedocienne, en italien (*alano*, chien d'Angleterre, dogue) et en espagnol (*alan*, un gros chien, un lévrier d'attaque). Son point de départ est le Nord de la France [4], d'où, par l'intermédiaire du provençal, il pénétra en Espagne et en Italie.

La meilleure race de ces dogues venait d'Espagne, mais le nom est indigène et de création populaire.

Voici les applications métaphoriques qu'on en a tirées :

Allant, rusé. Du Fail donne l'épithète de *grand allant*, c'est-à-dire de fin matois, à deux personnages de ses *Propos rustiques*, et, vers la même époque, Robert Estienne remarque dans sa *Grammaire françoise* (p. 83) : « *C'est un grand allant*, c'est-à-dire un trompeur, fin et cault homme ». Il s'agit là tout simplement de l'emploi figuré du nom du chien de chasse, qui apparaît en moyen français sous la double forme : *alan* et *alant* ou *allant*.

Mistral nous donne ces deux vocables :

« *Alan*, chien courant ; goulu, goinfre, hâbleur ;

« *Alant*, bavard, charlatan ; arrogant, orgueilleux, affronteur, flatteur ».

Tous ces sens figurés remontent à la notion primordiale de chien courant, naturellement glouton, criailleur, hardi, flagorneur.

C'est à la gloutonnerie que se rattache spécialement le berrichon *ferbaud*, glouton (dans le Morvan, voleur par gourmandise), proprement nom d'un chien de chasse.

1. René François, *Essay des merveilles de nature*, Rouen, 1622, p. 6 et 21.

2. Du Cange cite ce passage des *Fori Aragonenses* (rubrique « De Venatoribus ») : « Furtum *Alani* vel leporarii... » (éd. 1624). Ces Privilèges remontent à diverses époques, et il importerait de préciser la date du passage cité, qui ne saurait être ancien.

3. Tandis que les témoignages de ce nom, au Nord de la France, abondent dès le XIVe siècle, ils sont très rares pour le Midi.

4. Une conjecture semblable a été émise en passant par Meyer-Lübke, *Wörterbuch*, v° *alanus*.

Digitized by Google

Braque. — La plus importante des variétés canines, sous le rapport étymologique, est l'espèce de chien de chasse appelée *braque* (anciennement aussi *brache* et *brace*), avec le diminutif *braquet* (*brachet*) et *briquet* [1] (*brichet* et *briquet*). C'est une des meilleures races de chiens quêteurs, d'une grande finesse d'odorat et de beaucoup de courage. Les vocables suivants se rattachent à son nom :

Braquer, diriger ou pointer [2] un canon, proprement lâcher les braques, à côté de *briquer*, même sens technique, l'une et l'autre formes attestées dans Rabelais. Celui-ci, en parlant du tonneau de Diogène, mentionne toute une série de verbes techniques du ressort de l'artilleur (l. III, Prologue de l'Auteur).

L'acception primordiale cynégétique [3] de ce terme survit encore dans le dialectal *briquer*, dénicher (carte 389 de *l'Atlas*), répondant au langued. *bracà*, quêter, chercher, et à l ital. *braccare*, quêter. Quant à la forme parallèle *brater*, donnée par Cotgrave (« *braquer* ou *brater* un charriot »), encore vivace dans les patois du Centre, on peut y voir une prononciation vulgaire locale.

Braques, pinces de l'écrevisse (Furetière), comparées aux dents du braque [4]. Dans le patois piémontais, *braquet*, petit braque, désigne expressément la pince du menuisier.

Braquet, sabre court et légèrement recourbé (terme vulgaire attesté dans le premier quart du XVIIIe siècle), à côté de *briquet* [5], même sens technique (au début du XIXe siècle), l'une et l'autre appellations de cette arme blanche faisant allusion à la jambe torse du braque ou braquet : dans le Bas-Maine, *braque* a le sens de cagneux (Dottin), répondant ailleurs à *briquet*, bancal (carte 1453 de *l'Atlas*). Ce sont là des métaphores parallèles au synonyme vulgaire *bancal*, sabre recourbé de la cavalerie.

Brichet, de couleur rousse, en parlant des bœufs [6], aujourd'hui, dans le Gers, *braquet*, rayé de blanc (Rolland, t. V, p. 24), sembla-

1. Forme remontant au XVe siècle, variante provinciale de *braquet* par la forme intermédiaire *braiquet*, *brequet* (anc. fr. *brechet*). La forme *briquet* se lit dans une ballade d'Eustache Deschamps (t. IV, p. 66).

Cotgrave rend *briquet* par « levraut », au lieu de « petit braque », erreur qui provient de cette phrase de du Fail (t. I, p. 264) : « Mastin, levrier ne *briquet* ».

2. Les braques s'appellent *pointers* en anglais.

3. La double forme, *braquer* et *briquer* (les deux déjà dans Rabelais) rend illusoire la dérivation de l'ital. *braccare* (« mettre des braies et charger un canon par la culasse »), proposée récemment par Paul Barbier fils (*Revue de dialectologie romane*, t. IV, p. 71). Oudin, dans ses *Recherches* (1642), distingue en italien *bracare*, monter un canon d'arquebuse, etc., et *braccare*, braquer, ce dernier probablement emprunté au français.

4. Le *Dict. général* fait remonter ce terme vulgaire moderne (il n'est attesté qu'à la fin du XVIIe siècle) au lat. *brachia* (qui a donné *brasse*).

5. Le Père Desgranges, dans son *Dictionnaire du petit peuple* (1821), remarque : « *Briquet*, petit sabre. C'est un mot de soldat ».

6. Dans le LXIXe des *Joyeux Devis* de Des Périers, *Brichet* est le nom d'un bœuf, d'après sa robe, nom encore usuel dans les patois de l'Ouest.

Digitized by Google

ble aux braques qui sont généralement blancs ou tachetés d'un brun rougeâtre.

Bricon a, dans l'ancienne langue (déjà dans la *Chanson de Roland*), le double sens de « fou, écervelé » (aussi *bricart*, dans Gautier de Coincy) et de « coquin, fripon », acceptions parallèles à *braque*, fou comme le braque (dont l'étourderie [1] est proverbiale), et à *bracon*, cas-régime de *braque*, d'où *braconner*, chasser avec des braques, mais aussi chasser sur les terres d'autrui ou en temps prohibé. L'italien *briccone*, coquin, est un emprunt fait à l'ancien français. Le *Donat proensal* du XIIIe siècle donne : « *bric*, malus ».

Briquet, fusil à tirer du feu (XVIIIe siècle), image analogue à celle du *chien de fusil*, métaphore qui ne remonte pas au-delà du XVIe siècle.

Gosse. — Le plus ancien nom hypocoristique du chien, *goce* ou *gosse*, a fourni, entre autres notions secondaires, celle de « nain », semblable à l'épagneul ou au terrier nains :

Goz ou *goce* (« petit chien »), qu'on rencontre avec ce sens métaphorique tantôt employé absolument :

> Li chevalier va devant toz,
> Lez lui sa pucelle et son *goz*.
> (*Erec*, éd. Fœrster, v. 793)

et tantôt comme épithète, au sens de « trapu » ou « ramassé » :

> Une grant piece de lardé
> I rostissoit li nains *goces*...
> (*Durmart le Gallois*, éd. Stengel, v. 2144)

Dans le portrait du nain, qui joue un rôle dans cette dernière chanson de geste, on peut reconnaître certaines allures caractéristiques du chien (v. 4468) : tête énorme, nez camus et démarche boiteuse sont des traits particuliers à certaines espèces canines.

Ce sens est d'ailleurs confirmé par le dérivé encore vivace *goussaut*, qui se dit aujourd'hui du cheval [2] court de reins, mais qu'on a donné aussi aux hommes : « Le maréchal Chateaurenaud estoit un petit homme *goussaut* », nous dit Saint-Simon dans ses *Mémoires* (t. III, p. 377).

De même, *brachicourt* (Furetière) ou *brassicourt*, qui se dit du cheval dont le genou forme une courbe, signifie proprement courtaud comme le braque (appelé anciennement *brache* et *brace*). En provençal, *braquet* signifie courtaud, petit homme, et *briquet*, mauvais petit cheval.

Vocables isolés. — Remontent à la notion « chien » les termes :

1. Cf. en italien, *aver sciolto i bracchi*, avoir lâché les braques, c'est-à-dire rêver, radoter, dire des folies, parce que les chiens courent çà et là (Oudin).

2. Appliqué au XVIIe siècle aux faucons. Cf. René François, *Essay*, p. 51 : « Les [faulcons] exclames sont plus beaux voleurs que les *goussauts*, c'est-à-dire courts et bas assis ».

Digitized by Google

Beauvotte, charançon (1791), en moyen français *bawatte* (1473), mot d'origine dialectale : Metz, *bawatte* (Ménage) et lorrain *beauvotte*, même sens, du messin *bawate*, roquet (proprement aboyeur). La tête de l'insecte a été assimilée à celle d'un petit chien [1], le charançon étant expressément appelé *chienneton* dans le patois de l'Yonne.

Cagnotte désigne en français une espèce de tire-lire en osier qui renferme le bénéfice du jeu. Le sens primordial est encore vivace dans le Lot-et-Garonne, où *cagnotte* est un petit cuvier pour la vendange. Le mot signifie proprement petite chienne [2] (prov. *cagnoto*), nom appliqué primitivement à un vase pourvu de pieds et d'anses, image grossière de la bête. C'est ainsi que *cagnard*, gros chien, signifie en Normandie réchaud, en français, fourneau à quatre pieds.

II. — PORC

Animal aux penchants grossiers, le cochon joue un rôle important dans la vie du paysan et du pauvre, pour lesquels il constitue une véritable fortune : de là le nom vulgaire d'*aver* « avoir », ou d'*animal*, à Guernesey, c'est-à-dire de bête par excellence. Les notions fournies par le porc se rattachent à son goût immonde, à sa luxure, à sa gloutonnerie.

Voracité. — Le cochon dévore indistinctement tout ce qui se présente, et même sa progéniture au moment où elle vient de naître. De là le terme :

Gourrer, dévorer ou manger salement, proprement manger comme un pourceau, sens conservé dans les patois de Normandie, du Bas-Maine, etc., pendant du berrichon *treuiller*, boire avidement, proprement se gorger comme une truie. Par une association d'idées sur laquelle nous reviendrons, ce verbe, d'origine provinciale, a fini par signifier métaphoriquement « tromper » et « voler », et il pénétra de bonne heure, avec cette acception spéciale, dans le jargon du xve-xvie siècle. On le lit dans une ballade argotique attribuée à Villon et dans les *Serées* de Bouchet [3].

Le bas-latin connaît le pendant *gorrinare*, voler (1395), et *gorrinus*, escroc (encore vivace dans le lyonnais *gorrin*), l'un et l'autre simples transcriptions des termes languedociens : *gourrin*, goret et vagabond, *gourriná*, fainéanter, paresser.

1. Suivant le *Dictionnaire général*, ce terme provincial qui ne remonte pas au-delà du xve siècle, viendrait, par l'intermédiaire d'un primitif **beauve*, du lat. *bellua*, bête féroce.

2. Dans le Doubs, *cagnotte* désigne la bardane, appelée *cap de cagnot*, dans la Haute-Garonne (Rolland, *Flore*, t. VII, p. 133).

3. Cf. *Serées*, t. III, p. 199 : « Pour m'engarder d'estre affiné [qu'ils appellent *gourré*] des matois qui mattent, je voudrois bien entendre leur jargon et sçavoir leur langue ».

Digitized by Google

Le sens de *gourer*, voler, s'est atténué en français, où il signifie falsifier une drogue, d'où *goure*, drogue falsifiée [1].

Luxure. — Le cochon a toujours été l'image de la débauche, de la crapule. De là, les noms suivants, de provenance méridionale, remontant à la notion de « truie » :

Gandille, Lyon, coureuse, dévergondée, répondant au synonyme savoyard *gandine* (de *ganda*, truie), Suisse, *ganda*, coureuse (à côté de *wanda*, truie). Le provençal *gando*, vagabondage, paresse, remonte à la même source.

De même qu'on a induit de *gouine* un masculin *gouin*, de même on a tiré de *gandine* un masculin *gandin*, jeune galant [2], mot d'origine provinciale qu'on lit tout d'abord dans les *Parisiens de la décadence* (1854) de Théodore Barrière [3].

Gouine, prostituée, emprunt moderne, répondant au rouergat *goino*, truie. Le français en a tiré le masculin *gouin*, nom appliqué au matelot débauché. L'ancien grec κάπραινα signifie à la fois truie et débauchée.

Transferts. — Notons les deux exemples suivants :

Cosson, charançon (1549), mot d'origine provinciale, poitevin ou saintongeais [4], à côté de *cusson*, variante [5] de même origine (cf. Bas-Maine, *cusser*, *queusser*, grogner, du petit cochon). Quant à l'image, rappelons le prov. *mourre de porc*, museau de porc, qui désigne le charançon du pin. Le hamster est aussi appelé *cochon des blés*.

Garrot, ancien synonyme de *ragot* (Rolland, t. I, p. 75), désigne depuis le xve siècle le bâton noueux, court et gros, assimilé à un groin de porc (cf. Du Cange, sous l'année 1407 : « un baston nommé *groignet* », c'est-à-dire petit groin). Dans l'Aube (Clairvaux), on dit *ragot* pour *garrot*, gourdin, ce que l'on appelle en Poitou *troie* (« truie ») et *trouillon*, trique (« petite truie »).

1. Littré et Scheler tirent *goure* de l'arabe *ghar*, tromper.

2. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 135) rapproche les termes de cette famille, particuliers au franco-provençal, de l'arabe *gandour*, élégant, fat, coquet, terme spécialement mauresque (Dozy). C'est là une coïncidence purement fortuite : alors que le terme oriental (qui a passé en catalan et en hispano-portugais) semble isolé et spécifique (cf. Dozy), les termes méridionaux cités, qui constituent toute une famille, remontent à coup sûr à la notion de « débauche » ou de « truie » (*ganda* ou *wanda*).

3. La dérivation courante « habitué du boulevard de Gand » (ancien nom du boulevard des Italiens à Paris) n'a qu'une valeur anecdotique. Quant à *gandin*, tromperie, du vulgaire moderne parisien (v. *Langage parisien*, p. 358), c'est un dérivé de l'anc. fr. *gandir*, s'échapper, s'enfuir (*gandie*, échappatoire).

4. Cf. Palissy, *Œuvres*, t. I, p. 40 : « ... quelques *cossons* ou vermines... ».

5. Ces formes diverses et leur apparition moderne excluent la dérivation habituelle du lat. *cossus*, cosse, ver de bois. Gröber (*Archiv für lat. Lexicographie*, t. I, p. 553) reconstruit (comme Ménage), d'après le français, un type **cossonem* (« un primitif n'étant pas prouvé en français »). La variante dialectale, saintongeaise (*cusson*) et gasconne (*cussoun*), s'y oppose nettement.

Digitized by Google

CHAPITRE III

BÉTAIL

On sait l'importance prépondérante du bétail dans la vie sociale. « Autrefois, nous dit Buffon, le bœuf faisait toute la richesse des hommes, et aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des Etats, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance du bétail ».

Le bétail constitue l'avoir ou la richesse des cultivateurs et la langue confirme cette appréciation. En ancien français [1], *aveir* signifie bétail, appelé en Provence *cabau*, c'est-à-dire capital, appellation répondant au synonyme grec κτήνη, bétail, qui est ainsi envisagé comme une acquisition, comme une fortune [2].

I. — CHÈVRE

Les noms hypocoristiques de la chèvre ont été particulièrement féconds sous le rapport étymologique. Sa nature physique et les traits de son caractère ont également alimenté le vocabulaire. Ces vestiges linguistiques témoignent d'une observation minutieuse, d'une grande intimité entre l'homme et la bête.

Nous allons relever tout d'abord certaines particularités frappantes tirées du physique de la chèvre pour envisager ensuite son naturel bizarre.

Voix hésitante. — Le défaut de parler d'une voix tremblotante qui rappelle le bêlement de la chèvre (*chevroter*, comme on dit encore), est représenté par ces termes tirés de ses noms hypocoristiques:

Bègue, déverbal du moyen-français *beguer*, bégayer (Froissart), *besguer* (Palsgrave) [3], encore vivace dans certains patois (normand,

1. Le synonyme anc. fr. *atoivre* désigne à la fois le bétail, l'avoir et le butin.

2. Une des plus anciennes métaphores bovines est *écorner*, dégarnir un bœuf ou une chèvre de ses cornes (XIIe siècle), d'où dépouiller, faire affront à quelqu'un.

3. *Esclarcissement*, éd. Génin, p. 732: « C'est ung passe-temps que de l'ouïr *besguer*, quand il est courroucé ». Le *Catholicon* de Lille du XVe siècle donne (éd. Scheler): « **Blesus**, *besgue* ».

Digitized by Google

angevin, poitevin, etc.), proprement bêler comme la chèvre [1] (appelé *bègue* dans l'Ouest). Le dérivé *bègue*, attesté depuis le XVe siècle, est un apport dialectal, parallèle au gascon *mec*, bègue (Landes, *meque*, prov. *meco*, chèvre).

Bégayer, écrit antérieurement *besgoyer* (1416), dérivé verbal répondant aux synonymes provinciaux : *becqueter* (dans Rabelais), aujourd'hui en wallon *bequeter* (cf. l'angevin *bequette*, chevrette) ; *bégasser*, en Anjou et en Poitou (à côté de *macasser*, Landes, *mequeiller*) ; Indre-et-Loire, *bequeler* (suivant l'*Atlas*), proprement, en Vendômois, bêler, en parlant du chevreau. Dans le Bas-Maine, *biquetonner*, bégayer, d'où *biqueton*, biquet et bègue [2].

Regard oblique. — La vision particulière des chèvres et des boucs a été retenue par la langue. On dit d'un homme à vue courte : « Il est comme les boucs, il ne voit plus loin que son nez ». Dans le Bas-Maine, *bicaille* et *bicard* désigne l'homme qui n'a pas les yeux de même grandeur ou de même couleur ou bien le louche, et en Poitou, *chebressailler* (de *chebra*, chevreau) signifie fermer l'œil à demi, cligner des yeux [3].

Ce défaut de la vision est représenté par les termes :

Bicle, forme angevine (donnée par Ménage) [4], déverbal de *biqueler* (transcrit *bicler*), encore vivace dans divers patois du Centre et de l'Ouest, avec le sens de cligner de l'œil, pour regarder à la dérobée, regarder attentivement en fermant à demi les yeux, proprement loucher à la manière des chèvres ou des boucs (*more hircorum*, comme disaient les Romains).

Bigle, déverbal de *bigueler* (écrit *bigler*), pendant parisien du précédent, donné par Robert Estienne (1539), mais encore inconnu à Palsgrave (1530). Aujourd'hui, en Saintonge, *bigler* signifie fermer un œil pour viser (ailleurs : cligner).

Biscle, forme employée par Rabelais qui donne cette épithète au sourd-muet Nazdecabre (« au regard *biscle* », l. III, ch. xx), de provenance méridionale [5]. Cette expression est encore vivace dans la Gironde et dans l'Anjou : *bisclayer*, loucher des deux yeux, fréquentatif de *bisqueler* (cf. *biqueler*), de *bisque*, chèvre, variante de *bique*, dans l'Ouest.

1. Storm voit, dans *bègue* un type **balbecus*, formé sur *balbus* (« type bien étrange », Körting) et Horning, un autre type **bissicare*, modelé lui-même sur une forme inexistante **bissus*, parallèle au gr. δισσός, double (« très peu vraisemblable », Körting).

2. Ce rapport sémantique entre « bêler » et « bégayer » est corroboré par le russe *blekotati*, bégayer (en vieux-slave, bêler), polon. *belkot*, bègue.

3. De même, en allemand, *Bocksauge* désigne une personne qui a un œil plus petit que l'autre.

4. Cf. *Observations* (1672) : « Nous disons *bicle* en Anjou... les Parisiens disent *bigle* ».

5. Lanoue, dans son *Dictionnaire des rimes* (1596), en donne cette définition : « *Bicle* ou *biscle*, qui a les yeux esraillez et ne regarde que de travers ».

Digitized by Google

Toutes ces variantes provinciales remontent en littérature au XVIe siècle et représentent autant d'emprunts dialectaux [1]. Les patois possèdent, en outre, comme pendants : dans le Bas-Maine, *bicoter*, clignoter (à la manière des bicots), à côté de *beliner*, cligner des yeux (à la manière des béliers) [2], et en Poitou, *bureiller*, c'est regarder fixement (de *buréa*, mouton), etc.

ALLURE BONDISSANTE. — La chèvre court par sauts et par bonds, et son petit, le *cabri*, est à peine âgé de quelques semaines qu'il prend plaisir à faire des cabrioles et des gambades à se rompre le cou. De là les dérivés provinciaux :

Biscà, courir précipitamment, s'évader (et *bisco*, course rapide comme celle de la chèvre), terme franco-provençal, parallèle au wallon ardennais *abisquer*, accourir précipitamment, et répondant au picard (Pas-de-Calais) *biquer*, saillir au-dessus de la surface d'un chemin.

Biscoter, en Poitou, sautiller, courir çà et là (Lévrier), à la manière des chevreaux, verbe fréquent dans Rabelais [3] avec un sens libre, encore vivace dans le normand de la vallée d'Yères.

La chèvre est gaie, capricieuse, curieuse, querelleuse, encline à jouer (Brehm, t. I, p. 60). Le manceau *bicane* signifie chevrette et querelle ; le suisse *biaina*, chevrette et lubie, la boutade étant envisagée comme une saillie, semblable à l'italien *capriccio* (d'où *caprice*), proprement bond de chevreau, qui saute, s'approche, s'éloigne sans aucune cause apparente.

JAMBES TORSES. — Les jambes de derrière de la chèvre sont légèrement torses, particularité relevée par les patois : en Anjou, *jambe de bique* signifie saut à cloche-pied. De là les termes provinciaux :

Bigue, boiteux, terme poitevin qu'on lit déjà dans les *Serées* de Bouchet [4], à côté de *bicaner*, boiter, Yonne (Berry, *bicane*, de travers) et du saintongeais *biguenocher*, aller de travers.

Bigot, Lyon, boiteux (« chevreau ») : en Poitou, c'est le sobriquet que les habitants de la Gâtine donnent à ceux de la plaine.

Bisque, de travers, dans plusieurs patois (provençal, wallon, an-

1. M. Wartburg, qui a consacré un travail spécial à la nomenclature romane des défauts visuels (*Revue de dialectologie romane*, t. III et IV, 1911-1912), tout en étant frappé par l'apparition tardive de cette famille de mots, se rallie néanmoins à l'unique étymologie proposée jusqu'ici : celle de Diez, qui dérive le fr. *bigle* et l'esp. *bizco* (ce dernier probablement tiré du français, il manque encore au *Trésor* d'Oudin) du latin *bis-oculus*, étymologie déjà proposée par Cazeneuve (dans Ménage). Quant à l'esp. *bizquear*, loucher, on a proposé un type **bisicare* (de *bis*, deux fois), que Meyer-Lübke considère comme « douteux ».

2. Cf. l'ancienne locution *de belin*, de travers, parallèle à *de belif* (*bellif*, *beslif*), cette dernière pourvue d'un suffixe obscur.

3. Celui-ci emploie, avec le même sens libre, les variantes *bistocquer* et *brisgouter*, c'est-à-dire *briscoter*, d'un primitif *brisque*, chèvre. Cf. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 298, et ci-dessus, p. 51.

4. Ed. Roybet, t. III, p. 181 : « Si est ce, va dire le mary de la *bigue* à celuy qui disoit mal des boiteux, que les Anciens n'ont pas tant desprisé les boiteux ».

Digitized by Google

gevin, etc.): *bisque-en-coin*, et *biste-en-coin*, de travers, de biais.

Tempérament frileux. — La chèvre est sujette à des frissons qui affectent tout son corps ou, plus souvent, les extrémités de ses membres. En Champagne, *chevrotter*, signifie grelotter, et en Poitou, *chabirotter*, c'est avoir froid (surtout aux extrémités). De même à Clairvaux (Aube), *bigot*, c'est-à-dire chevreau, signifie engourdi par le froid (en parlant des doigts) et à Pléchatel (Bretagne), *biques* désigne expressément la fièvre, le frisson [1].

Colère subite. — L'emportement brusque est un des caractères frappants de la chèvre, comme l'humeur maussade et impétueuse est naturelle au bouc. De là cette série sémantique :

Bigoter, se dépiter, terme vulgaire qu'on lit dans une mazarinade parisienne de 1659, et antérieurement dans les *Curiositez* d'Oudin (1640) : « *Faire bigotter*, c'est-à-dire mettre en colère ». Le sens propre du mot est se dépiter comme les *bigots* ou chevreaux [2]. C'était donc, au XVIIe siècle, un parisianisme venu du Midi (*bigotá*, endêver, en Dauphiné) et propagé dans les provinces du Nord [3].

Bisquer, synonyme du précédent, se rencontre fréquemment dans la littérature poissarde du XVIIIe siècle, emprunté du provençal *biscá*, endêver (aussi *prene la bisco*, prendre la chèvre). Du Midi, ce verbe a pénétré à la fois dans le Nord de l'Italie (Piémont) et en espagnol (*bisquear*) [4]. Cf. Metz, *cabri*, homme fantasque, écervelé.

Son pendant français est *chevreter*, se dépiter (dans Rabelais), répondant à l'expression synonyme *prendre la chèvre* (fréquente dans Montaigne et Molière), c'est-à-dire s'emporter comme les chèvres qui sautent et trépignent quand on les fâche.

Biscarié, Bas-Maine, capricieux (en parlant d'un animal) et variable (en parlant du temps), répondant au prov. *biscaire*, qui se dépite, qui s'emporte. Dans la Vendée, *biscarié* signifie maladif, infirme (Lalanne), sens que donne également la *Briefve Declaration* (1552) de Rabelais : « *Dyscrasié*, mal temperé, de mauvaise complexion, communement on dit *biscarié* en languaige corrompu ».

Bouquer, murmurer, bouder, dans plusieurs patois (Anjou, Poitou, Bas-Maine, Metz, etc.), répondant au synonyme messin *faire les bocs* (boucs). En Anjou, *être en bouc*, c'est être de mauvaise humeur, et *boucaud* y signifie à la fois jeune bouc et humeur maussade. Dans l'Yonne, *moutonner* a le sens de « bouder » et, en alle-

1. Ajoutons-y les vocables provinciaux déjà relevés qui désignent le tremblement dont sont affectés certains vieillards. Cf. ci-dessus, p. 42, *balzin* et ses synonymes.

2. L'ital. *sbigottire*, faire peur, effrayer, se rapporte ailleurs : Côme, *sbagotti*, Sic. *abbagutirisi* et *abbautirisi*, signifie proprement se cacher en criant *bau*, comme font les petits enfants en jouant.

3. On le lit vers 1625 dans la *Muse Normande* du rouennais David Ferrand (éd. Héron, t. I, p. 43) : « Mais c'est pour faire *bigoter* ».

4. Littré et le *Dict. général* font remonter le moderne *bisquer* au scandinave *besk*, aigre, sans indiquer les intermédiaires.

Digitized by Google

mand, *bocken*, c'est faire la moue, bouder, c'est-à-dire faire le bouc.

Engailler, *s'engailler*, s'irriter, verbe saintongeais dont se sert d'Aubigné, en parlant de ses désirs (t. III, p. 306), proprement se cabrer (de *gaille*, chèvre, en Saintonge et ailleurs).

Apparence stupide. — L'attitude de la chèvre (et du bétail en général) est empreinte de niaiserie et d'étonnement. Ces détails ont été retenus par les parlers vulgaires. D'une part, le prov. *mec*, étonné, ébahi (proprement chèvre), à côté du fr. pop. *baba* (Sav. *bébé*, Berr. *bibi*) dans l'expression « rester *baba* », proprement rester interdit comme une chèvre ou un mouton [1]; et d'autre part, dans la vieille langue, *tenir pour chievre*, c'était tenir pour sot. Dans la XIIe branche du *Roman de Renart*:

710. Que feroie tu de mes livres?
Je n'i ses tu ne qu'une *chevre*.

Et dans une ballade d'Eustache Deschamps sur le thème « Il faut savoir dissimuler », on lit ces vers (t. V, p. 38) :

Et pour ce vueil porter la mule [2]
Si qu'om ne me *tiengne pour chievre*,
Chascun est mocqué qui recule:
Je vos dis que là gist le lievre.

Ce sens métaphorique est commun à la chèvre et à la biche (v. Godefroy). De là :

Begaud, proprement chevreau, mot du xv-xvie siècle, avec le sens de sot, stupide [3], terme encore vivace dans le Berry et ailleurs (dans le Morvan, « bègue »), à côté du berrichon *biquot*, enfant naïf.

Son équivalent méridional est *mec*, hébété, niais, féminin *meco*, proprement chèvre. L'espagnol *mego* (port. *meigo*), doux, remonte à la même image [4].

Bigot, jusqu'au xve siècle avec un sens défavorable analogue à *chèvre* (« sot »), épithète fréquente dans l'ancienne langue. Le cartulaire de Redon de 1096 mentionne déjà ce sobriquet (« Rinvellono cognominato *Bigot* ») [5], et dans une chanson de geste du

1. Cet air stupide est commun au bétail en général; de là: anc. fr. *belin*, sot (« bélier »), May. *belaud* et *berlaud*, Anjou *berraud* (« bélier »), à côté du Berr. *berdin* (Anjou, *berzin*) et *bazin* (en wallon, bélier), tous signifiant « niais ».

2. C'est-à-dire faire des bénéfices indus.

3. « Pour essayer s'ils estoient point du tout niais et *begaux* », lit-on dans l'*Apologie pour Hérodote*, t. II, p. 140.

4. Suivant Hennicke (Mistral, *Mirèio*, éd. Koschwitz), le prov. *meco* reflèterait le lat. *mi[ti]gatum*, doux, alors que l'esp. *mego*, d'après Diez, serait le type **mitificus* (et **magius*, suivant d'autres; v. Körting; ou **magicus*, suivant Meyer-Lübke). Le fait que les dictionnaires hispano-portugais ne donnent pas *mego*, chevreau, ne tire pas à conséquence. Les noms hypocoristiques manquent généralement aux recueils lexicographiques et ils n'ont été réellement signalés que de nos jours par des publications du genre de l'*Atlas linguistique de la France*.

5. Cité par Delboulle, dans *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 291.

Digitized by Google

XIIe siècle, *Girard de Roussillon*, les *Bigots* désignent un peuple du Midi de la France. Vers la même époque, *bigot* se rencontre comme épithète injurieuse dans la troisième partie du *Roman de Roux* :

4780. Mult ont Franceis Normanz laidiz
E de meffaiz et de mesdiz,
Sovent lor dient reproviers
E claiment *bigoz* e draschiers[1].

C'est au XVe siècle qu'apparaît l'acception dérivée de « faux dévot », dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (n° XXXIX) et dans les *Poésies* de Charles d'Orléans. C'est là une induction tirée du sens de « sot », évolution sémantique fréquente.

Dès le XVe siècle, *bigot*, avec ce nouveau sens, passa dans le Nord de l'Italie, où il subit diverses vicissitudes sous l'action des interprétations populaires : *bighiotto*, *bizzocco* (*bizzochero*), *pinzocchero*[2], etc. En Espagne, par contre, *bigot* « moustache »[3], rappelle le sens originaire du mot, celui de « chevreau »[4], par allusion aux poils frisés du biquet : en Anjou, *bion* signifie à la fois biquet et frisettes : « J'ai de beaux *bions* » (Verrier et Onillon).

Vocables isolés. — Retenons les suivants :

Besi, poire sauvage, très petite et de saveur aigre (de *besi*, petite chèvre), d'où *bésier*, poirier sauvage, nom breton[5] donné par du Fail. Furetière (1708) prétend que cette poire est originaire de la forêt d'Héry, entre Rennes et Nantes. En Berry, cette poire s'appelle *besige*, et en Anjou, le poirier, *besiguier* (de *besigue*, chèvre), à côté de *bigote*, espèce de poire (« secouer comme un poirier de *bigote* »), de *bigote*, chevrette.

1. Ces *drachiers* (« mangeurs de drèche »), à côté de *bigoz*, excluent tout rapprochement avec le prétendu *bigod* (« par Dieu ! ») qu'aurait prononcé le chef normand Rollon. C'est là une étymologie simplement anecdotique.

2. On entrevoit, dans *bighiotto* (pour *bigotto*), l'intrus *ghiotto*, glouton, allusion à la goinfrerie des moines ; dans *bizzocco*, l'intrus *bigio* (dial. *bizzo*), gris brun, couleur de robe monacale ; dans *pinzocchero*, l'intrus *pinzare*, pincer, répondant au synonyme languedocien *pico-pies*, hypocrite, celui qui se frappe la poitrine.

3. De là, les emprunts modernes : *bigotère* et *bigoudi*, termes introduits par des coiffeurs espagnols ou catalans.

4. Suivant Baist (*Romanische Forschungen*, t. VII, p. 407), l'esp. *bigote*, moustache, et le fr. *bigot*, hypocrite, représenteraient tous deux le juron des Lansquenets *bi got!* Cette hypothèse a le grave inconvénient de faire abstraction de l'historique de *bigot* ; en outre, le juron en question a gardé, dans la *Farce de Pathelin* et chez Rabelais, la valeur même qu'il avait dans la bouche de cette soldatesque. Cf. aussi *Romania*, t. XXIII, p. 618. Rappelons le pendant français *bouc*, barbe en pointe (« il porte le *bouc* »).

5. Cf. Ménage, *Origines* : « *Besie de Hery*, sorte de poire ainsi appelée de *besie*, qui, en Bretagne, Anjou et Poitou, signifie poire sauvage, et qui, comme je crois, est un mot bas-breton ». Le *Dict. gén* dérive *besi* du néerl. *besie*, baie (« à repousser comme forme et comme sens », Meyer-Lübke).

Digitized by Google

Bicarel, colporteur, petit mercier de la montagne, sobriquet que l'on donne aux montagnards des Alpes, en Dauphiné, proprement chevreau, par allusion à leur agilité et à leur adresse à franchir les pas difficiles. Cette interprétation est corroborée par le synonyme lyonnais *bisque* (proprement chèvre), nom des « indigènes des Basses-Alpes... se disait surtout des colporteurs pour autant qu'ils étaient en partie des Basses-Alpes » (de Puits, dans Littré) [1].

Bigot, fourche à deux ou trois pointes, proprement chevreau, par allusion à ses cornes, répondant au prov. *bigou*, hoyau à deux fourches. Terme provincial [2]. Encore aujourd'hui, *bigot* désigne, dans le Morvan, la fourche pour enlever le fumier. A Lyon, *bigot*, c'est la pioche à deux dents, et en Provence, c'est également la fourche pour tirer la paille.

Biguer, troquer, verbe donné par Oudin (1642), emprunté au prov. *bigà*, échanger (et changer sa carte contre celle d'un autre joueur), a eu d'abord l'acception spéciale encore vivace dans l'angevin *bigailler*, faire un petit commerce de bestiaux [3] de qualité inférieure (de *bigue*, mauvaise bête, bique).

Bique, haridelle, en Berry et en Anjou (dans l'Yonne, *bicane*) et répondant au normand *bisque*, désigne proprement la chèvre et par suite toute bête maigre et efflanquée. En wallon, *gadot* signifie à la fois chevreau et rosse.

Biques, taches aux jambes des femmes occasionnées par l'usage immodéré de la chaufferette, en Anjou, où elles portent aussi le nom de *chevrettes*, par allusion à leur couleur livide ou noirâtre [4].

1. L'autre synonyme dauphinois, *bisouard*, porte-balle (qu'on lit dans Rabelais), remonte à une conception différente, celle d'habitant du côté de la bise, de montagnard. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 330-331, et t. II, p. 182, 216.

2. On le lit déjà dans une lettre de grâce de 1466 : « Le mari d'icelle curoit et nettoyoit l'estable de ses vaches à un engin appelé *bigot* ».

3. Le commerce des moutons, comme celui des bestiaux en général, n'allait pas sans fraude. Ces fraudes professionnelles ont trouvé leur expression dans :

Barater, troquer, sens attesté dès le XIIIe siècle et dont le dérivé *baraterie* est encore usuel dans la marine. La patrie de ce mot doit être cherchée dans la Haute-Italie, qui possède à la fois *barro* et *marro* au sens de « mouton », avec les diminutifs *baratto* et *barullo*, source des verbes *barrare*, *barattare* et *barullare*, ayant ces deux sens :

1° Vendre ou troquer (primitivement des bêtes à laine) ;

2° Duper, tromper.

Ces vocables ont passé en France de l'Italie, où cette famille de mots est encore vivace, à côté de *barro*, tricheur, *barullo*, brocanteur (dérivés de *barrare*), *barullare*, duper, troquer, etc.

Le bas-latin leur a donné une grande expansion. On les retrouve dans plusieurs dialectes celtiques : bas-breton *barad* ou *barrad*, perfidie, trahison, à coté de l'irlandais *brath* (et *mrath*), même sens. En Provence, *barat* signifie encore marché, surtout frauduleux, et *barratà*, troquer et frauder.

4. « Dans le Nivernois, nous dit Ménage, on appelle des *maqueraux*, ou taches aux jambes, des *vaches*, qui est aussi comme les appellent les Italiens ; nous les appelons en Anjou des *chevreaux*, étant bigarrés ».

Digitized by Google

Bisque, espèce de potage (XVIIe siècle, texte vulgaire), désigne proprement une soupe aigre, sens du mot en Poitou (« ce vin est *bisque* », Favre), c'est-à-dire une soupe mêlée de vin, amère comme tout ce que broutent les chèvres. En Gascogne, *crabo* (« chèvre ») signifie du vin mis dans la soupe. En Normandie, *bisque* désigne une mauvaise boisson, la piquette [1].

Ajoutons les noms suivants d'insectes pour la plupart dialectaux :

Bigal, *bigar*, Languedoc, moucheron, frelon, nom parallèle au synonyme provençal *cabrian* (*cabridan*), à côté de *bigaille* (Langued. *bigalho*), nom générique (dans les colonies françaises) des insectes ailés qui piquent, appellatif faisant allusion à la bigarrure commune au bétail et aux insectes.

Bigot, *begot*, petit ver blanc qui ronge l'intérieur des fruits (sa rondeur et sa blancheur l'ont fait comparer au chevreau et au mouton), nom commun à plusieurs patois: wallon, haut-breton, angevin [2]. Ailleurs, le nom de ce vers blanc remonte à la notion « bélier » ou « mouton ». En wallon *bedot*, ver de fruits (« mouton »); en Poitou, *belard*, *belaud* et *berlaud* ou *brelaud* (« bélier »); en Provence, *berroun* et *moutoun*.

II. — BÉLIER

Des images fournies par les noms vulgaires du bélier et du mouton, nous ne retiendrons que les plus caractéristiques.

Extravagance. — Une obstination proverbiale et une étourderie sans pareille sont les suites naturelles de l'humeur impétueuse des béliers. En Béarn, *cap de marron*, c'est-à-dire tête de bélier, désigne un bourru toujours prêt à frapper, et en Rouergue, *marro*, bélier, signifie difficile à soumettre, à régir, répondant au synonyme provençal *aret*, homme ardent et entêté. En Anjou, *berlaud* (« bélier ») est celui qui a l'air ahuri ou braque (Poitou, *berlot*, insensé), à côté du suisse *berou* (« bélier »), toqué, timbré [3].

De même, dans le Maine, *berbionner*, c'est avoir l'esprit dérangé, à côté de *beliner*, *berliner*, dire des choses extravagantes (en Berry, *berlin* signifie maniaque, et *berlines*, idées de travers).

Vigueur physique. — Le bélier, grand et fort — en sa qualité de mâle du troupeau — a fourni à la langue quelques images

1. Rappelons encore la locution donnée par Oudin : « *Vin de Brétigny*, vin aigre, vin à faire danser les chèvres », et l'expression *prendre une bique*, pour se griser, usuelle dans le Haut-Maine, à côté du moyen fr. *bicane*, verjus (dans Rabelais), variété de raisin appelé ailleurs *chevrier*.

2. L'italien *bigatto* désigne le ver à soie (Lombard, *bigott*; Crémone, *begott*), nom parallèle au prov. *cabro*, papillon, femelle de ver à soie.

3. Le piémontais *gnuc*, entêté (Venise, *margnucco*), désigne proprement, à Val Soana, le mulet, le taureau.

Digitized by Google

frappantes, rendues par les termes suivants qui ne remontent pas au delà des XVe-XVIe siècles :

Lureau, gaillard, joyeux compère, nom qu'on lit dans la *Légende de maistre Faifeu*, de Bourdigné (p. 51) :

Pour le soupper des compaignons *lureaux*...

C'est en réalité le nom du bélier (encore vivace dans le Morvan et ailleurs), à côté de *loureau* (variante usuelle dans le Morbihan) [1]

Luron, bon vivant, se lit dans une farce du XVIe siècle (éd. Mabille, t. II, p. 172) : « C'est un meschant *luron* prouvé... ». Le terme, qui se rencontre fréquemment dans le poissard, est resté dans la langue : c'est également un nom vulgaire (aujourd'hui dans le Morvan) donné au bélier, ainsi que les composés :

Godelureau, gaillard (« *guodelureau* moine », dans Rabelais, l. IV, ch. LXV), nom composé de *lureau* et du dial. *gode*, brebis ou vache.

Goguelureau, synonyme du précédent, variante donnée par Robert Estienne (1549), Nicot et Cotgrave, mais que nous n'avons pas rencontrée dans les textes. Son premier élément *gogue* est, comme *gode*, un nom régional qu'on donne à la vache.

Galureau, galant, qu'on lit dans la version de la *Nef des fols*, éd. 1530, fol. 62 *bis* : « N'y a si meschant fils de laboureur de village, qui ne semble faire du *galureau*, porter chausses et habitz bigarrez... ». Terme encore vivace en Anjou, où il désigne les vagabonds et les bohémiens, à côté de *galoureau* qu'on lit dans le *Francion* de Sorel. C'est un composé des synonymes *galois*, galant, et *lureau*, *loureau*, gaillard.

ETAT MALADIF. — Cette rubrique n'est pas en contradiction avec la précédente, chacune envisageant le bélier aux différents âges de sa vie, l'une durant sa jeunesse et sa maturité, l'autre pendant sa vieillesse.

En Poitou, *marau*, *maran* désigne la bête qui n'engraisse pas, malgré la bonne nourriture (cf. le champenois *marrau*, *marran*, mouton) ; le provençal *marrano* désigne le marasme, la consomption et une espèce de phtisie qui attaque les brebis.

VOCABLES ISOLÉS. — Mentionnons les termes suivants :

Bélière, anciennement *besliere* ou *berliere* [2], anneau qui porte le battant d'une cloche (1412 : « la *berliere* de la cloque du dit ospital »), primitivement sonnette attachée au cou du bélier (appelé aussi *berlier* ou *brelier* dans les provinces), à côté du saintongeais *brelière*, anse, ce dernier dans le *Fœneste* de d'Aubigné (l. III, ch. III : « Un benestier de *breliere* »). Aujourd'hui, en Poitou, *bre-*

1. De Chambure, dans son *Glossaire du Morvan* (1878), avait déjà entrevu ce rapport métaphorique.

2. Ces variantes, comme celles du nom de bélier, excluent l'étymologie courante (depuis Diez) d'un germ. *bell*, clochette de bétail.

Digitized by Google

lière désigne l'anse d'un panier, comme en Provence, *berliero*, crochet servant à suspendre (anse de corbeille, oreille de chaudron), appelé aussi *berri*, c'est-à-dire bélier.

Brehaigne, brebis stérile, en anc. fr. *baraigne*, *baraine*, l'une et l'autre formes encore vivaces dans les patois : Berry, *brâgne;* Picard, *braine;* Beauce, *brahine*, vieille brebis (Rolland, t. V, p. 124). Mot de bonne heure appliqué métaphoriquement au sol et aux arbres (v. les textes dans Littré), transfert fréquent : en provençal, *s'esvacá* et *vedelá* (« vêler ») s'appliquent à la terre qui s'éboule par suite d'une grande humidité; en lyonnais, *boyonna*, terre qui s'éboule, désigne proprement la vache qui a fait son veau. La forme primitive *baraine* se rattache au dial. *barau*, mouton. On trouve ailleurs une association d'idées analogue [1].

Marron, grosse châtaigne, appelée au XIIIe siècle *chastaigne de Lombardie :* « Mot venu de Lyon et appliqué d'abord aux châtaignes de Vivarais » (*Dict. gén.*). L'expression *marron de Lyon* est attestée dès 1544 (Duchesne), et Bruyerin Champier le fait venir du Dauphiné [2]. En italien, *marrone* (1496) est désigné par Ménage comme « voce milanese ». Dans le Midi de la France, aux Abruzzes et en Espagne, *marron* désigne le bélier ou le mouton, et c'est là le sens initial. En Provence, *belino*, grosse châtaigne, désigne primitivement la brebis, et en Suisse, *bocanna*, grosse châtaigne, la chèvre.

Robinet, pièce d'un tuyau de fontaine (XVe siècle), proprement petit robin ou mouton : « Le *robinet* est ce petit morceau de bois ou de métal qui ferme et ouvre la canelle dans laquelle il est enchassé. Et j'ai opinion qu'on a appelé *robinet* cette petite pièce de bois ou de métal, à cause de sa ressemblance avec la tête d'un mouton... » [3].

Combien cette étymologie de Le Duchat (dans Ménage) est plus judicieuse que celle du *Dictionnaire général* : « *Robinet*. Nom propre de personne, donné arbitrairement à un objet ». En Poitou, cette même pièce s'appelle *jau*, coq, nom qui accuse une image analogue (en allemand *Hahn*, coq et robinet).

III. — TAUREAU, VACHE, VEAU

Groupons en dernier lieu les vocables qui se rattachent aux noms vulgaires du gros bétail, taureau, vache et veau.

Bédier, sot, vieux mot d'origine vulgaire, tiré de *bède*, nom pro-

1. En albanais, *berona*, stérile, remonte également à *ber*, mouton.
2. *De re cibaria*, 1560, p. 624 : « ... une espèce de châtaigne qui vient de Dauphiné et est transportée à Lyon pour y être vendue ».
3. Cf. Scheler, v° *robin* : « De *Robin* mouton, vient *robinet*, ainsi nommé parce que les robinets étaient et sont encore faits en forme de tête de mouton... ».

Digitized by Google

vincial (poitevin, etc.) de la génisse. On dit, avec le même sens dans l'ancienne langue, *belin* ou *belinier*.

Bidet, petit cheval trappu (donné avec ce sens par Cotgrave), mot d'origine provinciale : en Berry, *bide* est une vieille brebis (d'où *bidet*, veau). En Normandie, *bidaillon*, c'est une haridelle, nommée *bidelle* et *bidaine* en Anjou ; en Savoie, *bidet* s'applique au contraire à un âne ou à un mulet de petite taille. Au XVIe siècle, *bidet* s'appliqua, en outre, à un pistolet de petite dimension [1], et c'est à cette époque que le terme, avec sa double acception, passa en Italie [2].

Boudin, boyau de veau, etc., rempli de sang et de graisse (XIIIe siècle), du dial. *boude*, *boudin*, veau, et répondant au prov. *goudin*, boudin (de *godo*, vieille brebis qui n'est plus bonne qu'à engraisser).

Gogue, boyau de vache (« des *guogues* et vessies », Rabelais, l. IV, ch. VII), et « farce d'herbes, lard, œufs, fourmage, espices, et sang frais de mouton, cuit dans la panse de mouton » (Monet). Le vocable vient du dial. *gogue*, vieille vache qu'on engraisse pour la boucherie (*goguette*, dans la Meuse).

Ce terme culinaire, d'origine provinciale, a de bonne heure été appliqué métaphoriquement à un repas copieux (*gogaille*), d'où les acceptions figurées de *gogue*, *goguette*, joyeuseté, bonne humeur.

Godet, vase à goulot (XIIIe siècle), à côté des variantes *godin* et *godot*, tous désignant des coupes aplaties portant une ou deux anses latérales. Le sens primordial est encore vivace dans les patois. En Picardie, *godet* est un vase de terre à deux anses, et en Vendée, *godenot*, c'est-à-dire *godinot* [3], est un vase de terre à deux pieds et à queue où l'on fait chauffer le rôti (Lalanne). Ce sont là des applications métaphoriques des noms désignant dans les provinces le taurillon (*godin* et *godot*), la brebis ou le bouvillon (*godet*), par allusion à leurs oreilles, et répondant au synonyme savoyard *bolye*, génisse et seau muni de deux anses en forme de cornes [4].

Ajoutons les vocables suivants qui se rapportent aux noms proprement dits du bétail, mais dont l'origine a été jusqu'ici méconnue :

Avachir, *s'avachir*, s'étendre (comme une vache), s'amollir, ré-

1. Voir les textes dans Littré et dans Gay (*Glossaire archéologique*).

2. Et non pas inversement, comme le suppose le *Dict. général*. Oudin, dans ses *Recherches* (1642), ignore encore *bidetto*, au sens de « pistolet de poche ». L'origine celtique que Diez attribue à *bidet* est jugée « impossible » par Meyer-Lübke.

3. Dans la Meuse, *godinot* et *gobelet* désignent une même plante, le *bouton d'or* (Rolland, *Flore*, t. I, p. 40).

4. Cf. aussi le berrichon *bertoune*, nom de vache et grand vase en fer blanc, à deux anses, dont se servent les laitières.

Digitized by Google

pondant aux formes dialectales : Poit. *avacher* (et s'éculer), Yon. *s'évachir* (anc. fr. *esvachir*), devenir mou et s'élargir (du cuir et de certaines étoffes) ; H.-Maine, *vaquer*, s'affaisser, s'écrouler, s'ébouler. Cette dernière action est rendue, en provençal, par *s'esvacà* et *vedelà*, s'avachir et vêler, comme on l'a vu ci-dessus [1].

Turc, nom vulgaire du ver blanc, ainsi transcrit depuis la fin du XVIIe siècle (v. le texte dans le *Dict. gén.*). Cette graphie répond au saintongeais *teur* (*teure*) et *tur* (*ture*), proprement taureau ou taure (prov. *tor* et *toro*), à côté de *teurque*, dans les Deux-Sèvres, prov. *turgo* (« taure »). La grosseur et la voracité de cette larve l'ont fait assimiler à un taureau (*teur*) [2].

Vétiller, muser, lambiner, terme provincial qu'on lit tout d'abord, et à plusieurs reprises, sous les formes *veteller* et *vetiller*, dans le *Moyen de parvenir*, où il signifie s'accoupler, en parlant du taureau (ch. XXX et XLVII) [3].

La forme primitive *veteller* est encore vivace en Anjou : *véteiller*, à côté de *védeller*, flâner, n'avancer à rien, proprement faire le veau (appelé *vedel* et *vetel* dans le Midi). Son pendant, *beliner*, signifie à la fois s'accoupler en parlant du bélier (avec ce sens dans Rabelais), et vétiller, lambiner (en Anjou) [4].

1. Depuis Diez, on met *avachir* (XVe siècle) en rapport avec l'anc.-haut-allem. *weichan*, amollir. Il observe à cette occasion (*Dictionnaire*, t. II, p. 211) : « Suivant le *Trévoux*, le mot *s'avachir* est un terme techniqde de cordonnier qui s'applique au cuir devenu mou, et dérive de *vache*. Cela serait admissible, si *vache* désignait un cuir mou ou mauvais, ce qui n'est pas le cas... il manque ainsi le lien logique entre *vache* et *s'avachir* ».

Mais ce dernier terme s'applique à toute substance (étoffe, etc.) qui s'amollit et s'étend, aussi bien au cuir qu'au mur qui s'affaisse : c'est une métaphore générale que les cordonniers ont restreinte au cuir. Dans le langage populaire, on dit « mou comme une vache ».

2. Littré le croit ainsi nommé « par plaisanterie à cause qu'elle s'attaque principalement aux poiriers de bon chrétien ». C'est là une véritable étymologie populaire. Le *Dict. général* se borne à remarquer : « *Turc*, larve du hanneton. Mot d'origine incertaine qui semble n'avoir qu'une ressemblance fortuite avec *Turc*, nom de peuple », en rapprochant le breton *teurk*, tique, qui n'est à son tour qu'un emprunt du français dialectal (cf. le poitevin *teurque*, ver blanc).

3. Le *Dict. général* dérive *vetille*, déverbal ultérieur de *vétiller*, de l'esp. *vetilla* qui est un emprunt récent fait au français (il manque encore au *Trésor* (1660) de César Oudin). Le sens figuré de « bagatelle » répond au synonyme vulgaire *foutaise*.

4. Le verbe a précédé le nom : *vétille*, bagatelle (cf. inversement, *bagatelle*, au sens libre).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

VOLAILLE

Les oiseaux de basse-cour rivalisent avec les hôtes de l'étable sous le rapport de l'intimité avec l'homme et de l'abondance d'appellations vulgaires et enfantines. Une étude détaillée de ces noms hypocoristiques pourrait apporter plus d'une contribution étymologique inattendue. Le caractère général de nos recherches nous oblige à nous tenir, ici comme ailleurs, aux faits essentiels.

I. — COQ

Connus depuis la plus haute antiquité, les noms du coq ont fourni à la langue quelques termes expressifs et imagés.

Ardeur martiale. — Les coqs ont l'humeur combative. On dit habituellement « batailleur comme un coq ». Les auteurs classiques parlent souvent des combats de coqs qui, après la guerre persane, furent institués à Athènes comme divertissement populaire[1].

En France, ce sport a passionné, en différentes provinces, les enfants et les jeunes gens : « Il y a une coutume par tout le monde, nous dit Belon[2], que les enfants font jouster les coqs à certains jours de l'année. Nous [au Mans] faisons cela au caresme ». Ces jeux ont encore lieu en Bretagne et en Picardie. A Amiens notamment, ils se pratiquaient depuis longtemps et y avaient passé de la volaille à la jeunesse, comme le témoigne une coutume locale connue sous le nom de jeu de *mahon*[3].

Les suites dangereuses de ces jeux les firent interdire par l'ordonnance du 28 janvier 1515 : « Pour ce que le commun populaire de ceste ville a accoustumé chascun en faire plusieurs combats par

1. Carus, *Histoire de la zoologie*, trad. fr., p. 12.

2. *De la nature des Oyseaulx*, Paris, 1555, p. 243. En voir les détails dans Eug. Rolland, *Faune*, t. VI, p. 108-109.

3. Voici la description qu'en donne Corblet (dans son *Glossaire Picard*) : « *Mahon*, sorte de jeu auquel se livraient au xvie siècle les habitants d'Amiens, sur le rempart qui avoisinait le faubourg de Noyon. Les joueurs se partageaient en deux camps, que séparait une ligne de démarcation. Il s'agissait, pour chaque parti, de la franchir en repoussant ses adversaires à coups de poing ».

Digitized by Google

bendes, compaignies, les uns contre les autres, par maniere d'esbattement... », etc.

Jouancoux cite un autre arrêt du 1er février 1571, défendant aux habitants d'Amiens de s'attrouper, « pour *se mahonner* », c'est-à-dire se battre à coup de poing[1].

Le terme *mahon*, au sens de combat, est encore vivace à Amiens[2]. C'est tout simplement le nom de la variété de coq, originaire de *Mahon*[3], Port-Mahon, capitale de l'île de Minorque. Le proverbe languedocien *se rebecca coumo un poul mahoun*, « il se rebiffe comme un coq mahon », fait également allusion à cet instinct batailleur.

Inexpérience. — Le coq adulte est le type de la hardiesse, de l'ardeur de tempérament; mais le jeune coq représente l'inexpérience et la gaucherie en amour. De là les termes:

Coquebin, niais, proprement jeune coq, mot tourangeau, suivant le *Moyen de parvenir*. Le terme se lit déjà dans une lettre de grâce de 1426: « Sanglant villain, traittre bigame, *coquebin* puant », où il semble avoir un sens plus défavorable, répondant au synonyme parmesan *coccabigna*, homme rusé. Ces dérivés remontent à *cocobé!* cri de la poule qui pond, d'où *coquebin*, poulet ou cochet. C'est le pendant vulgaire de *coquart*, niais, et de *joletrin*, galantin, proprement jeune coq, l'un et l'autre fréquents en moyen français[4].

Coquefredouille, imbécile, pauvre hère, terme donné avec ce sens par Cotgrave (« flasque, faible »), d'où l'a tiré Oudin, qui l'explique par « un bon sot ». On le lit dans Cholières et dans le *Moyen de parvenir*. Il est encore usuel dans certains patois (v. Rolland). C'est un synonyme de *coquart*, au sens d' « impuissant » (cf. Villon, éd. Thuasne, t. II, p. 228), mot à mot « coq refroidi », la finale représentant un croisement de *fred*, froid (aujourd'hui, Berry, etc.) et *bredouille*[5]. Le terme répond au normand *coquecidrouille*, niais prétentieux, altération populaire de *coquecigrue*, qui désigne également le nigaud. A Châlons, *coqsimargouin*[6] est le nom d'un vieux galantin, d'un coq de village (Fertiault).

1. Cf. Du Cange v° *Mahon*, Mahomet: « Inde nostratibus Ambianis, *mahonner*, pro pugnis certare, quod pugnando invicem subinde per Mahometem jurent ».

2. Voir les textes dans J.-B. Jouancoux, *Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois Picard*, Amiens, 1880-1890, v° *mahon*.

3. Du Cange (v. ci-dessus) identifie *mahon* avec *Mahon*, Mahomet, comme juron invoqué par les combattants; et Jouancoux le rattache au néerlandais *manghe*, mangonneau, machine de guerre.

4. On lit dans les *Quinze Joies du mariage* (éd. Jannet, p. 40): « Plusieurs damoiselles ou bourgeoises sont blasmées à grant tort, Dieu le sceit bien, par les *joletrins* allans et venans par les rues... ».

Aussi sous la forme *joletru*, dans la « Farce de Maistre Mimin » (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 349).

5. Comme terme de jeu du tric-trac (« penaud, embarrassé »), *bredouille* se lit également pour la première fois dans Cotgrave.

6. Du moy. fr. et dial. *margou*, matou (cf. *milouin*).

Digitized by Google

Débauche. — L'ardeur et la vigueur amoureuse du coq sont proverbiales ; de là la présence de son nom en tête de ces deux composés familiers au moyen français :

Coquebillet, mauvais lieu, terme employé par d'Amerval, à propos des étudiants parisiens (*Deablerie*, 1507, fol. 25) :

> Les autres vont par clapiers,
> *Coquebillets*, bordeaux...

L'élément final se rapporte au moy. fr. *billette*, bille et jeu de billes, que Roger de Colerye prend au sens libre dans son « Sermon pour une nopce » (v. Godefroy).

Coqueluirie, fille de mauvaise vie, nom qu'on lit dans Eustache Deschamps (*Œuvres*, t. VIII, p. 185) :

> Alez à Dieu, *coqueluirie*,
> Trop de hourt et de barat sçavez !

Dérivé du moy. fr. *luire*, saillir, en parlant du bétail : « les moutons saillent et *luysent* les brebis portieres » (Jehan de Brie, *Le bon berger*, dans Godefroy).

D'autres composés avec le nom de *coq* ont acquis une valeur traditionnelle (*coq basile*, *coquecigrue*, etc.), sur laquelle nous reviendrons dans une section spéciale de cet ouvrage.

II. — POULE

Voici maintenant quelques traits tirés de la vie et des mœurs de la poule.

Malpropreté. — La poule est le plus sale des gallinacés et la saleté du poulailler est proverbiale (cf. Berry, *pouaille*, ordure). De là, *polaque*, Picardie (*polacre*, Norm.), sale, ordurier, dégoûtant (Poitou : ladre, vilain), répondant au prov. *poulacre* (« gros poulet »), sale, dégoûtant, paresseux[1].

Caquet. — En Anjou, *cocasser* se dit de la poule qui caquète après avoir pondu ; de là, *cocasse*, poule qui glousse, provincialisme passé en français avec le sens figuré de personne importune ou ridicule. Cette acception parisienne est attestée dans le poissard[2], mais elle remonte plus haut. On lit en effet le mot, un siècle auparavant, comme épithète burlesque, synonyme de « fanfaron »[3].

1. Ce mot diffère essentiellement de l'homonyme *pouacre*, *pouaque* (Picardie, Poitou, etc.), sale, vilain, qui remonte à l'anc. fr. *poacre*, goutte et gale ou rogne (du lat. *podagrum*), d'où le moy. fr. *pouacre* (« c'est vilain, pourri, et par consequent, oiseux, fayneant », Nicot).

2. Cf. Vadé, *Les Racoleurs*, 1756, sc. v : « Pargué, je vous trouve encore bien *coquasse* de me déranger ma marchandise pour si peu ».

3. Dans l'*Ovide en belle humeur* de d'Assoucy, Paris, 1650, p. 59 :

> L'un s'appelle Martin *Coquasse*,
> L'autre Capitaine Fracasse...

Digitized by Google

Vue faible. — Les poules sont myopes pendant le jour et, dès la tombée de la nuit, elles sont affectées d'une véritable cécité. En russe, la poule porte le nom de *slepka*, c'est-à-dire l'« aveugle ». De là les expressions du vulgaire parisien : *cocotte*, conjonctivite, et *gogotte*, vue faible, l'une et l'autre remontant au nom enfantin de la poule.

Béqueter. — La manière de se nourrir de la volaille, en piquant le grain à coups de bec répétés, a donné naissance aux vocables :

Picorer, marauder (XVIe siècle), primitivement dérivé parallèle à *picoter*, béqueter, analogue à l'angevin *picocher*, béqueter. Au sens soldatesque, c'est « courir la *poule* », vivre aux dépens du paysan, comme les soudards du passé[1]. *Picoreur* a comme pendant l'ancien synonyme *poulailler*, maraudeur, qu'on lit dans le « Debat du Laboureur, du Prestre et du Gendarme », poème de Robert Gaguin (1481). Le prêtre, s'adressant au gendarme, lui dit :

A mon advis tu es le *poulaillier*,
A qui Labeur maintenant raisonnait.

Plus tard, Crétin (1527) se sert du même terme expressif pour caractériser les seigneurs et les chevaliers « d'illustre parentage » : « gros godailliers, houspailliers, *poulailliers*[2] ».

Pitaud, mendiant, rustre (XVIe siècle), proprement picoreur, les gueux étant à la fois mendiants et voleurs. C'est un terme méridional, *pitoc*, *pitaud*, même sens dans les Alpes, du prov. *pitá* (Piém. *pité*, *pitoché*), béqueter, picorer. De là également l'ital. *pitocco*, mendiant, gueux, mot originaire des patois du Nord de l'Italie[3].

Jucher. — Au poulailler les poules reposent accroupies sur une perche tendue. Les termes suivants y font allusion :

Joquessus, benêt, tatillon, proprement juche dessus, comme une poule. Vocable du moyen français qu'on lit chez Guillaume Coquillart et dans plusieurs farces de la Renaissance[4].

Jocrisse équivalent moderne du précédent, qu'on lit dans Cholières[5]. C'est un composé de *joc*, juchoir, et du déverbal de *crusser*, variante parallèle au poitevin *crousser*, glousser. Le benêt qui fait tout de travers est ici comparé à une poule qui glousse sur son ju-

1. Le *Dict. gén.* dérive *picorer* de l'anc. esp. *pecorear*, voler des bestiaux (le mot manque au *Trésor* d'Oudin) : la forme et le sens s'y opposent également.

2. *Poésies*, éd. 1723, p. 169.

3. L'ancienne dérivation de πτοχός, mendiant, se lit encore dans Diez et Meyer-Lübke.

4. Coquillart, *Poésies* t. II, p. 285, et *Ancien Théâtre*, t. II, p. 155. Le sicilien *giuccu* signifie à la fois juchoir et nigaud.

5. Cf. *Les Apresdisnées*, 1588, t. I, p. 2 (de la réimpression moderne) : « Par le sang d'une petite puce, va dire le sieur Ca'elin, c'est dommage que vous n'avez nom *Jocrisse*, je croy qu'il vous feroit bon voir mener les poules pisser ». De là, dans les *Curiositez* d'Oudin (1640) : « *Jocrisse qui maine les poules pisser*, c'est-à-dire un niais, un badin ».

Digitized by Google

choir. Son synonyme provençal accuse une image analogue : *cacaraca*, jocrisse et celui qui chante comme le coq.

Couver. — La poule couveuse, tapie sur ses œufs, a, en outre, fourni l'image de l'accroupissement, dans des vocables provinciaux tels que : *acoufá*, *s'acoufiá*; en Provence, signifiant proprement accouver, s'accroupir comme une poule qui veut couver; de là *s'acoufler*, dans les patois de l'Ouest[1] et dans le vulgaire parisien.

III. — OIE

Quelques traits seulement méritent de nous arrêter :

Mouvement circulaire. — Certains gallinacés, le canard, la dinde et particulièrement l'oie, en se tenant sur la pointe d'un seul pied, tournent sur eux-mêmes et font des pirouettes autour des pièces d'eau : cf. en Haute-Bretagne, *piroton*, oison, d'où *pirotonner*, tourner tout autour (Sébillot). C'est à ce mouvement particulier de l'oie que se rattachent les vocables suivants tirés de ses noms enfantins :

Piroue, en Normandie, toupie ; à Guernesey, rouelle, petit jouet d'enfant qu'on fait tourner sur un pied ou pivot.

Pirouelle, toton, dans l'Yonne ; toupie, dans le Morvan et l'Aube, à Clairvaux (Baudouin).

Pirouet, toton, c'est-à-dire dé tournant sur un pivot, mot qu'on lit dans la *Passion* de Gréban (v. 5534).

Pirouette, au double sens : 1° bâtonnet qu'on fait pirouetter en l'air en le frappant avec un bâton ; avec cette acception le mot figure parmi les jeux du jeune Gargantua (l. I, ch. xxii : « à la *pyrouette* ») ; 2° joyau en forme de moulinet (« *pyrouettes* et paignes »), dans un texte vulgaire, le *Testament de Ruby*, du milieu du xvie siècle[2].

Pirevollet, qu'on trouve parmi les jeux de Gargantua, désigne en saintongeais un bâton garni de plumes qu'on fait retomber sur la pointe, c'est-à-dire ce qu'on appelle communément *volant*. Le mot signifie proprement petite poule ou oie qui vole (dans le Morvan, *pirevole* [3] désigne la coccinelle).

Tous ces noms de jouets tournants (toton, bâtonnet, toupie) remontent à la notion d'oie ou d'oison, c'est-à-dire aux noms hypocoristiques de cet oiseau de basse-cour dans les différentes provinces et qui viennent de son cri : *pirou*, fém. *piroue*, oie, oison, en pi-

1. Nous reviendrons sur cet échange des labiales, qui est beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense.

2. *Pirouy* était au xvie siècle le nom d'une danse à l'allure vive : *Rigoron* (lire *Rigodon*) *pirouy* figure parmi les airs et danses cités dans le chapitre interpolé du Ve *livre* de Rabelais.

3. En Provence, *pirouleto*, coccinelle, s'appelle aussi *galineto* ou *poulo de Saint-Jean*.

Digitized by Google

card, en poitevin, etc. (nom donné par Nicot et Cotgrave), d'où les diminutifs *pirouelle* et *pirouet, pirouette,* dérivant de *pire,* qui désigne à la fois l'oie, la cane (à Guernesey), la dinde (à Cherbourg), ailleurs, la poule.

Cette interprétation trouve un pendant dans les termes correspondants de la Haute Italie[1], analogie d'autant plus remarquable que les images en question, manquant au provençal, accusent une conception semblable et indépendante[2].

IV. — DINDON

Le dindon a fourni les traits suivants qui sont autant d'épithètes défavorables :

Intempérance. — Ce gallinacé a la réputation, partagée avec la pie, de se griser. On lit « yvre comme un dindon », dans une pièce de l'ancien *Théâtre des boulevards* de 1756 (t. IV, p. 161), pendant du languedocien *bandat coumo un piot*, soûl comme un dindon. S'y rattachent les termes provinciaux : *caudin*, un peu gris, à Guernesey, proprement coq d'Inde, répondant au piémontais *dindo*, dindon et ivre, à côté de *piota*, dinde et ivresse (en provençal, *prene la pioto*, c'est se griser).

Nonchalance. — Autre trait caractéristique auquel se rapporte le verduno-châlonnais *colibin*, lambin, maladroit (Fertiault), de *colibi, cobi*, dindon (dans le Berry).

Vanité et sottise. — Le dindon se plaît à étaler sa queue en roue comme le paon. De là, le berrichon *binet*, benêt, qui signifie proprement dindonneau (de *bine*, dinde), pendant du synonyme normand *copin*, dindon et niais[3].

V. — CANE

Quelques applications métaphoriques ont été tirées du nom ancien de la cane — *ane* (*hane*), *ene* (*henne*) — vocables dont l'origine est jusqu'ici restée inexpliquée. Ce sont :

1. Le comasque *birlo*, pirouette et toupie, est le même mot que le piémontais *birlo*, dindon (et toupie); la forme parallèle comasque *pirlo*, toupie, peut être rapproché du toscan *piro*, *pirolo*, poulet (d'où *piroleta*, pirouette).

2. Flecchia, dans l'*Archivio glottologico* (t. II, p. 313 à 317), a confondu les termes de cette série sémantique avec ceux d'un autre ordre, qui signifient tantôt bouchon et tantôt clou, à savoir : Milan, Pergame, *birŏl*, cheville, et Bologne, Ferrare, *pirol* (toscan, *pirolo* et *piolo*), même sens, à côté de Piémont, Modène, *biron*, bouchon, et Venise, Lombardie, *pirone*, fourchette, etc. Flecchia rapproche avec raison cette famille lexicale des termes grecs πείρω, traverser de part en part, πτερόνη, pointe, agrafe, cheville, etc.

3. Cf. Furetière (1707), v° *coq* : « Le peuple appelle un grand homme sot et niais *un grand coq d'Inde*. Le peuple en Normandie dit *un copin, un grand copin* ».

Digitized by Google

Ane, *hane*, nom champenois du crochet de fer servant à retirer la viande du pot (Tarbé). Le mot signifie proprement « (bec de) cane » et répond à *anille*, crochet et béquille ; dans l'ancienne langue, *nille*, pour *anille*, désigne le manchon de manivelle et, en poitevin, la poignée recourbée, ajustée au manche de la faux. En Normandie, *hanoche*, c'est une excroissance raboteuse sur la souche d'un arbre (Moisy).

Anicroche, *hanicroche*, dont le sens primordial « arme à fer recourbé » (c'est-à-dire recourbé en bec de cane), se lit dans le Prologue du *Tiers livre* de Rabelais. La langue moderne n'en a gardé que l'acception figurée d'accroc ou empêchement, que possède déjà le dérivé rabelaisien (l. II, ch. VII) : « Les *hanicrochemens* des confesseurs ».

Hane, *henne*, nom provincial de la haridelle, proprement cane, répondant aux synonymes modernes *canaçon* (« caneton ») et *poulet-d'Inde*, rosse [1].

Hanette, femme coquette, proprement petite cane qui se care, qui se dandine [2], sens parallèle au synonyme haut-breton *tirette*, coquette (de *tire*, cane). Cf. Metz, *halbran*, jeune canard et jeune étourdi (en Picardie, vaurien).

Hanneton, proprement caneton, unique nom retenu par la langue littéraire d'une nomenclature vulgaire presque inépuisable [3].

Ces images, on le voit, font allusion tantôt à l'allure de la cane, tantôt à son bec recourbé ou à son état de maigreur pendant la vieillesse.

1. « On appelle en Basse-Normandie, nous dit Ménage, vieille *henne*, une vieille jument, une vieille cavale, et quelquefois aussi, par mépris, une vieille femme ».

2. Dans une Chronique des Pays-Bas (v. Godefroy) :

Il n'est mignon ne *hanette*
Qui ne vieste la heuquette.

3. Voir ci-dessus, p. 48.

Digitized by Google

CHAPITRE V

OISEAUX DES BOIS ET DES CHAMPS

Les noms d'oiseaux — moineau, geai, pie, etc. — ont enrichi notre vocabulaire de quelques notions gracieuses ou piquantes que nous allons énumérer.

Belle humeur. — Le chant est inséparable de la joie, de la gaîté. Pour peindre un pareil état d'âme, la langue puise souvent ses comparaisons dans cette source ornithologique : gai comme un *pinson*, comme un *pierrot*. En Poitou, *émerliauder*, être gai, se réjouir, c'est être joyeux comme un merle, et en Languedoc, *calandre* signifie à la fois calandre, grosse alouette, et gaillard, luron, bon compagnon (*calandreja*, se réjouir, se donner du bon temps, proprement chanter comme la calandre).

C'est à cet ordre d'idées que se rattachent ces modes d'expression d'une vivacité joyeuse :

Fringuer, sautiller, danser, frétiller de joie comme le moineau ou friquet qui frétille sans cesse lorsqu'il est perché. Ce terme exprime tout d'abord le piaillement de cet oiseau, ainsi que son chant vif : *frigoter* ou *fringoter*, de la même source onomatopéique que les synonymes latins *frigutire* ou *fringutire*, gazouiller. En français, ce terme vulgaire est attesté dès le xve siècle (Coquillart, t. II, p. 181) :

Fringuer, pomper, chanter, saulter...

De là, *fringant*, à la fois vif et coquet, élégant ; les *fringants* étaient un des noms que portaient les dandys de la Renaissance.

Friquet, moineau très vif, sur le nom duquel Salerne nous donne ces détails dans son *Ornithologie* (1767), p. 265 : « On appelle ce moineau à Paris *friquet* ou *friguet* et en Basse-Normandie *petit pillery* ou *guillery*, à cause de son cri ».

Quant au sens métaphorique qu'on a tiré de ce nom, le Père René François l'explique ainsi : « *Friquet*, c'est un moineau de noyer qui ne fait que frétiller sur l'arbre becquettant les noix ; de

Digitized by Google

là on a nommé les femmes *friquettes*, qui sont fort volages et qui ne font que babiller et courir » [1].

Le *Dictionnaire général* suppose une évolution diamétralement opposée : « *Friquet*, dérivé de l'anc. adj. *frique*, autre forme de *frisque* : 1° (vieilli), freluquet ; 2° variété de moineau très remuant ».

Sous le rapport de la véritable succession des sens, c'est cependant le vieux compilateur qui l'emporte sur nos lexicographes modernes. En effet :

1° Les naturalistes transcrivent le cri de ce moineau par *fri(c)-fri(c)* ! [2] Son nom dérive de la même source onomatopéique que le latin *frigilla* (*fringilla*), l'italien *fringuello*, pinson ;

2° Plus farouche que le moineau domestique, le *friquet* est vif et pétulant : de là *friquet*, pimpant, coquet, synonyme de *fringant*.

Gai, geai, et *gai*, joyeux, sont un seul et même mot qu'on rencontre dans une chanson de geste du XIIe siècle, *Raoul de Cambrai* :

5031 . . . . . *gay*
Qui siet sor l'arbre...
5038. Donc ja n'arez a nul jor le cuer *gai*...

Cette forme unique, au double sens, persiste jusqu'au XIVe siècle. Plus tard, les formes *gai* et *jai* alternent, mais la première reste encore vivace au XVIe siècle (Rabelais, Paré) et, en provençal, jusqu'à nos jours (*gai*, geai et gai, et *gaiet*, geai et guilleret).

Il en résulte que l'adjectif *gai*, joyeux, dérive du nom de l'oiseau, et non pas inversement (comme le supposait Diez).

Le domaine de *gai*, geai, est, en effet, beaucoup plus étendu que celui de *gai*, joyeux, et remonte à un passé plus reculé, peut-être à l'époque romane [3]. A cette considération géographique et chronologique s'en ajoute une autre tirée de la nature même de l'oiseau. Le geai est pétulant, agile et dispos : c'est le bouffon des oiseaux de la forêt : « Le geai est vif, actif, toujours en mouvement ; on le voit, lorsqu'il s'ébat, affecter les positions les plus singulières, imiter les voix les plus disparates [4] ».

Le sens fondamental de « vivace » (comme le geai) ressort de ce passage d'Amyot (*Pélop.*, ch. XXXIX) : « ... ceste poultre estoit vifve

1. *Essay des Merveilles de Nature*, Rouen, 1622, p. 68.
2. Voir les autorités citées dans Winteler, *Naturlaute*, p. 13.
3. Meyer-Lübke donne *gajus*, geai, sur l'origine duquel on peut émettre cette double hypothèse également plausible :
1° *Gajus*, geai, serait identique au nom propre *Gajus*, fréquent chez les Romains, et offrirait ainsi un pendant aux noms propres modernes donnés au geai (comme oiseau très familier) : Jacques, Jacquet, Richard, Colas, etc.
2° Le latin *gajus*, comme le roman *gai*, serait d'origine imitative : son cri d'angoisse est *kaï* (Brehm), cri particulier qui s'entend de loin, par lequel il avertit les oiseaux de son espèce (cf. en wallon, *caike*, geai).
4. Brehm, *Les Oiseaux*, t. I, p. 317.

Digitized by Google

et *guaye* ... » ; et, dans la langue moderne, un cheval *gai* est celui qui a de la vivacité.

La graphie primitivement unique, *gai* ou *jai* (au sens de « geai »), suivant la région dialectale, s'est strictement différenciée, à partir du XVIe siècle, dans le sens moderne, par un besoin sémantique facile à comprendre.

Gai signifie donc d'abord « vif comme un geai »[1], puis dispos, joyeux : cf. « gai comme un pinson » et « gai comme un passereau ou friquet » (cette dernière locution, orléanaise, rapportée par Salerne).

Guilleret, gai et dispos, comme le moineau qui pousse son cri d'allégresse : *guillery* ! Le mot se rencontre en littérature dès le XVe siècle dans un *Monologue de l'amoureux* (v. *Dict. gén.*).

DIVERSITÉ DU PLUMAGE. — Les oiseaux chanteurs ont le plumage mélangé de roux, de brun, de cendré et de gris blanc. De là, certains de ces oiseaux — notamment le geai, la pie, la grive, etc. — ont fourni la notion de « bigarrure » :

Gai, appliqué aux couleurs, indique une nuance claire ou bariolée (cf. anc. fr. « vert *gai* » avec l'ital. « verde *gajo* ») ; *gaille*, bariolé, en Dauphiné (à Noyon, geai), comme le vallon de Mons *gayolé*, répondant à l'italien *gaietto*, moucheté (« pelle *gaietta* », chez Dante).

Grivelé (anc. fr. *griolé*) et *pie*, dial. *piolé*, tacheté de gris et de blanc ou de noir et blanc (comme le plumage de la grive et de la pie).

IVROGNERIE. — Plusieurs oiseaux chanteurs sont enclins à l'intempérance. On dit encore communément « soûl comme une grive » et on disait au XVIIe siècle « ivre comme une pie ». Cette dernière locution se rencontre sous la plume du Père François Garasse, fougueux pamphlétaire qui use souvent d'expressions vulgaires[2]. Une espèce de grive, la *tourde* (en latin *sturdus*[3]), est à la base de l'ital. *stordire* et du fr. *étourdir*, qui, dans l'ancienne langue, s'appliquait surtout à l'action du vin sur le cerveau (v. l'historique dans Littré). Dans le patois des Abruzzes, *torde* signifie à la fois grive et ivresse et, en provençal, *prene uno guigno*, prendre une tourdelle, c'est se griser[4].

1. Meyer-Lübke, v° *gajus*, opine que l'équation *gai* = *geai* serait admissible, si on lui démontrait le point de départ de la Provence même. Nous croyons cette prémisse superflue, étant donné le naturel de l'oiseau : le transfert de *geai* à *gai* pouvait s'opérer spontanément dans les différentes régions de la *Romania*.

2. *Doctrine curieuse*, Paris, 1623, p. 756 (chapitre intitulé : « Des gourmandises et yvrognerie particulière... de la Confrerie des Bouteilles ») : « Il n'y a pas encore un mois qu'un des principaux gourmans de cette profane confrerie estant *yvre comme une pie* et soûl jusques au sifflet... ».

3. Le vénitien *storno* signifie à la fois étourneau, étourdi et ivre.

4. Une autre série de ces locutions plaisantes se rattache, en provençal, aux noms des oiseaux chanteurs, mais pour une raison différente : l'ivresse fait chan-

Digitized by Google

La plus importante de ces métaphores, sous le rapport lexicologique, est celle qui remonte à la pie et à son penchant pour la boisson. Plusieurs textes du moyen français y font allusion [1].

Aux textes littéraires cités, ajoutons les témoignages linguistiques : Lyon, *margot*, pie et femme qui s'enivre (de Puitspelu) ; Parme, *gazza*, pie et ivresse ; — Berry, *l'agace* (c'est-à-dire la pie) *a emporté le douzil*, le tonneau est vide [2], à côté d'*aganta l'agasso*, se griser (mot à mot prendre la pie), dans l'Aude (comme *pija na piche*, dans les Abruzzes) ; — Anjou, *soupe à la pie*, vin sucré dans lequel on met tremper des morceaux de galette encore tout chauds ; potage gras mélangé de vin froid ; soupe au cidre... (Verrier et Onillon).

Les noms de la pie et de ses petits sont ainsi devenus les expressions de la boisson et de la beuverie. La métaphore vulgaire *pier*, boire copieusement, c'est-à-dire s'enivrer comme la pie, remonte au XIIIe siècle. On lit « Jehan qui *Pie* » en 1292, dans la *Taille de Paris*.

A côté de *pie*, boisson, terme commun à la langue littéraire et au jargon pendant les XVe et XVIe siècles, l'argot possède, dès la fin du XVIe siècle, *pivois*, même sens que *pie*, lequel, après avoir passé dans le burlesque et le poissard, est encore usuel en Languedoc (*piboues*), en Béarn (*piboet*) et dans le bas-langage parisien. Ce *pivois* dérive lui-même du dialectal *piva*, pie (Lyonnais, etc.), accusant ainsi la même image ornithologique [3].

ter ou babiller. De là : *carga la calandro*, se griser (« charger l'alouette ») ; *aganta la cigalo*, être gris (« attraper la cigale ») ; *sibla la linoto*, se griser (« siffler la linotte ») ; *prene lou roussignou*, même sens (« prendre le rossignol »), etc.

1. Charles d'Orléans, dans un de ses *Rondeaux*, définit ainsi le « desduit (ou divertissement) de la pie » :

Souper au baing et disner au bateau,
Et y boit on du vieil et du nouveau :
On l'appelle *le desduit de la pie*.

Vers la même époque, on lit dans le *Mistere du Vieil Testament* ce colloque entre le bourreau et son valet (t. VI, p. 77) :

GOURNAY

Or va, n'arreste point, beau sire ;
Si irons *croquer ceste pie*.

MICET

A ce je ne failleray mie.
Quand je puis croquer de ce moust,
Qui me semble de si bon goust.

Au XVIe siècle, Rabelais nous dit à son tour, dans le Prologue du *Quart livre* : « Boire d'autant et à grandz traictz estre pour vray *crocquer la pie*... ».

Finalement, dans les *Contes d'Eutrapel* de du Fail, il est deux fois question d'un cabaret de Rennes portant l'enseigne *A la Pie qui boit*.

2. Pendant moderne de l'ancienne locution qu'on lit dans les *Ballades* de Villon : *la pye est juchée*, la boisson est finie, le tonneau est vide. Cette locution était encore vivace à Rouen, au XVIIe siècle, *la pie est jouquiée* se rencontrant dans la *Muse Normande* de David Ferrand (éd. Héron, t. III, p. 73).

3. Rappelons brièvement les nombreuses formes dérivées, fréquentes dans la littérature de la Renaissance et dont plusieurs sont encore vivaces dans les patois. Ce sont des formes diminutives désignant les petits de la pie :

Digitized by Google

C'est de la langue vulgaire que *pie*, boisson, et *pier* boire, ainsi que leurs dérivés, ont pénétré aussi bien en littérature que dans l'ancien jargon [1], et par l'intermédiaire de celui-ci, dans les argots espagnol et portugais [2].

Toute cette famille de mots remonte donc au nom de la pie ou à ceux de ses petits et se rattache à l'intempérance de l'oiseau, attestée suffisamment par l'expression proverbiale « ivre comme une pie » et par tout un faisceau de témoignages littéraires et linguistiques [3].

Vocables isolés. — Ajoutons-y ces termes :

Aloyau, de bœuf (mentionné déjà au XIVe siècle dans le *Ménagier de Paris*), proprement petit de l'alouette, pendant du prov. *alauseto*, alouette et morceau de foie enveloppé dans de l'épiploon. Ce morceau est gras comme le ventre d'une alouette [4].

Lutron, Picardie, lambin, musard, masculin induit de *lutrone*, nom picard de la grosse grive ou draine, à l'allure lente [5].

Piard, buveur, et *piarde*, boisson (dans les Mystères et dans les *Ballades* de Villon) ;

Piolle, taverne et logis (les deux notions se confondent dans le langage des malfaiteurs) ; Yonne, *piolée*, quantité de vin absorbée par un ivrogne (Jossier) ;

Pion, ivrogne, mot fréquent chez Rabelais et dans les vieilles farces, comme le dérivé *pionner*, boire ferme, l'un et l'autre encore connus dans le Berry, Maine, etc. ;

Piot, vin, mot rabelaisien (« ceste nectarique... liqueur qu'on nomme le *piot* », l. II, ch. II), aujourd'hui usuel en Normandie (au sens de « cidre »), d'où *pioter*, s'enivrer, dans le Haut-Maine.

1. Au XVIIe siècle, *pier* est donné par Oudin (*Recherches*, 1642) comme « parola di zergo », ce qui était exact, le vocable étant alors à peu près exclusivement usité dans le jargon ; mais ce n'était pas le cas aux XVe-XVIe siècles, où les textes littéraires l'emportent. Villon ignore encore *pier*, mais il emploie (dans ses *Ballades*), un terme synonyme de même origine : *adraguer*, boire (de l'anc. fr. *drague*, pie).

2. Rien de plus curieux que les dérivations proposées jusqu'ici pour *pier* et ses dérivés. Les voici :

Origine grecque : Robert Estienne, dans la seconde édition de son *Dictionnaire françois latin* (1549), rattache tous les mots de cette famille au grec : « *Croquer la pie*, bon *pion*, *piailler*, *piailleur*. Tous ces mots viennent de πιεῖν, id est bibere ». Henri Estienne tire *piôt* de πότος, boisson, et cette dérivation du grec se trouve encore chez Diez, dans le *Dictionnaire général* et chez Meyer-Lübke. Il suffit pour l'écarter définitivement de faire remarquer que *pie*, boisson, remonte au XIIIe siècle, époque où le grec était totalement inconnu. L'esp. *empinar*, que Diez dérive également du grec, signifie en réalité hausser le coude (*empinar el codo*), c'est-à-dire boire ferme, et dérive de *en pino*, debout, droit.

Origine tsigane : « Ce mot *pier*, nous dit Francisque Michel, comme le verbe *piar* de l'ancienne germania, vient vraisemblablement du bohémien *piyar*, boire ». Cette dérivation a été plus tard reprise par Coelho, dans son ouvrage *Os Ciganos de Portugal com un estudo sobre o caldo*, Lisbonne, 1892, p. 159. C'est l'inverse qui a eu lieu : le bohémien *piyar* est emprunté du verbe jargonnesque *pier*.

3. Rolland, *Faune*, t. II, p. 137, rattache en passant cette famille de mots à une coutume agricole, qu'il ne fait que mentionner : « Il y a sans doute un rapport entre ces locutions (*pier*, *pion*, etc.) et la fête de la pie pendant la moisson ».

4. Adolf Tobler (cf. Körting) pense que ce morceau de viande a été ainsi appelé, « parce qu'il est rôti à la broche comme un petit oiseau, une alouette ».

5. Behrens (*Beiträge*, p. 161) le rattache au flamand *lotteren*, tarder, séparant ainsi arbitrairement le picard *lutrone* du fr. *litorne* (XIVe siècle : *losturne*), nom d'origine obscure.

Digitized by Google

DEUXIÈME SECTION

ANIMAUX SAUVAGES

Les fauves n'ont rien fourni ou peu s'en faut au domaine métaphorique. La raison en est qu'ils n'ont commencé à être réellement connus qu'à une date assez moderne. Seuls, et grâce aux chasseurs, les noms de certaines variétés de chèvres sauvages et d'oiseaux de proie se sont montrés plus féconds sous le rapport lexicologique. De même, et pour d'autres raisons, les traits marquants des singes, du moins de quelques espèces communes, se sont imposés à l'attention du vulgaire, depuis que les exhibitions foraines et les jardins zoologiques les ont rendus plus accessibles et plus familiers. Nous allons passer en revue chacune de ces catégories verbales.

I. — CHAMOIS

Les images tirées du physique du chamois offrent un premier appoint métaphorique.

La patrie de son nom est le Nord de l'Italie, où il se présente sous plusieurs aspects : *camuso* et *camoscio*, à côté de *camoccio* et *camozzo* (Piém. *camoss*). En Provence, *camous* ou *chamous*, d'où notre *chamois*, emprunt du Midi de la fin du XIVe siècle.

Deux particularités physiques du chamois ont laissé des traces dans le vocabulaire : sa peau et son museau.

Peau. — La préparation de la peau de chamois a joué jadis un rôle plus important que de nos jours : la souplesse et le beau grain de ce cuir souple le rendirent d'un usage courant dans le costume, du XIVe à la fin du XVIe siècle. On en faisait alors des pourpoints, des chausses à taillades, à broderies, etc. Des artisans spéciaux, nommés *chamoiseurs*, étaient occupés à sa préparation. L'importance de cet art explique l'extension métaphorique qu'a prise dans l'ancienne langue, dès le XIVe siècle, le verbe *camoissier* (à côté de *camouser*), qui signifie non seulement fouler ou presser la peau de chamois, mais encore meurtrir, écraser et souiller (en parlant d'une blessure) : cf. le picard *camoissié*, couvert de plaies, avec

Digitized by Google

l'anc. prov. *vis camuzat*, visage vérolé. Le sens généralisé est encore vivace dans les patois : en Anjou, *camocher*, c'est meurtrir, contusionner.

Museau. — Le museau du chamois est court et arrondi, comme celui de certaines variétés de braque, par exemple du briquet d'Artois. De là :

Camus, vocable emprunté dès le XIIIe siècle du méridional *camus* (*camos*, *camoch*), celui-ci reflétant à son tour l'italien *camuso*, lequel, comme *camoscio*, signifie à la fois chamois (anciennement) et camus, répondant à l'esp. *braco*, camus, c'est-à-dire camus comme le chien braque [1].

De *camus* on a tiré *camard* (forme tout d'abord attestée dans Rabelais), à côté du synonyme *camouard*, donné par Cotgrave et encore vivace dans le Morvan, avec le sens de « sournois », qui est aussi celui de *camasse*, dans l'Yonne [2].

En français, *camus* a été de bonne heure dédoublé en *camouflet*, fumée qu'on souffle au nez (Cotgrave), sens qui résulte de l'altération populaire *chault moufflet*, attestée dès la fin du XVe siècle.

Les équivalents provinciaux accusent d'autres influences analogiques : en wallon, *cafouma* a subi l'action de *fumée*; en Berry, *camoche* et en Languedoc, *camouquet*, camouflet, ont à leur tour été contaminés par la notion de « moucheron » ou petit bout de chandelle.

II. — SINGES

Certaines variétés de singes, surtout celles de petite taille, exhibées par les bateleurs, ont pu être observées de près à partir de la Renaissance. Rabelais en a relevé, un des premiers, différents traits d'ordre physique et moral. Ceux du remuement fréquent des lèvres et de l'imitation machinale sont devenus familiers. Nous ne tiendrons compte que des particularités qui ont trouvé leur expression dans la langue.

Bouderie. — La moue et les grimaces des singes sont caractéristiques. En moyen français, *marmouser* signifie se fâcher, et « faire *quine-mine* », c'est faire des grimaces de singe [3], ce dernier terme

1. Le *Dict. général*, voyant dans *camuso* une forme normano-picarde, le rattache au lat. *cămurum*, recourbé, par une forme hypothétique **camusum*. — L'accent et la forme s'opposent à cette étymologie prétendue latine vulgaire, sans même tenir compte du provençal et de l'italien, où le mot se présente sous plusieurs variantes.

2. En italien, le mot a subi la même substitution des suffixes : *camuso* y est devenu *camuffo*, primitivement vilaine figure et filou, fripon, d'ou *camuffare*, tromper et déguiser. Cf. génois *scamoffia* (« brutto ceffo ») et Reggio, *scamuf* (« grimo »).

3. *Moyen de parvenir*, éd. Jacob, p. 51 : « Le serviteur estant delà de l'eau, le pouce contre la joue, la main en aile... fit la *quine mine* contre son maistre ».

Digitized by Google

répondant à l'italien *ammiccare*, faire signe des yeux, du visage, proprement gesticuler comme le singe [1] (*micco*, en italien). En Gascogne, *mona* (« guenon ») signifie moue, et le prov. *mouno*, boutade.

Tristesse. — Les vieux singes sont farouches et maussades ou tombent dans un marasme qui les conduit rapidement à la mort. En moy. fr., *marmouserie*, mélancolie [2], désigne proprement le marasme du singe, répondant au béarnais *moninà*, être dans la tristesse par suite de l'absence d'une personne aimée.

Confusion. — Le singe reste souvent interdit. Cet état d'ébahissement est rendu, dans l'ancienne langue, par *marmot* ou *rendre quinaud*, la première expression familière aux farces du Moyen-Age, la dernière à Rabelais [3].

Intempérance. — Les singes ont un goût marqué pour le vin. En moy. fr., *deschausser Bertrand*, c'est boire excessivement, se soûler (expression donnée par Guillaume Bouchet [4]), à côté de la locution synonyme *coiffer Roline*, s'enivrer (Oudin) et *vin de singe*, qui fait sauter et rire (Idem). *Bertrand* [5] était le nom d'un fameux singe du pape Jules II (La Fontaine l'a popularisé) et *Roline* était un nom de guenon [6]. Ces expressions trouvent leurs pendants dans le prov. *carga la mounino*, se griser (« charger la guenon »), ital. *pigliar la mona* et esp. *tomar la mona* (« prendre la guenon »).

III. — OISEAUX NOCTURNES

Les appellatifs vulgaires des strigiens ont enrichi le vocabulaire de quelques images saisissantes, de quelques vocables évocateurs. Nous allons en aborder l'examen sous le double point de vue physique et moral.

1. — Traits physiques.

Les particularités physiques des oiseaux nocturnes se rapportent

1. Suivant Gröber (*Miscellanea Caix*, p. 40), *ammiccare* serait une dérivation d'*ammi* (= ad me), à l'aide du suffixe *iccare* (cf. *tutoyer*).

2. Cf. Froissart (t. XI, p. 365) : « François Acreman entra en une *marmouserie* telle que le plus de temps il alloit tout seul parmi la ville de Gand ». Cf. Coquillart, *Poésies*, t. I, p. 116 : « Il songe, il *marmouse*, il radote ».

3. Elles trouvent leurs pendants dans des locutions romanes correspondantes : en italien des Abruzzes, *aremané inbertecate*, c'est rester interdit (« rester embabouiné ») et, en espagnol, *quedarse hecho un mono*, rester confus, honteux (« rester comme un singe »).

4. *Serées*, t. I, p. 7 : « Un de nous *avoit deschaussé Bertrand* ».

5. Ce nom de singe est familier en Provence, où il a laissé plus d'une trace dans les parlers locaux (v. Mistral).

6. Voici l'explication de Le Duchat (dans les *Ducatiana*) : « *Déchausser Bertrand*, c'est dégobiller. Il se peut que quelqu'un, étant bien ivre, avait déchaussé Bertrand, son valet, au lieu de se faire déchausser par lui ».

Digitized by Google

à leur voix gémissante, à leur gîte solitaire et surtout à certaines parties de leur corps. Nous en retiendrons les suivantes :

Tête. — La tête des hiboux est couverte de touffes de plumes qui lui donnent l'apparence d'une tête hérissée ou ébouriffée. De là *hure*, primitivement tête de hibou [1], avec ce sens dans le *Roman de la Rose* :

5999. Mes moult i brait et se demente
Li chahuan o sa grant *hure*...

ensuite, tête de loup, de sanglier, etc. De bonne heure, *hure* fut appliquée ironiquement à l'homme : « La gent barbée et *ahurie* », dans *Robert le Diable* (cité par Diez). De là également l'ancien dérivé *huron*, appliqué au paysan, d'après sa chevelure ébouriffée, et qui mérite de nous arrêter.

Une lettre de grâce de 1360 précise la valeur de ce sobriquet [2]. Le nom revient comme injure dans une autre lettre de grâce de 1476 [3]. Froissart [4] le donne aux mineurs (en Haute-Bretagne, *chouan* désigne également le paysan et le mineur). Le mot a le sens de « rustre », dans les Mystères et chez Guillaume Coquillart [5]. Ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'on a donné le nom de *Hurons* à une peuplade sauvage du Canada.

Yeux. — Les yeux larges et saillants des oiseaux de nuit sont dirigés en avant, et non sur le côté comme chez les autres oiseaux ; la lumière les blesse et les force à fermer les paupières à demi, parfois entièrement. Eveillés du demi-sommeil dans lequel ils restent plongés durant le jour, ils considèrent fixement, de leurs yeux grandement ouverts, l'objet qui a attiré leur attention, ou le regardent en clignant (le Napolitain appelle la chouette *cecavoccola*, « poule aveugle »). De là les termes provinciaux :

Cabanel, borgne, en Provence, proprement petit hibou, et *chavantu*, qui a les yeux enfoncés : cf. dans le Hainaut, « il a des yeux comme *in cat-huant* », c'est-à-dire des yeux fixes, grands ouverts et immobiles.

Chorlhe, louche, en Dauphiné, en rapport avec le comasque

1. Le wallon *hurette*, hulotte, suppose un primitif onomatopéique *hure*, qui survit dans le suisse allemand *häru*, hibou. Le mot désignait également l'aumusse : *hure*, avec ce sens, trouve ses pendants dans l'ital. *gufo*, aumusse (« hibou ») et dans l'allem. *Kauzhut*, chapeau en feutre des prêtres, proprement chapeau de hibou.

2. Cf. Du Cange, v° *Jacquet* : « Aljames de Maresquiel fust detenus prisonier pour le souppechon de avoir esté en l'ost et batailles des *hurons*, nommez Jacques bonshommes, à l'encontre des nobles ».

3. *Ibidem* : « Estienne Corrarde dist, pour le corrocer et promovoir à noise, plusieurs injures, en l'appellant par plusieurs fois villain *huron* ».

4. « Et menoit tousdis li princes avoech lui en ses chevaucies grantz fuison de *huirons* c'on dist mineurs » (t. VIII, p. 32).

5. *Mistere du Vieil Testament*, v. 23034, et Coquillart, *Poésies*, t. I, p. 145.

Digitized by Google

ciorla, chouette [1], et le sicilien *occhi di cucca*, myope, proprement yeux de chouette.

Chouetter, dans les Vosges, cligner des yeux (comme la chouette, quand on l'oblige à regarder le soleil), répondant aux synonymes italiens *alloccare*, regarder çà et là comme une chouette.

Oreilles. — La chouette, éveillée de son demi-sommeil du jour, relève les plumes qui lui font comme des oreilles, en tournant la tête de tous les côtés. De là, *chauvir* (XIIIe siècle), de *chauve*, chouette, à côté de *chovir* (*chouir*) et *chauver* (*chouer*), agiter les oreilles en les dressant et en les abaissant (« de *choe*, chouette, à cause de ce mouvement de plumes qui figurent ses oreilles », Littré). Le provençal *chaurilhá*, chauvir, et écouter attentivement (sans se montrer), en offre le pendant (de *chaurilho*, nom collectif des strigiens).

Cris lugubres. — Les cris de détresse que les hibous poussent le jour lorsqu'ils errent à la recherche d'un refuge, et les voix sinistres qu'ils font entendre la nuit lorsqu'ils rôdent à la poursuite de leur proie, ont laissé des traces dans la langue :

Chahuter, crier comme un chat-huant (en vendômois), d'où, dans le vulgaire parisien, *chahut*, vacarme, tapage, pendant du prov. *chafaret*, bruit confus, tumulte, sabbat, proprement cri du *chafarou*, nom savoyard du chat-huant.

Chahuter, danser en imitant les cris du chat-huant, d'où *chahut*, danse échevelée (à Paris) et danse des sorciers autour du diable (dans le Haut-Maine). En ancien grec, σκώψ désigne à la fois le petit duc et une sorte de danse.

Nid de hibou. — Le trou du hibou, le terrier de la chouette et le repaire (tapissé de feuilles et d'herbes sèches) du grand duc, ont fourni la notion de bouge, cabane. De là, *cahute* (XIIe siècle : *chahute*; XIVe : *quahute*; XVIe : *cahuette*), d'une forme *cahue*, chouette (cf. wall. *cahu*, hibou), Pic. *cahoulette*, petite cabane roulante de berger. En provençal, *machoto* signifie à la fois chouette et bouge [2].

Chasse a la pipée. — Des chouettes ou des chevêches attachées près des filets, des pièges ou des gluaux, servaient jadis de leurres pour les petits oiseaux, lesquels, accourant à leurs cris, venaient s'y prendre et s'empêtrer. De là, en moyen français, *chouer*, tromper (Montaigne), proprement piper en imitant le cri de la chouette.

Crépuscule. — C'est le moment du jour où les chouettes sortent

1. Et corneille, à côté du prov. *chaurilho*, nom générique des strigiens. Cf. Frioul, *çore*, corneille, et Albanie, *sorâ*, même sens. L'objection de Wartburg (§ 222) : « Il est à peine admissible que la famille *chorle* (répandue dans la Haute-Italie, en Frioul et jusqu'en Albanie) soit identique avec le dauphinois *chorlhe*, louche », ne résiste pas à l'examen. Comme il s'agit ici à coup sûr de termes onomatopéiques pour corneille et chouette (les deux se confondent : cf. anc. fr. *choe*), leur domaine est pour ainsi dire illimité.

2. Cf. Berry, *loubite*, cabane, proprement tanière de louve.

Digitized by Google

de leurs retraites. En provençal, *calabruno* (« celle qui descend à la brune ») désigne à la fois la hulotte et le crépuscule, répondant à l'ancien synonyme *sorn*, hibou et brune (mot passé dans l'ancien jargon [1], déjà dans Villon, avec le sens de « nuit »), d'où aujourd'hui *sourno*, sombre, obscur, en parlant du temps ou du logis [2].

Cet ancien provençal *sorn*, source d'acceptions métaphoriques, est le reflet du lat. vulg. *surnia*, que Festus donne comme synonyme de *strix*. Il survit, en Provence, sous la double forme *sourno* et *chourno* (ce dernier influencé par la sifflante initiale des autres noms de strigiens), qui n'a conservé que le sens secondaire, tiré de la notion « hibou » : noir, sombre, dissimulé. Du Midi, ces vocables et leurs dérivés ont passé dans le Nord de la France et dans la Haute-Italie [3].

2. — Traits d'ordre moral.

Des notions aussi opposées que « tristesse » et « moquerie » remontent également aux noms d'oiseaux nocturnes. Cette constatation, étrange à première vue, s'explique si l'on tient compte des nombreuses variétés de strigiens, chacune possédant des caractères à part. Si, dans le vulgaire parisien, *chouette* signifie belle (épithète déjà donnée par Rabelais à la future femme de Panurge), c'est qu'effectivement certaines espèces de chouettes sont d'une beauté remarquable. La langue est donc ici en plein accord avec la réalité, tandis que, en ce qui touche le chien par exemple, elle englobe dans la même réprobation des variétés innombrables ayant chacune ses qualités et ses défauts.

Voici un autre détail tiré de la vie morale des rapaces nocturnes :

Bouffonnerie. — Dans les arbres, les strigiens prennent les postures les plus diverses : ils se baissent, se relèvent, tournent la tête en tous sens ou l'inclinent d'une façon divertissante. Ces gestes comiques, en présence de l'homme et des autres oiseaux, Pline les attribue au *scops* (la *Posseneule* des Allemands), le plus charmant de tous les strigiens; il appelle (*Hist. nat.*, l. X, ch. XLIX) *satiricos motus*, ses mouvements de tête qu'Aristote comparait déjà aux gestes des danseurs.

Le provençal et espagnol *loco*, fou, répond au siennois *locco*,

1. De là, dans la germania, *sorna*, nuit, et *sornar*, dormir.

2. En Languedoc, *sourniero* désigne un lieu qui n'est pas éclairé, et *la sourniero* l'héméralopie, maladie qui empêche de voir après le soleil couché.

3. L'ital. *sornaccare* (et *sarnaccare*), ronfler, se rapporte à la même source, comme le montre le moy. fr. *sournoiller*, même sens. — L'espagnol reflète un autre trait se rapportant aux allures lentes et lourdes des hulottes : de là, *sorna*, dans l'expression *traer sorna*, « estre lent et lourd à marcher, aller pesamment et dandinant » (Oudin).

Digitized by Google

hibou [1], qui a le sens de « nigaud » dans les patois italiens [2].

Attitude sombre. — Les strigiens vivent dans une anxiété perpétuelle. Ils se tiennent assis et repliés sur eux-mêmes, le cou rentré dans les épaules, d'un air ennuyeux ou grognon. De là :

Chohonner, en Anjou, se blottir, bouder et se dissimuler (de *chohon*, hibou), répondant à l'ital. *gufarsi*, se blottir, se cacher (de *gufo*, hibou), et à l'allem. *kauzen* [3], se tapir (de *Kauz*, hibou).

Sournois, sombre et dissimulé, ainsi défini par Oudin qui, un des premiers, donne le mot dans ses *Curiositez* (1640) : « Un *sournois*, c'est-à-dire un homme mélancolique et dangereux ». C'est un dérivé du prov. *sourno*, sombre, dissimulé, primitivement « effraie » [4].

Tendresse maternelle. — Le hibou et la chouette sont des parents très tendres et défendent leurs petits au prix de leur vie. De là, *choyer*, forme moderne, précédée par *chouer*, *chouyer*, *chuer* [5] (tout d'abord attesté dans le *Roman de la Rose*), encore vivace dans les patois. Au sens de caresser et de soigner ou ménager, *choyer* est une image tirée de la tendresse maternelle de la chouette envers ses petits et de l'esprit de prévoyance du hibou, sobre et prudent, qui épargne la veille quelque chose pour le lendemain [6].

Aspect extérieur. — En Anjou, *chohon*, hibou, désigne une grosse bouteille de grès contenant de quinze à vingt litres (son goulot très court sur une panse rebondie la fait ressembler à un gros hibou). En Provence, *machoto*, chouette, est le nom du vase pour l'oing, à l'usage des charrons [7].

1. En italien, le mot *allocheria* désigne les tours plaisants du hibou (*allocco*), comme, en allemand, *Kauz* (« hibou ») signifie également drôle, tandis que *Eulenspiegel*, c'est-à-dire miroir de la chouette, est le surnom allemand d'un bouffon populaire du XIVe siècle.

2. On y a vu le nom de *Glaucus* (v. Meyer-Lübke), mais le vocabulaire roman ne renferme aucun souvenir mythologique directement transmis de l'Antiquité, et en outre, il s'agit ici d'un terme de date moderne. Quant au portugais *louco*, sot, c'est le même mot que l'esp. *loco*, fou.

3. Cf. Kluge, v° *kauzen* : « Ce verbe ne se rencontre qu'en haut-allemand moderne ; il remonte avec *kauern*, se blottir, au même radical *kû*... le type verbal gothique serait *kûwatjan* ».

L'auteur confond ainsi un verbe moderne et de création populaire avec un synonyme commun aux idiomes germaniques. La reconstruction, dans un pareil cas, d'un type gothique est à la fois oiseuse et superflue.

4. De là également l'ital. *sornione*, à côté de *susornione*, ce dernier influencé par *sussurare*, chuchoter.

Le mot se présente, en provençal, sous la double forme (*sournias* et *chournias*, sournois), laquelle revient également dans les patois du Nord et de l'Ouest : Bas-Maine, *chognard* et *sognard*, sournois, maussade ; Poitou, *chougner* et *sougner*, avoir l'air triste, à côté de *sorgner*, se retirer dans un coin et paraître triste ou malade (en parlant d'une personne ou d'un animal).

5. De l'anc. fr. *chue*, chouette (d'où *chuinter*). Havet (*Romania*, t. III, p. 331) fait remonter *chouer* à un type **cavicare*.

6. Voir La Fontaine, *Fables*, l. XI, f. IX.

7. Cf. *oiseau de maçon*, auget pour porter le mortier (déjà dans Rabelais) et *loriot*, baquet de boulanger (1771). La graphie *lauriot* remonte à la variante *lauriot*, loriot, dans le Gers (Rolland, t. II, p. 231). Il est donc superflu de rattacher cette forme avec Behrens (*Beiträge*, p. 371) au lat. *lavatorium*, bas-lat. *lotorium*.

Digitized by Google

TROISIÈME SECTION

ANIMAUX SECONDAIRES

Il nous reste à passer en revue les autres noms du règne animal, dont les apports métaphoriques sont représentés en proportions fort inégales. Les poissons, par exemple, entrent à peine en ligne de compte alors que les batraciens et les insectes ont été d'une fécondité surprenante.

Quant à la chronologie de ces images, il est à remarquer que tel emploi figuré, comme *maquereau*, est parfois contemporain dans les textes de son acception zoologique, alors qu'*aigrefin*, anciennement attesté comme nom de poisson, n'apparaît avec son sens métaphorique qu'au XVIIe siècle.

D'ailleurs, la mention de l'acception zoologique est généralement tardive et souvent postérieure à ses applications figurées. Sous ce rapport, les noms des insectes fourniront des témoignages curieux et intéressants.

C'est ainsi que les coléoptères ravageurs des vignes ont de bonne heure appelé l'attention des paysans, qui leur ont donné des noms divers et caractéristiques. Cette nomenclature, à la fois curieuse et abondante, sera l'objet d'une recherche spéciale. Contentons-nous, pour le moment, de faire remarquer que tous ces appellatifs entomologiques ne remontent pas en lexicographie au-delà du XVIe siècle, alors qu'un d'entre eux, le plus ancien qui a survécu sous la forme *hurbec*, se rencontre déjà au XIIe siècle chez le chroniqueur anglo-normand Orderic Vital. Celui-ci l'applique comme une injure aux pillards de son temps. C'est grâce précisément à ce changement sémantique que ce terme vulgaire a pu pénétrer en littérature.

La métaphore est ainsi devenue le grand véhicule, qui a permis à nombre de mots enfantins ou rustiques de passer à diverses époques dans la langue générale. La plupart des noms familiers des animaux domestiques (on l'a vu) n'ont pu trouver accès en littérature que sous un déguisement de sens plus ou moins méconnaissable.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

POISSONS ET BATRACIENS

I. — POISSONS

Les poissons n'ont fourni que peu de contributions à la métaphore linguistique, mais ces quelques images ichtyologiques sont curieuses et frappantes. Telles :

Aigrefin, escroc, tricheur, chevalier d'industrie, « dans le style polisson » (Philibert Le Roux). Vocable employé avec ce sens par des auteurs dramatiques parisiens (Poisson, Montfleury, Dancourt) de la seconde moitié du XVIIe siècle. Au Canada, *aigrefin* désigne un homme petit, maigriot, de complexion faible et de peu de santé (Sylva).

Ce sont là deux applications métaphoriques tirées du nom du poisson *aigrefin* (XIVe siècle), espèce de morue caractérisée par ces deux traits : corps allongé et grande voracité (bouche énorme); de là, d'une part, enfant chétif, et, d'autre part, fripon, escroc [1].

Boudrillon, sobriquet que le *Chansonnier historique de la Régence* (1715-1721) donne à Saint-Simon, sobriquet répété par Marais et d'Argenson [2]. Ce parisianisme ne se trouve nulle part ailleurs. C'est un diminutif de *baudreuille* [3], baudroie, poisson remarquable par sa forme bizarre et laide, par sa tête énorme et sa taille qui atteint presque deux mètres. Le sobriquet *boudrillon* désigne donc la petite baudroie et s'applique à un personnage grotesque.

Maquereau, poisson dont le dos bleu est marqué de raies ondées noires. De là une première induction métaphorique : *maquereaux*, « certaines marques aux jambes qui viennent de s'approcher trop près du feu » (Oudin). Ces marques ou pétéchies sont appelées ail-

1. C'est ainsi qu'il faut rectifier l'origine donnée au mot dans notre *Langage Parisien au XIXe siècle*, p. 11. — Le nom flamand du même poisson, *schelvis*, désigne un petit fripon, petit espiègle, injure qu'on adresse aux enfants (v. Rolland, *Faune*, t. III, p. 117, et t. XI, p. 221).

2. Voir Pierre Adam, *Etude sur le vocabulaire du Chansonnier historique*, Paris, 1920, p. 30.

3. Cf. Rolland, *Faune*, t. III, p. 155 : Ile-de-Ré, *baudreuille*, baudroie. Dans le *Supplément* de Littré, *boudrillon* est donné comme une altération de *bout d'homme*.

Digitized by Google

leurs *chèvres* [1] (wall. *gates;* Aube, *biques;* Anjou, *biquetons*) ou *vaches*, en Provence et ailleurs.

En dehors de cet indice physique, la langue a emprunté au maquereau un sens figuré: le nom apparaît dans les textes dès le XIIIe siècle sous la forme *maqueriau*, désignant à la fois le poisson et l'entremetteur. Ce dernier sens se rattache à coup sûr à un trait particulier aux maquereaux adultes, touchant la vie reproductive de ces poissons, trait observé par les pêcheurs [2], mais resté inconnu aux traités ichtyologiques. Ils passent l'hiver dans les mers du Nord, où ils se reproduisent, naissent et grandissent; arrivés à tout leur développement, ils viennent dans l'Océan au printemps, d'où le synonyme *poissòn d avril*, qu'on lit dans Rabelais.

Les variantes du nom méritent d'être retenues: Reims, *maquet* et Anjou, *maquille* [3]. Ce dernier est apparemment le point de départ de *maquignon* [4], contemporain de *maquereau* et dont le sens n'est qu'une restriction.

Les variantes citées renvoient à un primitif *maque*, resté un des problèmes ardus de l'étymologie française [5]. Ce qui complique son origine, c'est qu'il paraît cacher un appellatif zoologique, à en juger d'après les synonymes: prov. *cavaluco*, petit maquereau (esp. *cavallo*, maquereau, proprement cheval) et *veyrat*, maquereau (proprement verrat).

Ajoutons finalement qu'en wallon, *maquerai* désigne le sorcier, sens probablement induit de celui d'« entremetteur ».

II. — BATRACIENS

Tandis que les poissons et les serpents ne semblent avoir fourni que fort peu de vocables évocateurs, les batraciens, par contre, ont donné naissance à un développement métaphorique important. Leur nomenclature indigène, aussi abondante que variée, témoigne déjà de l'intérêt que le vulgaire attache à ces bêtes, spécialement à la grenouille et au crapaud. En outre, leurs formes bizarres, leurs voix et leurs allures non moins étranges, ont suggéré nombre d'images curieuses et frappantes, que nous allons envisager sous leurs différents aspects.

Bouffissure. — Le crapaud a la faculté de se gonfler en accumu-

1. Voir ci-dessus, p. 73.

2. Mahn affirme (v. Scheler) que le maquereau, suivant la croyance populaire, poursuit les petits poissons pour les amener à leurs mâles. Il serait intéressant de suivre cette piste.

3. De là *maquilleur*, bâteau pour la pêche des maquereaux.

4. Alternance fréquente dans les noms propres: cf. Bertignon et Bertillon, Massignon et Massillon, Roussignon et Roussillon, etc.

5. Nous y reviendrons dans une autre section de cet ouvrage.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

lant l'air dans ses poumons : le latin *bufo*, crapaud, et le grec φύσαλος, même sens, signifient proprement l'enflé. De là les notions de boursouflé et de bouffi.

En ancien provençal, *botenflat*, enflé (moderne *boutifla* et *boudenfla*) répond au messin *bot :* « se dit de quelqu'un qui a les joues bouffies de colère, de *bot*, crapaud, qui paraît toujours enflé » (Le Duchat, dans Ménage).

A la notion de « gonflé », particulière aux batraciens, remontent également les vocables :

Bot, contrefait des mains et surtout des pieds enflés et difformes (1610).

Pote[1], enflé des mains (XIIIe siècle) et de la jambe, dans les patois en général. En Normandie, « n'avoir point la langue *pote*, c'est parler beaucoup » (Moisy). Dans le Maine-et-Loire, on dit « avoir des mains enflées comme des crapauds » (Rolland, t. XI, p. 98) et en Anjou, « avoir les mains comme des *poupoutes* (crapauds) », c'est-à-dire gonflées par le froid.

De là, *potelé*, gros et rebondi (XIVe siècle), répondant aux synonymes allemands *quabbig*, *quappig*, dodu, proprement enflé comme un têtard.

Aspect ramassé. — Le crapaud a la forme trapue et ramassée, d'où les appellatifs vulgaires appliqués aux hommes ou aux enfants de petite taille :

Courcibot[2], courtaud, à Clairvaux (wallon de Mons, *court et bot*), c'est-à-dire racourci comme le *bot* ou crapaud. On dit à Clairvaux *i a enflé*[3] *come in bot* (il est enflé comme un crapaud) à un gamin ou à un homme court de taille (Baudouin), ce qu'on exprime dans l'Yonne par *bottet*, ou par *boterot*, petit crapaud. Sous le rapport de la forme, *courcibot* trouve son pendant dans le bessin *nerchibot*, moricaud, noirâtre, mot à mot noirci-crapaud.

Nabot, mot du XVIe siècle (Robert Estienne), à côté de *nambot*, donné par Guillaume Bouchet[4] (aujourd'hui, à Lyon) et *naimbot*, qui est la forme primitive, c'est-à-dire *nain bot*[5], un nain comme un crapaud.

Rabot, ancien synonyme de *nabot*, proprement crapaud, forme contractée de *raine-botte* (comme *nabot* de *naimbot*) :

1. D'un primitif *pot*, crapaud (v. l'Index). Cf. dans le Bas-Maine, *potaud* ou *poutaud*, crapaud (de *poter* ou *pouter*, croasser).

2. Cf. Oudin, *Curiositez* (1640) : « Un *courcibot*, c'est-à-dire un homme gros et court. Vulgaire ».

3. Cf. *Yvain*, éd. Fœrster, v. 4103 : « Et un nains come *boz enflez* ». L'éditeur pense à *botte*, tonneau, et son glossaire donne la locution sans traduction.

4. « Nous ne sommes que *nambots* et avortons », *Serées*, t. III, p. 253. — Nicot donne *nimbot* : aujourd'hui, dans le Berry, Poitou, on dit *nine* pour naine.

5. Hypothèses multiples : « De *napus*, navet, les navets sont gros et courts tels que sont les nabots » (Ménage) ; Diez le tire du scandinave *nabbi*, bosse, nœud, et cette origine a été reprise par Joret (*Romania*, t. IX, p. 433).

Digitized by Google

BIBLIOTECA

« Un *rabot* qui n'est pas graindre qu'un cabot » (Gautier de Coincy, dans Godefroy), c'est-à-dire : « Un nain qui n'est pas plus grand qu'un chabot ». Terme encore vivace en Suisse, répondant à l'italien dialectal (Abruzzes) *rabbotte* et *ranabotte*, l'un et l'autre noms à la fois du crapaud et du courtaud [1].

C'est également à la forme ramassée ou arrondie, semblable au corps globuleux du crapaud, que se rapportent les vocables :

Botte, faisceau de foin ou de paille (1316 : « une *botte* de feurre »), proprement crapaud : « On dit en Basse-Normandie, rapporte Ménage, *botte* et *boteau* indifféremment ». *Boteau* répond à l'anc. fr. *botel*, petit crapaud [2].

Caillebot, caillot (XVIe siècle), par allusion à la forme ramassée du têtard, appelé dans l'Aveyron *caillebot* (mot composé des synonymes *caille* et *bot*, crapaud). On dit aussi *caillebotte* dans les provinces [3].

Potiron, gros champignon (1542), mot d'origine provinciale (Berry, *poteron*, *potron*, proprement petit crapaud), appelé *bot* à Planchers-les-Mines, *boutarel* (Berry, *bouteriau*) et *poutarel*, en Provence (cf. anc. fr. *boterel*, petit crapaud). Dans le Calvados, le potiron est dit *pain du crapaud* et, en Haute-Bretagne, on croit qu' : « où il y a de gros *potirons*, champignons, il y a de gros crapauds » [4]. Le nom allemand de *Krötenpilz* ou *Krötenstuhl* (« siège à crapauds »), pour potiron, confirme cette manière de voir [5].

Rabot, outil de menuisier (XIVe siècle), proprement crapaud, pendant du manceau *ribot*, même sens et même origine. En roumain, *broasca* désigne à la fois la grenouille et le rabot à dégrossir. Sa forme aplatie a fait assimiler le rabot tantôt à un chien (Sav. *chenaillon*, ital. *cagnaccia*) ; tantôt à une truie (prov. *chouneto* et *trueio*), et tantôt à un bouvillon (*bouvet*).

Vocables isolés. — *Botte*, coup, terme d'escrime (emprunté,

1. Ajoutons le messin *bodique*, enfant grotesque, du lorrain *bod*, crapaud, proprement semblable à un crapaud Horning (*Zeitschrift*, t. XXI, p. 451) l'interprète à tort par *bout d'homme*.

2. La dérivation du germanique (v. Meyer-Lübke) est suspecte.

3. « On appelle ainsi en Anjou et en Normandie, nous dit Ménage, du lait pris, coupé par morceaux, comme qui dirait une botte de lait caillé ». En allemand, *quabbeln*, trembloter, se dit du lait caillé, c'est-à-dire trembler à la manière des têtards.

4. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 230. Voir aussi Rolland, *Flore*, t. XI, p. 128-133.

5. On lit dans le *Supplément* de Littré cette supposition de Devic : « *Potiron*, champignon... Probablement de l'arabe *foutr* ou *foutour*, champignon. Le mot est dans Razi... ». Récemment, Schuchardt s'est également déclaré en faveur d'une origine sémitique (*pitrâ* = ar. *foutr*), en alléguant que le mot, primitivement pharmaceutique, aurait été introduit par les médecins arabes ou juifs et affublé d'une désinence gréco-latine (*Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 150).

Digitized by Google

au XVIe siècle de l'ital. *botta*), répond au prov. *babo*, crapaud et tape, taloche, ainsi qu'à l'allem. *Quappe*, têtard et gifle.

Bottes, ciseaux gros et courts (1724) : « La seconde tonte se fera avec des forces appelées *bottes* » (dans le *Supplément* de Littré). Allusion à la taille ramassée du crapaud.

Ralu, gai et content, mot fréquent dans le *Moyen de parvenir*[1] et aujourd'hui vivace en Berry, proprement content comme un crapaud appelé *rale* en Berry), répondant à l'allem. *krötenvergnügt*, très satisfait.

Raboteux, rude (XVIe siècle), qui s'est dit tout d'abord des mains (c'est-à-dire rugueuses comme la peau du crapaud), ensuite du sol. En Poitou, *bot* (« crapaud ») désigne une chaussée, c'est-à-dire une boursouflure du sol, et, dans l'Yonne, *ralu* signifie noueux (en parlant des arbres), en Berry, rugueux (de *rale*, crapaud).

Raquette, Lyon, crécelle, prov. *raqueto*, crécelle et rainette (dont le chant rappelle le bruit d'une forte crécelle). Le bressan *rainette* signifie également « crécelle »[2] et, en français même, *grenouille* a un sens analogue (v. le *Supplément* de Littré).

Diverses espèces de chaussures (surtout grossières) portent le nom du crapaud ou du têtard, à cause de leur forme bouffie (cf. enflé comme une botte) : « des souliers camus, *boufiz comme un crapault* », Laborde, sous l'année 1485, v° *soulier*. Tels sont :

Bot, *bote*, anc. fr. (XIIe siècle), chaussure, surtout de moine, Berry et Poitou, *bot*[3] et *boc*, sabot, fr. mod. *botte*, ital. *botta* (bas-lat. *botta*, *bottus*, ocrea), dim. *bottina*.

Cabot, Reims, sabot ; Picardie, *cabou* ; Jura, *cabouet* (suivant l'*Atlas*) ; Bas-Maine, *cabouailles*, souliers lourds et pesants.

Chabot, Normandie (Aoste *A.*[4]) ; Picardie, *chabou*, sabot.

Chavatte, anc. fr. (XIIe siècle), aujourd'hui en Picardie ; ital. *ciabatta*, savate (bas-lat. *chabata*), Côme, *sciavàt*.

Sabata, prov. et catal., savate (bas-lat. *sabatum*), port. *sapata*, *sapato*, esp. *zapato*, fr. mod. *savate* (Parme, *zavata*).

Sabot[5] (XIIIe siècle), et dial. *sabote* (Vienne *A.*), à côté du H.-Alpes, *saboc* (cf. ci-dessus *bot* et *boc*), Saône-et-Loire, *sabou* (Rhône, *sabouet*, *sabeu A.*), Berry, *sibot*, prov. *cibot*[6].

1. « ... le voyant gay et *ralu* » (ch. XLIX) ; »... ; « j'en servis tout *ralu*... » (ch. CVI).

2. De même, en italien, *raganella*, et en parmesan, *cantarana*, signifient à la fois rainette et crécelle.

3. Cf. Thierry (1572) : « *Bot*, en Poitou, c'est un sabot, *Calceus ligneus* ». Remarque reproduite par Cotgrave.

4. *A.* désigne l'*Atlas linguistique de la France*.

5. Cf. Charles Bouelles : « *Sabos*. Calcei seu socci lignei, quibus uti solent præsertim Arverni et Lemovici, fictitia et arbitraria vox », *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate*, Paris, 1533, p. 79.

6. Le béarnais *sabarcou*, savate, est une fusion de *sabou*, sabot, et de *barca*, gros

Digitized by Google

De ces types divers, *bot* est commun à la France et à l'Italie, et *sabot*, à la France, à l'Italie et à l'Espagne. C'est par l'intermédiaire de l'italien, grâce au commerce génois ou vénitien, que les termes *botta* (*bottina*), *ciabatta* et *sabocchi* (Abruzzes), ont pénétré dans les idiomes de l'Europe orientale[1].

Après avoir vainement cherché l'origine des mots de cette famille en latin et en germanique (v. Körting), on s'est tourné vers l'Orient, en y voyant un emprunt fait tantôt à l'arabe et tantôt au persan ou au turc septentrional.

C'est ainsi que Diez, d'après Souza, dérivait *savate* d'un arabe *sabat*, substantif d'un verbe *sabata*, chausser, mais cette signification du verbe n'est pas indiquée par Freytag; plus tard, Lammens tire *sabot* directement de l'ar. *sabbât*, même sens, mais ce dernier est un emprunt fait à l'esp. *zapato*.

Tout récemment, Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 195) considère *ciabatta* comme un emprunt très ancien fait par l'italien au turc septentrional par l'intermédiaire du persan. Mais nous avons fait contrôler ses données par un spécialiste des idiomes de l'Orient, M. Clément Huart, qui nous a obligeamment fourni sur ce point des renseignements précis[2]. Il en résulte que le persan ignore à peu près le terme *tchâpâtân* ou, ce qui revient au même, l'envisage comme une importation tardive du tatare; et tandis que *tchabata* est absolument isolé en turc septentrional, l'italien *ciabatta* est, par contre, associé à toute une famille de mots de haute époque (XIIe siècle) et d'origine indigène. D'ailleurs, les langues romanes ignorent tout à fait des emprunts « très anciens » faits au turc septentrional, et l'arabe est le seul idiome oriental qui en ait fourni un certain nombre.

soulier; le poitevin *sabarou, sabirou*, chausson qui se porte dans les sabots (Blais. *sabourin*, savetier) est une amplification de sabot (cf. Meuse, *sibourette*, rainette, à côté du morvandeau *sibot*, crapaud).

1. Cf. russe *boty* (dim. *botinka*), bottes, *tchobot*, même sens, et *sapog* (ruth. *sapoh*), chaussure; turco-tatare, *tchabata*, souliers d'écorce, d'où persan *tchabatan*, grosses bottes qu'on met par dessus les autres (cf. en turc, *fotina* de l'ital. *bottina*; *calos*, de l'ital. *caloscia*, et *kaltchin*, de l'ital. *calzone*).

2. « Il n'y a pas, en arabe, de verbe *sabata*, au sens de «chausser». On trouve *sabbat, sappat* dans le *Vocabulista arabigo*, de Pedro de Alcala (ap. Dozy, *Suppl. aux dictionn. arabes*, t. I, p. 625), aussi *çabbat, çabat*, de l'esp. *zapato*. Ce mot figure dans le *Dictionnaire* de Cuche (dial. de Syrie), *sabbat*, comme un mot étranger (p. 247) et, comme expression vulgaire, *çabbat* (p. 322).

« Il y a lieu de remarquer que le mot *tchâpâtân, tchâbâtân* (la seconde forme seule dans Richardson) a été tiré par Meninski du dictionnaire persan expliqué en turc *Ferheng-i cho'ouri* (éd. de Constantinople, f° 339 v°). La seule autorité citée est celle de Ni'met-Oullah : aucun exemple n'est allégué. Vullers ne le donne pas.

« Je ne connais pas en turc osmanli de radical *tchapat*, envelopper, d'où, suivant Vambéry (cité par Schuchardt), viendrait *tchapata*. Jusqu'à nouvel ordre, je considère que *tchâpât, tchâpâtân*, etc., ne font à aucun titre partie du lexique persan ou turc, que ces mots sont venus de l'étranger et qu'il serait par conséquent risqué, et même dangereux, de leur chercher une étymologie, soit iranienne soit turco-tatare ».

Digitized by Google

CHAPITRE II

CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES

I. — CRUSTACÉS

Des crustacés, c'est le crabe ou cancre qui a surtout frappé l'imagination populaire. Sa marche oblique et ses mouvements bizarres ont été retenus par la langue. Ses noms, dans les patois du Nord et du Midi, ont également fourni des appoints métaphoriques. Voici les notions qu'on en a tirées :

1° Boiteux : en Normandie, aller *cranche*, c'est marcher avec peine comme un impotent, proprement marcher comme un cancre, c'est-à-dire boiter, répondant au provençal ancien et moderne *cranc*, boiteux : « Les mortz fazia ressuscitar et los *cranx* corre et saltar »[1].

2° Arthritique, sciatique : Metz, *craincher*, traîner la jambe ; Hainaut, *crancu*, mal bâti (d'un homme) et wallon *cranchu*, rabougri, tortu (d'un arbre). En Normandie, *cranque*, cancre et crampe ; Pic. *crampin*, boiteux (de *crampe*, crabe), répondant au synonyme italien *granchio*. En provençal, *cambarot* (« crabe ») désigne la douleur au poignet et au coude.

La viorne, à rameaux flexibles, que le patois de Montpellier désigne par *redorta* (« tortue »), s'appelle en picard *cranquille* et dans la Somme, *cranquegne* (Rolland, *Flore*, t. I, p. 6).

3° Faible, maladif : prov. *esclanca* (*escranca*), éclopé, impotent[2], tiré de *clanc* (*cranc*), cancre, crabe et vieux décrépit ; Norm. *cranche*, cancre et maladif.

4° *Eclancher* ou *écrancher*[3], effacer les faux plis d'une étoffe, terme d'origine provinciale (donné par le *Trévoux* de 1752), identique à *échancrer*, entamer (Robert Estienne), c'est-à-dire ronger comme un cancre, *cancre* et *cranche* étant de simples variantes phonétiques qui désignent le mâle et la femelle.

1. Bartsch, *Denkmäler*, p. 305.

2. Meyer-Lübke, v° *slink*, voit à tort dans le prov. *esclanca* un dérivé de l'anc. fr. *esclenche*, main gauche.

3. Horning (*Zeitschrift*, t. XXVI, p. 227) a le premier rattaché *écrancher* au wallon *cranche*, crabe femelle.

Digitized by Google

5° Accrocher : *encranca*, Languedoc, répondant au synonyme italien *aggrancire* (de *granchio*, crabe), les pattes du crustacé étant terminées par des griffes ou pinces. De là, en italien, *granchio*, crabe et crochet (en espagnol, *garabo*, crochet, remonte également à *carabo*, crabe).

Voilà les notions essentielles tirées du nom du crabe, qui pourrait en fournir nombre d'autres, si l'on tenait compte de l'ensemble des patois gallo-romans.

II. — MOLLUSQUES

Des mollusques, le limaçon seul et particulièrement sa coquille (dont le nom désigne souvent aussi l'animal qui y vit) ont fourni leur contingent au domaine métaphorique. Les appellatifs vulgaires de la carapace sont nombreux et offrent des aspects variés qui remontent — comme pour la coquille de la noix et celle de l'œuf — au langage enfantin. De là, des affinités intimes entre ces différentes appellations vulgaires, sur lesquelles nous reviendrons ailleurs. Il suffit, pour le moment, de montrer par un exemple l'élasticité sémantique de ces noms d'origine enfantine.

Soit le thème *carc*, forme amplifiée du mot enfantin *cac*, coquille d'œuf et œuf : Aube, *caca* ; Aisne, *cacaille* ; Meuse, *cacasse* ; Poitou, *cacau*, Lorraine, *cacotte*, etc. Essayons d'en suivre le développement formel et l'efflorescence métaphorique.

1° Variantes :

Carcan, *quarquan* (1430), aujourd'hui Berry, *carcan* ;

Carcas, *quarquas* (1491), *carquais* (XVe siècle), aujourd'hui, Berry, prov. *carcais*, bas-lat. *carcaissum* ;

Carcois (1296), *carquois* (XVIe siècle), Berry, *carcou*, à côté de *charquois* (XIVe siècle), *charchois* ou *charcoux* (XIIIe siècle), Berry, Poitou, *charcois*, *charcou* ;

Carcasse (XVIe siècle), Bourg. *carcaisse*, prov. *carcasso*, ital. *carcasso*, etc.

2° Sens :

Le sens primordial « coquille de limaçon » a de bonne heure servi à désigner l'écaille d'huître, puis la carapace d'écrevisse. Ce sont là les premières acceptions qu'on rencontre dans les monuments littéraires des XIIIe et XIVe siècles [1].

Par l'intermédiaire de la notion « creux », on a successivement appliqué *carquois* et ses variantes au corps inanimé ou à certaines de ses parties. De là :

1. « Le cancre porte une petite pierre et ensuite l'oistre tant qu'ele œuvre son *charcois* », Brunetto Latini, *Trésor*, p. 187.

« Prenez escrevices cuites et en ostez les chardes, queues et le surplus, c'est assavoir coquilles et *charquois*... », *Ménagier de Paris*, t. II, p. 170.

Digitized by Google

a. — Corps mort, en parlant du bétail (bœuf, mouton, porc : v. Godefroy ; cf. Poit. *charcois*, corps de chevreau), du squelette humain (bas-lat. *carcassium*, cadaver, intestinum) ; ou d'animal, d'où terme de mépris : Berry, *carcan*, *carcas*, *charcois*, charogne, et *carcan*, rosse (en provençal : vieille bête, cheval étique) ; cf. prov. *craco*, coquille et vieille femme comparée à une noix vide.

b. — Thorax ou estomac, appliqué d'abord à la volaille de basse-cour : poulet (*Ménagier*), oie (Berry, *charcas* d'oie), etc. Cf. à cet égard, *coffre*, au sens de thorax, comme en provençal, *caisso* (« caisse ») et en italien, *arca*.

c. — Spécialement, occiput, nuque (c'est-à-dire creux du cou) : Yonne, *carcou*, *charcois* (*charcouet*) : cf. la locution morvandelle *faire le carcouet*, rentrer le cou dans son corps comme dans l'affaissement de la maladie (en parlant surtout de la volaille) ; Poit. *carcasse*, Yonne, *carcassou*.

Ensuite, par extension analogique, *carquois* et ses variantes furent appliqués à différents objets creux :

d. — A un arbre, à un tonneau, etc. : Savoie, *carcan* et *carcassa*.

e. — A un navire : fr. *carcasse* (cf. fr. *coque*, coquille et carcasse de navire).

f. — A un grenier : Rennes, *carquois*, petit grenier qui tient lieu de fruitier (Coulabin).

g. — A un four chauffé au rouge (pour recueillir le verre après le coulage) : fr. *carcais* et *carcaise*, variante d'origine dialectale ; cf. *coquille*, sorte de fourneau vertical qui sert à rôtir la viande.

h. — A une toupie : Genève, *carcasse* (cf. prov. *carcoi*, coquille et petite toupie ; *cacau*, coquille et sabot sans bouton).

i. — A un habit : Berry, *carcas*, corps de vieux corset ou de vieil habit.

Et finalement, aux deux acceptions suivantes qui remontent à la notion de « coquille » :

j. — Coiffure : en Provence, *carcasso*, ancienne coiffure des femmes à Arles (au XVIIIe siècle) ; cf. en Languedec, *cascarro* (« coquille »), coiffe noire que mettent certaines femmes au-dessous de leur bonnet (Azaïs) et, en fr., *coquille*, ancienne coiffure de femme.

k. — Etui à flèches [1] : prov. *carcais*, bas-lat. *carcaissum*, fr. mod. *carquois*.

A propos de *carquois*, pris dans ce dernier sens, et de *carcasse*, les deux formes typiques du groupe, on a émis diverses hypothèses.

Suivant Scheler, il peut y avoir une confusion idéologique entre ces deux termes, et Littré n'hésite pas à les identifier : « La com-

1. Cf. (1296) « *Carcois* à porter quarriax » ; (1431) « arcs de Turquie et un *quarquan* » ; (1466) « vint six *carquaiz* » ; (1470) « un petit *carcas* de cuir » ; (1491) « un *quarquatz* neuf » (*Glossaire archéologique* de Gay). — « Il remit sa flesche au *carcas* » (Alain Chartier).

Digitized by Google

paraison de *carcasse* et de *carquois* fait voir que l'étymologie est la même pour ces deux mots ». Par contre, le *Dictionnaire général* les sépare nettement, en voyant dans *carquois*, un emprunt gréco-oriental, et dans *carcasse*, « un emprunt de l'ital. *carcassa*, d'origine inconnue ».

Cette dernière assertion est tout à fait contestable, vu qu'en italien *carcasso* [1] se rencontre d'abord dans les *Lettres* d'Annibal Caro (Venise, 1581), et que le terme y est absolument isolé, la variante *carcame* n'étant qu'un compromis de *carcasso* [2] et de *arcame* (cf. plus haut *arca*). Il est à peu près sûr que le terme italien vient du français par l'intermédiaire du provençal (le bas-lat. *carcassium* en étant une simple transcription).

En outre, *carquois*, avec ses variantes *carcan* et *carcas*, a été précédé par son synonyme *tarcais*, bas-lat. *tarcassius*, du byzantin ταρκάσιος, ce dernier venant de l'arabe-persan *tarkach*, carquois. Il s'agit donc de deux mots formellement et chronologiquement différents :

d'une part, *tarcais*, carquois (XIIe siècle), modifié plus tard en *turcais* ou *turquois* (bas-lat. *turcasia*, ital. *turcasso*), les arcs venant de la Turquie;

et d'autre part, *carcas* ou *carquois*, coquille et carquois (XIIIe siècle), à côté de *carcasse*, squelette, dont l'origine, comme on l'a vu, est indigène.

Voilà la source d'où dérivent les termes français, anciens ou modernes, avec leurs multiples variantes et acceptions diverses, remontant toutes à la notion primordiale de « coquille ». C'est du français ou du provençal que ces mots ont pénétré en italien (*carcassa*, *carcasso* [3], carcasse, et *carcasso*, carquois) et en hispano-portugais.

Stupidité. — Le nom provincial de la coquille d'une espèce de gros coquillage marin (qui fournit une nacre commune), *burgau*, donné par Palissy comme saintongeais [3], a produit le sens métaphorique de « sot, nigaud ».

On rencontre deux fois ce terme dans le *Mystère de la Passion* de Gréban. Le glossaire de l'édition Paris-Raynaud laisse *burgaud* sans traduction, mais le sens indiqué ressort clairement de ce passage :

20486. Quel *burgault!*
Entens tu rien, mouton cornu?

1. Diez interprétait *carcasso* comme « caisse à chair », mais l'acception primordiale (« coquille ») et la chronologie s'opposent à une pareille explication.
2. L'italien dialectal *carcóss* (« torso »), dans le patois de Reggio, s'explique aussi par une influence analogique (cf. le synonyme *catriosso*).
3. Voir ci-dessus, p. 7.

Digitized by Google

Les différentes sortes de coquilles ou de coquillages — comme huître, moule, etc. — sont devenus symbole de niaiserie [1].

Ce nom de *burgau*, espèce de limaçon, doit être rapproché du prov. *burga*, troubler l'eau, remuer la vase : *burgau* répond ainsi exactement à son synonyme *paludine*.

Notions diverses. — Venons maintenant aux images spéciales fournies par le limaçon et sa coquille.

1° Par allusion à sa forme concave ou à sa forme spirale :

a. — Filet de pêche (cf. *coque* de navire) : *gangui* [2], *ganguilho*, Provence, filet qu'on traîne à bord d'un bateau, en rapport avec *gangaulo*, *ganguilho*, coquille de limaçon.

b. — Ustensiles de cuisine de forme renflée :

Caquerolle, casserole [3]. Le sens propre de ce mot, emprunté au Midi, *cacarolo*, est coquille d'escargot (cf. prov. *carcolh*, escargot et petit pot).

Coquasse, autre nom provincial pour désigner une bouillotte à panse renflée et à couvercle (appelée à Lyon *coquelle*, c'est-à-dire coquille). Le mot signifie proprement coquille de limaçon et son application métaphorique se trouve dans Rabelais : « ... paeslons, chauldrons, *cocquasses* »... (l. IV, ch. xvii).

c. — Coiffure de forme arrondie :

Cagoule, capuchon de moine, proprement coquille de limaçon [4] (sens encore vivace en Champagne), terme méridional employé par Rabelais (l. IV, ch. xi). Cette forme a été précédée (xiiie siècle) par celle de *cogole*, variante gasconne de la même origine, répondant à *coquillon*, capuchon de moine.

Coqueluche, mot du xve siècle, ayant le même sens que *cagoule* et accusant une origine analogue : à Guernesey, *coqueluche* désigne le buccin à pourpre, dont la coquille est en forme de cornet.

Coqueluchon, sorte de capuchon, dérivé donné par Robert Estienne (1539) : « Le *coqueluchon* d'une cappe et la cappe que les femmes portent sur leur teste pour la pluye, *Cucullus* » [5].

1. Le moy. fr. et dial. *burgaud*, (coquille de) limaçon et nigaud, trouve son pendant dans l'ital. *babbalucco* ou *mammalucco*. nigaud, l'un et l'autre désignant la limace. Celle-ci passe pour le type de la sottise : « La limace, nous dit Pitrè (*Biblioteca*, t. III, p. 313), è tipo di stopidaggine, di che la qualificazione di *mammaluccu di preula*. . per significare sciocco, baggeo ».

2. Attesté dès 1307, sous la forme *ganguil* (v. Godefroy) : « ... in aliquis stagnorum prædictorum cum arte, vocata *ganguil*, nullus ausus erit piscari... ».

3. Cf. *Dict. général*, v° *casserole* : « On trouve dans Furetière *caquerolle* ou *caquerollière*, qui paraît une faute d'impression pour *casserolle* et *casserollière* ». Les deux premières formes se lisent fréquemment dans Rabelais. Thomas Corneille définit ainsi le mot (1694) : « Petit pot de cuivre à trois pieds, ayant une longue queue qui sert à l'approcher du feu, et que l'on tient quand on veut secouer les fricassées ou autres mets qu'on a coutume de faire cuire dedans. On dit aussi *caquerollière* ».

4. Voir, sur les origines attribuées au mot, l'*Index* de cet ouvrage.

5. Ajoutons : *casque*, heaume, terme emprunté vers la fin du xvie siècle, de

Digitized by Google

d. — Pièce en forme de coquille : *escalope*, coquille de limaçon et tranche de viande qu'on fait cuire roulée (sens moderne).

e. — Grelot ou sonnette sphérique, sens représenté par les termes méridionaux : *carcuelho*, Béarn, signifie à la fois coquille de limaçon et grelot, comme ses synonymes *couscoulho* et *gangoulho* ou *goungoulho*.

2° Par rapport à l'usage social qu'on en faisait. Les pèlerins de jadis arboraient sur leurs larges chapeaux des coquilles ou coquillages, attestant leur voyage aux lointains rivages. De bonne heure, les gueux ou vagabonds, travestis en pèlerins, ornèrent leurs chapeaux et leurs robes de coquilles qu'ils prétendaient avoir rapportées de Saint-Jacques ou de Saint-Michel, et qu'ils vendaient souvent à ceux même qui en revenaient. De là, l'acception de « ruse », inhérente à *coque* ou *coquille*, et son application spéciale aux mendiants ou gueux.

En provençal, *coco*, coque, désigne à la fois la coquille de limaçon et le gueux, comme son dérivé *coucarro* (cf. *coucarel*, escargot et coquille d'escargot) et son pendant *craco*, gueux et coquille (cf. *craco* ou *carcolh*, coquillage).

En français, nous avons deux synonymes du nom de « gueux » qui remontent à cette source :

Calin, transcrit *caslin* [1] au XVIe siècle, d'où la graphie moderne *câlin*. Ce mot, dont le sens initial de « coquille de limaçon » est encore vivace en Normandie, a acquis une double acception métaphorique :

α. (Ancienne) mendiant, gueux : « Devinez ce que ces gueux et *caslins* font. Ils contrefont les malades de Saint Jean [2] », Bouchet, *Serées*, t. IV, p. 219. Ce sens subsiste dans plusieurs patois du Nord et du Centre : en wallon, *calin* signifie vagabond, vaurien, et dans le Berry, le Poitou, la Saintonge, vaurien, fainéant, imbécile.

β. Moderne (et exclusivement française) : séduisant, doucereux. Cette transition sémantique s'explique par les manières douces et affables des gueux pour séduire les passants, attitude qui contrastait avec la morgue et la licence des soudards. Son synonyme *gueux* possède, dans les parlers populaires, des emplois hypocoristiques analogues. En Béarn, *gaimant*, caïmand, est également synonyme de *câlin*.

Coquin, un des anciens noms donné aux gueux et attesté dès le XIIe siècle, a un point de départ identique au précédent [3]. *Coquin*

l'esp. *casco*, tête, crâne, dont le sens primordial est également coquille de limaçon : cf. en Gascogne, *cascouet*, escargot, et *cascoulho* coquillage.

1. Cf. dans Rabelais, *caisgne*, pour *cagne* Cotgrave donne exclusivement *calin*.

2. C'est-à-dire ils simulent l'épilepsie, en écumant de la bouche.

3. La forme parallèle *caquin* signifie « noix vide » (Morvan), c'est-à-dire coquille, comme son équivalent méridional *cosquin*, qui subsiste comme nom propre.

Digitized by Google

a tour à tour signifié : mendiant (travesti en pélerin), frère mendiant, gueux et voleur ; (comme adjectif) vil, débauché, paresseux. Mais, de même que *câlin*, ce nom possède dans les parlers vulgaires, à côté de ces acceptions défavorables, des nuances diamétralement opposées (« gentil, gracieux », etc.), qui s'expliquent de la manière que nous venons d'indiquer.

A une dernière application tirée du nom d'escargot se rattache le terme viticole *salgotter*, couper les sarments, mot abrégé d'*essargoter*, émonder les vignes (encore vivace dans le Berry), forme usuelle au XVIe siècle (du Fail), à côté d'*eschargoter* et *escargoter* (du Pinet). Cette dernière variante qui est la forme primitive, se trouve aujourd'hui dans le patois de Clairvaux (Aube) avec une acception spéciale : « *Escargoter*, broyer, briser un être animé (comme on fait quand on marche sur un escargot)».

Digitized by Google

CHAPITRE III

INSECTES

Les noms des insectes, les traits de leur vie physique et morale ont produit toute une série de métaphores expressives. La langue a tiré parti de l'humeur batailleuse de l'araignée, de la vivacité du hanneton, de l'irritabilité et l'aspect multicolore de certaines mouches, de la conformation allongée de la chenille. Essayons de faire ressortir ces différents aspects.

I. — ARAIGNÉE

L'araignée passe pour méchante et taquine. Elle immobilise les mouches qu'elle attire dans sa toile, en les couvrant d'un venin dont l'effet est foudroyant. On dit habituellement « méchante comme une araignée ». Un de ses noms provençaux, *targagno*, signifie proprement harcelleuse. De là :

Hargne, querelle, mot de la fin du XVe siècle, fréquent au XVIe, surtout dans Amyot et Montaigne, encore vivace dans le Berry, à côté du lorrain *hareigne*.

Hargneux. querelleur, dérivé attesté dès la fin du XIVe siècle, à côté de *hergneux*[1] (aujourd'hui, en Poitou, *hergnou*, chagrin) et du normand *harigneux*.

Hargner, être de mauvaise humeur, se disputer, attesté dans une lettre de grâce de 1426 (v. Godefroy) : « Un enfant aagié de deux ans ou environ qui plouroit et *hargnoit*[2] par force de maladie ».

Ces vocables ne remontent pas au-delà du moyen français. Le seul qui ait survécu dans la langue littéraire, *hargneux*, est précisément le plus anciennement attesté, alors que le verbe semble avoir disparu et que le mot souche *hargne* ait trouvé refuge dans les patois.

1. Thurot (*Prononciation*, t. I, p. 15, note) se trompe, en contestant cette variante : « La variante *hergneux* n'a probablement jamais été employée : elle a été sans doute suggérée par une fausse étymologie à Robert Estienne... » (cf. « *hargneux* et *hergneux*, car il semble qu'il tient de *herniosus* »).

2. C'est-à-dire faisait le hargneux (et non « se plaignait, se lamentait, se tourmentait », comme l'explique Godefroy).

Digitized by Google

Les variantes dépourvues d'aspiration subsistent également dans les parlers provinciaux : Yonne, *aragner*, taquiner ; Mayenne, *aragneux*, hargneux ; Côte-d'Or, *airaignou* et Montbél. *airignou*, hargneux (Rolland, t. III, p. 238) ; Bresse, *areigner*, taquiner, et Poit. *areugne*, hargneux ; prov. *aragna, argna, ergna*, agacer, quereller, chagriner, inquiéter, et *aragnous* (*argnous, ergnous*), hargneux, maussade.

Ces formes répondent au double aspect que présentent les noms de l'araignée dans l'ancienne langue :

1° *Aragne* (auj. Poitou, Berry, prov. *aragno*), *araigne* (auj. Picardie) et *iragne* (auj. Genève, prov. *iragno*) ; Somme, *arigni* et *argni*, *erigni* et *ergni* (d'après l'*Atlas*) ;

2° *Herigne* [1] (Palsgrave) et *hyragne, hyraigne* (Noël du Fail) ; cf. le cas analogue de *hérisson* et de *huppe*.

Ces formes expliquent les différents aspects, anciens et modernes, de *hargneux*, à savoir *hergneux* et *harigneux*, formes qui rendent illusoire l'origine francique que Diez leur avait attribuée [2].

II. — CHENILLE

Les noms de la chenille, suivant que son corps est velu ou glabre, remontent souvent à la notion « chat » ou « chien » :

1° La grosse chenille aux poils longs, soyeux et touffus, s'appelle, en normand ancien et moderne, *catepeleuse* ou *catepelouse* [3], c'est-à-dire chatte poilue, à côté de la variante guernésienne *catepeleure* [4] et des formes abrégées normandes *capeleure* ou *capelure* et *capeleuse* ou *capelouse*.

Formes francisées : *chantepelleuse* (donnée par Palsgrave [5]), Ille-et-Vilaine et Mayenne, *chattepelouse* (d'après l'*Atlas*), et Bretagne, *chapleuse* (Rolland, t. XIII, p. 189), pendants de la *gatta pilosa* de la Haute-Italie.

2° La chenille glabre a été comparée à certains chiens à poils ras. Le nom même de *chenille*, proprement petite chienne, XIIIe siècle, y remonte : elle est appelée *chin*, chien, au Mans, comme à Milan *can* et *cagnon*, répondant à l'anc. gr. κυών, chien et chenille. De là, des appellations similaires désignant surtout la grosse chenille : *canepelouse*, à Fiquefleur, en Normandie, francisé en *champeleuse*, et

1. Cette forme se trouve encore dans le *Trévoux, érigne* ou *érine*, comme nom d'un instrument de chirurgie.

2. Cette difficulté formelle est d'ailleurs relevée par Diez et Mackel. Le sens en outre s'y oppose.

3. Cette forme figure dans le jargon normand de la *Farce de Pathelin*.

4. Alternance usuelle en normano-picard : cf. à Saint-Pol, *Chandeleuse* (dans les faubourgs) et *Chandeleur* (en ville).

5. *Esclaircissement*, éd. Génin, p. 203 : « *Caterpyllarworm*, Chantepelleuse ». — L'anglais *caterpillar*, chenille, est tiré de la forme *catepeleure*.

Digitized by Google

quinpeleure, dans l'Eure (suivant l'*Atlas*), proprement chienne velue.

3° *Chantepileuse*. fusion des deux appellations précédentes, forme curieuse et intéressante donnée par Baret, en 1580 (Rolland, t. XIII, p. 189), précédée par celle de *chantepelleuse*, qu'on lit dans Palsgrave (1530).

Ces noms provinciaux de la chenille ont été de bonne heure appliqués métaphoriquement à divers ustensiles à long tuyau ou à longue queue, assimilés au corps oblong et annelé de l'insecte. Les voici dans leur ordre chronologique :

Cantepleure, *chantepleure*, entonnoir ou arrosoir à queue longue et étroite, percée au fond de plusieurs petits trous. La première forme est attestée dès le XIIIe siècle dans maître Aldebrandin de Sienne [1] ; la seconde, dans les inventaires d'objets précieux du XIVe siècle (Laborde). Palsgrave désigne la broche à vin tantôt par *chantepleure* et tantôt par *chantepelleuse* [2], et Olivier de Serres en donne cette définition : « La *chantepleure* n'est autre chose que deux tuiaux d'esgale longueur et grosseur, joints ensemble, faisans deux branches de telle figure que ceste lettre grecque Λ ».

Campleure, chantepleure, dans un compte de Béthune de 1554.

C'est du Nord de la France que le nom de cet ustensile passa dans le Sud : l'ancien provençal *cantaplora*. entonnoir, pénétra à son tour en Espagne (chez Cervantes) et dans le Nord de l'Italie sous la forme *cantimplora* [3].

Champeleure, robinet d'un tonneau mis en perce, forme donnée par Cotgrave, aujourd'hui usuelle en Normandie, à côté de *champelure* ou *champlure*, formes provinciales qui ont pénétré dans la langue littéraire avec le sens de robinet et celui de maladie de la vigne (1700), c'est-à-dire de chenille qui attaque toute espèce de végétation.

Campelouse et *champeleuse*, cannelle de tonneau, sont des appellations dialectales (Picardie, Hainaut), qui sont restées confinées dans les parlers provinciaux.

L'unique étymologie qu'on ait émise jusqu'ici sur *chantepleure* est des plus singulières : « Du mot *chanter* et de celui de *pleurer*, le chant étant représenté par le bruit que fait l'eau de la *chantepleure*

1. *Régime du corps*, éd. 1911 (d'après le texte du XIIIe siècle), p. 60 : « Si avient ki li airs est moult caus, et moult sés, et moult halleus, si convient en tel maison demourer ki ait fenestres devers septentrion, et qu'il ait en la maison *cantepleure*, et ke li pavement soit arousé d'ewe froide ».

2. Ed. Génin, p. 274 : « *Spygott*, broche à vin ou à l'alle, *chantepelleuse* » ; p. 279 : « *Tappe or spygott* to draw drink up, *chantepleure*. Norm. ».

3. Caix avait imaginé un latin *canna *impletoria* : ce type est parfaitement superflu.

Un terme méridional analogue, *cantabruna*, chalumeau, roseau avec lequel on hume le vin dans les tonneaux, proprement chante-brune (jeu de mots, sur le double sens de *chalumeau*, flûte et roseau à humer le vin), a également passé en Haute-Italie (Piémont, etc.).

Digitized by Google

en sortant par ses petits trous, et les pleurs étant représentés par l'eau qu'elle répand ».

Cette explication de Ménage, malgré son caractère burlesque, a été retenue par Littré et le *Dictionnaire général.*

On a ainsi confondu deux homonymes : *chantepleure*, sorte d'élégie ou complainte dans l'ancienne poésie, terme attesté depuis le XIVe jusqu'au XVe siècle [1] (il est dans Eustache Deschamps), avec *chantepleure*, entonnoir ou robinet, terme encore vivace qui n'a rien de commun avec le précédent.

De plus, l'explication traditionnelle est en contradiction avec les faits : l'eau d'un arrosoir sort presque sans bruit et certaines acceptions mentionnées — maladie de la vigne, etc. — restent alors des plus obscures. Aussi Diez fait-il remarquer avec raison (*Dictionnaire*, t. II, p. 250) : « Que l'arrosoir chante, c'est quelque chose d'étrange, et *chante* cache probablement une altération ». L'illustre romaniste a vu juste et nous venons d'exposer la suite des déformations, qui font rentrer cette série de vocables dans le domaine métaphorique.

III. — ESCARBOT

Rien ne saurait mieux suggérer l'idée de fouillis ou de masse confuse qu'un nid d'escarbots (appelés aussi, dans les patois, *charbots* ou *charibots*), où ces petites bêtes grouillent en quantité innombrable. De là cette quadruple application dans les parlers vulgaires ou provinciaux :

a. — Multitude : *charibotée*, dans le vulgaire parisien, grand nombre, par exemple, «une *charibotée* d'enfants », proprement une nichée d'escarbots.

b. — Griffonnage : *charibotage*, écriture illisible, dans le même parler parisien, répondant à l'italien *scarabocchio*, griffonnage, proprement escarbot.

c. — Embrouillement : *écharboter*, à Genève, embrouiller l'écheveau, mêler des crins, à côté du franc-comtois *encharibotер* [2], embrouiller du fil, embarrasser, vocable adopté par Victor Hugo [3].

d. — Action de fouiller (les ordures, les cendres) :

Escharboter, fouiller dans les ordures, où les escargots vivent pêle-mêle. Mot berrichon usité par Rabelais (l. II, ch. XXXIV).

1. Aujourd'hui, en Guyenne, *cantoplouro* signifie « glas » et, en Languedoc, il désigne une personne pleurarde.

2. On lit dans le *Trévoux* de 1704 : « *Encharboté*, embarrassé, brouillé, sans ordre. Tabourot, qui étoit de Dijon, s'est servi, chap. 21 de ses *Bigarrures*, d'*encharboté* comme d'un mot françois ».

3. Cf. *Le Roi s'amuse* (acte I, sc. II) : « Monsieur, vous avez l'air tout *encharibotté!* ». Victor Hugo était originaire de Besançon.

Digitized by Google

Escharboter, remuer les charbons ou les tisons en les frappant avec la pelle, fourgonner la braise. Mot tourangeau également employé par Rabelais.

Cotgrave en cite une variante méridionale, *escarboter*, encore vivace en Languedoc.

Application spéciale. — L'ancien nom méridional *escarrabin* (abrégé en *carabin*) signifie proprement semblable à un escarbot. On en a tiré diverses applications se rapportant à la couleur noire luisante de cet insecte. De là : *escarrabin*, nom qu'on donnait dans le Midi aux infirmiers et croque-morts des pestiférés. Mistral cite ce passage d'un document de Montélimar de 1521 : « Les *scarrabins* et ceux qui sont commis à ensevelir les morts de la peste [1] ».

Le sens primordial d'*escarrabin* est « noir comme le scarabée [2] », d'après la couleur du vêtement des infirmiers ou croque-morts : on donne encore aujourd'hui, dans le Midi, aux pénitents noirs, le sobriquet d'*escarabas* ou escarbot.

Le nom de *carabins*, appliqué à certains cavaliers légers depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIe, remonte vraisemblablement à la même origine : « ... les *carrabins* de Metz desquels le nom a depuis (1575) esté familier... », nous dit d'Aubigné [3] ; et Brantôme, vers 1598, remarque que ce nom était alors connu aussi en Espagne : « ... quatre compaignies d'arquebusiers à cheval que despuis on a appelé, parmy eux [Espagnols] et nous, *carabins* [4] ».

C'est en réalité un sobriquet méridional qu'on leur a donné, à cause des ravages qu'ils faisaient, comme on eût dit « les croque-morts » ou *escarrabins*. Ainsi que pour leurs prédécesseurs, les *argoulets* du règne d'Henri II, le nom de *carabins* tomba en discrédit et devint de bonne heure une épithète injurieuse [5]. De nos jours, dans le Midi, *carabin* désigne un homme méchant ou insupportable [6].

1. De là jadis, *carabin* de Saint-Côme (nom de l'école de chirurgie à Paris), frater, garçon chirurgien, devenu, dans le vulgaire parisien, un nom ironique donné à l'étudiant en médecine.

2. De là, aussi, *carabin*, nom dialectal du blé noir ou sarrazin, en Normandie et dans le Midi, proprement semblable à l'escarbot ou scarabée. La variante morvandelle, *carbalin*, remonte à *escarbal*, hanneton, forme parallèle au béarnais *escarabilh*, dont *escarrabin* et *carabin* représentent des formes diminutives : cf. dans le Midi : *escarbat* et *escaravat*, escarbot (à côté de *caravas*) et hanneton, le vulgaire confondant les deux insectes.

3. *Histoire universelle*, t. II, p. 180.

4. *Œuvres*, t. I, p. 106. De là cette remarque erronée de Gay, dans son *Glossaire archéologique*, v° *carabin* : « Le nom de cette milice est originaire d'Espagne ».

5. « Tous ceux qui estiment autrement sont pié-gris, rustiques et *carrabins* », lit-on dans le *Baron de Fœneste* (l. III, ch. XXII).

6. Nous reviendrons sur cette dégradation de certains noms de la soldatesque du passé.

Digitized by Google

IV. — FRELON

Cette grosse espèce de guêpe a un corsage multicolore, généralement roux et jaune ou orange tigré de noir. Comme la mouche, elle a servi à exprimer le bariolage. Cet insecte au corps tacheté porte, dans les patois méridionaux, le nom de *bigar* (Languedoc) ou de *bijar* (Gascogne) ; de là :

Bigarre, supplanté de bonne heure par le dérivé *bigarré*, tiré de *bigarrer*, barioler, et attesté dès le XVe siècle [1] ; mais la forme primitive isolée, *bigarre*, se lit encore au siècle suivant [2].

Le dérivé *bigarré* l'emporta définitivement ; cependant, malgré le témoignage de Guillaume Coquillart, il n'était pas encore très répandu au XVIe siècle, comme l'atteste Pasquier dans un curieux passage de ses *Recherches* [3].

Bigearre, forme qu'on lit chez Olivier de Serres [4]. Cette acception survit dans quelques patois : en forézien, les vaches sont appelées *bigearres*, c'est-à-dire bigarrées.

Les formes françaises *bigarre* et *bigearre*, l'une reflet du languedocien et l'autre du gascon, eurent différentes destinées : *bigarre* a été remplacé par *bigarré* (encore vivace), alors que *bigearre* a longtemps survécu au XVIe siècle et les grammairiens du XVIIe ne laissent pas d'en accuser le caractère vulgaire. *Bigearre* ne disparut pas en littérature avant la fin de XVIIe siècle, vivota dans le parler vulgaire du XVIIIe et trouva en dernier lieu un refuge dans les patois.

Lorsque *bizarre* passa de l'Italie en France, dans le dernier tiers du XVIe siècle [5], il y trouva installé le gascon *bigearre* et un conflit s'ensuivit, dont les conséquences ne tardèrent pas à apparaître. Les termes rivaux vécurent quelque temps côte à côte, s'influencè-

1. On lit *bigarrure*, habit de deux couleurs, dans *Renart le Nouvel* (éd. Raynaud et Lemaître, t. I, p. 257) : « Pappe Suplicinus fist constitucion que nul clerc ne portast *bigarure*, c'est-à-dire habit de deux couleurs, ne qui fust royé, sur peine d'excommuniement ». Au XVe siècle, *bigarré* est dans Guillaume Coquillart (*Poésies*, t. I, p. 184).

2. Cf. *Joyeux Devis* de Des Périers (éd. Lacour, t. I, p. 147) : « Quand ceste bonne dame eust congneu l'humeur de l'homme, elle le laissa avec ses opinions *bigarres*... ».

3. Cf. p. 377 : « L'article du Concile de Vienne appelle les habillemens de deux couleurs *vestes virgatas et diversis coloribus partitas*, dont nous avons fait le mot *bigarré*, qui nous estoit auparavant inconnu ».

4. *Théâtre d'Agriculture*, p. 556 : « Pour rendre la racine de bouis solide et lui confirmer la beauté de sa blonde couleur et *bigearre* madreûre », c'est-à-dire la marbrure diversement colorée de son bois veiné.

5. Rabelais l'ignore. On lit, il est vrai (l. V, ch. 1) : « en tems guerre (= garre) et *bisart* », mais ce dernier terme se rattache à (temps) *bis* et n'a rien de commun avec *bizarre* ; d'ailleurs, le Manuscrit du *V^e^ livre* donne : « temps garre et *bigarré* ».

Digitized by Google

rent mutuellement dans leur forme et leur sens au point d'être confondus par les lexicographes de nos jours; mais le vocable indigène céda de plus en plus de terrain devant l'intrus jusqu'à se voir définitivement supplanté en littérature [1].

Les synonymes *bigarre* et *bigearre*, d'origine méridionale, sont donc de formation indigène [2] et remontent à la notion de « frelon », à laquelle se rattachent également les synonymes provinciaux: Berry, *brigaillé*, bariolé (de *brigau*, frelon), Poit. *brigalé* et Lorr. *brigolé*, (bœuf) bariolé.

V. — HANNETON

Les hannetons commencent à paraître à la fin d'avril. Le jour, ils restent accrochés aux feuilles des arbres, et comme engourdis; vers le coucher du soleil, ils volent de tous côtés en bourdonnant et avec si peu de précaution que leur étourderie est devenue proverbiale.

Les patois gascons (où le hanneton s'appelle *escarabalh* ou *escarbelh*) en ont retenu quelques traits, principalement celui du réveil à la vie et de la vivacité des mouvements.

La langue générale a également tiré parti de la vie physique et des habitudes de l'insecte.

1. — Inductions physiques

Dégourdissement. — Les parlers vulgaires ont noté les phases graduelles de ce retour à la vie du hanneton, en les appliquant aux êtres et aux choses.

En béarnais, *escarabilhá* (d'*escarabilh*, hanneton) veut dire se dégourdir, se donner du mouvement, venir à la vie, répondant au manceau *écarbiller*, *écarbouiller* (prov. *s'escarbalha*), écarquiller les jambes, se mettre au large, c'est-à-dire se donner du mouvement.

D'autre part, *escarbilh* ou *escarboulh* désigne en béarnais le charbon [3] retiré du four, comparé à un hanneton qui se dégourdit, ou le fragment de houille (d'où, en Belgique, *escarbouille*, résidu du charbon non entièrement consumé). De là, *escarbouiller*, attiser,

1. Voir notre étude dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. X, p. 264 à 271.

2. C'est Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XI, p. 500) qui a ramené la recherche de l'origine du mot (égarée sur des types **biquadrare* et **bivariare*) dans sa véritable voie, en y voyant une formation indigène, mais son explication est au moins étrange. Il part du prov. *piga*, pie, d'où il tire *pigalha* et *bigatha*, barioler, devenu *bigarra*, *bigarrer*, par l'intrusion (inexpliquée, dit-il) de *bigal*, *bigar*, taon, frelon.

3. Cf. Berry, *charbouiller*, barbouiller, en rapport avec le lyonnais *charbolhi*, écraser.

Digitized by Google

raviver le feu, en le remuant [1], terme méridional, encore vivace avec ce sens (en Normandie, en Picardie, en Poitou, etc.), à côté de cet autre : se dissiper, en parlant des nuages, s'éclaircir par rapport au temps (dans le Midi et en Picardie).

Une troisième acception plus ancienne d'*escarbouiller*, celle d'écraser, réduire en bouillie ou en menus morceaux (dans les patois, *écarbouiller* ou *écrabouiller*), nous ramène au point de départ : « écraser sous son pied ou dans ses doigts une chose qui, sous la pression, s'élargit, s'écarte, en formant une sorte de pâte juteuse : on *écrase* un raisin, une pomme cuite, un insecte » (Jossier).

Le sens initial en est : écraser un hanneton (*escarbelh*) ou un autre petit être animé ; ensuite, écraser un corps mou, etc. C'est avec ce dernier sens que le vocable limousin *escarbouiller* a été employé par Rabelais (l. I, ch. xxvii).

On peut en rapprocher le champenois *escargoter*, qui signifie briser, mettre en pièces un être animé (Baudouin), et le poitevin *escrapoutir*, écraser, surtout un corps mou (Lalanne), mot attesté dès le xvie siècle (v. Godefroy), pendant du prov. *escrapouchina*, écraser comme un crapaud ou crapoussin (cf. aussi prov. *escranca*, écraser sous le poids, de *cranc*, crabe).

Vivacité. — Une fois dégourdi et réveillé, le hanneton se fait remarquer par l'étourderie de ses allures. Le béarnais a tiré d'*escarbalh*, hanneton, une série de diminutifs — *escarbalhet*, *escarbalhin*, *escarbalhot* — qui s'appliquent aux petits enfants qui ont de la vivacité ou aux hommes de petite taille actifs et remuants (Lespy).

Remontent également au nom de l'insecte le verbe béarnais déjà cité *escarabilhá* et son dérivé *escarabilhat*, éveillé, dégourdi, vif, gai (à côté du limousin *escarabilhard*). Sous la forme abrégée rouergoise *escarbillat*, ce terme gascon a fait fortune au xvie siècle. Des Périers le cite le premier sous sa forme originale (*escarabilhat*) ; Montaigne, Brantôme et Pasquier l'ont tour à tour employé [2].

Ce mot de terroir est encore une image tirée du nom local de l'insecte : *escarbillat* signifie proprement étourdi comme un hanneton, d'où vif, remuant, alerte, gai. Ce mot, disparu de la langue littéraire, subsiste toujours dans les patois. En Normandie (Calvados), *escarbillard* signifie fou, étourdi ; il désigne dans l'Yonne un enfant mutin : Poit. *escarbouillé*, éveillé, Berr. *equerbouillé*, homme vif, spirituel.

1. Nigra (*Archivio glottologico*, t. XIV, p. 278) reproche à Littré d'avoir mal défini ce terme (« *escrabouiller*, réduire en fragments semblables aux morceaux de charbon... », d'*escarbuculare*) qu'il explique, lui, par « écacher », en le faisant remonter à un type **escarabuclare*, tiré de *carabus*, crabe.

2. Voir, sur l'expansion de ce terme au xvie siècle, notre article dans la *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 48.

Digitized by Google

2. — Inductions d'ordre moral

Etourderie. — Le trait le plus frappant, c'est l'insouciance avec laquelle le hanneton vole de tous côtés au risque de se cogner et de tomber. Le proverbe *estourdy comme un anneton* se lit dans la *Comédie des Proverbes*, qui remonte au XVIe siècle.

Mais, dès le XIIe siècle, les troubadours emploient métaphoriquement *bertau*, nom méridional du hanneton. C'est ainsi que Giraut de Borneil qui écrivait entre 1175 et 1220, parlant d'un homme irréfléchi, l'appelle *bertau*, c'est-à-dire étourdi comme un hanneton :

> Cui sens non es guidaire,
> No sap ni pot a cap traire,
> Ans par à la fin *bertaus*,

vers, que Raynouard traduit ainsi : « Celui à qui le sens n'est pas guide, ne sait ni peut venir à chef, mais à la fin paraît hanneton[1] ».

Rappelons que son nom gascon actuel, *badoc* (« hanneton »), signifie proprement « niais » (sens du mot en ancien provençal), pendant de l'acception « étourdi » du texte cité ci-dessus.

Dissipation. — Image apparentée à la précédente et faisant allusion au caractère volage du coléoptère. Y remontent les termes provinciaux : Norm. *bourgaud*, libertin ; Poit. *bourgaudin*, coureur ; Pas-de-Cal. *bourgaudine*, coureuse. Le nom de *burgaud* désigne à la fois le bourdon et le hanneton, ce dernier appelé *bourgaine* dans le Jura (Rolland, t. III, p. 30).

Rabachage. — Le bourdonnement continu et monotone du hanneton l'a fait surnommer « curé » et « prêcheur » dans les parlers provinciaux. C'est à cette particularité que se rattachent le lyonnais *cancorna*, qui désigne une radoteuse (= hanneton) et le savoyard *coca*, une vieille femme faiseuse de commérages, proprement hanneton[2].

Ainsi, de tous les insectes, c'est le hanneton qui possède la plus copieuse nomenclature et qui a fourni les plus nombreuses applications, dont la plus ancienne remonte au XIIe-XIIIe siècle.

Voilà les mots évocateurs que nous a révélés un premier sondage dans la mine féconde de la métaphore usée. Une exploration systématique réserve à l'investigateur nombre de filons abondants en

1. Emile Lévy déclare cette interprétation inintelligible (Diez avait rendu *bertau* par « pauvre hère ») Le sens est pourtant assez transparent, si l'on tient compte de l'évolution métaphorique du terme. Cf. aussi O. Schultz (*Zeitschrift*, t. XVIII, p. 136) et Suchier (*ibid.*, p. 189), articles suggestifs sur lesquels nous reviendrons.
2. Voir notre Index sur ces divers noms du hanneton.

Digitized by Google

images frappantes et expressives. Ce n'est qu'après des recherches multiples qu'on sera à même d'apprécier la richesse de ce côté imaginatif de l'esprit populaire.

La métaphore zoologique n'en représente d'ailleurs qu'un des aspects. La récolte, à la fois copieuse et variée, que nous venons de mettre au jour, sera complétée au fur et à mesure par une nouvelle moisson cueillie dans les autres domaines de la Nature (animée ou inanimée) et dans les diverses branches de l'activité humaine.

Nous commencerons par relever le parti métaphorique que la langue a tiré du règne végétal, notamment des parties constitutives de l'arbre et de la vigne (tronc ou souche, pousse ou rejeton, grappe et vrille).

Nous ferons ensuite ressortir les images, vivantes et colorées, qui ont frappé tour à tour l'artisan, l'homme d'armes et les gens de mer.

En abordant l'homme et le milieu social, nous tâcherons de noter soigneusement les nombreuses empreintes que la métaphore a laissées dans cette riche nomenclature sous le rapport à la fois physique et social.

Digitized by Google

LIVRE DEUXIÈME

CRÉATION MÉTAPHORIQUE

(SUITE)

QUATRIÈME SECTION

VÉGÉTAUX

Les végétaux ont été incomparablement moins suggestifs en images que les animaux, dont nous venons de dresser le bilan métaphorique dans ses contours les plus généraux. Quelques noms évocateurs d'herbes : *ellébore*, *mandragore*, *martagon*, etc., appartiennent aux traditions populaires plutôt qu'à la linguistique et on les trouvera dans cette section spéciale de notre travail.

Mais si les métaphores botaniques sont en nombre restreint, certaines d'entre elles remontent à un passé très reculé et on en trouve des vestiges dans les premiers monuments de la langue. Ces notions sont naturellement fécondes chez les peuples agricoles et elles empruntent de ce fait un intérêt spécial.

En premier lieu, c'est l'arbre, ainsi que ses parties constitutives, tout particulièrement le tronc ou la souche, qui est devenu une source de métaphores. C'est ensuite la vigne et tout ce qui s'y rattache; et finalement, certains fruits, surtout la noix, sa coque et son écorce, ont fourni nombre de vocables expressifs.

Essayons d'envisager les notions qui sont à la base de ces différentes représentations [1].

1. Cf. Eugène Rolland, *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, 1896-1914, 11 vol. Cf. aussi notre *Langage Parisien*, p. 381 à 385 (« Métaphores : Plantes »).

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

TRONC OU SOUCHE

La nomenclature indigène est d'une grande variété en ce qui concerne le tronc ou la souche, surtout dans les patois du Nord ou du Midi. Les images qu'ont suggéré ces divers appellatifs sont nombreuses et caractéristiques. Elles constituent un des chapitres les plus curieux de la sémantique française, et abondent en renseignements sur l'origine vulgaire d'un grand nombre de mots restés jusqu'ici inexplorés. Pour faire ressortir les idées essentielles de cet ensemble touffu, il importe de les envisager graduellement d'après les caractéristiques les plus frappantes de la souche et de relever au fur et à mesure les images qui s'y rattachent.

I. — Dur ou gros (la souche et la tête du tronc, quand l'arbre est coupé en têtard, sont plus gros et plus durs que le reste de l'arbre). De là les notions :

1° Tête grosse ou tête dure :

Suc, caboche, proprement souche, terme méridional qu'on lit dans une ballade de Marot (éd. Jannet, t. II, p. 74) :

> Un jeune enfant se combatoit avec
> Un grand serpent et dangereux aspic ;
> Mais l'enfanteau, en moins de dire pic,
> D'une grand'croix luy donna si grand choc
> Qu'il l'abbatit et luy cassa le *suc*.

Tronche, caboche, proprement grosse souche de bois, féminin vulgaire de *tronc*, forme encore vivace dans les patois, d'où le mot a passé au jargon dès le XVIe siècle et de celui-ci, à partir du XVIIIe siècle, dans le vulgaire parisien où il a trouvé son dernier refuge.

Les parlers provinciaux, surtout ceux du Midi, sont riches en pareilles métaphores. Citons, d'une part, le manceau *chicorne*, culée et tête dure ; et d'autre part, les synonymes provençaux : *bougno*, *calabourdo*, *suco* et *trouncho*, signifiant à la fois souche et grosse tête.

Cette association d'idées est également familière aux autres lan-

Digitized by Google

gues romanes : ital. *ceppicone*[1], caboche (de *ceppo*, tronc), et catal. *sopera*, caboche (de *sopa*, souche)[2].

De là, encore, entêté, têtu (comme une bûche) :

Achuqueté, normand de Bayeux, entêté comme une *chuquette* ou petite souche.

Choquard, *chouquard*, têtu, la première forme usuelle en Normandie ; la deuxième, en Lorraine (de *choque*, *chouque*, souche).

Toquard, entêté, mot lorrain conservé dans l'argot du turf « cheval *toquard* » (de *toque*, souche), répondant au synonyme espagnol *tozudo*, têtu (de *toza*, souche).

2° Occiput, nuque. Le prov. *suco* et l'ital. *ceppicone* désignent aussi bien la caboche que la nuque, comme l'espagnol, *tozuelo*, chignon, Valence, *toz*, même sens (de *toza*, souche).

3° Sommet de la tête (et touffe de cheveux). Le morvandeau *chupe* (*cheupe*), houppe, touffe de plumes ou boucle de cheveux, répond au normand *chouppe*, au poitevin *supet* et au franc-comtois *chouquette*, houppe (prov. *suco*, sinciput, proprement souche)[3].

II. — Rugueux (dont la surface présente des aspérités). De là cette quadruple série :

1° Visage renfrogné : *trogne*, proprement tronc (cf. *trognon*), mot du XVe siècle :

> Elle porte assez bonne *trongne*
> Pour un amoureux affamé...
> (*Mist. du Vieil Test.*, t. V, p. 318)

que Rabelais applique ironiquement à la géante Badebec, qui « estoit belle gouge et de bonne *troigne* » (l. I, ch. III)[4]. Aujourd'hui, *trogne* désigne le visage enluminé de l'ivrogne.

S'y rattache la notion secondaire de maussade, bourru :

Embronché, dans l'ancienne langue, au visage sombre (et couvert de nuages, en parlant du temps), vocable ayant aujourd'hui des acceptions exclusivement techniques[5] ; il est encore vivace dans le Midi (*embrounch*, renfrogné)[6].

1. Caix (*Studi*, p. 266) voit, dans *ceppicone*, une altération du lat. *occiput*.

2. Le rapport inverse se rencontre aussi : *caboche* signifie en Picardie (Saint-Pol), à la fois tête dure et petite souche (Edmont).

3. Le moy.-haut-allem. *Schopf*, toupet, complètement isolé, en dérive ; par contre, son correspondant indigène *Zopf*, qui signifie à la fois sommet de l'arbre et touffe de cheveux, est la source du synonyme français *toupet*.

4. Robert Estienne (1539) rend *trongne* par « vultus », en citant ces exemples : « Qui porte la *trongne*, estre de bonne *trongne*, Bona indole præditus » ; « Veu sa mine et sa *trongne*, Quantum e vultu ejus intelligo ». Mot « bas » au XVIIe siècle (Brunot, *Histoire de la langue*, t. III, p. 173).

5. Cet emploi technique est déjà dans Rabelais, qui donne à *embrunché* le sens de couvert de stuc, en parlant de la toiture : « Le reste (de l'étage) estoit *embrunché* de guy de Flandres... » (l. I, ch. LIII) ; « solier qui estoit *embrunché* de sapin » (l. II, ch. XIV).

6. Voir, pour l'origine du mot, ci-dessous *embroncher*, pencher, et pour les

Digitized by Google

Ragas, *ragache*, grognon (dans le Midi), hargneux (en Normandie), en rapport avec le manceau *ragasse*, vieil arbre à moitié mort.

Rogue, arrogant (avec une nuance de rudesse), terme attesté au XIIIe siècle dans le *Roman de la Rose* :

> 11833. Et des sieges aiment as tables
> Les plus haus, les plus honorables,
> Et les premiers as synagogues,
> Com fiers et orguilleus et *rogues*.

Le sens primordial de ce mot a survécu dans les Vosges, où *rogue* désigne le tronc [1] ou trognon : c'est le pendant de *ragas* qui précède.

Tocson, en Normandie, maussade, c'est-à-dire *toquesson* (pour *tocasson*), de *toque*, souche.

2° Bosse, tumeur (proprement loupe, nœud de bois) :

Bigne, (Palsgrave) *beugne*, anciennement *bugne*, ce dernier encore dans Tabourot (1587), répondant aux synonymes provençaux *bigno* et *bugno*, *buegno*, *bougno*, souche et protubérance (d'où également l'ital. *bugna*, bosse).

Bignet, *beignet* et *bugnet*, le premier donné par Robert Estienne (1539), le dernier par Tabourot (1587), alors que le deuxième est indiqué comme spécialement « parisien » [2]. Ces variantes ont la double acception de petite bosse et de friture soufflée. Même source que le mot précédent.

3° Protubérance, carrée ou rectangulaire :

Taloche, sorte de bouclier rectangulaire (aujourd'hui planchette de maçon), emprunt méridional du XIVe siècle. C'est le languedocien *talosso*, souche, planchette.

Talevas, grand bouclier carré (XIIe siècle), autre emprunt méridional, *talabas*, encore vivace avec le sens de billot ou trognon.

4° Eminence terrestre, mamelon, tertre :

Bodina [3], borne, terme médiéval qui a successivement donné en français :

bodne, forme qu'on lit dans les monuments du XIIe siècle et encore conservé dans le béarnais.

bonde, variante fréquente chez Froissart et qu'on trouve encore dans Rabelais, à titre d'archaïsme (l. II, ch. xxx).

autres vocables de cette source botanique, le chapitre spécial consacré à la nomenclature gallo-romane du tronc ou de la souche.

1. Diez fait remonter *rogue* au vieux norrois *hrokr*, prétentieux ; d'autres, au celtique (v. *Dict. général*). La date tardive du mot exclut *à priori* des origines aussi lointaines.

2. Ménage, *Remarques*, p. 393 : « Les Parisiens disent plus ordinairement *beignets*. Nous disons *bignets* dans les provinces... *Bugnets* est très mal dit ».

3. Thurneisen, p. 91, en rapproche l'anc. irl. *buden*, troupe, armée, mais il fait en même temps ressortir l'incompatibilité du sens (ce qui n'empêche guère Meyer-Lübke d'en induire un type celtique **butina*, borne).

Digitized by Google

bonne, ancienne forme qu'on lit dans Villon, encore vivace dans les patois [1] et qui ne s'est conservée dans la langue littéraire que dans des composés (cf. *abonner*, borner).

Le bas-latin *bodina* et *bodula* répondent au prov. *boudougno*, excroissance d'un arbre et bosse, *boudoulo*, borne d'un champ, mots remontant au thème *bod* ou *boud*, avec le sens primordial de « souche », celle-ci servant au début à indiquer la limite entre deux champs contigus. *L'arbor terminalis*, expression fréquente dans les textes du Moyen Age [2], a précédé le *lapis terminalis* ou borne ultérieure.

Borne, même sens que le précédent, emprunt méridional du XVIe siècle, encore inconnu à Rabelais. On y voit à tort une altération de *bonne*: c'est le prov. *borno*, borne et arbre creux.

Butte, anciennement *bute* (XIVe siècle), à côté de *but* (XIIIe siècle), petit tertre, du thème primitif *bot*, souche, représentant la même évolution que le prov. *suc* ou *suquet* et l'esp. *tozal*, tertre (de *toza*, souche).

Toc, Provence, borne, proprement tronc, souche.

III. — Creux, qui offre une seule cavité intérieure. A cette notion remontent nombre d'appellations concernant des objets concaves, des difformations visuelles, etc.

A. — Objets concaves:

1° Panier:

Bourgne, Poitou, panier pour conserver les fruits et engin de pêche (ce dernier sens passé au français), en rapport avec l'Aveyron *bourgnou*, ruche (« c'est souvent un tronc d'arbre ou partie de tronc creusé qui sert de ruche, d'autres fois quatre planches formant une caisse grossière », Vayssier), à côté de *bourgno*, arbre creux, tronc d'arbre creux [3].

Cabas (1399), anciennement *cabasse* (dans Palsgrave, *cabache*), terme provincial, attesté dès 1243 par le bas-lat. *cabatium* (qui n'est que la transcription du prov. *cabassa*) et dont le sens primitif est encore vivace dans les patois: Poit. *cabas*, creux d'un arbre, et Vend. *cabasse*, tronc d'un arbre creux, comme en provençal, *cabasso*, tronc (et hotte, dans les Alpes: cf. *tronc*, coffre et boîte) [4].

1. Cf. Robert Estienne (1539): « *Borne*. Aucuns escrivent *bonne*, et les Picards ne prononcent point autrement ».

2. Voir ces textes groupés dans l'article *Butina* de Baist (Mussafia, *Beusteine zur roman. Philologie*, 1905, p. 459 et suiv.).

3. Du Cange cite, sous l'année 1447, ce texte du Poitou: « Engins pour pescher... appelez *borgnes* ou *borgnons* ».

4. Le terme *cabas* étant particulier à la France (l'esp. *capaz* ou *capacho*, panier, se rapportant ailleurs) et d'origine relativement moderne, on ne saurait le rattacher à un type **capacium* (tiré de *capere*), ni à un prétendu bas-latin **capaceum* (tiré de *capacem*, ce qui contient), types qui ne sont que des transcriptions du mot provençal. Voir le *Dict. général* et Meyer-Lübke.

Le moyen français possède encore une forme analogique *cabar* (c'est-à-dire *ca-*

Digitized by Google

S'y rattachent toute une série de vocables spéciaux :

a. — Termes de coiffure (casque, capuchon, etc., semblables à un panier ou au creux d'un tronc) :

Cabasset, casque analogue au morion (XIVe siècle), assimilé à un cabas ou panier. En provençal, *cabas* désigne un vieux chapeau de paille et une ancienne armure de tête.

Cabourne, capuchon de moine, expression propre à Rabelais (l. II, ch. VII). Le sens réel est arbre creux (Poitou et Provence) ou vide et creux (Saintonge), cavité (Languedoc). On peut en rapprocher l'aunisien *bourgnon*, chapeau démodé (en Berry, ruche d'abeilles), en Poitou, coiffe en forme de ruche.

Toque, chapeau à petits bords (XVe siècle), autre terme d'origine provinciale (Lorr. *toque*, souche) [1].

b. — Termes de chaussure (le soulier à semelle de bois est assimilé au tronc de l'arbre) :

Estival, botte, terme qu'on rencontre dès le XIIe siècle, à la fois en anc. fr. et en anc. prov. Aujourd'hui, dans le Midi, on dit en Gascogne *estibau*, grandes bottes que portent les pêcheurs ou chasseurs dans les étangs; à Lyon, *estibiaux*, houseaux (1421), en Suisse, *éteveaux;* dans le Bas-Maine, *tebaux*, guêtres grossières qu'on portait avant la Révolution. Ce sont là des dérivés indigènes tirés (comme l'italien *stivale*) d'*estive*, tige (et flûte) en anc. fr. (prov. *estivo*, vaisseau, futaille), reflets du lat. *stipa*, souche, d'où également, en normand, *étibot*, petite souche [2].

Galoche, sabot, mot connu sous cette forme [3] et avec ce sens [4] dès le XIIIe siècle. C'est la prononciation normano-picarde de *galosse* (cf. *caboche*), remontant au prov. *calosso*, trognon, souche [5].

Grole, savate, ancien mot méridional, encore vivace dans le Bas-Maine, la Normandie, etc. Le correspondant provençal *groulo* (*groulho*) — Lyon et Piém. *grola* — est le même mot que *croulo*, *groulho*, tronc d'arbre creux.

bart pour *cabat*, parallèle à *cabas*), forme attestée en 1364 et en 1420 (v. Godefroy).

Le provençal moderne connaît en outre : *cafas*. panier carré à claire-voie dans lequel on emballe des marchandises (même aspect divergent que *caborno* et *caforno*), remontant à la notion initiale de « creux ».

1. L'italien *tocca*, toque, est emprunté au français.

2. Du Cange dérivait l'ital. *stivale* du lat. *æstivalis*, d'été, ce qui ne convient pas au sens; Nigra (*Archivio*, t. XIV, p. 299) y voit le germ. *strip*, bande, raie, ce qui ne convient pas à la forme. De Puitspelu, dans son *Dict. lyonnais*, trouva juste, en rattachant le mot à *stipa*, tige (cf. tige de botte).

3. De bonne heure il y a eu substitution de suffixes : *galage*, sabot (1423 : « une peir de *galages* faitz d'estreyn »), à côté de *galane* (cf. bas-lat. *galanus*, cordonnier) et *galenzes*, souliers à échasses ou à plusieurs semelles (cf le manceau *égaloches*, échasses). Les patois modernes possèdent : Metz, *galiche*, savate, et Norm. *galot*, chaussure rustique de cuir à semelle de bois épaisse.

4. Le sens a varié ensuite, passant de l'acception de sabot à celle de chaussure recouvrant une autre.

5. C'est du français que ce terme a passé en italien (en Haute Italie, il est attesté dès le XVe siècle) et en espagnol, en anglais (1377) et en allemand.

Digitized by Google

Socque, *sogue* et *choque*, sabot, le second et le dernier dans le Bas-Maine, le premier, dans le Midi, anc. fr. *souchet*, mots signifiant à la fois souche et sabot, comme le limousin *souc* et le périgourdin *soucho* (prov. *soco*), à côté du béarnais *chocou* (prov. *chouc*, tronc) [1].

Stochet, wallon, galoche (d'*estoc*, tronc).

Taloche, lyonnais, galoche, répondant au prov. *talosso*, souche et vieux sabot [2].

2° Ruche (ordinairement panier renversé ou tronc creux d'un arbre). En provençal, *souco* ou *soucho*, ruche et souche, parallèle à l'aveyronnais *bourgnon*, ruche, déjà mentionné. Chez les houilleurs wallons, *bougnou* (ou *boniau*) désigne la cavité pratiquée dans le fond de la bure pour y laisser couler les eaux (Littré, *Suppl.*).

3° Abreuvoir : Yonne, *cabas*, auge de pourceaux (en Poitou, tronc d'arbre creux). Le roumain *ciutura*, seau, et l'italien *ciottola*, gobelet, accusent une origine analogue [3].

4° Vase de différentes sortes : *crôle*, écuelle, en Anjou (écuelle de chien, dans le Bas-Maine), à côté de l'anc. fr. *grolle*, vase en forme de flacon, qu'on lit dans les inventaires d'argenterie (v. Godefroy). Ces deux formes répondent au prov. *graulo*, terrine, grande sébile, à côté de *craulo* (*crollo*), *groulo*, tronc d'arbre creux.

5° Cabane (c'est-à-dire cavité, creux) :

Borde, petite ferme, maisonnette de campagne (XIIe siècle), ancien terme provincial encore dans Rabelais, primitivement tronc [4].

Bordeau, diminutif du précédent, a de bonne heure (XIIe siècle) acquis une acception défavorable, qui a seule survécu sous la forme *bordel* [5].

Bordieu, forme gasconne du précédent (avec le sens primitif encore dans Rabelais), désigne parfois dans l'ancienne langue une maladrerie (*bourdieu*).

Bori, autre nom languedocien de la masure ou de la métairie, en rapport avec le wallon *bor*, tronc : même évolution que *borde* [6].

1. De même, en italien (*zocco*, tronc et sabot) et en espagnol (*zoco*, sabot ; Aragon : souche).

2. Les patois de la Haute-Italie fournissent de fréquentes analogies : *sepel* (*zepel*), sabot, et ital. *ceppo*, tronc, etc. De là le magyar *cipo*, *cipöke*, soulier de femme (roum. *cipici*, bottines). Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XV, p. 110, note) a le premier rapproché le tyrolien *zoppel* de *ceppo*, tronc.

3. Nous reviendrons plus loin sur ces termes.

4. Depuis Ménage, on fait remonter *borde* et ses dérivés au germanique *bord*, planche, dérivation considérée comme « douteuse » par Meyer-Lübke. Les idiomes germaniques ignorent *bord* au sens de « cabane ». D'ailleurs, la présence du mot en roumain (où il semble être indigène, à en juger d'après les noms topiques : *Bord*, *Borde*, *Bordeiu*, etc.) exclut toute origine germanique.

5. L'italien *bordello* répond étymologiquement au roum. *bordeiu*, chaumière dans la terre, cabane, hutte.

6. Le piémontais *cospo*, cabane, répond au mentonnais *cosp*, tronc creux.

Digitized by Google

B. — La notion de « creux » s'applique également à des défauts visuels :

1° Aveugle :

Borgne, en ancien provençal, aveugle (XIIe siècle), sens encore vivace dans certains patois, a acquis en ancien français et dans la langue littéraire (à la suite de la confusion inhérente à cette nomenclature vulgaire) l'acception de « louche » ou qui ne voit que d'un œil (ce sens serait propre à l'Ile de France et à la Picardie [1]). Le mot est originaire du Midi, où il se présente sous la double forme, *borgne* (en Languedoc) et *borni* (en Provence), l'une et l'autre passées dans les patois du Nord et remontant au langued. *borgno* (prov. *borno*), creux d'un arbre.

Borlie, variante bordelaise du précédent, occupe à peu près la moitié du Midi de la France et représente la même image (*borlhe* n'étant qu'un autre aspect de *borgno*, tronc : cf. Piém. *borlio*, souche).

2° Louche (qui a les yeux tournés en dedans) :

Bigner, *bignoler*, loucher, dans le Bas-Maine : en moyen français, *bigner* et *rebigner*, regarder attentivement (avec ce sens dans les *Ballades* en jargon de Villon), à côté du dijonnais *beugnou*, louche. Ces vocables viennent du Midi : *bigna*, regarder (dans les Alpes) et *bigni*, yeux (aux Queiras), remontant à *bigno*, *bugno*, souche, tronc creux.

Caborgne, *caliborgne*, louche, le premier dans le Haut-Maine, le dernier en Picardie, l'un et l'autre de provenance méridionale : prov. *caborgno* et *calaborgno*, creux d'un arbre.

Guerle, louche, en provençal ancien et moderne, attesté dans le poitevin dès le XVIe siècle [2]. C'est une métaphore analogue (prov. *gourlo*, Poit. *gorle*, tronc creux).

3° Myope (envisagé comme un petit aveugle) : *suc* et *sup*, en Provence, synonyme de *bourniclet* (dans le patois du Nord, *bornicle*).

Les termes qui désignent le tournis des moutons y remontent également, le vertige étant assimilé à un demi-aveuglement (cf. en prov. *calu*, myope et atteint de tournis) : *cabourgne*, à côté de *cabourde*, en Languedoc, mouton qui a le tournis.

IV. — Tortu, d'où la notion « de travers », appliquée à la vue ou à la démarche :

1. Wartburg, *Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den romanischen Sprachen und Dialekten. Eine semasiologische Untersuchung* (dans *Revue de dialectologie romane*, t. III (p. 402 à 503) et IV (p. 16 à 44), 1911-1912). Cette monographie, méthodique et copieusement documentée, a paru la même année comme dissertation de l'Université de Zurich. C'est un des travaux les plus précieux de lexicologie romane, mais, qui, sous le rapport purement étymologique, ne donne que des résultats assez minces.

2. Bouchet, *Serées*, t. III, p. 241 : « Un avaricieux avoit prins sa femme *guerle*, luy estant louche, afin qu'on ne le peust tromper, l'un regardant d'un costé et l'aultre d'un aultre ».

Digitized by Google

1° Louche (cf. lat. *strabus* et ital. *storto*, qui signifient à la fois tortu et louche) :

Bigorgner, loucher, en Picardie, mot tiré de *bigorgne*, grosse souche (Normandie, etc.).

Corgne [1], louche (*corgner*, loucher), dans l'Ouest (Poitou, Vendée, etc.), en rapport avec le berrichon *corgne*, souche (la forme intégrale, *bicarner*, loucher, dans la Saône-et-Loire).

Gigogner, en Picardie, jeter des regards furtifs, regarder de très près (*gigogneux*, louche), en rapport avec le Norm. *gigorgne*, souche (cf. Forêt de Claivaux, *engigorné*, entortillé).

Le picard *berligogne*, très louche, est un composé des synonymes *berlu* et *gogne* (forme abrégée de *gigogne*), comme l'angevin *bilorgne* est la fusion des synonymes *bigorgne* et *lorgne*.

Inversement, le picard *gogner*, loucher (d'où *gogneux*, *gognot*, louche) représente une forme réduite de *gigogner*.

2° Boiteux (cf. *tortillard*, boiteux, dans le vulgaire parisien) :

Bignotou, en Poitou, boiteux, en rapport avec le dijonnais *beugnoux*, louche (v. ci-dessus).

Bigorgner, à Saint-Pol, marcher de travers, en zig-zag, en parlant d'un ivrogne.

Guerle, de travers, tortu, en Guyenne, proprement souche, répondant aux synonymes italiens *ciotto* et *ʒotto*, tous signifiant tronc et boiteux.

Sop, boiteux, dans les Alpes, comme l'ital. *ʒoppo*, l'un et l'autre remontant à la notion « souche » [2].

3° De là aussi les notions :

a. — Heurter du pied, se heurter contre un obstacle :

Broncher (XIIe siècle), d'un primitif *bronc*, *bronche*, souche, broussailles (1341), image [3] analogue au lat. *cæspitare*, broncher (de *cæspes*, gazon) et à l'esp. *topar*, broncher (de *topo*, souche).

Chopper (XIIe siècle) et *achopper* (XIIIe siècle), formes encore vivaces, à côté de *ɕoper*, *aɕoper* ou *souper*, *soper* de l'ancienne langue.

b. — Heurter de la tête (en parlant des béliers) :

Achipa, en Provence, à côté de *trouncha*, répondant au synonyme espagnol *toʒar* (de *toʒa*, souche).

Toquer, dans plusieurs patois (Normandie, Berry, etc.), du dial. *toque*, souche.

1. L'ancienne expression *de clicorgne*, de travers (qu'on lit dans les *Fabliaux*, éd. Raynaud, t. I, p. 278) :

> L'un œil a lousque et l'autre borgne,
> Tot dis regarde *de clicorgne*...

y remonte également ; c'est un composé de *clin*, incliné, et de *corgne*, vieux tronc.

2. De même, le sicilien *toppu*, boiteux, en rapport avec l'italien *toppo*, souche.

3. Cf. Nicot (1606) : « *Bronchier*, c'est se heurter contre une bronche, un tronc ».

Digitized by Google

De là, ces deux acceptions secondaires :

α. — Balancer la tête ou dodeliner : *assoupir*, sommeiller, mot du xve siècle, répondant au prov. *s'assoupi*, s'étourdir. C'est une variante de l'ancien *açoper*, *assouper*, achopper, comme le prouvent les synonymes provinciaux : Rennes, *chopper*, sommeiller ; May. *s'achopper*, s'assoupir, et *chopeter*, dormir quelques instants ; Poit. *s'assoguer*, s'assoupir (de *sogue*, souche).

β. — Pencher le front, la tête, incliner : *embroncher*, dans l'ancienne langue *broncher* [1], avec le sens d'incliner dans Rabelais. (l. II, ch. I).

c. — Heurter en général, secouer et particulièrement trinquer : *choquer* (XIIIe siècle), cogner et trinquer, c'est-à-dire choquer le verre, comme le manceau *chopper* et l'ital. *cioncare*, trinquer.

De là également la notion de « cahoter » et celle, secondaire, de « hoquet », envisagé comme une secousse, un heurt : *chicot*, hoquet (Morvan, Berry), répondant au forézien *choquet*, prov. *chouquet*, à côté de *sicot*, hoquet, Berry, Poitou (et cahot : *sicoter*, cahoter).

V. — Engourdi, d'où les notions apparentées :

1° Sous le rapport physique :

Gueurle, se dit dans l'Yonne des mains, proprement engourdies comme une souche (*guerle*).

Sot, même sens en Picardie : avoir les mains *sottes*, c'est-à-dire engourdies.

De là, étourdi :

Essotir, Berry et Anjou, assommer, étourdir par des coups.

Sot, qui a le tournis (en parlant des moutons et brebis).

Toqué, fou, proprement atteint de tournis.

2° Sous le rapport moral : le manceau *soguer*, bouder (de *sogue*, souche), a comme pendant dans l'Yonne : *souchon*, taciturne (« qui ne parle et ne bouge pas plus qu'une souche », Jossier).

De là, les notions :

a. — Imbécile, stupide :

Achocre ou *achoque*, stupide, première forme usuelle à Rennes (où l'on dit « tête d'*achocre* »), la deuxième, à Pont-Audemer (« N'ayez pas affaire à cet homme-là, c'est un *achoque !* » Robin). C'est tout bonnement *la choque*, la souche, avec l'article agglutiné. A Saint-Pol, on dit simplement *choque*, stupide, pendant exact du

1. Ménage avait d'abord suggéré un type **pronicare*, pencher (tiré de *pronus*), admis par Diez et qu'on lit encore dans les recueils étymologiques ; mais le vieil étymologiste y a lui-même renoncé. Voici ce qu'il dit dans son *Dictionnaire* (v° *broncher*) : « J'ai cru autrefois qu'il venoit de **pronicare*. Je crois maintenant qu'il vient de l'italien *bronciare*, qui signifie la même chose et qui a été fait de *bronco*, qui signifie un tronc. Les Latins ont fait de même *cespitare* de *cespes* ».

C'est l'anc. fr. *bronchier* qui est probablement la source de l'ital. *bronciare*, d'où le dérivé *broncio*, mauvaise humeur, qui répond à l'anc. fr. *embronché*.

Digitized by Google

synonyme italien *sciocco*[1]. Ce mot haut-breton *achocre* avait excité la curiosité de Chateaubriand [2], et a été diversement expliqué [3].

Sot, imbécile (XIIe siècle), possède encore dans les patois (v. ci-dessus) les acceptions physiques « engourdi » et « atteint de tournis », qui ont précédé son évolution métaphorique déjà très ancienne. C'est le pendant du méridional *chot*, sot et souche [4], association d'idées fréquente : Pic. (St.-Pol), *étoc*, sot et souche, répondant aux synonymes méridionaux : *calos* et *toti*, souche et nigaud (wall. *taute*, niais), etc.[5]

b. — Lourdaud, rustre, acception représentée par les vocables provinciaux :

Boudourre, terme provençal qui trouve son équivalent dans le roumain *bádáran* (pour *buduran*), rustre, acception qui remonte à celle de *budure*, souche.

Moudourre [6], synonyme languedocien du précédent, a des pendants en roman : esp. *modorro*, lourdaud (*modrego*, pleutre), à côté du sicilien *muturru*, taciturne ; roum. *modor*, *modoran*, rustre. Tous ces vocables remontent à un primitif *modorro*, tronc (conservé en basque), autre aspect phonétique du précédent *boudourre*.

Socan, rustre, en Lyonnais (de *soque*, souche), répondant aux synonymes romans : Côme, *tougan*, de l'italien *tocco*, souche ; roum. *mocan*, montagnard, rustre, qui a un point de départ analogue.

Toti, butor, lourdaud, en provençal (wallon, *tauti*), en rapport avec le languedocien *toti*, souche.

VI. — Rabougri, notion à laquelle remontent les acceptions des vocables provinciaux :

a. — Accroupir (s'), c'est-à-dire se tenir ramassé en rond (comme une souche) :

Agroubilha, *s'agroubilha*, en Provence, se ratatiner (en Saintonge, *s'agourbeli*), à côté du synonyme lyonnais *se tenir à grobillons*, se mettre en peloton (de *grobe*, *grobille*, petite souche).

1. Diez, à l'exemple de Ferrari, tire encore *sciocco* du lat. *exsuccus*, sans suc (cf. Meyer-Lübke).

2. *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, t. I, p. 31 : « A Saint-Malo, mon maître d'écriture M. Després, à perruque de matelot..., accompagnait ses réprimandes de coups de poing qu'il me donnait au cou, en m'appelant *tête d'achocre*, voulant dire *achore* (ἄχωρ, gourme)? Je ne sais pas ce que c'est qu'une *tête d'achocre*, mais je la tiens pour effroyable ».

3. Voir ces hypothèses dans le *Dictionnaire normand* de Moisy.

4. C'est le mérite de Schuchardt d'avoir le premier appelé l'attention sur cette origine du mot *sot* (dans la *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 145, note).

5. Si l'on excepte l'esp. *zote*, sot, qui est un emprunt moderne fait au français (il manque encore au *Trésor* d'Oudin), seul le napolitain a *ciuote*, avec le même sens : mais le vénitien *zoto* (passé en italien sous la forme *zotto*) signifie boiteux, comme le prov *sop*, acception tirée de celle de « souche » (que possède encore le roum. *ciot*), sens inhérent au *zot*, tronc, du Val Soana.

6. Avec de nombreuses variantes : *mondorro* et *mordourro* (Azaïs), à côté de *madourre*, cette dernière encore vivace en Poitou (*madeure*, lourd, pesant), se lit dans Rabelais (l. I, ch. XXXIII), parallèlement à *modourre* (l. III, ch. XII).

Digitized by Google

Recrobiller, *se recrobiller*, même sens que le précédent, terme employé par Saint-Simon[1] et tiré du lyonnais *se regroubilha*, s'accroupir.

b. — Bâtard ou dégénéré : *corniau*, Berry, chien bâtard (répondant au berrichon *corniau*, tronc rabougri), terme provincial passé au XVIIe siècle en français sous la forme *corneau*.

c. — Courtaud, ramassé, sens représenté par les vocables provençaux :

Rabasset, trapu (de *rabas*, souche).

Ragas, valet, goujat, sens primitif aussi de l'italien *ragazzo*[2], et du savoyard *ragot*, petit garçon, marmot (proprement souche).

Talabot, Poit. *talbot*, petit bout d'homme, proprement trognon.

Trouncho, femme grosse et courte, fille gaillarde, d'où *troncher* (avec un sens libre) dans le vulgaire parisien[3].

VII. — Tronqué[4], ce qui reste d'un tronc d'arbre rompu presque au niveau du sol :

1° Mutilé (d'où reste, fragment) :

Chicot, reste de dent cassée, sens moderne, tiré de celui du tronc d'arbre (XVIe siècle). De même, en provençal, *ragot*, chicot de dent, proprement tronc ébréché. D'où l'acception secondaire de chose sans valeur que prend le dérivé : *chicoter*, disputer sur des bagatelles.

Chiquet, fragment (d'où *chiqueter*, découper, XVe siècle), en rapport avec le norm. *chuquet*, souche d'un arbrisseau ou d'un arbuste.

Moignon, reste d'un membre coupé (XIIe siècle), proprement tronçon, remontant à un primitif *mogne*, encore vivace dans le Midi[5]. La langue moderne en a gardé *moignon*, ce qui reste d'une grosse branche d'arbre qui a été coupée.

2° Ecorné, émoussé, épointé (primitivement mutilé) :

Boti, Provence, qui n'a pas de cornes, à côté de *bouto*, chèvre écornée, répondant à l'esp. *boto*, émoussé, et au roum. *butaciu*, écorné.

1. *Œuvres*, t. V, p. 452 : « Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ne laissa pas de se *recrobiller*... ».

2. Voir, sur *ragazzo*, Ivan Pauli, dissertation citée plus bas, p. 141 à 145. Le sens primordial de *ragazzo* étant « domestique, valet d'écurie », il pourrait aussi remonter à la notion de « bourru », que *ragas* possède encore en provençal.

3. En espagnol, *tocio*, *tozo*, nain, remonte à une image analogue (*toza*, souche).

4. Diez (*Dict.*, t. II, p. 227) cite ce passage de Santillana, à propos de la métrique provençale et catalane : « Pies truncados, que nosotros llamamos medios pies, e los Lemosis, Franceses e aun Catalanes *bioqs* », terme que Diez rapproche du bas-lat. *biochus*, tronc, en remarquant que l'origine en reste obscure. — C'est à coup sûr un autre aspect de *bloc*, tronc, terme de provenance germanique.

5. Le provençal possède à la fois *mougno* et *bougno*, tronc, à côté de *mougnoun*, tronçon. C'est du Midi que ces vocables ont passé dans le Nord de la France. De même, dans la Haute-Italie (Côme, *mugno*, mutilé) et en Espagne, *muñon*, moignon (et gros muscle du bras), à côté de l'équivalent indigène, *tocon*, moignon et souche (de *toco*, tronc).

Digitized by Google

Bounto, Provence, chèvre écornée, forme nasalisée du précédent et parallèle au roum. *bont*, aux cornes émoussées.

Moch, émoussé, épointé, dans la Haute-Italie, pendant du prov. *moucá*, émousser[1], à côté de *moucho*, chèvre sans cornes (de *moucho*, souche).

Moti, Provence, bélier qui n'a pas de cornes, à côté du savoyard *mota*, chèvre écornée, et du manceau *moute*, brebis, proprement écornée.

Mogne, *mougne*, Poitou, sans cornes, répond au synonyme provençal *mougnau* (v. ci-dessus *moignon*).

Sount, sans cornes, pendant languedocien du roum. *ciont*, mutilé, et de l'ital. *cionco*, manchot (c'est-à-dire tronçon).

Trogne, Clairvaux, émoussé (en parlant d'un biseau, d'une lame, etc.), le contraire d'effilé.

Cette notion d' « émoussé » a conduit à celle de « museau », passée de la bête à l'homme : *mougne*, Poitou (Sav. *mogne*, prov. *mougno*), museau, moue, et chèvre sans cornes.

3° Stérile, en parlant des brebis ou des vaches (en roumain, *sterp*, du lat. *stirpem*, souche, signifie exclusivement stérile) :

Groba (*greuba*), Savoie, vieille vache, proprement souche, grosse bûche.

Rague, *rogue*, Berry, Poitou, brebis stérile ; Côte-d'Or, *ragot*, taureau, et Berry, *rogueron*, agneau de deux ans qui est mal venu (*rague*, *rogue*, tronc).

4° Tronçon de bois gros et court (cf. prov. *cepo*, gros bout d'un bâton), d'où la notion de « gourdin », représentée par les termes provençaux *bourdo*, *calos* et *talos*, tous remontant à l'acception primordiale de souche d'arbrisseau :

Bilho, Provence, bâton, garrot, et *bilhot*, tricot, gourdin, proprement tronçon.

Chope, *çope* et *soupe*, souche et bûche, gourdin.

Choque, souche et bâton.

De là, le sens de bâtonnet (jeu), de bille et de boule :

Bille, jadis, en Picardie, synonyme de « quille[2] », avec le sens général de petite boule en marbre, en stuc, etc. (aux jeux). En provençal, *bilho* désigne en outre le jeu du bâtonnet. Le sens primordial en est tronc, pièce de bois.

Chique, équivalent archaïque et provincial du précédent, d'origine méridionale, sous la double forme, *chico*, bille qu'on lance avec le pouce, et *chuco*[3], d'où *chicá*, lancer une bille avec le

1. Remonte à la même source le port. *mouco*, sourdaud (proprement, émoussé) qu'on a voulu rattacher au nom propre évangélique Malchus (v. Meyer-Lübke).

2. Du Cange, v° *billa* (xvie siècle) : « Quilliæ, quæ in partibus illis [Bapaume] vocantur Gallice *billes* ».

3. Lettre de grâce de 1416 (Du Cange) : « Bernardus de Castelnovo et nonnulli

Digitized by Google

pouce, et *chucá*, toucher le but, en parlant d'une boule. Cette dernière forme se lit dans une lettre de grâce de 1408 [1].

Quelques remarques générales se dégagent de cet ensemble de faits :

1° Cette nomenclature est particulièrement riche chez les peuples agricoles ; elle abonde en France, en Italie, en Roumanie. Ces équivalents romans sont, pour la plupart, étrangers d'une part aux peuples germaniques et celtiques ; d'autre part, aux idiomes slaves et balkaniques [2].

2° Ces appellatifs du tronc ont de bonne heure acquis des acceptions métaphoriques. Pour en reconstituer le point de départ, force est de recourir, ici plus qu'ailleurs, à la comparaison des termes analogues chez les différents peuples romans. Le fr. *sot*, par exemple, a comme pendant méridional, *sot* et *chot*, représentés en Italie par *zotto* et *ciotto* ; mais le valsoanin *zot* et le roumain *ciot*, souche, ont seuls gardé le sens initial de « tronc ».

3° Les formes dialectales des appellatifs du tronc ont de bonne heure pénétré en littérature : *çoper*, à côté de *choper ; souquer*, à côté de *choquer*, etc. Cette intrusion, fréquente et multiple, explique à la fois l'abondance de cette nomenclature spéciale et la variété des sens qui s'y rattachent.

4° Plusieurs métaphores de cette catégorie se trouvent déjà dans les plus anciens monuments de la langue (cf. *achoper* et *sot*, à côté d'*embronc*, qu'on lit déjà dans la *Chanson de Roland*) ; mais la plupart d'entre elles ne semblent pas remonter au-delà de la Renaissance, et un grand nombre sont restées confinées dans les patois modernes.

L'écheveau sémantique que nous avons essayé de débrouiller ne réunit pas — il s'en faut de beaucoup — toutes les représentations qui remontent à la notion de *tronc* ou de *souche*. Ajoutons-y les suivantes d'un caractère spécial ou technique.

alii in studio Tholosano studentes ad ludum lignibolini sive *chucarum* luderunt pro vino et volema, qui ludus est quam ludus billardi... ».

1. *Ibidem* : « Comme iceux à un jeu nommé au païs [Languedoc] *chuquer*... ».

2. Le roum. *ciutura*, seau de puits, qui, dans les campagnes, n'est qu'un tronc creux (appelé *ciot*) et godet, a passé dans les idiomes balkaniques : bulgare, *tchoutour*, bouteille ou cruchon de bois ; serbe, *tchoutoura*, même sens ; albanais, *tchoutoura*, bouteille de bois ronde ; turc, *tchotra*, bouteille de bois pour mettre de l'eau en voyage, bidon, etc.

Cihac (*Dictionnaire*, p. 567) fait à tort remonter ces vocables au turc, qui n'en peut mais. La dérivation de l'anc. grec κότυλος, écuelle, n'est pas moins illusoire (v. Meyer-Lübke, v° *kotylos*) : le roumain, comme l'italien, ignore toute trace de grec ancien dans son vocabulaire. Les exemples que Philippide cite à ce sujet (dans les *Bausteine* pour Mussafia, p. 46-59) ne résistent pas à l'examen. Ainsi il voit, dans *ciutura*, un diminutif de l'anc. gr. κύτος, creux, supposant que le vocable roumain a primitivement désigné un vase pansu.

Digitized by Google

Ainsi, pour les marins, *souquer*, qui signifie faire effort avec énergie, répond à *bûcher*, travail pénible du bûcheron. *Souquer*, terme commun aux marins normands et provençaux, signifie spécialement serrer fortement un cordage et, figurément, brusquer ou maltraiter quelqu'un.

Ainsi, encore, les appellations touchant le métier de corroyeur, à savoir : *chiper* (anciennement, *chipper*), à côté de *sipper*, tanner le cuir, d'où *chipier*, *chupier* [1], nom ancien du corroyeur [2].

Ces vocables dérivent du nom normand du billot qui sert à fouler les peaux, appelé anciennement *chip* ou *chup*, proprement cep (cf. Norm. *chipée*, *chupée*, cépée). C'est un métier long et minutieux que celui du corroyeur, d'où les sens figurés des dérivés : *chipoter*, *chipotrer*. lambiner et importuner, ce dernier pendant exact de *tanner* [3].

Une autre série de ces acceptions figurées ressortit à la profession spéciale de ceux qui s'en sont les premiers servis.

Tel, le terme *bourde*, qui désigne aujourd'hui, en Beauce, un bâton d'épines, et, en Languedoc, la souche d'un arbre arraché. Ce mot a de bonne heure acquis le sens de « menterie », qui trouve son explication dans cette expression proverbiale (encore usuelle dans le Midi) : *las derrabo am touto la burlo*, « il les arrache avec toute la souche » (Azaïs), c'est-à-dire il ment effrontément. C'est une métaphore qui résulte des procédés peu honnêtes de certains maraîchers. On la rencontre déjà en ancien provençal et en moyen français. De là le jeu de mots vulgaire « un *plante-bourde*, c'est-à-dire un grand menteur » (Oudin).

C'est d'une source analogue que dérivent les sens figurés des termes agricoles :

Fagot, faisceau de menu bois et mensonge [4], sens qu'on lit dans la *Comédie de Proverbes* (acte I, sc. VI) : « Cependant que nous nous amusons à la moustarde et à conter des *fagots*, les voleurs gagnent la guerite ».

1. A côté de *chupeur*, ivrogne, proprement corroyeur, sens métaphorique qu'on rencontre encore dans la *Diablerie* d'Amerval (1507, fol. 24) :

> Et tous autres bons compagnons
> Qui baufrent tant bien que merveilles,
> Gentils *chupeurs*, franches bouteilles,
> Tous vrays pyons et tastevins.

2. Lettre de grâce de 1403 (v. Godefroy) : ... tanneurs et *chipiers* de la ville d'Orléans », à côté de (Ordonnance de 1374) : « Si aucuns tanneur ou *chupier* veut faire megis noir... ».

3. Furetière en donne cette définition (1690) : « *Tanner*. Mettre les cuirs dans le tan pour en faire tomber le poil ou la bourre. On disait autrefois *tanner* pour dire donner de la peine à quelqu'un, le molester, et on le dit encore en Picardie. On le dit aussi en Normandie pour ennuyer ».

4. De même, *embobeliner*, séduire par des paroles trompeuses (Cholières : *emboubeliner*), en rapport avec le berrichon *boubeline*, faisceau ou javelle de sarment de vigne.

Digitized by Google

Falourde, gros fagot et bourde, menterie, même association d'idées qu'on retrouve dans l'anc. fr. *fastroille*, fagot [1] et menterie (Du Cange, v° *fallita*) :

> Une grant trufe, une *falourde*,
> Une fastrasie, une bourde
> Oiant plus volentiers...

Falibourde, conte en l'air, fusion des synonymes *falourde* et *bourde*, comme le manceau *faligoter*, dire des mensonges (à côté de *haligoter*, mettre en fagots) représente une contamination des synonymes *fagot* et *falourde*.

Voilà la riche végétation métaphorique qui a poussé sur la nomenclature vulgaire du tronc. Ce sont, comme nous l'avons déjà fait remarquer, des peuples éminemment agricoles qui ont su exploiter cette mine abondante. Les patois du Nord et du Sud de la France y ont largement puisé. Les rapprochements féconds de ce genre illuminent les origines d'un grand nombre de mots, considérées jusqu'ici comme inconnues ou qu'on a rattachées à tort soit au latin, soit aux idiomes étrangers. Quelques exemples suffiront pour mettre en évidence ce genre d'étymologies traditionnelles.

Assoupir n'est qu'une variante plus moderne de l'ancien *açoper*, comme l'attestent les synonymes dialectaux : *choper*, etc. Le *Dictionnaire général* le rattache au latin : « *Assoupir*. Emprunté du bas-lat. *assopire*, même sens, classique *sopire* ». Or, il n'a jamais existé de bas-lat. *assopire*, étant donné qu'*assoupir* n'apparaît qu'au xv° siècle.

Borgne. Négligeons les anciennes hypothèses émises sur l'origine de ce vocable énigmatique. Tout récemment, Wartburg, dans une étude très nourrie sur l'expression des défauts visuels en roman, après avoir démontré le sens primordial d' « aveugle », conclut que *borgne* remonterait à un type germanique *born*, au sens de fontaine, par l'intermédiaire de la notion « vase », « creux », etc. Or, cela n'explique ni les variantes du mot (*borgne* et *borne*, à côté de *borlhe*), ni le sens du passage de « vase » à celui d' « aveugle », l'auteur n'ayant cité à l'appui aucun exemple analogue [2]. Nous avons montré que le point de départ est indigène, les vocables

1. Cf. *Dict. général*, v° *falourde* : « On ne voit pas le rapport que paraît avoir ce mot avec l'anc. fr. *falourde*, bourde, tromperie ». — Le rapport est le même que chez son synonyme *fagot*.

2. *Revue de dialectologie romane*, t. III, p. 416 à 419 et 442, note. L'auteur considère *borgne*, d'après son expansion, comme celtique, et quant à l'origine du thème *born*, comme germanique. Il est revenu sur les sens de *born* en roman (t. IV, p. 23 à 29) : l'acception initiale serait « fontaine », d'où celle de « creux » et d' « arbre creux ». Meyer-Lübke y voit avec raison deux thèmes différents (n° 1224 et 1338).

Digitized by Google

méridionaux *borgne, borne et borlhe* signifiant à la fois tronc creux et aveugle.

Galoche, dont l'étymologie traditionnelle est particulièrement instructive.

Robert Estienne (1539) et Baïf ont rattaché ce mot au lat. *gallicæ*, chaussures de bois : « Le docte Baïf, rapporte Pasquier (*Recherches*, l. VIII, p. 657), remarque que *gallicæ* estoient une espece de souliers, dont les Gaulois usoient pendant la pluie ; nous l'appellons encore aujourd'hui *galloche* ». Diez a adopté cette étymologie, qui jouit encore d'une certaine faveur : « Cette dérivation (ajoute Scheler) me paraît fautive, bien qu'elle soit patronnée par Diez... ».

Une autre hypothèse étymologique du XVIe siècle a eu une fortune encore plus brillante. Emise tout d'abord par Budé, — « καλόπους, lignea crepida, a nobis *gallochus* dicitur » — elle a été reprise, de nos jours, par Scheler, Gaston Paris, etc. Le *Dictionnaire général* la formule ainsi : « *Galoche*, du lat. pop. **galopia*, dérivé de *galopus*, *podos*, transcription du grec καλόπους, ποδος (cf. *calopodes soleæ*, galoches, dans un scoliaste d'Horace), même sens, proprement « pied de bois ».

Un écrivain anonyme du XVIe siècle, contemporain de Budé et des Estienne, s'en était déjà amusé [1]. Ajoutons qu'un latin vulgaire **galopia* n'a jamais existé : c'est un type imaginé en vue d'une étymologie préconçue.

Trogne, image saisissante de l'aspect rugueux du tronc, a été tour à tour rapporté au norrois, au celtique, etc.

Ces exemples suffiront pour faire ressortir l'importance linguistique de la notion *tronc*, source inépuisable d'images.

Nous n'en avons retenu que les plus frappantes et n'avons usé que des termes de comparaison indispensables. Certes, une étude approfondie et embrassant tout le domaine roman, donnerait des résultats autrement féconds et instructifs. Mais, tel qu'il est, le tableau que nous venons de tracer est assez suggestif pour permettre d'apprécier les ressources que la sémantique tient encore en réserve, ressources qui jettent un jour inattendu sur toute une partie du vocabulaire restée jusqu'ici impénétrable.

1. Dans les *Discours non plus melancholiques que plaisants* (ch. XVII) : « Pourquoi la *galloche* viendra-t-elle plutôt du grec καλόπους que du latin *gallica* ? Qui voudra resver apres ces etymologies, prestera force ris pour ceux qui auront la rate un peu saine ».

Digitized by Google

CHAPITRE II

REJETONS ET VIGNE

I. — POUSSES OU REJETONS

Les noms des parties accessoires de l'arbre ne sont pas non plus dénués d'intérêt sémantique. Les rejetons, et généralement les pousses des plantes, sont souvent représentés par des images, qui appartiennent en propre au règne animal. Le rejeton de la plante est assimilé au petit de l'animal.

Ces transferts, assez fréquents, n'offrent aucune difficulté, lorsqu'ils sont exprimés par des termes de la langue générale. Le *chaton* de saule, par exemple, signifie proprement petit chat, les folles fleurs des amentacées (saule, peuplier, etc.) étant comparées aux bêtes à pelage soyeux. Cette métaphore, qui remonte au XVIe siècle, se rencontre également en roman et en germanique. Le *chaton* s'appelle « petit chien » (*cadel*) en Provence, *brebis* et *mouton*, dans le Maine, etc.

Mais lorsque ce genre d'images est rendu par des appellatifs provinciaux des animaux, l'origine en devient moins transparente et l'étymologie de ces vocables spéciaux a jusqu'ici échappé à la pénétration des investigateurs. Tels sont :

Bion, rejet d'une plante vivace (Larousse), emprunt récent du berrichon *bion*, rejeton, celui-ci remontant à la notion primordiale de « biquet » ou « chevreau » (sens du mot en Anjou).

Caïeu, petite bulbe avec son rejeton, métaphore du XVIIe siècle, d'origine picarde ou normande : c'est une simple variante orthoépique de l'anc. fr. *caiel*, petit chien (cf. pour la finale, *tiel* et *tieu*, tel). Le mot répond exactement au berrichon *chiaule*, rejeton (et petite chienne).

Cosson, bourgeon de la vigne [1]. C'est un emprunt fait également à un patois du Nord : l'*Atlas* y indique *cosson*, porcelet, appelé *coisson* dans le Morvan. Ce qui confirme l'image, c'est que, dans

1. Ainsi défini par la *Nouvelle maison rustique* de Liger (1700) : « Nouveau sarment qui croît sur les ceps de vigne depuis qu'elle est taillée ».

Digitized by Google

l'Indre-et-Loire, où l'on emploie *cosson*, le sous-cosson est appelé *cadet* (Rolland, t. II, p. 202), qui est un autre nom donné au porcelet. D'ailleurs, en portugais, *alporcar* signifie à la fois mettre bas (en parlant de la truie) et marcotter, provigner.

Marcotte, bouture de vigne, mot du XIVe siècle [1]. Olivier de Serres écrit tantôt *marquotte* et tantôt *margotte*. Toutes ces variantes sont autant d'appellatifs hypocoristiques de la chatte : la *marcotte*, c'est-à-dire la branche de vigne couchée en terre pour prendre racine, est comparée à une chatte qui a mis bas (en wallon, *marcotter* se dit de la chatte qui appelle le matou).

A ces inductions métaphoriques s'en rattachent d'autres qui désignent l'enveloppe [2] des légumineuses (fèves, pois, haricots), contenant plusieurs graines :

Cosse, silique, ancienne métaphore remontant au XIIe siècle, à peu près contemporaine du prov. anc. *cossa*, petite chienne, point de départ de notre mot [3]. Le provençal moderne exprime cette même notion par celle de « chat » (*gato*) ou « petit chat » (*gatilhoun*).

Gosse, gousse, équivalent postérieur du précédent, aujourd'hui vivace dans le patois de l'Orne : c'est l'anc. fr. *gosse*, petite chienne.

Gousse, variante contemporaine de *gosse*, appliqué non seulement à la cosse des légumineuses, mais aussi à la tête d'ail, qui est son bourgeon terminal. Dans cette dernière acception, *gousse d'ail* répond exactement à la métaphore analogue roumaine *căţel de usturoiu* [4]. La forme *gousse*, pour petite chienne, est attestée dans l'ancienne langue dès le XIIIe siècle [5].

A ces transferts du règne animal au végétal, ajoutons deux appellatifs du même ordre qu'on a comparés à des êtres humains :

Baliveau, jeune arbre de belle venue qu'on réserve dans la coupe du taillis pour en faire un arbre de haute futaie. Les formes anciennes sont : *baïveau* (1274) et *bailliveau*, ce dernier expliqué par « rejeton de forêt » dans le *Tresor* de Borel qui ajoute : « On les appelle aussi des *étalons* [6] et des *lais*, de l'âge d'une ou de deux coupes, c'est-à-dire laissés depuis deux coupes d'un taillis ».

1. Cf. Du Cange, v° *planterium* (1398) : « *Marcos* que l'on appelle planteys de vigne ».
2. Cf. Diez (*Dictionnaire*, t. I, p. 233) : « Les termes romans pour cosse, écale, gousse sont nombreux surtout dans les patois et difficiles à interpréter ». La difficulté réside dans leur point de départ métaphorique.
3. Le masculin *cos* se rencontre dans un extrait des Archives de Vienne de 1384 (v. Godefroy) : « *Cos* et balais de blés battus en la grange de Pouille ».
4. Voir ci-dessus, p. 46.
5. Sous l'influence analogique du synonyme méridional *dolsa* (*dousso, dosso, dorso*), *gousse, gosse* est devenu *golso, gousso*, etc.
6. Cette métaphore est ancienne.

Digitized by Google

La forme actuelle *baliveau* ne date que du XVIe siècle (cf. *baliverne*, XVIe siècle, en rapport avec *bailliverne*, XVe siècle).

Les variantes anciennes sont identiques à *bailliveau*, jeune bailli (anc. *baillif*) : l'arbre a été ainsi nommé à cause de son jeune âge et de sa prestance [1]. En effet, avant de devenir *vieilles écorces* ou de l'âge (les *baliveaux* proprement dits), ils sont successivement jeunes, modernes ou *pérots* (« petits pères ») et anciens ou *tayons* (« grands pères »), suivant qu'ils ont été réservés une première, une deuxième ou une troisième fois.

Moissine, branche de vigne chargée de feuilles et de raisins mûrs, métaphore ancienne (XIIIe siècle), représentée par *mechigne*, en Champagne (Clairvaux). Le sens propre se lit dans *Floovant* :

1639. Richiers est venuz vers la gentiz *moichine*...

C'est le même mot que l'anc. fr. *meschine*, *moichine* ou *moiscine*, jeune fille, répondant à l'ancien *fillole*, vrille de vigne, et au moderne *filles* d'artichaut, œilletons pris aux pieds. Ailleurs, dans le Doubs, la moissine porte le nom de *chèvre*, alors que le latin *capreolus*, chevreau, désigne la vrille de la vigne (par allusion à ses jets grimpants), ce qui corrobore le rapport métaphorique.

II. — VIGNE

La nomenclature de la vigne est féconde en métaphores. Nous avons déjà cité son bourgeon (*cosson*), sa bouture (*marcotte*) et sa branche chargée de raisins mûrs (*moissine*). Reste à envisager sa grappe et sa vrille.

GRAPPE. — Le grappillon de raisin est comparé, dans les patois du Midi, au petit ou à la petite de la chèvre : *chabrilhoun*, en Provence, et *chourelo*, en Dauphiné. Dans la Drôme, *chabriou* désigne spécialement le raisin qui mûrit après la vendange, et dans le Bournois, *revirer la chèvre*, c'est-à-dire retourner la chèvre, signifie aller cueillir quelques grappes de raisin dans les vignes avant les vendanges.

Plus intéressantes sont les inductions métaphoriques tirées des autres appellations méridionales de la grappe de raisin ou de la rafle, c'est-à-dire de la grappe dépouillée de ses graines. L'une et

1. Tobler (v. *Romania*, t. XXV, p. 622) voit, dans *baïveau*, un dérivé de *baïf*, attendant, aspirant à, ou, au sens péjoratif, regarder niaisement, badaudement : « Les *baïveaux* sont ou bien ceux qui attendent, ou bien, personnifiés d'une façon plus humoristique encore, ceux qui regardent ce qui se passe sans y prendre part, les badauds ». Cet appellatif témoignerait de la finesse de l'*humour* populaire. Depuis, Ulrich (*Zeitschrift*, t. XXIX, p. 624) propose de voir, dans *baliveau*, un arbre en quelque sorte « inégal » aux autres, ou rapproche le nom de *beslif* (du lat. *bis-æquus*). Suggestion et rapprochement également insoutenables.

Digitized by Google

l'autre y sont désignées par *gaspo* ou *gaspilh*, d'où les dérivés *gaspá* et *gaspilhá*, grappiller, rafler, dissiper, même image viticole que les verbes correspondants français [1].

C'est du Midi que *gaspiller* passa au XVIe siècle en France, où il est entré en conflit avec son synonyme indigène de beaucoup plus ancien *gápailler*, qu'il finit par supplanter (comme ce fut le cas de l'exotique *bizarre* en rapport avec l'indigène *bigearre*). Ce verbe continue à vivre en Normandie, dans le Bas-Maine et le Poitou sous la forme *gâpiller* (XVIe siècle) et *gápailler*, avec le sens de grappiller et gaspiller [2]. Il remonte à l'anc. fr. *gaspail*, *waspail*, criblure, ce que le vent rejette, transcrit en bas-lat. *vaspale* (1194) et *gaspalium* (1291). Le normand de Bayeux possède encore *vaupas*, balle de céréales, et *gâpas*, balle d'avoine. De là le norm. *gaupailler*, gaspiller; Blaisois, *gápailler*, disperser le foin; Vendée, *jaupailler*, laisser des épis, de la paille sur les sillons [3]. Cette acception de disperser ou jeter au vent les balles des céréales conduit facilement à celle de *gaspiller*, qui représente ainsi une image tirée de l'économie rurale [4].

Une variante méridionale de *gaspilhá* est *gouspilhá*, grappiller, gaspiller et importuner. Cette forme passa également et vers la même époque en français. Ronsard emploie *gouspilleur* au sens de *gaspilleur* (v. Littré):

Et des biens paternels *gouspilleurs* et mangeurs.

Dans les patois, *gouspiller* a différentes acceptions, qui ne sont que des nuances du sens fondamental, à savoir:

1° Abîmer, gâter (c'est-à-dire gaspiller): Berry, Poitou, *gouspiller* (et couper en petits morceaux).

2° Secouer, acception donnée par Cotgrave (v° *gouspiller*) et encore vivace en Normandie.

3° Vagabonder (remontant à « grappiller »): Bas-Maine, *gouspiller* et *gouspiner*, d'où *gouspin* [5], gamin, répondant au synonyme picard *gaspillot*, petit polisson.

1. L'ancien provençal *guespilhar* signifie, en outre, taquiner, importuner, sens qui se rattache également à « grapiller » (cf. *guispo*, forme parallèle à *gaspo*) et que Raynouard dérive de *guespa*, guêpe.

2. Cf. Brantôme, t. VI, p. 225: « Et par ainsi les vivres se *gapailloient* en un rien ».

3. Lalanne transcrit *geaupailler* qu'il explique par: fouler la paille comme un *jau*, coq, comme la volaille qui l'éparpille avec ses pattes.

4. L'origine de *gaspail* reste obscure. L'explication donnée par Horning (dans la *Zeitschrift*, t. XXII, p. 485), suivant laquelle les mots de cette famille seraient des composés de *vastare* et *palea*, ne soutient pas l'examen: il s'agit, non pas d'un composé, mais d'un thème *gasp* ou *guisp*.

5. Le sens primordial est encore sensible dans ce passage des *Maltôtiers*, Paris, 1649 (dans Nisard, *Parisianismes*, p. 125):

Combien a-t-on vu de *gouspins*,
De banqueroutiers, de hapelopins
Faire les gens de haute taille!

Digitized by Google

Un autre nom de la rafle de vigne, *allebotte* ou *hallebotte*, proprement botte ou faisceau d'ailes de raisin (prov. *alo du raisin*, grappillon), désigne spécialement le grappillon mal venu ou chétif que les vendangeurs dédaignent : de là, le surnom de « gueux » (Dordogne, *arlot*) ou de « voleur » (en français « *ribaud* de raisin »). C'est un mot des patois de l'Ouest ou du Centre : le dérivé *alleboter*, *halleboter*, grappiller, se lit plusieurs fois dans Rabelais qui l'a tiré de la Touraine.

Ce terme a laissé des traces métaphoriques dans plusieurs parlers provinciaux : Pic. (Saint-Pol), *alboda*, imbécile, niais, et Hainaut, *alboder*, faire le fainéant, à côté du champenois *hallebodier*, maraudeur de vigne, et *halleboteur*, maraudeur, paresseux (ce dernier dans Rabelais).

Vrille. — Les noms de la vrille de vigne sont les suivants :

Ville, *veille*, nom attesté dans l'ancienne langue, avec le sens technique de « foret » (qui est secondaire), répondant au langued. *vedilho*, vrille de vigne, et remontant au latin *viticula*, petite vigne (v. Körting).

Vrille, dans lequel on a généralement vu jusqu'ici le même mot que le précédent (avec l'insertion d'une *r* adventice). C'est une erreur [1].

Une autre de ces appellations, *nille* [2], donnée par Richelet (1710), est le même mot que *nille*, anille, pendant exact du messin *crampon*. Les nombreux synonymes vulgaires donnés par Nemnich — *fourchette*, *fléau*, *grappin*, *main*, *tenon* — font allusion aux jets grimpants, longs et flexibles, de la vrille de vigne.

Pour revenir à *ville*, ancien synonyme de *vrille*, remarquons finalement que le sens de « foret » est antérieurement attesté, mais le languedocien *vedilho*, vrille de vigne, ne laisse pas de doute sur l'acception viticole primordiale.

1. Voici l'état réel de cette appellation toute moderne :
Varille, *verille*, vrille de la vigne (Richelet, 1680).
Vrille, attesté dès 1667, forme contractée du précédent et répondant au langued. *verilho*, même sens, à côté de *virolo*, virole et vrille. Ce nom fait allusion aux filets tortillés en spirale de la vrille de la vigne.

2. Cf. Rolland, *Flore*, t. III, p. 221 : « *Nille* est évidemment une faute de lecture, à l'origine, pour *ville*... Les mots *varille* et *verille* (dans *Trévoux*) semblent être aussi dûs à des erreurs de lecture ».

Digitized by Google

CHAPITRE III

NOIX ET COQUILLE

Les noms vulgaires des différentes parties de la noix intéressent particulièrement le domaine métaphorique. Ils lui ont fourni nombre d'images, découlant non pas des appellations de la langue courante, mais de leurs équivalents provinciaux, qui présentent eux-mêmes une étonnante variété de suffixes pour la plupart inconnus à la langue littéraire. Cette double circonstance explique pourquoi cette catégorie de métaphores a jusqu'ici passé inaperçue. Nous reviendrons ailleurs sur cette nomenclature spéciale et sur ses finales analogiques ; tout en y renvoyant, nous n'envisagerons ici que leur côté métaphorique. La complexité du sujet impose quelques points d'orientation.

I. — COQUE OU COQUILLE

L'enveloppe ligneuse de la noix dépouillée de son brou peut être considérée sous différents aspects. La forme concave a suggéré les transferts suivants :

1° Vase de différentes dimensions (cf. prov. *coco*, coque et vase de bois, tasse, à côté de l'anc. fr. *escale*, écale et coupe, tasse) :

Calot, Saintonge, sébille, à côté de *calotte*, Yonne, petite écuelle, en rapport avec le morvandeau *calot*, *calotte*, coquille de noix. Le gascon *caloto* (Guyenne, *chaleto*) désigne spécialement une écuelle en fer blanc.

Goguenot, gobelet en fer blanc, marmite de campagne (chez les troupiers d'Afrique), du manceau *coquenot*, coquille de noix, d'où également le norm. *goguenot*, pot à cidre.

2° Lampe de forme antique : c'est un petit vaisseau plat, circulaire, en cuivre, avec un bec où est couchée la mèche qui brûle à l'air libre. Parfois cette lampe rustique consiste en une simple coquille que l'on suspend à la poutre ou à la cheminée :

Caleil, forme gasconne employée par Rabelais (l. II, ch. XXIII), à côté de *chaleil* et *chareil* qui sont antérieurement attestés et sur-

Digitized by Google

vivent encore dans plusieurs patois (Poitou, Saintonge, etc.) sous les variantes *chaleuil* et *chareuil*. La forme primordiale, *calelh*, remonte, comme ses variantes, à la notion de coquille de noix : Côte-d'Or, *caleil*, coquille de noix (Rolland, t. IV, p. 35)[1].

Chalin, dans le Berry, lampe[2] rustique et coquille de noix.

Croisel (*cruseau*, *cresieu*), anc. fr., lampe rustique, en rapport avec le savoyard *crouise*, lyon. *crusi*, coquille de noix et lampe (Berr. *creusille*, écale).

3° Bateau, sens corroboré par l'anc. fr. *coque*, coquille et bateau, et inversement, *escafe*, coquille, proprement bateau. De là :

Chalon, bateau sur la Loire, attesté dès 1395 (Du Cange) et effacé au XVIIe siècle par *chaland*. C'est un terme d'origine provinciale : en Anjou, *chalon* signifie à la fois bateau[3] et coquille de noix (ce dernier sens aussi dans le Berry et ailleurs)[4].

Chaloupe, à côté de *chalope*, l'une et l'autre formes données par Cotgrave (1611), la dernière chez d'Aubigné (t. III, p. 364)[5]. Même mot que *chalope* (de noix), coquille, sens usuel au XVIe siècle : « Nous sçavons si bien tirer le noyau de ses *chalopes* et escailles[6] ». C'est du français que ce terme nautique a passé dans les langues romanes et germaniques[7].

Chalupe, *chalup*, chaloupe, forme fréquente chez d'Aubigné et répondant à l'anc. prov. *calup*, petit bateau, l'un et l'autre présentant la même image : *chalupe*, coquille de noix, dans les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau).

1. Meyer-Lübke (n° 1513) indique comme étymologie le lat. *caliculus*, petit calice, sans ajouter aucun parallèle sémantique (v. notre Index). D'ailleurs, la variante anc. prov. *calonh*, lampe, s'y oppose nettement.

2. Avec l'acception secondaire d'œil : « Elle est si en colère que ses deux *châlins* en flambent » (Jaubert). De même, Lyon; *chelu*, lampe rustique et œil.

3. Cf. Ménage, v° *chaland* : « Dans l'Anjou nous disons un *chalon* dans cette signification de bateau ».

4. Kemna (p. 121) identifie *chalon* avec *chaland* (du byzantin χελάνδιον) par l'intermédiaire du bas-latin *chalonnius* (Du Cange). Mais ce dernier n'est que la transcription du français *chalon* (comme l'a bien vu Dom Carpentier).

5. Les textes appartiennent presque tous à la Bretagne : « La *chaloppe* du Croisic » (1522) ; « dix ou douze *chaloppes* d'Espaigne » (Nantes, 1551) ; « trois flouins et deux *chalouppes* » (Saint-Malo, 1555). Cités dans La Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. II, p. 461, note.

6. Blaise de Vigenère, *Images de Philostrate*, Paris, 1578, f° 352 v°. Cette forme fait tomber l'objection soulevée par Meyer-Lübke (v° *sloep*) : « L'hypothèse qui fait remonter *chaloupe* à « coquille de noix » est peu vraisemblable pour cette raison que les termes botaniques ont un *f*, alors que le mot qui désigne la « chaloupe » a un *p* ».

7. On a successivement tiré le mot de l'esp. *chalupa* (Kemna, p. 216), emprunt ultérieur au français, ou du hollandais *sloep*, qui a donné *sloop* (emprunt du XVIIIe siècle). En français, le terme remonte au XVIe siècle : « Ils l'allerent recueillir bien loing sur l'eau avec des *chaloupes* et aultres grands bateaux equippez », *Chronique bordelaise*, t. I, p. 258 (cité dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* de 1899). — C'est au XVIIe siècle que *chaloupe* passa en allemand, où le plus ancien texte est de 1629 : « seine *Schloupen* » (Decker). Voir Fr. Kluge, *Seemannssprache*, 1911, p. 678.

Digitized by Google

Chalut, *chalus*, filet en forme de poche attaché à l'arrière d'un bateau (1753), variante du précédent et dérivant probablement de la même source.

Galipe, galère, en moyen français (1460) : « Iceulx ailleurs estans sur la riviere de Dordogne dedans une *galippe* barbotarde », en rapport avec le normand *écalipe*, coquille. Cette forme est à rapprocher du terme provençal, ancien et moderne, *galup*, petit bateau, pendant méridional de *chalupe*.

Se rattachent également à la notion coque ou coquille diverses appellations de coiffure et de chaussure.

a. — Termes de coiffure : *cale*, coiffe[1] ou bonnet (xve siècle), avec les diminutifs : *calette* (1379) et *calotte*[2] (xive siècle), à côté des formes provinciales : *calet*, bonnet (Suisse), et *calot*, même sens (Normandie, Yonne), ce dernier passé en français avec un sens spécial (« fond de chapeau ») ; *calau*, bonnet (Poitou)[3].

La forme initiale *cale*, comme tous ces dérivés, remonte à la notion de coquille[4] de noix (cf. *coquille*, ancienne coiffure de femme, sens encore vivace dans plusieurs patois)[5].

b. — Termes de chaussure :

Chalette, en Normandie, pantoufle, proprement petite coquille de noix.

1. Cf. Richelet (1680) : « *Cale*, sorte de bonnet de laine dont se couvrent la tête les païsannes de certaines provinces de France comme en Champagne. » — Furetière (1690) : « *Cale* est une espèce de coiffure de femme, un bonnet plat par en haut, qui vient couvrir les oreilles et est enchancré par devant avec une petite bordure de velours. Toutes les servantes de Brie portent des *cales* ».

2. Thierry (1572) : « *Calotte* de quenouille et taquement des testes des femmes de Champagne, *calautica* ».

C'est de ce *calautica*, coiffe à l'usage des femmes de distinction (Afranius et Cicéron), qu'on dérive habituellement nos vocables foncièrement indigènes (v. Körting). Le mot latin semble d'origine orientale : arabe, *kaloutha*, toque de turban, et syrien *kalouta*, mitre ou tiare (cités par Simonet, *Glosario de voces ibericas y latinas entre los Mozarabes*, Madrid, 1888, p. 76).

Meyer-Lübke tire *calotte* du gr. *calyptra*, même sens, en prétendant que la dérivation de *cale* n'est pas probable, étant donné que *calotte* est attesté antérieurement. C'est là un argument peu plausible (v. ci-dessus, p. 6).

3. Les patois possèdent, en outre, de nombreux dérivés (en partie analogiques) :

Caline, Anjou et Poitou, bonnet rond de femme.

Caloffe, Morvan, calotte.

Calipette, Pas-de-Calais, petit bonnet de femme.

Caloret, Mayenne, chapeau (Poit. *calori*, petit bonnet d'enfant), et *calouret*, *calourette*, calotte (Poit. *calouret*, mauvais chapeau), *caluret*, Anjou, calotte, coiffure (cf. le synonyme *galurin* du vulgaire parisien).

Caluchon, Yonne, petite cale, et Normandie (Val-de-Saire), *caluchot*, mauvais bonnet.

4. Ajoutons que l'ancien vocable *hennin*, qui désigne une très haute coiffure sous le règne de Charles VII, pourrait être rapproché de *hennon*, *hanon*, genre de coque ou coquille, appelée *bucarde* (Rolland, *Flore*, t. XII, p. 74).

5. *Cale*, Berry, Poitou, coquille de noix (proprement écale) ; *calou*, Poitou, noix dépouillée de son brou ; *caleron*, Allier, écale (Rolland, t. IV, p. 40) ; *calotte*, Morvan (et *caloffe*), coquille, à côté du Norm. *calot*, même sens (d'où fr. *calottier*, noyer).

Digitized by Google

Escafignon (1463), espèce de souliers légers de cuir ou de toile, en usage du XIVe au XVIe siècle et encore usuels dans certains pays. Le premier texte, celui d'Eustache Deschamps, donne *escafillons*, répondant à *eschafillon*, coquille (dans Watriquet).

II. — BROU OU ÉCALE

L'écale, enveloppe épaisse, dure et glabre (verte en dehors et blanche en dedans), est assimilée à une peau dure et rugueuse, d'où la notion de croûte ou lèpre et les désignations appliquées aux ladres verts, lépreux proprement dits, affligés de taches verdâtres et souvent confondus avec les ladres blancs, c'est-à-dire les lépreux sans boutons ni taches, fréquents surtout en Bretagne et en Gascogne. De là :

Cafre, le plus ancien nom de la lèpre et du lépreux, dérivant de cette source, et qu'on lit (v. Godefroy) dans le satirique picard Gautier de Coincy (1177-1236) :

> Li *cafres* pourriz et cuivers...

Il survit encore en Béarn (où *cafre* a l'acception secondaire de « sobriquet »), ainsi que dans les noms propres méridionaux *Escaffe* ou *Escaffre* [1].

Cagot, nom béarnais des lépreux blancs, dans la « Nouvelle Coutume du Béarn » (1551), forme qui ne remonte pas au-delà du XVIe siècle (Lespy) et qui fut précédée par des variantes multiples, à savoir :

Caqueux, dans l'ordonnance de 1475 du duc François II de Bretagne [2]. Encore aujourd'hui, dans le patois lorrain, *caqueux* signifie « mendiant » (Adam), c'est-à-dire gueux contrefaisant le ladre.

Cacou, dans un texte du XVe siècle (cité par Godefroy) : « ... des *cacous* vendeurs de cordes... », forme qui a laissé encore des traces dans le berrichon *cacou*, très malade, et dans le normand de Bayeux, *cacouard*, qui a le sens de « frileux, malade ».

Caquot, *cacot*, forme qu'on lit chez Paré [3] et Bouchet [4].

Caquin, document de 1554 [5].

1. Le provençal *cafer*, personne emportée et méchante (comme nom propre Caffer), en est probablement un souvenir.

2. « De la part de nos pauvres sujets et mesels, les *caqueux* et malades, manans et habitans en l'evesché de Saint-Malo... ». Cité dans Fr.-Michel, *Histoire des Races maudites*, t. II, p. 208.

3. « ... la lepre en Guyenne vers Bordeaux, qu'on appelle gabetz, et en la Basse Bretagne *cacots*, et sont nommés ladres blancs ». Paré, *Œuvres*, éd. Malgaigne, t. III, p. 350. Le texte est de 1568.

4. « Nostre Poitou n'en estoit gueres taché, à cause de la region qui est temperée; que s'il y en avoit, c'estoient ladres blancs: appellez *cachots*, *caquots*, *capots* et *gabots*, qui ont la face belle... ». *Les Serées de Guillaume Bouchet*, éd. Roybet, t. V, p. 107. La XXXVIe serée (1598) est intitulée : « Des Ladres et des Mezeaux ».

5. Cité dans *Les Lépreux et Cagots du Sud-Ouest*. Notes historiques, médicales, philologiques, suivies de documents, par le Dr H.-L. Fay, Paris, 1910, p. 285.

Digitized by Google

Cagou[1], terme dont le sens primordial survit en partie dans les patois du Centre: en Berry, *cagou* se dit des personnes accablées par la souffrance (Jaubert), et, en Blésois, le mot désigne l'homme qui vit seul (Thibault), souvenir de l'ancien isolement des lépreux.

Ces différentes appellations, affectées aux lépreux blancs de la Bretagne et de la Gascogne, remontent aux vocables suivants usuels dans les patois: *cacot*, *cacou* et *cagou*, dans l'Yonne, noix dont la coque verte est fortement bossuée (*caquin*, Morvan, même sens).

Cassot, ancien nom languedocien du lépreux, contemporain de *cafre*, usuel dès le XIIIe siècle[2] et dérivant de la même source: dans le Jura, *cassot* désigne la coque verte de la noix, les malades ayant plusieurs boutons blancs et durs dont la base était verte comme l'écale des noix.

Tous ces appellatifs représentent donc autant d'images tirées des termes provinciaux correspondants. On a longtemps cru, sur la foi de témoignages suspects, que *cacou* appartenait en propre au bas-breton, alors que celui-ci n'a fait qu'adopter un mot français dialectal[3].

Un synonyme plus récent de la lèpre, *gale* (1539), semble être le même mot que le norm. *gale*, brou de noix.

Dérivent de la même source les sens péjoratifs des vocables:

Carcan, rosse et femme méchante, grande et maigre. Ce vocable du vulgaire parisien est un provincialisme, ayant l'acception primordiale de « noix vide » (sens de *carcan* en provençal).

Racaille, canaille (XIIe siècle[4]: *rascaille*), en rapport avec le dialectal, H.-Loire, *rascaille*, écale ou écorce verte de la noix (Rolland, t. IV, p. 40), à côté du prov. *rascal*, même sens, dont l'acception figurée est encore vivace en anglais (*rascal*, coquin).

Le normand *caleux*, paresseux, signifie proprement écaleur de noix, métier qui ne s'exerce que quelques jours par an, au moment de la récolte: « Pertinax estoit *eschalleur* de noys » (Rabelais, l. IV, ch. XXVII).

Louche. — Certaines désignations patoises pour « louche » remontent également à la notion de « coquille » ou brou de noix par

1. Dans le *Journal de Paris sous Charles VI*, sous l'année 1486: « Estoit lieutenant du prevost un gros vilain comme un *cagou* ».

2. Dr. Fay, *ouvr. cité*, p. 313. — Encore aujourd'hui, *cassot* désigne, en Languedoc, le cochon infesté d'hydatides, dont la ladrerie est très développée (Mistral).

3. Voir notre étude « Les Cagots au XVIe siècle » dans la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. VIII, p. 184 à 185.

4. *Poème sur Alexandre le Grand* (éd. Paul Meyer, t. I, p. 265): « Mais faites traire en sus ceste *rascaille*... ».

L'éditeur y ajoute cette note: « Il semble que ce mot devrait être rapproché du prov. *rasco*, gale, teigne, étymologie qu'indique, sans l'adopter définitivement, M. Scheler ».

Digitized by Google

l'acception intermédiaire de « chassie », semblable à l'écale pulpeuse de la noix (le manceau *boguille* signifie à la fois coque de noix et chassie). De là les termes provinciaux :

Calau, Eure-et-Loire, louche (suivant l'*Atlas*), en rapport avec *calau*, *galau*, coquille de noix, dans l'Eure (Jorel).

Caloure, Touraine, qui louche, même origine : cf. le champenois (Aube) *échalure*, brou de noix (Yonne, *échaleure*), à côté de *caleron*, même sens dans l'Allier (Rolland, t. IV, p. 40).

Calupe, Picardie, louche, forme parallèle à *chalupe*, écale de noix.

La lampe rustique, appelée *caleil*, de la même origine (v. ci-dessus), a fourni, elle aussi, par ses émanations fuligineuses, quelques autres appellatifs pour « louche » :

Caleuil, Anjou, personne qui louche, répondant au poitevin *chareuilloux*, chassieux (de *chareuil*, *chaleuil*, lampe rustique).

Calorgne, louche (dans Eustache Deschamps), aujourd'hui Lorraine et H.-Maine, forme répondant à l'anc. prov. *calonh*, caleil, influencé par *lorgne*, borgne.

Les variantes, pic. *calouc* (c'est-à-dire *calouque*) et prov. *chalusc* ont subi à leur tour l'influence analogique de *louche* (Maine et Yonne, *calouche*).

III. — CERNEAU OU NOYAU

Le cerneau ou moitié de noix verte tirée de sa coque n'a pas été moins fécond en images, qui ont pénétré dans la langue littéraire sous des formes dialectales.

Le primitif *cerne* est devenu *çorne* ou *sorne* dans l'Ouest et le Centre (dans le Berry, *noua sorniau* désigne une noix gâtée et presque vide) et son acception primordiale d'écale ou épluchure a fourni cette double métaphore :

a. — Scorie de forge, charbon brûlé (sens usuel dans le Maine et ailleurs), d'où le terme technique *dessorner*, débarrasser la fonte des scories (néologisme récent).

b. — Plaisanterie, moquerie [1], sens attesté dès le xve siècle (v. Godefroy), et dont le diminutif *sornette* possède en littérature une triple acception [2].

Dans son acception provinciale (berrichonne, mancelle, etc.) de

1. Nous avons jadis rattaché ce sens à *sorne*, nom vulgaire du chat-huant (cf. *La Création métaphorique*, I[e] fasc., p. 117), mais cette dérivation a l'inconvénient de disjoindre *sorne*, scorie, de son emploi figuré.

2. A savoir :

1° Bon mot, trait satirique (chez Des Périers), amusement, jeu d'esprit, dans Rabelais (l. IV, ch. LII).

2° Sobriquet, c'est-à-dire nom de moquerie, dans les patois (Berry, Maine, etc.).

3° Dans la langue moderne : conte à dormir debout, propos vide de sens.

Digitized by Google

« sobriquet », *sornette* trouve son pendant dans le gascon *chafre*, sobriquet [1], proprement brou de noix : le surnom est comparé à la coque, à l'enveloppe verte de la noix (cf. en provençal, *escalh*, écale et sobriquet).

Le verbe *sorner*, dont le sens premier d' « éplucher », encore vivace dans les patois de l'Ouest (Maine, etc.), a de bonne heure passé à l'acception figurée de « plaisanter, railler », qu'on lit déjà dans la *Farce de Pathelin* (éd. Jacob, p. 54) :

Dictes, je vous prie sans *sorner*...

Henri Estienne regrettait cette ancienne métaphore parmi le « grand nombre de beaux mots que nous avons perdus » [2]. Ce verbe persiste dans le Morvan avec son acception matérielle : *çorner*, châtrer, répondant à *cerner*, ouvrir les noix vertes non encore mûres, les séparer de leur coque pour en faire des cerneaux [3].

Le sens d'écaler ou de détacher par une entaille circulaire la noix de sa coque a produit, en outre, les métaphores :

1° Ouvrir en élargissant :

Ecaler, Maine et Poitou, dépouiller une noix de son brou, et écarter les jambes, à côté du morvandeau *écaillé*, celui qui a les jambes écartées.

Ecarquiller les jambes ou les yeux (les deux dans Palsgrave), à côté de « *escartiller* les jambes » (de la *Satyre Ménippée*), cette dernière encore vivace dans les Deux-Sèvres, Berry, etc., l'une et l'autre formes remontant au primitif *carquille* ou *cartille*, coquille de noix ou d'œuf.

2° Fendre, briser, rompre (cf. *écaler*, dégarnir de l'écale et se fendre en lames minces, en parlant d'une pièce de bois) :

Cobe, anc. fr. et dial. (Poitou, etc.), bosse, contusion, proprement noix *cobe* ou *gobe*, dont la coque est fortement bossuée, d'où *cobir*, écacher, meurtrir, à côté de *cobuer*, *gobuer*, *égobuer*, enlever les herbes et les broussailles d'un terrain (proprement écaler), formes particulières aux patois de l'Ouest (d'où le fr. *écobuer*, XVIIIe siècle).

Coffer, *coffir*, Maine, écraser, froisser, frapper (de *coffe*, coque de noix).

Escaffer, déchirer, meurtrir, acception générale en ancien français, restreinte dans la langue moderne, où *écaffer* a l'acception de fendre une tige d'osier.

3° Eclater de colère ou de rire : prov. *cacalá*, rire aux éclats (de

1. Cf. Montluc, *Commentaires*, t. III, p. 501 : « Bertrand auquel par *chafre* je donnay le nom de Peyrot ».

2. *Langage françois italianizé*, éd. Liseux, t. I, p. 161.

3. Cf. Rabelais (l. I, ch. XXVII) : « ... gouetz qui sont petitz demy cousteaux dont les petitz enfants de nostre pays *cernent* les noix ».

Digitized by Google

cacal, coque de noix), à côté de l'anc. fr. *escalufré*, emporté, fougueux, dans Gautier de Coincy (v. Godefroy), en rapport avec le morvandeau *écalofrer*, écaler des noix.

Parties du corps. — Des appellatifs désignant certaines parties du corps accusent des images analogues.

a. — Gorge :

Gale, dans les patois, jabot, répondant au prov. *galo*, *galh*, gorge, proprement coquille de noix.

Gobe, Saintonge, gorge [1], gosier, proprement coquille de noix (sens berrichon du mot) : une femme *regobée*, qui a beaucoup de gorge. De là, *gober*, avaler (xve siècle), verbe d'origine provinciale.

Gobille, même sens et même image (« coquille »), Lyon, Vendée, etc.), d'où *dégobiller*, vomir, dérivé tardif donné par Cotgrave, à côté de son diminutif *regoubillonner*, faire un repas après le souper, qu'on lit exclusivement dans Rabelais (l. IV, ch. xlvi).

b. — Tête, crâne : *calu*, Saintonge, [quartier de] noix et crâne nu ; (Poitou), *calea*, dessus de la tête, à côté des synonymes méridionaux : prov. *cacaroto*, coquille de noix et tête, et limousin, *clos*, *closco*, gros noyau et crâne, tête.

c. — Nuque : *cacouet*, *cagouet* [2], Berry, proprement petite coquille, pendant du dauphinois *cocal*, coque de noix et nuque, et du prov. *coucot* (*cougot*), même sens et même origine.

Ajoutons-y les vocables :

Calot, Champagne, Poitou, grosse bille à jouer, proprement noix écalée (sens du mot dans Furetière).

Gobille, synonyme lyonnais du précédent, du vendômois *gobeille*, coquille de noix (sens donné par l'*Atlas*). Le mot est ancien, sous la forme *agobille* (c'est-à-dire *la gobille*), pour menu outil (xve siècle) et bagatelle, dans certains patois modernes (Normandie, Lorraine).

Quelques mots sur les cucurbitacées.

Les fruits, ordinairement gros et fades au goût, de cette famille de végétaux, sont devenus le symbole de la sottise : *citrouille*, *cornichon*, *gourde*, *melon*, etc.

Ce dernier terme se rencontre dès la plus haute antiquité avec l'acception défavorable d'insipide ou de lâche : Thersite, se moquant des Grecs, les appelle (*Iliade*, ch. II, v. 235) πέπονες, melons.

Une variété, le melon de Pérou, est dite *sandie*, nom inséré par le *Trévoux* de 1752 et d'origine arabe (*sindiya*). Or, *sandio* ou *sandeu* signifie encore en hispano-portugais sot, simple d'esprit ou fou [3].

1. L'italien lucquois, *gobbia*, jabot, suppose une origine analogue.
2. En Poitou, *cagouet* désigne la gorge : *couper le cagouet*. Voir ci-dessus.
3. On le lit souvent dans Cervantes, par exemple au ch. xvi de la première partie de *Don Quijote* : « No fuera yo tan *sandio* cavallero, que... ».

Digitized by Google

Diez se demandait si ce mot ne provenait pas de l'exclamation *sancte deus!* désignant un homme saisi d'étonnement devant quoi que ce soit et s'écriant ainsi à chaque instant. D'autres (v. Körting) ont repris plus tard cette hypothèse et, en partant de l'acception secondaire de « fou », l'interprètent différemment: tantôt comme protégé par Dieu (suivant la croyance populaire relative aux fous) et tantôt comme possédé par le diable qu'on évite par la formule *santo dios!*

L'origine du mot, on le voit, est beaucoup plus simple : elle rentre dans toute une catégorie sémantique représentée par *melon* et ses congénères.

Applications isolées. — Mentionnons les vocables :

Bringe, Picardie, caprice, envie, proprement branche, répondant à l'ital. *frasca*, branche avec ses feuilles et action extravagante (d'où *frasque*). De même, à Genève, *carabasse*, qui désigne les longs sarments servant à lier les haies, signifie aussi frasque, espièglerie.

Espautrer, synonyme en moyen français d'écraser (sens encore fréquent dans Rabelais), signifie primitivement égruger ou écraser l'épautre, le dépouiller de sa balle très adhérente [1].

Race, dont la patrie est l'Italie (*razza*), d'où il passa en France au xvie siècle. Le mot répond au morvandeau *raiche*, race, engeance, proprement souche (anc. fr. *rachier*, déraciner), à l'exemple de *stirpe*, synonyme italien de *razza*, qui désigne l'une et l'autre. C'est, en italien, un terme botanique généralisé dans la langue littéraire moderne, un déverbal du dialectal (Abruzzes, etc.) *razzá*, *arrazzá*, enraciner, rejeter, avec le sens primordial de rejet ou rejeton, lignée.

Riotte, petite querelle (xiie-xiiie siècle), est le même mot que l'anc. fr. et dial. *reorte*, branche souple et tordue sur elle-même (du lat. *retorta*), servant à lier les fagots. Guillaume Bouchet emploie *riotte* à la fois avec son sens botanique (« couper des *riotes* par les bois », t. III, p. 241) et avec son acception figurée (« quelles *riotes*? » *ibid.* p. 294), seule retenue par la langue littéraire [2].

1. Behrens (*Beiträge*, p. 94) rattache le verbe à la famille du moy.-haut-allem. *Spelter* (mod. *Splitter*).

2. Cf. *Dict.-Académie* de 1694 : « *Riote.* Noise, débat pour des choses de peu de conséquence entre amis, entre le mari et la femme et autres personnes qui vivent ensemble. Il est bas ».

Digitized by Google

CINQUIÈME SECTION

NATURE INANIMÉE

La nature inanimée est un terrain métaphorique d'une grande fertilité. Nous n'en retiendrons pourtant que les multiples aspects qu'offre la terre, ferme ou humide.

A. — TERRE FERME

Certains faits du ressort de l'agriculture s'imposent à notre attention. Nous avons déjà insisté sur le manque de précision, qui caractérise les images du vulgaire. Elles n'accusent souvent que des contours incertains, des reflets grossiers et superficiels. Cette imprécision est manifeste dans la nomenclature rustique touchant la mise en meules des gerbes pendant la moisson ou du foin après la fenaison.

Cette nomenclature mérite de nous arrêter à nouveau et d'être envisagée sous son double aspect.

Tas de blé. — Les faisceaux de céréales, coupées et liées en plein air, ont suggéré à l'imagination populaire des rapprochements plus ou moins pittoresque, dont nous avons donné divers échantillons. On les a tour à tour assimilés à des êtres vivants, hommes ou animaux. Parmi ces derniers, une des appellations métaphoriques les plus fréquentes est celle d'*oie* et d'*oison*. Nous en avons cité plusieurs exemples ; ajoutons-y le suivant qui a suscité diverses interprétations :

Dans le Bas-Maine, *cosaque* désigne « deux ou trois gerbes de blé recouvertes en toit par une dernière liée par le haut » (Dottin). On y a vu, d'une part, le nom ethnique *Cosaque*, image trahissant une « fantaisie très vivace » [1] ; et d'autre part, on en a rapproché le slovène *kozel*, chevreau (*kozelts*, tas de foin), en se demandant comment ce terme étranger aurait pu pénétrer en France [2].

1. Horning, dans *Zeitschrift*, t. XXVII, p. 149, et t. XXX, p. 456 (il cite, comme analogies, le wall. *sodar*, soldat et gerbe en faisceau, pic. *cavaïer*, cavalier et meule de blé).

2. Schuchardt, dans *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 456.

Digitized by Google

Or, la vérité est beaucoup plus simple. Cette appellation rentre dans la catégorie des métaphores zoologiques mentionnées ci-dessus. En effet, dans le Bas-Maine, *casaque* est un nom enfantin donné à l'oie femelle; et de même dans la Haute-Bretagne, où la fantaisie vulgaire interprète ainsi les cris ou chant des oies :

Câsaque, saque, saque
La grand'mère à Jacques! [1]

Cette désignation est donc le pendant des synonymes provinciaux déjà mentionnés : *oison* et *piron*, *binot* et *ouaïette* (« petite oie et petite meule dans les champs », Bas-Maine). En allemand, de même, *Gans* signifie à la fois oie et tas de javelles.

Tas de foin. — La nomenclature rustique n'est pas moins imaginative pour désigner le foin sec, ramassé dans les champs et mis en tas cônique. Ce cône ou chaperon de la meule a fourni nombre de métaphores tirées principalement du règne animal, et en premier lieu du bétail (par l'assimilation du chaperon à la tête des animaux domestiques); de là les appellations:

Brebis: Hainaut, *berbison* (« jeune brebis »), tas de foin en forme de cône.

Chèvre: Vosges, *chievre* et *chevrotte*; Meuse, *gaille*, chèvre et petite meule de foin ; Doubs, *cabotte*, chevrette et tas de foin.

Porc: Wallonie, *cosset* (« porcelet »), et Allier, *pouchon* (même sens), à côté de *caille* (« truie »).

Génisse: *vielle* (1474 : « une *vielle* de foing »), aujourd'hui appellation vendéenne, et *veilloche* (1468 : « deux ou trois *veilloches* de foin »), aujourd'hui dans le Bas-Maine, à côté de *villotte* (Nicot), encore vivace [2] sous la forme *veillotte*, proprement petite génisse.

Un tas de fagots porte, en Poitou, le nom de *gnioche* ou petit enfant (c'est-à-dire mioche), désignation parallèle au normand (Bessin) *fillette*, tas de gerbes.

B. — TERRE HUMIDE

Toute une série de termes spéciaux, agricoles et autres, remontent à l'acception primordiale de « terre humide ». Ce sont:

Jachère, friche (XIIIe siècle), anciennement *gachiere* ou *gasquiere*, forme encore vivace en picard [3], à côté de *gasche* ou *gaschie*, c'est-à-dire terre gâchée :

1. Sébillot, *Traditions populaires de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 141 : « C'est pour cela qu'on appelle parfois les oies des *casaques* ».
2. En normand d'Yères, *villotte* désigne un petit tas de blé, d'avoine, etc., que l'on recouvre d'un chaperon par crainte de la pluie.
3. Cf. Thomas Corneille (1694) : « *Jachère*, terre qu'on laisse reposer en friche... Picard, *gaquiere*. »

Digitized by Google

Une belle terre *gaschée*
Ne peult porter jamais beau fruit...

dit Pierre Gringore dans une *Farce* à la suite du *Jeu du prince des sotz* (1511).

Jauger (XIIIe siècle), *gauger* [1], dont le sens primitif est plonger dans l'eau (cf. planter en *jauge*, en faisant des rigoles), répondant au berrichon *gauger*, enfoncer le pied dans l'eau ou dans la boue liquide. On *jauge* un fossé, un tonneau, une pierre de taille, une charpente.

Son pendant, le berrichon *bauger*, mesurer de petites longueurs, représente une métaphore analogue. Le gascon *gaujo*, jauge, répond au limousin *baujo*, l'un et l'autre désignant tout d'abord la boue délayée ou l'eau trouble, c'est-à-dire le liquide dans lequel on plonge une verge pour mesurer les futailles ou une botte percée de plusieurs trous pour mesurer l'eau fournie par une fontaine.

Margagner, Poitou, labourer par un temps humide, et, par suite, faire de la mauvaise besogne, à côté de *margouiller*, faire un ouvrage agricole par la pluie, dans une boue liquide et grasse, l'un et l'autre verbes provinciaux remontant à *margagne* (Lyon), boue et terre boueuse dans laquelle on patauge en labourant (Berry, *margouiller*, patauger).

Venons maintenant à quelques autres représentations qui ont à leur base la notion de « boue délayée ». Ce sont :

1° Manier grossièrement, tripoter :

Barguigner, anciennement *bargaigner* (XIIe siècle), marchander une denrée [2], proprement la tripoter (du dial., lyonnais, *bargagne*, boue), d'où *bargain*, marché (XIIIe siècle), mot toujours vivace en anglais. Ce sens spécial [3] est encore sensible dans les dialectes de la Haute-Italie (XVe siècle) : *bragagnar*, tripoter, tâter [4], c'est-à-dire manier des choses à vendre (d'où l'italien *bargagnare*, traiter des affaires, négocier). Le sens moderne de *barguigner*, « hésiter », appartient au style vulgaire : « Mot de la lie du peuple », nous dit Vaugelas.

2° Manger salement :

Margouiller, mâchonner, sens donné par Cotgrave, aujourd'hui familier au patois normand, proprement manger salement (anc.

1. Forme normande qu'on lit dans Palsgrave.
2. Le bas-lat. *barcaniare* des *Capitulaires* de Charles le Chauve n'a aucun rapport avec notre mot : il en diffère à la fois par le sens et par la chronologie.
3. Le wallon *brader*, revendre, présente la même association d'idées (cf. Pic. *badrer*, salir).
4. Mussafia, *Die norditaljenischen Mundarten im XV Jahrhundert*, Wien, 1873, p. 37. La forme parallèle, vénitienne, *bragolar* (d'où *bragolo*, marché) remonte également à l'ital. *brago*, fange, boue.

Digitized by Google

fr. et dial. *margouiller*, salir de boue). La forme parallèle berrichonne, *margouler*, a également ce même sens secondaire de « mâchonner », d'où *margoule*, diminutif *margoulette*, bouche et mâchoire, provincialisme qui a passé dans le poissard du XVIIIe siècle et subsiste dans le vulgaire parisien. Son pendant normand est *margane*, mâchoire, de *marganer*, mordiller, dérivé accessoire de *margouiller*.

3° Applications diverses :

Badrée, Picardie, tarte pleine de beurre, mot donné comme « piquart » par d'Amerval (fol. III v°), encore vivace, signifie proprement pâtisserie salissante (du normano-picard *badrer*, salir).

Blotte, Lyon et Forez, chenevotte, pendant de l'anc. fr. *blotte*, motte de terre, proprement tas de bouse, de boue (Dauph. *blaudo*, boue). Le prov. *borda* signifie à la fois chenevotte et ordure, et l'esp. *tasco*, chenevotte et boue.

Burger, produire une ébullition dans le verre en fusion (1791), verbe technique tiré de la pêche : prov. *burgá*, *bourjá*, faire bouillonner l'eau pour faire sortir le poisson.

Embaucher, mot du XVIe siècle donné par Thierry (1564) qui l'explique par « mettre en besogne ». C'est un provincialisme encore vivace dans la Nièvre avec un sens spécial : « mettre les animaux dans l'*embauche* ou prairie où ils doivent s'engraisser » (Chambure, Jossier), de *bauche*, sorte de pré (en Anjou), terrain marécageux [1]. C'est un terme d'économie rurale qui a élargi son sens en passant au français : « engager un ouvrier pour travailler dans un atelier ou chantier ». Etant donné la date moderne de son introduction, ce vocable n'a rien de commun avec le vieux mot *desbauchier* (anciennement *desbochier*), dégrossir, raboter.

Fard (XIIIe siècle), dont le sens primordial est « boue », encore vivace [2] en italien (cf. *belletta*, boue, et *belletto*, fard). Le verbe *farder*, attesté antérieurement (XIIe siècle), à côté de *fardoiller*, signifie barbouiller le visage (prov. mod. *fardá*, se nettoyer le visage avec de la salive).

Fastroille, fagot (v. Godefroy), proprement faisceau de menues branches malpropres, nom tiré de *fastrouiller*, variante onomatopéique de *pastrouiller*, patrouiller.

Galvauder, mot d'origine provinciale, noté comme « bas » par Furetière (1690) [3]. Son acception primordiale est encore vivace

1. Même mot que *bauge*, mortier (XIVe siècle : *bauche*). Cf. Furetière (1690) : « *Bauge*... on dit quelquefois *bauche* ». Dans l'ancienne langue et dans les patois, *bauche* ou *bauge* désigne une hutte, répondant au synonyme bordelais *bardis*, bauge et cabane (en français, comme terme nautique, dès le XVIe siècle).

2. « *Farda*, boue, gros crachat » (Oudin); Naples, *farda*, excréments.

3. « Tourmenter quelqu'un, le poursuivre, ne lui point laisser de repos jusqu'à ce qu'il ait fait ce qu'on veut de lui ». On le lit dans les *Mémoires* de Saint-Simon : « Le cardinal estoit auprès de la cheminée, avec une femme qu'il *galvaudoit* » (éd. Chéruel, t. XIX, p. 147).

Digitized by Google

dans le Poitou et la Vendée : *galbauder*, *galvauder*, marcher dans la boue ou salir de boue (Lévrier), courir, vaquer (Lalanne), verbe remontant à *gave* (*galve*), boue, mare.

Limon, brancard (XIIe siècle), dans le Morvan, raie ou sillon pour l'écoulement des eaux, même mot que *limon*, boue. C'est ainsi que *lisoire* (de *lise*, boue), pièce de bois au dessus de l'essieu (Richelet), signifie proprement limonière.

Lopin, crachat, de *lope*, crasse ou scorie, proprement boue [1]. De là, *lopinaille* [2], rebut, canaille [3].

Paute, cosse, proprement enveloppe sale des graines [4]. Le mot signifie primitivement boue, fange.

Pautre, balle du grain, c'est-à-dire ordure, rejet du grain vanné. De là, le sens de rebut, au propre et au figuré, inhérent au dérivé *pautraille* ou *peautraille*, canaille (encore dans Rabelais).

Une série de ces vocables concerne le métier de tanneur, métier malpropre, ainsi que les peaux qu'il prépare :

Barbaude, mégisserie (ordonnance de 1533), d'où *barbaudier*, mégissier (aujourd'hui dans le Hainaut). Le sens propre en est barbouillage et barbouilleur [5].

Baudre, en anc. fr., bande de cuir, répondant à l'angevin *baudre*, filasse grossière [6], au berrichon *borbe*, gros lin, et à l'anc. fr. *crotin*, déchets de laine. De là, l'anc. fr. *baudrei*, baudrier, et les dérivés :

baudrier, bande de cuir [7], forme attestée dès le XIVe siècle (1387).

baudruche, le plus moderne des mots de cette famille, donné par Furetière en 1690 sous la forme *bodruche*, d'origine provinciale.

baudroier, corroyeur (figure dans le *Livre des métiers* d'Estienne Boileau) [8], à côté de *baudroyeur*, corroyeur (ordonnance de 1350).

Gaudrieur [9], autre nom donné au corroyeur, à côté d'*engadrouiller*, teindre [10]. Le mot s'est conservé en wallon : à Liège, *gaudroie* désigne une peau avariée ou de mauvaise qualité [11].

1. « *Loppe* ou crasse d'argent, *Argenti scoria* », René François, 1622, p. 136.
2. Behrens (*Beiträge*, p. 83) rattache *lopinaille* au flamand *loopen*, courir.
3. Par exemple dans ce passage du *Mistere de Saint-Quentin* (v. 4275) : « Truandaille et *lopinaille*... ».
4. Dans le *Trésor* de Brunetto Latini (p. 638) : « ... qui espichoient grains hors des *pautes* ».
5. Le sens de « cervoise, bière » (donné par Monet), comme celui de « brasseur » (Cotgrave), remonte à la même notion initiale.
6. Cf. Rouergue, *baudro*, boue; Saintonge, *baudrer*, salir, et Aunis, *embaudrer*, enfoncer dans la boue.
7. Le moyen-haut-allemand *balderich*, ceinture (auquel on rattache le mot depuis Diez, encore dans le *Dict. gén.*) est, lui-même, emprunté à l'ancien français.
8. Ed. Lespinasse et Bonnardot (1re partie, p. LXXXIII) : « Nul ne puet estre *baudroier* à Paris, ce est à savoir conreeur de quir por fere corroices à ceindre et parfere semeles à souliers, se il n'achate le mestier du Roy ».
9. De *gaudre*, boue (Anjou, *gaudrer*, salir, couvrir de boue).
10. Ordonnance de 1346 : « Que on ne puist en la jurisdiction de la ville d'Amiens vendre blans drap *engadrouillez* par croye ».
11. Voir Stanislas Bormans, *Le bon métier des tanneurs dans l'ancienne cité de*

Digitized by Google

Rustre. — Une autre série de ces termes se rattache à la notion de « paysan » ou « vilain »:

Pacan, dont les variantes, en dehors du franco-provençal, sont:

pacan, normand, picard, rustre, pataud (cf. picard, *pacu*, grossier); Doubs, *poucan*, même sens [1].

pagan, normand, rustre; Anjou, *pogan*, même sens.

Cette série est inséparable de la suivante:

pocane, Yonne, sale; Vendôme, *pocanne*, récit frivole.

pogane, Ille-et-Vilaine, cuisinier et charcutier malpropre (*poganer*, faire de la mauvaise besogne); Mayenne, *poganne*, terme d'injure, à côté de *paganée*, mets mal préparé (*poganée*, mauvaise soupe), et *s'empaganer*, se salir; Lyon, *poganous*, sale.

L'origine de ces deux séries parallèles, de formes et de sens, se trouve dans le savoyard *paca* et *poca*, boue, répondant aux synonymes italiens *pacca* et *pacchia*. Le sens primordial du franco-provençal *pacan*, ainsi que de l'italien *pacchiano*, serait donc: « salaud », d'où grossier, gros, rustre.

La forme parallèle *pagan* (*pogan*) est un renforcement de *pacan* (*pocan*), tandis que la variante gasconne *bagan* suppose un primitif *baga*, boue, crotte [2], terme déjà familier à l'ancien provençal [3]. En français, *pacan* ou *pacant* (autre graphie courante) est un provincialisme d'origine récente [4].

Pétras, autre synonyme lyonnais et saintongeais, passé au vulgaire parisien dès le début du XIXe siècle et représentant une notion méprisante analogue à la précédente [5].

Pioustre, Lyon, rustre, est le même mot que *piautre* (cf. Lyon, *se pioutrâ*, se vautrer dans la boue). Leur rapport phonétique est semblable à l'anc. fr. *blostre*, motte de terre, à côté de *blotre*, *blote*, même sens. Quant au rapport sémantique, il répond exactement à celui de *pacan*.

Le pendant français du terme lyonnais, est *pleutre*, rustre, venu des patois du Nord (Hain. *pleute*, *plautre*) ou de la Champagne

Liège, Liège, 1863, p. 252. Après un exposé historique documenté du métier, l'auteur donne en annexes: 1° un vocabulaire des mots techniques employés dans le métier des tanneurs à Liège (p. 232 à 245): 2° un glossaire (p. 245 à 265).

1. La première variante répond à peu près à l'italien *pacchiano*, lourdaud (à côté de *pacchione*, gros et gras, et de *paccheo*, imbécile), et tout particulièrement au piémontais *bacan*, rustre, gascon *bagan*, paysan.

Cf. Ménage: « *Bagan*, c'est un mot gascon qui signifie pâtre ou paysan. M. Frisch dérive ce mot de *paganus* » (v. note 3).

2. Cf. Norm. *vastibousier*, rustre (on le lit dans Rabelais), proprement gâte-bouse, sobriquet du paysan lourdaud et malpropre.

3. On a successivement dérivé *pacan*, rustre: 1° Du latin *paganus* (Mistral et de Puitspelu); 2° De l'allem. *Packan*, gros chien et homme agressif (Behrens, *Beiträge*, p. 196).

4. Le terme figure pour la première fois dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1798.

5. Voir le mot suivant.

Digitized by Google

(*pleutre, plautre*), où le terme dénote le rustre. La forme parallèle *plautre* peut être rapprochée du dauphinois *plautro*, boue[1]. En Anjou, *plautrer* signifie renverser par terre, terrasser, et offre ainsi le pendant de *pétrasser*, terrasser (d'où *pétras*), primitivement se vautrer dans la boue.

Mais le plus important de ces synonymes est l'ancien français *pautonier* ou *pautronier*, rustre, vilain. La double forme se lit déjà au XIIe siècle chez le trouvère anglo-normand Robert Wace. Comme vilain, le *pautonier* remplit toutes sortes de bas-métiers (il mène les chevaux, il transporte des futailles, etc.) : le vilain est propre à toutes les besognes ignobles. De là, les qualifications les plus défavorables, comme on peut le voir par les exemples réunis dans Godefroy.

A côté des deux variantes citées, l'ancienne langue a dû en posséder deux autres : *pauton* et *pautre*, comme en témoignent les dérivés *pautonaille* et *pautraille*, canaille, proprement rebut (v. ci-dessus). Les emprunts — l'italien *paltone*, à côté de *paltoniere*, gueux (tous les deux dans Boccace) et le bas-breton *paotr*[2], garçon — en conservent des vestiges.

Ces diverses variantes renvoient à *paute* et à *pautre*, au sens initial de « boue » et présentent une évolution correspondante à notre groupement lexicologique.

Remarquons que le terme est spécifiquement français. Il manque à l'ancien provençal[3], et, en italien, *paltone* et *paltoniere* sont des emprunts au français, comme le montrent et leur apparition tardive et l'absence de variantes[4].

Avarice. — Parmi les notions d'ordre moral, celle d' « avare » en dérive par l'intermédiaire de « crasseux » :

Grigou, emprunt haut-breton sur lequel nous reviendrons.

Paucrin, nom qu'on donne dans quelques ports de commerce aux portefaix : « Il se dit aussi, entre les matelots, des armateurs et des capitaines de navires avares à l'excès » (Willaumez). C'est un provincialisme des patois de l'Ouest, particulièrement du Bas-Maine, où *paucre* désigne la boue.

Taquin, anciennement *tacain*, avec le double sens d'avare (seul

1. Behrens (*Beiträge*, p. 308) suggère le flamand *pleut*, *plotte*, haillon.

2. Henry, *Lexique*, p. 217. Dans les patois, la notion « garçon » est souvent rendue par celle de « canaille » (cf. Norm. *quenaille*, enfant) ou par « mendiant » (v. l'Index).

3. Raynouard donne, il est vrai, *pautom*, mais c'est là une coquille pour *paur'oms*, pauvre homme (Lévy).

4. On a essayé tout d'abord de rattacher ce mot foncièrement indigène au latin, en postulant un prétendu **palitonem*, vagabond, tiré de *palitari*, vagabonder (v. Körting). Baist, sans se prononcer, hésite entre une origine italienne ou française (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 429) et, tout récemment, Meyer-Lübke (v° *palito*) considère l'Italie comme la patrie du mot (sans d'ailleurs préciser son origine), ce qui va à l'encontre des faits, ce terme français étant déjà fréquent au XIIe siècle, alors qu'on ne le rencontre en italien que depuis Boccace.

Digitized by Google

donné par Henri Estienne) et de coquin, bélître : le premier, emprunté au XVIe siècle de l'ital. *taccagno*, ladre (Côme, *tachin*), de *tacca*, crasse ; le deuxième, du gascon *tacan* (*tacagn*), coquin, bélître, de la même origine [1].

On retrouvera, dans la section des Concordances sémantiques, quelques autres applications, et des plus curieuses, des termes dérivant de cette même source.

Certains vocables, remontant à la notion « boue », ont acquis un grand développement métaphorique. Tel est le cas pour la famille lexicologique se rattachant à *gaudir* ou *godir* (du germanique *wad* ou *wod*) ; tel encore pour *wape*, ou *gouape*, dont la fécondité métaphorique s'est manifestée à la fois au Nord et au Sud de la France : par l'intermédiaire du provençal, *gouape* a passé en Italie et en Espagne, où il acquit à son tour une certaine importance sociale. Nous reviendrons sur ces divers termes ainsi que sur leur descendance sémantique [2].

VAGABONDAGE. — Finissons ce chapitre par l'origine de *drôle*, mot vulgaire qui a fait fortune et qui est resté jusqu'ici obscur.

Ce terme est d'origine provinciale, probablement poitevine. On le lit tout d'abord dans les *Serées* de Guillaume Bouchet, qui le transcrit *drolle* [3] ; mais la forme habituelle se trouve dans le *Dictionnaires des rimes* de Lanoue (1596) : « C'est un *draule*, pour dire un bon compagnon sans souci ». Tabourot écrit également *draule*, et Béroalde de Verville, *drosle*.

Ce mot a semblé énigmatique déjà au XVIe siècle et l'auteur du *Moyen de parvenir*, qui raille souvent les étymologistes de son temps, fait plaisamment venir *drosle* de l'étrusque [4]. Cette origine n'est pas plus burlesque que celle qu'on lit dans Ménage, où on cite encore cette autre qui est comme l'écho de celle du *Moyen de parvenir* : « M. de Cazeneuve dérive *drôle* du danois *trole* qui signifie un démon ». Et cette étymologie a été depuis souvent répétée.

En fait, *drôle* est un mot foncièrement indigène [5]. C'est le dé-

1. Le mot se lit dans une lettre de grâce de 1377 : « Icelluy Pierre appella le suppliant arlot, *tacain*, bourc, qui veulent autant dire au langaige du païs de par delà [Béarn] garçon, truant, bastard ».

2. Voir, à l'Index, les mots *gaudir* et *godir*, ainsi que les vocables *wape* (*gappe*), *waupe* (*gaupe*) et *wapo* (*gouapo*), *gouape*.

3. *Serées*, éd. Roybet, t. I, p. XIV : « Un *drolle*, un franc à trippes, voulant rire... ».

4. Ch. LVIII. Le « Manant » ayant appelé le « Philosophe » *un bon drosle*, celui-ci de s'écrier : « Comment un *drosle*? me prends tu pour quelque lutin ou diable familier? C'est le nom que les peuples les plus avancez vers le Septentrion donnent aux diables familiers, qui conversent dans leurs maisons et servent en leurs mesnages ».

5. L'allem. *drollig* et l'angl. *droll* sont de simples emprunts au français. Ces termes modernes diffèrent foncièrement de leur homonyme, norrois ou scandinave, *troll*, lutin, démon.

Digitized by Google

verbal du dialectal (Picardie, etc.) *drauler* ou *drôler*, aller çà et là, pendant de *trauler* ou *troller* [1], marcher dans la boue (en Picardie), aller de côté et d'autre (sens poitevin de *troller*, comme terme de vénerie passé au XVIe siècle en français), vagabonder (Bas-Maine), etc.

De là cette double série :

1° *Draule*, *drôle*, vagabond, coureur et joyeux compère (comme adjectif, synonyme de « facétieux »).

Droule, Picardie, drôlesse, coureuse, et masque de carnaval [2]. Flandre, *droule*, diarrhée (dite « va-vite » ou « courante » dans les patois) et masque qui court les rues (cf. le synonyme français *chie-en-lit*, masque de carnaval).

Drôle, garçon, dans plusieurs patois. En Languedoc et en Gascogne, *drolle* pour gars, et *drollo*, pour jeune fille, sans aucune nuance défavorable (inhérente aux mots français *drôle* et *drôlesse*).

2° *Troule*, Picardie, drôlesse.

Cette famille de mots est intégralement représentée dans le Midi par cette double série :

1° *Dralha*, Forez, patauger dans la boue (en Provence, marcher vite).

Drilha, Provence, aller vite et légèrement, courir (moy. fr. *driller*, même sens ; Berry, Morvan, *drille*, diarrhée, etc.).

Draulha, *droulha*, patrouiller (Poit. *drouille*, foire, etc.).

2° *Tralha*, Limousin, patrouiller.

Trilha, Provence, aller vite, courir.

Traulha, *trolha*, *troulha*, Provence, patrouiller, se crotter (Gasc. *trulha*, anc. fr. *truillier*, salir).

L'alternance vocalique renvoie à une origine onomatopéique. L'anc. fr. *troil*, bourbier (de *trouiller*, se vautrer, se salir) répond au sarde *trogliu*, flaque, esp. dial. *trollo*, boue (Lucques, *truglia*, limon).

Drôle ou *draule* désigne donc primitivement le coureur, le débauché. Par une association d'idées analogue à celle de *drille* (qui appartient à cette même famille), on est arrivé de la notion de vagabond à celle de joyeux compère, de bon compagnon, avec une nuance de mépris très accusée.

Sous sa forme provinciale *drolle* (Poitou et Languedoc), notre mot a passé dès le XVIIe siècle en allemand, en hollandais et en anglais.

1. Le moyen-haut-allem. *trollen*, se sauver, est emprunté au français.
2. « Le rôle de *droule* était bien connu dans l'ancien carnaval de Saint-Pol » (Edmont).

Digitized by Google

SIXIÈME SECTION

ARTS ET MÉTIERS

La nomenclature technique et professionnelle a fourni à la métaphore des contributions importantes et d'une grande variété. A toutes les époques, cette terminologie spéciale a constitué le réservoir où les hommes de métier n'ont cessé de puiser. Mais c'est surtout pendant la Renaissance et au XIXe siècle que ce facteur a été particulièrement fécond. Le vocabulaire de la langue générale fut ainsi enrichi d'un grand nombre de termes évocateurs et pittoresques.

Nous allons passer en revue leurs diverses catégories, en nous arrêtant de préférence à celles qui présentent un intérêt particulier pour nos recherches [1].

1. Nos sources :

René François, *Essay des Merveilles de nature et des plus nobles artifices*. Pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence, A Rouen, 1622. — C'est le pseudonyme du Père Estienne Binet, jésuite dijonnais. Son recueil constitue une petite encyclopédie technique, compilation intelligente et souvent écrite avec éloquence. Elle a joui d'une grande réputation au XVIIe siècle (au cours duquel elle eut vingt éditions).

Thomas Corneille, *Dictionnaire des Arts et des Sciences pour servir de Supplement au Dictionnaire de l'Académie*, Paris, 1694, 2 vol. in-fol. L'auteur donne des indications précises sur les milieux professionnels, élément précieux pour la recherche étymologique, surtout (et le cas n'est pas rare) lorsque ce *Dictionnaire* nous offre le premier texte de langue.

Descriptions des Arts et Métiers faites ou approuvées par MM. de l'Académie royale des Sciences, 19 vol. in-4°, Paris, 1771-1783. Ces publications sont parfois d'une importance capitale, comme celles de Duhamel sur la pêche maritime et du Dr Clément Morand sur l'industrie de la houille, ouvrages riches en renseignements du plus haut intérêt pour le technicien et l'étymologiste.

L. Pernot, *Le Dictionnaire du constructeur, ou Vocabulaire des maçons, charpentiers, serruriers, couvreurs, menuisiers*, etc. Paris, 1829. Recueil copieux et utile.

Alfred Franklin, *Dictionnaire historique des Arts, Métiers et Professions exercés dans Paris depuis le XIIIe siècle*, Paris, 1906. Abonde en renseignements curieux et instructifs.

Voir aussi les pages que nous avons consacrées aux classes professionnelles dans *Le Langage Parisien au XIXe siècle* (« Facteurs sociaux », p. 131 à 266) et aux spécialités techniques dans *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 52 à 129 (« Arts proprement dits et Arts appliqués »), p. 397 à 407, et t. II, p. 278 à 287 (« Professions et métiers »).

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

APPLICATIONS TECHNIQUES

Chenet. — Ces applications techniques sont multiples et variées. Une des plus anciennes et des plus curieuses, sous le rapport historique et linguistique, est celle qui a désigné, aux différentes époques et dans les diverses provinces, les grands chenets de fer qu'on plaçait de chaque côté de l'âtre. Les tiges de fer de ces ustensiles étaient surmontées de têtes façonnées en figures d'hommes et surtout de bêtes. De là toute une nomenclature métaphorique tirée principalement du règne animal et faisant allusion à la conformation du chenet ou à ses pieds. C'est à savoir :

Ane, dans un inventaire de 1564 (v. Gay) : « Deux petits landiers de fer appelés *asnes* ». Le chenet bas, sans branches devant, s'appelle encore *ase* en Languedoc.

Bouquet, dans une lettre de rémission de 1463 (Du Cange) : « Un chenet qu'on appelle *bouquet* au pays » [de Normandie]. A rapprocher le synonyme allemand *Feuerbock*.

Chat : *tsolandier*, c'est-à-dire chat-landier, dans l'Ardèche (suivant l'*Atlas*), appelé *minet* à Clairvaux (Aube). Les Croates appellent également le chenet *matchka*, chatte.

Chien : le nom de *chenet*, attesté dès le XIVe siècle, a comme pendant l'ancien *gossa* (1337), prov. mod. *gousset*, à côté de *cagnot* [1], petit chenet, proprement petit chien. A rapprocher les synonymes : allemand *Feuerhund* et anglais *dog*, chenet.

Chèvre : *chevrette*, petit chenet bas, en français, à côté du synonyme provençal *cabreto*. De même, chez les Slovènes, *koza*, chèvre et chenet.

Crapaud : en Provence, *grapaud* est le nom du chenet sans branches.

Le chenet triangulaire à tête d'enfant, portait à cause de sa figure grotesque, le nom de *marmouset*, terme encore vivace en

1. L'anc. fr. *bracon*, support (qui survit dans le *bracquant* des charpentiers), accuse, comme son synonyme *goce*, une image analogue : console à figure de chien.

Digitized by Google

Lorraine. Livet, dans son *Lexique de Molière*, cite ce texte de 1622 : « Un buffet rempli de *marmousets* ».

La plus curieuse de ces appellations est *andier* (moderne *landier*), bas-lat. *anderius* (transcription du prov. *anders* ou *anderre*), dont l'origine reste obscure.

Comme on a trouvé en Gaule des chenets préhistoriques, à tête de bouc, on a cru récemment voir, dans cet *andier*, le reflet d'un gaulois **andero*, jeune bouc (forme induite du kymri *anner*, génisse) : « Le nom de ces chenets gaulois était **anderos* et le français moderne *landier* en dérive »[1].

Tout est hypothétique dans cette assertion. De plus, le bas-lat. *anderius* n'est attesté que dans un texte tardif (1376), un inventaire de la Sainte-Chapelle de Paris : « Duo chenets sive *anderii* ferrei ».[2] Cette induction très ingénieuse a besoin d'être corroborée par la psychologie et l'histoire[3].

Gueuse. — En principe, lorsqu'il s'agit des termes techniques modernes, avant d'avoir recours à des emprunts, il faut en chercher les origines dans l'idiome national. Le mot *gueuse* — « grande, grosse et lourde masse de fer fondu » (Thierry, 1572) — nous offre un exemple intéressant à ce sujet.

On le lit dans Baïf (éd. Marty-Laveaux, t. V, p. 93) :

On marche nus pieds sur la *gueuse*...

On l'a successivement rapproché de l'allem. *Guss*, fonte (*Dict. général*) et du flamand *göse*, pluriel de *gos*, oie[4] ; mais il suffit de lire la description technique qu'en donne Thomas Corneille (1694) pour être mis sur la trace de sa véritable origine[5].

Ce « moule en forme de gouttière », appelé *gueuse*, comme la masse elle-même, est le même mot que *gueuse*, gorge. Il s'agit donc tout simplement ici d'un emploi métaphorique spécial d'une des parties du corps humain. La forme, la chronologie et le sens ne font que corroborer cette origine indigène.

1. Meringer, dans *Zeitschrift*, t. XXX, p. 414.

2. Il est juste pourtant d'ajouter que l'usage des landiers est de beaucoup antérieur aux textes.

3. Le français aurait seul conservé l'acception figurée gauloise d'un terme au sens exclusivement zoologique dans les idiomes celtiques modernes. D'ailleurs, par quelle voie ce nom prétendu gaulois du chenet aurait-il pénétré, pendant le haut Moyen Age, dans la France du Sud et du Nord ?

Le post-scriptum de Meyer-Lübke à l'article cité de Meringer envisage exclusivement le côté phonétique. Cf. aussi Schuchardt, *An Mussafia*, p. 5.

4. Behrons, *Beiträge*, p. 191, cite ces analogies : Montbéliard, *oue*, oie et saindoux en pièce et non fondu ; allem. *Gans*, oie et gueuse (mais cette dernière métaphore n'est intelligible qu'en allemand où le sens propre subsiste).

5. « *Gueuse*, grande pièce de fer en forme triangulaire de dix ou douze pieds de long ou plus, sur dix ou douze pouces de large en chaque face, et qui pèse seize ou dix huit cents livres et davantage. Elle tire son nom du moule où on la jette, qu'on appelle *gueuse*, et qui est faite en forme de gouttière ».

Digitized by Google

Métaphores zoologiques. — Les images abondent dans le domaine de la technologie. Aux exemples déjà cités ajoutons la curieuse nomenclature des différentes parties du pressoir. En français ces désignations spéciales portent souvent des noms d'animaux. La plus ancienne description que nous en ayons est celle qu'on trouve dans Rabelais (l. V, ch. xvi). On y lit ces deux appellations zoologiques : *belliers* du pressoir et *tesson* (« blaireau »), le dernier, encore vivace, le premier, désigné aujourd'hui par *blin* (« bélier ») ou *mouton*, nom de la forte pièce de bois qui monte et descend avec l'écran le long de la vis[1]. Elle porte encore en moyen français le nom de *gorrons* (1465 : « les *gorrons* du troil »), dite *cochons* en Berry et *cayons* (« porcelets ») à Lyon et en Provence.

L'*Encyclopédie* de Diderot, article *pressoir*, désigne les deux fortes pièces de bois, la supérieure par *mouton* et l'inférieure par *brebis*, l'une et l'autre encore vivaces. Ajoutons que *mouton* s'appelle *tsevra*, chèvre, dans la Suisse romande[2].

Ces détails nous fourniront l'explication la plus plausible de l'appellation romande *mar*, qui désigne la petite poutre placée sur le plancher de bois établi au gros bout de la *brebis*. On a fait remonter ce nom au latin, en y voyant le reflet de *marcus*, gros marteau[3]. Etant donné la date moderne du mot, il s'agit en l'espèce du nom franco-provençal du bélier, *mar* (*mare* ou *marre*), c'est-à-dire du pendant des appellations *mouton* et *brebis*. Bonhote, dans son *Glossaire neuchâtelois* (1867), donne *mare*, ce que Bridel (1866) transcrit *mar*, avec cette définition : « *Mar*, au pluriel, Vaud, pièces de bois qui soutiennent les tonneaux dans les caves ». Le sens de « support » est en effet commun à toutes ces images zoologiques.

Quant à la variante isolée, *marco*, qui refléterait également le lat. *marcus*[4], c'est tout bonnement le nom propre *Marc*, donné au bélier dans les Basses-Pyrénées (suivant l'*Atlas*). Mistral cite à ce sujet une expression technique, qui met hors de doute l'origine métaphorique du mot : « *marc de prenso*, le madrier d'un pressoir, la pièce qui est pressée par la vis ».

Noms d'outils. — La création indigène est abondamment représentée dans cette nomenclature. Des quarante appellatifs latins d'outils, seize ont seuls survécu[5]. La fantaisie populaire y a largement suppléé.

1. Barral et Sagnier, *Dictionnaire d'agriculture*, Paris, 1892, article *pressoir*. Cf. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 281-282.
2. Louis Gignou, *La terminologie du vigneron dans les patois de la Suisse romande*, Halle, 1892, p. 36.
3. Idem, *ibidem*.
4. *Marco* n'est connu qu'à Ayeut, alors que *mar* est le terme généralement employé (Gignou, p. 36).
5. Voir la dissertation de H. Gade, *Ursprung und Bedeutung der üblichern Handwerkzeugnamen im Französischen*, Kiel, 1898.

Digitized by Google

En dehors de quelques noms personnels appliqués plaisamment aux outils de menuisier, comme *david* et *guillaume*, la plupart de ces désignations techniques se rattachent aux noms d'animaux envisagés tantôt dans leur ensemble :

Bouvet (« jeune bœuf ») et *colombe*[1] désignent des rabots de différentes dimensions ; *écrevisse*, une grande tenaille, et *loup*, une forte pince.

Et tantôt dans certaines parties de leur corps :

Bédane (anc. *bec d'âne*), c'est-à-dire « bec de cane », appellation parallèle à celle de *bec de corbeau*.

Dent de chien, à côté de *langue de bœuf*, *queue de cochon*, *queue de rat*, etc.

D'autres de ces noms sont moins transparents, mais remontent à la même source :

Rabot, par exemple, signifie proprement « crapaud » et se range sous la même rubrique que les désignations citées ci-dessus.

Mandrin, poinçon de serrurier, mot provençal passé au français (1690), proprement petit renard, répondant au prov. *boupilho*, cheville (« petite renarde ») et au fr. *queue de renard*, perçoir[2].

Merlin ou *marlin*, sorte de hache à fendre le bois (1624), qu'on s'obstine également à rattacher au latin[3] malgré sa date récente, est un nom propre facétieux, analogue à *guillaume* ou *david* (cf. aussi *martinet*, gros marteau).

Guimbarde, sorte de rabot, n'est qu'une application plaisante du même mot au sens de mauvaise guitare, comme *bastringue*, rabot servant à racler des surfaces étroites.

Moine, au sens de marteau, représente une image également facétieuse.

Ces constatations ne sont pas dépourvues d'intérêt, lorsqu'il s'agit d'une nomenclature, où l'on surprend à chaque pas les caprices de la fantaisie populaire.

Marteau. — Les noms des bêtes à cornes, et spécialement ceux de *bélier* et *mouton*, ont servi de tout temps pour désigner des outils à enfoncer. Ailleurs, c'est le *bouc* qui a suggéré de pareilles applications. C'est à cette source métaphorique que remontent les trois appellatifs techniques :

1. Cet outil de tonnelier est une longue et large varlope, montée sur trois pieds, le tranchant de la lame en dessus.

2. La date récente du mot exclut toute attache avec le latin (v. Körting et Meyer-Lübke, v° *mamphur*).

3. Suivant Scheler, *merlin* reflèterait un type **marculinus*, tiré de *marcus*, marteau. Gade, p. 50, renvoie au synonyme *martelin*, gros marteau avec lequel les bouchers assomment les bœufs, qu'il fait remonter à un type **martellinus* : « *Martelin* ne peut être qu'un emprunt relativement nouveau, alors que *marlin* peut représenter la descendance normale d'un ancien type (peut-être héréditaire) **martellinus* ».

Digitized by Google

Bouc, Rouergue, marteau de bois dentelé qui sert à briser le caillé déjà moulé (v. Mistral).

Bocard, dans la métallurgie, marteau à écraser le minerai destiné à la fonte (terme donné par l'*Encyclopédie*[1] de 1751), proprement « bouc », sens de *boucard*, dans l'Yonne.

Boucharde, marteau des maçons, à tête armée de pointes, ou outil d'acier des sculpteurs, à pointes taillées en diamant (ce dernier sens donné par René François, dans ses *Merveilles de nature* de 1622). Dans le Midi, *bouchard* désigne le mouton au museau noir, et *bochi*, le bouc. Même image que pour le vocable qui précède.

Ces métaphores trouvent leurs correspondantes dans les autres langues romanes (où les vocables sont également restés inexpliqués jusqu'ici) : esp. *macho*, bouc et gros marteau de forgeron, et ital. *berta*[2], mouton et masse pour enfoncer. On a inutilement fait remonter ces appellatifs modernes tantôt au latin et tantôt au germanique.

1. Elle donne, comme synonyme, *bocambre*, celui-ci reflet de l'allemand *Pochhammer*, marteau à écraser, par un intermédiaire alsacien ou lorrain. Le terme indigène n'a rien de commun avec son pendant étranger.

Le *Supplément* de Littré donne *brocard*, atelier où l'on broie les minerais. Sens et forme également fautifs.

2. Dans le bas-latin, *berta* (qui n'est que la transcription de l'italien) est expliquée par « ovis castrata »; en provençal, *berto* désigne une vieille brebis qui ne porte plus, et, dans les Deux-Sèvres, *bretau*, le bouc. C'est à un primitif patois analogue que remonte le sens figuré de l'italien *berta*, outil de mécanicien.

Digitized by Google

CHAPITRE II

ART MILITAIRE

Certaines branches de l'art militaire [1] sont riches en métaphores. L'artillerie, par exemple, dont les engins meurtriers portent, dès la fin du xve siècle, des noms empruntés aux oiseaux de proie ou aux serpents (la plupart d'ailleurs sortis d'usage) : *aspic*, *basilic*, *couleuvrine*, *serpentine*, etc., d'une part ; d'autre part, *émerillon*, *faucon*, *sacre*, etc.

C'est surtout l'art des fortifications qui a fourni à la langue des termes expressifs et évocateurs. Citons les suivants qui présentent en même temps un intérêt étymologique :

Barbacane, terme ancien [2] qui apparaît d'abord dans un document bas-latin de 1163, provenant de Marseille (v. Du Cange) : le provençal *barbacana* est ainsi la source de l'italien *barbacane* [3]. Le sens ancien en est : ouvrage de fortification percé de meurtrières. L'extérieur hérissé de pointes de cette sorte de parapet servait à masquer un fossé, un pont, etc. L'italien *barbetta* désigne, comme terme de fortification, un parapet pour les canons, et le portugais *barbaçote* (de *barbaça*, grande barbe) a précisément le sens de *barbacane*.

Le point de départ de cette nomenclature technique, c'est la ressemblance plus ou moins frappante entre une barbe hérissée ou piquante et l'extérieur « barbelé » de ces murailles [4].

1. Cf. *Le Langage Parisien*, p. 131 à 162 (« Soldats ») et *La Langue de Rabelais*, p. 65 à 92 (« Art militaire »).

2. Thomas Corneille (1694) donne ces deux sens techniques :

« On appelle ainsi en terme de guerre la fente ou petite ouverture qu'on fait dans les murs des châteaux et forteresses, afin de pouvoir être à couvert des armes à feu, lorsqu'on tire sur les ennemis. Quelques-uns prennent ce mot pour toute sorte de couvertures contre les ennemis et non pas seulement, comme d'autres font, pour un parapet de bois crenelé.

« *Barbacane* est aussi un terme d'architecture et se dit des ouvertures faites dans les murs d'espace en espace pour laisser entrer et sortir les eaux... On les appelle autrement *ventouses*.

3. Körting y voit à tort le reflet de *barba canis*.

4. Cf. *hérisson*, poutre garnie de pointes de fer qu'on met aux portes d'une ville, répondant au sens de « herse » que *barbacane* a dans la *Chronique rimée* de Godefroy de Bouillon (v. Gachet).

Digitized by Google

Le patois du Pas-de-Calais en a gardé le souvenir : *barbacane* y signifie une colline escarpée, inaccessible, et le vocabulaire de la dernière guerre a vulgarisé le terme « barbelé » (*fil de fer barbelé*). Par analogie à ses ouvertures, la barbacane a également prêté son nom pour désigner soit une lucarne (wallon de Namur et blésois, *barbecaine*), soit une caverne (prov. *barbacano*) ou cavité formée par une saillie de montagne [1].

Les efforts tentés pour faire venir ce terme de l'Orient — soit d'un prétendu persan *bâlakhaneh*, chambre ouverte au-dessus de la grande entrée (Wedgwood), soit de l'arabe *barbakh*, canal (Devic) — ont jusqu'ici échoué. D'ailleurs, en principe, le vocabulaire de l'art des fortifications ignore tout emprunt de cette source. De plus, l'ancien synonyme espagnol (xve siècle) *albacara* [2] est, lui aussi, d'origine vulgaire et représente essentiellement la même image d' « aspect blanc », pendant de « barbe chenue ». Sans doute parce que la barbe des vieillards est plus hérissée et plus piquante.

Casemate, terme de fortification, emprunté à l'ital. *casa matta*, vocable d'origine indigène, dont l'évolution métaphorique mérite de nous arrêter.

Quelle que soit l'origine du mot *matto*, fou, il est intéressant de relever le passage de son sens général à celui de grand, de considérable, d'excessif (propre à devenir fou) : *matta piaga* (Jacopone da Todi), *matte bastonate* (Berni); « avere un gusto *matto* nel fare » (= avere un grandissimo piacere nel...). La même association d'idées revient en français : « *Fou*, excessif, et qui a, pour ainsi dire, quelque chose de fou : il dépense *un argent fou*, il y avait *un monde fou*, avoir *un mal de tête fou*, *un succès fou*... » (Littré).

Ce développement sémantique [3], une fois établi, servira à expliquer la valeur superlative de *matto*, comme élément final d'un composé : *carromatto*, grande voiture de transport (« char fou »), *cazzomatto*, grand nigaud (« niais fou ») ; et de même, *casamatta*, grande maison, servant d'abord comme prison militaire et devenue, à partir du xvie siècle, un terme de fortification. C'est vers cette époque et avec ce sens que le mot passa en français.

Ce sens primitif de *casamatta*, maison folle, n'est donc pas « une dénomination bizarre et qui serait venue on ne sait de quel

1. Mistral, en partant de ce sens secondaire, explique le mot par « barbe blanche », à cause des stalactites de glace qui, l'hiver, pendent aux barbacanes.

2. Dozy-Engelmann, v° *albacara*, cite deux vieux textes espagnols, où ce terme désigne la même chose que *barbacana*; mais, pour le besoin de son étymologie, Dozy (qui rapproche notre mot de l'ar. *bakar*, bœufs), rend à tort *albacara* par « vaste étable où les habitants de la forteresse mettaient le gros bétail ».

3. On le rencontre également en turc : une forêt (et une province) de la Roumélie s'appelle *Deli Orman*, forêt folle, c'est-à-dire touffue.

Digitized by Google

caprice » (Littré), mais une application spéciale d'un sens courant, application qui, sans être particulière à l'italien, y a acquis néanmoins une grande portée [1].

Mâchicoulis. Ce terme de fortification paraît au XIVe siècle, d'abord sous forme verbale (1338 : *machicouler*), d'où l'on a tiré le substantif *mâchecoulis* ou *mâchicoulis* [2], latinisé en *machicollamentum*. Le verbe *mâchicouler*, garnir de mâchicoulis, répond à l'ital. *macciaculare* (mazzaculare, mazziculare, mazzucolare), faire tomber ou précipiter, d'où *mazziculo*, culbute [3].

C'est exactement le sens du terme français : un *mâchicoulis* est une ouverture pour faire tomber des projectiles sur les assiégeants, ce que les Italiens appellent *caditoia*, littéralement tombante. Reste à savoir si *macciaculare* a jamais été employé dans ce sens technique ; les sources dont nous disposons l'ignorent.

Moineau, genre de bastion, métaphore déjà familière à Commynes (l. VI, ch. VI) : « Aussi feist faire quatre *moynneaulx*, tous de fer bien espois, en lieu par où on pourroit tirer à son aise ».

Le Duchat croyait que cette désignation faisait allusion au froc « de certains moineaux » ; d'autres voient, dans ce sens technique, un dérivé de *moyen* : le « moineau » formerait le milieu entre les tours et les fortifications, hypothèses aussi gratuites l'une que l'autre [4].

En fait, *moine* désigne ici l'homme à barbe (on trouve *moinel*, avec le même sens technique) et cette image est de même nature que celle de *barbacane*. En Provence, le mot signifie corbeau ou pierre en saillie qui soutient une poutre, sens qui explique celui du parmesan *barbacan* (« legni che servono a calzare i pontoni dei cavalletti di tetto »), qui est à son tour synonyme de *monaco*, moine. Nous avons ainsi une nouvelle confirmation du sens métaphorique de *barbacane*. Le point de départ, ici comme là, est celui de « barbe blanche », image des choses hérissées.

Remarquons enfin que les mêmes images peuvent parfois réapparaître à des époques différentes. C'est ainsi que, pendant la grande Guerre, nos soldats appelaient *marmites* les obus de gros calibre, tout comme les artilleurs de Louis XIV donnaient le même nom aux bombes, « parce qu'elles en ont la figure », explique Aubert de la Chesnaye dans son *Dictionnaire militaire* (1758).

1. Le terme *chasmate*, fossé, du Prologue du *Tiers livre* de Rabelais, n'a rien à faire avec l'italien *casamatta* : c'est la transcription du gr. χάσματα, d'où Ménage (et après lui Diez et d'autres) dérivait le mot italien lui-même.

2. L'accent circonflexe est purement graphique : il figure dans le *Dict. de l'Académie* de 1694, mais il manque aux recueils antérieurs : *machicoulis* (Tabourot) et *machecoullis* (Nicot).

3. La Crusca cite le passage suivant de Giordano Rivalto, sermonnaire du XIVe siècle : « Il nemico non ti ci mena sui monti alti et dirupati, perchè tu giungi al termine, ma per farti *mazzucolare* », et commente le terme par : *cader in giù in precipizio.*

4. Baist, dans *Romanische Forschungen*, t. XV, p. 320.

Digitized by Google

CHAPITRE III

ART NAUTIQUE

Le langage des marins est le plus imagé qui soit. Les gens de mer, dont la profession pénible exige de gros efforts et dont la vision embrasse de vastes horizons, ont l'imagination imprégnée à la fois de rudesse et de grandeur. De là, ce jaillissement d'images, tantôt grossières et rudes comme leur métier, tantôt colorées et saisissantes comme les spectacles qui se déroulent sous leurs yeux [1].

Sa richesse expressive est remarquable. Lescallier remarque à ce sujet dans sa préface : « Les marins français s'entendent entre eux, encore y a-t-il souvent des variations entre les termes du Ponent et ceux du Levant, entre les mots usités dans les ports du Roi et ceux des ports marchands... ».

Notre vocabulaire nautique est d'une grande originalité. Une simple comparaison avec celui des Anglais, peuple maritime par excellence, en ferait suffisamment ressortir le caractère foncièrement indigène et les procédés évocateurs [2].

1. Nos sources :

René François, *Essay des Merveilles de nature*, Rouen, 1622 (ch. XII : la Marine). — Etienne Cleirac, *Explication des termes de marine employez dans les edicts, ordonnances et règlements de l'Amirauté*, 1re éd., Rouen, 1634 (reproduit dans les *Us et Coutumes de la Mer*, Rouen, 1671). — Père Georges Fournier, *Inventaire des mots et façons de parler dont on use sur mer*, en tête de son *Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*, Paris, 1643.

Le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne (1539) porte, à partir de 1572, sur le titre « les mots propres de Marine, Venerie et Faulconnerie ».

Willaumez, *Dictionnaire de Marine*, IIIe éd., Paris, 1831. — Augustin Jal, *Glossaire nautique, Répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes*, Paris, 1848.

Cf. notre *Langage Parisien*, p. 163 à 180 (« Marins ») et *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 93 à 125 (« Navigation »).

A titre comparatif : Fr. Kluge, *Seemannssprache*, Halle, 1911. — M. Lescallier, *Vocabulaire des termes de marine anglois et françois*, Londres, 1783, et Léon Delbos, *Nautical terms* (en anglais et en français), Londres, 1902.

Pour l'étymologie : K. Kemna, *Der Begriff « Schiff » in Französischen*, Marbourg, 1901. Riche nomenclature abondamment documentée.

Charles de La Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. I à V, Paris, 1900 à 1921.

2. Les termes communs aux deux langues sont fort rares, les divergences par

Digitized by Google

Nous allons remonter aux sources, d'où découle cette diversité d'images, en premier lieu à la nature vivante et tout particulièrement au monde des animaux qui ont fourni les appoints les plus nombreux et les plus pittoresques.

Essayons de les grouper dans le tableau qui suit.

CHAT. — Ses griffes ont fourni plusieurs métaphores, dont celle « d'ancre » est la plus ancienne et la plus répandue [1]; de même, *chat*, crochet de fer, et *chatte*, sorte de grappin.

Ajoutons-y *minahouet*, appareil pour raidir les cordages, proprement minet (du haut-breton *minaou*, chat) [2].

Gat, mot des marins du Midi (passé en français), désigne un escalier pratiqué dans une roche escarpée (qui conduit à la mer), répondant à l'allem. *Katzentreppe*, redent d'un pignon crénelé. Les matelots appellent, en outre, *trou de chat* l'ouverture de la hune, expression parallèle à *dogue* [3] ou trou d'amure.

Au Moyen Age, un vaisseau de guerre portait le nom de *chat* (XIIe siècle) et *chatte* (XIIIe siècle) [4]. Le bas-lat. *catta*, *cattus* (*gattus*), transcription de l'ancien français, désigne un navire du genre des galères, appelé encore *dromon* (« coureur »), donc, vaisseau à course rapide comme celle du chat. De là ital. *gatta* (*gatto*), vaisseau couvert, anc. fr. *gat*, galère (aujourd'hui, dans le Roussillon, *gato*, barque), et fr. mod. *chatte*, chasse-marée servant à la pêche [5].

BÉTAIL. — Bœuf est le nom d'un bateau de pêche dans le Midi (en provençal, *biòu* [6] ou *buòu* [7]).

contre très fréquentes (v. ci-dessus Lescallier et Delbos): chaloupe = *launch*; chalut = *trawe*; bigues = *sheers*; livarde = *sprit sail*; poulaine = *the head of a ship*; sabord = *poste hob*; tanguer = *to pitch*, etc.

1. Voir ci-dessus, p. 44.

2. Ce terme, qui manque au *Glossaire nautique* de Jal, se lit dans Willaumez (1831): « *Minahouet*, petit morceau de planche, étroite et mince, dont on se sert pour garnir ou fourrer un petit filin ».

3. Cf. Jal, v° *cat-head* : « Le nom fut probablement donné à l'époque où les vaisseaux, ornés de sculptures, avaient plusieurs pièces de leur construction décorées d'images grotesques, tels que têtes de Mores, têtes casquées, wivres, lions, léopards, masques de chien... ».

4. « En celle navire si avoit nefz qu'on claime *chaz* qui ont bec devant (= quædam naves rostratæ, quas *gatos* vocant) comme galies, mais elles sont greigneurs ». Guillaume de Tyr, *Historia belli sacri* (1095 à 1184), version française de 1200, l. XII, ch. XXII.

5. Kemna (p. 140 et 183) fait remonter le fr. *chat*, vaisseau, au norrois *kat*, même sens ; mais le mot germanique signifie lui-même « chat » et représente la même métaphore.

6. A côté de *bóu*, filet. Le catalan dit *bol*, filet, et celui-ci forme une autre série plus ancienne avec le bas-latin *bolus* et l'anc. ital. *volo*, même sens. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXV, p. 498) part du catalan, en concluant pour *buòu*, bœuf et bateau : « Ce ne serait pas l'image qui aurait provoqué le mot, mais inversement ». Il s'agit, en fait, de deux termes d'origine essentiellement différente : d'une part, des reflets du bas-latin *bolus* (gr. βόλος) et d'autre part, une métaphore indépendante et moderne (XVIIIe siècle), tirée des noms du bétail : bœuf, vache, bufle, taureau.

7. « Le filet est amarré à chacun de ces bateaux qui naviguent parallèlement

Digitized by Google

Nous avons déjà mentionné les acceptions nautiques du mot *chèvre* et de ses synonymes méridionaux *bigue* et *bitte* [1].

Les marins normands appellent *blin*, c'est-à-dire *belin*, mouton, la lourde pièce carrée en bois qui sert à enfoncer des coins ou à assembler les pièces du mât.

Porc. — Le matelot français appelle *goret* le balai plat pour nettoyer le navire, correspondant à l'anglais *hog*, qui signifie à la fois cochon et balai de navire.

Marsouin se dit de la pièce qui lie l'étrave et l'arcasse avec le reste du bâtiment.

Porque, pièce de construction de renfort ayant la forme d'un couple (d'où le pluriel *porques*), placée sur le carlingue. C'est l'anc. fr. *porque*, truie, métaphore également familière à l'italien et à l'espagnol.

Volaille. — Certains oiseaux de basse-cour, particulièrement le chapon et la dinde, ont fourni la notion de « crochet », par allusion à leur bec et à leur long cou.

Capon : « C'est un crochet de fer qui sert à lever l'ancre » (Guillet, 1678), proprement chapon (dans le Midi, *capoun*, chapon et crochet), répondant à l'italien *cappone*, qui réunit également ces deux sens [2].

Codinde, *codindelle*, crochet, proprement coq d'Inde ou petite dinde [3].

Oiseaux. — Plusieurs petits bâtiments légers portent des noms d'oiseaux à vol rapide (« ainsi estoit ce vaisseau leger comme une *hirondelle* », Rabelais, l. IV, ch. III) : *arondelle* ou *hirondelle*, *corvette*, *goëlette*, etc.

Inversement, *frégate* est devenu, à son tour, le nom de l'oiseau qui vole le plus rapidement sur les mers (cf. *goëlette*, vaisseau léger et hirondelle de mer).

C'est de la même source que dérive *tartane*, petit bâtiment de la Méditerranée, dont le nom provençal passa en français au XVIe siè-

et ressemblent, vus d'une certaine distance, à deux bœufs qui labourent attelés à la même charrue » (Azaïs).

« Le *bœuf* est enflé de l'avant, il résiste bien à la mer. Ce nom lui vient de ce qu'il fait la pêche avec un autre, les deux bœufs tiennent chacun le bout du filet ou de la drague » (Willaumez).

A Gênes et à Livourne, on l'appelle *bufalo*, buffle. Dans la Manche, un navire de charge très renflé de l'avant se dit *taureau*. En ancien grec, τράγος désignait à la fois le bouc et une sorte de vaisseau lycien.

1. Voir ci-dessus, p. 40.

2. Mistral et le *Dict. général* y voient à tort deux mots d'origine différente, en dérivant *capon*, crochet, de *cap*, tête. La forme correspondante italienne s'y oppose nettement.

3. L'une et l'autre formes se trouvent dans les *Comptes* de 1641 des dépenses faites pour la galère d'Ornano (cités dans Jal) : « Pour adouber cinq *codindes* pour le tac des pierriers... ». — « Pour trois *codindeles* de fer pour des canons perriers et un gros anneau pour les bâtards... ».

Digitized by Google

cle[1]. De la Provence, ce terme a pénétré en Italie et en France. Son origine est indigène[2] : c'est le même mot que le prov. *tartano*, oiseau de proie (aigle, buse, milan).

La voilure est particulièrement riche en appellations tirées d'oiseaux aux couleurs chatoyantes et aux formes gracieuses. C'est au mouvement léger de leurs ailes que font allusion les noms imagés que les marins ont donnés aux différentes voiles d'un navire. La plus élevée est dite *aile-de-pigeon* ou *aile de papillon*. En italien, cette voile s'appelle également *parpaglione*, c'est-à-dire « papillon », dont la transcription bas-latine *parpaglio* est déjà attestée dans un statut vénitien de 1255 (v. Jal).

La voile qui se grée au dessus du mât de hune porte le nom de *perroquet* ou *perruche*. Le plus ancien document qui en fasse mention est de 1525[3].

Finalement, la voile au-dessus de celle de *perruche* porte le nom de *cacatois*, oiseau de la famille des perroquets.

C'est également aux ailes déployées ou à la forme des voiles que font allusion les anciens appellatifs :

Catepleure, nom provincial de la chenille, jadis voile d'artimon[4].

Coq souris, c'est-à-dire chauve-souris, voile de beau temps en usage sur les sloops (Willaumez), nom zoologique provincial conservé avec ce sens technique.

Plusieurs de ces appellations ont passé de la voilure à la mâture et non pas inversement (comme on l'admet habituellement[5]). On a vu que la *voile de perroquet* est attestée dès 1525, alors que le *mât de perroquet* n'est mentionné que plus d'un siècle après par le Père Fournier (1643). Les mâts correspondants, ainsi que les vergues

Cf. Jal, v° *codindele* : « Terme dont nous ne pouvons donner ni l'étymologie ni le sens ».

1. « Des *tartanes*... qui vont porter à Rome du vin de la saison présente », Peiresc (*Lettres*, 1632). La patrie du mot est la Provence : « I leuti e le *tartane* si usano più nella Provenza », nous dit Panterô-Pantera dans son *Armata navale* (1614, p. 44).

2. *Dict. Général* : « *Tartane*, emprunté de l'ital. *tartana*, qui paraît dériver de l'ar. *taridah* ». Cf. Kemna, p. 211 : « *Tartane*, emprunté de l'ital. *tartana*, qui dérive de l'ar. *tartaneh* ». Or, l'italien vient du provençal, et l'ar. *tariduh* est représenté par l'ital. *tarida*, bâtiment de transport génois ou vénitien (passé au XIIIe-XIVe siècle en français sous la forme *taride*, v. Kemna, p. 198). Quant au prétendu arabe *tartaneh*, c'est un des nombreux emprunts que la marine orientale a faits à l'Italie ou à la Provence. Tel, le turc *sounbek*, tiré du génois *zambecco*, bâtiment à trois mâts, etc.

3. Cf. Jal, v° *treu* : « Deux treulx et voilles du trinquet, l'un tout neuf et l'autre a servy, avec ses deux bonnettes et *voiles de perroquet* ».

4. « Le Trinquet ou Artimon, c'est une petite voile qui s'attache au derrière, et est en pointe, là où la grande et les autres sont quarrées. On l'appelle aussi *Catepleure*, et aureille de Lièvre, à cause de sa pointe ». René François, *Essay des Merveilles de nature*, p. 94.

5. « *Perroquet* sur l'Ocean est l'arbre à la seconde hune de quelque mast ; à Marseille, on le nomme *Papafigue* » (Père Fournier).

Digitized by Google

et les manœuvres, ont donc reçu leurs noms de ces voiles[1].

Quelle est l'origine de l'appellation *voile de perroquet*? On l'ignore. Cette voile carrée de toile légère, qui surmonte les huniers et qu'on n'établit que par le beau temps, aurait probablement reçu ce nom, parce qu'elle est hissée tout au haut du mât comme un perroquet sur son perchoir. Ainsi *papefigue*, qui désigne la grande voile du grand mât, est tiré du nom d'un oiseau, le becfigue (Belon).

Ce terme nautique, d'origine vénitienne, a subi, passant au français, de singulières altérations[2].

Rappelons encore le nom de *palombe*, sorte de cordage: l'appellatif *colombin*, ou *gorge de pigeon*, désigne les nuances qui présentent des reflets où l'on voit dominer le rouge, le jaune, le vert et le bleu.

De là, *poulemart*, gros fil d'emballage, qu'on lit dans deux passages de Rabelais[3], qui l'avait emprunté au prov. *pouloumar*, fil à voile, grosse ficelle. Le plus ancien texte remonte à la fin du XIVe siècle (1399) : « pro *polomario* ad suendum » (Du Cange). Un document lyonnais de 1742 ajoute : « fil de *polomar* pour faire les cordeaux »[4]. Ce terme nautique appartient au catalan, où il se présente sous une double forme[5]. Il dérive de *paloma*, qui signifie à la fois pigeon et élingue, espèce de cordage, à l'instar du prov. *paloumbo* (Gasc. *paloumo*, Lang. *pouloumo*), palombe et élingue. Ce sens est déjà mentionné dans un contrat d'affrétement bas-latin de 1268 (dans Jal : « cum *palomis* duabus »). Ce cordage fait peut-être allusion à la teinte grisâtre de ses fils, semblable à celle des colombes[6].

SINGE. — Le nom de *singe* est donné, dans le langage nautique, à une sorte « de petit treuil, porté par ses deux extrémités sur deux montants de fer placés au pied du grand mât » (Willaumez).

1. Dès lors l'explication fournie par le *Dict. gén.* (« *Mât de perroquet*, par comparaison avec le *bâton de perroquet*... Par extension, vergue, voile de ce mât ») s'évanouit d'elle-même.

2. Telles : *papefil* (Rabelais), *papefif* (Nicot), à côté de *pacfic* (1687) et de *pacfi*, *pafi*, dernière variante de ce nom de la basse-voile.

3. *Gargantua*, ch. II :... « à fil de *poulemart* ». — *Pantagruel*, ch. VII : « Le *poulemart* des marchans ».

4. De Puitspelu, *Dictionnaire Lyonnais*. L'auteur y explique *polomar* par (corde à) *poulie marine*.

5. A savoir :

a. — *Palomera*, câble, d'où ital. *palamara* (passé en anc. fr. *palamare*, 1336, dans Jal, et en gr. mod. παλαμάρι), à côté de l'anc. vénitien *polombera*, anc. port. *palomeira*, câble.

b. — *Palomar*, fil de câble, d'où prov. *pouloumar* (latinisé en *polomarium*) et moy. fr. *poulemart*, gros fil.

6. Le pendant italien est *pollastrello*, jeune poulet et cordage. Les marins provençaux appellent plaisamment *barbajan*, ou grand-duc, le cordage qui sert à maintenir le beaupré, la sous-barbe, dite depuis le XVIIIe siècle *barbe-Jean* (Romme, 1792).

Digitized by Google

On employait jadis dans ce sens *marmot*, ancien appellatif du singe [1].

Les Portugais disent de même *macaco*, macaque et cric pour soulever des fardeaux, et les Italiens appellent *maimone*, singe, — nous dit Jal — une « petite bitte qui, plantée sur le joug de la galère, servait au tournage des amarres de proue ou de poupe. Sa tête, façonnée en masque de singe, lui avait donné son nom. Les constructeurs français de galère appelaient ces *maimoni*, *mamelets* c'est-à-dire petits marmots ».

Un autre nom ancien de singe, *matagot*, désigne une « sorte de grosse jumelle de brasseyage en sapin, servant autrefois de garniture contre le frottement des drisses et souspentes des basses vergues avec leurs mâts respectifs » (Willaumez).

Finalement, *embabouiné* se dit d'un « bâtiment fourré entre des écueils, dans une mer parsemée de dangers, ne pouvant se retirer qu'avec difficulté » (Willaumez). D'après Romme (1792), ce terme serait particulier à la côte de Normandie. Dans l'ancienne langue, *embabouiner* signifie séduire par des cajoleries, proprement coiffer un babouin ou singe (cf. Berry, *embabouiner*, masquer ou envelopper la figure).

Voilà les termes et les sens que le langage nautique a tirés du monde des animaux. Les métaphores de ce genre s'y rencontrent à chaque pas : *araignée* de hamac, *cigale* d'ancre, *crapaud* d'amarrage, etc.

L'humour du matelot se manifeste dans des appellations plaisantes comme :

Cagnard, abri en toile goudronnée pour garantir les gens de quart de la pluie et de la mer. Ce prélart est assimilé au lieu abrité ou exposé au soleil (que les chiens recherchent dès qu'ils pressentent un changement de temps), où se retiraient les gueux.

Caillebotte, « petit morceau de bois de chêne qu'on cloue sur une pièce de membrure pour remplir un défaut » (Willaumez, 1831), à côté de *caillebotis*, treillis au milieu du pont pour donner de l'air (sens donné par Furetière, 1690), même mot que *caillebotte*, plat de lait caillé que l'on fait cuire et que l'on divise, quand il est refroidi, en carrés dans la forme d'un damier (Poitou, Rabelais).

Garcette, corde pour frapper les matelots, proprement petite fille, a jadis désigné les « menues cordes destinées à saisir et trousser les voiles » (Fournier, 1643).

Les plaisanteries grossières, les allusions obscènes, ne manquent pas naturellement à ce vocabulaire spécial :

Dame, *demoiselle*, cheville plantée verticalement à l'arrière d'une embarcation, de chaque côté d'un câble, pour le fixer.

1. « Un *marmot* nommé souc de drisse » (texte de 1634, cité par Delboulle, *Romania*, t. XXXIII, p. 564).

Digitized by Google

Femelot, petite femelle, désigne chacune des pentures fixées à l'étambot où entrent les aiguillots du gouvernail (sens donné par le *Trévoux* de 1732[1]).

Métaphores. — C'est ainsi que les images gracieuses, rudes ou grossières, reviennent fréquemment dans ce vocabulaire nautique, dont la métaphore constitue la trame même. Il s'est pourtant trouvé un érudit, qui a systématiquement contesté ce facteur essentiel. Augustin Jal, auteur d'un *Glossaire nautique* (1848), dans d'innombrables articles de son vaste recueil, ne se lasse pas de regretter ces suggestions métaphoriques. Il piétine en tous sens ces fleurs écloses de l'imagination populaire et s'efforce de leur substituer des élucubrations savantes, arbitraires et aventureuses[2].

On ne saurait se figurer un contraste plus frappant que celui que présentent, d'une part, les impressions primesautières du marin, vivant sous le ciel libre, en communion intime avec la nature; et d'autre part, les trouvailles de l'homme d'étude dont le cerveau est saturé de souvenirs livresques. Semblables aux personnes impuissantes à discerner certaines couleurs ou nuances, ces érudits deviennent incapables de saisir le jeu d'une fantaisie libre et hardie, comme celle du marin, témoin constant de scènes magnifiques ou terribles. Réfractaire à toute conception métaphorique, qui est l'âme même de ce langage spécial, l'auteur du *Glossaire nautique* se fait un malin plaisir de rejeter partout ces rapprochements suggérés par l'imagination populaire.

Nous avons vu que, parmi les noms de voiles, certains font allusion à leur aspect sous l'action du vent — déployées, agitées ou flottantes — d'où des appellatifs comme *aile de pigeon*, *papillon* ou encore *chauve-souris*. D'autres se rapportent à la forme — carrée, triangulaire, trapézoïde — comme *catepeleure* (« chenille »). Plusieurs de ces appellatifs remontent aux noms des oiseaux multicolores : *perroquet*[3] ou *perruche*, *cacatois*[4].

1. Son pendant italien est *cacciocavallo* (dial. *cazzocavallo*, proprement verge de cheval), par lequel les marins méditerranéens désignent à leur tour la clé d'un mât de hune ou de perroquet.

2. Voir en outre, sur ses procédés d'interprétation, notre excursus dans *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 461 à 477 (« Diatribe de Jal contre Rabelais et ses répercussions »).

3. Après avoir repoussé l'étymologie du Père Fournier (qui tire *perroquet* de l'hébreu), Jal propose à son tour des origines grecques : soit παρά, pour, et ὀχετός, ressource ; soit παραύξω, j'augmente.

4. Voici ce qu'on lit, à leur sujet, dans le *Glossaire nautique* :

« *Cacatois*. Pourquoi a-t-on donné à une voile le nom d'un oiseau de la famille des perroquets? Parce qu'à une voile antérieure à celle-ci on avait donné le nom de Perroquet. Il n'y a pas d'autre raison... ».

« *Perroquet*. L'origine de ce terme est encore inconnue... Il n'y a aucune apparence que le nom de l'oiseau parleur ait été donné capricieusement à une voile ; pourquoi le lui aurait-on imposé?... Il est probable que le rapport entre le nom de l'oiseau et celui de la voile est tout fortuit ».

« *Papillon*... En italien *parpaglione*, pavillon, aujourd'hui *papillon*, nom donné

Digitized by Google

Ces vocables métaphoriques sont surtout envisagés comme des altérations de mots grecs [1].

Nous avons insisté sur ce cas, parce qu'il est typique. Il n'est pas en effet resté isolé et on rencontre toujours des savants, qui croient devoir substituer leurs élucubrations aux images qui jaillissent spontanément de l'âme populaire. Nous croyons qu'il est temps de

à une très petite voile... *Pavillon*, du lat. *papilio* : l'insecte ailé a nommé, par une comparaison que l'on comprend sans peine, la tente et le drapeau ».

« *Pacfi*. Le *pacfi* fut toujours une voile de tourmente. C'est à cette circonstance d'un usage constant pendant le danger que nous croyons devoir rapporter l'étymologie d'un nom, dont *Papefigue* serait la variante la moins grossière. Les deux mots grecs παρά φεύγω, qui expriment l'idée de la fuite au moyen de..., nous semble être l'origine véritable du surnom donné à la voile au moyen de laquelle on fuyait devant le temps : ἱστιον παρὰ φεύγειν, voile pour fuir. Que *Parapheugo* se soit corrompu, en quittant la Grèce, pour remonter dans l'Adriatique, sur les bords de la mer Tyrrhénienne, dans les golfes de Gênes et de Lion, sur les côtes de la Catalogne, quoi de plus probable ? Que *Parapheugo* soit devenu *Papapheugo, Papafigo, Papafico, Papafigo, Papafigue* — quoi de plus naturel ?... ».

« Entre le *Papafico* signifiant Becfigue et *Papafico* signifiant voile de tourmente, bien que l'homonymie soit complète, il n'y a aucun rapport... Ceux qui ont pensé que la voile fut nommée capricieusement du nom de Becfigue, ont, selon nous, été égarés par de trompeuses ressemblances et n'ont pas connu assez la langue maritime, dont les termes les plus bizarres en apparence, procèdent ordinairement des racines les plus simples et présentent les sens les plus raisonnables ».

« *Poulemart*. Constancio fait venir *Paloma* du lat. *Palumbus*, nom de pigeon ramier, sans se demander s'il y a quelque chose de commun entre cet oiseau et le cordage désigné par *Palomba*. Il est évident qu'il n'y a aucune analogie possible du cordage à la Colombe ou Palombe. La *Palombe* est une corde qui entoure et serre la vergue : son nom a une telle analogie avec *palamara*, que nous l'en croyons une corruption... L'ancien italien *Palamara* dérive, selon nous, de *palo*, pieu, et d'*amarrar*, amarrer..., amarre à terre... Quant au bas-lat. et langued. *Palomar* et *polomar*, gros fil à voile, merlin, nous ne savons s'il faut rapporter ce mot à *Palamara* ou au lat. *Palma*, paume de la main... ».

« Pour l'italien *Pollastrello*, cordage..., il est bien entendu que ce mot n'a rien de commun que la forme avec son homonyme signifiant jeune poulet... ».

« *Dame, demoiselle*. Cheville de fer ou console de bois... Pourquoi les matelots français l'ont-ils appelée *Dame* ? Est-ce caprice ou allusion grossière à l'aviron entre les deux consoles ? Est-ce que, console ou cheville, la Dame eut d'abord la figure d'une femme ?... Nous ne le pensons pas. Nous croyons que la véritable étymologie est dans les langues du Nord : *Damm*, digue... ».

« *Porque*. Le terme nous paraît d'origine méridionale... Mais pourquoi le nom de la truie a une pièce de bois qui, par sa forme, est sans analogie aucune avec l'animal... ? Voilà ce qu'il nous est impossible de dire. Nous soupçonnons ici une homonymie ; mais quel mot a affecté la forme qui nous surprend et nous arrête ? Nous ne le devinons pas ».

« *Singe*. Nous ne savons pas la raison pour laquelle on donna jadis ce nom à un treuil horizontal monté sur deux chevalets. Probablement *singe* est une corruption d'un mot étranger (mais lequel ?), car il n'y a aucun rapport à établir entre l'animal qui porte ce nom et la machine établie quelquefois sur les navires pour faire office de cabestan dans l'embarquement des marchandises ».

Ajoutons-y ces deux exemples :

« *Blin*. Nous croyons qu'il faut lire *belin*, ce mot venant sans doute du gr. βέλος, mot qui nommait tout ce qu'on lançait à la main ».

« *Catepleure*. Mot probablement fait du gr. καταπλεῖν, naviguer près, sans doute, ce nom est un de ceux que les hommes d'étude donnèrent aux hommes de métier, à la renaissance des lettres ».

1. C'est cette théorie, contraire à l'histoire et au bon sens, qui le fait voir partout des *formes étranges* des mots savants (v. la préface du *Glossaire nautique*).

Digitized by Google

rendre, dans le domaine étymologique, au bon sens la place qui lui revient, en dépit d'une érudition prétentieuse et déplacée.

Les traits métaphoriques que nous venons de relever doivent être complétés par quelques détails secondaires.

Coquille. — Plusieurs noms d'embarcations, particulièrement ceux des bateaux de pêche, remontent à la notion « coquille », à savoir :

1° Coquille d'escargot : *galippe* et *gangui*[1], les deux originaires du Midi. Au XIIe-XIIIe siècle, les Normands appelaient *esneque* une sorte de vaisseau léger (du norrois *snekka*, limaçon), synonyme de *coque* (XIIIe au XVe siècle), avec les diminutifs *coquet* et *coquereau*, tous signifiant « coque de limaçon », terme passé du français au germanique[2].

2° Coquille de noix : *chalon*, *chaloupe* et *chalut*, les deux premiers appartenant au Nord-Ouest, le dernier au Midi. On a de bonne heure confondu *chalon* (XVIe siècle) avec *chaland* (XIe siècle) : « *Chalan*, *chalon*, espèce de moyen bateau » (Nicot) ; à son tour, *chaloupe* a été confondu avec *sloop* (d'où la transcription analogique *cheloup*), dont il diffère par la forme, la chronologie et le sens. *Chaloupe* a passé, dès le XVIe siècle, en allemand et en espagnol, d'où à tort on le dérive habituellement[3].

3° La notion « gousse » a fourni à son tour les termes nautiques :

Cosse, corps d'une embarcation et anneau métallique présentant une gorge extérieure dans laquelle s'engage le filin. L'acception métaphorique du mot est corroborée par la forme parallèle *gosse*, que cite Guillet[4]. Le terme, attesté avec ce sens dès le XVIe siècle[5], a passé en hollandais, (*kous*), et non pas inversement (comme on le suppose d'ordinaire).

Gousso (*gorso*[6], *gourso*), petite embarcation terminée en pointe par les deux bouts, usitée dans le golfe de Gênes et à Marseille (Mistral). A Naples, *guzzo* désigne « una piccola barca di pesce » (d'Ambra).

Flaque. — Une autre catégorie de noms de vaisseaux se rapporte à leur allure lente sur des rivières vaseuses ou marécageuses. De là :

Barbote, ancien bateau de transport (1200), à côté de « galippe *barbotarde* » (1460) et du moderne *barboter*, faire peu de chemin, en parlant d'un navire. Les synonymes anglais *slabre* et *sloop* signifient à la fois gâchis et chaloupe.

1. Voir ci-dessus, p. 109 et 146.
2. Kemna, p. 179, dérive *coque*, navire, de l'anc.-haut-allem. *coccho*, même sens. Le mot *coque*, au sens de « coquille », est connu en Gaule dès le XIIe siècle.
3. Voir ci-dessus, p. 145.
4. *Art de la Navigation* (1678) : « *Cosses* ou *gosses* sont des anneaux de fer... pour conserver les gros cordages qui passent au travers ».
5. « Les *cosses* esclatent... les *cosses* et porte haubans de la carine », (l. IV, ch. XVIII et XXXIV).
6. Voir, sur ces variantes, ci-dessus, p. 140.

Digitized by Google

Gabarre, bateau de transport et de charge (1338 : « Nefs, *gabarres* sur la riviere de Garonne », Du Cange), du prov. *gabarro*, bateau plat. Ce dernier, est-il en rapport avec *gabe*, *gavo*, cours d'eau, flaque? Il est malaisé de se prononcer, faute de données suffisantes [1]. Toujours est-il que la forme transposée *bagarre*, bâtiment de transport sur la Seine, est donnée comme obsolète par le *Dict. de l'Académie* de 1847. Le mot survit avec le sens métaphorique de bruit confus, tumulte, sens attesté dès le début du XVIIe siècle [2].

Margotas, jadis petit bateau de transport sur la Marne (1715); aujourd'hui, bateau plat sur les rivières (de *margoter*, forme parallèle à *margouiller*).

OUTRE-MER. — Parmi les termes nautiques venus d'outre mer, le plus important sous le rapport sémantique est *brise*, vocable canadien que donne pour la première fois Cleirac (1638), avec le sens spécial de tempête soufflant de la partie de l'Est [3]. Tout d'abord terme de mer désignant un vent d'une extrême violence, il devint vent de terre et finit par signifier un vent frais, assez fort sans être vif, synonyme de *zéphyr*. En voici les degrés suivant la notation maritime des vents : forte *brise*, bonne *brise*, jolie *brise*, petite *brise*, faible *brise*, presque calme.

Ce terme colonial est foncièrement français ; il est identique à *brise*, action de *briser*, et désigne à l'origine un vent à tout rompre, un vent impétueux qui *brise* les flots contre la côte [4]. Cette valeur initiale s'est graduellement atténuée et le *Dict. de l'Académie* de 1742 le définit comme « vent frais qui s'élève sur les côtes de la mer à certaines heures » ; mais Furetière (1690) et Thomas Corneille (1694) en notent le sens proprement dit [5].

Du français, le mot a passé dans les autres langues maritimes de l'Europe : italien (*brezza*) et allemand (*Brise*) [6]. Quant à l'espagnol

1. « On appelle souvent *gabarre à vaser* les marie-salopes » (Larousse).

2. Ce sens vulgaire (cf. Brunot, t. III, p. 223) résulte du fait que ces bateaux étaient chargés de vin et le peuple y montait pour boire. Voir, dans la *Muse Normande*, de fréquentes allusions de ce genre (éd. Héron, t. VI, p. 259).

A Metz, *gabare* signifie, lui aussi, bagarre, rixe (Zéliqzon).

3. « Sur les mers et costes de Canada, Virginie, Floride, les vents orientaux, nommés *Brizes*, sont grandement terribles et véhémens... ». Et, plus tard, Furetière (1690) : « Sur la rivière des Amazones, il se lève tous les jours certains vents orientaux, qu'on nomme *Brises*, qui durent trois ou quatre heures et qui repoussent les eaux contre monts ».

4. « Le *vent*, dit Amyot (*Lucullus*, ch. XX), se renforça si violentement qu'il *brisa*, abbatit et froissa en un moment tous ces engins... ».

5. « *Brise*. Terme de marine. Nom que les Américains donnent à un vent qui vient sur la mer sur les dix heures du matin. Ils appellent *brise carabinée*, une brise forcée, ou un vent qui souffle avec grande violence ».

6. *Brise* a produit dans cette langue une dizaine de composés et le verbe *brisen*, souffler fraîchement et fortement. Le plus ancien texte est de 1726 : « Die Hauptwinde oder *Brisen*, welche die von America nach denen Philippinschen Inseln fahrende Schiff pflegen schnell vorzutreiben », Stöcklein (dans Kluge, *Seemannssprache*, p. 150). Kluge remarque à ce propos : « Röding (1794) le dérive du néerl. *brise*. Emprunté de l'anglais *breeze*, lequel est pris à l'espagnol au XVIe siècle ».

Digitized by Google

briza et à l'anglais *breeze*, contemporains du fr. *brise* — dernier tiers du XVIe siècle, 1565 (v. Murray) — ils peuvent être des emprunts directs du canadien *brise*, importés de l'Amérique par les voyageurs espagnols et anglais [1].

Pour le français, nous ne connaissons pas de texte du XVIe siècle qui donne ce terme ; mais Cotgrave le cite comme synonyme de *bise* et l'attribue à tort à Rabelais. Celui-ci l'ignore [2], comme tous les termes d'origine américaine alors récents, mais il en offre un pendant sémantique très curieux : « au serain et delicieux *Aguyon* » (l. IV, ch. XXIX), terme que la *Briefve Declaration* explique ainsi : « *Aguyon*, entre Bretons et Normands mariniers, est vent doulx, serain et plaisant comme en terre est Zephyre ». Cet *aguyon* est une simple variante graphique d'*aguillon*, aiguillon. Le sens primitif de « vent violent » s'est ici atténué en vent frais, exactement comme dans l'exemple parallèle de *brise*.

Provincialismes. — En passant aux termes patois dont abonde le langage nautique, nous ne retiendrons que ceux qui présentent un intérêt métaphorique. De ces appoints régionaux, les plus importants proviennent des provinces avoisinant l'Océan (Normandie et Bretagne) ou la Méditerranée (Provence).

Voici les termes nautiques provinciaux qui méritent de nous arrêter :

Grain, orage accompagné de pluie et de grêle, terme donné par Rabelais qui l'a emprunté aux marins de la Normandie, où il est encore usuel [3]. C'est une abréviation de *grain de vent*, ondée subite et passagère, avec ou sans bourrasque [4].

Houle, vagues d'une mer agitée [5]. Le premier texte est dans Rabelais (« cap en *houlle* », l. IV, ch. XX), qui l'a emprunté au provençal *oulo*, marmite, creux de rocher, concavité du lit d'un torrent (plusieurs cours d'eau du Dauphiné s'appellent *Oule*), proprement marmite, pot, à l'exemple du catalan (et espagnol) *olla*, qui signifie

1. Cf. cependant Skeat, v° *breeze* : « Les textes cités dans *New English Dictionary* de Murray montrent que le vocable anglais a tout d'abord été épelé *brize* ou *brise*..., ce qui prouve un emprunt au français ».

2. Cotgrave : « *Brize* for *bise*. The north wind. Rab. — Cf. *Dict. général* : « *Brise*... XVIe siècle *brize*, Rabelais (dans Cotgrave) ». — Rabelais ne connaît que *briz*, bris, naufrage, et *bize*, bise, ce dernier, source de l'attribution erronée de Cotgrave. La synonymie étymologique de *brise* et *bise* a été reprise par Diez et Schuchardt. Murray (*Historical Dictionnary*) pense encore que le témoignage de Cotgrave corrobore cette hypothèse.

3. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 106-107.

4. Cf. Jal : « *Grain*, coup de vent subit, violent, de peu de durée. Nous croyons que *grain* peut être une francisation de l'anglo-saxon, hollandais, *gram*, signifiant fureur, colère violente. On pourrait être aussi tenté de voir ce mot dans l'ital. *grandine*, grêle, tempête... ».

5. « *Vague*, c'est un flot eslevé par l'orage en la Mer Méditerranée : car en la grande Mer, on dit *oule*, qui est comme une colline d'eau qui roule, enflée de vent quand l'orage tire et outrage la Mer ». René François, *Essay des Merveilles de nature*, éd. 1653, p 103.

Digitized by Google

à la fois marmite et remous, tourbillon, gouffre dans la mer ou dans un fleuve. Rabelais a donné au mot une graphie provinciale, et qui n'a rien d'étymologique [1]. Ce terme représente ainsi une métaphore nautique commune aux matelots de la Loire, de la Provence, de la Catalogne et de l'Espagne.

Livarde, perche longue et légère pour tendre une voile quadrangulaire (dite *voile à livarde*), appellation des marins ponantais pour ce qu'on appelle *baleston* dans la Méditerranée. Le mot est angevin et signifie proprement lézarde verte (*liavarde*), métaphore qu'il faut ranger dans la série déjà étudiée.

Tanguer, terme de mer [2] qui vient de Normandie, où *tanquer* (de l'anc. fr. *estanquer*), *tanguer*, a ces sens :

1° Etancher : « On *tangue* un tonneau quand il fuit » (Moisy) ;

2° Rester stagnant : « L'eau *tangue* dans ce champ après chaque pluie » (Robin) ;

3° Déborder : « Les eaux *tanguent* dans les vallées lors de la fonte des neiges » (Moisy).

Cette dernière acception est la source du terme nautique normand passé en français au XVIIe siècle, sous la double forme provinciale *tanquer* ou *tanguer*, osciller d'avant à arrière, en parlant d'un navire, par l'action continuelle des vagues de la mer.

Valdrague, dans la locution usuelle parmi les marins normands : *en valdrague* [3], en désordre ou précipitamment, synonyme de *en pagale* [4], forme provinciale de *pagaie*, longue rame de pirogue.

Archaïsmes. — Ajoutons quelques archaïsmes plus ou moins imagés qui se sont maintenus dans le langage nautique : *arer*, labourer le fond du navire, en parlant de l'ancre ; *erre*, « le flot et l'allure de la mer » (René François) ; *guiterne* (« guitare »), arc-boutant qui soutient en arrière une machine à mâter ; *habitacle* (de la boussole) ; *poulaine*, charpente en pointe, à l'avant du navire, dernier souvenir des souliers à poulaine, etc.

1. Aussi Cotgrave, Nicot et Oudin donnent-ils à la fois *houle* et *oule*, et Ménage ne connaît que cette dernière forme. Richelet (1680) remarque à *oule* qu'il s'écrit plus ordinairement par *h*, et ce n'est qu'à partir de la fin du XVIIe siècle (Thomas Corneille, 1694) que la graphie *houle* l'emporte et est consacrée par le *Dictionnaire de l'Académie* de 1718.

2. Ainsi défini par Richelet (1680) : « *Tanguer* ou *tanquer*, se hausser de l'avant et puis de l'arrière, comme si le vaisseau se balançait sur les lames de la mer », et en outre : « *Tanquer*. Terme de mer, lequel se dit en parlant des vaisseaux, c'est-à-dire enfoncer et tomber par son avant ».

Estienne Cleirac avait antérieurement donné : « *Tanqueurs* sont les gabarriers qui chargent à bord les marchandises et du bord à terre ».

3. D'un primitif *vaudre*, boue (cf. norm. *se vaudrer*, se traîner dans la fange, barboter), pourvu du suffixe *aque*. Le sens initial en est donc : confusément, en désordre, comme le navire qui barbote dans l'eau sans avancer.

4. Cette dernière locution se lit pour la première fois dans Romme (1792), v° *mouiller* : « On mouille *en pagale* précipitemment, lorsqu'on jette ses ancres sans aucune précaution dans des circonstances pressantes et sans prendre la précaution d'amortir la vitesse du bâtiment et de carguer ses voiles ». Voir, sur ce terme, notre *Langage Parisien*, p. 170-171.

Digitized by Google

Finissons par une dernière métaphore nautique. Dès le XVIe siècle [1], le hollandais a transmis aux langues européennes le nom de navire *fluit*. Les marins, conscients de la valeur réelle du terme néerlandais, l'ont partout rendu par *flûte* [2], et en cela ils se sont montrés supérieurs aux étymologistes, qui se sont constamment efforcés de séparer le nom de l'instrument de celui du vaisseau homonyme.

Il n'est pas sans intérêt de suivre ces efforts répétés et vains.

Suivant Pierre Borel, dans son *Trésor* (1655), « de *flette*, bateau, vient une *fleute* », et Le Duchat a exprimé une opinion analogue (dans Ménage). Selon ce dernier, *flûte*, vaisseau de mer, dériverait du saxon *fleotan*, couler, flotter. De nos jours, Scheler s'en fait encore l'écho.

Le *Dictionnaire général*, en séparant nettement *flûte*, instrument, de *flûte*, navire, voit dans ce dernier une altération de *fuste* (ital. *fusta*), bâtiment de bas-bord.

Le point de départ de la nomenclature européenne de la *flûte* nautique, c'est le néerlandais *fluit*(*schip*). Or, ce terme est lui-même le français *flaüte*, emprunt qui remonte au Moyen Age [3]. C'est au début du XVIe siècle [4] que le nom de l'instrument a été donné en Hollande à un « vaisseau long, rond par derrière et enflé par le ventre, qui sert à porter des vivres dans les escadres des navires » (*Trévoux* de 1752) [5].

Ce n'est d'ailleurs pas le seul terme que la marine ait emprunté à la musique. Dès le XVe siècle, l'italien *liuto* devint en français *lut*, petit navire, de forme arrondie, appelé dans le Midi *lahut* ou *lut*, navire qui rappelle la forme du luth (Mistral).

Nous venons de faire ressortir, dans une revue rapide, les principaux traits imaginatifs du vocabulaire nautique. Celui-ci est imprégné d'un bout à l'autre d'une tendance métaphorique très accusée, qui l'a enrichi d'un grand nombre de vocables pittoresques et évocateurs. Ces termes, de formation nettement populaire, témoignent à la fois de la vivacité d'impression et de la rudesse de touche des hommes de mer.

1. Le terme est encore inconnu à Rabelais, mais on le lit dans Amyot (v. *Dict. général*).

2. Cf. angl. *flute*, allem. *Fleut*(*schiff*), prov. *flaüto*, ital. *flauto*, etc., tous désignant à la fois l'instrument et le navire.

3. Parmi les noms d'instruments que le néerlandais a tirés du français et qui remontent au Moyen Age, figurent entre autres : *cornemuse*, *fluit* (= *fleüte*) et *schalmei* (chalumeau). Voir F. Brunot, *Histoire de la langue*, t. V, p. 249.

4. Jal ne voit naturellement aucun rapport entre les deux dénominations (v° *fluit*) : « Ce mot qui désigne à la fois l'instrument de musique et le navire de charge a deux origines différentes, comme on peut le croire ». Mais, au mot *flûte*, il n'indique pas cette origine, et à *fluste*, il se borne à dire : « Mauvaise orthographe de *flûte* qui a le tort de constituer sans motif une homonymie et de tendre à confondre deux choses aussi différentes d'origine qu'elles le sont de fait ». Et c'est tout.

5. Le plus ancien emprunt, en anglais, remonte à 1567 (v. *Historical Dictionary*, v° *flute*).

Digitized by Google

SEPTIÈME SECTION

HOMME ET SOCIÉTÉ

Ce sujet, particulièrement complexe, est fécond en métaphores. Il offre des aspects multiples qu'il faut considérer à part. Mais il importe avant tout de remarquer qu'en ce qui concerne plusieurs de ces ensembles — soit les noms des parties du corps, soit ceux de parenté — la langue est restée plus fidèle qu'ailleurs à la tradition latine ou romane et que, par suite, les créations métaphoriques ne représentent que des nuances secondaires et plutôt défavorables. Exemples : *ventre* et *bedaine*, *fille* et *gouge*, etc., les premiers, vocables proprement dits assez transparents dans leur origine ; les derniers, simples transferts de notions plus ou moins apparentées et d'une obscurité restée jusqu'ici impénétrable.

Une autre constatation mérite d'être retenue : alors que les termes de l'héritage latin, tels que *ventre*, *fille*, etc., sont communs à toutes les langues romanes ou à plusieurs d'entre elles, leurs correspondants métaphoriques, *bedaine*, *gouge*, etc., appartiennent en propre à un domaine unique, le Nord ou le Sud de la France. Ces réserves faites, nous pouvons aborder les images touchant au physique de l'homme ou à ses rapports sociaux.

I. — PARTIES DU CORPS

Les noms romans des parties du corps ont été l'objet d'une monographie très nourrie[1], où les matériaux sont à peu près complets quant au vocabulaire courant, mais où la nomenclature vulgaire et enfantine est à peine représentée. C'est précisément cette dernière qui constitue le fonds de nos recherches et nous espérons contribuer à éclaircir nombre de termes de cette catégorie considérés jusqu'ici comme d'origine inconnue.

1. Zauner, *Die romanischen Namen der Körperteile, Eine onomasiologische Studie*, Halle, 1903 (extrait des *Romanische Forschunen*, t. XIV). Une des monographies lexicologiques des plus utiles, remarquable à la fois par la richesse des matériaux et par le sens critique avec lequel ils sont mis en œuvre.

Digitized by Google

I. — Tête, spécialement grosse tête, caboche, assimilée à un tronc d'arbre : *suc*, *tronche* [1].

II. — Nuque, expression rendue par les notions :

1° Appellations hypocoristiques :

Poule ou poulette : *coto* et *coutet* [2] (c'est-à-dire poule et poulet), en Provence ; Lorraine, *caupouillotte*, mot à mot poulette du cou [3] ; Vosges, *pouillote*, jeune poule et nuque.

Caneton : Wallon, *hanette* (*enate*), Namur, *anette*, proprement petite cane [4].

2° Coquille (de noix) : *cacouet*, Poitou (et gorge) ; *cagouet* [5], Saintonge et Berry, à côté du dauph. *coucouet* et de l'esp. *cogote* [6].

3° Petite broche à rôtir (la nuque est appelée *barre du cou*, en Normandie et dans le Centre) : *haterel* (*hateriau*), nuque, dans le Boulonnais : « *Hasterel*. Ce mot est encore en usage en Picardie. C'est proprement le derrière du col » (Ménage) [7].

4° Souche : Prov. *suco*, souche et nuque, comme l'ital. *ceppicone* et l'esp. *toçuelo* [8].

III. — Machoire (et bouche) : *margoulette*, dans tous les patois du Nord et du Centre, comme dans le vulgaire parisien [9]. Le mot signifie proprement la partie qui mâchonne [10] et répond au *marmot*, mâchoire inférieure, du patois de l'Yonne (de *marmotter*).

IV. — Gorge, représentée par les notions :

1° Canal : Poitou, *ragane* (*regane*), rigole et gosier ; anc. fr. *gouterel*, gorge et gouttière. Inversement, dans l'ancienne langue, *gargouille*, gosier et canal pour les eaux sales (prov. *gorgo*, gorge et

1. Voir ci-dessus, p. 123.

2. Cf. Zauner, p. 426 : « *Cott-*, nuque (surtout dans le domaine provençal), thème dont l'origine est complètement obscure ». De Puitspelu, à propos du lyon. *colivet*, nuque, pense au gr. κοτίς, occiput.

3. Zauner, p. 427, voit à tort dans *poyatte* un dérivé de *puy*, colline. Le mot a, en Lorraine et dans les Vosges, exclusivement le sens de « poulette », constituant ainsi le pendant métaphorique du prov. *coutet*, poulet et nuque.

4. A propos de *hanete*, Zauner remarque (p. 427) : « apparemment germanique » ; et Behrens (*Beiträge*, p. 131) le rapproche du germ. *hnap*, hanap, en invoquant l'analogie du synonyme *coupet*.

5. Cf. Zauner, p. 428 : « Thème qui aurait pu être en latin quelque chose comme *coc* (de *cuculla* ?) ».

6. Voir ci-dessus, p. 107.

7. Zauner, p. 421 : « D'origine inconnue ». Meyer-Lübke remarque à propos de l'analogie sémantique (petite broche à rôtir et nuque) : « Ce rapport est peu probable sous le rapport du sens », et il propose l'anc.-haut-allem. *halsadara*, veine jugulaire, qui précisément s'en éloigne comme forme et comme sens.

8. Voir ci-dessus, p. 124.

9. Dès le XVIIIe siècle, dans une comédie de Vadé, *Les Racoleurs*, de 1756, sc. XVIII : « Tu ne sortiras pas d'ici sans avoir la *margoulette* en compote ». Le mot est encore vivace.

10. Voir ci-dessus, p. 156.

Digitized by Google

conduit), à côté de *gave*. gorge (XIIIe siècle), en rapport avec le Lang. *gave*, *gavo* [1], cours d'eau [2], torrent.

De même, fr. dial. *gosse*, *gasse*, mare (Lorr. *gosse*, *gasse*, jabot), prov. *gargato*, gosier et fondrière.

2° Coquille : *gale*, *gobe* et *gobille*, tous signifiant à la fois coquille (de noix) et gorge, grosse gorge [3].

3° Gousse : *gosse* ou *gausse*, gorge, grosse gorge ou jabot, dans l'ancienne langue [4] et dans les patois : Lorr. *gosse*, jabot (d'où *gosser*, gaver, par exemple un dindon) et May. *gausse*, jabot (d'où *gausser*, avaler, *se gausser*, manger jusqu'à être tout à fait plein) [5].

4° Lampe :

Fale, jabot, vocable normand (suivant Ménage), mot populaire (d'après le *Trévoux*), répondant au synonyme *fanal* du vulgaire parisien.

Lampas, gosier, dans l'ancienne langue, aujourd'hui « palais », dans le Centre, et « luette », en Picardie.

V. — VENTRE, spécialement gros ventre ou bas-ventre, notion rendue par :

1° Des appellatifs tirés des noms vulgaires de la vache (la notion de bas-ventre impliquant également les organes qui s'y rattachent, comme nombril, vessie, etc.) : *bède* [6], anc. fr. et dial. (Poitou, etc.), Morvan, *beude*, à côté de *bide*, Champagne, et de *bode*, Poitou, tous signifiant vache et ventre gros et rond comme celui de la vache.

Double série de formes secondaires :

a. — Dérivés proprement dits :

Bedaille, *bedasse*, Poitou, panse, à côté de *bedoche*, ventre d'enfant (Lorraine, *bedotte*).

Bedaine et wall. *boudaine* (anc. fr. *boudain*), prov. *bedeno* et *boudeno*.

Bedon, Morvan, ventre d'enfant et nombril, à côté du champenois *bidon*, panse (et dans le vulgaire parisien).

1. En gascon, *gabe*, d'où *gabot*, dont le sens primordial survit dans la forme francisée *jabot*, attestée tout d'abord dans Rabelais.

Cf. Norm. *dalle*, gorge, gosier, proprement égout.

2. Cf. roum. *gârla*, ruisseau, en rapport avec le slave *grulo*, gosier, et avec le roum *gârliciu*, échappée d'une cave. Le bulgare *grulo* signifie à la fois gorge, gosier et bras d'une rivière (v. Cihac, *Dictionnaire*, t. II, p. 116).

3. Voir ci-dessus, p. 151.

4. En bas-latin *gossum* (Du Cange) : « Ipsa habet et *gossum* et gutturem grossum et inflatum fortissime ».

5. Dans la Haute-Italie, les formes correspondantes sont : *gossa*, *gussa*, à côté de *gozza* et *guscia* (ainsi que les formes masculines *gosso*, *gozzo* et *guscio*), goître, grosse gorge, cette dernière ayant pénétré dans les idiomes balkaniques (albanais, roumain, bulgare, serbe).

6. Zauner, p. 496, y croit voir la notion fondamentale de « tonneau », c'est-à-dire le même radical qu'à l'ital. *botta* (*botliglia*) ou du fr. *bout* (*bouton*).

Digitized by Google

Bedille, anc. fr., nombril.

Bodatte, Lorraine; *bodotte*, Vosges; Yonne, *bodot*, panse, à côté de l'anc. fr. (et picard) *bodine*, nombril.

Boude, Champagne (« nombril »; « vessie », Normandie), *boudette*, Bourgogne et anc. fr. (aujourd'hui Picardie), *boudine*, nombril [1].

b. — Dérivés au sens métaphorique :

Bedaine, vase à panse (XVe siècle), à côté de *bedon*, tambour (XIVe) et *bidon*, vase et ancienne mesure pour les liquides (1523).

Bedouault, blaireau, proprement gros ventre, provincialisme utilisé par Rabelais qui l'a tiré du patois angevin : « Nous appelons *bedouault* en Anjou un bléreau. On dit *bedou* en Basse-Normandie » (Ménage).

Bedoue, en anc. fr. blaireau, désigne, dans le Bas-Maine, le rougegorge (oiseau corpulent comme le blaireau au corps ramassé).

2° Peau de basane : Poitou, *bazane*, bedaine (prov. *basano*, même sens).

VI. — MAIN, spécialement grosse main, sale et lourde : Bas-Maine, *poque* et *pocre*, Poit. *paucre* (cf. *paucrer* ou *pocrer*, salir, manier salement).

La main gauche est généralement rendue en roman par une métaphore [2] : la défectueuse (ital. *manca*), la fanée (prov. *penecho*), la fatiguée (ital. *stanca*), la raide ou l'engourdie [3], la revêche (Béarn *rebec*, esp. *redruña*), la vieille (prov. *seneco*), etc. En outre, elle est encore envisagée :

1° Comme foulée ou blessée : (main) *gauche*, terme qui a supplanté, à partir du XVe siècle, l'ancien équivalent *senestre*. Le moy. fr. *gaulche*, à côté de « frère *wauquier* », frère de main gauche, remonte à l'anc. fr. *gaulchier*, fouler les draps (Lyon, *gauchi*, fouler la vendange dans la cuve, et prov. *gaucha*, fouler aux pieds), de l'anc.-haut-allem. *walchan*, même sens. La main *gauche*, c'est la main foulée, blessée ou faible [4].

2° Comme diverse ou mauvaise : (man) *bigarro* [5], en Dauphiné,

1. A côté du manceau *boudine* (*bouzine*), vessie, prov. *boudiflo*. Une série parallèle à ces dénominations part du thème *bot* (parallèle à *bod*) : anc. fr. *boutril*, nombril (wall. *boutroule*), à côté du pic. *boutife*, vessie.

2. Voir Daniel Fryklund, *Les changements de signification des expressions de droite et de gauche dans les langues romanes et spécialement en français*, Upsal, 1907. Les interprétations de l'auteur sont généralement sujettes à caution et le classement des matériaux revêt souvent un schématisme scolastique.

3. L'esp. *zoca*, main gauche, signifie proprement souche.

4. Ménage disait à propos de *gauche* : « L'origine de ce mot est un des plus difficiles de toute la langue ». — Diez y voyait également une métaphore : le germ. *welk*, fané, faible; mais *gauche* n'a jamais eu en français l'acception de « faible ». Les assertions de Fryklund sont, à ce sujet, spécieuses et vagues.

5 Fryklund, p. 72, rattache l'expression au fr. *bigarré*.

Digitized by Google

proprement main bigarrée, de diverses couleurs (cf. *divers*, « cruel, méchant », en ancien français).

3° Comme engourdie par le froid ou comme enflée : (main) *pote*, dans l'ancienne langue[1]. Cette appellation répond à l'esp. *mano ɀoca*, proprement main souche[2] (v. ci-dessus).

VII. — Pied, spécialement gros pied, pied d'animal, représenté par des appellations tirées des noms de la boue (proprement pied sale) :

Patte (XIIIe siècle : *pate*), en rapport avec *patte*, *pate*, Berry, Yonne, etc., boue, répondant à l'allem. *Patsche*, gros pied et boue.

Pauta, anc. prov. (moderne : *pauto*, patte et crotte), Wall. *paute*, ailleurs, *pote* (d'où allem. *Pfote*, néerl. *poote*, patte).

Poe, anc. fr. (XIIe-XIIIe siècle), remontant à un primitif *pota* (d'où aussi l'angl. *paw*, patte).

Plauto (*plautro*), Languedoc, boue et patte, Lyon, *plotta* (Côme, *plota*), à côté du rhénan *plauto*, Suisse et Italie, *piota*[3].

VIII. — Sexe. Les noms correspondants ont été surtout tirés de ceux des animaux :

Chat. La nature de la femme est représentée aussi bien par le nom proprement dit, *chat*, que par ses équivalents enfantins : *bis*, à Saint-Pol, et anc. fr. *bis* et *gros bis*[4]; wall. *minou*, etc.

Guenon : Forez. *mouna*, Lyon, *mouniche*, prov. *mouniflo*.

Coquille (d'escargot) : Morvan, *câlin*, sexe, à côté du prov. *cacalaus*, escargot et pénis.

Le nom provincial du « bouc » (en Picardie, *marguet*, Jouancoux) sert à désigner en moyen français[5] le membre viril[6]. Cet appellatif répond aux synonymes : prov. *brau* (« taureau ») et anc. gr. ταῦρος, taureau et membre viril.

Un autre nom vulgaire moy. fr. du « membre viril » est *chibre* (*chivre*) ou *gibre* (*givre*), terme retenu par l'ancien jargon depuis le XVIe siècle. Dans la Franche-Comté et dans le Lyonnais, *chèvre* se dit *chivre*. Collerye se sert du diminutif *gibrelin*, qu'il applique au « sexe »[7].

1. Lettre de grâce de 1386 (Du Cange) : « D'un coustel il navrast cruelement le suppliant en sa main *pote* ».

2. Voici la série des acceptions d'après Fryklund (p. 71) : 1° Soulier pour un efféminé ; 2° Efféminé, faible, gauche.

3. Mackel rattache *pauta* à un type francique, type pourtant complètement étranger au germanique : l'allem. *Pfote* et le bavarois *Ploten* sont des emprunts français dialectaux.

4. Voir Fr.-Michel, *Etudes sur l'Argot*, au mot *bis*.

5. Cf. *Romania*, t. XXXVIII, p. 573 : « N'est-ce pas proprement le diminutif du prov. *margue*, manche d'outil ? » (P. Meyer). Behrens en rapproche à son tour (*Beiträge*, p. 165), *margot*, pie.

6. On le lit dans la version des *Facéties* de Pogge par Tardif (éd. Montaiglon, n° 31) : « De la belle fille qui cuidoit que son mary deust avoir le *marguet* aussi grant que celui d'un asne ».

7. *Poésies*, p. 231. C'est probablement à la même source que remonte *gibreteux*

Digitized by Google

Ce symbolisme du corps humain peut ainsi présenter les aspects les plus variés.

Certaines de ces images, très saisissantes, se retrouvent dans les idiomes les plus divers. Turgot avait déjà relevé cette universalité métaphorique, à propos des termes désignant la « pupille », dite « jeune fille » en latin, en grec, en hébreu, en espagnol, etc. [1]

D'autres images, non moins frappantes, semblent particulières à un petit groupe de langues, géographiquement distantes, ce qui témoigne également de leur réalité. Telle l'équation symbolique : colline = nuque, étrangère au gallo-roman, mais qu'on rencontre à la fois en Grèce ancienne (λόφος, tertre et nuque), en Espagne (*cerro*, colline et nuque), en Albanie (*ghroumas*) et en Roumanie, celle-ci possédant à la fois le terme concret et son application figurée [2].

La singularité ou la hardiesse de ces assimilations ne doit pas nous donner le change sur leur réalité métaphorique [3].

II. — NOMS DE PARENTÉ

Nous ne retiendrons que ceux de ces noms qui possèdent, outre leurs équivalents latins [4], des expressions métaphoriques au sens plus ou moins défavorable, pour enfant, fils, fille [5], etc. Les cas où ces termes secondaires se sont partiellement substitués aux noms primaires sont fort rares.

Ces vocables sont généralement tirés du monde animal.

CHAT. — Son nom a supplanté en Gascogne le lat. *filius* et *filia*, qui s'y disent *chat* (*tsat*) et *chato* (*tsato*). Mistral ouvre son poème *Mireio* par ce vers :

Cante uno *chato* de Prouvenço...

(*gimbreteux*), lascif (v. Godefroy), ainsi que *gimberter*, faire l'amour (forme influencée par *giber*, *gimber*, secouer) qu'on lit au XVe siècle dans l'*Evangile des Quenouilles*, et au XVIe, sous une forme amplifiée, dans Rabelais, chez lequel le terme est synonyme de *biscoter*, proprement cabrioler, sautiller à la manière des chevreaux (*biscot*). Dans le Berry et dans le Blésois, *gimberter* signifie prendre ses ébats, en parlant des bestiaux.

1. Voir ci-dessus, p. 45.

2. En roumain, *grumaz*, nuque ou gorge, remonte à *grum*, même sens (cf. *sugrumare*, égorger), et ce dernier est identique à *grum*, tertre (lat. *grumus*), sens familier à l'ancien roumain (cf. Hasdeu, *Cuvente*, t. I, p. 250, document slavo-roumain de 1568) et encore conservé dans un chant funèbre transylvain (Burada, *O Călătorie in Dobrogea*, p. 149). Ce terme *grum*, colline, manque à tous les recueils étymologiques, même au récent *Dictionnaire de l'Académie roumaine*.

3. Cf. Meyer-Lübke, v° *grumus*.

4. Voir Tappolet, *Die romanischen Verwandtschaftsnamen mit besonderer Berücksichtigung der französischen und italjänischen Mundarten*. Ein Beitrag zur vergleichenden Lexicologie, Strasbourg, 1895. Beau travail qui est devenu le point de départ de plusieurs monographies de lexicologie romane.

5. Cf Ivan Pauli, *Enfant, garçon et fille dans les langues romanes, étudiés par-*

Digitized by Google

De même, en espagnol, *moʒo*, garçon (dimin. *muchacho*, Arag. *mesacho*), *moʒa*, jeune fille, sont proprement les noms hypocoristiques du chat et de la chatte.

Le mot a passé, avec son sens métaphorique, en Provence [1] (*mossi*, bambin), en Italie (*moʒʒo*, valet) et en France, comme terme de marine (*mousse*, emprunt du XVIe siècle), à côté du manceau *mousse*, petit garçon espiègle, et du vendômois *moussepin*, galopin.

Bétail. — En ancien français, *moge*, génisse, désignait la jeune fille [2], comme aujourd'hui *bolyi*, *bouille* et *bravona* (« génisse »), en Savoie, en Lyonnais et en Provence. Dans le Jura, *faille* signifie agnelle et jeune femme, comme *heda*, en Béarn. En Bourbonnais, *gaʒille* désigne la jeune fille de sept à huit ans et la fille de moyenne vertu, proprement chèvre (en Anjou, *gaʒouille*).

Chien. — Le manceau et angevin *quenas*, petit enfant, signifie proprement jeune chien, comme le prov. *cadel*, gars, adolescent.

Porc. — Le béarnais *gouge*, jeune fille, garde encore ce sens en moyen français [3]. Le mot béarnais qui est identique au prov. *goujo*, truie [4] et jeune fille, désigne une servante dans l'ancienne langue (1337), d'où le masc. *goujat*, au sens de domestique (aujourd'hui, en Normandie, valet de ferme et rustre : cf. prov. *chourro*, porc et valet) [5].

ticulièrement dans les dialectes gallo-romans et italiens. Essai de lexicologie comparée, Lund, 1919. Monographie substantielle, documents linguistiques nombreux, bien classés et généralement bien interprétés.

1. La « *mousse* de Biscaye » est le titre d'une chanson citée dans le chapitre interpolé du *V[e] livre* de Rabelais.

2. Aujourd'hui, en Savoie, *moge* (ou *moze*), génisse au-dessus de douze mois et jeune fille ; Haut-Maine et Poitou, *moujasse*, fillette qui prend des airs de grande dame.

3. « Une belle *gouge* et de bonne trongne », nous dit Rabelais, en parlant de Badebec, mère de Gargantua (l. I, ch. III).

4. Remarquons que la sphère d'extension du sens métaphorique est habituellement plus vaste que celle du terme hypocoristique, souvent humble et isolé, qui lui sert de point de départ. L'argument de la répartition géographique n'est pas péremptoire dans le domaine de la métaphore linguistique, le sens figuré pouvant s'être propagé ailleurs sous l'action absorbante de la langue littéraire. Cf. Pauli, *ouvr. cité*, p. 349 et suiv.

Quelle singulière idée que celle de Mlle Sperber de tirer *gouge* et *goujat*, par dérivation régressive, d'un prétendu provençal *goujoun*, le poisson goujon (cf. Meyer-Lübke, v° *gobio*). Ce dernier signifie, il est vrai, enfant, en gascon, mais c'est précisément un dérivé moderne de *gouge*, jeune fille. Le poisson s'appelle en provençal *gobi* ou *goji* et, comme nom de poisson, *goujoun* est un emprunt récent du français (Mistral le donne sans exemple et Piat l'ignore). Donc, *goujat*, *gouge*, termes méridionaux attestés dès le XIVe-XVe siècle, remonteraient à un gallicisme récent dans le Midi. Et Ivan Pauli se rallie à cette manière de voir!

5. En espagnol, le jeune homme libre se dit *barracan* ou *barragan* (fém. *barragana*, concubine), dont le sens ancien est « vaillant ». C'est un dérivé de *barraco*, verrat, bête remarquable à la fois par sa vaillance et par sa luxure (cf. « paillard comme un verrat », Cotgrave). Le prov. *verre*, verrat, signifie en même temps homme brutal et hommasse ou virago. Le fém. *barragana* répond au gr. κάπραινα, laie et femme débauchée. Il est donc superflu de forger à son sujet un type **pallacana* (tiré du gr. παλλάκη, concubine).

Digitized by Google

Le lyonnais *gone*, gamin, comme son synonyme dauphinois *ganet* (passé en Berry et en Champagne), signifie proprement cochon de lait ou goret (Aoste, *gona*, Dauph. *gana*, truie). Le sens de « garçon espiègle » trouve son pendant dans le piémontais *gognin*, polisson (ital. *gognolino*), en rapport avec le parmesan *gognin*, goret.

Singe. — Les noms de *babouin*, *marmot* et *marmouset* désignent le petit enfant ou le gamin, comme l'ital. *monello* et *monino*, esp. *monuelo* (singe et petit garçon) et l'ital. *marmocchio*, marmot (ce dernier emprunté du français au XVIe siècle).

Pie. — En Anjou, *piolle* désigne la petite fille [1]. Son pendant français est *margajat*, petit garçon, proprement petit de la pie-grièche [2], appelée *margache* ou *margasse*, c'est-à-dire mère-agace [3]. Le provençal *margajat* désigne la pie-grièche et l'imbécile, à côté de *margasse*, pie-grièche et fanfaron.

En dehors du règne animal, c'est le jargon qui a fourni au bas-langage, parisien et provincial, nombre d'appellatifs, tels que : *gosse*, *mioche* et *mion*, *môme* et *polisson*, que nous avons cités ailleurs [4].

Ajoutons-y : *habyn*, enfant, petit garçon, Norm. de Hague, et qui n'est autre chose que le nom argotique du mendiant (et du chien), répondant au flamand *maṛalle*, petit enfant, gamin, proprement *maraille*, tas de marauds.

Le nom de *gamin*, comme nous l'avons montré [5], remonte, à l'instar de *gouspin* et de *polisson*, à la notion de « voleur ». Ses équivalents du Nord de la France — Norm. *galmin* (Pic. *galmite*), Meuse, *galmiche* (Namur, *galmichot*), etc. [6] — représentent la même notion primordiale [7].

III. — DÉFAUTS PHYSIQUES

Parmi ces défauts, ceux de la vision jouent un rôle prépondérant et la langue en témoigne abondamment. On a tout récem-

1. « Ces gens-là avaient ben des queniaux, mais n'y avait de *piolles* », Verrier et Onillon. Les auteurs se demandent : « Peut-on rapprocher *piolle* du latin *puella*? » — Ce terme et le suivant manquent à la monographie de Pauli.

2. Le *Dict. général* confond notre mot provincial avec le nom ethnique *Margajat*, donné au XVIe siècle aux naturels du Brésil (dont parlent tour à tour Thevet, Guillaume Bouchet et d'Aubigné).

3. Cf. Scarron, *Enéide*, suite, p. 328 :

> On voyait jusqu'aux *margajats*
> Prendre des faux, des coutelas.

4. Dans le t. II des *Sources de l'Argot Ancien* et dans le *Langage parisien* p. 60-61.

5. Voir le *Langage Parisien*, p. 59.

6. Cf. Pauli, *ouvr. cité*, p. 273 et suiv.

7. Par l'intermédiaire d'un verbe *gaumer*, variante de *gamer*, voler, proprement manger.

Digitized by Google

ment groupé les vocables romans touchant les imperfections de la vue, et leur nombre est considérable [1]. Dans cet ensemble exubérant, la création indigène l'emporte sans conteste sur la tradition latine. Les quelques termes hérités sont comme étouffés au milieu de cette végétation luxuriante, qui se manifeste particulièrement dans les patois. Ceux-ci confondent souvent les divers degrés des imperfections visuelles : aveugle, borgne, chassieux, louche, myope, etc.

I. — Les plus fréquents de ces appellatifs dérivent du règne animal.

Chat. — Les petits chats viennent au monde avec les paupières closes et conservent jusqu'au dixième jour cette cécité originelle ; d'autre part, les chats sont souvent affectés de chassie (cf. le proverbe « chassieux comme un chat de mars »). De là :

Macaveule, en Wallonie et en Flandre, louche, qui regarde de travers, celui dont les yeux sont chassieux, proprement aveugle comme un chat (*macaud*) [2].

Minon, Picardie, myope, proprement minet, répondant au sicilien *micciu*, minet et myope.

Chèvre. — Son nom provincial, sous les variantes *bicle*, *bigle* et *biscle*, désigne le louche, par allusion aux particularités visuelles des capridés [3].

De la même source découlent les expressions provinciales : *miguer*, Franche-Comté et Suisse, loucher, cligner de l'œil (de *migue*, chèvre) ; Bournois *migou*, celui qui louche, à côté de (Grand' Combe) *migot*, doux, clignotant (en parlant des yeux) : l'expression « faire des yeux *migots* », regarder amoureusement, répond à la locution synonyme « faire des yeux *gadoux* », usuelle dans le Hainaut (cf. Norm., Eure, *gadœil*, louche, proprement œil de chèvre).

Poule. — Elle est affectée d'une cécité spéciale dès la tombée de la nuit. De là : *cocotte*, poule et conjonctivite, *gogotte*, vue faible [4].

Loup. — Le loup, comme le chien, regarde de travers ou fixement : prov. *alupa*, *lupa* (de *lup*, loup) et manceau *alober*, regarder fixement un objet (de *loube*, louve), à côté de l'anc. fr. *lovier*, lucarne (Saint. *louvier*, Poit. *loubier*), c'est-à-dire louvetier, et en Languedoc, *loup*, *loubo*, *loubet* (en wallon *leuveret*, petite lucarne), proprement gorge de loup.

Renard. — Le gascon *guèine*, louche, semble être le même mot que le prov. *gueine*, renard [5].

1. Voir le travail déjà cité de Wartburg.
2. Dans le Hainaut, pour se moquer de ceux qui louchent, les enfants disent : « *Macaveule* à quatre oreilles, qui saque le bon Dieu par les pieds » (Hécart).
3. Voir ci-dessus, p. 68.
4. Voir ci-dessus, p. 82.
5. Wartburg (p. 483) admet comme « plausible » l'étymologie proposée par

Digitized by Google

Strigiens. — Le hibou et la chouette ont les yeux enfoncés et gonflés par le sommeil, d'où les notions de myope et d'yeux clignotants. Le prov. *cabanel*, borgne; le dauph. *chorlhe*, louche, et le vosgien *chouetter*, cligner des yeux, se rattachent aux noms des strigiens [1], comme le manceau *huchard*, qui louche, proprement hibou (appelé, en Anjou, *hucheur* de nuit).

Batraciens. — Le crapaud a les yeux bouffis et rougeâtres. De là : *caillard*, Metz, louche (*cailler*, loucher), en rapport avec le Berr. *caille*, crapaud (Isère, *caillard*, suivant l'*Atlas*).

II. — Plusieurs des appellatifs de cette catégorie sont tirés de la notion « tronc » par les acceptions intermédiaires :

a. — Creux, d'où celui qui a les yeux tournés en dedans, aveugle, louche : *borgne*, anciennement aveugle ; *bigner*, Bas-Maine, loucher (anc. fr. regarder attentivement) ; *caborgne*, H.-Maine, louche ; *suc* et *sup*, Provence, myope, etc. [2]

b. — Tortu, de travers, d'où celui qui a la vue oblique, louche : *bigorgner*, Picardie, loucher ; *corgne*, Ouest, louche ; *gigogner*, Picardie, loucher, etc. [3]

III. — Nombre de ces désignations provinciales remontent à la notion « coquille » ou « écale » de noix, par l'acception intermédiaire de « crasse » (semblable à l'écale pulpeuse) : *calau*, *caloure*, *calupe*, etc., désignent le louche dans les différents patois du Nord et de l'Ouest [4].

Quelques autres appellatifs dérivent des noms de la lampe rustique : *caleuil*, Anjou, louche, à côté du poitevin *chareuiller*, travailler à la lueur du *chareuil* ; *chareuillon*, celui qui n'y voit qu'à peine, en clignotant, éclairé par un *chareuil* ; *échareuillé*, qui a les yeux rouges ou pleins de chassie [5].

IV. — Loucher des deux yeux est parfois synonyme d'avoir les yeux de couleurs différentes (cf. le picard *vairon*, louche, de l'anc. fr. *vair*, bariolé).

Gar, Norm. de Hague, louche (du moy. fr. *garre*, *warre* [6], bigarré) à côté du wall. *guer* et du messin *ver d'in ey*, répondant à *gareuil*, louche (Baume-les-Dames).

Warlouque, wallon, louche : « *warlouque*, Picardie, c'est-à-dire bigle, louche, *strabo* » (Thierry, 1572). C'est un composé des synonymes *war* et *louque*, louche.

Mistral, qui identifie le gascon *gayne*, louche, avec le nom propre *Gayne*, Ganelon.

1. Voir ci-dessus, p. 94.
2. Voir ci-dessus, p. 129.
3. *Ibidem*.
4. Voir ci-dessus, p. 149.
5. *Ibidem*.
6. Wartburg, p. 454, tire le norm. *gare*, louche, du germ. *twerh*, de travers, en même temps que les synonymes provençaux *guerle* et *guerchou*.

Digitized by Google

V. — Une dernière série de ces désignations remonte à la notion « boue », qui se trouve également à la base de « chassie ». C'est ainsi que *borgne* désigne, dans l'ancienne langue, à la fois l'aveugle et le chassieux (*bornier*, être chassieux, et *borgnete*, chassie), le dernier sens semble remonter à *borne*, *bornille*, argile, boue (en anc. fr. et dans les patois). Les expressions pour *chassie* sont synonymes d' « ordure ». De là :

Bagagne, Lyon, chassie (de *baga*, crotte), dont l'acception primordiale est encore transparente dans « temps *bagagneux*, brumeux », c'est-à-dire boueux [1].

Bequergna, *pequergna*, Suisse (Valais *biquerne* et *biguerne*), chassie, à côté du prov. *piquerno*, *piquerlo*, chassie (H.-Savoie, *becana*), du bourguignon *biguenoux*, chassieux, du manceau *beguillu*, etc., tous remontant au prov. *bego*, *peco*, crottin.

Bite, Berry, chassie (*bitoux*, chassieux), à côté de *mite*, même sens (d'où *mitou*, chassieux), l'un et l'autre signifiant boue. Dans l'Yonne, *débitouiller*, c'est se frotter les yeux et s'éveiller pour dégluer les paupières (Jossier).

Bobée, anc. fr., chassie (proprement crasse : « sanz ordure ne *bobe* », Christine de Pisan), survit dans le synonyme *bobeille* du Puy-de-Dôme.

Bogue, Bas-Maine, chassie (et *boguille*, d'où *boguilleux*, chassieux).

Borbe, Morvan, chassie, c'est-à-dire bourbe, pendant de l'ital. *barbaglio*, berlue (Lucques, *abarbagliare*, éblouir, proprement barbouiller la vue).

Chassie (XIIIe siècle : *chacie*; XIIe : *chaceuol*), anc. prov. *cassida*, Pic. *cacie* et *cacille* (à côté de *cacieux*), tous remontant à *casse*, nom dialectal de la boue délayée.

Guerch, Provence, louche (ital. *guercio*, Gênes, *guerso*), borgne et louche, en rapport avec le moy. fr. *gars*, ordure, *garchas*, gué (Berr. *garsouiller*, manceau *guerser*, salir), probablement même mot que *wachas*, marécage [2].

Lagagne, Provence, chassie (de *lago*, flaque), à côté de *lagan*, bourbier et chassie.

Laiʒieux, Picardie, louche, proprement crasseux, limoneux (cf. *lise*, limon).

Lepegue, Rouergue, chassie (proprement boue), à côté du piémontais *lupia*, même sens et même origine.

C'est, comme on le voit, une des sources les plus abondantes

1. Les analogies sémantiques que nous venons de citer mettent hors de doute cette dérivation (cf. Meyer-Lübke, v° *baca*).

2. L'ital. *gualercio* signifie à la fois louche et sale (cf. aussi Naples, *cefescola*, chassie, avec *cefeca*, lie).

Digitized by Google

d'où dérivent ces divers équivalents anciens et modernes, littéraires et dialectaux.

IV. — JEUX ET JOUETS

Voici quelques noms provinciaux de jeux et de jouets, dont plusieurs ont passé dans la langue générale.

Boule. — La bille, petite boule de pierre ou marbre, qui sert aux jeux des enfants, porte souvent dans les patois le nom de « chèvre » : *bisto*, en Provence, chèvre et bille, dite *bède* (« chèvre ou génisse ») dans le Bas-Maine, et *bedot* (« mouton »), dans le Hainaut. Dans la Bresse, *boque*, chèvre (femelle du bouc), désigne une bille plus grosse.

De *bède*, bille, on a tiré ces deux dérivés :

Beder, anc. fr., retourner (avec une nuance de précipitation), sens encore vivace au jeu de l'oie : être contraint de revenir au point d'où l'on était parti au moment où l'on a jeté les dés ; aujourd'hui, dans les patois, échouer au jeu de billes.

Bedaine, Haute-Bretagne, malchance, terme qu'on lit chez du Fail [1].

Dans l'ancienne langue, *bourler*, jouer aux boules, signifie en même temps tromper au jeu et railler ; en provençal, *bourlo*, boule et jeu de boules, a également le sens de moquerie, tour, niche, répondant au synonyme italien *burla*, plaisanterie. Ce sont là des métaphores tirées du jeu de boules.

Au même jeu, la boule, plus petite que les autres, qui sert de but, s'appelle en français *cochonnet* (citée parmi les jeux du jeune Gargantua) et *gourret*, goret, en Lorraine et en Poitou.

Bisque, avantage de quinze points au jeu de paume [2], proprement série de bonds de la balle qui procure cet avantage, terme provincial remontant au XVIe siècle [3], passé en italien (*bisca*), où il désigne le tripot [4]. Dans le patois de Namur, *biscaucou* (c'est-à-dire *bisque au cou*), c'est le jeu du cheval fondu, et dans l'Aube, *bique* désigne un jeu semblable à celui du bouchon. La variante ancienne parallèle, *biscaye* (Thierry, 1572), en représente la forme collective (*biscaille*).

Bilboquet, boule fixée par une corde qu'on fait bondir pour la

1. Cf. *Œuvres*, t. II, p. 39 : « Tous ces bonnets quarrez portoient *bedaine* et malheur à la chasse et partout ailleurs aussi ».

2. « L'origine de ce mot est tout aussi inconnue que celle du Nil » (Ménage).

3. On le lit dans la *Comédie des Proverbes*, acte, III, sc. v :

> Sa gloire ne court point de risque,
> Puisqu'il a donné quinze et *bisque*
> A tous les potentats.

4. Notons les dérivés : *biscazza*, tripot ; *bischenco*, mauvaise plaisanterie ; *bischizzo*, calembour.

Digitized by Google

recevoir sur un bâton épointé d'un bout, terme provincial qu'on lit pour la première fois dans Rabelais (l. I, ch. XII : *bille boucquet*), proprement boule qui saute comme un jeune bouc, répondant à l'ital. *saltabecco*, petit saut, proprement bond de bouc. En Poitou, *saut de buréa* (« mouton ») désigne une culbute.

Les appellations vulgaires du *bâtonnet* et du *palet*, dans les jeux qui portent ce nom, sont anciennes et particulièrement intéressantes.

Batonnet. — Ce petit morceau de bois épointé aux deux bouts, qu'on fait sauter ou qu'on lance avec une baguette, porte différents noms suivant les provinces :

Bicarelle ou *bigarelle*, Berry, proprement petite bique ou chèvre, par allusion à ses bonds (cf. ci-dessus, *bisque*).

Bisquenet, Yonne, même sens et même image.

Bistoquet, Blaisois, provincialisme passé en français avec un sens spécial (« queue de billard pour jouer du gros bout »), proprement chevreau, par allusion aux bonds qu'il fait faire à la bille [1].

Bistouri, autre synonyme du bâtonnet dans l'Yonne et présentant la même métaphore (« chevreau ») [2].

En Savoie, le bâtonnet se dit *belot*, c'est-à-dire bélier.

La crosse ou le bâton crochu à gros bout dont on se sert, dans certains jeux, pour chasser une balle ou une pierre, porte généralement le nom de « truie », par comparaison avec le groin de l'animal : Berry, *treue* ; Poitou, *gorre* ; Yonne, *gougne* ; Jura, *gaille*, etc.

Palet. — Ce jeu porte, dès le XIIe siècle, en France, le nom de *marreau* (aujourd'hui *méreau*), proprement mouton ou bélier, sens du mot en Champagne et en Languedoc, pendant de l'esp. *marron*, bélier et palet.

L'ancien féminin *marrelle* (aujourd'hui *mérelle*) signifie proprement brebis, et répond au synonyme dialectal (Berry, Normandie, etc.) *galine*, proprement truie, mot qui désigne aussi la quille servant de but dans le jeu de bouchon, simple variante de celui du palet.

Toupie. — La haute toupie, dont les enfants se servent à certains jeux, n'est parfois qu'un morceau de bois muni d'une queue, assimilée grossièrement à une chèvre ou à une bourrique. De là, les appellations angevines pour toupie : *bigane* (« petite de la chèvre »), *bi̯ou* (« chevreau ») et *ga̯ouille* (« chèvre », en Anjou ; « bourrique », en Poitou).

1. « Jeu de petits enfants qu'ils font avec un petit bâton... C'est ce qui s'appelle à Paris jouer du *bâtonnet*. En Berry on l'appelle *bicarelle* ou *bigarelle* ; en Touraine *pic* ; à Blois, *bistoquet*, et *bale*, en Dauphiné » (*Trévoux* de 1771).

2. Le terme a passé en français avec ce double sens :

1° Au XVe siècle, *bistouri* désigne un long couteau droit, pointu et à deux tranchants (v. Gay, *Glossaire archéologique*) ;

2° Au XVIe siècle, une lancette à double tranchant et à lame courte (Ambroise Paré).

Digitized by Google

V. — COIFFURE ET PARURE

Les termes qui expriment la notion « parer, se parer » sont jusqu'ici restés d'origine obscure, parce qu'ils représentent des images, des métaphores, et non des mots primaires.

Certains de ces termes sont simplement synonymes de « coiffer », et ont ainsi généralisé leur sens primitif : *attifer*, par exemple, a exclusivement le sens de « coiffer » dans Furetière (1690) et dans les deux premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie* (1694 et 1718), tout en étant noté comme « vieux » ; mais l'acception de « parer » (avec, il est vrai, une nuance ironique) est donnée par les autres lexiques de l'époque [1].

Le sens de « parer la tête » ou « coiffer » qu'on attribue à *attifer* au xve siècle est le même que celui du primitif *tiffer*, de l'ancienne langue. Ce dernier représente la forme réduite de *tuffer* (cf. le langued. *atifet* et *atufet*, affiquet), remontant à *tuffe*, langued. *tufo*, touffe de cheveux [2], coiffure de femme.

D'autres termes de cette catégorie sont de simples transferts des milieux professionnels :

Acesmer, vieux mot encore usuel au xviie siècle, sous la forme *achemer* [3]. Le terme, emprunté au Midi [4] (où il est encore vivace), y signifie :

1° Apprêter ou assaisonner la viande (*assemá la car*), d'où *asseime*, un mets bien préparé ;

2° Disposer, préparer, équiper, orner.

Il s'agit donc d'une métaphore d'ordre culinaire (analogue au synonyme *acoutrer*, image primitivement agricole), appliquée aussi bien à la viande qu'aux cheveux, etc.

Atinter, parer, par l'acception intermédiaire « ajuster » [5]. C'est proprement un terme technique : fixer des bariques sur des

1. Voir F. Brunot, t. IV, p. 62. — Le moy. fr. *tiffer* a passé en moyen anglais *tiffen*, moderne *to tiff*, coiffer, parer (v. Skeat).

2. Ce mot subsiste dans les *tiffes*, cheveux, du vulgaire parisien. Nous reviendrons sur cette famille lexicologique.

3. « *Achemmer* une espousée, l'atourner, la parer » (Monet, *Inventaire des deux langues*, Lyon, 1636), d'où *achemeresse*, coiffeuse de mariée.

Du Midi de la France, *assemá* a passé dans le Nord et en Italie (*azzimare*), l'ancien italien *accismare*, diviser en coupant, fendre, se rapportant ailleurs. L'*s* de la forme anc. fr. *acesmer* n'a donc rien d'étymologique et le type posé par Meyer-Lübke, **accismare*, ajuster (de même que ceux d'**adschismare* ou **adcensimare*) ne répondent pas à la réalité. L'origine du terme reste obscure, mais sa valeur primitivement technique est hors de doute.

4. Sous la double forme : Lang. *assema*, Marseille, *asserma* (à côté de *sermá*, tremper le vin).

5. Du Cange, sous l'année 1446 : « Ung archier qui *attintoit* une fleiche », qu'on lit encore chez du Fail : « J'avois *atinté* mes besicles » (*Baliverneries*, t. I, p. 153).

Digitized by Google

tins ou supports de bois, d'où la notion d'ajuster et d'arranger[1].

Un autre dérivé du primitif technique *tinter* se présente sous la forme vulgaire parisienne, passée dans les provinces[2] :

Requinquer, encore très usuel[3]. Cotgrave donne le mot comme picard, mais il était aussi connu ailleurs[4]. Le terme, tombé dans le burlesque, est toujours fréquent. Du Nord, il a passé dans le Midi, où Doujat le note au XVIIe siècle comme toulousain : « *Requincá*, enjoliver, parer, se dit proprement d'une vieille qui fait la jolye[5] ».

Friser, tourner en boucle, synonyme dès le XVIe siècle (du Bellay) de l'ancien *tiffer*, coiffer. C'est le même mot que *fraiser*, plisser, anciennement *fraser*, broyer, froisser, particulièrement comme terme culinaire, en parlant des fèves concassées. *Friser* les cheveux, c'est les écraser ou les plisser au fer. Ce verbe revêt dans les patois la triple forme : *fraser* (Saintonge), *fraiser* (Normandie) et *friser* (Jura).

Un dernier synonyme, *dorloter* (XIVe siècle : *doreloter*), friser les cheveux ou la barbe, remonte à *dorelot*, grosse boucle relevée sur le front, proprement « mignon » (cf. *boucle d'or*), un des sens multiples de ce terme métaphorique dans l'ancienne langue[6].

1. On a récemment proposé pour *attinter* un type **attinctare*, mouiller, teindre, (Behrens, *Beiträge*, p. 10), type passé dans Meyer-Lübke (n° 767).

2. « *S'attinter*, c'est-à-dire s'ajuster, se parer. Ce mot est ancien et l'on s'en sert encore en Basse-Normandie, dans un sens ironique, comme quand on dit d'une femme qui employe beaucoup de temps à s'ajuster. Il luy faut bien du tems à *s'attinter* » (Ménage).

3. Cf. Odde de Triors, *Recherche de la langue Tolosaine* (Toulouse, 1578, p. 23) : « *Requinqua*, proprement vaut autant à dire comme se reverdir et esgayer, et se dit coustumierement ce verbe à gens qui sont coustumierement songeurs, mornes et taciturnes et qui sont aussi peu esveillez qu'une teste de bœuf, endormi près d'un buisson. Mais le plus souvent il se dit à vieilles gens, *juxta vulgarem cantilenam* : *Requinque* te, vieille, *requinque* te donc ! »

4. « *Se requinquer*, se parer, s'ajuster, se dit d'une vieille » (Oudin 1640).

Requinquez-vous, vieille,
Requinquez-vous donc !

lit-on dans les *Chansons* de Gautier Garguille (éd. Fournier, p. 131).

Dans la *Muse Normande* (1625) de David Ferrand, on lit *se ratinteler*, se parer, qui en représente le diminutif (t. II, p. 136).

5. Littré, ne tenant pas compte de la date tardive du mot et de sa provenance du Nord de la France, le rapproche du latin *quinquare*, nettoyer, « mot peu usité dans la latinité, mais resté dans le parler roman ». Cette dernière assertion est imaginaire : *quinquare*, faire des lustrations (et non pas « nettoyer »), n'a laissé aucune trace en roman, et pour cause. Ce terme, purement cultuel, est resté tout à fait étranger au vulgaire (il est donné exclusivement par un grammairien romain du IVe siècle).

6. Avec ce triple sens :

1° Sorte de refrain, dans la vieille poésie lyrique (Thurau, *Der Refrain*, Berlin, 1901, p. 35) :

Celle disoit o l a e o !
Et Robins disoit *dorenlot !*

2° Gentil, bien aimé (Coquillart, t. II, p. 207) : « Ung mignon, un *dorelot*... ».

D'où *dorloter*, caresser, acception qu'on rencontre dans un document de 1470 (*Romania*, t. XXXVII, p. 49).

3° Ornement de coiffure, ruban, frange, etc., sens que Nicot donne comme

Digitized by Google

Les vocables désignant la coiffure aux diverses époques remontent principalement à la notion « coquille », terme qui lui-même désigne « une coiffure de femme en guise de coquille » (Monet, 1636); au XVIe siècle, la *coquille* de chaperon est le chaperon des dames, dit aussi *coquillon*. S'y rattachent :

1° Coquille de limaçon: *cagoule*, *coqueluche* et *coqueluchon* [1].

2° Coquille de noix: *cale*, *calotte*, et de nombreux dérivés en partie analogiques [2].

VI. — COSTUME

Les changements opérés dans l'habillement appartiennent à toutes les époques, mais les influences des peuples voisins sont ici plus sensibles qu'ailleurs.

L'Italie nous a fourni, au XVe siècle, le *caban* (attesté un siècle auparavant dans le bas-latin, 1347, Gay) et au XVIe, le *gaban*, grand manteau à capuchon — en italien *cabbano* et *gabbano* — vêtement par excellence de marin, comme son synonyme *capote*, ce qui explique les voyages lointains de ces termes, sur lesquels nous aurons à revenir.

L'Espagne nous a prêté dès le XVe siècle :

Galvardine [3], caban à larges manches et à capuchon (le mot est dans Coquillart et dans Rabelais) [4]. C'est l'esp. *gavardina*, habit de paysan (Oudin), forme amplifiée de *gavan*, caban.

Samarre, chamarre, robe fourrée (1447 : « deux *samarres*... à la faczon d'Espagne »), à côté du moderne *simarre*, soutane de magistrat (Oudin: *cimarre*), l'une et l'autre formes reflets de l'esp. *zamarra*, *zimarra*. Ce nom, qui est proprement celui du « mouton » (en provençal, *chimarro*, signifie chevreau), a successivement désigné la peau du mouton avec sa laine et un pelisson de berger ou de campagnard.

Le Midi de la France nous a donné à son tour le :

Balandran, « espèce de manteau de forte étoffe en guise de gaban, fendu aux costés pour passer les bras et boutonné devant »

« picard » et d'où il tire l'acception moderne du verbe correspondant: « *Dorelot* est un mot Picard et vaut autant qu'*affiquet*, c'est-à-dire ornement de femme comme anneaux, cheynes, quarquans, fermeillets et choses semblables. *Mundus muliebris*... ».

1. Voir ci-dessus, p. 109.

2. Voir ci-dessus, p. 146.

3. Ce terme a survécu dans le picard *caberdaine* (et *calembredaine*), robe de dessus, et dans le béarnais *gabardino*, synonyme de *gaban* (d'où le néologisme récent *gabardine*, espèce de serge).

4. Menot en mentionne l'origine dans un de ses *Sermons*, à propos de la manie des Français à adopter les modes étrangères (1517, f° 37): « Gallus..., si videt aliquam habitus formam, eam assumit, ut illi qui ferunt *galbardinas* ad modum Hispanorum ».

Digitized by Google

(Monet, 1636), emprunt du XVIe siècle. Dans le Midi, *balandran* [1] désigne un grand manteau de berger, proprement un vêtement qui permet d'aller les bras ballants (de *balandra*, balancer, osciller). De là, également, ital. *palandra* ou *palandrano*, balandran.

VII. — CHAUSSURE

Les noms de chaussures, portées en France aux différentes époques, accusent des origines multiples. Voici les diverses notions qu'on trouve à la base de cette nomenclature spéciale :

I. — La conformation a suggéré les images suivantes :

a. La forme enflée de certaines chaussures grossières les fait ressembler au crapaud, d'où une série d'appellations qui se confondent avec les noms vulgaires du batracien : *bot* et *botte*, *sabot* et *savate* [2].

b. Une autre assimilation est celle avec une barque, appelée aux XVe-XVIe siècles *escaffe*, *scaffe* ou *scauffe* [3]. De là :

Escaffins, souliers légers : « ... *escaffins* à rivetz de basanne » (ordonn. 1486), répondant au comasque *scalfin* (Pavie, *scafi*), chaussons, à côté de l'italien vénitien (XVIe siècle) *scalfaretto* [4], aujourd'hui *scalferotto*, sorte de chaussure (cf. *scalfa*, esquif, Oudin) [5].

De bonne heure, le lat. *scapha* (transcrit *scaffa* en bas-latin), était devenu *scafa* et *scofa* en Haute-Italie [6].

La même image se retrouve dans le prov. *barco*, barque et gros soulier, à côté de *chaloupo*, chaloupe et grand sabot, et *gandolo*, gondole et soulier.

Cette comparaison de la large chaussure avec une barque [7]

1. Le mot possède en outre ce triple sens : 1° Balançoire ou bascule d'un puits de campagne; 2° Branle d'une cloche ; 3° Lourdaud, dadais, flandrin.

2. Voir ci-dessus, p. 103.

3. Mantellier cite, sous l'année 1776, un « droit d'*escof* et bateau », perçu à la prévôté de Nantes.

4. A Crémone, *scafarot*, même sens. Meyer-Lübke identifie ce mot avec l'italien mérid. *scafare*, échauffer (v° *excalefacere*), hypothèse qui s'évanouit devant les parallèles cités ci-dessus.

5. L'abruzzois connaît à la fois *scafarozzi*, pendant des précédents, et *scarfuole*, sabots (à Florence, *scarferone*, bottine). Ajoutons le génois *scanferle*, échasses.

Dans les patois italiens, des liquides parasites se glissent devant la labiale de *scafa*, d'où les formes contaminées citées ci-dessus. Voir les exemples dans l'ouvrage de Mussafia : *Beiträge Zur Kunde der nord-italjänischen Mundarten*, Wien, 1873, p. 203.

6. Cf. Côme, *scof* (« vaso di legno fatto a doghe »). De là : *scoffoni* (XIVe siècle), Frioul, *scuffoni* (« scalza di grosso filo o di cenci »), répondant au bas-lat. *scuffones* et *scaffones* (Du Cange).

7. L'objection formulée par Meyer-Lübke (v° *abarka*) — « le rapport du prov. *barco*, chaussure, avec *barco*, barque, n'est pas matériellement (*sachlich*) fondé » — tombe ainsi d'elle-même. Quant au basque *abarca*, soulier, il est malaisé (dans l'état actuel de l'étymologie basque) de décider s'il s'agit en l'espèce d'un vieil emprunt fait à l'espagnol ou bien si le mot basque est indigène. Toujours

Digitized by Google

est déjà mentionnée dans la « *Sotye des Croniqueurs* » (1515) de Pierre Gringore (*Sotties*, éd. Picot, t. II, p. 221) :

> Lors vindrent des gorriers nouveaulx,
> Qui porterent *panthouflès larges*
> *En façon de bataulx ou barges*
> Ou de pate de dromadaire.

c. Coquille (d'œuf, de noix) ou gousse : *escaffignon* [1], auquel on pourrait ajouter :

Caco, soulier, mot enfantin (Bas-Maine, etc.), en fr. *coco* (Ille-et-Vilaine, *cocard*).

Chalette, Normandie (Valogne), pantoufle.

Dauche, galoche, en moyen fr. (1556), en rapport avec *dausse*, gousse (1382).

II. — La chaussure à semelle de bois a été comparée à un tronc creux, métaphore fréquente : *galoche*, synonyme du lyonnais *taloche*, sabot, prov. *grolo*, savate, répondant au méridional *soco*, souche et sabot, etc. [2]

A cette catégorie appartient également le bas-lat. *scapinus* (« solea calcei »), de *scapus*, tronc, tige (de plante), d'où anc. fr. *eschapin* (XIIe siècle), parallèle au méridional *estival*, d'*estive*, tige, lat. *stipa*, tronc [3].

III. — Vase ou tube, par sa forme concave :

Bobaiche, jambière ou guêtre montante qui couvre et garantit le soulier, proprement bobèche ou tube de chandelier, dans une lettre de grâce de 1415 [4].

Houlette, Bas-Maine, guêtre, en rapport avec le manceau *houle*, grand pot en terre (cf. *flacons*, souliers, dans le vulgaire parisien).

IV. — D'après l'endroit où l'on marche avec les sabots, c'est-à-dire la boue :

Guêtres (XVe siècle : *guiestres*), bourguignon *gâtres*, wall. et suisse, *guete*, prov. *gueto* (d'où l'ital. *ghetta*), remontant à un thème *gatre* [5], boue liquide (Norm. *wâtre*, Morv. *gatrou*, sale).

Son pendant gascon est *gamaches*, sorte de bottes ou guêtres pour

est-il que celui-ci remonte très haut : dès l'année 905, Sancho Ier, roi de Navarre, porte le sobriquet d'*Abarca*, d'après la chaussure qu'il portait, lui et ses soldats. Quoiqu'il en soit, le prov. *barco* est indépendant du mot basque, d'où dérive par contre le béarnais *abarque*, chaussure que portent les Espagnols.

1. Voir ci-dessus, p. 146.
2. Voir ci-dessus, p. 127.
3. *Ibidem*.
4. Cf. Du Cange : « Le suppliant se baissa pour prendre ses *bobaiches* qu'il avoit accoutumez de lier à sa jambe par dessus ses souliers pour resister à la boue ».
5. Meyer-Lübke, p. 731, fait remonter ce terme moderne, attesté pour la première fois au XVe siècle, au francique *wrist*, articulation du pied. La chronologie et le sens s'y opposent également.

Digitized by Google

garantir de la boue (premier texte dans le *Fœneste*[1] de d'Aubigné), nom[2] qui semble remonter à la même notion primordiale[3] : cf. prov. *gamachis*, bourbier (anc. prov. *camois*, boue).

Pantoufle, mot attesté à la fin du XVe siècle (1489), dont la forme primitive *patoufle* (encore vivace en piémontais) se retrouve dans le picard *patoufler*, patauger[4].

V. — D'après le bruit que les sabots font pendant la marche (cf. fr. pop. *croquenots*, souliers neufs, et prov. *quinteino* ou *tinteino*, échasse). De là :

Chocho, Champagne (Clairvaux), souliers d'enfant, répondant à l'ital. *cioccia*[5], soulier du paysan napolitain ou romain, à côté du synonyme abruzzois *chiochie* (de *chioccare*, claquer).

Clapes, Picardie, sabots, à côté du manceau *quiaffes*, sabots que les femmes mettent par dessus les souliers.

Cliquepatins, souliers à semelles épaisses (Villon), aujourd'hui *cliques*, dans l'expression vulgaire parisienne « prendre ses *cliques* et ses *claques* », se sauver.

Esclop, sabot (1457 : *esclops* ou souliers de bois), emprunt du limousin *esclos*, terme qu'on lit dans Rabelais[6].

VI. — Quelques noms enfantins ont été également donnés aux chaussures :

Baba, *babo*, *bobo*, soulier en Provence, pendant de :

Bobelin, chaussure rustique du XIVe au XVIe siècle (le mot est encore dans Rabelais), à côté du dérivé *bobeliner*, rapiécer.

1. Cf. *Œuvres*, t. II, p. 561 : « Les gens de commandement ne portoient que la *gamache* ».

2. Dozy et Devic le rapprochent de l'esp. *guadamaci*, cuir gaufré (étymologie passée dans le *Dict. général*), avec lequel notre mot gascon n'a pas le moindre rapport : ce cuir de Gadamès (dans l'Etat de Tripoli) était « moelleux comme une étoffe de soie ». La forme primitive est *gamacho*, d'où l'amplification moderne *galamacho* et *garamacho* (cf. *caborno*, souche, et *calaborno*; *gamoun*, goître, et *galamoun*, etc.). Ajoutons que l'espagnol *guadamaci* se lit, sous la forme *godemetin*, dans un document de 1307 (v. Thomas, *Mélanges*, p. 85). L'ancien provençal désigne par *godumesin*, le cuir de cordouan.

3. Le terme a passé sous Henri IV du bas peuple aux courtisans. De là le passage cité ci-dessus de *Fœneste* ainsi que celui-ci (t. I, p. 361) : « Les maistres du camp avoyent leur recours aux *gamaches* des plus belles estoffes qu'ils pouvoyent ». Le vocable a pénétré à la fin du XVIe siècle en anglais (1596 : *gamash*) et au XVIIIe, en allemand, sous la double forme *Gamasche* et *Kamasche*.

4. Nombre de vocables patois dérivent de la même source : Yonne, *bedouille*, sabot (Pas-de-Cal. *bedoule*, boue); Poit. *cliabot*, sabot (Bas-Maine, *quiabot*, flaque); *gadin*, fr. pop., sabot (cf. prov. *gadilho*, flaque); Berr. *ganache*, galoche (de *gane*, flaque), à côté du prov. *ganavel*, guêtre (Limous. *gano*, mare), et Lang. *garaudo*, guêtre en feutre ou de toile (cf. *garoulha*, patrouiller), etc.

5. De même en roumain : *cioci*, chaussons rustiques (cf. Cihac, t. II, p. 490).

6. « ... elle deschaussa un de ses *esclos* (nous les nommons *sabotz*)... », l. III, ch. XVII.

Ce terme étant uniquement attesté dans le Midi de la France, son rapport avec le lat. *stloppus*, son produit en frappant sur les joues gonflées, est plus que douteux. Cf. Meyer-Lübke, n° 8270.

Digitized by Google

Tapignon, Yonne, sabot, à côté du prov. *tapi*, galoche (Sic. *tappina*, pantoufle).

Les détails qu'on vient de grouper sur les diverses appellations de chaussures, présentent un intérêt étymologique réel. En voici un exemple, emprunté au *Dict. général* :

« *Escafignon*. Dérivé de l'anc. fr. *escafin*, variante de *escarpin* ».

« *Escarpin*. Emprunté de l'italien *scarpino*, diminutif de *scarpa*, chaussure. L'anc. fr. a *escafin*, *eschapin*, qui semble se rattacher à la même origine ».

On a vu qu'il s'agit, en l'espèce, d'autant de points de départ différents : *escafignon*, qui remonte à la notion « coquille » ; *escafin*, à celle de « barque » ; *eschapin*, à celle de « tige », etc.

Plus étranges sont les hypothèses émises, à diverses époques, sur l'origine de *pantoufle*, terme provincial passé en moyen français.

Budé, dans son *De Analogia* (1532), y voit les deux mots grecs πᾶν φελλὸς (« crepidæ quarum solum subere constat »), étymologie adoptée par Robert Estienne dans la IIe édition de son *Dictionnaire* (1549) : « *Pantoufle*, quasi παντόφελλος, πᾶν, i. e. omne, φελλὸς, dicitur Latine suber, *liege*. Sunt igitur crepidæ, quarum solum subere constat [1] ».

De nos jours, Diez rapporte le mot à *patte* (modelé, quant à la finale, sur le prov. *manoufle*, moufle), étymologie qu'on a souvent répétée depuis.

Donnons, pour finir, quelques remarques sur le franco-provençal *escofier*, cordonnier, qui se rattache intimement au vocable cité *scafe* (variante d'*escafe*), encore vivace dans la Haute Italie.

Le terme *escofier* a encore gardé le sens primordial de « cordonnier » dans quelques villages de la Suisse romande. En Savoie, suivant Du Cange, il désignait jadis le cordonnier et le marchand de cuirs [2]. Mais il n'y est resté que comme nom de famille, à côté d'*escofraie*, jadis table d'*escoffier* [3].

Dans le Nord de la France, le cordonnier se disait *escohier*, et on a cru récemment y voir le reflet du germ. *skoh*, soulier [4].

En fait, *escohier* est une simple variante du méridional *escofier* (cf. en fr. *fors* et *hors*), l'une et l'autre désignant celui qui fait des

1. Rabelais le cite à son tour dans sa *Briefve Declaration* : « *Pantophle*. Ce mot est extraict du grec παντόφελλος, tout de liege », et les graphies prétendues étymologiques *pantofle* et *pantophle* alternent dans son roman. Cette étymologie grecque a la vie dure : on la lit encore, comme une nouveauté, dans la dernière édition du *Dictionnaire* de Kluge (1910).

2. « *Escofferius*, qui vendit coria, coriarius, Gallice *Tanneur*, apud Sabaudos *Escoffier*, calcearius, Nostri *Cordonnier* ».

3. Aujourd'hui, à Ambronay, la place où habitent des marchands de cuirs et de peaux, s'appelle encore *Place de l'Escofraie*.

4. Voir A. Thomas, *Mélanges*, p. 69. Littré avait déjà émis une opinion analogue.

Digitized by Google

escofes, les *scofoni* de la Haute-Italie. Si Mussafia a mis en doute le rapport de ce dernier avec le bas-lat. *scapha*, bateau, c'est qu'il ne connaissait pas les nombreuses analogies formelles et sémantiques qui établissent définitivement cette métaphore, ancienne en roman et toujours populaire. Le mot, sous le rapport de la forme et du sens, comme primitif ou comme dérivé, est foncièrement roman et accuse une conception indigène[1].

Les noms des chaussures — comme ceux du costume et des coiffures — sont éminemment voyageurs, passant avec une grande facilité d'un pays à l'autre. Nous reviendrons ailleurs sur ces termes nomades, qui constituent un des chapitres les plus curieux de l'histoire de la civilisation, chapitre indispensable à la recherche étymologique des vocables d'importance sociale. Faute d'en avoir tenu compte, on s'est mépris et sur les origines et sur les voies de transmission de certains représentants de ces catégories, qui ressortissent à la fois à l'histoire et à la linguistique.

Nous venons de passer en revue les sources, multiples et diverses, qui ont fourni au vocabulaire des mots colorés et significatifs. Mais ce dénombrement est loin d'être complet, il s'en faut de beaucoup. Trois sources notamment méritent encore d'être relevées : la cuisine, la chasse et les jeux, dont la langue a tiré un parti métaphorique fécond, sur lequel on trouvera des données éparses dans notre ouvrage. Contentons-nous de quelques indications complémentaires, sous le rapport uniquement lexicologique, sur ces diverses sources.

Cuisine. — On sait quel rôle la cuisine a joué dans la société de jadis jusque et y compris la Renaissance[2]. Aussi a-t-elle laissé des traces fréquentes dans la langue, touchant surtout les notions de :

1° Bonne humeur, résultant de la bonne chère : *gogue*, joyeuseté, avec les synonymes *gogaille* et *goguette*, le primitif aujourd'hui sorti d'usage, les dérivés encore familiers[3]. En outre, *goguelu*, plaisant, surtout mauvais plaisant[4], et son synonyme *goguenard*.

1. Dans sa dissertation, *Quelques dénominations du cordonnier en français* (cf. *Archiv für das Studium der neuern Sprachen* de 1912, p. 130 et suiv.); M. Chr. Thorn, après avoir admis l'étymologie germanique d'*escoffier*, conteste, faute de rapprochements suffisants, les rapports entre *scapha*, barque, et les termes correspondants pour « chaussure », dans le franco-provençal et en Haute-Italie.

Meyer-Lübke remarque à son tour, v° *skoh* : « Le manque du primitif en français surprend, de même que celui de ses dérivés en germanique. La forme avec *f* n'est pas non plus expliquée ».

Toutes ces objections tombent si l'on rattache le mot à *scapha*, par ses intermédiaires patois.

2. Voir, à ce sujet, notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 171 à 189 (« Cuisine ») et t. II, p. 254 à 258 (« Alimentation »).

3. Cf. ci-dessus, p. 77.

4. En Poitou, *gogu* signifie joyeux et *goguelu*, plaisant. Nicot le définit ainsi : « *Goguelu* est un mot de mespris et moquerie dont le François brocarde un petit compagnon qui se porte en superbe, comme quand il dit d'un glorieux qui se pa-

Digitized by Google

2° Femme prétentieuse ou précieuse : *mijaurée* et *pimbèche*, primitivement termes culinaires sur lesquels nous reviendrons.

3° Bourde, équivoque : *calembour* et *calembredaine* (XVIIIe siècle), le premier masculin du deuxième, l'un et l'autre remontant à un terme de cuisine d'origine provinciale : dans l'Yonne, par exemple, *calembeurdon* désigne un mets composé d'un mélange de fromage, de beurre et de farine délayée dans du lait (Jossier).

Le terme intermédiaire est confusion, mélange, et il trouve son pendant dans les synonymes *galimafrée*, ragoût copieux, et *pot-pourri*.

4° Sornette : *brides-à-veaux*, primitivement nom moyen français d'une pâtisserie légère, d'où la notion de bagatelle, de fanfreluche[1].

Chasse. — La vénerie et la fauconnerie, jadis divertissements d'une grande importance sociale et restés en honneur jusqu'au XVIIe siècle, ont fourni un « généreux terrain d'emprunt » (Henri Estienne) et ont laissé des traces nombreuses dans la langue. Les cris des chasseurs particulièrement sont devenus féconds pour le vocabulaire et nous en donnerons des exemples. Mais, en général, les images cynégétiques sont assez transparentes et ne comptent que peu de métaphores usées. Telles, par exemple, *se blottir*, terme qui remonte à la volerie[2] et qui avait encore gardé son acception technique au XVIIe siècle : « Ce mot, remarque Furetière (1690), se dit principalement des perdrix, lorsque, pour se cacher, elles s'abaissent et se ramassent le plus qu'elles peuvent[3] ».

Jeux. — Autre source abondante de mots-images, où la langue a puisé à toutes les époques[4]. Bornons-nous à quelques généralités.

Le jeu de mail, un des plus anciens, a donné *chicane*, terme passé au barreau dès le XVe siècle[5].

Dans l'ancien jeu de paume, l'enclos portait le nom de *tripot*, c'est-à-dire terrain foulé aux pieds par les joueurs; de là, le sens figuré (dès le XIIe siècle) de « manège, intrigue, imbroglio ».

Le jeu d'échecs a fourni (comme on le verra) à l'ancienne langue une ample provision d'applications métaphoriques, qui n'ont laissé que des vestiges isolés.

Les jeux de cartes, depuis la Renaissance, ont légué au moyen

vane et se veut par contenance hautaine se faire valoir : *c'est un goguelu*; et par plus grand desdain encore, *goguelureau*, diminutif de *goguelu* ». Voir, sur *goguelureau*, ci-dessus, p. 75.

1. Voir l'Index.

2. Voir ci-dessus, p. 11-12.

3. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 35-37 (« Expressions de fauconnerie ») et t. II, p. 272-274 (« Métaphores tirées de la chasse »).

La dissertation d'Edgar Nicolin, *Les expressions figurées d'origine cynégétique en français* (Upsal, 1906) est un recueil purement empirique et dépourvu d'originalité.

4. Cf. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 274 à 276 (« Jeux ») et *Le Langage Parisien*, p. 385 à 391 (« Jeux »).

5. Voir ci-dessus, p. 12.

Digitized by Google

français des images caractéristiques et a fécondé le vulgaire parisien [1].

Une de ses variétés modernes, le *bésigue* ou *bésy*, jeu apparenté à la *brisque*, reflète à coup sûr le nom provincial (angevin, berrichon, etc.) de la chèvre, *bésille* ou *bésigue*, sans qu'on en puisse entrevoir le terme intermédiaire.

Nous avons indiqué l'origine métaphorique de certains appellatifs vulgaires pour désigner le bâtonnet et le palet, le jeu de cache-cache et la toupie.

Enfin, les jeux de l'enfance, nombreux et variés, ont laissé leur empreinte sur plusieurs termes du vulgaire parisien [2].

Ainsi, tous les aspects de la nature, animée ou inanimée, toutes les branches de l'activité humaine, les multiples rapports d'ordre social, ont trouvé dans le vocabulaire leur expression métaphorique. Ces images sont d'une diversité infinie et leur horizon se confond avec celui de la langue même.

Ces créations indigènes l'emportent souvent et de beaucoup sur la tradition latine. En faisant ressortir le nombre et l'importance de ces créations vulgaires, on pourra aisément concevoir combien d'illusions et d'erreurs a dû entraîner la méconnaissance de ce facteur capital de l'évolution linguistique.

1. Cf. *Langage Parisien*, p. 387 à 390 (« Cartes »).
2. *Ibidem*, p. 61 à 66.

Digitized by Google

HUITIÈME SECTION

RICHESSE MÉTAPHORIQUE

Avant de clore cette étude de la métaphore linguistique, particulièrement féconde pour l'enrichissement du lexique, nous voudrions donner une idée de la variété et de l'abondance des images, dont se sert la langue pour exprimer certaines notions concrètes ou abstraites. Nous nous arrêtons aux diverses métaphores qui servent à rendre les notions *hypocrite*, *multicolore* et *se griser*.

I. — HYPOCRITE

Les plus anciennes de ces images sont de provenance culinaire : *marmiteux*[1], synonyme de *soupier*, et *papelard*, remontant toutes deux au XIIe siècle et faisant allusion, l'une à la gourmandise proverbiale des moines, l'autre, à une prescription religieuse dont la violation était considérée comme un péché mortel ; de là, *avoir mangié du lart* [en carême] acquit le sens d' « être coupable » :

> Rongneux, tigneux, coquin et *papelart*,
> *Vous me direz qui a mangié du lart.*
> (Eust. Deschamps, t. VII, p. 29)

Le règne animal a fourni, pour cette notion, les représentants suivants :

1° Le chat, animal dissimulé par excellence : *chattemite* et *pattepelue*, *mitoufle* et *mitouin*, tous appellatifs ne remontant pas au-delà du XVe siècle[2].

2° La chèvre, et particulièrement son petit, le chevreau, image de la niaiserie ou de la fausse simplicité : *bigot*, primitivement nom d'injure très ancien (XIIe siècle), qui a gardé ce sens jusqu'au XVe siècle, époque où il s'est appliqué au faux dévot et à l'hypocrite[3].

1. La *marmite* monacale est de bonne heure devenue symbole de l'hypocrisie : *marmite*, avec le sens de *marmiteux*, est fréquent chez Gautier de Coincy et dans Rutebeuf. Ce dernier se sert souvent de l'expression « faire le simple et le *marmite* ».
2. Voir ci-dessus, p. 57.
3. Voir ci-dessus, p. 71.

Digitized by Google

3° Le singe, dont les contorsions ou grimaces rappellent les gesticulations des moines prêcheurs et dont le marmottement (appelé plaisamment *patenôtre du singe*) est assimilé aux prières machinales des hypocrites, que Rabelais appelle aussi *patenostriers*. C'est de cette source que dérivent les épithètes *magot* et *matagot*, le premier souvent employé avec ce sens figuré par Marot, Ronsard, etc., le dernier, particulier à Rabelais, appellations d'origine légendaire qui remontent au XVIe siècle [1].

4° Les animaux à coquille, à savoir :

Le limaçon de mer (appelé *burgaut* en Saintonge), par le sens intermédiaire de « sot » que ce nom de gastéropode a dans l'ancienne langue [2] : « Papelars, *burgots*, patepelues », lit-on au Prologue du *Quart livre* de Rabelais.

L'escargot, qui cache ses cornes : « Un grand tas de cagotz, *escargotz*, hyppocrites, caffars... » (Rabelais, I. II, ch. XXXIV).

Peut-être le ténébrion, par allusion à sa vie nocturne et à sa robe noire : *cafard*, écrit aussi *caphard*, dont le sens métaphorique se rencontre déjà au XVe siècle [3].

Un dernier de ces noms, *cagot*, remonte à la notion d' « innocent » qu'on donnait au XVIe siècle aux *cagots* ou lépreux de Béarn, appelés antérieurement *Crestians*, chrétien, c'est-à-dire gens simples et dévots. L'application métaphorique est attestée pour la première fois dans Rabelais [4], celui de tous les écrivains de la Renaissance qui possède le vocabulaire le plus copieux pour désigner le moine et l'hypocrite, les deux catégories se confondant pour lui.

II. — ASPECT MULTICOLORE

L'ancienne langue abondait en termes touchant les diverses couleurs et leurs nombreuses nuances ; mais elle était, par contre, très pauvre en expressions pour désigner leur mélange [5]. L'unique vocable original, qui remonte à cette époque, est *garre* ou *warre*,

1. Voir Index.
2. Voir ci-dessus, p. 108.
3. Le *Dict. général* admet inversement que l'insecte a été ainsi nommé d'après *cafard*, bigot, mais le rapport est moins transparent. Quant à *cafard* (damas), il se rapporte à Caffa, port appartenant aux Gênois sur la Mer Noire, d'où on l'importait. De *cafard*, hypocrite, dérive le manceau *cafard*, gros garçon, et le bas-breton *kanfard*, galant, débauché, polisson. Quant à l'origine du nom de l'insecte *cafard*, on pourrait en rapprocher le prov. *cafi*, détritus, balayures.
4. Voir le passage de *Pantagruel*, cité en dernier lieu.
5. André Ott, *Etude sur les couleurs en vieux français*, Paris, 1899 (s'arrête à 1400). L'auteur n'étudie que les couleurs individuelles (blanc, noir, etc.), et non pas leur mélange, notion à peine représentée en latin. Cf. anc. fr. *vair*, bariolé (lat. *varius*), avec de nombreux dérivés dont un seul a survécu : *vairon* ou *véron*, appliqué aux yeux de couleurs différentes et à un petit poisson à peau tachetée.

Digitized by Google

mot encore usuel dans les patois (Berry, *gareau, gariche;* Metz, *wairaude,* vache noire et blanche). Le moyen français *garre* (*ware*), qui ne s'applique également à partir du XIVe siècle qu'au bétail (v. Godefroy), est, lui-même, d'origine franco-provençale. Il reflète le dialectal (Lyonnais, Savoie, etc.) *gara* (*wara*), truie, dont la robe est bariolée, d'où le poitevin *mirole*, truie (Morv. *miré*, bariolé). Ce terme a dû pénétrer en littérature par l'intermédiaire d'un patois du Centre ou de l'Est.

La langue moderne dispose, en revanche, d'une riche nomenclature, originale et de création populaire, qui ne remonte pas au delà des XVe-XVIe siècles. Voici les différents points de vue qui ont présidé à sa création :

1° Pour exprimer la diversité de couleurs, le français a souvent recours à des noms de pierres nuancées (jaspe, marbre) ou d'oiseaux qui présentent une variété de plumage, tels que la grive, la pie, etc. Parmi les insectes, la mouche joue son rôle et, tout particulièrement la guêpe, le frelon et le taon, aux corsages bigarrés.

Le frelon s'appelle dans le Midi *bigar* et *bijar*, noms auxquels remontent les correspondants français : *bigarre* (supplanté par *bigarré*) et *bigearre*, l'une et l'autre formes usuelles au XVIe siècle, alors que la dernière, après avoir lutté quelque temps contre son rival étranger *bizarre*, finit par lui céder la place et se réfugier dans les patois où elle est encore vivace[1]. Le berrichon *brigaillé*, bariolé, et son correspondant poitevin *brigalé*, dérivent de la même source (*brigau* ou *bregau*, frelon).

Ajoutons le béarnais *pard*, bariolé, qui (comme son synonyme espagnol *pardo*, gris) remonte au nom du léopard, dont le pelage est fauve mêlé de taches noires.

2° Un autre procédé consiste à prendre comme point de départ la ligne et ses croisements sur la peau des animaux ou sur les étoffes : *bringé* et *riolé* de l'ancienne langue (de *bringe*, verge, et *rie*, ligne), à côté de *tavelé* et *vergeté;* Berry, *barré*, bigarré (de *barre*, synonyme de *verge*).

Appartiennent à cet ordre d'idées les termes dérivés :

Barrolé, en moyen français, rayé (1546 : « tiretaine[2] *barrolée* »), mot tiré de *barrole*, petite barre.

Barriolé, équivalent moderne du précédent (1617 : « escarpins *barriolez* »), écrit aujourd'hui *bariolé*, consigné un siècle plus tard comme parisianisme par Le Duchat[3]. C'est un dérivé de *barriole*[4],

1. Voir ci-dessus, p. 117.

2. Cité par Delboulle (*Revue d'hist. litt.*, t. VI, p. 340).

3. Dans Ménage : « Ce mot *bariolé* n'est guère en usage que parmi la populace de Paris, qui s'en sert pour mépriser les gens de livrée qui portent, disent-ils, des habits *bariolés* ».

4. Dans l'Yonne, *barrioleur* est le nom de l'employé d'octroi préposé à la garde de la barrière d'entrée d'une ville (Jossier).

Digitized by Google

petite barre, forme parallèle à *barréoles*, appareil de gymnastique consistant en quatre poteaux de bois.

Cette origine moderne du mot doit faire écarter toute connexion avec le latin, dont on ne cesse de le dériver depuis deux siècles[1].

Les équivalents provinciaux: Lyon, *baricolé*, bariolé (de même en Provence et en Savoie); Genève, *barigolé*; Yonne, *barrigoulé*, etc. accusent une conception analogue : cerclé comme une barrique (cf. dans les Deux-Sèvres, *débaricolé*, qui se dit des futailles en mauvais état, Beauchet-Filleau).

3° Une autre notion a servi à ces expressions du bariolage. C'est celle de « boue » qui se trouve à la base des appellatifs provinciaux :

Bade, Dijon, mêlé de blanc et de noir (proprement boue); Frache-Comté, Les Fourgs, *badouler*, peindre de plusieurs couleurs.

Barda, Ardèche, (vache) tachetée, suivant l'*Atlas* (de *bard*, boue); Bourgogne, *bardoler*, peindre en plusieurs couleurs, en parlant des œufs de Pâques.

Bitaclé, Pas-de-Calais, tacheté, à côté de *mitaclé*, à Démuin, même sens (proprement tacheté de boue).

Margoulha, en Provence, peindre de plusieurs couleurs, répond à l'anc. fr. *margouiller*, souiller ou salir.

Wauppe, bigarré, sens probable, appliqué aux lapins dans un texte du XIIIe siècle, où le terme est pris en opposition à « blanc »[2]. L'acception primordiale est analogue aux vocables précédents et remonte à la notion de « boue » (cf. *wappas*, marais, de la même époque).

En italien, certains termes de peinture ont une origine analogue, comme *bozza* ou *sbozza*, ébauche, qui répond à notre *bouse*, et *schizzo*, esquisse, qui signifie proprement crotte, suivant cette définition de Vasari : « Gli *schizzi* sono fatti in forma di macchia, e accennati solamente da noi in una sola *bozza* del tutto ».

III. — SE GRISER

Encore une notion représentée par de nombreuses expressions et termes synonymes. Oudin en a recueilli plusieurs dans ses *Curiositez* (1640), mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait épuisé le sujet[3].

1. Voir, dans Körting, les articles **barigulare* (pour **varigulare*, de *varius*) et **bar-rigulare* (de **riga*, canal).

2. Cf. Godefroy (qui donne le mot sans traduction), cartulaire de 1295 : « Item pennes de blancs connins et de *wauppes*, chacune doit II deniers ».

3. Relevons celle-ci pour boire copieusement : *Abreuver le mors* ou *arrouser le porte-mors*, *envoyer au pays-bas*, *fleuter pour le bourgeois*, *se laver les trippes*, *prendre patience* (« boire du vin: les bonnes femmes appellent ainsi le vin »); *souffler à l'encensoir*, *au bourrabaquin*, *trousser un verre de vin*, *en mettre un en prison* ou *faire un prisonnier*, etc.

Et pour s'enivrer : *Fesser ses poules*, *mettre de la paille dans ses souliers*, etc.

Digitized by Google

Nous n'en retiendrons ici que les critères d'ensemble et les vocables restés jusqu'ici obscurs.

1° Règne animal.

Plusieurs oiseaux chanteurs sont enclins à l'intempérance. L'expression habituelle « soûl comme une grive » trouve son pendant dans celle d' « ivre comme une pie », dont on usait encore au XVIIe siècle [1]. Le nom de ce dernier oiseau a fourni le verbe *pier*, boire comme une pie, qui remonte au XIIIe siècle. Ses dérivés : *pie*, boisson, et *pion*, buveur ou ivrogne, reviennent fréquemment dans les Mystères, chez les écrivains de la Renaissance et dans les documents jargonnesques du XVe-XVIe siècle [2].

Le chien s'enivre jusqu'à devenir hargneux : dans le langage populaire, *chien* désigne l'eau-de-vie, et *sacré chien*, l'eau-de-vie très forte. On lit dans une farce de l'*Ancien Théâtre* (t. II, p. 39) : « On obeira à ce villain qui est plus yvre que un *braquet*? » De là, à Rouen, *roquet*, ivre, sens fréquent chez David Ferrand [3].

On disait au XVIIe siècle *vostre chien m'a mordu* pour « je me suis enyvré de vostre vin » (Oudin), ce que le Poitevin exprime de nos jours par : « C'est le *petit chien rouge* qui l'a mordu [4] ».

Le nom du singe, qui a un goût marqué pour les alcools, se trouve à la base des expressions *déchausser Bertrand* et *coiffer Roline*, se griser comme le singe Bertrand ou la guenon Rolline [5]. Ces locutions répondent au synonyme méridional *s'enmouniná*, s'enivrer, proprement se griser comme une guenon.

2° Croyance populaire.

A cet ordre d'idées se rattache l'expression *hausser le temps*, locution parisienne qu'on lit pour la première fois en 1530 [6].

C'est une métaphore appartenant primitivement au langage des marins. Ceux-ci boivent ferme, en attendant que le temps s'éclaircisse, suivant une croyance populaire ainsi résumée par Rabelais : « Longues beuvettes rompent le tonnoire » (l. I, ch. v). Il ajoute ailleurs en guise de commentaire : « Le boire des freres Fredons estoit un *antifortunal*, ainsi appelloient ilz ne sçay qúel bruvage du pays » (l. V, ch. XXVII) [7].

3° Musique.

1. Voir ci-dessus, p. 88.
2. *Ibidem*, p. 89.
3. Cf. *Muse Normande*, (t. II, p. 93) : « Je bus tant de poumé que j'en estetz *roquet* », à côté de (t. II, p. 96) : « Pour les faire tretou baire coume *roquets* ».
4. Cette même image se lit dans Hans Sachs : le poète, décrivant les effets de l'ivresse, cherche le moyen de se débarrasser « *vom hundt welcher mich nechten biss* » (v. Grimm).
5. Voir ci-dessus, p. 93.
6. Cf. Mathurin Cordier : « *Il a bien haussé le temps*, egregie potus est... ». *De corrupti sermonis emendatione*, Paris, 1530, p. 108.
7. Voir, pour plus de détails, notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 378-379, et t. II, p. 257.

Digitized by Google

On a fait le rapprochement entre *flûter* (à côté de *siffler*) et boire copieusement, d'où l'expression *boire à tire-larigot*, boire à longs traits, proprement boire à tire-flûte. On la lit pour la première fois dans un sermon latin-français du début du XVIe siècle [1]. L'*arigot* était une petite flûte et l'expression *à tire-larigot* représente primitivement un refrain particulier aux chansons bachiques du bon vieux temps [2].

C'est à cette notion de jouer de la flûte, pour boire excessivement, que paraissent remonter les termes vulgaires anciens *tureluper*, à côté de *turelurer* et *tureluter*, proprement flûter et boire à longs traits, pendants des synonymes *churluper* (Oudin), *churlurer* (Gautier de Coincy) et *churluter*, formes contaminées sur lesquelles nous reviendrons.

Le nom énigmatique de *turlupins*, donné aux membres d'une secte cynique pendant le XIVe siècle, semble se rattacher à une de ces métaphores bachiques de l'ancienne langue vulgaire. La variante *tirelupin* est seule connue de Rabelais, qui donne ce nom à un des sommeliers de Grandgousier (l. IV, ch. LXV) : il faisait boire les domestiques de son maître avant qu'ils eussent soif.

Dérivé de *tureluper* ou *tireluper*, boire excessivement, le nom de *turelupin* ou *tirelupin* désignerait un biberon, une crapule, un cynique. Ce nom est devenu au XVe siècle le type de l'hypocrite, dans Villon :

1159. Aux dévots et aux Beguines,
Tant *Turlupins* que *Turlupines*...

et au XVIe siècle, Rabelais le donne aux moines vagabonds et dissolus [3].

4° Trogne. A la face enluminée ou rubiconde de l'ivrogne se rattache le prov. *brounzá*, se griser, proprement se bronzer, d'où également le piémontais *brons*, ivre, et *brounsa*, ivresse [4]. L'italien

1. Michel Menot (mort en 1518), sur les noces de Cana. Le moine y explique pourquoi il n'y avait point de vin au repas de noces. La mer de Galilée était proche et, après avoir mangé, il était permis aux hôtes d'aller boire en la mer à *tirelarigaud*... Ce passage, en un français mêlé de latin, est longuement cité par Henri Estienne dans son *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhuber, t. II, p. 260.

2. Voir, à ce sujet, *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 257-258.

3. A partir du XVIIe siècle, *Turlupin* est le nom adopté par Legrand, acteur comique du théâtre de l'hôtel de Bourgogne (1587 à 1637). Les farces que cet acteur avait d'abord jouées sur les tréteaux, prirent le nom de *turlupinades*. On disait alors « *Turlupin* le souffreteux » et « *Enfant de Turlupin*, malheureux de nature » (Oudin). De là les acceptions de mauvais plaisant et de mauvaise plaisanterie, que *turlupin* et *turlupinade* ont dans la *Critique de l'Ecole des Femmes* de Molière.

4. Il est curieux, à ce propos, de citer le passage suivant du *Glossario etimologico piemontese* (1893) de Dal Pozzo, v° *sumia* : « Gianduja — type du paysan piémontais — da bravo viticultore ha nel suo dialetto adottate tutte le varianti della voce *ciosca* (« ivresse ») : dal tedesco *sümer*, il quarto del *malter* o moggio, ha

Digitized by Google

brillo signifie à la fois ivre et scintillant, et l'esp. *chispa*, étincelle et ivresse.

5° Appellatifs génériques. La débauche de table est parfois exprimée par des termes d'un sens plus général :

Goder, dont le sens primitif « se gorger d'aliments » survit encore dans les patois (prov. *goudi*, bâfrer) et dans ses dérivés :

Godailler, boire avec excès, s'enivrer, verbe qu'on lit pour la première fois dans le poissard [1] et qui pourtant remonte en fait au XVIe siècle [2].

Godaille, dans l'expression « faire *godaille* et ripaille », remonte également au XVIe siècle [3].

Godon, ivrogne, épithète appliquée spécialement aux Anglais, mot fréquent dans les Mystères du XVe siècle, par exemple dans celui du *Siège d'Orléans* (v. Godefroy) et dans une chanson du XVIe siècle contre les Anglais [4].

Mais aussi avec le sens général, au début du XVIe siècle [5]. Le « gros *godon* » de Maillard répond exactement au « gros *pifre* » (c'est-à-dire à l'empiffré) de Rabelais, le premier appliqué notamment aux Anglais [6], le dernier, aux Allemands.

fatto *sumia* ; dallo slavo *sbornii* ha fatto *sbornia*, dal lat. *ebriosus* ha fatto *brounsa* e dal francese *pointe* ha fatto *piota* ».

C'est là de la fantaisie pure et simple : parmi ces synonymes, *sbornia* dérive du latin, *sumia* et *piota* sont des métaphores tirées des noms piémontais du singe et de la dinde (cf. Piém. *dindo*, dindon et grisé), à l'exemple de *ciouca*, ivresse, qui signifie proprement chouette (l'expression italienne *prender la ciucca*, se griser, est le pendant du provençal *prene la machoto*, s'enivrer).

1. Vadé, *La Pipe cassée*, IIe chant :

> Cependant las de *godailler*,
> Nos riboteurs veulent payer.

2. Le Roux de Lincy, *Chants historiques*, t. II, p. 74 :

> Mais les droncarts, *godaillers*,
> Ignorans du boys tordu,
> N'[en] ont point gousté le fruit.

3. Junius, dans son *Nomenclator* (éd. 1564), la rend, en italien, par *far gozzoviglia*, et, en latin, par *delicias facere, deliciose victitare*.

4. Le Roux de Lincy, *ouvr. cité*, t. I, p. 300 :

> Ne craignez point aller battre
> Ces *godons*, panches à poys.

5. Dans un sermon d'Olivier Maillard : « O gros *godons*, damnez, infames, escrits au livre du diable, voleurs et sacrileges ». Le terme est commenté plus loin dans cet autre passage « qui n'ont d'autre souci que celuy de leur ventre ». *Sermones de adventu*, Paris, 1511, fol. 31 et 79.

Cf. Henri Estienne (*Apologie*, t. I, p. 130) : « On accusera le povre, mais on se taira du *gros godon*. Lequel mot j'ai bien voulu expressément retenir comme estant un très bon mot françois, combien qu'aujourd'hui il soit quasi du tout hors d'usage ».

6. De même, dans une chanson contre les Anglais de la même époque (citée par A. Gasté, *Olivier Basselin et le vau-de-vire*, 1887, p. 106), où il est question de « couronner leur petit roy *godon* ». On lit dans une autre pièce du temps (Montaiglon, *Recueil*, t. II, p, 79) : « Ces paillards *godons* d'Angleterre ».

Digitized by Google

Godon, dérivé de *goder* (cf. le synonyme *pion*, de *pier*), désigne à la fois le goinfre et l'ivrogne [1]. On y a vu à tort le reflet du juron anglais *goddam*, étymologie anecdotique [2], généralement admise (encore dans Godefroy).

Riboter, verbe condamné par les grammairiens puristes au début du XIXe siècle [3], remonte à l'ancien verbe *riber*, faire la débauche, qui a également donné *ribaud*, débauché, crapule.

Ces exemples pourraient suffire. L'index idéologique, qui clôra cet ouvrage, embrassera l'ensemble de ces applications métaphoriques.

IV. — CONSIDÉRATIONS FINALES

Nous pouvons maintenant embrasser, dans ses grandes lignes, l'ensemble de cette floraison métaphorique sous ses aspects multiples. Elle représente, dans le développement du vocabulaire, un facteur de tout premier ordre, dont l'extension se confond avec celle de la langue elle-même.

Telle que nous l'avons étudiée dans ses processus et ses applications variées, cette métaphore linguistique constitue en même temps la source étymologique indigène par excellence. Elle substitue les pulsations mêmes de la vie, les créations vivantes des foules, aux élucubrations factices, aux types vides de réalité des grammairiens.

Pour en faire ressortir le contraste, nous continuerons à confronter quelques-uns des résultats de nos recherches avec les efforts tentés jusqu'ici en dehors des sources indigènes. Cette comparaison ne laissera pas d'être suggestive et apportera une force nouvelle à nos inductions. Comme l'action du facteur métaphorique n'est pas propre au français, les faits gagneront en évidence à être envisagés dans quelques autres idiomes de la *Romania*.

Mais tout d'abord une question de méthode. Soit le mot *maraud*, dont il s'agit de rechercher l'origine. Ce vocable apparaît dans des textes exclusivement vulgaires pendant la seconde moitié du XVe siècle. Ces deux circonstances — le caractère populaire du mot et sa date moderne — sont pour nous un indice sûr de sa provenance in-

1. Cf. Cotgrave : « *Goddon*, a filthie glutton or swiller », c'est-à-dire un sale goinfre ou biberon.

2. Voir Gaidoz et Sébillot, *Le Blason populaire de la France*, Paris, 1884, p. 335 : « Un *goddem*. — Un *godon* ».

3. « *Faire ribote*, *riboter*, *riboteur* ne sont pas français. On emploie improprement ces expressions au lieu de débauche de table, faire la débauche. Ces ouvriers sont en *ribote*, *font ribote*. Observez cependant que *débauché* n'est pas le synonyme de *riboteur* » (Michel, 1807). — « *Ribotte*, *ribotter*... Tout cela n'est pas français : on le fait, mais on ne le dit pas » (Desgranges, *Petit Dictionnaire du peuple*, 1821).

Digitized by Google

digène. Personne n'en a tenu compte et on a imaginé sur son origine les hypothèses les plus invraisemblables. Les voici :

1° Hébraïque. — L'origine hébraïque a été énoncée par Ménage : « *Maraud*, gueux. Les Hébreux disent *maroud* en la même signification », et le dernier éditeur Jault d'ajouter : « Si notre mot vient de là, il faut qu'il nous soit venu par le commerce avec les Juifs ». Rönsch a repris de nos jours cette étymologie fantaisiste, et Körting la trouve acceptable.

2° Arabe. — « Mahn se prononcerait volontiers pour l'arabe *marada*, *maridoun*, rebelle, insolent, si le mot avait surgi en Espagne » (Scheler).

3° Latine. — On a successivement proposé : *morator*, *malaldus*, *mas-marem* : « Mahn incline plutôt pour le latin *morator*, retardataire, traînard (en parlant des soldats), étymologie qui, pour le sens, concorde tout à fait avec le français *maraudeur*. Le mot latin aurait, par le peuple, été altéré en *marotor* » (Scheler).

« D'après Bugge (*Romania*, t. III, p. 155), *maraud* serait *malaldus*, par dissimilation, comme *mérancolie* de *mélancolie*. Quant à *malaldus*, dérivé de *malus*, il est analogue, pour la forme, aux adjectifs *courtaud*, *richaud* et semblables » (Idem). Et Körting de donner la palme à cette étymologie de Bugge.

Horning propose à son tour (*Zeitschrift*, t. XXII, p. 487) le latin *mas-marem*, en supposant, pour *maraud*, ce développement de sens : bête mâle (non châtrée), difficile à engraisser, maigre et maladive.

Meyer-Lübke rattache *maraud* au latin *malehabitus* (qui a donné le français *malade* et le prov. *malaute*), en ajoutant : « Le mot *maraud*, attesté depuis le XVIe siècle, avec le sens fondamental de « misérable », pourrait remonter à un *maraut*, tiré des Alpes Occidentales ou de la Ligurie, où *l* devient *r* ». Quant aux dérivations de *malaldus* ou de *mas-marem*, il les considère, comme sens et comme forme, « encore moins satisfaisantes ».

Deux autres hypothèses, une ancienne et une autre récente, font dériver *maraud* d'un nom propre. En ce qui concerne la première, Scheler remarque : « L'opinion du *Simplicissimus* (écrit célèbre sur la guerre de Trente ans), d'après laquelle le mot viendrait d'un comte de *Mérode*, commandant d'un régiment composé de mauvais drôles, est démentie par le fait que les mots *maraud*, *marauder*, *maraudise*, figurent déjà dans le *Dictionnaire* de Robert Estienne de 1549 ». Et, pourrait-on ajouter, presque un siècle auparavant, dans les *Repues franches*.

D'autre part, et tout récemment, on a proposé de tirer *maraud* du nom de *Marie*, en y voyant un diminutif *Marot*, analogue à l'italien *mariuolo*, coquin. Et cette dérivation a suscité cette remarque de Gaston Paris, remarque qui pourrait s'appliquer à toutes

Digitized by Google

les hypothèses émises sur l'origine de notre mot : « Ce qui est curieux, et à un certain point de vue inquiétant, c'est de voir *une méthode en apparence rigoureuse et aussi circonspecte que possible*, servie par une remarquable érudition, *aboutir à des conclusions aussi aventureuses*[1] ».

On le voit, il n'y a pas de supposition, quelle qu'en soit l'absurdité (comme la dérivation de l'hébreu), qui n'ait trouvé de nos jours des partisans ; mais c'est le latin, patronné par des étymologistes insignes, qui a réuni le plus de suffrages.

La simple constatation chronologique aurait pourtant suffi pour éviter toutes ces suppositions à la fois arbitraires et superflues. L'apparition relativement moderne du mot en littérature témoigne d'une origine indigène. Comme nous l'avons montré, *maraud* n'est qu'un des noms patois du chat mâle, type du rôdeur. Ce provincialisme, une fois transporté à Paris, y a subi un changement de sens, qui lui a facilité sa pénétration dans la langue générale. Là ce mot de terroir n'a retenu qu'une acception métaphorique inconnue aux patois, qui ont gardé exclusivement le sens primordial de « matou ».

On est généralement porté à voir, dans la métaphore linguistique, toute autre chose que des images réelles. En voici deux exemples :

En Berry, *chiens* désigne les flocons de moisissure, les fleurettes blanchâtres sur les liquides, assimilées au pelage d'un chien blanc, comme, en Picardie et ailleurs, *minons*, c'est-à-dire minets, désigne la moisissure en forme de duvet.

« Il faut, nous dit-on[2], considérer le mot berrichon comme une altération par étymologie populaire de l'anc. fr. *chanes*, *chienes*, etc., qui se rattache à l'adj. lat. *canus*, blanc, et non à *canis*, chien ».

Pour couper court à de pareilles suppositions, il suffira d'alléguer, en faveur de la métaphore, le parmesan *cagnon*, qui signifie à la fois gros chien et moisissure (« di vino che tende a rincerconire », Malaspina).

D'autre part, *brifauder*, proprement manger goulûment, dévorer, attesté avec cette forme et ce sens déjà en moyen français, a été appliqué, dans la technologie populaire, au premier peignage de la laine. L'image est corroborée par *brifer du linge*, le froisser, le gaspiller, et par *loup*, nom donné à la machine à dents pour briser la laine, d'où *louveter*, synonyme de *brifauder*. Le vulgaire conçoit le premier cardage de la laine comme une action dévorante.

Or voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire général* : « *Brifauder*,

1. *Romania*, t. XXIV, 1895, p. 457.
2. Ant. Thomas, dans *Romania*, t. XL, p. 152.

Digitized by Google

v. *brisauder* », et au mot *brisauder* : « Quelques dictionnaires donnent par erreur *brifauder* ».

Comme les termes *brisaud* et *brisauder* n'ont jamais existé, on substitue ainsi des formes fictives à des images pittoresques.

La considération exclusivement phonétique continue à dominer dans le domaine de l'étymologie, entraînant après elle tout l'attirail du passé. Les facteurs psychologiques, jusqu'ici ignorés ou méconnus, ne tarderont pas à prendre la place qu'ils méritent dans l'ensemble de notre discipline. Et parmi ces facteurs, la métaphore linguistique reste le plus vaste et le plus fécond.

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME

CONCORDANCES SÉMANTIQUES

Depuis que Diez a établi la phonétique romane sur des bases solides, des générations de travailleurs se sont efforcées d'en approfondir les principes et d'en fixer définitivement les normes.

Ces lois phonétiques, c'est-à-dire ces séries de correspondances de phonèmes et les formules qui les expriment, sont limitées dans le temps et dans l'espace et, de plus, traversées à chaque instant par les caprices de l'homme qui parle. Elles ne sont en effet appliquables qu'à une période et à une région déterminée, hors desquelles leur action cesse d'être en vigueur.

C'est ainsi que le français nous apparaît définitivement constitué, sous le rapport phonétique, dans les monuments littéraires des XIe-XIIe siècles et les âges suivants n'y ont rien ajouté d'essentiel. Dès lors, il peut être question de « phonétique [1] » pour cette première période de la formation de l'idiome national ; mais ce terme est déjà déplacé lorsqu'il s'agit du moyen français (XIVe au XVIe siècle), qui ne connaît que des changements orthoépiques [2], et il est comme inexistant dès qu'on aborde la période moderne.

Pour ces deux dernières époques, c'est la sémantique qui devient le facteur capital du développement de la langue, et les enrichissements du vocabulaire sont essentiellement des changements de sens.

La confusion de ces diverses périodes de l'évolution linguistique

1. Encore cette phonétique courante devrait-elle être élargie, en y faisant rentrer la phonétique spéciale des termes onomatopéiques, dont certaines particularités, comme l'échange des labiales, se retrouvent en outre dans différents idiomes romans.

2. Les faits de prononciation appartiennent, en propre au français, alors que les changements phonétiques proprement dits concernent le passage des mots d'une langue à l'autre, du latin au français par exemple. Charles Thurot a eu parfaitement raison d'intituler son ouvrage devenu classique : *De la Prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, 1881-1882. Cf., à ce sujet, Brunot, *Histoire de la langue*, t. II, p. 243.

Digitized by Google

et le manque de discernement en ce qui touche le rôle alternativement dominateur de la phonétique et de la sémantique sont devenus une source féconde de sophismes étymologiques, sur lesquels nous reviendrons en détail dans une partie spéciale de cet ouvrage.

Non seulement on a confondu la valeur chronologique de ces deux facteurs, également indispensables suivant les époques, mais des phonéticiens outranciers ont *a priori* nié les séries de correspondances sémantiques et jusqu'à leur possibilité future [1].

Certes, ces analogies de sens sont autrement complexes et délicates à saisir que les principes phonétiques. Alors que ceux-ci sont en quelque sorte matériellement perceptibles et bornés dans le temps et dans l'espace, les associations d'idées lexicologiques sont difficilement saisissables et peuvent se retrouver indépendamment dans les idiomes les plus différents. Les conditions des processus psychologiques sont en effet partout les mêmes, tandis que les organes de la parole se trouvent dans une dépendance absolue du climat et du milieu géographique.

Cette complexité du problème rend la tâche très délicate et le manque total de travaux préparatoires la complique encore. Cet état de choses explique jusqu'à un certain point la défiance des phonéticiens et leurs exagérations coutumières. Aussi ne prétendons-nous pas fournir, dans les pages qui suivent, un ensemble des « lois sémantiques », dont il est à l'heure actuelle encore prématuré de parler, mais tout simplement une série d'associations d'idées qui nous ont frappé au cours de nos recherches [2].

Avant de les aborder, qu'il nous soit permis de montrer par

1. Ant. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 28 : « Il y a des lois en phonétique, et c'est pour cela que la phonétique doit être considérée comme une science, au sens rigoureux du mot. Il n'y a pas de lois en sémantique, et *l'on conçoit difficilement qu'il puisse jamais y en avoir* ».

Par contre, Brugmann constate : « Il n'y a pas seulement des lois en phonétique, mais aussi certaines normes dans les modifications du sens. L'étymologiste doit tenir compte des unes et des autres ». *Anzeiger für indogermanische Sprach- und Altertumskunde*, t. V, 1895, p. 17. — Voir également, à ce sujet, quelques réflexions judicieuses de J. Vendryès, *Le Langage* (Paris, 1921), p. 241 et suiv.

2. Le nombre des travaux vraiment utiles est assez restreint. S.-R. Collin, dans son *Bibliographical Guide to Sematology* (Lund, 1915), en a dressé un relevé complet jusqu'en 1914. La liste renferme 347 articles, dont à peine une douzaine sont à retenir, à savoir :

a. — Ouvrages d'ensemble, dont les trois suivants marquent une date :

Arsène Darmesteter, *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris 1887. Ce petit livre, très suggestif, parut la même année que notre *Sémasiologie de la langue roumaine* (1887), ouvrage que Gaston Paris trouvait digne d'être mis en parallèle avec celui de Darmesteter (*Romania*, t. XVI, p. 631).

Michel Bréal, *Essai de Sémantique. Science des significations*, Paris, 1897. Livre souvent réimprimé. L'auteur s'inspire presque exclusivement des idiomes morts. Il s'y sert pour la première fois du terme *sémantique*, qui a fait fortune.

Kr. Nyrop, *Sémantique* (IVe volume de la *Grammaire historique de la langue française*), Copenhague, 1913. Premier traité systématique sur la matière qui trouve son complément dans notre *Langage Parisien au XIXe siècle* (p. 362 à 429 : « Faits sémantiques ») et notamment dans l' « Index des idées » qui clôt cet ouvrage.

Digitized by Google

quelques exemples le côté exclusivement sémantique, auquel appartient cet ordre d'idées.

Soit le terme *patois*.

La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) définit ainsi le mot : « Langage rustique, grossier, c'est celui d'un païsan ou du bas peuple ».

Dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, où il s'agit précisément d'un paysan, « d'ung lourdaut Champenois » (n° xx), le mot a un sens plus général : « Et luy vint en courage... qu'il semondroit à disner un jour ses parens et amys... et les servit grandement *en son patoys* à ce disner », ce que, dans la même nouvelle, l'auteur exprime par « tout *en lourdois* » (locution retenue par Rabelais).

Au sens d'idiome vulgaire, *patois* se trouve déjà dans le *Roman de la Rose* à propos d'oiseaux (éd. Fr. Michel) :

709. Lais d'amors et sonnès cortois
Chantoit chascun oisel en son *patois* [1],

c'est-à-dire à sa manière, en son langage, ce que le poète exprime plus loin par *latin* :

8548. Cil oisel chascun matin
S'estudient en lor *latin*...

On lit dans le *Trésor* de Brunetto Latini (éd. Chabaille, p. 2) : « Et se aucuns demandoit par quoi cest livre est escriz en ro-

Ajoutons, à titre comparatif, la *Völkerpsychologie* de Wilhelm Wundt, t. II (1900), p. 420 à 583, chapitre consacré aux changements de sens, qui abonde en schématismes et en abstractions philosophiques.

b. — Articles et mémoires, de valeur inégale, en très grande partie théoriques, dont on trouvera le relevé dans la bibliographie citée de Collin.

c. — Travaux de lexicologie romane ou de sémasiologie, pour la plupart dissertations en allemand. Nous avons déjà cité les principaux au cours de notre ouvrage, ceux qui nous ont rendu des services, à savoir :

Tappolet, *Les noms de parenté en roman* (1895). Cf. ci-dessus, p. 189.

Kemna, *La notion « navire » en français* (1901). Cf. ci-dessus, p. 171.

Zauner, *Les noms des parties du corps en roman* (1903). Cf. ci-dessus, p. 184.

Wartburg, *Les expressions pour les défauts visuels dans les langues et patois romans* (1912). Cf. ci-dessus, p. 129.

Pauli, *Enfant, garçon, fille, dans les langues romanes* (1919). Cf. ci-dessus, p. 189.

Pour d'autres écrits de ce genre, la plupart suisses, voir le relevé dans la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. II (1920), p. 134 à 157 et 372 à 375.

d. — Recueils idéologiques. Les deux suivants méritent d'être mentionnés :

Prudence Boissière, *Dictionnaire analogique de la langue française. Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots*, Paris, 1862 (plusieurs fois réimprimé). Œuvre méritoire d'un lexicographe doublé d'un logicien.

Palmiro Premoli, *Il Tesoro della lingua italiana. Vocabolario nomenclatore illustrato* (spiega e suggerisce parole, sinonimi, frase), Milan, 1910-1912, 2 vol. in-4°. Modelé sur le précédent, il offre des matériaux plus amples et plus développés.

Ajoutons-y le *Nouveau Larousse illustré* (1900-1906), 7 vol. in-4° et un *Supplément*. Véritable musée iconographique, à la fois encyclopédie et dictionnaire, qui tient compte du mouvement de la langue.

1. Palsgrave rend *patois* par gazouillement (« recordyng of birds ») et par babil des bambins (« pratlynge speech of younge children »).

Digitized by Google

mans, selon *le langage des François...* ». D'autres manuscrits lui substituent *patois* ou *patrois* [1], ce qui a conduit Ménage et Littré à dériver le mot du lat. *patriensis*, c'est-à-dire *sermo patrius*. Le *Dictionnaire général* se contente de noter : « Origine inconnue ».

Comme la phonétique est ici absolument superflue, voyons ce que nous pouvons tirer de la sémantique.

L'acception primordiale du mot, celle de « boue liquide », est encore vivace dans les parlers provinciaux. Dans le Bas-Maine, *patois* (*patwé*) désigne la boue delayée, c'est-à dire l'eau trouble, de même que *patoly* ou *patouille* dans le Berry : « On a jeté de l'eau dans la chambre, ça fait de la *patouille* ». En Savoie, *patrolyi*, boue, d'où *patouiller* et *patrouiller*, agiter l'eau trouble et patauger, variantes verbales et sens passés dans la langue littéraire [2].

De là, le sens métaphorique de « bavardage » que ces termes possèdent également dans les patois : Berry, Bas-Maine, *patouille*, commérages, cancans, et *patouiller*, bavarder. Le primitif est le berrichon *patte*, qui se dit à la fois de la terre argileuse et humide s'attachant aux pieds (« ça *patte* ben aujourd'hui »), de la personne qui a sa chaussure chargée de boue et de celui qui s'exprime difficilement et s'arrête pour chercher ses termes (« c'est un homme qui ne *patte* pas en route »).

Cette association d'idées est également familière à la langue littéraire, où *patauger* signifie en même temps : marcher dans une eau bourbeuse et s'embarrasser dans ses phrases. Elle était jadis aussi commune à *patrouiller* (qui n'a gardé dans la langue moderne que le sens de « patauger »), comme le montrent ses dérivés [3].

Patois ou *patrois* désigne donc le langage embarrassé de l'homme du commun, du paysan, langage assimilé à l'eau trouble ou bourbeuse, à la boue délayée. C'est une image plus grossière, mais foncièrement analogue à celle qu'expriment les synonymes savants : *abondance* et *redondance* de paroles, *délayer* un sujet, style *diffus* et *déluge* de mots [4].

1. Variantes : *la raison, la parleure, le patois, la langue.* Des dix-neuf manuscrits consultés à ce propos par Michelant, sept donnent : *patois, patrois, pratois*, etc., et douze lui substituent : *langue, langage, parleure, raison de France.*

2. Edouard de Chambure, dans son *Glossaire du Morvan* (1878), avait déjà entrevu ce rapport de *patois* avec *patouiller*.

3. *Patrouillart*, celui qui baragouine : « Cil qui prie Dieu sanz devocion de cuer, il parole à Dieu *patrouillart*, comme cil qui parole moitié françois, moitié anglois » (Père Laurent, *Somme*, dans Godefroy). Même mot que *patrouillart*, celui qui marche dans un bourbier.

Au début du *Testament de Pathelin*, ce maître farceur porte l'épithète de *patrouillart*, par allusion aux baragouins qu'il débite en présence du drapier, dans la célèbre *Farce de Pathelin*.

De même, *patrouillas*, baragouin, variante de *patouillas*, bourbier (*Fabliaux*, t. II, p. 238) :

Lors commense à parler latin
Et *patrouillas* et allemant.

4. Cf. style *boueux*, parole *vaseuse*, éloquence *pâteuse*, etc.

Digitized by Google

Remarquons que ce vocable de terroir, en passant de la province au français littéraire, a abandonné son sens matériel pour ne retenir qu'une de ses applications métaphoriques.

C'est cet oubli de la valeur primitive du mot *patois* qui explique les tentatives des lexicographes pour le rattacher phonétiquement au latin, qui n'en peut mais.

Notre manière de voir trouve de fréquentes confirmations dans les parlers vulgaires, d'où les termes correspondants ont passé dans les langues littéraires. Nous en donnerons ci-dessous une longue série d'exemples, qui mettront hors de doute les humbles origines de cette famille de mots.

Voici maintenant le mot *rigoler*.

On le rencontre, dans les textes les plus anciens, comme transitif, avec le sens de « railler » [1].

Dans une note ajoutée par Gaston Paris à son recueil de *Chansons du XVe siècle* (p. 56), l'illustre savant rattache *rigoler* au latin *ridiculus*. Déjà Ménage avait tiré le mot d'un type **ridiculare*, par une série d'intermédiaires purement fantaisistes. Le *Dictionnaire général* déclare *rigoler* également « d'origine inconnue ».

Or, le sens de « railler » est secondaire, et l'acception primitive de *rigoler* est franchement concrète. Elle est encore vivace dans les patois :

Norm. *rigoler*, faire ripaille ; Pic. *regouler*, rassasier, manger avec excès ; Bas-Maine, *se rigouler*, faire quelque débauche. Les patois méridionaux tout particulièrement, auxquels appartient en propre le mot, en ont conservé à la fois les formes et l'acception primordiales : Prov. *regoulá*, Gasc. *rigoulá*, rassasier jusqu'au dégoût, soûler, et rendre gorge, vomir, à côté de *se regoulá* (Dauph. *se rigoulá*), se gorger, se rassasier [2].

La forme provinciale *regouler*, que donne aussi Richelet (1690) et qui était encore vivace dans le bas-langage parisien au début

1. Au XIIIe siècle dans un fabliau (t. VI, p. 262) :

> La dame le bourgeois acolle
> Et en riant fort le *rigolle*.

Au XIVe siècle, dans la *Chronique* de Froissart (t. VI, p. 25) : « Du duc de Lancastre qui assés le *rigole* des perdrix ».

Au XVe, dans la farce de *Pathelin* (p. 114) :

> LE BERGIER. — Bée.
> PATHELIN. — Tu *te rigolles*.

Et dans une chanson de l'époque (la dame répliquant au gentil seigneur qui la recherche), éd. G. Paris, p. 56 :

> Ne m'y venez point icy *rigoler* ;
> Allez vous en, que jamais ne vous voye.

2. Cf. anc. prov. *rigolar*, rassasier et railler, et Doujat, *Dictionnaire Toulousain*, 1638, v° *arrigoula* : « gorger, souler... *Rigoler*, terme de goinfrerie, qui est faire bonne chère, semble estre dérivé de ce mot ».

Digitized by Google

du XIXe siècle, nous renvoie, comme *engouler*, à un primitif *gouler*, dont le sens est encore vivace dans le Midi : *goula*, engouler, avaler, dévorer (Mistral).

Comme dans l'exemple précédent, la langue littéraire a tout simplement négligé le sens matériel, en donnant au mot une acception métaphorique inconnue aux patois. Cette association d'idées — bâfrer et railler — est fréquente et de nombreuses analogies viendront la corroborer [1].

1. Un dernier exemple. Le terme *piaffer*, faire le fier, que Henri Estienne attribuait aux courtisans comme prétendu italianisme, revient souvent sous la plume de Pasquier, qui en relève le caractère récent (« *piaffer*... est de notre siècle »). L'historien l'applique une fois au coq (« marchant et *piaffant* à grands pas au milieu de ses poules »), comme le fait aussi le poète contemporain Du Bartas, qui chante :

Le paon... *piaffard*, arrogant...

Voir ces textes dans notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 140.

Suivant Tobler (*Miscellanea Ascoli*, p. 72), *piaffer* (avec son sens, exclusivement moderne, frapper du pied, en parlant du cheval) remonterait à un type anc. fr. **pief*, pied. A son tour, Gröber (*Zeitschrift*, t. X, p. 293) considère *piaffer*, auquel il attribue le prétendu sens de « criailler », comme appartenant au même groupe onomatopéique avec *piailler*, *piauler*, etc. Ces suppositions ne tiennent compte ni de la chronologie ni de l'évolution sémantique du mot.

En effet, le terme en question est d'origine franco-provençale. Les patois de la Suisse romande possèdent *piafd* au double sens d' « éclabousser » et de « faire le fier ». Le mot trouve son pendant dans le moderne *esbroufe*, également d'origine provençale. *Piaffer* a passé du sens primordial d' « éclabousser » à celui de « faire l'orgueilleux », d'où être fringant, attifé, etc. Le méridional *esbroufe*, éclaboussure et jactance, répond exactement à *piafo*, ostentation, mise élégante. L'un et l'autre termes remontent à une origine imitative, exprimant le rejaillissement de l'eau.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

SÉRIES SÉMANTIQUES

Passons maintenant en revue quelques-unes de ces concordances :

I. — BAVARDER = PATAUGER. — BAVARDAGE = BOUE DÉLAYÉE

Cette association d'idées est familière aux langues romanes. En français, elle est représentée aussi bien dans la langue littéraire que dans les patois et les parlers provinciaux.

Remarquons que les notions : parler à tort et à travers, bégayer, déborder d'un vase rempli (en parlant d'un liquide), vomir, se confondent dans cette famille de mots.

En voici le relevé :

1. — Vocables qui ont passé des patois dans la langue littéraire :

Bagouler, bavarder en raillant, dans une lettre de grâce de 1447 (citée par Du Cange) : « Jacobin Pouletz le print à moquer et dire plusieurs goulardises... auquel le suppliant dist que se il ne cessoit de ainsi *bagouler*, que on lui respondroit autrement ».

Le *bagou* du vulgaire parisien en est le dernier écho.

Ce sens est encore vivace dans les patois : Berry, Anjou, Normandie[1]. Dans le Bas-Maine, le mot revêt une double forme : *bagouler* et *bargouler*, bavarder[2]. Ce dernier représente la forme primitive : *bargouler*, barbouiller, couvrir de boue, répondant au langued. *bargoulha*, barbouiller et bégayer[3] (limousin, *brag*, boue)[4].

1. « En Basse-Normandie on dit un *bagoulier* pour un médisant » (Ménage).

2. De même dans la Haute-Italie : Parme, *bagula*, jaser (Mantoue, *bagola*, boue), à côté de l'ital. *bergolare*, bavarder en raillant, pour lequel Pieri (*Miscellanea Ascoli*, p. 421) postule un type **verbulare*.

3. Dans la Seine-Inférieure, *bagouler* a également le sens de « bégayer » (suivant l'*Atlas*).

4. Son composé *débagouler*, attesté en littérature dès le XVIe siècle, signifie à la fois bavarder et vomir. Dans le Pas-de-Calais, *débagouler* a le sens de sortir en abondance (en parlant d'un liquide qui s'écoule par la bouche d'un conduit) ; Morvan, *débagouler*, déborder (« l'eau *débagoule* d'un vase trop plein »). Dans le Bas-Maine, *débargouler* a gardé le sens primitif de « débarbouiller, laver le visage ».

Digitized by Google

Barboter, bredouiller, c'est-à-dire parler vite et confusément (XIIIe siècle), proprement s'agiter dans l'eau trouble, à côté de l'anc. *bourbeter*, patauger [1] et bégayer [2] (cf. Alpes-Marit. *bourbouteá*, bégayer, suivant l'*Atlas*).

Barbouiller, bredouiller, dans la farce de *Pathelin* :

1000. Mais que dyable est ce qu'il *barbouille* ?
Saincte Dame ! comme il barbote ! [3]
Par le corps bieu ! il barbelote [4]
Ses mots, tant qu'on n'y entent rien.
Il ne parle pas chrestien,
Ne nul langaige qui apert.

Aujourd'hui, avec ce sens, dans les patois (Yonne, Mayenne, Lille), proprement patauger. Clément Marot se sert du mot [5] au sens propre, en parlant de la grenouille (t. III, p. 52) :

Mais comme en l'eau elle *barbouille*,
Si fais tu en l'art poëtique...

Bargouiner, parler à tort et à travers (forme parallèle au synonyme bessin ou normand *varvouiner* [6], remontant à la même source), n'a laissé d'autre trace que le dérivé *bargouin* [7], transcrit aussi *baragouin*, qui signifie précisément celui qui baragouine.

On rencontre le mot dans une lettre de grâce de 1391 [8], où « sanglant *barragouin* » est une injure équivalente à « misérable étranger », que les gens d'Ingre (Loiret) adressent à un journalier ori-

1. Le sens propre persiste dans le dérivé *barbotage*, son mouillé d'eau à consistance de boue que l'on donne aux chevaux, et dans le terme technique *barbotine*, argile très délayée dont se servent les potiers.

2. Nyrop (*Grammaire*, t. IV, p. 337) sépare les verbes *barboter*, bredouiller, de *bourbeter*, s'agiter dans la boue, l'un ayant influencé l'autre. Cette supposition est erronée : chacun de ces verbes, sous leur aspect alternant, possède le double sens de patauger et de bredouiller.

3. Ce verbe diffère de son synonyme moyen français *barbeter* :

Tout en *barbetant* ba, ba, ba,
Et sans dire parole nulle.
(Guillaume Coquillart, t. II, p. 228)

forme amplifiée de *babeter*, proprement dire ba-ba (l'*r* est ici adventice).

4. Fréquentatif du précédent.

5. Le mot est également familier à l'italien (*barbugliare*) et à l'espagnol (*barbullar*) avec le sens de « bredouiller ».

6. Voir ci-dessous, au mot *verve*. *Bargouiner* est au langued. *bargoulha*, barbouiller et bredouiller, ce que *varvouiner* est à *barbouiller* lui-même, ou ce que le synonyme de l'Yonne *farfouiner*, parler du nez, est à *farfouiller*, bredouiller. D'ailleurs, le provençal *bargouneja*, bredouiller, répond au poitevin *bergouner*, jargonner.

7. Cette forme survit dans les patois du Midi et dans l'emprunt hollandais *bargoensch*, baragouin, argot. Le languedocien et savoyard *maragouin*, baragouin, n'en est qu'une variante, par échange des labiales, procédé habituel aux termes onomatopéiques. Le patois de l'Yonne dit à la fois *bagouin* et *bargouin*, doublet parallèle à *bagouler* et *bargouler*.

8. Arch. Nat. JJ. 141. En voir l'extrait dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. V, p. 394.

Digitized by Google

ginaire de Guyenne, lequel répond : « Je ne suis point *barragouin*, mais aussi bon chrestian... que vous estes ».

Le sens propre en est étranger qui baragouine, sens donné par Guillaume Bouchet (*Serées*, t. V, p. 84) : « Quand nous voulons dire qu'un homme parle mal, nous l'appelons *barragouin*... » [1].

Cette acception est encore celle des patois du Centre, où *baragouin* désigne celui qui parle d'une manière inintelligible et en contrefaisant sa voix.

Du sens de celui qui parle confusément, le mot prit l'acception de langage inintelligible, qu'on lit dans une vieille farce (où il s'agit de l'arabe) : « Je croy que c'est un Sarrasin, car il parle *barragonoys* » [2]. Au XVIe siècle, ce sens est fréquent chez Rabelais et a été seul retenu par la langue moderne.

La prétendue étymologie bas-bretonne [3] du mot, courante au XVIe siècle, resta longtemps en faveur jusqu'à Diez et Littré. Elle ne mérite pas qu'on s'y arrête [4].

Bredouiller, mot provincial attesté tardivement (1674) et différant de l'ancien synonyme *bredeler* [5]. Le sens primordial se retrouve dans le manceau *berdouiller*, barbouiller, salir. Le languedocien *bardoulha*, bredouiller, bavarder, répond au limousin *bardoulha*, troubler l'eau, en remuer la boue.

Dans l'Yonne, *bredouiller* signifie en outre grogner, faire entendre un bruit sourd (« ça me *berdouille* dans le ventre », Jossier), et, en Picardie, *berdouiller*, mêler malproprement, brouiller : « On dit d'un homme qui se trouble dans ses paroles, qui s'embarrasse dans ses dires, qu'il se *berdouille* ou *s'emberdouille* », Jouancoux).

Clabauder, aboyer (XVIe siècle), d'où *clabaud*, appliqué au chien qui aboie mal à propos : « Ce mot, qui n'est pas très ancien dans la langue, paraît être venu par nos provinces du Nord », remarque

1. Cf. Montaigne, l. IV, ch. x : « aucteurs et vieils et nouveaux, et *barragouins* et françois... ».

2. *Ancien Théâtre*, t. II, p. 398.

3. Guillaume Bouchet, dans le passage cité : « *Barragouin* est autant à dire comme si nous disions : il parle breton, car *bara*, en breton, c'est à dire du pain, et *gouin*, du vin ». Cf. l'*Etymologicon François de l'Hetropolitain* (Jean Lebon, médecin), Paris, 1572, p. 13 : « *Barragouin*, mot qui signifie entre les François non entendu, langage gouache, estranger... Ce vocable est breton et là signifie pain et vin. Dont je te prie adviser combien les vocables, passans de contrée en contrée, changent de propre signification et dialecte ».

4. Le fr. *baragouin*, en passant dans les patois de la Haute-Italie (sous la forme *baracunda* et *baraonda*), y a subi de curieux changements de sens : foule de voleurs (Parme), intrigue, caprice (Milan), adversité, vicissitude (Venise), etc.

Les étymologistes ont récemment cherché bien loin l'origine de *baracunda* (Sicile, *baragunna*) : en hébreu, en rapprochant *baraonda* de l'arétin *baruccabà*, confusion (*Zeitschrift*, t. XVII, p. 562) ; en latin, d'un prétendu type **barabundare*, dont le premier élément serait le latin *volutare* (v. *Miscellanea Ascoli*, p. 571), ou encore du nom mythologique *Berecynthia* (v. ci-dessus, p. 25).

5. Ce dernier est une métaphore tirée du métier de tisserand et remonte à la forme interjectionnelle *bredi-breda*.

Digitized by Google

avec raison Littré. Or, dans le normand, *claboder* signifie patauger, patrouiller, forme parallèle à *clapoter*, marcher dans la boue : le sens induit de « bavarder, criailler » s'est restreint aux chiens. La phase intermédiaire est encore transparente dans le guerneséyen *bagouler*, aboyer, proprement bavarder.

Fastrouiller, *fatrouiller*, en moyen français, baragouiner, par exemple dans Eustache Deschamps (t. II, p. 179) :

> Or celuy qui *fastrouilloit*
> Ne set que il va devisant...

et chez Guillaume Coquillart (t. II, p. 219) : « L'une crye et l'aultre *fatrouille* ».

Ce verbe représente un autre aspect de *pastrouiller* ou *patrouiller*, dont nous venons de parler.

Matrouiller, moy. fr., bredouiller, sens familier à d'Aubigné (t. I, p. 194), verbe saintongeais répondant au picard *matrouiller*, patrouiller.

Potin, commérage, abstrait de *potigner*, cancaner (en Anjou, patauger ; Berry, *potignat*, boue épaisse). Le mot nous vient de la Normandie : il est fréquent dans la *Muse Normande* du poète rouennais David Ferrand, et aujourd'hui dans le patois de Bessin, *potigner* c'est bavarder, et *potiner*, rabâcher. Ce terme a pénétré tardivement dans le langage parisien.

Verve, dont le sens le plus ancien est bavardage et, par extension, bon mot, proverbe :

> Car le vilain dist en sa *verve* :
> Qui a prodome se comande,
> Mauvais est, s'autor lui n'amande.
> (*Cligès*, éd. Fœrster, v. 4572)

Et dans le *Roman de la Rose*, où il s'agit des vains propos des amoureux :

> 2418. Mes faus amant content leur *verve*.

Ce sens s'est maintenu au XVe siècle :

> Estes vous desvoyé?
> Recommencez vous votre *verve* ?

dit Guillemette, apostrophant le drapier dans la farce de *Pathelin*.

Au XVIe siècle, cette acception se lit dans Montaigne (*Essais*, l. I, ch. XXXIX) : « J'eusse prins ceste forme epistolaire de publier mes *verves*, si j'eusse eu à qui parler ».

Et encore aujourd'hui le mot signifie : faconde, abondance de paroles. Cotgrave lui donne en outre le sens de mauvaise humeur (« il lui a pris une *verve* »), qui survit en normand : « *Verve*, gronderie, humeur chagrine ».

Ce terme appartient en effet en propre à la Normandie, d'où il

Digitized by Google

passa de bonne heure au français. Le patois normand possède au complet cette famille lexicologique [1]. Le terme *verve*, tiré du normand *verver*, bavarder, proprement patauger, signifie « bavardage » et représente la même métaphore que les vocables précédents [2].

Arrêtons-nous maintenant pour constater combien d'efforts ont été jusqu'ici dépensés en pure perte pour rechercher les origines de notre vocable.

Première hypothèse, du lat. *verba*, émise par Ménage et perpétuée jusqu'à nous [3], où Parodi affirme encore [4] : « Il classico *verbum* e rimasto, come sapiamo, nel *verve* francese, nel *verv* ladino e nel *vorba* rumeno ».

Il faut tout d'abord retrancher de ce groupe le roumain *vorba*, qui n'est que le slave *dvorba*, assemblée, association sémantique analogue au synonyme *cuvînt*, parole, du lat. *conventum*, assemblée. Le ladin *vierf* (pl. *verv*) est, comme l'italien *verbo* et le français *verbe*, un terme théologique. Reste *verve*, qui, comme on l'a vu, n'a rien de commun avec le latin.

Deuxième hypothèse, émise par Diez et ainsi exposée par Littré : « *Verve*. Lat. *verva*, tête de bélier sculpté, de *vervex*, bélier; mot pris pour caprice, fantaisie, qui est le sens ancien, comme *caprice* lui-même est pris de *capra*, chèvre ».

Or, le sens de *verve* étant essentiellement « bavardage [5], » et

1. La voici :

a. — *Vervas* (*varvas*), eau sale, bourbier; à Guernesey, boue (d'où *varvasser*, patauger), et *varvot*, flaque d'eau, bourbier (d'où *varvoter*, barboter);

b. — *Vervard*, grondeur (Cotgrave : *verveux*); *verver*, gronder pour rien (à Guernesey, radoter); *vervette*, petite fille bavarde (Moisy).

c. — *Varvouiner*, Bessin, répéter toujours la même chose, radoter (Joret); Hâvre, *varvaude*, querelle (Maze), etc.

2. Pour en mieux saisir les rapports logiques, voici deux passages tirés d'un article de Taine sur Balzac. En parlant des gens d'esprit du romancier, le critique ajoute : « Ils ont une *verve bourbeuse* et violente qui jette *à flots* et qui entrechoque les trivialités et la poésie, l'argot de la banque et les figures de l'ode, sorte d'ivresse malsaine et puissante comme celle que donnerait un vin brûlant et frelaté ».

Et plus loin, à propos de Balzac lui-même : « Son audace, son dévergondage de style, sa *verve* brutale et *fangeuse*, ses nerfs d'artiste, son goût pour la magnificence et le plaisir, sa science de la vie et son cynisme conviennent à la courtisane qui exploite le monde et qui en jouit ». Taine, *Nouveaux Essais de critique*, p. 101 et 106.

3. Voici les paroles de Ménage : « *Verve*. De *verba*, qu'on a dit au singulier pour *verbum*, comme... qui diroit enthousiasme, inspiration du Verbe ».

Et le *Dictionnaire général* de s'en faire l'écho : « *Verve* paraît se rattacher à *verva*, variante de *verba*, pluriel de *verbum*, verbe, parole, pris comme féminin singulier ».

4. *Romania*, t. XVII, p. 218.

5. C'est Förster qui a le premier établi cette acception primordiale (*Zeitschrift*, t. IV, p. 381).

Digitized by Google

subsidiairement « fantaisie [1], caprice », cette étymologie s'évanouit d'elle-même.

Troisième hypothèse, présentée par Suchier, qui, en rapprochant *verve* du piémontais *verver*, propose le lat. *verbera*, coups. Point de départ et aboutissement également fantaisistes [2].

En somme, dans chaque solution proposée, le procédé reste le même. Pour établir l'étymologie de *verve*, on néglige à la fois son sens fondamental et sa survivance dans les patois (en l'espèce, la Normandie) ; et le mot, ainsi isolé de son contexte et de son milieu, devenu pure abstraction, est rattaché au petit bonheur, tantôt par une ressemblance purement extérieure (latin *verbum*), tantôt par une acception qui n'est pas la sienne (lat. *verva* des inscriptions), tantôt, par des rapprochements fantaisistes... En procédant ainsi, on oublie complètement que ce vocable, particulier au français et inconnu aux autres langues romanes, ne saurait avoir son point de départ que dans la région même, où *verve* conserve encore son sens primordial et sa filiation lexicologique.

2. — Vocables restés confinés dans les patois ou parlers provinciaux :

Bachicoter, Bas-Maine, chicaner pour être payé, c'est-à-dire marchander, bavarder (Norm. du Calvados, *bachicoter*, barboter, à côté du bessin *vachicot*, eau trouble, boue).

Bader, Poitou, bavarder, répond au manceau *bader*, couvrir de boue, éclabousser (Pas-de-Calais, *badouiller*, patauger), dérivé de *bade*, boue, à Alençon [3].

Balbouza, bas-breton, bredouiller et barbouiller (v. Henry), en rapport avec le lorrain *barbouser*, barbouiller.

Batufela ou *patufela*, Dauphiné, bavarder, en rapport avec le picard *badoufler* et *patoufler*, patauger, marcher dans la boue.

Bargouiller, Champagne, bredouiller, forme parallèle à *bargouler* (cité plus haut au mot *bagouler*).

Bassouiller, Saint-Étienne (*gaga*), bredouiller, signifie patauger en lyonnais.

Bousilha, Suisse, bégayer, et *bregouthihi*, bredouiller, dérivent de *bousa*, boue, et *bregou*, bourbier.

Cabouiller, Picardie et Metz, bredouiller, répond au prov. *cabouilha*, barboter dans l'eau et bredouiller.

Carfouiller, Picardie, bredouiller, répond à l'auvergnat *chafouia*, patauger.

1. Henri Estienne qui, dans sa *Précellence*, blâme *caprice* comme italianisme, propose de le remplacer par des équivalents tels que *verve*, *quinte*, etc. Avec ce sens figuré dans Guillaume Coquillart (*Poésies*, t. I, p. 134) :

Esservelez comme beaux daims
Qui ont la *verve* et sont souldains...

2. Cf. *Romania*, t. XII, p. 133.
3. *Revue de philologie française*, t. VII, p. 220.

Digitized by Google

Chabouta ou *chapouta*, Provence, agiter un liquide et parler à tort et à travers.

Farfouiller, Metz, bredouiller et remuer en fouillant (primitivement remuer l'eau).

Lapias, Pas-de-Calais, qui bredouille, proprement qui marche dans la boue.

Margouiller, Normandie, bredouiller, signifie dans le Berry patauger.

Pachacot, Provence, bourbier et cancan, à côté de *pacholo*, flaque et bavard.

Patricot, Provence, cancan, intrigue, répond au savoyard *patricot*, *patrigot*, boue liquide et tripotage, d'où *patrigoter*, patauger et bavarder, ce dernier sens déjà dans Cotgrave [1], le premier encore vivace à Genève.

Tatouiller, Bas-Maine, bavarder, signifie dans l'Anjou patauger; Saint-Pol, *ratatouiller*, bredouiller.

Traula, Vosges, bavarder, remonte à la notion de « patauger [2] » (que ce verbe a gardé dans les patois méridionaux) [3].

La série comparative est suffisamment représentée. Elle met hors de doute [4] l'expression linguistique de notre première association d'idées. En voici une autre.

II. — BAVARDER = BOUILLONNER

Le bruit que fait l'eau en sortant avec précipitation d'une source,

1. Le terme provincial a pénétré en français dès le XVIe siècle : *patricotage*, bavardage, se lit dans Oudin (1640) et *patricoter*, bavarder, dans Saint-Simon (v. Littré.)

2. Oscar Bloch, dans sa thèse (*Les parlers des Vosges méridionales*, 1917, p. 153), rattache à tort le mot au fr. *trôler*, qui, lui-même, est d'origine dialectale.

3. Citons, à titre de comparaison, les termes suivants des domaines germaniques, slaves, romans et autres.

a. — Vocables correspondants italiens, également d'origine dialectale :

Ciangolare, baragouiner, répond au piémontais *ciangoié*, patrouiller, et *ciangottare*, bredouiller, au prov. *changoutà*, barbotter dans l'eau.

Ciambolare, babiller, répond au gascon *chamboulha*, barboter dans l'eau, et *ciambottare*, bavarder, à côté de *sciambottare*, patrouiller.

Pettegola, femme bavarde, cancanière, dérivé de *pettegolare*, bavarder, proprement éclabousser : Côme, *petegolà*, salir de boue (de *peta*, boue).

b. — Vocables correspondants espagnols : *champurrar*, *chapurrar*, baragouiner une langue, en rapport avec *chapurear*, patauger, répondant au prov. *champourla*, barboter dans l'eau, et détracter, dénigrer (proprement bavarder).

c. — Vocables allemands : *Patsch*, boue et bavardage, à côté de *lappen* (lappern), *schlappern* (schlabbern), *schlampen*, patauger et bavarder.

d. — Vocables slaves :

Brodili, serbe, patauger et jaser (en slovène).

Lapota, slovène, babiller, en rapport avec le bulgare *lapam*, patauger.

4. P. Marchot a fait remarquer (*Rom. Forschungen*, t. X, 1899, p. 579) : « Dans les langues romanes on passe facilement, par une métaphore, du sens de patauger à celui de bredouiller ». Malheureusement, les exemples qu'il allègue sont mal

Digitized by Google

le cahotis d'un liquide et le clapotis des vagues ont également conduit à la notion de « bavarder ».

Cette conception est représentée par la série de vocables suivante :

Chacouter, bavarder, encore vivace en Normandie (attesté comme *sacouter*[1] en moyen français), pendant du montferrin *ciacutée*, parler un langage inintelligible, baragouiner. Le sens primordial est encore inhérent au prov. *chacoutá* (Piém. *ciacoté*), agiter un liquide, barboter dans l'eau.

Flagorner, dont l'acception en moyen français est bavarder, sens qu'on lit dans la *Farce de Pathelin :*

590. Hélas ! sire,
Chascun n'a pas si fain de rire,
Comme vous, ne de *flagorner*.

Le sens moderne, flatter bassement, résulte de celui de « bavarder », et, peut-être, l'assonnance initiale avec *flatter* (comme le supposait Littré) y est-elle pour quelque chose.

L'acception primordiale de *flagorner* subsiste encore dans la Haute-Bretagne, à Mée, où *flagorner* signifie faire entendre un clapotement, en parlant d'un liquide agité dans un vase clos[2] ; dans le Berry, *flagoter*, c'est clapoter, en parlant des flots, et, en provençal, le simple *flacá*, cajoler[3], rappelle notre *flagorner*.

Le bruit du cahotis d'un liquide et du clapotis des vagues est rendu par l'onomatopée *flac !* d'où le prov. *flacá*, pateliner, cajoler, et le berrichon *flagoter*, clapoter, en parlant des flots, répondant au *placoter* du Canada, avec le double sens de patauger et de parler à tort et à travers (Dionne). Du clapotement au bavardage il n'y a qu'un pas, et le normand *clapoter* signifie à la fois barboter dans la boue et bavarder.

Gargon, *gorgon*, langage inintelligible, jargon, nom du langage des malfaiteurs, dès le XIIIe siècle. Dans *Richars le Biaus*, le héros arrive dans un repaire de larrons qui lui offrent l'hospitalité (éd. Fœrster) :

3333. Richars un escuiier avoit,
Qui le *gargon*[4] trestout savoit.

choisis : l'auteur tire *bredeler*, bredouiller (« dont le thème se trouve dans le subst. verbal *berdouille*, boue ») de l'ital. *broda*, provenance et thème également erronés. Cf. *Romania*, t. XXX, p. 606.

1. Ce verbe est fréquent chez les poètes de la Pléiade, Ronsard, Baïf, etc. (v. Marty-Laveaux). La variante *chacouter* se lit dans la *Muse Normande* aussi avec le sens d' « écouter » (éd. Héron, t. III, p. 162). Dans le Bas-Maine, *chacoter* a le sens de « chicaner, marchander », sens qui remonte à celui de « bavarder ».

2. Le Duchat et Diez y ont vu un composé de *flatter* et de *corner* ; Littré, une altération de *flageoler* ; Caix, un type germanique *flaihan* (mod. *flehen*), implorer. Le correspondant provençal *flagougnd* montre que l'*r* de *flagorner* est adventice.

3. Celui-ci, proche parent de l'esp. *falagar* (moderne, *halagar*), flatter, caresser, verbe qu'on tire habituellement de l'arabe (v. Meyer-Lübke, p. 148).

4. Le terme a conservé cette forme gutturale et ce sens de « langue secrète »

Digitized by Google

Cette forme est encore vivace au xve siècle. On la lit dans Guillaume Coquillart, qui l'applique aux prières psalmodiées pendant les processions (t. I, p. 184) : « Après qu'on a dist ce *gorgon*... ».

Dans l'ancienne langue, *jargon* est appliqué, dès le xiie siècle, aussi bien au gazouillement des oiseaux qu'au langage des hommes [1]. Le sens primordial est encore inhérent aux anciens vocables *gargonner*, bouillonner, et *gorgon*, bulle d'eau (xve siècle).

Gargouiller, bouillonner (xive siècle), en parlant des mets, et bavarder, sens qu'on lit dans la *Farce de Pathelin* :

> 1004. Hélas! par Dieu attendez y!
> Il s'en va. Comme il *gargouille!*
> Mais que dyable est ce qu'il barbouille?

De là, *gargouille*, bulle d'eau et conduit pour l'écoulement de l'eau.

Sargoutá, Provence, baragouiner et cahoter, secouer. L'acception métaphorique est déjà familière à l'ancien provençal, dans un sirvente de Pierre de la Caravane, à propos des « gens d'Allemagne » :

> Car cor m'en fai faigne
> Ab lor *sargotar*...

c'est-à-dire : « Le cœur m'en fait affliction de leur jargonner » (Raynouard).

Ces associations logiques trouvent leurs pendants dans les termes méridionaux : *charra*, babiller, jaser, proprement gargouiller (*charrot*, gargouillis) et *charla*, bavarder, proprement clapoter (*charlac*, bourbier) [2].

III. — BAFRER = RAILLER. — SE GORGER = SE MOQUER

Voici une autre association d'idées non moins féconde en inductions étymologiques. Nous allons en examiner les divers représentants; mais, auparavant, essayons d'en montrer par un exemple l'importance sémantique.

Le terme *gaudir* a revêtu, en français ancien et moderne, des

dans le néerlandais *gargoensch* de la première moitié du xiiie siècle. Cf. G. Huet, *Moyen Age*, IIe série, t. XVII (1913), p. 363.

1. La forme *gargon* est chronologiquement et formellement antérieure à *jergon* (prononciation provinciale ultérieure de *jargon*), d'où anc. prov. *sergons* (« vulgare trutanorum », Hugues Faidit), moderne *gergó*, ital. *gergone*, esp. *gerigonça*. Et non pas inversement, comme le pense Meyer-Lübke (v° *garg*).

2. Ce dernier est également représenté en Italie : *ciarlare*, d'où *ciarlata*, bavardage, et *ciarlatano*, charlatan, proprement qui fait des boniments.

De même, à Saint-Pol, *touiller* signifie à la fois remuer un liquide et parler confusément.

Digitized by Google

formes diverses et des sens multiples qui méritent d'être dégagés.

1° Formes. — Le mot présente dans les anciens textes les variantes : *gaudir*, *godir* et *goudir*, à côté de *goder* ou *gauder* et *gueder* (v. Godefroy).

2° Sens. — Le sens premier et purement matériel est celui de manger avec excès ou se gorger d'aliments. Il est donné par Robert Estienne (1539) : « *Gaudir* et faire grosse chere, *Pergrœcari*; *gaudir* et hanter les cabaretz, *Popinari*; *se gaudir* d'aucung, *Jocari*; par gaudisserie, *Jocose* ».

Cette acception qui subsiste toujours dans le Midi (« *goudi*, manger goûlument, bâfrer, se gorger d'aliments », Mistral), est restée complètement étrangère aux plus anciens textes, dans lesquels le mot signifie exclusivement railler, se moquer.

Le satirique picard du XIIe siècle, Gautier de Coincy, parlant de l'empereur qui garde sa chasteté, l'oppose à ceux

> Qui s'emmuselent, chipent, *godent* [1]...

c'est-à-dire qui s'amusent, raillent, se moquent.

Et dans les *Miracles de Notre Dame* du même (v. Godefroy) :

> Quant assez ont *gaudi* et ris...
> Sire, fait-il, vous ne *godez*...

à côté de *se goder*, se moquer.

Mais, à partir du XVe siècle, le sens de « faire bombance » apparaît dans des œuvres secondaires [2].

Cotgrave, comme Robert Estienne, rend aussi *gaudir* par « make good cheere », faire bonne chère, mais le sens métaphorique de « railler » l'emporte dès le XVIe siècle (Baïf) et tombe au XVIIe siècle dans le burlesque. Il est toujours vivace [3].

Etant données les doubles formes de ce verbe et son acception première, tout rattachement au latin est absolument illusoire. Les tentatives de ce genre n'ont pourtant pas manqué depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

Ménage : « *Gaudir*. De *gaudire*, dit par métaplasme de *gaudere* ».

Scheler : « *Gaudir* est étymologiquement identique avec *jouir* ».

1. Dans Méon, *Recueil*, t. II, p. 39.

2. Laurent de Premierfaict, dans sa version du *Décaméron* (v. Godefroy) : « Il trova bergiers mangans et *gauldisans*... ».

Dans la 1re des *Repues franches* (attribuées à Villon) : « Pour *gaudir* et faire grant chere ».

Bouchard, *Chronique de Bretagne*, éd. 1532, fol. 182 : « En celuy tems regnoit en France le roy Charles septiesme... et n'estoit lors question que de *gaudir* et faire chere lye ».

3. Le fréquentatif *godailler* a donné *godaille*, bonne chère, qui a passé en Italie sous la forme *godoviglia*, ripaille (et *gozzoviglia*, par étymologie populaire). Caix postule à cet égard un type **gaudibilia*, que Meyer-Lübke croit possible « comme une formation monastique ou scolaire » (v° *gaudere*).

Digitized by Google

Dictionnaire général : « *Gaudir*, emprunté au lat. *gaudere*, se réjouir (cf. *jouir*) ».

Le sens primitivement matériel, ainsi que la double forme du mot, renvoie (comme on le verra) au germanique dialectal *wod* ou *wôd*, boue, d'où *godir* (ou *goder*) et *gaudir* (ou *gauder*), manger avec excès, par l'acception intermédiaire : manger salement ou se salir en mangeant.

Le point de départ seul appartient donc à la phonétique, mais le sens matériel et son acception métaphorique (seule familière aux anciens monuments de la langue) est exclusivement du ressort de la sémantique. Celle-ci nous renvoie tout d'abord à l'allem. *schlemmen*, bâfrer, mener joyeuse vie (*Schlemmerei*, débauche, crapule), en rapport avec *schlämmen*, se salir de boue, se couvrir de fange, c'est-à-dire exactement notre *gaudir* ou *goder*, proprement manger salement ou manger avec excès.

Goder, railler, survit dans le dérivé *godan*, farce, moquerie, graphie induite de *godant*, mot vulgaire qu'on lit dans les *Mémoires* de Saint-Simon [1]. Ce terme, qui remonte au burlesque (Scarron) et au poissard (Vadé), est toujours populaire [2].

Et quant au sens de « railler, se moquer », voici toute une série de correspondances analogues.

Galer, avec ce double sens :

1° Faire bonne chère, mener joyeuse vie, c'est-à-dire même sens que *régaler* :

> Je plaings le temps de ma jeunesse,
> Auquel j'ay plus qu'autre *gallé*...
> (Villon, *Testam.*, v. 170)

et dans Rabelais (l. IV, ch. LXIV) : « Vray Dieu, comment il feut beu et *guallé* ».

Le sens propre est gaver, se gorger [3], association d'idées parallèle à celle de *gausser* (v. ci-dessous).

2° Railler, se moquer, fréquent avec ce sens dans la *Chronique* de Froissart [4].

1. Edition Chéruel et Régnier, t. VIII, p. 231 : « C'estoit à eux que je devois cet inepte et hardi *godan* qu'ils avoient donné à Monseigneur et qui l'avoit mis dans une grande colère ».

2. *Godan* propos en l'air (et *godancer*, croire à un mensonge, Delvau), à côté de *godanchet*, crédule, niais (Bruant, *Route*, p. 150) : « Les *godanchets* qui font la cure ». Comme à Paris, *godan* est très connu dans les provinces : dans le Haut-Maine, conte inventé pour attrapper ; dans le Berry, *donner dans le godan*, c'est se laisser duper ; à Lyon, *godan* signifie panneau, piège, etc.

3. Comme le montre l'anc. prov. *gualiar* (v. Index) et *galiar*, la forme française remonte au germanique *wallan*, bouillonner, jaillir. Cf. lettre de grâce de 1489 (Du Cange) : « Icelle femme dist à son mary : vous ne faites que aler par pays et *galer* par les tavernes... ».

4. « Li conte Derbi le *galoit* » (t. IV, p. 99) et « On n'en faisoit que rire ou *galer* » (t. IX, p. 360).

Digitized by Google

Beffler, dévorer, revient souvent avec ce sens dans la *Muse Normande* de David Ferrand (t. I, p. 161) :

Estant tablez, y commenche à *beffler*...

L'acception figurée de mystifier et se moquer remonte au XVIe siècle [1].

Gausser ou *se gosser*, se gorger d'aliments (de *gausse* ou *gosse* [2], gorge, jabot), sens conservé dans les patois : Bas-Maine, *gausser*, avaler, *se gausser*, manger jusqu'à être tout à fait plein (Dottin), à côté du lorrain *gosser*, gaver, par exemple un dindon (Adam).

L'application métaphorique est fréquente au XVIe siècle : *gosser* est dans du Fail [3], *gausser* dans Cholières (1586) et *gaucher* dans Ronsard, toutes variantes du même mot primitif signifiant « gorge, goître », appliqué à l'homme, ensuite aux oiseaux. Au XVIIe siècle, *gausser* tombe dans le burlesque et, comme mot bas, il est relevé par de Callières [4]. Employé par les comiques (Molière, Regnard), ce verbe est encore vivace.

Gouailler, railler, primitivement se gorger, comme fréquentatif de *gouer* [5]. Le sens métaphorique est attesté tout d'abord au XVIIIe siècle dans le poissard [6].

Gouger, se moquer (proprement se gorger), dans une mazarinade parisienne de 1549 [7].

Rigoler, dont nous avons déjà indiqué l'évolution de sens. Ajoutons que la forme neutre, *se rigoler*, n'est en usage que depuis le XVe-XVIe siècle et qu'elle garde encore chez Rabelais une trace de l'acception primitivement matérielle [8], à côté de la forme neutre, *rigoler*, synonyme de « rire » (comme encore de nos jours dans le vulgaire parisien) [9]. Cette dernière forme se lit déjà dans la farce de *Pathelin* et dans le recueil des *Chansons du XVe siècle*, publié par Gaston Paris [10].

1. Calvin, *Contre les libertins* (1545) : « Tant en geste qu'en parolles, ils prennent plaisir à *beffler* le monde et retourner leur robe à tout propos, tellement qu'on ne sçache par quel costé les prendre ». *Opera*, t. VII, p. 170.

2. Du Cange cite ce texte bas-latin (v° *gossum*) : « Ipsa habet *gossum* et gutturem grossum et inflatum fortissime... ».

3. Voici deux autres exemples : « Vous voulez *gosser*, monsieur Philalethes » (H. Estienne, *Deux Dialogues*, t. II, p. 287) et « Je disois en mes jours de quelqu'un, en *gossant*, qu'il avoit choué la divine justice » (Montaigne, *Essais*, l. I, ch. XL).

4. *Du bon et du mauvais usage*, p. 28 : « Un homme du monde ne dit point *se gausser* de quelqu'un, à moins qu'il ne le dise en raillant, la raillerie ayant le privilege de pouvoir employer des mots vieux ou bas ».

5. Le dérivé *engoué* est français.

6. Voir notre *Langage parisien au XIXe siècle*, p. 16.

7. *Ibidem*, p. 16.

8. « Le bonhomme Grandgousier beuvant et *se rigollant* avecques les autres » (l. I, ch. VII).

9. « Et Frere Jean de *rigoller* » (l. I, ch. XXXIX).

10. Le sens de « s'amuser », outre *gaudir* ou *galer* et *se rigoler*, est représenté dans l'ancienne langue par *s'esbanoier*, déjà dans la *Chanson de Roland* :

Digitized by Google

Trufer, railler, se moquer, dans le *Roman de la Rose* :

> 56681. Par fois, font il, cil fox nous *trufe*.
> Bien nous vet or pestre de trufe...

c'est-à-dire ce fou nous raille, il va bien maintenant nous paître de truffes...[1]. Le sens primordial est bourrer ou nourrir de truffes.

Le mot est fréquent chez Rabelais[2] et a été employé par les poètes de la Pléïade. De nos jours, il est encore vivace dans les patois (Berry, Champagne) et surtout dans le Midi de la France[3].

Cette association d'idées, on le voit, n'est pas moins copieusement représentée que la précédente.

Un dernier exemple pour en faire ressortir l'importance étymologique.

Nous venons de mentionner la vaine tentative de rattacher à l'arabe l'esp. *falagar*, flatter, inséparable du prov. *flacá*, cajoler. Diez et Mackel ont de même fait remonter au gothique *laigon*, lécher, l'anc. prov. *lagotear*, cajoler, flatter (verbe passé à l'espagnol). Or, il suffit de rapprocher le béarnais *lagoutá*, remuer l'eau, pour écarter définitivement toute provenance étrangère. Le patois a, comme d'habitude, conservé le sens matériel primordial, alors que la langue littéraire n'en a retenu que l'acception métaphorique.

> 111. As tables juent par els *esbaneir*...

dont le point de départ est « voltiger » (Guiort, dans Du Cange) :

> 17830. Banieres et penons *banoient*,
> Quant en contre le vent se plie...

Banoier, par l'échange courant des liquides, alterne avec *baloier*, comme *esbanoier* avec *esbaloier*, s'ébattre, se divertir. La notion d'exercice physique est à la base de cette association d'idées, alors que son synonyme également ancien, *reveler*, désigne proprement une réjouissance excessive, un divertissement tumultueux, semblable à une rébellion. Ce verbe *reveler*, comme agitation bruyante, répond à *s'ébattre*, alors que *s'esbanoier* accuse plutôt un mouvement cadencé.

Meyer-Lübke rattache *banoier* au francique *ban*, et Körting forge un type **bandicare* ou **banicare*.

Le sens de « railler », comme celui de « s'amuser », remonte ainsi à des notions concrètes, à des actes purement matériels.

1. Et dans la *Chronique* de Froissart (t. XVI, p. 67) : « Et ne s'en faisoient les Turcs et Sarrazins que *trufer* et gober ».

2. « Ciceron commença *trupher* et mocquer, maintenant les uns, maintenant les aultres, avecques brocards aigres et piquans » (l. IV, ch. XXXIX).

3. La variante anc. prov. *trefar* s'y rattache par l'intermédiaire du prov. *trefe*, truffe (Mistral), forme qu'on rencontre également en Bourgogne (Rolland, *Faune*, t. XI, p. 181). L'anc. prov. *trefan* répond au *trufant* d'Oresme (v. Godefroy). Diez et Meyer-Lübke séparent donc à tort *trefar* de *trufar*.

Digitized by Google

CHAPITRE II

CONCORDANCES SECONDAIRES

Voici un premier groupe de ces associations d'idées :

A. — MANGER AVIDEMENT = DUPER

Nous avons parlé ailleurs de cette concordance sémantique et passé en revue les synonymes *gourrer*, *fripon*, *gober*, etc. [1] La plupart appartiennent au XIXe siècle, mais plusieurs, comme ceux que nous venons de citer, remontent au XVe-XVIe siècle. Tout particulièrement *gourrer*, dont le sens de « tromper » est déjà attesté dans les *Ballades* en jargon de Villon [2]. Ce verbe n'est que l'emploi métaphorique du normand *gourrer*, se gorger d'aliments, proprement manger avidement comme les gorets.

Comme pendant à *fripon* et à *escroc*, signifiant l'un et l'autre à la fois parasite et trompeur [3], citons *beffleur*, ou *blefleur*, filou (dans les *Ballades* de Villon), en rapport avec le rouennais *blef-freux*, gourmand.

Cette dernière concordance sémantique est en relation intime avec la précédente : les notions de « railler » et « duper » se touchent.

C'est ainsi que *truper*, forme picarde de *trufer*, signifie souvent « tromper » dans l'œuvre du satirique picard Gautier de Coincy (Godefroy, v° *atruper*) ; mais l'acception de « railler » n'est pas moins sensible dans le dérivé *trupelin*, farceur, dont Oresme fait mention au XIVe siècle dans sa version de l'*Ethique* d'Aristote [4].

1. Voir *Le Langage Parisien*, p. 424.

2. Ce terme est qualifié de « jargonnesque » par Guillaume Bouchet (*Serées*, t. IV, p. 269) et il figure encore dans la dernière édition (1849) du *Jargon de l'Argot*. Voir ci-dessus, p. 65.

3. On lit, d'autre part, dans le *Dictionnaire général*, v° *croquer* : « L'anc. fr. *croquer*, voler, se rattache à *escroquer* (emprunté à la fin XVIe siècle à l'ital. *seroccare*) ».

L'ancien *croquer*, avec cette acception spéciale, ne saurait se rattacher à un emprunt moderne, mais l'un et l'autre remontent indépendamment à la même association d'idées que nous venons d'établir.

4. Voir Godefroy : « *Eutrapel* est celui qui sceit bien tourner à point les faits

Digitized by Google

Le rapprochement qu'il fait avec le grec εὐτράπελος, moqueur, est une des premières tentatives si souvent renouvelées au cours du XVIe siècle, époque par excellence du grécisme, dont Budé fut l'initiateur et Henri Estienne le défenseur le plus systématique. Cette dérivation du grec n'a pas, quoiqu'on en dise, complètement disparu du domaine de l'étymologie française, et nous en donnerons ailleurs de nombreux exemples.

Trupelin est donc indigène et nous venons de le rattacher à toute une famille lexicologiquè : « Nous ne connaissons ce mot que par le témoignage de Nicole Oresme, nous ne savons pas d'où il vient, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne vient pas du grec. C'est tout le progrès que nous avons fait depuis le XIVe siècle; c'est peu, hélas! mais ce peu est pourtant quelque chose [1] ».

On voit que le progrès « fait depuis le XIVe siècle » est plus sensible que ne le pense l'auteur; mais il n'a été obtenu qu'en dépassant la phonétique et en tenant compte des autres facteurs de l'évolution linguistique.

B. — HABILLEMENT = HABITATION

Les noms de certaines parties de l'habillement se confondent parfois avec ceux qui désignent l'habitation, les uns et les autres servant à abriter le corps (cf. *revêtir* un mur). Tel *caban* ou *gaban*, en rapport avec *cabane*, l'italien *cabbano* et *gabbano* désignant à la fois la cabane et le caban, terme parallèle au synonyme *casacca*, habitation et casaque. L'ancien provençal *chopa* signifie à la fois hutte et houppelande.

Tel encore *bicoquet*, casque complet qui entourait toute la tête, porté pendant tout le XVe siècle, en rapport avec *bicoque*, masure, terme qui remonte ainsi au-delà du XVIe siècle.

Tel aussi *cahuet*, capuchon de moine, mot donné par Rabelais (l. V, ch. XXVII), en rapport avec *cahuette*, cahute, répondant au synonyme bas-latin *cusula*, ainsi défini par Isidore de Séville : « Vestis cucullata quasi minor casa eo quod totum hominem tegat, unde cuculla, quasi minor cella ».

C. — CHAUSSURES = BATEAU

Cette concordance sémantique est particulièrement familière au franco-provençal et à la Haute-Italie. Nous en avons donné de nombreux exemples. On en trouvera certainement en dehors du domaine que nous avons exploré.

et les paroles à gieu et à esbatement. Par adventure de ce vint ce que l'on dit en françois d'un homme qu'il est bon *trupelin* ».

1. Ant. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 15.

Digitized by Google

Deuxième groupe de concordances sémantiques :

Capuchon = rhume : gr. κόρυζα, coryza (de κόρη, casque) ; fr. *coqueluche*, au xve siècle, rhume de cerveau et capuchon (dont on se couvrait comme préservatif), à côté du flamand *heuquette*, rhume et cape à capuchon (v. Godefroy).

Chaussure grossière (ou usée) = femme de mauvaise vie : Morvan et Lyon, *garaude* (prov. *garaudo*), guêtre de feutre et gourgandine ; prov. *groulo*, vieux soulier et femme qui néglige sa mise, à côté de *gueto*, guêtre et prostituée. Le manceau *sagrole* signifie à la fois sabot et femme de mœurs légère.

Crochet = maigre (cf. gras comme un cent de clous) : *hâve*, maigre (xiie siècle : *have*), en rapport avec *havet*, crochet ; Champ. *harpette*, maigre (et *harpin*, crochet), à côté de *heuquet*, maigre (et *heuquet*, crochet).

Croc = ongle (pointu) : *ergot* ou *argot* (xiie siècle), dérivé du primitif *erque* (ou *herque*), râteau, encore vivace dans les patois (wall. *harque*), d'où il a passé au français (*herque*, râteau pour le charbon), pendant de *harpe*, harpon et griffe de chien (cf. chien *harpé*), d'où *harpion* ou *arpion*, griffe, dans le langage populaire parisien.

Gâteau = coup : *casse-museau* et *croquignole*, à côté de *talemouse*. De même, *plamusse*, soufflet (Picardie ; anc. fr. [1] *plamuse*), en rapport avec *plamusse* [2], crêpe, dans le Doubs (Beauquier).

Guêpe = vaurien : *wep*, Picardie, guêpe [3] et gaillard ; *nipien*, Morvan, vaurien (de *nièpe*, guêpe).

Mère = lie : *mère*[4]*-goutte*, premier jus qui sort du raisin ; prov. *maire*, lie (et mère), ital. et esp. *madre* ; Côme, *momma*, lie (et mère) [5], etc.

Fouler = marcher : prov. *calcá*, fouler aux pieds et marcher dans la boue, à côté de *tapi*, fouler aux pieds (Yonne, *tapoiller*, patauger) ; anc. fr. *gauchier*, fouler la vendange (de l'anc.-haut-allem. *walchan*, fouler le drap), et le berrichon *gaucher* (prov. *gauchá*), fouler aux pieds et marcher dans la boue, à côté du moy. fr. *pestiller*, fouler aux pieds et patauger [6], etc. Cette association

1. Marchot (*Romania*, t. XLVII, p. 227) le fait remonter au bas-latin *palmizare*, par l'intermédiaire de l'argot scolaire. On pourrait trouver maint autre exemple dans la dissertation de Karl Bauer, *Gebäckbezeichnungen im Gallo-Romanischen*, Darmstadt-Giessen, 1913. Riche nomenclature dont l'auteur s'efforce d'établir les points de vue qui ont présidé à sa création vulgaire.

2. Marchot (*ibid.*) y voit le moy.-haut-allem. *blatemus*, crêpe.

3. Behrens (*Wortgeschichte*, p. 279) le tire du flamand, *wepel*, vivace.

4. Depuis Ménage, on le dérive du lat. *merus*, pur.

5. L'allemand *Mutter* présente la même concordance, et Grimm rapproche à tort le mot signifiant « lie » de *Motter*, boue. Cf. encore Kluge, v° *Essigmutter* : « L'élément final reflète un vocable bas-allemand *mudder*, boue délayée. Le plus ancien témoignage remonte à 1578 et, sous la forme simple *Mutter*, à 1741 ».

6. Cf. Palsgrave, p. 651 : « Ce petit enfant là *pestille* dans la boue ».

Digitized by Google

d'idées est commune aux langues romanes et germaniques [1].

Un groupement complet de pareilles concordances pourrait contribuer à résoudre plus d'un terme obscur du vocabulaire.

Un dernier exemple.

On lit dans le *Dictionnaire général :* « *Rafistoler*, composé de *re* et de l'anc. franc. *afistoler*, qui apparaît au xve siècle, avec le sens de « tromper », semble formé plaisamment avec le lat. *fistula*, flûte, d'après *piper*, de *pipe* ».

Dans ces deux lignes, il n'y a pas moins de quatre inexactitudes :

1° *Affistoler* n'est pas de l'ancien français, mais du moyen français (ce qui n'est pas tout à fait la même chose). On le lit au xve siècle dans Guillaume Coquillart et dans les Mystères, par exemple dans celui de Saint-Quentin :

15277. Regardés, seigneurs, regardés
Ung peu comment je l'*affistole*.

2° Le sens n'en est pas « tromper », mais enchanter, séduire par de belles paroles;

3° Ce n'est pas « une forme plaisante du lat. *fistula* » [2], mais un emprunt direct de l'ital. *fistolare*, jouer du chalumeau;

4° Le sens n'a pas été modelé « d'après *piper*, de *pipe* », mais d'après son correspondant indigène *flageoler*, jouer de la flûte et muser en bavardant (*Farce de Pathelin*) :

575. Ça, sans plus *flageoller*,
Mon argent ?

Tromper, lui-même, remonte à une association d'idées analogue. Une des ballades d'Eustache Deschamps, portant le titre « Tout le monde est *trompeur* [3] aujourd'hui », débute par toute une série de noms d'instruments de musique [4].

L'expression ancienne « *se tromper* de quelqu'un », qu'on rencontre dès le xive siècle concurremment avec « *tromper* quelqu'un », au sens de « s'en amuser, s'en moquer », répond au synonyme « *se jouer* de quelqu'un » et « *jouer* quelqu'un » [5].

Ce verbe n'est donc pas d'origine incertaine et sans rapport, à ce qu'il semble, avec l'ancien français *tromper*, sonner de la trompe —

1. Voir Scheler, v° *marcher* : « L'allem. *treten* signifie à la fois fouler et marcher ; il en est de même de l'angl. *walk*, marcher, qui, sous la forme allemande *walken*, veut dire fouler le drap, etc. ».

2. Cf. Le Duchat (dans Ménage) : « L'*affistolé* de Coquillart vient de l'ital. *fistola*, et se dit des ruses de l'oiseleur, qui avec sa flûte attire l'oiseau dans ses filets ».

3. C'est-à-dire à la fois joueur de trompe et traître.

4. *Œuvres*, t. VII, p. 232.

5. L'étymologie latine *triumphare* (par un type intermédiaire * *trumpare*) qu'on lit en dernier lieu dans Meyer-Lübke, est contredite à la fois par la chronologie, la forme et le sens.

Digitized by Google

comme l'affirme le *Dictionnaire général*, — mais il s'agit au contraire d'un seul et même mot avec la double acception concrète et métaphorique, comme les autres représentants de cette série sémantique.

Ces concordances sémantiques peuvent souvent faciliter la recherche de la véritable origine des mots.

Gravir, par exemple, est attesté dans le *Roman de la Rose*, à côté de *graver* (Rabelais), resté vivace dans les patois. Le sens initial de monter au sommet d'un rocher est encore sensible dans ce passage d'Amyot (v. Littré) : « Il y a des rochers fort aspres à monter au long desquels toutefois il *gravit* tant que... ».

Son point de départ est *grave*, rocher couvert de sable, répondant exactement au synonyme manceau *roquer*, gravir, proprement aller sur un rocher, de même que *monter* lui-même signifie aller sur une montagne [1].

D'autre part, le limousin *bringá*, sauter, signifie primitivement [2] se précipiter (cf. prov. *brinc*, rocher), sens parallèle à l'ital. *balzare*, bondir, qui répond au prov. *debalsa*, se précipiter du haut d'une falaise (de l'ital. *balzo*, bond, et prov. *bàus*, *bals*, rocher).

Et pour en finir avec ces concordances, essayons de faire ressortir la variété des aspects lexicologiques que peuvent revêtir certaines notions. Le verbe *rincer*, laver avec de l'eau propre, est représenté chronologiquement par des expressions diverses, dont le point de départ n'a rien de commun avec l'eau. Ce sont :

Rechinchier [3], qu'on lit chez le satirique picard Gautier de Coincy (XIIe siècle), dérive du terme picard *chinche*, chiffon, donc nettoyer avec un torchon.

Rincer, anc. *raïncier* (XIIe-XIIIe siècle), signifie littéralement battre, fustiger, sens encore vivace dans le patois normand [4].

Racler, attesté au XIVe siècle (v. Littré) avec le sens de « rincer les verres », proprement les frotter rudement, sens apparenté aux deux précédents.

1. Le *Dict. général* déclare *gravir* « d'origine inconnue », en repoussant l'étymologie du lat. *gradire*. Tout récemment (*Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 111 et 691), on a rapproché le mot du franconien *graippjan*, saisir.

2. On a successivement dérivé le portugais *brincar* (emprunté probablement au limousin) de l'anc.-haut-allem. *blinkan*, scintiller, de l'allem. *springen*, sauter, et de l'ancien irlandais *lingim*, je saute (v. Körting).

3. Verbe conservé dans l'expression « *rechinser* la laine ». Le *Trévoux* (1771) remarque : « *Rechinser la laine* signifie la rincer, la laver dans de l'eau claire, pour la bien dégresser. Ce terme est en usage dans la sayetterie d'Amiens ».

4. Cf. lettre de rémission de 1391 (Du Cange, v° *rama*) : « Jehan Levavasseur dist au dit Regnaudin qu'il le *rainseroit* autre part... ». Le fait qu'on rencontre antérieurement le sens figuré, est fréquent (c'est également le cas de *racler*).

Digitized by Google

Fringuer un verre, c'est l'agiter pour le rincer, proprement le faire danser ou gambader.

Les trois équivalents pour « rincer » remontent donc aux notions de nettoyer ou secouer, sans aucune participation de l'eau. La méconnaissance de ce point de départ a conduit aux suppositions les plus arbitraires en ce qui touche l'origine du premier des mots cités. L'étymologie, simple et naturelle, proposée par Gaston Paris [1] et citée ci-dessus, a été repoussée et on a essayé successivement de lui substituer des fantômes lexicologiques tels que [2] :

* *Reinitiare*, renouveler, type imaginé par Schuchardt (qui, phonétiquement, n'aurait donné que *rencer*).

* *Recentiare*, rafraîchir, type patronné par Diez et Mussafia (qui eût donné *roisancier*).

* *Resincerare*, bas-latin, nettoyer, proprement rendre intact, remettre dans son état (Littré) : semble une transcription du fr. *resincer* (cf. bas-lat. *recensire*, lavare, eluere : *rinser comme un voirre*).

* *Requinquiare*, conjecturé par Ant. Thomas [3], « le type véritable du verbe français » (Körting), « difficile à faire valoir sous le rapport de la forme et du sens » (Meyer-Lübke).

Ce dernier type mérite de nous arrêter.

M. Thomas rejette l'étymologie de *rechinchier*, proposée par Gaston Paris, parce que, dans les plus anciens textes, le verbe signifie « purifier par l'eau ». Or, on l'a vu, la notion *eau* est absente dans tous les équivalents pour *rincer*. L'auteur continue ainsi : « Le grammairien Charisius a conservé un *quinquare*, synonyme de *lustrare*. L'existence d'une forme **quinquiare*, à côté de *quinquare*, n'a rien d'invraisemblable... ».

Donc, *rechincer*, terme de lingerie et de lainage, serait une survivance de la cérémonie lustrale des anciens Romains [4].

Ces concordances sémantiques pourraient être indéfiniment augmentées comme nombre et élargies comme sphère de compréhension. Les exemples que nous avons donnés suffisent pour faire ressortir l'importance de ce facteur psychologique dans la recherche des étymologies. Nous réunirons à la fin de ce travail l'ensemble de ces associations d'idées, qui jettent un jour nouveau sur l'origine de plusieurs vocables romans, réputée jusqu'ici obscure ou impénétrable.

1. *Romania*, t. XX, p. 482.
2. Pour *rechinchier* ou *rincer*, dans lesquels les étymologistes voient le même type originaire.
3. *Mélanges*, p. 122.
4. Quant à *rincer*, le même savant y voit une réduction phonétique possible de *resencier*. Voir, sur *quinquare*, ci-dessus, p. 198.

Digitized by Google

LIVRE QUATRIÈME

TRADITIONS POPULAIRES

Le domaine des traditions populaires dépasse infiniment celui de la langue générale. Embrassant à la fois le monde réel et le monde imaginaire, elles ont laissé dans le vocabulaire des traces nombreuses et significatives. C'est la première fois que ce facteur psychologique est mis à profit dans une investigation étymologique ; on pourra ainsi se rendre compte et de ses rapports intimes avec l'idiome national et de sa fécondité imaginative.

Souvent la tradition ou la légende populaire s'est cristallisée en un mot évocateur, qui seul a transmis jusqu'à nous son écho lointain. Parfois, une ancienne coutume ou croyance a trouvé son dernier refuge en un terme, resté jusqu'ici énigmatique, de la langue générale.

Les traditions populaires ont exercé sur le développement linguistique une double action : formelle et lexicale. Nous passerons rapidement sur la première pour nous arrêter plus longtemps sur la seconde qui fait le fond même de notre sujet [1].

1. Nos sources : le *Glossaire* de Du Cange et le *Trésor* de Mistral, l'un et l'autre abondant en renseignements traditionnels, souvenirs du passé : coutumes et usages, mœurs et institutions, traditions et croyances.

Cf. dans le Xe tome de Du Cange, l'index XXIII : « Magica, seu vocabula ad magiam, sortes, auguria, superstitiones, et ejus modi spectantia ».

Paul Sébillot, *Le Folklore de France* (Paris, 1904-1907, 4 vol.) ; t. Ier, *Le Ciel et la Terre* ; t. II, *La Mer et les Eaux douces* ; t. III, *La Faune et la Flore* ; t. IV, *Le Peuple et l'Histoire*. — Bibliographie (p. 404 à 424).

Le même, *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882, 2 vol.

Eugène Rolland, *Faune populaire de la France*, t. I à XIII (1896 à 1914) et *Flore populaire de la France*, t. I à XIII (1877 à 1883 et 1906 à 1914).

Certains glossaires patois, notamment celui du Bas-Maine par Dottin (1899) et celui de l'Anjou par Verrier et Onillon (1908), sont riches en données traditionnelles.

Voir, en outre, notre *Histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais* (1921, p. 187-209), pour les animaux traditionnels et fabuleux au Moyen Age et à la Renaissance, et *La Langue de Rabelais* (1922, t. I, p. 212 à 448), pour les survivances historiques et superstitieuses.

La *Völkerpsychologie* de Wilhelm Wundt — « Eine Untersuchung der Entwicke-

Digitized by Google

I. — INFLUENCES FORMELLES

Certains noms d'animaux ont subi des modifications que la phonétique est impuissante à expliquer. Voici deux curieux exemples :

1. — Lézard.

Le latin *lacerta*, en passant au provençal et au français (littéraire ou dialectal), a éprouvé divers changements, tels que *lasert*, *lesert*, *lisert*, *lausert*, autant d'étapes normales et parfaitement contrôlables. Mais un dernier aspect — *lusert* (en Provence), *luisard* (en Savoie), à côté de l'italien *lucertola* (Haute-Italie *luserta*) — échappe complètement à la phonétique et accuse une action analogique, dont on est redevable à une tradition populaire [1].

De là, les noms suivants du lézard :

Luiserne, dans le Morvan (en anc. fr. « lampe »); Yonne, *luserne* [2] (en prov., *luserno* désigne le ver luisant).

Lanterne (*des morts*), Côte-d'Or, petit lézard, et Suisse, *lanternette*, lézard.

Leusotte, Yonne, lézard (et *teurlujotte*), Morvan, *leujotte* (et *beurlujotte*), Côte-d'Or, *reluisotte*; cf. Côte-d'Or, *relusotte* et *teurlujotte*, ver luisant, prov. *luseto*, même sens (Rolland, t. III, p. 341).

Toutes ces formes représentent ainsi des influences d'ordre traditionnel.

2. — Hirondelle.

Cet oiseau est un des favoris de la légende populaire [3]. Son vol capricieux a été particulièrement retenu par la légende. Suivant le plus ancien des *Bestiaires*, celui de Richard de Fournival (éd. Hippeau, p. 127), on ne saurait compter les tours et les retours de son vol agile, lorsqu'elle s'élève vers les régions supérieures, où aucun oiseau de proie ne peut la saisir. D'autre part, selon une

jungsgeschichte von Sprache, Mythus und Sitte » — embrasse, dans ses huit volumes (1900-1914), la Langue (t. I et II), l'Art (t. III), le Mythe et la Religion (t. IV à VIII).

1. La voici suivant la version sicilienne : « On croit en Sicile qu'il ne faut pas tuer les petits lézards appelés *San Giovanni*, parce qu'ils sont en présence de Dieu dans le ciel et qu'ils allument la petite *lampe* du Seigneur ». Voir Rolland, *Faune*, t. III, p. 12.

2. La luzerne, dont les semences sont très luisantes, s'appelle *luzerde* en anc. fr.; *luizarde*, dans le Blaisois, et *luisette*, en Vendée (Rolland, *Flore*, t. IV, p. 122).

3. Dans la Charente et en Normandie, l'hirondelle porte le nom de *poule de Dieu* (Rolland, t. II, p. 315) et celui de *poule au bon Dieu*, dans le Poitou.

Digitized by Google

tradition languedocienne (Rolland, t. II, p. 322), les hirondelles semblent, dans leur vol rapide et continu, éviter un invisible ennemi, le *drac* ou lutin, acharné à les poursuivre [1].

Le latin *hirundinem* a été souvent modifié et transformé par ces diverses influences d'ordre traditionnel.

Les migrations de l'hirondelle et surtout l'allure de son vol rapide, tantôt rasant le sol et tantôt tournoyant vertigineusement dans les airs, ont fait intervenir des verbes analogiques, tels que *bira* (*vira*), *gira*, tourner, se mouvoir en rond, et *dindoula* (*dindoura*), se balancer doucement, se dandiner. De là, d'une part, dans les patois du Midi :

Biroundelo, Aveyron (pour *iroundelo*) et *viroundelo*, à côté de *vindouleto* (pour *viroundeleto*); Gasc. *guiroundo* (pour *iroundo*);

Giroundo [2], *giroundelo*;

Dindouleto (*dindoureto*), Rhône, *ginjouleto* [3].

D'autre part, la forme gracieuse et charmante de l'oiseau [4] a suggéré les appellations hypocoristiques suivantes :

Auranlo (*auranleto*), *aurunglo* (*aurungleto*), répondant au catal. *oroneta*, hirondelle, proprement oiseau d'or;

Gringouleto, c'est-à-dire à la taille fluette (*gringoulet*), répondant à *dindoulet* (*ginjoulet*), fluet, proprement petit de l'hirondelle.

Des analogies diverses ont ainsi influencé plus ou moins profondément la forme latine, qui s'est trouvée, en outre, enrichie de quelques appellations originales [5].

Les formules que chantent les enfants à l'escargot pour l'engager à sortir ses cornes ont de même profondément influencé (comme on le verra) toute une partie de sa nomenclature vulgaire.

Voici maintenant quelques termes de la langue générale, dont la forme a également été modifiée par les croyances populaires :

Ancolie, nous dit-on, est une forme altérée du bas-latin *aquilegia*, de sens encore incertain pour les botanistes du XVIe siècle. Le mot français a subi, comme forme et comme sens, l'influence de

1. Brehm décrit ainsi ce vol saccadé et ondulatoire de l'oiseau : « Tantôt elle glisse en quelque sorte dans l'air, tantôt elle plane, puis, battant tout à coup des ailes, elle se détourne avec la promptitude de l'éclair, monte, descend, rase le sol ou la surface de l'eau, pour s'élever ensuite à une hauteur prodigieuse... ». *Les Oiseaux*, trad. fr., t. I, p. 528.

2. De là, dans le vulgaire parisien, *gironde*, jolie, en parlant surtout d'une jeune fille.

3. C'est à une circonstance analogue, le vol de l'oiseau, qu'on est redevable du monferrin *volandrina* à côté d'*alondra* (cf. *volar*, voler).

4. Cf. dans le bas-langage parisien, *girond*, beau, et *gironde*, jolie, gentille, proprement hirondelle.

5. Voir Meyer-Lübke, v° *hirundula*, où l'auteur, sans indiquer la source, résume notre article paru dans la *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 503-504.

Digitized by Google

mélancolie, nom appliqué à une fleur dite « le parfait amour », par un symbolisme analogue à celui du *souci* des jardins, qui est devenu l'image du chagrin et de l'inquiétude. Jean Le Maire et Rabelais en ont fait usage [1].

Avives ou *avivres*, première forme donnée par Palsgrave (1530), d'après l'esp. *abivas* (à côté d'*adivas*, ce dernier d'origine arabe), influencée par *eaux vives*, d'où le synonyme ancien français *vives* [2].

Ecrouelles, mot qui désigne à la fois les scrofules et les crevettes des ruisseaux, dites en moyen français *escrouelles* (Belon), aujourd'hui dans les patois *écrouelles*. La première acception du mot remonte-t-elle ou non à un latin *scrophellæ* ? On ne saurait l'affirmer avec certitude. Toujours est-il que la seconde acception n'y est pour rien et qu'elle a influencé la forme de la première. En effet, la crevette des ruisseaux engendre, dit-on, des ulcères dans la bouche, si on l'avale ou si l'on boit de l'eau où elle a séjourné (v. Littré). La même croyance se rattache, dans le Doubs, au Bournois *grevelle*, petite crevette : « Elle continue à vivre dans l'estomac de celui qui a le malheur de l'avaler et y grossit tellement qu'elle finit par causer la mort » (Roussey).

Estropi, nom provençal d'Eutrope, saint invoqué aussi par les estropiés [3]. D'autre part, l'ancien français disait *eutropique* pour « hydropique », malade atteint du mal de saint Eutrope. On lit dans une prière de Louis XI à ce saint : « Ora pro me, beate martyr *Eutropi*, ut ab *eutropisi* valeam per te sanari » [4].

De même, l'ancien français *netun*, reflet du bas-lat. *Neptunus*, est sucessivement devenu *nuiton* et *luiton* [5], parce que le démon est censé venir la nuit [6] et lutter avec sa victime.

Enfin, le nom méprisant d'*Huguenot*, donné aux Réformés, est un reflet du suisse *Eidgenosse*, d'où *Eiguenot* ou *Ingenot*, nom d'un parti politique de Genève, favorable aux Confédérés [7]. Mais ce nom a subi, dans le Nord et le Sud de la France, des transformations formelles d'origine traditionnelle : d'une part, *huguenot* avait été rattaché au *roi Hugon*, sorte de lutin tourangeau [8] ; d'autre part,

1. Cf. notre *Histoire naturelle dans Rabelais*, p. 216 à 217.

2. « C'est un mal (nous dit Ménage) que les chevaux prennent communément pour boire des *eaux vives*. Dans l'Anjou et dans la Basse-Normandie, on dit *avivres* ».

3. Du Broc de Ségagne, *Les saints Patrons des corporations*, t. I, p. 308. Cf. dans le Morvan, *estreupique*, hydropique, et *estreupisie*, hydropisie.

4. Idem, *ibidem*, p. 307.

5. Sous cette forme déjà au XIe siècle (dans les *Gloses* de Raschi).

6. Cf. *Evangile des Quenouilles*, p. 154 : « Le *luiton*, dist une autre moult vielle, quant j'estoie à marier, me suivoit *de nuit* où que j'aloie et grant paour me faisoit ».

7. Voir, en dernier lieu, Tappolet, dans ses *Alamanische Lehnwörter* (1916, n° 1597). L'auteur explique l'initiale par l'influence du nom de Besançon *Hugues*, chef de ce parti. Mais comme cette modification de la syllabe initiale est exclusivement provençale et française, l'explication reste inopérante.

8. Cf. d'Aubigné, *Hist. Universelle*, t. I, p. 96 : « ... comme quelques uns ont

Digitized by Google

dans le Midi, on a rapproché ce sobriquet *uganau* et *duganaud* des noms indigènes du hibou (cf. *ugou* et *dugou*), à cause de leurs réunions nocturnes, sobriquet confirmé par le synonyme *grimaud*, qui désignait au XVIe siècle à la fois le protestant et l'oiseau de nuit [1].

II. — ROLE LEXICOLOGIQUE

L'influence des traditions populaires sur le vocabulaire a été considérable. Les matériaux se présentent en telle abondance qu'ils nécessitent un classement préliminaire :

I. Monde réel : Animaux, Légendes zoologiques. — Plantes. — Phénomènes atmosphériques.

II. Monde imaginaire : Divinités antiques. — Diable. — Saints. — Etres surnaturels.

III. Coutumes et croyances : Usages et coutumes. — Croyances et superstitions.

IV. Souvenirs livresques.

Suivons maintenant les vestiges que chacune de ces catégories traditionnelles a laissés dans le vocabulaire.

voulu, les *huguenots* avoient prins leur nom d'un... lutin *Hugon*, duquel on menace les enfans à Tours ».

1. Cf. un texte dans Godefroy de 1561 : « Défense de converser cum his qui dicuntur *huguenotz* aut *grimautz* ». Encore aujourd'hui, *grimaud* est un des noms provençaux de la hulotte ou du diable.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

MONDE RÉEL

I. — ANIMAUX

Les animaux jouent un rôle plus ou moins important, suivant leur nature ou leur intimité avec l'homme. Abordons les plus importants d'entre eux.

Chat. — Le chat, animal diabolique par excellence, sert souvent à désigner le diable lui-même ou le sorcier (les deux se confondent mainte fois dans les traditions populaires) : « Les chiens sont du bon Dieu et les chats sont du diable », dit un proverbe provençal. Rappelons un épisode curieux du *Roman de Renart*, celui de « misire Tiberz li chaz », que les vilains trouvent suspendu aux cordes des cloches qu'il fait sonner (XIIe branche) :

1296. Dant Tybert troverent pendant
As cordes, molt l'ont conjuré
Que il lor die la verité,
S'il est bone chose ou non.

Et le malin ne se presse pas d'éclaircir leur doute : « Il ne respont ne o ne non ». On voit ici un des plus anciens témoignages de la croyance populaire en la nature démoniaque du chat, considéré comme inséparable du diable et des sorciers.

Le poitevin *chamaraud*, appellation synonymique du chat mâle, désigne le sorcier, c'est-à-dire le diable qui prend cette forme, d'où *enchamarauder*, ensorceler.

C'est à la nature démoniaque du chat que Pathelin fait allusion, lorqu'il s'écrie, dans la *Farce* qui porte ce nom :

Tu ne vois pas ce que je sens :
Vela un moine noir qui vole?
Prends le, baille ly une estole...
Au chat, au chat ! comment il monte !

Le sabbat des chats, qui a lieu à diverses époques, en quelque carrefour ou lieu désert, est appelé en Languedoc et dans la Haute-

Digitized by Google

Italie, *ramadan* (*ramatan* ou *roumadan*), qui exprime le miaulement des chats en rut (prov. *ramiata* ou *roumièuta*), nom que certains érudits [1] ont plaisamment identifié avec le *ramadan* des Mahométans.

Chien. — Le chien joue un rôle très important dans les chasses fantastiques, dites aériennes ou sauvages, qui offrent une image réduite des chasses terrestres [2]. Ces chasses nocturnes portent souvent, dans les traditions populaires de la France, des noms de chiens, tels que *chasse à Baudet*, *chasse à Ribaut*, et *chasse à Rigault* dans le Berry, à côté de *chasse Briguet*, cette dernière appelée *chasse Briquet*, en Touraine [3].

Ces divers noms sont autant d'appellatifs du chien de chasse : *baudet*, diminutif de *baud*, grand chien blanc (appelé jadis *chien du roi*), répond exactement à *briguet* ou *briquet*, chien de chasse (cf. briquet d'Artois) ; quant à *ribaut* et *rigaut*, ce sont d'anciens noms propres de chiens, dont le dernier figure déjà avec ce sens dans le *Roman de Renart* (éd. Martin, t. V, p. 210) :

> Or Tribole ! or Clarembault !
> Par ci fuit le gorpil, *Rigault* [4].

Le synonyme normand de *mère Harpine* se rapporte également à la famille des termes de vénerie qui a donné *harpaille*, *harpaillon*, etc. Dans les Ardennes, des *roquets*, petits chiens blancs et noirs, poursuivent également dans les airs un gibier fantastique.

Mais le nom le plus général que porte la chasse sauvage, à partir du XIIIe siècle, est celui de *Mesnie hellequin*. Les variantes multiples du mot, toutes attestées dans Godefroy, sont : *helequin*, *helquin*, *hielquin*, *halquin*, *herlequin*, *hierlequin*. Le nom de *hellequin* survit dans la Haute et Basse-Normandie, sous la forme *hèle-chien*.

A Hague et au Val de Saire [5] : « La *chasse hèle-tchien* est une chasse qui se fait dans l'air ; on entend les chiens aboyer, les chevaux hennir, les hommes crier » ; dans la Manche [6] : « La *chasse hèle-*

1. Voir le *Trésor* de Mistral et le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke.

2. Cf. Gervasius, *Otia*, l. II, ch. XII : « Narrantibus nemorum custodibus quos forestarios vulgus nominat, se alternis diebus circa horam meridianam et in primo noctium conticinio sub plenilunio luna lucente sæpissime videre *militum copiam venantium et canum et cornum strepitum*, qui suscitantibus se de societate et familia Arthuri esse affirmant ».

3. Voir, sur les sources traditionnelles de ces diverses appellations, notre étude sur la « Mesnie Hellequin », dans la *Revue des traditions populaires*, t. XX, 1905, p. 177 à 186.

4. Chez Eustache Deschamps, *rigault* a le sens de gueux (cf. *gredin*, gueux et chien), à propos de pauvreté (t. II, p. 349) :

> De riche, joyeux et hault
> Fait mauvais, povre *rigault*.

5. Fleury, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, p. 19.

6. Rolland, *Faune*, t. IV, p. 68.

Digitized by Google

chien est une prétendue chasse aérienne, que l'on entend passer dans les nuits d'été ; les chiens y prennent part, jappent et n'aboient pas ».

L'ensemble de ces traditions populaires fait ressortir le rôle prépondérant du chien dans cette légende, prépondérance d'ailleurs bien naturelle puisqu'il s'agit d'une chasse. *Hellequin* a été par suite interprêté comme *hèle-chien* (en normand, *quin*), chien qu'on hèle, qu'on lance sur le gibier [1].

Il en résulte :

1° Une légende relative à un certain *Herlequin* et à sa famille circulait, pendant le haut Moyen Age, au Nord de la France ; un prêtre Gauchelin aurait eu déjà au XIe siècle (suivant Orderic Vital) une vision, où figurait un membre de cette *familia Herlechini*, ou de la *Mesnie Herlequin* [2].

2° Cette légende subit, à partir du XIIIe siècle, une profonde modification, de forme et de fonds, due à la conception populaire de la tradition, qui nous présente tantôt une armée à cheval et tantôt un équipage de chasse.

3° De là, d'un côté, *hennequin*, sous l'influence de *hennir*, témoignant du mélange des deux aspects de la légende, celle d'une chevauchée et celle d'une chasse proprement dite [3].

D'un autre côté, sous l'influence des termes de vénerie déjà mentionnés, on obtint les variantes *helequin*, *helquin*, *hielquin*, *halquin*, qu'on interpréta comme « chien bruyant », en faisant ainsi rentrer l'ancienne légende de la *Mesnie Herlequin* dans une nomenclature qui a fourni tour à tour la *chasse à Baudet*, la *chasse à Rigaud*, la *chasse Briquet*, la *mère Harpine*, etc., termes tous particuliers au langage du chasseur.

Les derniers souvenirs de cette chasse fantastique — *Chasse-hellequin* ou *Chasse-hennequin* — survivent encore dans les parlers du Bas-Maine, de la Normandie et d'ailleurs :

Hellequin, Mayenne, qui veut trop faire pour sa force, à côté de *hennequin*, turbulent (en Normandie, enfant turbulent, petit diable) et boiteux dans le Haut-Maine.

1. Les synonymes ancien-français, *helle*, *herle*, *hierle*, bruit, tumulte (primitivement de chasse), et *hellir*, *herlir*, faire du tapage (au fond identiques à *haller*, *harer*, exciter un chien), rendent compte des variantes citées plus haut.

2. Voir, en dernier lieu, F. Lot, dans *Romania*, t. XXXII, p. 422 à 442. Cf. pourtant cette remarque de Gaston Paris (t. XXII, p. 139) : « L'existence même de ce Hernequin, au IXe siècle, est assez contestable : aucun document contemporain, si je ne me trompe, ne le mentionne, et il ne figure que dans une généalogie des comtes de Boulogne fabriquée au XIIIe siècle ».

3. Comme, par exemple, dans ce passage du *Tournoiement de l'Antecrist* :

> De la *maisnie hellequin*
> Me membra quant l'oï venir ;
> L'on oïst son destrier henir
> De pas tut le tournoiement.

Digitized by Google

Hellequiner, Mayenne, essayer de faire des choses dont on est incapable; Anjou, *alquiner*, s'efforcer de faire quelque chose; Yonne: exiger, d'un homme ou d'un animal, un travail qui dépasse ses forces.

Hennequiner, Mayenne, donner des coups de reins, s'épuiser en vains efforts, faire péniblement un ouvrage (et boiter, marcher difficilement; railler, taquiner, insulter); en Normandie, travailler lentement, péniblement, sans goût, sans entrain [1].

La langue littéraire en a également conservé une trace, le nom d'*arlequin*, précédé par *harlequin* et *herlequin*, nom d'origine française et non pas italienne (comme en témoigne l'aspiration initiale). Au Moyen Age, *herlequin* désignait déjà (dans Adam de la Halle) un esprit aérien, un feu follet, un personnage dramatique.

Cette forme se rencontre ainsi en France avant 1100, elle a donc précédé de quatre siècles et demi la naissance de la *Comedia dell'arte*, avec son *Arlechino*. Ce nom italien n'est attesté qu'en 1593, date postérieure à l'*Arlequin* de la Comédie. Les Parisiens ont donné à la fin du XVIe siècle ce nom d'*Arlequin* à un *zanni* de la Comédie italienne, et c'est de France que le nom passa en Italie et ailleurs [2].

Bouc et Chèvre. — C'est à ces animaux que les traditions populaires attribuent l'origine des trésors, dont ils sont pourvoyeurs et gardiens. Le nom wallon de *gatiau*, magot, se rattache à la légende de la *gate d'or*, c'est-à-dire à la chèvre aux cornes d'or, gardienne de richesses. Parfois la chèvre est remplacée par un bouc, conçu comme un démon auquel le diable a confié la surveillance du trésor [3]. C'est à ces légendes que remonte un des noms désignant le trésor caché, à savoir :

Magot, terme traditionnel provincial, donné pour la première fois par Oudin (1640): « Un *magot d'argent*, c'est-à-dire une quantité d'argent caché ». Dans le Pas-de-Calais et ailleurs, le bouc s'appelle précisément *magot* ou *maguet*, et cette dernière forme est le synonyme provençal du français *magot*.

Ce terme provincial, qui a passé au français dans la première moitié du XVIIe siècle, diffère par la date et le sens de son homonyme *magault* ou *macault*, que Robert Estienne (1549) rend par « pera, mantica », c'est-à-dire par sacoche, bourse [4].

1. Voir les *Glossaires* de Dotin, de Montesson, de Moisy, etc.

2. Otto Driesen, *Der Ursprung des Harlekin*, Berlin, 1904. L'auteur a démontré la provenance française du nom et son passage du domaine mythologique au monde dramatique. Sa dernière phase théâtrale, qui eut lieu à Paris entre 1571 et 1580, est l'origine du rôle moderne d'Arlequin, passé de Paris en Italie et ailleurs. Cf. aussi Martin Rühlemann, *Etymologie des Wortes Harlequin und verwandter Wörter*, Halle, 1912.

3. Monseur, *Le Folklore wallon*, p. 5.

4. La forme *macaut* se lit dans Monstrelet, et sa variante *magau* dans les *Contes* de Cholières (éd. 1610, fol. 67): « A Paris, il fait fort dangereux mettre de

Digitized by Google

La forme primordiale de ce mot nous a été conservée par du Fail (t. II, p. 24) : « Il avoit trouvé le *mascaut* et argent de son pere bien enflé ».

Ce *mascaut*, avec le sens de sac ou bourse, semble également se rattacher aux traditions populaires ; il paraît désigner primitivement la besace des sorciers (*masc*, sorcier, en provençal), à l'exemple de *talemasche*, qui signifie à la fois sorcière et (dans Eustache Deschamps) besace, bourse [1].

Singes. — Certains singes portent des noms traditionnels, tels *magot*, dont nous avons suivi ailleurs les origines légendaires et les vicissitudes ultérieures [2]. Rappelons seulement que ce nom se rapporte au pays des Magots, les *Magogs* de l'Apocalypse; mais tandis que ce nom de singe ne remonte pas au delà du XVIe siècle, la tradition elle-même se rattache au cycle d'Alexandre-le-Grand, une des plus anciennes chansons de geste.

A côté de *magot*, il a dû y avoir aussi la forme primordiale *magog*, qui s'est conservée dans le dérivé *magoguet*, croque-mort des pestiférés [3]. Le sens répond exactement au synonyme italien *monatto*, croque-mort, proprement petit singe, par allusion à la malpropreté de ces croque-morts [4].

Un autre nom de singe, *guenon*, sur lequel on a émis diverses hypothèses, semble n'être que le nom propre *Guenon* [5]; analogue à *Bertrand*, etc., et donné à l'espèce la plus familière à l'homme, le singe des bateleurs, seul connu en France à l'époque de la Renaissance.

II. — LÉGENDES ZOOLOGIQUES

Les noms suivants d'insectes et d'oiseaux ont subi fortement l'empreinte de la tradition populaire, qui leur a ainsi donné un caractère légendaire.

Cloporte. — Cette forme est attestée dès le XVIe siècle [6] et reste la seule vivace de nos jours. On a voulu voir, dans la finale du mot, une altération de *porque;* mais en fait, cette appella-

l'argent dans sa pochette ou porter bourse ; il y a des furons qui, en moins d'un tournemain, auront mis la main sur le *magau* et vous gripperont l'escu ».

1. *Œuvres*, t. IV, p. 293 : « Boutez en vostre *talemache* ».

2. Voir notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 247 à 250.

3. Dans un document de 1531 (des Archives de Dijon) : « Les cirurgiens commis à faire les saignées des pestiférés porteront des bonnets jaunes à l'instar des *magoguets* ».

4. En dernier lieu, Salvioni (*Miscellanea Rossi-Teiss*, p. 406) voit, dans *monatto*, un doublet de *monello*, gamin.

5. Eugène Ritter, *Les Noms de famille*, p. 42.

6. Robert Estienne donne : *cloporte*; Olivier de Serres : *clooporte*; Ambroise Paré : *clouporte*.

Digitized by Google

tion est ancienne et remonte au XIIIe siècle; elle figure dans la *Vie des Pères*, suivant la leçon récemment rétablie [1] :

Assés de vermine i avoit
Et d'iraines et de *cloportes*.

Le mot serait pour *claus-porque*, porc enfermé, suivant l'interprétation de Ménage [2]. Il est vrai que cet insecte, à cause de son aspect repoussant, porte généralement en roman le nom de pourceau ou de truie; cependant le vendéen *freme-coffre*, cloporte, et l'abruzzois *inzerraporte* (« porcellino di sant Antonio »), proprement ferme-porte, montrent l'inanité de pareilles suppositions.

L'origine de cette appellation « ferme-porte » remonte à une tradition populaire, à laquelle appartient également le synonyme *pourceau de saint Antoine*. La locution citée par Oudin : « aller comme le pourceau de saint Antoine de porte en porte (c'est-à dire en toutes les maisons, l'une après l'autre) », en est une confirmation. Malheureusement, la *Légende dorée*, qui consacre un chapitre circonstancié à la vie de saint Antoine et une explication détaillée à l'origine de son compagnon à quatre pieds, ne fournit aucune indication à cet égard. C'est à une tradition orale que remonte notre appellation légendaire, confirmée à la fois par les synonymes vendéen et abruzzois, déjà cités.

L'interprétation de *cloporte*, comme insecte ferme-porte, trouve en outre un pendant dans le poitevin *freme à clé* (« ferme à clé »), cloporte, et cette dernière appellation rappelle l'anglais *lock-chester*, cloporte, proprement ferme-coffre.

Il est donc hors de doute que l'appellation *cloporte*, c'est-à-dire clôt-porte, appartient en propre aux traditions populaires.

En somme, l'insecte a été désigné :

1° D'après son habitat (il se cache sous les pierres) : de là, en Rouergue, *clapeto* ou *clapoto*, nom tiré de *clapo*, pierre, caillou [3].

2° D'après son aspect répugnant, d'où les appellations de *porcelet* et de *truie*, dans les patois;

3° D'après une légende zoologique : *cloporte*, la plus ancienne appellation de l'insecte, conçu comme ferme-porte et se ratta-

1. Par Ant. Thomas (d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale), dans *Romania*, t. XXXVIII (1909). La Curne et Godefroy avaient lu *choplote*.

2. « *Clausportes*. Par corruption pour *clausporques*... En Champagne on appelle ces clausportes des *pourcelets*; et dans l'Anjou et la Bretagne des *trées*, qui est comme les paysans de ces lieux-là appellent les truyes ».

3. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXXI, p. 660-664), ne tenant aucun compte de la chronologie des deux appellations (*cloporte* remonte au XIIIe siècle, alors que *clapoto* est moderne), ni de leur rôle linguistique (*cloporte* est exclusivement français, *clapoto* exclusivement rouergat), les réunit, en y voyant des déformations sous l'influence de *scolop[endra]*, déformations qui ont donné naissance à des traditions populaires Comprenne qui pourra... Voir aussi Meyer-Lübke, v° *scolopendra*.

Digitized by Google

chant aux légendes groupées autour de saint Antoine et de son pourceau, unique compagnon de sa longue solitude.

Coccinelle. — Plusieurs de ses noms patois remontent à des sources légendaires. A côté du morvandeau *pirevole* ou *pirenvole*, il y a le berrichon *marivole*, avec allusion manifeste à la Sainte Vierge, cet insecte étant comme la bête du bon Dieu ou de la Sainte Vierge.

Coquecigrue. — Oiseau légendaire dont Rabelais fait mention (l. I, ch. xlix). Ce nom représente une forme amplifiée [1] de *coquegrue* (conservée comme nom de coquillage), composé de *coq* et *grue*, appellation parallèle à *coq-héron*, nom patois du héron. Le nom de *coq-grue* désigne spécialement le mâle de la grue, dont certaines variétés ont l'occiput orné d'une belle gerbe de plumes semblable à une crête de coq. On connaît les voyages lointains de cet oiseau en Afrique et dans l'Asie méridionale. C'est probablement à un épisode légendaire de ces déplacements annuels que fait allusion l'expression proverbiale « à la venue des *cocquecigrues* », que Rabelais met dans la bouche d'une vieille sorcière [2].

Le nom de *coq* rentre souvent dans des composés d'origine traditionnelle :

Coqbasile, basilic, serpent censé né de l'œuf pondu par un coq (tradition encore vivace dans les croyances populaires). Ce nom est donné par un glossaire latin-français du xve siècle [3].

Coqfabuse, conte à dormir debout, proprement fable du coq [4], à laquelle on trouve des allusions dès le xiiie siècle [5] et qu'on lit dans la « Sottie des trompeurs » (vers 1530), éd. Picot, t. III, p. 21 :

> Qu'esse là ? Quelle *coquefabuse ?*
> Sang bieu, chascun devient trompeur.

Le simple *fabuse*, fable, se rencontre souvent dans la *Passion* de Gréban (v. Godefroy). C'est un croisement des synonymes *fable* et *muse*, amusement.

Coquesagüe, nom d'un oiseau indéterminé qu'on lit dans une ballade d'Eustache Deschamps (où le poète accable un adversaire d'injures), *Œuvres*, t. V, p. 32 :

1. En wallon, *coquessant*, synonyme de *coquet*, remonte à une forme *coquesse* (pour *coquasse*), parallèle à *coquâtre*.

2. Le sens de mollusque que le terme a dans « *coquegrues* d'oultre mer » (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 59), trouve son pendant dans *crête de coq* et *coq*, nom vulgaire de plusieurs genres de coquilles. C'est le sens de coquillage qui explique ces deux autres acceptions de *coquecigrue* : 1° nigaud, imbécile (cf. *moule*) ; 2° chose sans valeur, baliverne, sornette. Dans les patois, par exemple dans le Bas-Maine, *coquesigrole* sert aussi comme réponse ironique à une question impertinente (à l'instar du synonyme parisien *bernique*).

3. *Olla Patella*, éd. Scheler : « Basilicus, *Coqbasile* ».

4. Et nullement « invention mensongère, bourde » (comme le rend Godefroy).

5. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 270 à 272.

Digitized by Google

Bien ressemblez une *coquesagüe* ;
Barbe n'avez, et se dient auquant
Que vous avez la creste si agüe
Q'en vos fourreaus n'a marteau ne sonnant.

Godefroy la cite, en outre, sous la forme *coquefabue*, qu'il rend par coquesigrue, en citant ces vers du *Roman de Ham* :

Tu vois c'unes armes d'or ai
A *coquefabues* vermeilles.

C'est à coup sûr une leçon fautive de *coquesagüe*, mais qui diffère formellement et chronologiquement de celle de *coquecigrue* (dans Rabelais), avec laquelle on l'identifie habituellement. Remarquons que dans le texte de Deschamps, comme dans celui du *Roman de Ham*, l'appellatif *coquesagüe* désigne un oiseau réel, « à la creste *agüe* [1] », suivant l'explication donnée par le poète champenois. L'élément initial serait donc seul identique à celui de *coquecigrue*.

Gigogne. — La *mère Gigogne* est une figure de guignol, créée sur le théâtre des Halles en 1602 par les Enfants sans souci. L'acteur y représentait une femme géante, des jupes de laquelle sortait un tas d'enfants [2]. Le premier auteur qui en fasse mention est d'Assoucy, dans son *Ovide en belle humeur* (1668).

La forme *gigogne* est le reflet parisien du picard *chigogne*, cigogne. Quant au type lui-même, rappelons que la cigogne est remarquable à la fois par sa nombreuse progéniture et par le vif attachement qu'elle témoigne à ses petits [3].

Pétaud. — Ce *roi pétaud*, nom vulgaire du roitelet ou troglodyte, proprement roi péteur, répond au synonyme forézien *rei petaret*, roi petit pet, ainsi dit à cause de sa très petite taille. C'est à ce roi minuscule qu'appartient la *pétaudière*, cour anarchique où tout le monde est maître [4].

Salamandre. — Parmi les batraciens, la salamandre a suscité nombre de légendes. Les traditions populaires lui attribuent une grande force de fascination : de là, son nom provençal *blando* [5], proprement celle qui séduit, répondant au synonyme *sirene* de

1. Le nom s'est conservé dans le Maine. Le coqueret (*Physalis alkekengi*) y porte le nom de *cocsigrole*, à côté de *cocsague* (Rolland, *Flore*, t. VIII, p. 118). La confusion typographique de l's avec l'*f* est fréquente au XVIe siècle.

2. Voir Frères Parfaict, *Histoire du Théâtre françois*, t. III, p. 582, et Ch. Magnin, *Histoire des Marionnettes*, Paris, 1852, p. 131 à 134.

3. C'est à ce trait que fait allusion le passage suivant de l'*Ancien Théâtre* (t. IX, p. 335) : « Et que je veuille passer ma jeunesse en *sigogne* et me faire mourir pour mes enfants ».

4. Voir, sur l'origine et le développement de cette appellation traditionnelle, *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 235-238.

5. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXX, p. 712) voit, dans *blando*, la finale du lat. *salamandra*.

Digitized by Google

l'ancienne langue (appellation encore vivace en Saintonge). En Dauphiné, *blanda* est le nom de la chenille, qui passe pour sorcière (le morvandeau *vaudoise* réunit les deux sens de sorcière et de chenille). En Normandie, la *taranne* [1], ou salamandre, est un lutin souvent malfaisant qui rôde la nuit dans les lieux inhabités (Moisy).

Lézard. — Quant au lézard, son nom manceau *éveillette* se rapporte à la croyance populaire que le lézard (et, en l'espèce, le lézard gris) tient les yeux fixés sur ceux qui dorment aux champs et qu'il les éveille, si quelque serpent les menace. *Lesert, lesert, aparo me di serp!* chantent les enfants provençaux, en s'adressant au lézard (v. Mistral).

III. — PLANTES

Deux noms de plantes portent des traces évidentes de croyances populaires. Ce sont l'ellébore et la mandragore. Ce dernier nom a subi de curieuses transformations dans l'ancienne langue : *mandegloire*, dès le XIIe siècle (forme encore donnée par Robert Estienne, 1549), à côté de *mandagore*, devenue ensuite *main de gorre* (Tallemant de Réaux) et désignant le démon sous forme de serpent (en Poitou) en même temps qu'une sorte d'amulette dont les vertus sont décrites tout au long dans le *Dictionnaire de Trévoux* de 1718. Se rattachent à ces deux noms botaniques les appellatifs :

1. — Aliboron.

On rencontre pour la première fois ce terme au XIIIe siècle dans le *Roman de Renart* (éd. Martin, t. I, p. 379). Renart part à la recherche d'une herbe pour guérir le roi Noble :

1343. . . . . Herbes i trova assez
Dont li rois sera repaissez :
Aliboron i a trové,
Que plusors genz ont esprouvé ;
Qui est bone pour les chaufer
Et par fevres de cors oster.

Sans aucun doute, le mot désigne ici une plante médicinale, une sorte de tonique fébrifuge : c'est le latin *elleborum*, l'ellébore, que les anciens employaient contre les fièvres intermittentes [2].

Tandis que les textes du XIVe siècle semblent ignorer *aliboron*, il

1. Proprement tarentule, désigne spécialement, comme le prov. *taranto*, le gecko des murailles.

2. L'acception botanique, disparue de la langue littéraire après le XIIIe siècle, est encore vivace dans certains patois : Planchers-les-Mines (Haute-Saône), *aliborne*, ellébore (Poulet) ; Meuse, *aliborgne* (Labourasse), etc.

Digitized by Google

est par contre très fréquent au siècle suivant. On le trouve tour à tour appliqué au diable [1], dans *le Procès de Gille de Rais* (1440); à Jésus-Christ, dans la *Passion* de Gréban (1450); à un apothicaire, dans le *Testament de maistre Pathelin* (1480), etc. [2] La série des sens en est donc : docteur ou savant (appliqué ironiquement au diable), sens déduit de celui de connaisseur des simples et de leurs vertus, pharmacien ou herboriste, etc.

Une pièce de la fin du xve siècle porte le titre : *Les Ditz de maistre Aliboron qui de tout se mesle et sçait faire tous mestiers et de tout rien* [3]. Ce nouveau sens d'homme habile à tout faire est fréquent au xvie siècle (Rabelais, Brantôme, d'Aubigné), au cours duquel la nuance défavorable d' « ignorant qui fait l'entendu » devient de plus en plus accusée. Finalement, La Fontaine l'applique franchement au baudet.

Les étymologistes, ignorant l'historique d'*Aliboron*, ont émis sur son origine les hypothèses les plus fantaisistes [4].

Tandis que le *Dictionnaire général* déclare le mot d'« origine inconnue », son origine véritable, telle qu'elle résulte de l'historique, avait été indiquée en passant, à plusieurs reprises et d'une façon indépendante, par Anatole de Montaiglon [5], Schuchardt [6] et Rolland [7].

Le nom de la plante curative a passé à celui qui la débitait, herboriste et charlatan, d'où docteur ou savant, avec une nuance ironique qui a fini par l'emporter. Le passage d'un nom de plante magique à celui qui s'en sert trouve son pendant dans *matagot*, qui signifie à la fois herbe magique et sorcier (v. ci-dessous) et cette analogie sémantique répond à l'objection que Gaston Paris avait jadis faite à ce sujet [8].

1. Voici, d'après l'ouvrage de l'abbé Bossard, *Gille de Rais, Maréchal de France dit Barbe-Bleue* (1404-1440), Paris, 1886, p. xcix, la pièce justificative du 17 octobre 1440 contenant la déposition d'Henri Griart, complice de Rais : « Item deposuit et dixit quod dictus dominus Eustachius Blanchet, presbyter, adivit partes Ytalie, quesiturus magistrum Franciscum Prelati, et eum facit accedere ad dictum Egidium de Rays, de ipsius mandato, pro utendo arte alkymie et pro demonibus invocando. A quo dici audivit talia verba, galice videlicet, *qu'il feroit venir maistre Aliborum*, id est dyabolum... ». Le démon est ici désigné comme l'esprit qui sait tout.

2. Voir ces textes cités dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. IX, p. 250.

3. Publié par Montaiglon, *Recueil de poésies*, t. I, p. 33.

4. Huet et Ménage le tiraient du latin *alibi*, en l'expliquant comme un « homme fécond et subtil à trouver des *alibis* »; Grimm, dans sa *Mythologie* (p. 533), le dérive du germanique *altboran*, vieil ennemi; Mistral, du languedocien *arri bourroun*, « hue, bourriquet... ». D'autre part, Le Duchat voyait dans *Alibor n* Albert le Grand, et l'orientaliste Marcel Devic s'est prononcé en faveur du savant arabe *Al-Birouni*, contemporain d'Avicenne.

5. *Recueil de Poésies*, t. I, p. 35, note.

6. *Zeitschrift*, t. XIII (1890), p. 532.

7. *Flore populaire*, t. I (1896), p. 77.

8. *Romania*, t. XIX, p. 352 : « Qu'en ancien français, *aliboron*, emprunté par

Digitized by Google

Tout récemment, M. Ant. Thomas, traitant d'*aliboron* [1], y voit « un grossier contresens commis au IXe siècle ». Dans un manuscrit latin de la Bibliothèque Nationale, renfermant le commentaire de Jean Scot Erigène sur Martianus Capella (dont Hauréau publia en 1862 pour la première fois quelques fragments), le vers de Capella :

Carneadesque parim vim gerat *elleboro*,

c'est-à-dire Carnéade aussi fort [que Chrysippe] grâce à l'ellébore, a été mal interprété par Scot qui « affirme qu'*Elleboron* était un philosophe grec de la même secte que Carnéade ».

Donc, un *lapsus*, resté enfoui du IXe au XIXe siècle, qui n'a jamais franchi le manuscrit latin d'un moine irlandais, un pareil *lapsus* serait le point de départ de *maistre Aliboron* : « Il suffit (nous dit M. Thomas) de rapprocher l'*Aliboron*, signalé par Anatole de Montaiglon dans le *Roman du Renart*, de l'*Elleboron*, relevé par Barthélémy Hauréau dans Jean Scot Erigène, pour que l'étymologie s'impose aux plus sceptiques, à savoir que *maistre Aliboron* est proprement l'ellébore fait homme ».

Il est superflu d'insister sur le côté fantaisiste de ce rapprochement :

1° Le contresens de Scot, n'ayant jamais été relevé que de nos jours, est ainsi resté inconnu pendant dix siècles.

2° Comment rapprocher le prétendu philosophe *Elleboron* de Scot du remède à base d'ellébore prôné par le *Roman du Renart* ?

3° Comment finalement justifier le sens péjoratif ultérieur ?

L'explication récente ne résiste pas à l'examen. De plus, elle se trouve en contradiction avec les textes littéraires et populaires du XIIIe au XVIe siècle.

2. — Matagot.

L'historique de ce nom est fort curieux et mérite de nous arrêter.

Son point de départ est le nom botanique *martagon* (de l'italien *martagone*), qui désigne proprement une espèce de lis, le *Lilium martagon* de Linné ; mais de bonne heure on l'a rapproché de la mandragore [2]. D'une part, cette dernière est parfois appelée *mandagon* ou *mandragon* dans les *Bestiaires*, par exemple, dans celui de Guillaume le Clerc (éd. Reinsch, p. 26) ; et, d'autre part, on a

les herbiers ambulants au lat. *elleborum*, ait désigné l'ellébore, ce n'est pas douteux ; il n'est pas tout à fait aussi sûr que le *maistre Aliboron qui de tout se mesle* doive son surnom à la plante favorite des charlatans ».

1. Dans les *Séances publiques annuelles des cinq Académies*, 25 oct. 1919.

2. L'italien *martagone* s'est définitivement substitué en roumain, sous la forme *mătrăguna*, au gréco-lat. *mandragoras*.

Digitized by Google

attribué aux deux plantes les mêmes vertus fécondatrices et on y a vu des sources de prospérité.

Matagot désigna tout d'abord (et il désigne encore dans les patois) une herbe magique [1]. De là, par une association d'idées assez naturelle, la vertu de la plante passant à celui qui s'en sert, un sorcier ou un lutin.

Egalement, par association d'idées, la notion de « lutin » conduisit à celle de singe malicieux, de *matagot*, autre nom de la guenon apprivoisée à laquelle les bateleurs apprenaient mille tours de souplesse. Ce nom est fréquent dans Rabelais, au sens zoologique et surtout avec l'acception figurée d'hypocrite.

Le nom de *matagot*, pour guenon apprivoisée, est resté absolument isolé en dehors de Rabelais. Celui-ci l'avait appris de la bouche même des bateleurs : c'est le pendant méridional du breton *guenon*.

IV. — PHÉNOMÈNES ATMOSPHÉRIQUES

Orages. — Les vents et les orages sont censés l'œuvre des esprits ou des sorciers. En provençal, *chavano*, bourrasque, signifie proprement chouette, par le sens intermédiaire « sorcière » (aujourd'hui, vieille femme méchante) ; cf. *fouletoun*, lutin et tourbillon.

Nuages. — Les nuages, appelés en Languedoc *masco* ou sorcière, sont souvent assimilés aux arbres. Ils portent alors des noms légendaires. Dans les Vosges, *mequebé* désigne un nuage semblable à une gigantesque branche de fougère ; la nuée qui s'échelonne en forme de branche d'arbre s'appelle, dans le Morvan, *arbre macabre* (abrégé *abre cabre*, en vendômois et blaisois) et dans la Meuse, *arbre de macabé* (en Berry, *arbre de mont-cabré*), noms légendaires d'origine biblique [2].

Arc-en-ciel. — Les appellations vulgaires de ce météore sont particulièrement nombreuses. La carte correspondante de l'*Atlas linguistique* en énumère une centaine. Parmi ces noms, et en dehors du domaine gallo-roman, il en est un qui mérite de nous arrêter sous le rapport traditionnel : c'est l'*arc-boit* (arbwa) du Jura bernois, relevé par le chanoine Bridel (v° *arboé*).

Ce nom fait allusion à une croyance très ancienne, suivant laquelle l'arc-en-ciel est conçu comme un monstre qui absorbe les eaux des fleuves pour en alimenter les nuages. On en trouve des échos chez les peuples anciens et modernes.

1. En voir les témoignages dans l'*Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 250 à 252, et dans *la Langue de Rabelais*, t. I, p. 33.

2. Voir, à ce sujet, Sébillot, *Folklore*, t. I, p. 127, et un article intéressant de Horning (*Zeitschrift*, t. XX, p. 233).

Digitized by Google

1° Chez les Grecs, d'après une tradition rapportée par Plutarque [1], Iris, ayant une tête de taureau, absorbait l'eau des fleuves. De là, dans Ovide (*Métamorphoses*, I, 271) :

Concipit Iris aquas alimentaque nubibus offert.

2° Chez les Romains, Virgile, parlant des signes précurseurs d'orage, mentionne l'arc pluvieux (*Géorgiques*, I, 380) :

Purpureus fluvius cur bibit arcus aquas?

et dans une comédie de Plaute, à la vue d'une fillette courbée qui se délecte à boire, un personnage de s'écrier (*Curculio*, acte I, sc. II) : « Bibit arcus, pluet hodie » [2].

3° Chez les peuples romans, la vieille croyance a laissé des traces dans le vocabulaire en Roumanie [3], en Rhétie [4], en Italie [5] et dans la Suisse romande [6].

Cette croyance est encore vivace chez les peuples non civilisés : les Wotiaques et les Haoussa appellent également l'arc-en-ciel *le buveur d'eau.* [7]

Une autre appellation romande de l'arc-en-ciel, *luiton* ou *arliton* (nombreuses variantes), dit aussi en France *raie du diable*, représente le météore comme l'œuvre du démon [8].

Giboulées, etc. — Les traditions populaires ont laissé de profondes empreintes dans les termes qui désignent les brusques intempéries :

Giboulées d'avril [9], terme provincial passé au français au XVIe siècle, qu'on lit pour la première fois dans le *Miroir de l'air* du médecin Mizault (éd. 1548, p. 74 : « *giboulée* ou ondée »). En Normandie, *gibouler* veut dire bouleverser, à côté du champenois *giber*, s'agiter, se secouer. Les *giboulées* désignent proprement les secousses de la vieille, suivant une tradition populaire presque

1. Dans son traité *Des opinions adoptées par les philosophes.*

2. Voir, pour d'autres témoignages, un article de Ch. Renel « L'Arc-en-ciel dans les traditions religieuses de l'Antiquité », dans la *Revue d'histoire des religions*, t. XLVI, p. 13 et suiv.

3. Le nom roumain de *curcubeu*, arc-en-ciel, quelle que soit l'origine de l'élément initial, renferme, dans son dernier élément, le verbe *boire*. Voir *Zeitschrift*, t. XXX, p. 114-115.

4. Le ladin *arcobevando* ou *arcobuan*, arc-en-ciel.

5. Cf Boerio : « *Arcumbé*, voce antiquata, quasi Arco bello, e vale Arco baleno ». Voir, pour d'autres régions de la Haute-Italie, Mussafia, *Beitrage*, p. 28.

6. Cf. en dernier lieu, la dissertation de Samuel Merian, *Die französischen Namen des Regenbogens*, Bâle, 1914, p 32 à 34.

7. Voir l'enquête sur les noms de l'Arc-en-ciel dans le IIe tome de la *Mélusine*, et spécialement la colonne 11.

8. Cf Merian, p. 44-49. L'auteur y ajoute un excursus sur *lutin*, où il attribue une origine savante aux textes anciens, dans lesquels il est question de *lutins aquatiques*, alors que le sens du nom est essentiellement le même dans les premiers textes comme dans les traditions populaires modernes. Voir plus bas, p. 263.

9. La forme donnée par La Curne, *guebelette* (pour *giboulette*), est fautive.

Digitized by Google

universelle [1], touchant le brusque retour du froid pendant les premiers jours du printemps. Une vieille chevrière, secouée continuellement par ce froid inattendu, malgré les précautions qu'elle avait prises, y périt avec son troupeau de chèvres.

Dans le Morvan, les giboulées se disent *gibasses*, ou fortes secousses, par la même allusion à la tradition populaire. Ailleurs, l'appellation se rattache au sursaut du bétail secoué par les giboulées. De là, les noms de *boquin d'evri* (« bouquin d'avril ») pour givre, à Metz (Zéliqzon), et *cabrado* (« troupeau de chèvres »), en Provence [2], répondant au synonyme champenois (Forêt de Clairvaux), *cabris d'avril*, grésillades subites qui tombent en avril, terme parallèle aux *vê de mas* (« veaux de mars ») de la Wallonie, où ils sont suivis de *biquets* d'avril [3].

Givre, grésillade, est également un emprunt provincial et d'origine traditionelle : en Bourgogne on dit *gèvre* (et *gevri* [4] dans le Morvan), proprement chèvre, répondant au champenois et franc-comtois *chevri* (« chevreau »), grésil et giboulée de mars, et au *bicou d'avril*, grésil, de l'Yonne.

Flot. — Les grands mouvements de la mer et des fleuves accusent aussi cette double origine, provinciale et traditionnelle.

Mascaret, mot gascon qu'on lit dans Palissy, désigne le flux violent (p. 184) : « L'on appelle *mascaret* une grande montaigne d'eau qui se fait en la riviere de Dourdongne » [5].

C'est là une métaphore traditionnelle très répandue, que Mistral a déjà signalée en ces termes : « *Mascaret*, flux violent de la mer dans la Gironde et la Dordogne, tourbillon d'eau qui remonte le cours de la Garonne avec une grande rapidité... Ce mot vient de l'adjectif *mascaret*, nom qu'on donne aux bœufs bigarrés de noir. En Guienne, le mot *rouart* désigne un taureau et une vague furieuse; en Provence, un *biòu d'aigo* (« bœuf d'eau ») se dit d'un torrent qui se précipite des montagnes » [6]. C'est au fond la même image que la mer *moutonnante*, couverte de vagues blanchissantes précipitées par le vent.

Images nautiques. — Ces métaphores de la mer sont naturelle-

1. Voir notre travail sur *Les Jours d'emprunt ou les Jours de la Vieille*, Paris, 1889 (parue dans la *Romania* de la même année).
2. Cf. Mistral, aux mots *vaqueiriéu* et *vieio*.
3. Sébillot, *Folklore*, t. I, p. 98, et Monseur, *Folklore wallon*, p. 62.
4. Dans la Bresse, *gevrillon* (« chevreau ») signifie frisson, et dans l'Yonne, *gevrine* (pour *chevrine*) désigne une sorte d'osier, le *salix caprea*. La forme méridionale *gelibre*, givre, accuse une contamination de *givre* par *gel*.
5. René François en parle ainsi dans son *Essay des Merveilles de Nature* (1622, ch. xii) : « *Masquaret*, c'est le premier flot furieux que la mer commence à monter : on le nomme ainsi à Bordeaux ; à Rouen, la *Barre* ».
6. Villaumez, dans son *Dictionnaire de la marine* (1831), remarque à ce sujet : « Les *macrées* ou *mascarets* font grossir, élever les eaux, comme feraient des vagues s'élevant à plusieurs pieds ».

Digitized by Google

ment propres aux matelots. Ceux de la Bretagne font de la mer houleuse la *grand jument Margot*, sobriquet de marin consigné par du Fail [1] et répondant à la *grand jument blanche* du pêcheur vendéen [2].

En Provence, la mer mugit comme un taureau (*brama*), et le mistral y est désigné comme *lou grand bramaire*, le grand mugisseur.

Ajoutons que la variante dialectale *macrée* ou *maquerée*, pendant du gascon *mascaret*, répond au vendômois *maquereau*, nuage qui donne lieu à des ondées (prov. *macarée*, nuages pommelés) et accuse essentiellement la même origine métaphorique.

1, « Le gabeloux, o le meschant !... Il le faut traisner à escorche cul dedans Madame de Sartre (c'est-à-dire dans la Sarthe), comme furent les gabeloux et sauniers de Croisil, qui, apres estre exenterez, estrippez, emplis de sel et le ventre cousu, furent par la truandaille du pays envoyez au fin fond de la *grand' jument Margot, qui se bride par la queue* » (XXIII des *Contes d'Eutrapel*).

Dans son intéressant *Essai sur du Fail*, p. 134, Em. Philipot n'a pas saisi le sens de cette image nautique : « La *grand jument Margot*... Peut-être parce qu'elle porte des navires. Le nom de Margot contient peut-être une allusion à la mer ». — Aujourd'hui, dans la Haute-Bretagne, la mer houleuse est appelée la *grand jument blanche* ou la *vache gare* : « Lorsque le vent fraîchit et qu'il va y avoir de la houle, les marins de la Manche disent : V'la *la grande vache gare* qui va ruer » (Sébillot, *Folklore*, t. II, p. 13).

2. Cette curieuse appellation n'a pas été oubliée par Oudin (1640), mais il l'explique différemment : « *La grande jument Margot qui se bride par la queue*, c'est-à-dire une galère ».

Digitized by Google

CHAPITRE II

MONDE IMAGINAIRE

C'est le terrain le plus vaste des traditions populaires. Son horizon est illimité comme la fantaisie elle-même, ses données, infinies. Nous ne retiendrons que celles qui sont en connexion intime avec les faits linguistiques.

I. — DIVINITÉS ANTIQUES

Les dieux de Rome ont disparu avec leurs adorateurs; les noms de quelques-uns seulement sont arrivés jusqu'à nous, mais profondément modifiés, comme forme et comme sens, par la conception chrétienne du Moyen Age qui les assimilait aux démons [1].

Cette dégradation a frappé tout d'abord l'antique Dieu des mers *Neptunus* [2]. Dès le XIe siècle, le nom est devenu en français *Netun*, *Nuiton*, *Luiton*, cette dernière forme dans une glose de Raschi (XIe siècle) et qui survit dans le *lutin* des contes populaires de nos jours. Chrétien de Troyes, qui en fait le premier mention dans son *Chevalier au lion* (v. 5721), le désigne comme « fiz de deable » et diable lui-même [3]. Un récit du début du XIIIe siècle, interpolé dans le *Roman de Thèbes* (v. 8969), parle des « *Noitons* marins », c'est-à-dire des monstres aquatiques, les *neptuni* du Moyen Age. Le nom de *Luiton* désigne spécialement un gros poisson à tête d'homme, dans plusieurs chansons de geste.

L'acception moderne de *lutin* ou feu follet se retrouve déjà dans

1. La dissertation de J. Thiergen (*Die lautliche und begriffliche Entwickelung der antiken mythologischen Namen in der französischen Sprache*, Kiel, 1907) ne tient compte que des reflets savants des noms de dieux du paganisme.

2. Dans la *Vita Eligii* ou Vie de Saint Eloy (mort en 659), on lit ce curieux passage : « Nullus nomina *dæmonum*, aut *Neptunum*, aut *Orcum*, aut *Dianam* aut *Minervam*, aut *Geniscum*, aut ceteras ejusmodi ineptias credere aut invocare præsumat ». Voir le *Glossarium* de Du Cange, v° *Geniscus*, ainsi que les articles *Diana* et *Neptunus*. Le célèbre sermon de saint Eloi renferme une liste des principales superstitions populaires de la Gaule au VIIe siècle.

3. Voir Schneegans (*Zeitschrift*, t. XXIV, 1900, p. 557 à 564) et G. Huet (*Moyen Age*, t. XIV, 1901, p. 31 à 35).

Digitized by Google

certains détails de la description de Gervais de Tilbury : « De *neptunorum* factis multa ridiculosa et magna mirabilia referuntur » [1].

La seconde survivance remonte à *Diane*, non pas directement à la Diane chasseresse des Anciens, mais à sa contrefaçon médiévale, au démon femelle devenue fée malfaisante et sorcière.

La *Vita Cesarii* d'Arles (mort en 542) nous donne à ce propos cet important détail : « Ille autem quid infirmitatis haberet ? interrogavit. Dixerunt *dæmonium*, quod rustici *Dianam* appellant, quæ sic affligitur, ut pæne omnibus noctibus assidue cædatur... ». Dans ce passage, *Diana* désigne déjà le cauchemar, sens qui a survécu dans la « *jana*, incubus », d'une glose latino-provençale du xve siècle [2].

Le reflet de *Diana*, au Nord de la France, est *gene*, ainsi décrite dans le *Dolopathos*, roman écrit vers 1210 :

8720 Les *Genes* ne tarderent mie ;
Ne me convint gaire atandre.
Des montaignes les vi dessandre
Anviron drues et espesses :
Je cuidai ce fussent singesses.

Le primitif *gene* est resté confiné dans l'ancienne langue [3], mais son dérivé *genaut* [4], sorcier, est encore vivace dans la Meuse et en Lorraine [5].

On a essayé de faire remonter à une autre divinité antique, à *Or-*

1. Le roman de *Perceforest*, du xve siècle, nous donne cette explication (t. II, fol. 13) : « Quelle chose est ung *luiton*, dist Estonne. — Sire, dist Narcis, c'est ung esprit qu'on ne peult veoir et se delecte à decepvoir les gens ».

Or, c'est exactement cette définition que Robert Estienne cite dans la première édition de son *Dictionnaire* (1539) : « *Luiton*, Goblin ou Follet, c'est ung esprit qu'on ne peult voir et... ».

2. M. Ant. Thomas, auquel on est redevable de cette glose, fait remarquer (*Romania*, t. XXXIV, p. 202) : « Comment un démon des forêts s'est-il transformé dans le Midi de la France en un démon incube, c'est ce que je ne sais pas ».

Tout d'abord, le provençal *jana*, cauchemar, ne remonte pas à l'antique déesse romaine, mais à sa conception grotesque du Moyen Age : en sarde, *jana* signifie précisément fée méchante, sorcière. C'est, en effet, une sorcière qui est censée être la cause du cauchemar (comme l'indique même l'étymologie de ce mot) : en provençal, *masco*, et en gascon, *estrego*, désignent à la fois la sorcière et l'incube ou cauchemar.

3. Une forme *guène*, inconnue à la vieille langue, est usuelle en haut-breton, avec le sens de lutin sous la forme d'une bête blanche (P. Sébillot, *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 158 ; et t. II, p. 85). Ce *guene* (cf. bas-bret. *gwenn*, blanc) diffère de l'ancien *gene* à la fois par sa date moderne et par sa forme gutturale.

4. La forme parallèle *guenot* est notée par Cotgrave comme usuelle parmi les bergers blaisois, qui désignent ainsi un lutin préservateur du bétail des loups. Ce mot subsiste dans les patois avec le sens de « sorcier » (cf. *genot* en Lorraine).

Le blaisois *guenot*, lutin, semble refléter le nom propre *Guenot* (cf. Ritter, *Noms de famille*, p. 56). Estienne Pasquier nous rapporte dans une de ses *Lettres* (t. I, p. 180) : « ... en la ville de Tours où ils (les Huguenots) ont opinion qu'il y a un rabast qui revient la nuit, qu'ils appellent le roy *Hugon* ». Cet esprit familier ou *rabast* tourangeau répond exactement au blaisois *guenot*, lutin.

5. Le poitevin *genope*, loup-garou, c'est-à-dire sorcier sous forme de loup, ré-

Digitized by Google

cus, dieu de l'enfer, l'italien *orco* et le français *ogre*. C'est tout-à-fait invraisemblable. Le plus ancien exemple d'*ogre*, au sens actuel, se trouve dans la *Lettre de Faramont à Meliadus*, texte du XIVe siècle :

106. Par vos se puet bien maintenir
L'onor del roaume de Logres;
Se tuit li sesne estoient *ogres*,
Si n'auront ils à vos durée [1].

On a récemment tenté de rattacher ce nom du géant anthropophage à celui d'*Ogor* ou *Ogour*, Hongrois [2], mais l'ancienne langue ne connaît, avec ce sens ethnique, que *Hongre* ou *Ongre* [3].

Voilà, avec les *Fata* ou Fées, les seuls restes [4] que la mythologie antique ait transmis au roman, à travers leurs déformations médiévales. Ce sont plutôt les pratiques du paganisme qui se sont perpétuées en grand nombre : « Si les dieux des chrétiens et son cortège des saints locaux sont venus remplacer les anciens dieux ou les divinités topiques secondaires, les traditions et les croyances des peuples celto-latins conservent des traces de leurs attributions païennes » [5].

Ajoutons que le provençal *fat*, fou, folâtre, niais, et *fadèu*, imbécile, signifient proprement (comme le forézien-lyonnais *fadard*) innocent ou faible d'esprit, c'est-à-dire qui a été affaibli d'esprit par une méchante fée [6]. Dans le langage populaire, « *fol* et *follet* paraissent être employés comme les adjectifs de *fée*. Ailleurs, *follet* (cf. feu follet) est le masculin de *fée* ; ainsi l'on trouve un dolmen dit *maison des follets* (dans le Morbihan) et un menhir de la Mayenne est dit *pierre follet* » [7].

pond au synonyme abruzzois *janaru*, sorcier et loup-garou (masculin induit de *janara*, sorcière).

1. *Revue des langues romanes*, t. XXXV, p. 233. Voir G. Huet « *Ogre* dans le conte du Graal de Chrestien de Troyes » (*Romania*, t. XXXVII, 1908, p. 301 à 305).
Remarquons que dans un patois champenois de l'Aube (Forêt de Clairvaux), *ogre* figure sous la forme *ocre* (*Oh, le peut ocre*, oh, le vilain *ogre* ! Baudouin), qui est probablement la primitive.

2. Suchier (dans *Miscellanea Ascoli*, p. 71) fait remonter *ogre* à un type **ungarum*, sous la forme *ogour*.

3. Voir l'*Index* de Langlois.

4. On a, en outre plaisamment rattaché le berrichon *jupitar*, enfant turbulent, à Jupiter, comme son synonyme *jupin* de la Grand' Combe (« enfant qui saute et se démène sans cesse) ». Le double appellatif remonte à l'argot scolaire du XVIe siècle (v. Index).

5. P. Sébillot, *Le Paganisme contemporain chez les peuples celto-latins*, Paris, 1908, p. 337.

6. De Puispelu, *Dictionnaire du patois lyonnais*, v° *fat*. Cf. les synonymes latins : *cerritus* et *larvatus*, fou délirant, proprement possédé par Cérès ou par une Larve, esprit malfaisant.

7. S. Reinach, *Mythes, Cultes*, etc., t. III, p. 381. Chez Rabelais, *follet* a le sens

Digitized by Google

II. — DIABLE

En opposition aux divinités antiques, le diable est une conception foncièrement chrétienne, qui a reçu un grand développement pendant le Moyen Age. Ses suppôts, sorciers et sorcières, ont longtemps défrayé les superstitions des foules.

Lucifer. — Parmi les nombreux noms bibliques (Astaroth, Belzébut, Sathan) que porte le démon, principalement dans les Mystères, rappelons les curieuses modifications qu'a subies celui de *Lucifer*, devenu *Cipher* en Gascogne et *Sipheart* dans les Noëls poitevins (éd. Lemaitre et Clouzot, p. 132) :

Le gront *Sipheart* et le negre Astarot...

ou encore *Luciabel*, qu'on lit dans Marot (t. II, p. 217) :

L'antique histoire du beau *Luciabel*... [1]

Magie. — La magie joue un rôle très important dans le domaine des traditions populaires. Certains patois, comme celui du Poitou, sont particulièrement riches en expressions pour « ensorceler » [2].

Relevons-y, à côté d'*achamarauder*, déjà mentionné, *ensalbater*, proprement fréquenter le sabbat; *embousiner*, proprement enchanter (de *bousine*, trompette), pendant d'*encarminer*, proprement charmer par des paroles magiques (*carmes*, influencé par le précédent); *emboucauder*, proprement présider le sabbat sous la figure d'un bouc, animal diabolique par excellence, comme le chat.

On croit parfois, en Bretagne, que les sorciers se transforment en béliers, d'où en ancien français *embeliner*, ensorceler, pendant d'*emboucauder* et d'*enchamarauder*.

Une autre expression de sorcellerie mérite d'être retenue :

Guilledou, dans la locution *courir le guilledou*, aller en quête d'aventures galantes, proprement aller au sabbat sur un manche à balai. C'est un terme provincial [3].

de lutin (l. IV, ch. xvii) : « Quant aux Semidieux, Satyres, Sylvains, *Follets*, Nymphes... ».

1. Guillaume Bouchet (*Serées*, t. IV, p. 217) : « Serait ce point qu'ils ont perdu cette beauté, qui fit monter *Luciabel* en si grand orgueil ? »

2. L'abbé Lalanne nous donne à ce sujet de curieux renseignements dans l'introduction de son *Glossaire du Poitou* (1868) :

« Celui qui est *enchamaraudé* se trouve sous la puissance immédiate d'Ascham, l'un des habitués du sabbat.

« L'*encarminé* est sous l'influence de certaines paroles ou chants magiques.

« Dans l'*emboucaudement*, on est sous l'empire du maître du sabbat, que l'on représente sous la forme d'un grand bouc noir aux yeux étincelants.

« L'*embousinement* est le résultat du sort qui provient de quelques mauvais lieux.

« L'*ensalbattement* est de tous les sorts le plus funeste... il doit partir directement de l'assemblée même du sabbat ».

3. On le lit pour la première fois dans ce passage de l'*Histoire Universelle* de

Digitized by Google

Locution d'origine vendéenne : *courir le guilledou*, courir le sabbat, marcher rapidement (Lalanne). Le sens primordial est courir dans la boue, dans les endroits marécageux : en Poitou *gueildrou* ou *gaildreau* [1] signifie « sale », « boueux », synonyme de *gadrou*, celui-ci remontant à *gadre* « boue ».

Le sorcier prend habituellement la forme d'un loup et il court les champs sous ce déguisement (*loup garou*) ; mais le fantôme nocturne prend parfois la figure d'un autre animal, souvent celle d'un mouton : de là, le moyen français *loup berou* ou *lebrou* [2], encore vivace dans le Berry et ailleurs. Le second terme *bérou* étant le nom du mouton (en wallon et dans d'autres patois), ce composé signifie donc loup-mouton, répondant à l'italien *lupo manarro*, loup garou (de *manarro*, mouton).

Sorciers. — Les patois méridionaux possèdent une riche nomenclature touchant le sorcier et particulièrement la sorcière. Citons :

Armassié et *armassiero*, Languedoc, sorcier et sorcière, qui se disent tourmentés par les âmes du purgatoire, par les revenants (*armeto*, pauvre âme, âme en peine).

Bajanet ou *bajaneto*, Provence, sorcier et sorcière, appellation ironique, proprement petit nigaud, petite niaise, pauvre d'esprit.

Fachinié et *fachiniero*, sorcier et sorcière, proprement celle qui pratique des sortilèges (*fachin*).

Gafo et *ganto*, Languedoc, sorcière, proprement celle qui empoigne ou accroche.

Garamacho ou *garamaudo*, sorcière, le premier en Rouergue, le deuxième en Languedoc, termes dont l'origine reste obscure.

Garavilhiero, Auvergne, sorcière (de *garavilha*, tourmenter).

Le béarnais *sagano*, nom méprisant pour vieille femme, remonte en fait au latin *sagana* [3], sorcière, comme le prouvent les dérivés : *sagan*, sabbat, tapage ; *sagan-e-magan*, le diable et son train, etc.

La plus ancienne et la plus importante de ces appellations est :

Masco, attesté dès les premiers siècles du Moyen Age, dans le bas-latin *masca*, avec ce double sens :

1° Sorcière, acception qu'on trouve déjà dans les Lois des Lom-

d'Aubigné (t. VIII, p. 337, année 1593) : « Avisez à choisir, ou de complaire à vos prophetes de Gascongne et retourner *courir le guildrou* en nous faisant jouer à sauve qui peut, ou à vaincre la Ligue ». Cf. dans le Bas-Maine, *courre le guildron*, courir le guilledou (Dottin).

1. Le vendéen *gueildrou* est devenu en français *guilledou*, à l'instar du poitevin *beillaveze*, réduit en *billeveze*. Du français le mot a passé dans la Haute-Italie : en Piémont, *andé inghildon* signifie aller au bout du monde.

2. « Ribaux prestres, champiz, *loup beroux* » (lettre de grâce de 1415, Du Cange). — « Ne pouvans vivre seuls en leurs maisons, comme font les *lebroux* et loups garoux, qui mangent tous seuls » (Bouchet, *Serées*, t. III, p. 238).

3. Nom propre de sorcière romaine, à l'instar du synonyme espagnol *jorgina*, sorcière. C'est de la même source latine que découle le frioulan *sagane*, sorcière, que Meyer-Lübke rattache à tort à *aguana*, en supposant pour la sibilante initiale une prétendue contamination de *sylva*.

Digitized by Google

bards, où « striga » est expliquée par *masca*[1], et que Gervais de Tilbury définit ainsi : « Lamias, quas vulgo *mascas* aut in gallica lingua *strias* nominant... »[2].

2° Faux visage ou épouvantail, sens déjà donné par Aldhelm (vers 680), qui rend *mascha* par *larva*[3].

On disait aussi, avec ce sens, *talamasca*. Du Cange cite ce passage des capitulaires d'un diocèse... « Larvas dæmonum, quas vulgo *talamascas* dicunt ».

Ce second sens, auquel remonte probablement le premier, explique la valeur des dérivés anciens :

Masquiller, barbouiller de noir le visage (XIIe siècle), ancien emprunt méridional (aujourd'hui, en Rouergue, *mascalha*);

Maschurer (XIIe siècle : *mascurer*), encore vivace en Dauphiné (*machura*).

Mascarer, en Languedoc, *mascara*[4] (XIIe siècle), se noircir avec du charbon ou de la suie, se masquer en se barbouillant le visage.

Talemaschier, barbouiller de noir le visage, salir (XIIe siècle).

Les formes, encore vivaces dans le Midi, *masca* et *máscara*[5], sont également indigènes, la sorcière et le faux visage étant l'un et l'autre barbouillés de noir ou de suie[6]. C'est du Midi que le mot *máscara*, masque, a passé en Haute-Italie, sous la même forme (aujourd'hui, *maschera*), masque et personne masquée.

On ignore l'étymologie de *masca*[7], ce qui empêche d'établir lequel des deux sens — sorcière ou faux-visage — est le primitif. Toujours est-il, et quelle que soit l'origine du bas-latin *masca*, que le mot est indigène en Provence, où il a survécu avec ce double sens de sorcière et de masque. Ce dernier terme a ensuite passé en Italie et en Espagne. Il n'a absolument aucune attache avec l'arabe *maskharâ*, bouffon[8], pour ces raisons péremptoires :

1. *Lex Langob.*, l. I, titre II, § 9 : « Nullus præsumat aldiam alienam, aut ancillam, quasi strigam, quæ dicitur *masca*, occidere ».

2. *Otia imperialia*, éd. Liebrecht, p. 39.

3. Plus explicitement par Ugution (XIIe siècle), dans Du Cange : « *Mascha*, simulacrum quod terret, quod vulgo dicitur *mascarel*, quod apponitur faciei ad terrendos parvulos. . ».

4. Dans les idiomes balkaniques (grec moderne, roumain, etc.), *măscără* et *mascarà* diffèrent sous le rapport chronologique et sémantique : le premier est venu de l'Occident, le dernier, du turc.

5. Du Cange cite ce texte du *Catholicon Armoricanum* : « *Gheen*, Gallice, Faulx visaige ; Lat. Larva, quod vulgo dicitur *Mascara* ».

6. Cf. Bouchet, *Serées*, t. I, p. 139 : « Les premiers qui inventerent les *masques*, se chafouroient de lie de vin, qu'ils s'embarbouilloient le visage avec du noir, d'où est descendu ce nom *maschuré* qu'on dit en italien *mascarati* ».

7. Le *Dictionnaire général* fait remonter *maschurer* à un germ. *mask*, tache; Meyer-Lübke pose carrément un germ. **maska*, sorcière : Mackel ignore l'un et l'autre.

8. Voir, à ce sujet, Mahn, *Etymologische Untersuchungen*, 1854-1858, p. 60, et Dozy-Engelmann, *Glossaire de mots espagnols dérivés de l'arabe*, 1869, p. 304 à 307. — Marcel Devic (dans le *Supplément* de Littré), v° *masque*.

Digitized by Google

1° Le provençal *masca*, sorcière et masque, remonte avec ce double sens aux siècles les plus reculés du Moyen Age.

2° Ni ce terme provençal, ni ses correspondants italien et espagnol, n'ont jamais signifié « bouffon », sens exclusif du mot arabe (du verbe *sakhira*, se moquer de quelqu'un, rire à ses dépens). Ce sens de « bouffon » se lit déjà dans les *Mille et une Nuits*, et Dozy de conclure avec raison que « déjà au XIIe siècle, *maskhara* avait en Orient le sens de bouffon ».

3° Le sens de « masque », attesté, on l'a vu, de très bonne heure en Occident, est à son tour complètement étranger au mot arabe ancien, alors que, suivant l'aveu même de Dozy, ce sens de « personne masquée » revint tardivement de l'Italie en Orient.

Cette différence essentielle du sens sépare nettement le mot occidental de son homonyme arabe. Celui-ci n'a influencé, par l'intermédiaire de l'osmanli, que les idiomes de l'Europe orientale, dans lesquels *mascará* a précisément, comme en arabe et en turc, le sens exclusif de « bouffon ».

Il en résulte :

1° Dès le haut Moyen Age, un mot vulgaire *masca* est attesté, avec le sens de « sorcière », dans le Midi de la France, où il est encore vivace. Le fait de l'absence (probablement provisoire) du mot en ancien provençal ne saurait faire mettre en doute sa continuité du bas-latin au provençal moderne. Certains vocables mènent parfois une vie obscure dans les patois jusqu'à leur brusque résurrection. C'est ainsi que l'ancien français *masquiller* (XIIe siècle) a réapparu de nos jours d'une manière inattendue dans le *maquiller*[1] des actrices et des petites dames.

2° Dès la même époque reculée, un autre sens — celui de faux-visage ou masque — apparaît sous la triple forme : *masca*[2] (VIIe siècle), *mascarel* et *máscara* (XIIe siècle), ce dernier, source de l'ancien provençal *mascarar* (« carbone tingere »), qu'on lit déjà dans le *Donat* provençal du XIIIe siècle.

3° Cette forme *máscara*, passée au XVe siècle en Italie, y a pris un grand développement, étant donné l'importance dans ce pays des masques et mascarades à l'époque du carnaval. C'est de l'Italie que le mot est revenu au XVIe siècle en France sous la forme abrégée *masque*, faux-visage et personne masquée.

4° Ni l'italien *máschera*, masque, ni ses reflets espagnols et français, n'ont rien de commun avec l'arabe *maskará*, qui, par le canal

1. Ce *maquiller* du XIXe siècle n'a directement rien de commun avec le *maquiller*, faire (c'est-à-dire voler), proprement déguiser, de l'ancien jargon. Celui-ci s'est emparé du mot dès le XVIe siècle, en lui donnant un sens jargonnesque, complètement étranger au parisien *maquiller* de nos jours.

2. Le composé *talamasca* signifie également à la fois sorcière (v. ci-dessus) et masque : « Larva, faulx visaige ou *talmache* de bateau (« bateleur ») ou enchanteur », *Vocabulaire latin-françois* de 1487.

Digitized by Google

turc, a influencé exclusivement les idiomes de l'Europe orientale.

Mentionnons un dernier terme pour sorcier, très usuel dans l'ancienne langue, et se rattachant au bas-latin *caragius* (déjà dans Saint-Augustin), même sens; de là *charoie*, sortilège (à côté de *charaude*) et *charreor*, sorcier. Il est vraisemblable que le languedocien *charà* ou *charrà*, bavarder, n'est pas resté sans influence sur la forme de ces vocables, comme en témoigne *charada*, causerie et charade [1].

III. — SAINTS

Les saints ne passent pas seulement pour guérir les maladies, mais aussi pour les donner : à côté des saints guérisseurs, il y a les saints dispensateurs de maladies [2].

C'est à cette curieuse croyance que remontent les deux appellations suivantes :

Acariâtre, qui a reçu le mal saint Acaire, c'est-à-dire la folie de l'opiniâtreté. Dans la « Farce de l'Obstination », la femme souhaite à son mari qu'il puisse être tourmenté du *mal Monsieur sainct Aquaire*, et dans une autre « Farce nouvelle », on lit d'un homme qui est tout hors de sens qu'il pourrait bien avoir *la maladie sainct Aquaire* [3].

Eustache Deschamps fait déjà mention du « mal de *saint Aquaire* » [4]. Le dérivé revient à la fin du XVe siècle dans les *Lunettes des Princes* de Meschinot, sous la forme *aquariastre* [5]; au XVIe, sous la graphie *acariastre*, le mot se lit couramment [6].

L'origine traditionnelle du mot a déjà été entrevue au XVIe siècle [7].

Les auteurs allégués voient dans saint Acaire le guérisseur des

1. Voir dans Scheler, au mot *charade*, une curieuse discussion à ce sujet.
2. Cf. Rabelais, l. I, ch. XLV.
3. *Ancien Théâtre*, t. I, p. 22, et t. III, p. 124.
4. *Œuvres*, t. X, ballade XXIX.
5. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 298.
6. Au début de la *Légende de Pierre Faifeu* de Charles de Bourdigné (1532), où il est question de « la teste *acariastre* » des bons compagnons joueurs.
Rabelais, dans sa *Prognostication* cite parmi les gens soumis à la Lune (ch. V) : « Folz, ecervelez, *acariastres*, esventez... ».
Calvin en use dans son traité *Contre les Libertins* de 1545 (*Opera*, t. VII, p. 217) : « Mais ces *acariastres* (en latin, *vertiginosi*) imaginent bien une autre chose, que n'a pas voulu dire sainct Luc ».
7. Sylvius, dans sa *Grammaire françoise* (p. 104), dérive *acariastre* « a sancto Aquario, hujus mali propulsatore », et Nicot dit de même (1605) : « Cil ou celle qui se gouverne par furie et hors de toute raison, aussi lui adjoust on presque tousjours ce mot fol, disant *Fol acariastre*, Insanus, Furiatus. Peut-estre qu'il vient de sainct Acaire, auquel on meine telles gens en pelerinage » Ces dernières paroles sont déjà alléguées par Robert Estienne (1549). Henri Estienne en doute (*Conformité*, p. 38) : « Mais je trouve une difficulté en ceci, a sçavoir comment ce sainct auroit esté forgé avant qu'il fust mention des malades qu'il devoit guarir? ».

Digitized by Google

acariâtres [1], tandis qu'il passait pour donner la maladie, comme il résulte des textes que nous venons de citer.

Matelin, fou, qui a reçu le mal saint Mathelin :

> De la rage qui prend les chiens,
> Du mau S. Leu, de l'esvertin,
> Du S. Josse et *S. Mathelin*,

dit Eustache Deschamps dans une de ses ballades (t. IV, p. 231).

Dans la farce de *Pathelin*, Guillemette souhaite au drapier *le mal sainct Mathelin* et dans les *Repues franches* (attribuées à Villon), il est question de *mathelineux*.

Parfois, c'est la maladie même qui a suggéré le nom du saint facétieux. Tel :

Avertin, vertige, à côté d'*esvertin*, dans l'ancienne langue (aujourd'hui en Normandie [2], *evredin*, coup de tête, folie), d'où *avertineux* [3], fou, guéri par un prétendu saint Avertin [4].

La forme *esvertin*, tournis, dérive directement du vieux verbe *esvertir*, tourner, renverser, qu'on lit dans le *Roman de la Rose*, dans Oresme et dans Guillaume Coquillart.

IV. — ETRES SURNATURELS

Le nombre des êtres surnaturels créés par l'imagination populaire est légion et chaque patois en possède un petit vocabulaire : la Normandie a ses *furoles* et ses *gobelins* ; la Lorraine, ses *soterets* ; la Provence, ses *farfadets*, etc.

C'est de cette source dialectale qu'ont pénétré en français, à diverses époques et surtout à partir du XVIe siècle, les appellations traditionnelles suivantes :

Farfadet, lutin. Ce terme que Rabelais a emprunté au provençal, suppose un primitif *farfat* (à l'instar de *muscadet*, de *muscat*), qu'on retrouve dans l'italien *farfatello*, lutin, parallèle à *farfanello*, même sens (cf. prov. *farfanejá*, paraître et disparaître comme un lutin). Ces termes désignent à la fois la lueur vacillante et l'apparition, le fantôme [5].

1. Gaston Paris est du même avis (*Romania*, t. X, p. 302) : « La folie s'appelait jadis le *mal saint Acaire*, parce que saint Acaire, évêque de Noyon, en guérissait ».

2. Ou *evretin*, caprice amoureux, lubie, à côté d'*evretiner*, troubler (termes fréquents dans la *Muse Normande*). En Poitou et ailleurs, *everdin* signifie évaporé.

3. Cf. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote* (t. II, p. 311) : « Autant en est il de saint *Avertin* qui guarit les *avertineux*, cousins germains des accariastres ».

4. Tobler fait remonter *avertin* (par la forme intermédiaire hypothétique la **vertin*) au lat. *vertiginem*, à l'instar de *chalin*, de *caliginem* ; quant à *esvertin* (qu'on lit déjà dans *Aucassin et Nicolette*), il allègue l'échange fréquent de *es* contre *a*. Voir *Vermischte Beiträge*, 1912, t. V, p. 46 à 47.

5. De même, l'italien dialectal *farfaro* (Naples : « genio del male »), d'où *far-*

Digitized by Google

Furolle, feu follet (Palsgrave), *furole* (Colgrave), aujourd'hui en Normandie *furole* et *furlore* (Moisy), *fourlore*[1] (Du Bois), proprement petit feu, pendant de *flammerolle*. C'est, comme le dit Du Bois, « une sorte de revenant qu'on croit voir apparaître la nuit, le long des eaux, sous la forme d'une flamme errante, et qui cherche à égarer les passants pour les perdre ».

Gobelin, lutin particulier à la Normandie. Dès le XIIe siècle, le moine normand Orderic Vital, en parlant dans son *Histoire ecclésiastique* d'un démon qui hantait les environs d'Evreux, ajoute : « Hunc vulgus *gobelinum* appellat ».

Vers la même époque, *gobelin*, au sens de « mauvais esprit », se lit dans l'*Estoire* rimée d'Ambroise :

8709. Ço fut Balian d'Ibelin,
Qui iert plus faus de *gobelins*.

En littérature, Des Périers en offre le premier témoignage[2]; mais le nom est encore vivace en Normandie. Il y désigne un démon espiègle, qui prend le jour la forme d'un gros chien, d'un lièvre ferré, surtout d'un cheval blanc (Moisy).

Quant à l'étymologie de *gobelin*, on prétend depuis Jault (l'éditeur de Ménage) que ce mot « vulgaire » viendrait du grec κόβαλος, fourbe, trompeur, malfaisant (d'où dériverait également l'allemand *Kobold*, lutin). Mais on ne nous dit ni comment ce mot grec serait parvenu en Normandie, ni comment il y serait arrivé sous une forme diminutive, alors que le primitif *gobel* reste inconnu. Or, *Gobel* et *Gobelin* sont des noms propres normands[3] et nous n'hésitons pas à voir en *gobelin* un nom propre[4] généralisé. Cette appellation du lutin, serait, dans ce cas, analogue au synonyme blaisois *guenot*, déjà relevé.

Rabache, lutin, que le *Dictionnaire* de Furetière de 1727 définit ainsi : « Vieux mot françois qui signifiait un lutin, un esprit qui revient la nuit et qui fait du bruit dans la maison... En Normandie, le peuple appelle encore une méchante femme une vieille *ra-*

farello, lutin, démon (transporté par Dante dans son *Enfer*) : le sens primitif se retrouve dans le sicilien *farfaddiari*, *farfariddiari* (« scintillare, luccicare »).

La notion de mouvement continu et rapide est également exprimée dans l'italien *farfalla*, papillon, qui est de la même famille, tous ces vocables remontant à un thème d'origine onomatopéique (v. Index).

1. C'est cette variante qui a amené Behrens (*Wortgeschichte*, p. 295) à tirer le nom du moy.-haut-allem. *verloren*, perdu. Le sens et les formes divergentes s'y opposent également.

2. *Joyeux Devis*, nouv. VII : « Le pape fut un peu surpris, pensant qu'il alloit tirer le *gobelin* de sa manche ». Il s'agit précisément d'un Normand ignorant, venu à Rome pour être sacré prêtre.

3. Eugène Ritter, *Les Noms de famille*, p. 45.

4. Voir P. Sébillot (*Revue des traditions populaires*, t. VIII, 1893) sur les « Noms, formes et gestes des lutins ».

Digitized by Google

bache ». C'est la prononciation normano-picarde de *rabasse*, esprit appelé aussi *rabat*, à cause du bruit qu'il fait [1].

Sautereau, épithète donnée au diable [2], encore vivace dans plusieurs provinces comme nom de lutin. En Champagne, le *sauteray* ou *sauteur* est un esprit familier qui passe pour soigner et protéger les bestiaux. C'est un esprit remuant et sautillant, et comme tel, il est familier à la Suisse romande [3].

Le lorrain *soteré*, lutin, comme son correspondant wallon *soté*, accuse la même manière de voir, le nom signifiant petit esprit qui sautille [4] : « Les *sotrés* sautent parfois sur les lits et font des cabrioles jusque sur la poitrine des gens endormis » [5].

Croque-mitaine. — Relevons, dans cette nomenclature surabondante, les appellatifs qui désignent les fantômes ou épouvantails des petits enfants. Le plus grand nombre est d'origine enfantine et revêt un aspect onomatopéique. En voici une vue d'ensemble :

1° *Babou*, Provence, croque-mitaine, à côté de *babal* (Limousin) et *babôu* (Marseille).

Baboe (Eustache Deschamps), *babou* [6] et *baboue* (Rabelais), termes désignant à la fois le croque-mitaine et la moue ou grimace. On lit ces vers dans les *Menus Propos*, sottie rouennaise de 1461 (éd. Picot, t. I, p. 102) :

> Tu portes aussi bien la mine
> Qu'onques fist riens d'une *baboe*.

Rappelons que, chez les anciens Grecs, βαυβώ désignait également un épouvantail d'enfants.

Babarauchi, Forez, bête noire.

Babaraudo ou *babarauno* et *babaraugno*, même sens (Languedoc, Limousin, etc.).

Papalaudo, Languedoc, épouvantail (et manteau noir, domino).

Paparaugno, Languedoc, fantôme, moine-bourru.

1. « En Normandie, ajoute Ménage, quand on veut appeler une femme une vieille diablesse, on l'appelle vieille *rabasse* ».

2. Godefroy cite ce passage de l'*Imposture des diables* de Grévin (éd. 1567, fol. 45 r°) : « Les diables sont aussi nommez les *sautereaux*, semblables aux chevaux preparez pour combattre ».

3. « *Chauterai*, esprit follet qui fait des sauts et des gambades dans les ruines, dans les forêts, lutin » (Bridel), et *chauta-bouenna*, feu follet (Idem), proprement saute-borne, de *chauta*, sauter (*chauteri*, sauterelle); enfin, *feu sautet*, feu follet (Idem), c'est-à-dire feu qui saute.

4. Cf. Horning (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 17) : « *Sotrel*, lutin. L'*o* fermé des formes vosgiennes empêche d'admettre le rapprochement avec *sauter* ». L'ensemble des textes allégués montre que l'auteur s'est tout simplement mépris sur le timbre de la voyelle en question.

5. Sauvé, *Le Folklore des Hautes-Vosges*, 1889, p. 235 : « Le *sotré* a pour distraction favorite la danse ».

6. *Babou* figure parmi les jeux de Gargantua (l. I, ch. xxii) et *baboue*, moue et signe grimaçant : « Panurge luy fist la *baboue*, en signe de derision » (l. IV, ch. lvi).

Digitized by Google

2° *Bambaroucho*, Languedoc, bête noire.

3° *Barban* (Provence), *barbàu* (Béarn), *barbaou* [1] (Bretagne), croque-mitaine.

Barbaroucho (Limousin), bête noire.

Barbudo, Provence, masque (« larva quæ ponitur in facie ad terrendum pueros », Du Cange).

Une seconde série, également d'origine enfantine, est obtenue par l'échange des labiales *b-m* :

1° *Mamàu*, à côté de *mamiàu*, bête noire.

2° *Marmal*, *marmaou*, *marman*, croque-mitaine.

Marmoue, Morvan, Poitou, moue, grimace, répondant à *baboue*, et au grec μορμώ ou μορμών et μομμώ, épouvantail [2].

Plusieurs noms de cette série enfantine ont pénétré de bonne heure en littérature :

Barbuauld, transcrit en bas-latin *barbualdus*, la plus ancienne appellation parisienne du croque-mitaine, dont fait mention Guillaume [3], évêque de Paris (mort en 1249). Le mot répond au languedocien *barbaou*, bête noire.

Le moraliste picard Renclus de Molinet a fait usage, dans son poème *Miserere* (de la fin du XIIe siècle), de deux autres termes de cette série, à savoir :

Barbeu, loup-garou, c'est-à-dire fantôme qui prend cette forme (éd. Van Hamel, str. XXXVI) :

> Hom, se tes maistres ront sen neu
> Et il s'en fuit par le *barbeu*,
> Ne t'en fui pas apres lui lués.

Le mot répond au provençal *barbudo*, épouvantail.

Barbeoire, masque, terme employé par le même poète (str. LXXXVII). Ce mot est encore dans Rabelais [4].

Papeoire, figure grotesque qu'on promenait dans les villes de Picardie et de Flandre à l'occasion de certaines fêtes. Un fabliau du XIIIe siècle nous offre ce pendant de *barbeoire* (éd. Raynaud, t. IV, p. 84) :

> Sa femme le met à raison,
> Ke l'uis devers le courtil ouevre,

1. Cf. vénitien, *barabao*, diable, et génois *barban* (« orco, befana »).

2. Bouchet, *Serées*, t. IV, p. 68 : « En Theocrite, une nourrice menasse son enfant de la *Baboue* ou du *Marmot*, dont est tiré le mot françois *marmot*, estant *Mormo* un espouventail d'enfans ».

3. Dans son livre *De moribus*, ch. v (v. Du Cange) : « Hæc est *barbualdus*, qui pueris ad terrorem ostenditur et de quo matres et nutrices parvulis minabantur. *Barbualdus* enim dicitur figura et pictura terribilis ».

4. Cf. l. IV, ch. LII : « Mes compaignons d'eschole et moi... sus la fin feismes un *barboire* joyeulx avecques force cocquilles de sainct Michel et belles cacquerolles de limassons ».

Digitized by Google

De let sanlant n'i fesist œuvre
Papeoire n'arbalestiau...

c'est-à-dire : grotesque figure n'a jamais montrée *Papeoire*.

Des Périers, dans son *Cymbalum*, se sert de *barbue*, nom d'un jeu enfantin [1], répondant chez Rabelais à l'angevin *babu* et « à la *babou* » du jeune Gargantua. C'est le pendant du provençal *barbudo*, épouvantail et masque.

Du XIVe au XVIe siècle, on a fait usage de *barbute*, avec le double sens de masque (provençal *barbudo*) et de capuchon ou casque recouvrant toute la tête et laissant le visage à découvert. Le mot est fréquent dans Rabelais avec le sens de « capuchon ».

Etant donnée la polysémie des vocables enfantins, les termes mentionnés désignent, en dehors du sens essentiel de fantôme ou bête noire à faire peur aux petits enfants, plusieurs autres choses, notamment : 1° Masque et personne masquée ou déguenillée (*babaraudo*); 2° Manteau noir, domino; 3° Insectes noirs (taupe, grillon, chenille, escarbot, etc.); 4° Grosse lèvre, d'où moue, grimace (*baboe*).

Ces termes, en raison de leur origine, sont en outre universels. On les retrouve partout, en Grèce ancienne, chez les peuples de l'Europe orientale contemporains, etc. [2]

Dans les pays balkaniques, tous ces noms désignent une jeune fille que l'on masque en temps de sécheresse avec des feuilles d'arbre et d'autres herbes (ce qui lui donne l'air d'un fantôme, d'une bête noire) et qui, en dansant et en chantant, court de maison en maison pour que les vieilles femmes versent de l'eau sur elle, en prononçant une formule magique qui doit amener la pluie [3].

1. Dialogue II : « Ilz (les alchimistes) sont plus enfans que les enfans mesmes... S'ilz s'amusent à quelque jeu, l'on les faict cesser aisement pour les faire besogner; mais ces badins et resveurs de philosophes, quand ils se sont une foys mis à chercher des grains d'areine parmy ce theatre, pensans trouver quelque piece de leur belle Pierre philosophale, on ne les peult jamais retirer de ce sot jeu de *barbue* et perpetuelle enfance, ainsi vieillissent et meurent sur la besoigne ».

2. C'est ainsi qu'en Valachie, *paparuda*, épouvantail (*papaluga*, en Moldavie), répond exactement au languedocien *papalaudo*, bête noire. Les Roumains du Banat disent *paparuga*, ceux de Bihor (en Hongrie), *babaruga*, variantes parallèles au limousin *babaraudo*, personne masquée. Voir S. Fl. Marian, *Sărbătorile la Românі*, t. III, 1901, p. 304 à 326 : « Paparudele ».

Enfin, leurs synonymes balkaniques — serbe, *porporuša* et grec moderne περπερούνα — rappellent le limousin *barbaroucho* et le languedocien *paparaugno*, croque-mitaine.

3. Cet usage est déjà mentionné par le prince Cantemir dans sa *Descriptio Moldaviæ* (vers 1716). La coutume est encore vivace, et le jour des *paparude* tombe le troisième jeudi après Pâques. La coutume désignée par cette appellation d'origine enfantine — *paparuda* ou περπερούνα — représente une survivance du paganisme touchant la sécheresse et le renouveau du printemps.

Digitized by Google

Si l'étymologiste ne tient pas compte de l'ensemble de ces formations enfantines, il s'expose aux pires errements [1].

De cette même source enfantine, à laquelle appartient l'ensemble des appellations balkaniques que nous venons de citer, dérive également le calabrais *papparuttu*, épouvantail, et l'abruzzois *papparozze*, bête noire.

La Provence est particulièrement riche en appellations de ce genre et les séries qui précèdent lui appartiennent en propre et renferment presque tous les types qu'on rencontre ailleurs dans les différents idiomes européens. Ce même pays possède, en outre, nombre de synonymes de diverses origines, dont Mistral a fait usage dans sa *Mireille* et qu'il a groupés ensuite dans son *Trésor*, à savoir :

Faramauco (et sorcière), pendant de *feramio*, bête fauve, bête noire, répondant à la « bête *faramine* » du Berry et de la Vendée [2].

Garamaudo ou *garamaulo* [3] et *garramiau*, dont le sens primitif est probablement celle qui agriffe (cf. *esgarramilha*, égratigner), pendant de *grimaudo*, bête noire (de *grimaud*, diable et sorcier).

Roumeco [4] ou *raoumeco*, espèce de vampire qu'on peut rapprocher de *roumiau*, miaulement de chat.

Grafagnaudo, bête noire, de *grafagná*, agriffer, répondant au champenois *Marie-crochet*, croque-mitaine, et au normand *Bête-*

1. A propos du provençal *barban* : « Le mot est en rapport naturellement avec *barba* : un être à longue barbe effraie les enfants ». Albert Maas, *Allerlei provenzalischer Volksglaube nach Mistral's Mireio zusamengestellt* (XIe fascicule des *Berliner Beiträge fur rom. Philologie*), p. 27 à 32.

Touchant le bas-breton *barbaou*, bête noire, Victor Henry pense, entre autres étymologies possibles, au français *Barbe-bleue*. Cf. *Lexique du breton*, p. 47.

Godefroy explique *barbeoire* par « masque à barbe » (*barbe* y est superflue) et Marty-Laveaux, le rabelaisien *barboire*, par fausse barbe (au lieu de « masque »). Dans son glossaire du *Miserere*, Van Hamel propose pour *barbeu* et *barbeoire* les types latins **barbotum* et **barbatoria* : l'un et l'autre doivent être supprimés et remplacés par « mots enfantins ».

Quant à la *barbue* de Des Périers, ce nom de jeu enfantin a donné lieu à de véritables divagations. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Glossaire* de Des Périers par Frank et Chenevière : « *Barbue*, qui porte barbe. On ne relevrait point ici ce nom qui n'offre rien de singulier, si quelques-uns n'avaient mal interprété le passage du *Cymbalum* où il figure (« ce sot jeu de *barbue* et perpétuelle enfance »), comme s'il existait un *jeu de barbue*. Une note de Falconet, citée par Lacour, dit très justement : « *Barbue*, de même que *perpétuelle*, est l'épithète de l'enfance pour donner à entendre que ces vieillards qui s'amusent à chercher la pierre philosophale sont des *enfants barbus*, des *vieillards en enfance* ».

2. Albert Maas, p. 30, rapproche *faramauco* du lat. *pharmacum*, poison. Cf. *Langage Parisien*, p. 288.

3. Maas, p. 29, tire *garamaulo* de *cara mala*, vilaine figure, tandis que Hennicke (*Mirèio*, glossaire) hésite entre l'esp. *carantamaula* et Karamandus, chef gaulois qui vint assiéger Marseille (cette dernière supposition d'après Mistral). L'espagnol *carantamaula*, masque hideux, pendant des synonymes *carantona* et *caratula*, renvoie, pour l'élément initial, à *cara*, visage.

4. Diez rapproche *roumeco* du lat. *ruma*, être dévorant, et Mistral, de *rheumaticum*. Voir la note de Koschwitz aux vers de *Mirèio*, chant III, v. 299.

Digitized by Google

havet (de *havet*, crochet), dont on fait peur aux enfants pour les empêcher d'approcher de l'eau (Du Méril).

Nous avons parlé ailleurs de l'origine du nom de *croque-mitaine*[1], appellation parisienne qui ne remonte pas au-delà du XIXe siècle. Son pendant toulousain, *croco-taco* (probablement pour *croco-pataco*), croque-sou, répond au béarnais *Jean-crouquet*, Jean qui accroche ou empoigne les petits enfants.

Nombre de vocables de cette source remontent au langage des enfants, d'où ils ont passé dans les patois et, par l'intermédiaire de ceux-ci, en littérature et dans la langue générale. C'est cette origine enfantine qui explique leur universalité dans le temps et dans l'espace. On en rencontre d'analogues dans l'antiquité grecque et, de nos jours, chez les peuples géographiquement distants. Cette catégorie lexicale n'a pas jusqu'ici obtenu, dans le domaine étymologique, tout l'intérêt qu'elle mérite. Nous en ferons ressortir la diversité et l'importance dans une section spéciale de cet ouvrage.

1. Voir le *Langage parisien au XIXe siècle*, 1920, p. 103.

Digitized by Google

CHAPITRE III

COUTUMES ET CROYANCES

I. — USAGES ET COUTUMES

Certains usages anciens sont très importants et ont laissé des traces dans le vocabulaire. Nous n'en retiendrons que les suivants :

1. — Aguillanneuf.

L'élément final d'*aguillanneuf* reste hors de doute : c'est *an neuf* (prononcé *anneu* ou *anné*), d'où les variantes : *guilannée* ou *guilanneu* (Berry), *guillonnèu* (Gascogne et Agen, 1450), *guilanéu* (Périgord), etc.

Le premier texte (orléanais), de 1353, est *aguilanleu*, forme dissimilée du tourangeau *aguilanneu* (aujourd'hui, en Anjou, *guilanleu*), étrennes pour le jour de l'an (dans le Bas-Maine, *aguianleu* ou *ayanleu*).

La forme commune *aguillanneuf* se trouve attestée en 1480 (1453 : *aguilanneu*) et est restée usuelle en Poitou depuis cette époque. La variante morlaisienne *guignanée*, donnée par Ménage [1], répond au berrichon *guilannée* (Du Cange cite une variante *haguilenne* de 1474).

Si l'on fait abstraction de l'addition finale *an neuf* (*neu*, *née*), on obtient le résidu *aguigne* (par dissimilation *aguille*), qui, sous une forme diminutive, est encore usuel en Normandie, avec ces variantes :

Haguignettes, étrennes qu'on donne aux enfants à l'époque du premier de l'an, appellation mentionnée par le poète rouennais David Ferrand [2] dans la première moitié du XVIIe siècle, et encore usuelle.

1. « *Guignannée*, feste qu'on fait à Morlaix le dernier jour de l'an et consiste en des présens de viande que les bourgeois font aux pauvres ».
2. *Muse Normande*, éd. Héron, t. I, p. 80.

Digitized by Google

Aguignettes, même sens, forme normande (Moisy), Pont-Audemer et ailleurs (Robin).

Haguinettes, *hoguinettes*, étrennes, variantes données par Lacombe comme normandes : en dérive le bas-breton *eguinad*, aguillanneuf [1].

Oguignettes, autre variante normande connue aussi en Picardie.

Hoguinanno [2], forme donnée par Ménage : « En Basse-Normandie, les pauvres, le dernier jour de l'an, en demandant l'aumône, disent *hoguinanno* ».

Ces variantes remontent au normand *hague*, branche coupée, d'où les diminutifs *haguette*, *haguignette*, petite branche coupée (*haguignoter*, couper maladroitement, de *haguer*, couper menu), à côté d'*hoguine*, pendant picard du normand *haguette*.

Le diminutif *haguigne* (dissimilé en *haguille* devant la finale *anneu*), avec ses variantes — *haguine*, *aguine* et *oguine* — explique de la manière la plus naturelle l'abondante végétation formelle que ce nom a produite pendant des siècles à travers la France. Nous n'en avons cité que les aspects les plus frappants.

La forme littéraire la plus normale, *haguillanneuf* [3], se lit dans le xe des *Propos rustiques* de du Fail (1547), et la forme non aspirée, *aguillanneuf* [4], dans le *Pantagruel* (1534). Tantôt l'initiale *a* devient *o*, tantôt elle est simplement supprimée ; les nasales mouillées sont dissimilées ou assimilées, etc. Il suffit de comparer le haut-breton morlaisien *guignannée* avec le berrichon *guilannée* et sa variante ancienne *haguilenne*, pour se rendre compte de ces multiples transformations.

C'est de la Normandie que le nom de cette coutume universelle s'est répandu, à travers l'Ouest et le Centre de la France, jusqu'en Gascogne (*guilanèu*) et, par cet intermédiaire, en Espagne [5]. L'espagnol *aguilando* répond au chartrain *aguilanne* et au périgourdin *guilaneu*, attesté à Agen dès 1456.

Le nom lui-même fait allusion à la petite branche coupée, dont les jeunes gens se munissaient pour aller souhaiter la nouvelle année (en récitant un couplet) et quêter les étrennes.

1. Henry, *Lexique étymologique du breton*, p. 110, dérive à tort cet *eginad*, étrennes, du breton *egin*, germe, et se demande : « L'expression remonte-t-elle à l'époque où l'année commençait avec le printemps? » Rapprochement et question superflus.

2. Sous cette forme normande, le terme a passé en ancien anglais : *hogmanay*, nom de la veille du nouvel an : « *Hogmanay* (dit Murray) répond exactement à l'anc. fr. *aguillanneuf*, dont Godefroy cite mainte variante ».

3. « ... le premier jour de l'an (comme est l'ancienne coustume) aller à *Haguillanneuf*.. »

4. « Aller à l'*aguillanneuf* le premier trou de l'an... », l. II, ch. xi (galimatias juridique).

5. Cf. César Oudin : « *Aguilando* ou *aguinaldo*, étrennes. Nous disions anciennement « au guy l'an neuf » et aujourd'hui par corruption l'*aguillanneuf* ».

Digitized by Google

Les derniers vers en étaient dans le Berry (Jaubert, v° *guilannée*) :

Les *guilannés* leur faut donner
Aux compaignons...

ce qui rappelle dès le xve siècle la finale du récitatif agenais (Mistral, v° *guilaneu*) :

Gentieu segnou !
Ah ! dounats la *guillaneu*
As compagnous.

Quant à la branche coupée, elle était le symbole de la fécondité. On lit à ce sujet ce curieux renseignement dans Furetière (1690) : « *Aguillanneuf*. Pour annoncer une année nouvelle, on fait entendre ce cri en Picardie, où on ajoute : *Plantez ! plantez !* [1] pour souhaiter une année abondante et fertile » [2].

Dès le xvie siècle, les érudits, fascinés par les antiquités celtiques, crurent retrouver dans *aguillanneuf* un souvenir du gui sacré, que les druides cueillaient solennellement au mois de décembre. Ménage a consigné, dans son *Dictionnaire*, les diverses opinions des savants de la Renaissance, dont l'interprétation *au gui l'an neuf* s'est perpétuée jusqu'à nous.

Un patoisant de nos jours a fait remarquer, en dehors des difficultés phonétiques et historiques, que « le gui de chêne est extrêmement rare partout » [3] ; et un celtisant d'ajouter [4] : « M. Rupin fait précéder son recueil d'une aimable causerie sur les Noëls en France : il est malheureux seulement qu'il nous parle encore des druides gaulois et de la cueillette du gui à propos de la *guilannée* et des usages de quête de la Noël. Le cri si célèbre et qui a tant fait divaguer les celtomanes est simplement le cri latin : *ad calendas* (*novas*) ! C'est, croyons-nous, M. Schuchardt qui a conjuré le fantôme druidique par cette étymologie » [5].

1. Pour *planté ! planté !* abondance ! abondance ! Curieuse interprétation d'un archaïsme (encore dans Rabelais et Ronsard), dont le sens s'était complètement effacé. Cette substitution homonymique méritait d'être retenue.

2. Dans le domaine traditionnel, qui embrasse des coutumes d'une portée universelle ou du moins répandue chez des peuples différents, des témoignages en dehors du pays d'origine peuvent à la rigueur suppléer aux lacunes, réelles ou apparentes, des textes. C'est ainsi, par exemple, qu'en Roumanie, le matin du jour du nouvel an, des enfants portant *une jeune branche*, ornée de fleurs en papier multicolore, vont de maison en maison, félicitant les habitants et *les touchant à chaque souhait de leur baguette*.

3. Robin, etc. *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, Evreux, 1882, v° *aguillanneuf*.

4. M. H. Gaidoz, à propos des *Noëls du Bas-Limousin* recueillis par Ernest Rupin (1897).

5. *Mélusine*, t. IX, p. 96. Cf. *ibid.*, p. 119, une communication de Gaston Paris : « *Guinando*, esp. *aguinaldo*, est sans doute plutôt **calendorum* (pour *calendarum*,

Digitized by Google

L'a-t-il effectivement conjuré? Schuchardt, sans se demander si l'espagnol *aguinaldo* est ancien ou moderne, originaire ou emprunté [1], le rattache sans plus au latin *calendæ*, qui n'a, avec le mot espagnol, qu'une seule lettre commune, le *d*, et celle-la est précisément adventice (*aguilando* étant pour *aguilanno*).

Nous avons montré que ce terme, véritablement protéiforme, sous son double aspect — *aguillanneuf* et *aguignette* — est spécifiquement normand; que toutes ses formes divergentes dans le temps et dans l'espace renvoient à la Normandie, d'où elles se sont répandues sur le pays tout entier. De plus, certaines de ces variantes, et par divers intermédiaires, ont pénétré, d'une part, en basbreton, et, d'autre part, en espagnol.

Ce dernier avatar est particulièrement intéressant. A quelle époque le mot méridional a-t-il passé en Espagne? Par qui y fut-il importé?

La première question est insoluble dans l'état actuel de la lexicographie espagnole; mais la deuxième nous paraît certaine.

L'*aguillanneuf* désigna de bonne heure non seulement les étrennes données aux jeunes gens, mais aussi (comme il résulte des textes recueillis par Du Cange) l'aumône distribuée à cette occasion aux pauvres, aux mendiants. De là, dans l'ancienne langue, ces termes spécialement normano-picards:

Hoguine [2], gueuse (xv-xvie siècle), *hoguinele*, synonyme de « truanderie » dans les *Trois Pelerins* de Deguilleville, et surtout *hoguiner*, avec ce double sens: 1° Importuner [3], molester (proprement quêter les *haguinettes*), verbe donné par Robert Estienne (1539); 2° Railler, sens familier à Brantôme qui donne l'épithète d'*hoguineurs* (« farceurs ») aux habitants d'Artois [4].

Ce sont à coup sûr les gueux qui ont introduit en Espagne *aguilando* ou *aguinaldo*, en même temps que plusieurs noms de la riche nomenclature française du mendiant.

cf. *chandeleur*) que *ad calendas*. C'est en effet Schuchardt qui a le premier émis cette étymologie, mais je l'avais trouvée de mon côté ».

1. *Romania*, t. IV, p. 253. Cf. Meyer-Lübke, v° *calendæ*: « Il est tout à fait impossible d'y faire remonter le fr. *aguillanneuf* ou l'esp. *aguilando* ». En expliquant par *calendæ* l'esp. *aguinaldo*, Schuchardt se demande si le berrichon *guilannée* est emprunté à l'espagnol. Ajoutons qu'en espagnol, le mot revêt la double forme *aguilando* et *aguinaldo*, cette dernière, métathèse de la première plus ancienne.

2. Dans une « Pronostication » publiée dans le *Recueil* de Montaiglon, t. XII, p. 181.

3. Claude Fauchet rattache le verbe *hoguiner* à *hoguine*, jambard (fol. 524): « Les autres pieces de fer qui couvroient les bras, cuisses et jambes s'appeloient *hoguines* (dont vient *hoguiner*, pour molester et fascher, car ces armes n'estoient pas jointes au corps comme la cuirasse) ».

4. « Les Picards qui sont grands *ocquineurs*, mot propre à eux pour dire grands causeurs » (*Œuvres*, t. I, p. 11). — « ... des mocqueurs et *oguineurs*, même ceux d'Arras » (p. 24). — « Seigneurs flamans qui sont grands causeurs et *hocquineurs*, autant à dire en tout pays que mocqueurs » (p. 39).

Digitized by Google

2. — Charivari.

Quelques mots tout d'abord sur la coutume ancienne qui porte ce nom. L'érudit théologien Jean-Baptiste Thiers nous a laissé, dans son *Traité des superstitions* (1679), de curieux détails sur ces désordres [1], dont il est fait mention dans les statuts synodaux du diocèse de Langres de 1421 [2].

Quelle est l'origine du mot?

Essayons tout d'abord d'en grouper chronologiquement les divers aspects :

1310. *Chalivali* (Godefroy : *Fauvel*);
1337. *Chalvaricum* (Du Cange);
1362. *Calivali* (Bersuire : Littré);
1368. *Charavallium* (Du Cange);
1372. *Carivarium* sive *charivalli* (Idem).

La forme littéraire *charivari* se rencontre déjà chez Froissart et chez Eustache Deschamps.

Si l'on examine ce tableau chronologique, limité au seul XIVe siècle, on s'aperçoit qu'aucune des variantes citées n'a une valeur prépondérante, que toutes se valent et qu'il s'y agit simplement d'alternances dues au jeu des liquides. Les nombreuses divergences de forme, dans les patois méridionaux, ne font que confirmer cette manière de voir. En voici quelques-unes qu'enregistrent Mistral et les glossaires provinciaux :

Toulouse, *calibari*. En Champagne, *calibary* signifie chassenavette (Tarbé), répondant au synonyme picard *charivari* (v. Littré, *Suppl.*), d'après le bruit de son va-et-vient continuel; la forme *chalibari* est attestée à Agen en 1558 (cf. Godefroy).

Languedoc, *caribari*; de même en Picardie [3]. Dans le Boulonnais, *carivari* désigne le tapage qu'on fait en frappant sur des bassinoires ou casseroles pour bafouer quelqu'un (Haigneré).

1. Cf. t. IV, p. 536 : « Faire du bruit avec des tambours, des armes à feu, des cloches, des plats, des assiettes, des bassins, des poëles, des poëlons et des chaudrons ; faire des huées, des sifflemens, des bourdonnemens et des cris par les rues ; en un mot, faire ce qu'on appelle le *charivari*, lorsque l'un ou l'autre des nouveaux époux a déjà été marié, le faire, dis-je, soit lors qu'ils sortent de l'Eglise après la célébration de leur mariage, soit le soir, ou la nuit de leurs noces ; c'est deshonorer les secondes noces que l'Eglise a de tout tems approuvées ; c'est profaner la sainteté du mariage, c'est une observance superstitieuse et un reste de l'ancienne Idolatrie, que l'Eglise a défendu en une infinité de rencontres et qu'elle a même souvent frappé de l'excommunication. Nous en avons des preuves fort précises ».

2. *Ibidem*, p. 337 : « Quia interdum istis qui transeunt ad secundas nuptias, quam plures fiunt injuriæ et derisiones multæ, et alia quædam ludibria, sicut ludi cum larvariis et horrendis clamoribus qui vulgariter nuncupantur *Charivary*... ».

3. Cf. *Mystère de Saint Quentin*, v. 14950 : « Arriere du *quaribary* ».

Digitized by Google

Languedoc, *charabari*, charivari, à côté du Lyonnais *charabarat*, marché de chevaux et maquignonnage (de Puitspelu).

Dauphiné, *chanavari*; Limousin, *charbali*, etc.

Les autres langues offrent des formes parallèles [1].

La formule *caribari-caribara*, que crient les enfants en Picardie en donnant un charivari (Corblet), répond exactement à *carimari-carimara*, terme de grimoire, dont se sert maître Pathelin [2].

Le sens fondamental de *carimara* ou *caramara* est « bruit confus et tumultueux ». De là les diverses acceptions que l'expression a encore conservées dans les patois:

1° Charivari : c'est le sens du normand de Bessin, *carimalo*, huées pour bafouer quelqu'un (Joret).

2° Tumulte, grand tapage : Du Cange, au mot *caria*, allègue que *carymary* est un cri propre aux habitants de Boulogne et qu'il désigne une sédition.

3° Baragouin, c'est-à-dire bruit de paroles inintelligibles et celui qui baragouine : *carimara* est (suivant Ménage) le nom picard du Bohémien. On dit encore, dans le blason populaire, les *Carimaros* (c'est-à-dire les Bohémiens, les sorciers) *de Bertangle* (arrondissement d'Amiens).

4° Bataclan, attirail qui fait du bruit, en parlant surtout d'ustensiles de cuisine ou d'amas de livres qu'on dérange [3].

5° Masque mal habillé : Hainaut, *caramara*, chienlit, ainsi nommé du bruit que font ces masques en courant les rues (Hécart).

Des assonances parallèles peuvent être puisées dans les langues les plus diverses [4].

On a tenté à différentes reprises d'expliquer ce genre de formules,

1. Citons-en : esp. *zurriburri*, bande de vauriens, de coquins (cf. ci-dessous le bas-allemand *Schurrmurr*); — roum. *ciorobor*, tapage, querelle, dispute, à côté du verbe *ciorovăi*, bougonner, se disputer; — tchèque, *churybury*, charabia.

2. Dans son délire simulé pour chasser les visions qui l'assaillent :

> Ostez ces gens noirs, *marimara*.
> *Carimari carimara*.

Rabelais, en lui empruntant cette formule, la met dans la bouche des Parisiens exaspérés du déluge de Gargantua (l. I, ch. xvii).

3. Le premier sens se lit dans les *Satires de la Cuisine papale* (1560, p. 51) :

> De quels utils, *caramara's*,
> Usent leans...

avec la note marginale : « *Caramara's*, ustensiles de cuisine ». Le deuxième sens est attesté par Ménage : « Les libraires de Paris appellent un *carimara de livres* un amas de livres qu'on vend en gros sans les examiner ».

4. Branche romane : roum. *cără-mără* ou *căr-măr*, locution populaire pour exprimer l'action de bougonner ou se disputer.

Branche germanique : dans le patois bavarois, *Schurrimurri* ou *Schurrmurr* désigne un individu turbulent, un trouble-fête (Schmeller, qui atteste le mot dès 1618, le rend par « turbulentus, homo inquies, turbator »); d'autre part, le bas-allemand *Schurrmurr* a, selon Grimm, ces deux sens : bataclan (« altes Gerümpel, durcheinandergeworfenes Allerlei, ausrangirte Geräte, etc. ») et cohue (« Gesindel, gemeines Volk »), sens que possède également *carimari*.

Digitized by Google

mais on n'a émis là-dessus que des hypothèses plus ou moins illusoires [1]. C'est qu'on a négligé dans leur examen un facteur essentiel, lequel peut seul expliquer l'infinie variété et l'universalité de ces assonances. Il suffit en effet de jeter un coup d'œil sur les nombreuses variantes phonétiques que présentent ces formules pour se convaincre qu'il ne s'agit pas en l'espèce de phénomènes de dérivation normale, mais uniquement de formations spontanées, de créations onomatopéiques.

3. — Mitouries.

On désignait sous le nom de *mitouries* à Dieppe, dès le xve siècle, une mascarade accompagnée d'un cérémonial burlesque, fête populaire qu'on célébrait le jour de l'Assomption. Le poète rouennais David Ferrand y fait allusion dans sa *Muse Normande*, lorsqu'il parle de :

Dieppe savante en l'Art des *Mitouries* [2].

En mémoire d'une victoire des Dieppois sur les Anglais, en 1443, on avait institué des jeux et cérémonies qu'on célébrait la veille, le jour et le lendemain de l'Assomption, et qu'on nommait les *mitouries de la mi-aoust*. Ces jeux, qui finirent par dégénérer en scènes scandaleuses, furent interdits en 1656, après avoir duré plus de deux siècles. Mais leur nom s'est perpétué dans le patois normand avec la signification de cérémonies, de façons.

Le terme de *mitourie* signifie proprement « chatterie » (sens qu'il a gardé en champenois) et répond exactement au synonyme espagnol *mogiganga* (de *mogi*, *mogico*, minet), mascarade que faisaient la nuit les corps de métiers et où l'on se déguisait surtout en animaux.

4. — Chalibaude.

On appelait en Basse-Normandie *calibaude* (en Berry et en Anjou, *chalibaude*) le feu de fagots traditionnel dans la vallée de la Loire : « On appelle ainsi en Anjou, nous dit Ménage, le feu de la

Branche slave : serbe, *chouroumourou*, exclamation de la confusion, de la frayeur; russe, *chourymoury*, intrigues secrètes.

Branche orientale : ture, *chourmoury*, chose sans valeur, confusion; persan, *chourimouri*. même sens (« res agitata nullius momenti », Vullers).

Les dernières citations sont faites d'après Schuchardt, *Slawo-Deutsches und Slawo-Italjenisches*, 1885, p. 68.

1. On est allé jusqu'à dériver le mot de l'hébreu, à savoir de la locution biblique *chôr vakamôr*, bœuf et âne (voir le *Grundriss* de Gröber, t. I, p. 664).

2. *Muse Normande*, éd. Héron, t. IV, p. 147, et la note de la p. 358, à laquelle nous empruntons les données essentielles.

Digitized by Google

saint Jean [1], et en Basse-Normandie, un feu qui ne dure guère ».

Le terme désigne une flambée vive et pétulante (dite *baudelle* dans le Pas-de-Calais), sens de l'ancien *baud*, *baude*, alors que le premier élément semble refléter l'anc. fr. et dial. *chalin*, éclair, lueur vive.

II. — CROYANCES ET SUPERSTITIONS

Nous allons grouper, sous cette dernière rubrique, quelques autres faits traditionnels qui ont laissé des traces dans la langue.

1. — Lèpre et lépreux.

De tous les fléaux du Moyen Age, la lèpre, par sa durée séculaire, a eu les conséquences sociales les plus désastreuses. Les malheureux, qui en étaient affectés, finirent par être retranchés de la société humaine. Considérés comme une des races maudites de l'époque, confinés dans leurs maladreries, ils dégénérèrent physiquement et intellectuellement. En France, ils étaient surtout répandus en Gascogne et en Bretagne.

On les distinguait tout d'abord en ladres *verds* et ladres *blancs*, suivant qu'ils étaient ou non couverts de boutons et de taches ; mais cette distinction cessa au xve siècle, avec la disparition graduelle de la lèpre en France. A partir de cette époque, la lèpre blanche se substitua de plus en plus à la lèpre à boutons du Moyen Age, et les diverses appellations postérieures au xve siècle s'appliquent exclusivement aux ladres blancs.

La nomenclature française du lépreux est la plus considérable qui soit, et mérite de nous arrêter [2]. Différents traits de leur vie physique et sociale s'y reflètent et nous offrent en raccourci une image de leur triste passé.

Leur plus ancien nom, celui de *crestians* ou chrétiens — les *christiani* du Moyen Age — usité en Gascogne dès le commencement du xie siècle jusqu'à la fin du xve, est un appellatif de commisération : les pauvres gens, qui renouvellent les souffrances du Christ, sont les enfants préférés, les membres mêmes de Dieu. C'est ce nom qui survit dans le savoyard *crestin* (en français, *crétin*, depuis le xviiie siècle), qui désigne aujourd'hui un individu rachitique ou idiot.

1. « On appelle dans la Touraine *joannée* ou *jouannée* (nous dit encore Ménage), ce qu'on appelle en Anjou *chalibaudes*, c'est-à-dire les feux de la Saint-Jean ».

2. Voir les travaux spéciaux : Fr.-Michel, *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, Paris, 1847. — De Rochas, *Les Parias de France et d'Espagne*, Paris, 1876. — Dr H.-M. Fay, *Les Lépreux et Cagots du Sud-Ouest*, Paris, 1910.

Digitized by Google

Un autre nom très ancien, *gafo*, se rencontre à la fois en Espagne et en Gascogne, sous la forme *gafet* [1] ou *gahet* (dans deux testaments bordelais de 1287 et 1300). Ce nom signifie proprement crochet (en vieil espagnol et en ancien gascon) et fait allusion à un des symptômes les plus saillants de la maladie : la contraction du pouce et la courbure de l'ongle, que Guy de Chauliac appelle « la grampe des extremitez », et qu'il énumère parmi les « signes equivoques » de la lèpre [2].

Les noms également anciens de *caffre*, lépreux, en Picardie et de *cassot*, en Languedoc — les deux remontant au XIIIe siècle — désignent, comme on l'a déjà relevé, les lépreux dont la peau, couverte de « rogne et dartres » (Guy de Chauliac), a l'aspect écailleux et pustuleux. C'est ce qu'on appelait en Bretagne *cacou* ou *caqueux* et *cagot* en Béarn, nom encore usuel pour désigner les indigènes des montagnes du Béarn et des Pyrénées, pendant des *crétins* des Alpes. Ces termes remontent à la même image primordiale.

Pour épuiser cette copieuse nomenclature, il nous reste encore à mentionner deux autres appellations des lépreux : les *capots* du Béarn et les *gabots* des Alpes.

Le nom de *capot*, pour ladre, figure pour la première fois dans l'ordonnance de 1407, adressée aux sénéchaux de Toulouse et au gouverneur de Guyenne [3]. D'Aubigné les mentionne à propos de la destruction des Albigeois [4].

Cette désignation se rapporte à la *cape* ou vêtement particulier que les lépreux devaient porter, lorsqu'ils étaient forcés de quitter leurs retraites ou léproseries. Des traces de cette acception primordiale du mot survivent encore dans les patois : en Berry, *capot* signifie très malade; en Rouergue, ladre, avare (en français, terme de jeu de piquet, d'où confus, interdit).

L'autre nom de *gabots* se lit, au XVIe siècle, dans Guillaume Bouchet [5] et dans Ambroise Paré [6], et il survit aujourd'hui dans le sobriquet que l'on donne en Provence aux montagnards des Alpes. Ce nom signifie proprement goitreux : les lépreux sont parfois goi-

1. Dr Fay, p. 110. L'auteur y cite (p. 287 et 303), d'après des témoignages suspects, les variantes *Caffos* et *Cahets*, mauvaises leçons (de Zinzerling, 1616, et d'autres) pour *Gafots* et *Gahets*.

2. *Grande Chirurgie*, éd. Dr Nicaise, p. 404.

3. « ... Plusieurs personnes malades d'une maladie, laquelle est une espece de leprerie ou meselerie, et les entachiés d'icelle maladie sont appellez en aucunes contrées *Capots*, et en autres contrées *Cassots*... ». *Ordonnances des Rois de la troisième Race*, t. IX, p. 298.

4. « Toutes les villes des Albigeois estant perdues..., les uns s'afferrerent sous le joug... et... supporterent que leur race fust separée des autres, tenue comme des *christians* et *capots* ». *Histoire Universelle*, éd. de Ruble, t. I, p. 192.

5. Dr Fay, p. 14 et 292, y lit erronément *Cabots*.

6. La forme *Gabets* que donne Paré est pour *Gabots*, laquelle figure dans Bouchet, source immédiate de Paré.

Digitized by Google

treux, et les médecins ont souvent confondu les deux affections [1].

Finalement, le nom de *Cascarots* qu'on donne aux Cagots dans le pays basque, fait allusion à la crécelle qu'ils faisaient sonner pour avertir les passants de s'écarter sur leur passage.

2. — Galimatias.

Aux Cagots béarnais se rattachent d'autres souvenirs restés dans la langue, tels que *galimatias*. On lit pour la première fois ce terme en 1580, sous la forme de *jargon de galimatias* dans les *Essais* de Montaigne [2]. Treize ans après Montaigne, cette expression se rencontre deux fois dans la *Satire Ménippée* (1593) [3].

Le terme remonte au dernier quart du XVIe siècle, et on peut en tout état de cause en attribuer la paternité à Montaigne.

Où l'a-t-il entendu?

Galimatias est propre au Midi de la France, où il a parcouru les étapes suivantes :

1° Nom d'un pays d'Asie, simple prononciation locale d'*Arimathie*, ville de l'Evangile :

Jòusè de *Galimatié* venguè...

« Joseph vint d'Arimathie », dit une chanson populaire méridionale (citée par Mistral). Cette forme vulgaire du nom évangélique répond à celle de « Joseph de *Barimathie* », qu'on lit dans les Mystères et qui est encore vivace dans la Basse-Bretagne.

Tandis que cette dernière représente un fait d'ordre syntaxique (*Barimathie*, c'est-à-dire *ab Arimathia*), l'initiale du méridional *Galimatié* ou *Garimatié* s'explique par une raison orthoépique, analogue au rouergat *garo* (maintenant), pour *aro*, au gascon *gausa* (oser), pour *ausa*, etc. C'est une aspiration initiale rendue graphiquement par une gutturale.

2° Pays d'outre-mer, envisagé comme la patrie primitive des Cagots béarnais (sous la variante orthoépique *galimachié*). Un poème facétieux, sur l'origine de *Gahets* ou Cagots pyrénéens, nous dit qu'ils se seraient trouvés :

1. Voir Dr Fay, p. 40 et 292.

2. *Essais*, l. I, ch. XXIV : « J'ay veu chez moi un mien amy, par maniere de passetemps, ayant affaire à un de ceulx cy, contrefaire un *jargon de galimatias*, propos sans suitte, tissu de pieces rapportées, sauf qu'il estoit souvent entrelardé de mots propres à leur dispute, amuser ainsi tout un jour ce sot à desbattre, pensant tousjours respondre aux objections qu'on luy faisoit; et si estoit homme de lettres et de reputation, et qui avoit une belle robbe ».

3. « Fin *galimathias*, alias Catholicon, composé pour guarir des escrouelles... L'on n'y entend que du *galimathias*... ».

Voir, pour d'autres renseignements, l'article déjà cité d'Axel Nelson (cf. ci-dessus, p. 24).

Digitized by Google

Déu temps déu rey Grippus, de la *Galimachie*,
Acò qu'es un recoenh per darré la Turquie... [1]

c'est-à-dire : « Du temps du roi Grippus, de la Galimachie, qui est un recoin par delà la Turquie ».

Et, dans une autre rédaction, on éloigne les limites de ce pays imaginaire :

D'oun bin aquere *Galimachie?*
De cent mil legues loenh de la Turquie...

« D'où vient cette Galimachie? — De cent mille lieues loin de la Turquie » [2].

3° Pays où l'on parle une langue inintelligible, pays des Cagots béarnais, analogue au *Gamachie* ou *Gabachie*, le pays des gavaches ou montagnards des Pyrénées, qui parlent mal, dont le patois est incompréhensible (au dire de leurs voisins) : un Cagot de *Gamachie* ou *Gabachie*, c'est-à-dire originaire de Galimachie. Ce dernier nom, nous disent Lespy et Raymond, ne désigne pas seulement le pays d'origine des Cagots, mais aussi la race de ces parias [3].

On comprend maintenant le sens de la locution *jargon de galimatias*, que Montaigne a probablement recueillie sur les bords de la Garonne ou de l'Adour. *Galimatias* y est pour *Galimatié*, ville palestinienne devenue, dans les traditions populaires du Midi, nom d'un pays éloigné qui s'est confondu avec le pays imaginaire des Gavots (*Galimachié*); mais le souvenir de la ville asiatique ressort encore de la vague indication « à cent mille lieues loin de la Turquie ». Le *jargon de Galimatié* désigne ainsi un baragouin, un bavardage inextricable, des *propos sans suitte*, comme le définit Montaigne lui-même.

Grâce aux *Essais*, ce mot se répandit et fit fortune, non pas sous sa forme complète, mais sous celle abrégée de *galimatias*, qu'on lit quelques années plus tard dans la *Satire Ménippée*. C'est ainsi que, chez Rabelais, le *langage des Lanternois* devint tout simplement le *Lanternois*, que Panurge prétendait entendre « comme le maternel..., comme le vulgaire ».

En définitive, *galimatias* est un mot méridional [4], introduit par

1. Fr.-Michel, *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, Paris, 1847, t. II, p. 133 à 143 : Poème sur l'origine des Gahets, composition facétieuse que l'auteur ne croit pas remonter au-delà du XVIe siècle.

2. *Ibidem*, t. II, p. 134 à 138. Les vers suivants sont :

Ce roi avait un grand laquais dégoûtant,
Qui était chargé de lèpre depuis la tête jusqu'en bas.

3. *Dictionnaire béarnais*, 1886, v° *Gabachie*.

4. Voir (dans *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 357) une autre hypothèse présentée par le philologue scandinave Eitrem, suivant laquelle le *galimatias* de Montaigne serait identique à *garamancie* (var. *garrimancie*) d'Albert le Grand. Celui-ci, en parlant dans son *Speculum Astronomiæ* des divers modes de prédire l'avenir (tels

Digitized by Google

Montaigne, et que la grande expansion de son œuvre généralisa dans la langue. Il faut l'ajouter aux vocables de terroir qu'on lit dans les *Essais*, mais dont aucun n'a acquis la même popularité. Eminemment vulgaire dans son terroir, *galimatias* est ainsi en français d'origine traditionnelle [1].

3. — Danse macabre.

La personnification de la Mort est universelle dans les traditions populaires.

Dès le XIVe siècle, une représentation allégorique réunissait toutes les classes sociales, depuis le souverain jusqu'au mendiant, dans une danse fantastique conduite par la Mort. Cette ronde portait le nom de *Danse macabré*, et Jean Le Fevre cite en 1376 un poème sous ce nom. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* fait mention en 1424 de la peinture qu'on en voyait au cimetière des Innocents [2].

Au XVIe siècle, plusieurs écrivains en font mention. Le premier, Noël du Fail, dans le Xe des *Contes d'Eutrapel*, parle de la danse peinte au cimetière des Innocents à Paris : « *La dance Marcade* [3], Poète Parisien, que ce savant et belliqueux Roy Charles le Quint y fit peindre, où sont representées au vif les effigies des hommes de marque de ce temps là, et qui dansent en la main de la mort ».

Après lui, l'auteur du *Moyen de parvenir* y fait allusion à propos de deux représentations moins connues [4].

que *geomantia, hydromantia,* etc.) ajoute : « quæ ad verum non meruntur dici scientiæ sed *garrimantiæ* ». Ce serait là une formation de *garrire,* babiller, et de μάθια, science.

Bornons-nous à faire remarquer que ce traité d'Albert le Grand fut pour la première fois imprimé à Lyon en 1615, alors que le passage de Montaigne remonte à 1580 ; en outre, le nom du savant médiéval est absent des *Essais ;* et finalement, que le sens de « pseudo-science », inhérent à *garrimantia*, ne s'accorde guère avec l'expression « jargon de *galimatias* », expliqué par « propos sans suite ».

1. Schuchardt, en faisant complète abstraction du sens primitif de *galimatias* (« pays d'Asie », c'est-à-dire Arimathie), le rapproche du basque *kalamatika*, criaillerie en parlant, en voyant dans l'un et l'autre une altération du lat. *grammatica.* Voir ci-dessus, p. 24. Il est revenu sur ce nom (dans la *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 658), en soutenant que *galimachié* serait une altération populaire de *galimatias* lui-même. Or, ce dernier terme, exclusivement livresque, n'a jamais pénétré dans les masses, et d'Aubigné, dans son *Fœneste* (l. IV, ch. XVI), reproche déjà à une dame parisienne de confondre ce mot alors nouveau avec le vulgaire *galimafrée.* Quant au Midi de la France, *galimatias*, avec son sens français, est tout à fait inconnu au langage populaire, et Mistral le donne à titre de terme littéraire.

2. Le plus ancien ouvrage sur la *Danse macabré* parut en 1485, avec gravures sur bois, chez Guyot Marchant, imprimeur parisien.

3. Eustache Marcadé (mort en 1440), contemporain du peintre qui, en 1424 et 1425, avait représenté sur les murs des Innocents la danse des morts. Voir Em. Philipot, *Vie et œuvre de Noël du Fail,* p. 64 à 65.

4. La première était à Fribourg (ch. LXXVI) : « Voylà de belles raisons. J'aymerois autant celles de Jannotin, qui dit qu'il faudroit estre sergeant pour aller

Digitized by Google

On a souvent et longuement disserté sur l'origine de cette épithète *macabre*. Marcel Devic répète encore la prétendue origine arabe (*magâbir*, cimetière, pluriel de *makbara*, tombe), qui devrait être définitivement rangée parmi les bévues de la vieille étymologie. Elle s'évanouit devant une simple constatation de fait : le français ne possède aucun emprunt arabe, qui n'ait passé auparavant par une filière espagnole ou italienne. Or, précisément, ces deux langues ignorent la *danse macabre*, épithète foncièrement française et remontant au nom biblique *Macabré*, Macchabée, attesté sous cette forme dès le XIIe siècle.

Faut-il encore ajouter qu'aucun terme arabe ou prétendu tel (cf. ci-dessus *masque*) n'a jamais aussi profondément pénétré dans l'âme des foules?

La provenance orientale une fois et définitivement écartée, deux hypothèses restent en présence :

Suivant Littré, la *danse macabré* serait identique à la *chorea Macchabæorum* ou danse des Macchabées (citée dans Du Cange).

Selon Gaston Paris, le nom de *macabré* serait celui d'un peintre du XIVe siècle, auteur d'une danse des morts, et la forme *macabre*, le résultat d'une erreur de lecture, « les anciennes éditions de la *Danse macabré* ne portant pas d'accent sur l'*e* final »[1].

Cette dernière supposition s'évanouit devant la survivance de la double forme dans les patois. La légende biblique des Macchabées (anciennement *Macabrés*) a puissamment agi sur l'imagination populaire, qui a associé leur nom à la chasse sauvage — appelée à Blois *Chasse des Machabées*, à côté de la Chasse dite *du roi David* dans le pays de Retz[2] — ou en a fait un signe météorologique, en appelant *macabré* ou *macabre* les nuages disposés en forme d'arbre branchu[3].

en paradis, d'autant que les sergeans vont devant, da, da. Il est bon, s'il n'y avoit que les gens de justice qui allassent en paradis. Et c'est le contraire ; et je l'ay veu en la *danse macabrée* de Fribourg, où les présidens, conseillers, advocats, procureurs et clercs sont par les sergeans conduits en enfer ».

La deuxième se voyait à Dôle (ch. CXI) : « Il mourut comme à Dole, à la *dance macaber*, il y a la Mort, qui parle à un beau jeune homme et luy dict :

Ah ! galand, galand,
Que tu es fringand !
Si te faut il meurre.

Et il respond :

Et, mort arrogan,
Pren tout mon argean
Et me laisse queurre.

1. *Romania*, t. XXIV, p. 132. Voir sur ce point G. Huet, *La Danse Macabré* (dans le *Moyen Age*, 2e série, t. XX, 1917-1918), excellent résumé de l'état actuel de cette question controversée.

2. *Revue des traditions populaires*, t. XX, p. 180.

3. Voir ci-dessus, p. 259, et Horning (*Zeitschrift*, t. XXI, p. 234) qui explique la forme *macabre* par l'influence prépondérante du mot *arbre* : *abre macabre*, Morvan, d'où *macabre*. En fait, la conception du nuage comme un « arbre » est familière aux traditions populaires.

Digitized by Google

De plus, la forme *macabre* survit encore dans le vulgaire parisien (à côté de *macabée*) pour désigner un mort [1] par immersion, un noyé, et avec un sens généralisé (analogue à *massacre*) dans les parlers provinciaux. A Vendôme, par exemple, *macabre* signifie lourd, maladroit, difficile, dangereux, en parlant d'un outil, d'un chemin, d'un travail.

En somme, et en tenant compte de l'ensemble des données du problème, il paraît résulter:

1° La conception de la *Danse macabre* doit être cherchée dans une tradition orale, source d'inspiration à la fois pour l'artiste et pour le poète.

2° La légende biblique des Macchabées s'est profondément imposée à l'imagination populaire, qui a placé leur nom jusque dans les nuages du ciel et les fantômes de l'air.

3° C'est à leur nom que se rattache également la *Danse des morts:* « La danse macabre est liée par des fils mystérieux au souvenir des Macchabées », a-t-on avec raison fait observer [2]. L'obscurité réside précisément dans notre ignorance des légendes populaires sur les Macchabées.

4° Le sens de *macabée*, dans le vulgaire parisien, est un souvenir de l'imagerie de colportage de la *Grande danse macabre* (Troyes, sans date), dernier écho des poèmes sur la Danse des Morts [3].

La forme vulgaire *macabre*, qui l'a emporté, suppose une forme intermédiaire *macaber*, qu'on lit effectivement dans le *Moyen de parvenir* et que nous venons de citer.

4. — Noms démoniaques.

On connaît la superstition universelle qui se rattache au diable. De peur de le voir apparaître, on évite de le nommer, en ayant recours à des noms de personnes ou à des périphrases. Dans le Centre, par exemple, le démon est connu sous le nom de Georget ou Georgeon [4]. Ce genre de déguisement superstitieux a laissé des traces dans le vocabulaire :

Berniquet et *Bruniquet*, deux anciens noms propres fréquents dans les Chansons de geste [5], désignent le diable dès le xve siècle, par exemple dans le *Mistere du Vieil Testament* (t. III, p. 3):

17625. Qui veult trouver son advantaige
Et se mettre sus le bon bout,

1. Cf. Oudin, *Curiositez* (1640) : « La danse *Macabée* ou *Macabré*, c'est-à-dire la Mort ».
2. Em. Mâle, *L'Art religieux à la fin du Moyen Age*, 1908, p. 390, note.
3. Voir Ch. Nisard, *Livres populaires*, t. II, p. 275 à 331.
4. Cf. à ce sujet, *Mélusine*, t. II et X.
5. Voir l'Index de Langlois. Cf. Bernier et Brunier (Ritter, p. 50).

Digitized by Google

Il faut estre fourny de tout...
Et non pas au petit paquet
Ou s'en aller au *bruniquet*
Incontinent du premier sault.

Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1696 donne ces locutions : « envoyer quelqu'un au *berniquet*, le ruiner, et *être au berniquet*, être ruiné ».

Grimaut, un des noms donné au démon dès le XVIe siècle [1], encore dans Oudin (1640) et de bonne heure attribué aux écoliers turbulents de classes élémentaires (avec ce sens dans Rabelais). Le terme est encore vivace dans le Midi, où il désigne : 1° Nom de famille méridionale (dont le féminin est *Grimaudo*); 2° Diable, dans le Tarn; 3° Sorcier, jetteur de sort, en Languedoc (fém. *grimaudo*, sorcière); 4° Hulotte; 5° Personne d'humeur maussade, etc.

Guelin, abrégé d'Huguelin [2], s'applique au diable ou au sorcier malfaisant (dans la Bresse Louhannaise), à côté de l'angevin *guelier*, appellation provinciale remontant au XVIe siècle et passée alors au jargon [3].

Rabouin, diable, du nom propre Rabouin [4], est un terme jargonnesque attesté à la fois dans le fourbesque (*rabuino*) et dans le vocabulaire des Chauffeurs de l'an 1800 [5].

Le démon étant intimement associé au sorcier, leurs noms se confondent parfois. De là :

Fribolet, sorcier, nom propre [6], figurant dans l'*Histoire des Spectres* (1605) de Le Loyer (p. 702) : « *Fribolet*, en langage François, signifie un sorcier » [7].

Guenaud, sorcier (en Berry) et gueux (sens fréquent dans Rabelais), les mendiants réunissant les deux attributs. Son synonyme *bohémien* possède également les deux acceptions, et le dérivé *enbohêmer*, engueuser, signifie ensorceler dans certains patois.

Guignaud, gueux, dans le Centre, même évolution de sens.

L'un et l'autre appellatifs sont des noms propres: Guenault et Guigniaut (v. Ritter, p. 55).

1. *Comédie des Proverbes*, acte II, sc. III : « Là dessus il m'a appellé *Grimaut*, le pere au Diable ».
2. Nom cité dans Ritter, p. 26.
3. Voici deux textes curieux sur ce nom rustique : « En quelques quartiers d'Anjou on usurpe le nom de *guelier* pour diable, et bien que ce soit entre les rustiques, si penseroy je que c'est une locution ancienne gauloise ». Le Loyer, *Histoire des Spectres*, 1605, p. 205.
« Les demons sont appelez par les François *gueliers*, lutins, gobelins, moines bourrus, loups garoux ». André du Chesne, *Controverses magiques*, 1611, p. 290.
4. Ritter, p. 55.
5. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 370.
6. Ritter, p. 41 et 46.
7. Voir, pour d'autres exemples de noms de lutins, ci-dessus, p. 271 à 273.

Digitized by Google

5. — Couleur rouge.

Dans les croyances superstitieuses du vulgaire, la couleur *rouge* est essentiellement démoniaque, et les *rousseaux* passent pour être à la fois de mauvais augure et de nature perfide, comme le dit Eustache Deschamps (t. I, p. 120) :

> Car li serpent plains de desloiauté
> *Roussiaulx* et tel quant il se voit gari...

Au xve siècle le *Mistere du Vieil Testament* est plus affirmatif encore (t. II, p. 254) :

> Je fais doubte de trahison ;
> Il est *roux*, c'est signifiance
> *Qu'en homme roux peu de fiance*,
> C'est commune relation.

Au xvie siècle, dans Rabelais (l. I, ch. xxv), les fouaciers de Lerné adressent aux bergers de Gargantua, comme une double injure, l'épithète de « plaisans *rousseaulx* », c'est-à-dire de vilains perfides.

Un proverbe moyen français (donné en 1577 par Gabriel Meurier) y fait également allusion :

> Homme *roux* et chien lainu
> Plutost mort que cogneu...

et un dicton médiéval (de l'an 1000) ajoute : « Non tibit sit *rufus* unquam specialis amicus ».

Cette croyance vulgaire se trouve à la base des expressions suivantes :

1° Démon, appelé le *petit homme rouge*, surnom du diable en personne, personnage fréquent dans les contes basques comme dans ceux de l'Europe orientale [1]. Son dernier écho est le génie familier que le peuple parisien attribuait à Napoléon Ier : le *petit homme rouge* aurait fait avec l'empereur un pacte, qui s'est renouvelé à chaque phase importante de sa vie [2].

2° *Rouge*, malin, rusé (comme un démon), sens qu'on rencontre à la fois dans les *Ballades* en jargon de Villon :

> Benards, vous estes *rouges* gueux... [3]

1. Déjà chez les Egyptiens le *Rouge* désignait le diable et les *rousseaux* étaient considérés comme les suppôts de Sit, meurtrier d'Osiris. Cf. Andree, *Ethnographische Parallelen und Vergleiche*. Nouvelle série, Leipzig, 1889, p. 271 à 283 (« Cheveux roux »).

Dans les contes basques, le *Seigneur Rouge* personnifie le démon, comme le *Roi Rouge* dans les contes roumains et magyars, dans les *Mille et une Nuits*, etc.

2. P. Sébillot, *Folklore*, t. IV, p. 396 à 398.

3. Les malfaiteurs appellent la police la *rousse*, c'est-à-dire la perfide, la traîtresse.

Digitized by Google

et dans le *Mistere du Vieil Testament* (t. VI, p. 78) :

Ha, que tu es un *rouge* gueux
Et ung fin arbre, ce me semble!

Sens d'ailleurs foncièrement populaire, car on le lit non seulement dans les *Repues franches* :

Pour attraper les plus huppez,
Les plus *rouges* y sont gruppez...

mais encore dans une chanson populaire de la même époque (*Chansons du XVe siècle*, éd. G. Paris, p. 129) :

S'ele est fine, soyez songneux
Que de ses fins tours vous gardez;
Car souvent les plus *rouges* gueux
Y sont surprins, bien l'entendez.

Ainsi que chez la plupart des écrivains du XVe siècle [1].

Mais ce sens est déjà attesté au XIVe siècle dans une ballade d'Eustache Deschamps « L'habit ne fait pas le moine » (t. V, p. 10) :

..... *rouges* sont desoubz l'ele :
C'est droittement Jhesus sur une pele.

L'éditeur ajoute cette note : « *Rouge dessoubz l'ele*, rusé, métaphore prise sans doute de la fauconnerie » [2]. Cette application figurée d'ordre technique ne rentre pas moins dans le domaine des superstitions populaires.

« Quand *rouge* a-t-il pris le sens de rusé? », demande M. Ferd. Brunot [3].

Ce sens est à coup sûr ancien, comme la croyance vulgaire correspondante. En littérature, il n'apparaît qu'au XIVe siècle dans la vaste œuvre d'Eustache Deschamps, où il se présente sous les divers aspects qu'a revêtus cette croyance. Mais le proverbe bas-latin de l'an 1000 que nous avons cité et le sens symbolique qui s'attache au « rouge » ou « rousseau » dans les contes et croyances des peuples les plus distants témoignent d'une époque assez reculée.

C'est au XVe siècle probablement que ce sens vulgaire de *rouge* a pénétré à la fois en jargon et en littérature [4].

1. Gaston Paris cite (*Chansons du XVe siècle*, p. 129) les *Mémoires* de Philippe de Vigneulles et la *Passion* de Gréban. Voir. aussi *Romania*, t. XVI, p. 427.

2. Dans les contes populaires de l'Europe orientale, non seulement l'homme aux cheveux roux ou à la barbe rouge figure comme être démoniaque, mais aussi l'homme aux dents rouges et la fille à l'oreille rouge.

3. *Histoire de la langue*, t. I, p. 511.

4. Bornons-nous à citer ce texte d'un poème inédit de Martin Lefranc, publié par Gaston Paris (*Romania*, t. XVI, p. 427) :

Je te cuidoye estre advisé
Pour dissimuler long et court,
A l'encontre du plus rusé
Et du plus *rouge* de la cour.

Digitized by Google

3° Débauché, paillard comme un diable [1], sens de *rufien* ou *rufian*, proprement rousseau, mot attesté dès le XIVe siècle, à la fois dans les lettres de grâce (v. Du Cange) et dans Eustache Deschamps (t. VI, p. 94) :

> Li josne enfant deviennent *rufians*,
> Joueur de dez, gourmans et pleins d'yvresse.

Le domaine des superstitions, on le voit, est des plus vastes, mais leurs répercussions dans le vocabulaire sont en petit nombre et nous venons d'en citer les plus caractéristiques.

Les croyances vulgaires se sont tantôt cristallisées en un terme évocateur et tantôt elles se sont bornées à nuancer le sens du vocable commun d'une acception spéciale.

Une de ces superstitions les plus répandues est celle relative aux présages, dont le terme *malencontre* a transmis le souvenir jusqu'à nous. Le mot signifie proprement « mauvaise rencontre » avec les suites malheureuses qu'elle comporte, suivant la valeur symbolique que la tradition attache aux personnes ou aux animaux qu'on trouve sur son chemin à la première sortie du matin.

Nous avons étudié ailleurs les multiples aspects de cette superstition [2]. Bornons-nous à rappeler ici que, parmi les personnes rencontrées, les religieux sont censés particulièrement funestes; mais cette croyance populaire, bien que d'une portée universelle, n'a laissé de trace qu'en français : *avoir le moine* et *bailler le moine* (Rabelais), locutions dans lesquelles *moine* est synonyme de « malchance », de « malheur ». Cette acception particulière représente ainsi une véritable survivance du passé, qui a trouvé son expression uniquement en français et sous une forme proverbiale.

Et ces vers d'un sermon joyeux de Gréban, de la même époque, à propos des ruses des femmes (*ibid.*, t. XV, p. 405) :

> Le plus rusé n'y entend notte...
> Le plus *rouge* est le premier pris.

1. Les hypothèses qu'on a jusqu'ici émises sur l'origine de *rufien* ne méritent pas qu'on s'y arrête. Le point de départ superstitieux (qui est seul en jeu) a échappé à tous les investigateurs.

2. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 306 à 314.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

SOUVENIRS LIVRESQUES

Les *Bestiaires* du Moyen Age ont laissé de nombreux vestiges dans le domaine des croyances populaires, tels la *licorne*, le *coquatris*, etc., que nous avons étudiés ailleurs[1].

Ce sont surtout les Romans de chevalerie[2], à travers leurs remaniements en prose du XVe siècle, et tout particulièrement leurs réductions en livrets de colportage constituant la *Bibliothèque bleue* du XVIe et du XVIIe siècle, qui ont laissé de curieux souvenirs dans le vocabulaire. Nous avons déjà mentionné l'origine traditionnelle de *goinfre*, qui, par de nombreuses étapes intermédiaires, remonte au *Golafre* des romans de chevalerie. Ajoutons-y quelques autres souvenirs du même genre[3].

Biterne, dans l'exclamation « au diable de *Biterne* ! » que Rabelais met dans la bouche de Carpalin (l. II, ch. XXVI). Cette expression, encore vivace en Languedoc, est un souvenir des Chansons de geste. Dans *Roland*, *Biterne* désigne une ville sarrasine ; dans le *Roman de Blancardin*, le héros et ses amis :

> Passent le pays de Loquiferne
> Et de Baudaire et de *Biterne*...[4]

Ce *Biterne* est la ville de Viterbe, laquelle, comme beaucoup

1. Voir *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 197 et suiv.

2. Nous avons mis à profit la *Table des noms propres contenus dans les Chansons de geste* par Ernest Langlois.

3. M. Albert Counson a également traité des « Noms épiques entrés dans le vocabulaire commun » (*Romanische Forschungen*, t. XXIII, 1907, p 401 à 413), mais son article est conçu différemment. Il ne renferme aucun des noms que nous citons ; il donne, par contre, d'autres que nous omettons intentionnellement. Tels : *Baligan*, lourdaud (nom donné par Cotgrave, mais qui manque aux textes) ; *Fierabras*, qui doit son acception de « hâbleur », non pas aux Chansons de geste, mais aux comédies du XVIe siècle, etc. En effet, dans les comédies de Larivey, *Fierabras* joue le rôle de capitaine matamore ; de même, dans la *Comédie des Proverbes*, qui remonte à la fin du XVIe siècle. Mais déjà dans la *Farce des cris de Paris* de 1548 (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 317) on lit :

> Maistre danceur, ouy, plus seur
> Ou plus hardy que *Fierabras*.

4. Voir, pour d'autres textes, *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 339 à 342.

Digitized by Google

d'autres villes de l'Italie et de l'Espagne, était devenue, dans la géographie fantaisiste du Moyen Age, un pays fort éloigné et presque imaginaire. C'est dans ce sens qu'il faut entendre *le diable de Biterne*, c'est-à-dire d'un royaume païen situé aux extrémités de la terre.

Galopin, dans certaines Chansons de geste, nom d'un messager[1] rapide et prudent, est devenu celui d'un marmiton dans Eustache Deschamps (t. VIII, p. 104) et d'un domestique dans la *Critique de l'Ecole des Femmes* de Molière. Il s'est depuis généralisé dans la langue pour désigner un jeune commissionnaire ou un gamin qui court les rues.

Goulfarin, synonyme de « goinfre », remonte à la même source livresque encore sensible dans Rabelais (l. II, ch. xxix), où un des géants de l'armée de Loup-Garou jure « par *Golfarin*, nepveu de Mahon ! » C'est le *Corfarin* des romans de chevalerie : amiral de Palerme dans la *Mort de Garin le Loherain*, où il est question en outre d'un *Corfarin de Monglan*, sarrasin, homme de Marsille, et d'un *Corfarin de Rossie*, sarrasin de Mombrant (v. Langlois).

Au XVIe siècle, et vers l'époque de la publication de *Pantagruel*, le mot se lit, avec le sens de « fanfaron », dans la IIIe journée de *Saint Christophle* de maître Chevalet (fol. Nn. II v°) :

PASQUALET. Si bien vous vous tenez,
Vous aurez prins un beau tarin.
ALIBRAQUIN. Ce paillart fait du *golfarin*
Et nous cuide ja faire paistre...[2]

Gringalet désigne, dans l'épopée du XIIe siècle, un petit cheval, par exemple dans l'*Erec* de Chrestien de Troyes :

3957. Galopant sur le *gringalet*
S'en aloit keus tot un valet.

1. Un des personnages des *Miracles de Notre-Dame* s'appelle *Galopin*, messager de Blancheflour.

2. Oudin (1642) rend *goulfarin* par « mangione », et on le lit vers la même époque dans l'*Adieu burlesque de la guerre à la France* de 1649 (p. 6) :

Et ces gros piffres de Lorrains,
Escogriphes et *goulpharins*...

Mais un siècle auparavant, on rencontre *goufarins*, au sens de « mendiant », dans le *Testament de Ragot* (v. Montaiglon, *Recueil*, t. V, p. 149) :

Tous Cordeliers, Carmes et Augustins,
Gueux de Lubie, cagnardiers, *goufarins*
Soyez tesmoings de mon grand testament.

Même au début du XVIe siècle, deux autres textes mentionnent cette curieuse expression. Le premier figure dans la version française du livre de Platine, *De honeste volupté*, éd. 1505, fol. 81 r° : « *golfarins*, goulus et voraces ». Le deuxième, dans la moralité de Nicolas de la Chesnay, la *Condamnacion de Banquetz*, 1507 (éd. Jacob, *Farces*, p. 324) :

Qui sont ces nez exgratignez
Et ces visages *gourfarins*,
Qui nous ont si bien tatinez ?

Digitized by Google

Le sens moderne d'« homme chétif ou de petite taille » est déjà dans Cotgrave. Rabelais donne ce nom à un des cuisiniers qui montèrent dans la « Truye », construite par Frère Jean pour combattre les Andouilles (l. IV, ch. XL).

Tafur remonte à la première Croisade. Il en est souvent question dans la « Chanson d'Antioche » : *la gent tafure* et le *roy des Tafurs* ou des Sarrasins[1]. Ces nomades avaient un chef : « Rex *Tafur* barbarica lingua cœpit vocari. *Tafur* autem apud gentiles[2] dicuntur, quod nos, ut minus litteraliter loquar, *trudennes* vocamus...[3] ».

Le sens du mot étant donc truand, gueux, *tafur* reflète l'arménien *thaphur*, vagabond. En ancien français et en ancien provençal, *tafur* désigne un coquin, un fripon, un perfide (nombreux exemples dans Raynouard et Godefroy)[4].

Nombre de ces souvenirs livresques remontent également aux livrets de colportage, fort goûtés au début du XVIe siècle. Tels sont :

Ambrelin, vaurien, type du charlatan qui sait faire tous les métiers. « *Maistre Ambrelin*, qui tout sçait faire », nous dit un monologue dramatique de la fin du XVe siècle, et « *Maistre Ambrelin*, serviteur du maistre Aliboron » est le titre d'une pièce satirique du début du XVIe siècle[5].

C'est par l'intermédiaire des livrets populaires[6] que le nom d'*Ambrelin*, avec le sens de « factotum », a passé chez les écrivains de l'époque et a pénétré dans certains patois, par exemple dans celui de Metz, où le nom désignait au XVIIIe siècle un homme de peu de considération[7].

Le nom de ce personnage est un reflet de l'allemand *Meister Hammerling*, qui a tour à tour désigné le démon, le sorcier, le farceur (v. Grimm). C'est par l'intermédiaire des livrets populaires

1. Guibert de Nogent (1053-1124), dans son *Histoire de la première Croisade*, est le seul historien qui en parle (l. VII, ch. XXIII) : « Erat præterea et aliud quoddam in exercitu illo (qui assiégeait Antioche) hominum genus, quod nudipes quidem incederet, arma nulla portaret... ».

2. Par *gentiles*, il faut entendre, non pas les Arabes, mais les Arméniens nombreux dans les environs d'Antioche.

3. Voir, sur les « Tafurs », *Romanische Foschungen* (t. XXXII, 1913, p. 608 à 612) et Hugo Theodor, *Die komischen Elemente der altfranzösischen Chansons de geste*, Halle, 1913, p. 42 à 44.

4. Du provençal, *tafur* passa en catalan et en espagnol, où il survit encore au sens de tricheur, d'escroc.

5. Montaiglon, *Recueil*, t. XIII, p. 171 et suiv.

6. Behrens (*Beiträge*, p. 89) pense que « *embrelin* de la comédie du XVIIe siècle » vient directement de l'allem. *Hemerlin*, démon, homme niais ».

7. Le Duchat, qui allègue ce sens dialectal, fait remarquer (dans Ménage) : « Ce mot est allemand d'origine et c'est un diminutif de *Hammer* qui signifie un marteau... On le prend pour le Jacquemar qui frappe les heures d'un horloge avec le petit marteau qu'il tient à la main ».

Digitized by Google

portant ce titre, que ce nom avait passé à l'époque de la Renaissance en France, où il était devenu synonyme d'*Aliboron*, c'est-à-dire d'un ignorant prétentieux qui fait l'entendu, l'expert en tout art.

Galimassue, souvenir de l'énorme massue que porte Gargantua dans le livret populaire des *Grandes et Inestimables Chronicques*, encore vivace (suivant le témoignage de Corblet) en Picardie. Ce vocable semble avoir été encore usuel au XVIIIe siècle comme terme nautique [1].

Trubert, héros du recueil de contes plaisants du XIIIe siècle portant ce titre, personnage niais en apparence, mais qui toujours dupe tout le monde, est devenu, au siècle suivant, le type du bon vivant :

Et second fut un grand *trubert*,

lit-on dans Eustache Deschamps (t. IX, p. 336).

C'est là encore un souvenir des traditions populaires du passé.

Finalement, quelques vocables isolés :

Godemare, épouvantail, mot de grimoire [2], terme languedocien qui signifie « gros ventre », sens usuel au XVIe siècle [3]. Du sens de « gros ventre », *godemare* passa à celui d'épouvantail et de cauchemar, sens donné par Cotgrave, Oudin et Borel : « *Godemare* ou cochemar » [4]. Quant au languedocien *godomar*, il dérive de *goda*, vieille brebis, avec un suffixe analogue à ceux de *golomard*, goinfre (de *gola*, gueule) et de *pegomar*, emplâtre de poix (de *pega*, poix).

1. On le lit dans un rapport au ministre de la Marine par le capitaine du vaisseau *le Sévère* (6 juillet 1782) : « Je trouvai en ce vaisseau une *galimassue* énorme, laquelle est surchargée d'un troisième pont... ». Jal, qui cite ce texte dans son *Glossaire nautique*, y voit une élévation, une sorte de dunette ou de château établi au dessus du second pont et il ajoute : « D'où lui venait ce nom de *galimassue* que nous ne trouvons nulle part et qui est sans analogue dans les dictionnaires des nations européennes ? C'est ce que nous ne saurions dire positivement ». Il se résout à y voir « une francisation, une corruption d'un mot familier aux matelots indiens ».

2. Guillaume Bouchet, *Serées* (éd. Roybet, t. IV, p. 150) : « Si quelqu'un dit *godemare* et *face godemare*, tous les autres qui sont à table se deportent de manger et de boire, jusqu'à ce que le *godemare* soit levé, et estant osté, chacun est mis en liberté d'achever son repas. A la fin je dis en moy mesme, voyant que ce seul mot de *godemare* les avoit rendus immobiles, que *godemare* estoit un mot de magie et sorcellerie, lequel, estant prononcé, on se trouvoit si bien enchanté qu'on ne pouvoit manger ni boire ». Suit une anecdote historique, pour expliquer l'origine de la coutume d'après un Godemare, roi de Bourgogne (anecdote résumée par Cotgrave).

3. Rabelais intitule plaisamment un des ouvrages de la Bibliothèque de Saint-Victor « Le *godemarre* des cinq ordres des mendiants », pendant de cet autre titre : « La *bedondaine* des presidents ».

Et d'Aubigné parle d' « un *godemard* espagnol qui se fait porter à la procession dans une chaire percée et va conchiant tout le mystere de ses fumées » (éd. Réaume et Caussade, t. II, p. 615).

4. Il est possible que la finale de *cauchemar* ait influencé le sens de *godemar*.

Digitized by Google

Guignon, malchance, malheur (Oudin), de *guigner*, regarder de travers ou du coin de l'œil, est une allusion à la superstition très répandue du mauvais œil, le *mal' occhio* des Italiens. C'est ainsi que, dans les Deux-Sèvres, *lorgne* signifie morne, triste, abattu (se dit des gens et particulièrement des bêtes), de *lorgner*, regarder du coin de l'œil [1].

Ricochet, dans l'expression *chanson du ricochet*, qu'on lit pour la première fois dans le *Cymbalum* de Des Périers et dans Rabelais. Nous en avons montré ailleurs [2] l'origine traditionnelle et les versions correspondantes chez les autres peuples romans [3].

Voilà les éléments traditionnels qui nous ont paru mériter une recherche spéciale. Ils sont en connexion intime avec les faits linguistiques qui, pour la plupart, ont jusqu'ici échappé à l'investigation des philologues, faute de les avoir suivis sur le terrain où ils ont pris naissance. Les traditions populaires se révèlent ainsi fécondes pour l'étymologiste et leur place est toute indiquée dans l'ensemble des sources du vocabulaire. La langue ne renferme pas seulement des termes héréditaires, empruntés ou étrangers, mais une masse de mots évocateurs, de vocables régionaux ou spéciaux, en même temps que de nombreux souvenirs d'ordre traditionnel.

1. Les pendants italiens sont : Bologne, *lurgna* (« patturnia, uggia, doloroso incubo »); Parme, *lorgna* (« tristezza, malinconia »), etc.

2. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 269 à 272.

3. Le plus ancien texte où l'on rencontre la *fable du ricochet* remonte au XIIIe siècle. Dans le « Dit des outils de l'hostel », après avoir longtemps parlé du mariage et de ses inconvénients, renouvelés chaque jour, l'auteur conclut, en disant (*Romania*, t. XXVIII, p. 51) :

131. C'est la *fable dou ricochet*,

avec cette curieuse variante :

C'est la *fable du bis couchet*,

qui vient corroborer notre interprétation (ce *bis*, deux fois, indique, comme son pendant *ri*, une reprise du même motif traditionnel).

Dans le commentaire dont Gaston Raynaud a fait précéder ce texte, il identifie *ricochet* avec le nom gascon du roitelet : « La *chanson*, la *fable du ricochet*, c'est ce que chante, ce que dit, ce que répète le roitelet... Le pépiement aigu, incessant, monotone, agaçant de ce petit oiseau suffirait à justifier la locution proverbiale ».

Bornons-nous à faire remarquer à ce propos :

1° L'expression typique *chanson du ricochet*, ou *fable du ricochet*, se rapporte non pas au chant de l'oiseau, mais à un thème, à une historiette ou ritournelle d'ordre traditionnel, dont nous avons donné une version typique.

2° L'auteur n'appuie son hypothèse d'aucune analogie, et pour cause, une « chanson » ou une « fable du roitelet » étant inconnue aux traditions populaires.

3° La locution proverbiale *chanson du ricochet* remonte au XVIe siècle, celle de *fable du ricochet* au XIIIe, l'une et l'autre appellations étant encore vivaces dans certains patois.

Quant au nom gascon moderne du roitelet, *ricouchet*, il est lui-même emprunté au français *ricochet*, au sens secondaire de « bond », nom qui fait allusion à l'allure sautillante du troglodyte.

Digitized by Google

LIVRE CINQUIÈME

PATOIS ET JARGONS

Les dialectes et les langues spéciales sont des sources de premier ordre, qui ont alimenté à toutes les époques le vocabulaire de la langue générale. Les nombreux vestiges de ce double courant, d'abord divergent, ensuite parallèle, peuvent être suivis dès le XIIe-XIIIe siècle. Isolés au début, ils deviennent plus fréquents au XVe siècle, pour atteindre au siècle suivant un développement qui ne fera que s'accentuer jusqu'à nos jours, lorsque les divers affluents de ces sources viendront se confondre dans le torrent du vulgaire parisien.

Comme nous avons consacré à ce mouvement linguistique contemporain un travail spécial[1], nous ne tiendrons compte ici que du moyen français et du français moderne. Même ainsi délimité à ces deux courants, l'afflux des matériaux reste assez abondant pour que chacun d'eux mérite un examen à part. Nous n'en retiendrons que les vocables qui rentrent dans le cadre de nos recherches, c'est-à-dire ceux qui sont restés jusqu'ici obscurs ou inexplorés.

Comme, d'autre part, dans une série de publications, nous avons suivi le développement historique du jargon et noté ses incursions progressives dans le domaine de la langue générale, il importe maintenant d'en dégager les résultats généraux et de mettre au service de l'étymologie des faits acquis, qui ont jusqu'ici échappé à l'investigation.

Les patois et les jargons se révèlent ainsi d'une grande fécondité étymologique. Les uns et les autres recèlent des matériaux qui éclairent d'un jour nouveau toute une partie du vocabulaire.

1. *Le Langage Parisien au XIXe siècle*, Paris, 1920.

Digitized by Google

PREMIÈRE SECTION

TERMES PATOIS

L'intrusion des mots provinciaux ne devient sensible qu'à partir de la Renaissance. Au XVIe siècle, principalement, la liberté illimitée de l'écrivain, dans le domaine du vocabulaire, fait affluer de tous côtés ces termes de terroir. Ils s'imposent, pour la plupart, grâce à la popularité de certaines œuvres célèbres et grâce aussi au sentiment du pittoresque qui préside à leur choix. Diverses circonstances favorisent ainsi leur pénétration en littérature, où ils se maintiendront pendant une période plus ou moins longue, et où nombre d'entre eux se fixeront définitivement et deviendront partie intégrante de la langue générale.

Chacun des grands écrivains de l'époque contribue plus ou moins à cet enrichissement du vocabulaire. C'est ainsi, par exemple, que *goinfre* et *guilledou*, le premier gascon et le deuxième saintongeais, se trouvent pour la première fois chez d'Aubigné; et le méridional *galimatias* (dans la locution spéciale « jargon de *galimatias* ») chez Montaigne. Quant à Rabelais, son œuvre renferme tout un lexique de provincialismes, dont plusieurs restent encore d'un usage général.

Après les monuments littéraires, voici les sources où l'on peut puiser des renseignements sur les termes provinciaux :

1° A partir du XIVe siècle, les lettres de grâce dont le vaste recueil de Du Cange cite fréquemment des passages où les vocables régionaux sont expressément désignés comme tels. Rappelons que l'auteur du *Glossaire de la basse Latinité* a relevé, un des premiers, dans la préface de ce monument lexicographique, l'importance de l'étude des patois pour la recherche des origines du vocabulaire national [1].

1. « Quand on veut s'occuper d'étymologie des langues vulgaires, dit-il, il faut bien connaître les patois, les façons de parler de la province, autrement on demande au grec et à l'hébreu, on va chercher au bout du monde des origines qui sont à deux pas de nous ». Voici ses propres paroles :

« Qui linguarum vulgarium etymologias inquirit, peculiaria provinciarum idiomata probe noscat necesse est, cum etymon, quod a Græcis aut Hebræis, vel a longinquis petit regionibus, a vicinis sæpe repetendum sit » (p. LXXIII).

Digitized by Google

2° Les lexicographes, du XVIe au XVIIIe siècle, ont consigné dans leurs recueils de nombreux provincialismes qu'ils accompagnent de remarques intéressantes, lorsqu'il s'agit d'érudits comme Cotgrave (1611) et Ménage (1650), ce dernier Angevin d'origine; comme le champenois Richelet (1680) et le parisien Furetière (1690). Le *Trévoux* du XVIIIe siècle (1704 à 1771), qui n'est que le remaniement du *Dictionnaire* de Furetière, résume sous ce rapport tous ses prédécesseurs et ajoute, de son propre fonds, nombre de vocables normands et picards, champenois et parisiens [1].

3° Les témoignages des grammairiens, du XVIe au XVIIIe siècle, ne sont pas non plus sans intérêt pour les vicissitudes formelles de certains termes de terroir. Leurs remarques ont été consciencieusement réunies par Charles Thurot dans son ouvrage sur la *Prononciation française* (1881).

4° Enfin et surtout nous aurons recours aux glossaires modernes des patois de toutes les provinces, parus notamment dans la seconde moitié du XIXe siècle et constituant une bibliographie considérable [2].

On peut, à l'aide de ces ressources multiples, trouver encore à glaner dans ce champ déjà soigneusement moissonné. Mais avant de l'aborder, il importe de rappeler qu'un grand nombre de ces termes de terroir, en passant au français, ont subi une transformation sémantique, qui a fait oublier leur point de départ provincial. La plupart des noms hypocoristiques des animaux domestiques sont dans ce cas et constituent l'abondante section de la métaphore zoologique, botanique, etc., que nous venons d'étudier.

Un exemple intéressant de variantes dialectales nous est offert par le thème allemand WAT, dont les aspects provinciaux ont fourni les diverses formes régionales :

1° Haut-allem. *wat*, gué; *watan*, passer à gué, patauger, se vautrer (passé *wôt*; cf. *woit*, fange, 1414, et bavar. *wet*, mare). De là : *gué* (XIe siècle : *guet*) et *guéer* (XIe siècle : *guaer*).

2° Bas-allem. *wad*, vadum; *wadden*, vadum transire (passé *wôd*), d'où l'anc. prov. *gua-s* et *guaʒar* (remontant à *guadar*); ital. *guado*, gué, et *guadare*, passer à gué.

De cette source, par le double canal du Sud et du Nord, dé-

1. Toutes ces contributions se trouvent maintenant commodément groupées dans deux dissertations récentes : 1° W. Heymann, *Französische Dialektwörter bei Lexicographen des XVI bis XVIII Jahrhundert*, Giessen, 1903; 2° J. Leip, *Provenzalisches und Franco-Provenzalisches bei französische Lexicographen des XVI-XVIII Jahrhundert*, Giessen, 1921.

2. Voir la liste des principales de ces publications dans *Le Langage Parisien au XIXe siècle*, p. 489 à 492. Cf. en outre, dans cet ouvrage, le chapitre consacré aux « Provincialismes » (p. 274 à 322) et dans *La Langue de Rabelais*, la section consacrée aux « Mots de terroir » (t. II, p. 133 à 201).

Ajoutons le plus récent recueil dialectal (et un des meilleurs) : *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, par Léon Zéliqzon, Strasbourg, 1922-1924.

Digitized by Google

coule une triple série de dérivés (parfois avec l'insertion de liquides adventices) :

a. — *Wati*, anc. fr., mouillé, Norm. *vâtre*, boue liquide, d'où *vâtrer, vâtrouiller*, se salir et se vautrer, en français *vautrer* (XVe siècle, *vaultrer ;* XIIIe : *vostrer, voltrer*).

Gater (*se*), en Poitou, se salir (cf. anc. fr. *wati*), d'où fr. mod. *gâteux*[1] (Poit. *gatou*, Morv. *gatrou*, sale), mot récent d'origine dialectale; — prov. *gat, gati* (*gatilho*), *gato* (*gatoulho*), mare, flaque, d'où *gatoulha*, agiter un liquide.

b. — *Vaudrer*, Norm., se vautrer, et *wadeler*, salir de boue, à côté de *vadrouiller*, se vautrer.

Gadiller, moy. fr., patrouiller (Cotgrave); *gadoue* (XVIe siècle), matière fécale et fosse d'aisance (dans le Bas-Maine : lieu rempli d'eau et de boue), wall. *godeau*, jus du fumier et trou où se trouve le purin (Namur, *godou*, gadoue); Marne, *gadouille*, boue, limon, suivant l'*Atlas* (Hain. *gadouiller*, patauger, et Lyon. *gadoly*, agiter un liquide).

Gaudrer, Anjou, salir, couvrir de boue.

Guède, Bas-Maine, eau bourbeuse (d'où *gueder*, mouiller accidentellement; Berr. *guedier*, mare); prov. *gadilho, gadoulho*, flaque (*gadoulha*, agiter un liquide), et *gadouié*, bourbier; *gode*, gué, bourbier, et *gaudo*, flaque.

Gadrouille, Poitou, boue liquide (Sav. *gandrouille*) et *gadrouiller*, patauger, salir, à côté de *gaudrer*, salir (wall. *gaudrouyi*, patauger); prov. *gaudro*, ravine.

Gandouse, Sav. et Lyon, gadoue, purin, et *gandeyi*, arroser avec du purin; prov. *gandoulho*, flaque, et *gandoulha*, agiter un liquide.

Voilà le relevé des principales formes qui remontent à ces vocables germaniques. Les patois et la langue littéraire en ont tiré de nombreux sens métaphoriques :

Gaudine, godine, prostituée[2], répondant à l'ital. *gualdrina* (cf. Bourg. *gaudrille*, prostituée), proprement celle qui se vautre, d'où femme de joyeuse vie et ironiquement gentille[3], mignonne (avec un masculin analogique *gaudin*).

1. Le circonflexe remonte à l'influence analogique du synonyme *gâter*, anciennement *waster*.

2. Palsgrave (1530) : « *Gaudine*, woman set on pleasure ». Mot fréquent dans les farces de l'*Ancien Théâtre*. La forme parallèle *godine* (v. Godefroy) a donné le diminutif *godinette*, qu'on lit souvent dans Guillaume Coquillart.

3. *Godin*, mignon, se lit dans Palsgrave; *godinette*, femme galante, dans Guillaume Coquillart (t. II, p. 208). L'italien *sgualdrina* a passé au moyen français sous la double forme : *squaldrine* et *esgaldrine* (v. les textes cités par Delboulle dans *Romania*, t. XXXV, p. 397).

C'est de la même source que dérive le terme italien *gualdrappa*, housse, caparaçon, que les étymologistes font remonter au latin *vastrapes*, robe de femme (v. Meyer-Lübke).

Digitized by Google

Gaudir, avec les variantes *godir* et *goder*, à côté de *gueder* [1], se gorger (c'est-à-dire manger salement) et, au figuré, se moquer de quelqu'un, association d'idées fréquente sur laquelle nous avons donné de copieux détails [2].

Gaudriole, *godriole*, propos gaillard, plaisanterie grivoise, sens moderne qu'on lit dans le *Tableau de Paris* de Mercier (1781). Son acception ancienne et provinciale est celle de mélange de son et d'eau pour l'alimentation du bétail, dans un document de l'Ile-de-France de 1213 : « Trois septiers de *godriolle* et trois septiers d'avoyne [3] ». Ce sens est encore vivace au Canada, où *gaudriole* désigne un mélange de même nature.

Le mot représente un diminutif de *gaudre* ou *godre*, ordure : de là d'une part, le sens matériel ancien de « mélange malpropre [4] » et d'autre part, l'acception moderne de « gaillardise [5] ».

Godille, rame (1792 : *goudille*), c'est-à-dire outil pour battre l'eau trouble, même évolution de sens que son synonyme ancien *gasche* (1376) et son correspondant berrichon moderne *patouille*.

Vadrouille, balai pour nettoyer un navire, terme de marine normande, donné par Furetière (1690) qui ajoute : « On l'appelle aussi *escouppe* ou *fauber* ». C'est un déverbal de *vadrouiller*, variante de *vatrouiller*, salir et se vautrer. La forme picarde correspondante est antérieurement mentionnée par Thierry, v° *escouvillon* (1572) : « *Waudrée*, Picardie *vuaudrée*, Peniculus, Peniculus furnarius ».

La variante récente *badrouille* remonte à la même source : Pic. *badrouille*, boue, limon; Norm. *badriller*, salir et se vautrer.

Passons maintenant aux aires dialectales qui nous intéressent spécialement.

1. Godefroy l'explique erronément par « gonfler », au lieu de « bâfrer », dans ce passage des *Nuits* de Straparola, traduites par Larivey (X, 2) : « Ai pris tant de gibier que c'est merveille, et dont je me suys tant *guedé* et remply que j'en creve ». Ce verbe est encore vivace dans les patois.

2. Voir ci-dessus, p. 232 à 234. Cf. les pendants dialectaux : Genève, *trouiller*, être rassasié (Suisse, *trolhi*, boire avec excès) et Morvan, *trouiller*, boire à petits coups et fréquemment (dans le Berry : se souiller, se vautrer).

3. *Cartulaire de Notre-Dame de la Roche*, éd. Moustié, p. 436. Cité par Delboulle, *Romania*, t. XXXV, p. 361.

4. Le son de la farine est assimilé à un excrément (même association d'idées que son synonyme *bran*).

5. Le synonyme moderne provençal *gandouesso*, faribole, gravelure, remonte à la notion de « vandoise », poisson d'eau douce, peu estimé (d'où l'acception de bagatelle). Ce terme diffère essentiellement de son homonyme franco-provençal *gandouse*, gadoue, que nous avons relevé plus haut.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

PATOIS DU NORD

Le wallon et le normand appellent particulièrement notre attention. Considérons séparément ces deux dialectes.

I. — WALLON

Le Namurois et certaines régions du Hainaut renferment d'immenses mines de houille, dont l'extraction a commencé dès la fin du Moyen Age. Cette industrie houillère a donné naissance à un vocabulaire régional [1], dont plusieurs termes ont passé, depuis le XVIe siècle, dans la langue générale. Voici quelques-uns de ces emprunts d'après l'époque de leur apparition dans les textes :

Houille, mot que le médecin Morand explique ainsi (p. 76) : « Tout ce qui est compris dans une veine que l'on exploite est appelé, en patois de Liège, *Hoye*, vulgairement *Houille*. Ce mot néanmoins se prend assez fréquemment pour la *houille pure*, c'est-à-dire celle qui succède dans la veine à un charbon bien conditionné... ». En français, ce wallonisme est attesté dès le XVIe siècle [2]. On dit ***houle*** (bas-lat. ***hulla***) dans le Hainaut.

Ces formes sont des variantes encore vivaces dans les patois du Nord et de l'Ouest. Dans le Bas-Maine, *houle* ou *houille* désigne

1. Morand le Médecin, *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, Paris, 1768, 2 vol. in-fol. (dans la collection *Descriptions des Arts et Métiers*) ; une deuxième édition, augmentée, en 4 vol. in-4° (t. VI, XVI à XVIII, de la même collection), a paru à Neuchâtel en 1776. Cet ouvrage intéresse à la fois le technicien et le lexicographe.

Bormans, *Vocabulaire des houilleurs liégeois*, Liège, 1863.

Voir, en outre, pour le Hainaut, le *Glossaire* de Hécart (1833), et, pour le Namurois, celui de Sigart (1870).

Nos renseignements wallons trouveront leur complément dans ceux déjà donnés dans notre *Langage Parisien* (p. 276 à 277).

2. Chez le jurisconsulte Guy Coquille : « Il y a des charbonnnieres près la ville de Liege sur la Meuze... ils appellent le charbon *ouille* et les charbonnieres les *oullieres*, et fournissent presque tout le Pays Bas, qui n'a point de bois, tant pour chauffer et cuire la viande que pour les ferronniers ». *Œuvres*, éd. 1665, t. I, p. 503.

Digitized by Google

un vase en terre dans lequel on conserve le porc salé; en Poitou, *oulle, ouille*, c'est l'écuelle.

Il est vraisemblable que le nom wallon de *houille*, pour charbon de terre, est l'emploi métaphorique de *houille*, marmite (lat. *olla*), par son assimilation avec certains fragments volumineux de la houille. C'est ainsi que, dans la dernière guerre, on a donné le nom de *marmites* aux gros obus qu'on appelait au XVIIIe siècle « bombes en *marmites* ». La houille, c'est de gros boulets en marmites.

Gaillette, gros morceau de houille, à Mons, à côté de *gaillet*, houille très hydrogénée (Sigart), proprement jais, d'après la couleur. Au XVIe siècle, Jean Bodin, dans son *Théâtre de la Nature* (vers 1597, p. 327), met en garde contre la confusion du charbon de terre et du jais, et, par suite, avertit de ne pas se laisser abuser par la ressemblance de l'un à l'autre [1].

On lit ce terme dans Morand [2]. Le *gailletin*, petit morceau de houille, est aussi appelé dans les chantiers parisiens « tête de moineau », étant gros comme le poing [3].

Estaminet, débit où s'assemblent les mineurs. Mot wallon attesté, sous la forme *staminée*, dès le XVIIe siècle, lorsqu'il pénétra aussi bien en Flandres qu'en France [4]. Le *Trévoux* de 1752, au *Supplément*, attribue au mot une origine flamande. Il est wallon et représente probablement un dérivé d'*étamine:* tout d'abord, table ou comptoir tendu d'étamine, ensuite cabaret de bas-étage. Le jargon désigne par *tapis* le cabaret, par allusion au tapis vert des joueurs. Alfred Franklin [5] cite à l'appui ce texte tiré des *Mémoires* du graveur J-G. Wille, vers 1740 (t. I, p. 718) : « Les artistes se rassemblaient ordinairement au *Panier fleuri*, rue de la Huchette, chez un marchand de vin célèbre, pour y souper dans une chambre qui leur était constamment réservée et qu'on nommait l'*estaminette* [6] ».

1. Déjà, dans le bas-latin, *gagates* (« jais ») *Dioscoridis* désignait un « bitumen durissimum, lapideum, nigrum ».

2. *Ouvr. cité*, p. 147 et 165 : « Petits cailloux roulés que ceux du Haynaut françois nomment *Gaillettes*... Dans les mines de Montrebais (Haute-Bretagne), les bandes de schiste grossier sont appelées, comme dans le Haynaut françois, *Gailletty* ».

3. Behrens (*Beiträge*, p. 359) voit, dans *gaillette*, le diminutif de *gaille*, noix, à l'instar du synonyme allemand *Nusskohle*.

4. Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1742 donne cette définition : « *Estaminet.* Assemblée de buveurs et fumeurs. Le lieu où elle se tient porte aussi le même nom. Cet usage qui vient des Pays-Bas, s'est établi à Paris sous le nom de tabagie ».

5. *Dictionnaire historique des Arts, Métiers et Professions exercés dans Paris depuis le XIIIe siècle*, Paris, 1906, v° *cabaret*.

6. Le patoisant wallon Feller conteste cette explication sous prétexte qu' « on n'a point prouvé que les tables des cabarets aient été tendues d'étamine ». Il propose, à son tour, une étymologie beaucoup moins vraisemblable : le wall. *staminé*, estaminet, dériverait de *stamon*, montant de bois qui sépare deux vaches à l'étable; le sens intermédiaire serait « pilier d'estaminet », à l'exemple de « pilier

Digitized by Google

Grisou, gaz qui se dégage des houilles, terme wallon adopté au XVIIIe siècle [1]. Morand distingue deux espèces d'exhalaisons qui accompagnent la houille (p. 33) : « L'une n'est qu'un simple brouillard épais... Les Liégeois la nomment : *Crowin*, *Fouma* [2], *Pousse* [3], *Pouture* [4], *Moufette* [5]. La seconde espèce en diffère en ce qu'elle est sensible et inflammable avec détonation... Dans les houillères situées entre Mons, Namur, Charleroi et ailleurs, on l'appelle *Terrou*, *Feu brisou*. A Liège on la nomme *Feu grilleux* ou *grieux* ».

Le nom de *grisou*, inconnu à Morand et spécial au Hainaut, répond à notre *gréseux*, et désigne une inflammation accidentelle du grès houiller, comme le liégeois *crowin* (de *croie*, gravier) et le montois *terrou* (« terreux ») se rapportent au grès silicieux ou argileux des houilles. L'appellation montoise « feu *brisou* » signifie le feu qui embrase (*brise* y étant la prononciation locale de *braise*) et répond exactement au synonyme liégeois « feu *grilleux* », qui grille ou enflamme brusquement.

Gaillot, avec les variantes *gayot* ou *goyot*, nom donné dans les mines aux échelles en fer posées le long des parois d'un puits, servant en cas de besoin à faire monter ou descendre les ouvriers [6] : « Ce mot, nous dit Morand (t. XVI, p. 31), désigne de grosses tonnes cerclées de quatre cercles de fer et capables de contenir grande quantité d'eau ». C'est le wallon *gaillot*, chevreau, par une métaphore des plus usuelles, dont nous avons cité plusieurs exemples [7].

Terroule, c'est-à-dire terre-houille, tête de veine imparfaitement minéralisée et mélange de substances étrangères [8].

Ajoutons : *bure* (prononcé *beure*, à Liège), puits profond dans

de cabaret », mais ce dernier terme désigne l'habitué et nullement l'établissement qu'il fréquente : « Nous présumons, conclut Feller, que le *staminé* était une salle à un ou à plusieurs *stamons*, peut-être en bois à l'origine comme dans l'étable ». Voir *Notes de philologie wallonne*, p. 333 à 342. — Suivant une suggestion de H. Clouzot, le point de départ serait non pas la table, mais le rideau d'étamine qui séparait de la salle commune la salle ou la portion de salle réservée aux habitués.

1. Le *Dict. général* cite ce texte : « Veines de houille dites à *grisou* », dans le *Journal des Mines*, 1796, n° 18, p. 1.

2. C'est-à-dire fumée.

3. C'est-à-dire poussière fuligineuse.

4. Cf. l'engrais de *pouture* à l'étable.

5. Voir Morand, p. 157 : « L'exhalaison la plus commune dans les mines de charbon, appelée par les Liégeois *Fouma, Moufette...*, n'est pas inconnue dans les mines d'Auvergne ».

6. « Le puits est divisé en trois compartiments,... au milieu les cages, à gauche le *goyot* de l'échelle... ». Zola, *Germinal*, p. 33.

7. Voir ci-dessus, p. 40.

8. Morand nous donne ces renseignements (p. 81 et 147) : « Les Liégeois paroissent qualifier du nom de *téroulle* tout charbon de l'espèce la plus faible, leur *téroulle* à brûler dans les foyers et dans les poëles n'est pas autre chose. L'extrémité d'une veine nouée, à Liège *téroulle*, est appelée par les houilleurs du Haynaut *affleurement* ».

Digitized by Google

une mine, terme probablement identique à l'ancien vocable *bure*, cabane, qu'on lit dans Froissart [1].

Grandgagnage rapproche avec raison ce *bure* (au sens de « souterrain ») du wall. *bor*, *bour*, tronc d'arbre (Liège *bôr*, hangar, abri). Cette origine est corroborée d'une part, par le dérivé *borin*, mineur ou houilleur, et par le synonyme *choc* (Bescherelle), c'est-à-dire *choque*, souche, tronc creux, mot qui, à Liège, a une acception spéciale (v. Bormans, p. 38), mais que Morand donne comme synonyme de *bure*.

Bornons-nous à ces appellations particulièrement fréquentes, en laissant de côté le grand nombre de termes spéciaux aux houilleurs liégeois ou namurois. On en trouvera un relevé complet dans le vocabulaire-index de l'ouvrage du médecin Morand, et, de nos jours, dans la monographie citée de Bormans, recueils qui se complètent mutuellement [2].

La Société liégeoise de littérature wallonne s'est acquis des mérites réels, en publiant dans son *Bulletin* (depuis 1858) des vocabulaires techniques régionaux, comme celui de Bormans sur les houilleurs liégeois. Mais pour dresser le bilan exact des éléments constitutifs de cette nomenclature spéciale, il faudrait posséder une connaissance intime de la technique houillère, des patois wallons, du flamand, etc. On pourrait alors en établir avec précision le fonds indigène — archaïsmes [3] et termes de terroir [4] — ainsi que les emprunts méridionaux [5] (Auvergne, Languedoc, Lyonnais) ou flamands [6]. Ce sera la tâche du prochain *Dictionnaire général de la langue wallonne* (en préparation depuis 1900).

1. Le médecin Morand en donne cette définition (p. 44) : « Les *bures*, c'est-à-dire les puits d'une mine absolument en train, sont en plusieurs endroits étayés de gros bois, de grandes planches ou autres, pour soutenir les terres ».

2. Le doublet *molue* (de *morue*) est également wallon d'origine, par l'échange habituel des liquides, phénomène normal dans le parler vulgaire. Il est donc superflu d'avoir recours, même dubitativement (comme le fait Schuchardt, *Zeitschrift*, t. XXXII, p. 476), au hollandais *bolk*, merlan.

3. Cf. les vocables :

Dielle, terre glaise (anc. fr. *derle*) : « On nomme dans le pays de Liège *dielle* ou *derle* une marne grise de six pouces d'épaisseur » (Morand, p. 542) et « ... un lit de glaise que ceux du Haynaut François appellent *dieve* et quelques fois *marle* ». En français, *derle* désigne une terre à faïence, à pipes.

Faille, brisure d'une veine (anc. fr. *faille*, manque, lacune). Bormans cite des textes de 1776, extraits des registres manuscrits de la Cour des voir-jurés du charbonnage (conservés aux archives de Liège).

4. Voir les vocables cités dans notre texte et qui représentent des images professionnelles particulières aux houilleurs du pays wallon.

5. Tels par exemple :

Bougnou, à Liège, « puisard pratiqué dans les ouvrages souterrains » (Morand). Cf. ci-dessus, p. 128.

Escarbille, scrabouille, petits morceaux de houille à demi brûlés et mêlés à la cendre (v. ci-dessus, p. 118).

6. Cf. *clute*, houille maigre et anthraciteuse (du flam. *kluit*, même sens).

Digitized by Google

II. — NORMAND

Les vocables d'origine normande sont nombreux et caractéristiques.

Mentionnons tout d'abord le curieux terme normand *estibot* ou *étibot*, souche [1], qui a subi dans son passage au français des altérations bizarres, constituant autant de coquilles lexicographiques:

1° *Atibois* (XVIe siècle), moderne *antébois* ou *antibois*, tringle pour préserver le bois des meubles.

2° *Estibot* (*étibot*, *étibeau*), *étibois* (1761), petit billot d'épinglier, à côté d'*outibot*, partie de la machine qui porte le poinçon.

Alors que la finale a subi l'influence analogique de *bois*, l'initiale a été modifiée sous l'action de l'étymologie populaire (d'où *antébois*) [2].

I. — Voici une première série de ces emprunts normands:

Asticoter, piquer, verbe passé dans le *Dict. de l'Académie* de 1798, d'où *asticot*, espèce de ver que les pêcheurs à la ligne piquent à l'hameçon pour attirer et prendre les poissons. Emprunt normand d'un verbe remontant à l'anc. fr. *estiquer*, piquer.

Brioche (1404), terme que Cotgrave désigne comme normand, avec ce double sens: broie à chanvre et rouleau de pain épicé. La première acception est encore vivace dans les Deux-Sèvres: « *Brioche*, broie en fer qui sert à donner la seconde façon au chanvre » (Lalanne), à côté de *briole*, petit pain long d'une livre (Idem), l'un et l'autre diminutifs de *brie*, nom usuel de la broie en Normandie [3].

La forme de la *brioche* du XVIe siècle, comme celle de nos provinces, différait sensiblement de celle de nos jours, dont Richelet donne déjà la composition (1680): « *Brioche*. Terme de pâtisserie de Paris. Manière de gâteau ou de pain, qui est fait de fine fleur de farine, d'œufs, de fromage et de sel ».

Carouge, dans l'expression normande « cris de *carouge* », cris d'orgie (Moisy), cris fortement proférés (Du Bois), qu'on lit dans un texte normand du XIVe siècle, *Petits poèmes du Mont Saint-Michel*:

1. *Etibot* remonte à l'anc. fr. *estive* et celui-ci reflète le latin *stipa* (v. Index).

2. Le *Dict. général* consacre au terme ce curieux article: « *Etibois*, écrit aussi *étibot*, *étibeau*, par une mauvaise orthographe de la forme dialectale *bos* pour *bois*. Même mot que *antébois* (au XVIe siècle, *atibois*), dont l'origine est obscure ».

3. Le *Trévoux* nous donne ce renseignement au mot *villotte*: « C'est ainsi qu'on appelle en Champagne l'instrument de bois dont on se sert pour briser le chanvre, et qui est fort bien décrit dans le *Dictionnaire de commerce* au mot chanvre: « Il se nomme en Normandie une *brie*, et en Picardie une *brayoire*; en d'autres provinces une *maque* ou une *macachoire*. Il a d'autres noms en d'autres lieux, mais partout il est fait de même. Le véritable nom est *brisoir* ».

Digitized by Google

Plus tost à la taverne courent
Boire les blancs vins et les rouges,
Ou à marchiez ou à *carouges*,

c'est-à-dire aux marchés ou aux carrefours. C'est là le sens propre du mot (v. Godefroy) : carrefour, place publique où se tiennent les marchés et où l'on boit pour conclure les affaires [1].

Gaupe, *gauppe*, souillon, mot du XVe siècle [2], donné comme normand par Cotgrave. Le diminutif *gaupinet*, gueux, se lit vers 1560 [3], précédé par *vapineux*, coquin [4]. Leur point de départ est l'anc. fr. *wape*, aqueux, fade [5], d'où la notion de dégoûtant et de dissolu. Sous le rapport phonétique, *wape* est devenu *waupe* et *gaupe*, à l'instar de *gauffre*, reflet du germ. *waffel*.

Guimbarde, dont les acceptions diverses peuvent être seriées ainsi :

1° Danse à la mode à Rouen, au début du XVIIe siècle et dont David Ferrand fait mention dans sa *Muse Normande* (éd. Héron, t. I, p. 104) :

Coume ceux-là qui sont vettus ainchin que pages,
Qui dansent la *guimbarde* au son des charlatans.

2° Instrument rudimentaire de musique et mauvaise guitare.

3° Petit rabot de menuisier et mauvaise voiture, etc.

Le sens primordial du mot est encore sensible dans le manceau *wimbard*, qui a les pieds crochus (*wimbarder*, marcher comme un *wimbard*), d'un primitif *wimber*, *guimber*, marcher de travers. De là : danse aux mouvements obliques, demi cercle d'acier avec au milieu une languette, petit rabot (cf. doucine *guimbée*, sorte de rabot), etc.

Lubie, mot donné par Oudin en 1642 qui l'explique par *fantasticheria*, c'est-à-dire caprice ou mauvaise humeur. C'est un terme normand, ayant le sens primordial de trouble, embarras [6], qu'on lit vers la même époque chez David Ferrand (t. II, p. 138) :

Mon fieux, j'avons recheu teu grand papier escrit,
Qui a ten pere et moy tint longtemps en *lubie*.

Le passage suivant de d'Amerval pourrait en éclaircir l'origine (*Deablerie*, 1507, fol. RI r°) :

1. Moisy rattache à tort *carouge* à *carous*, beuverie, qui ne remonte pas au-delà du XVIe siècle. Un faubourg de Genève se nomme *Carouge*.
2. Dans une lettre de grâce de 1401 (v. Godefroy) : « Villain, tu as appellé Agnès qui est ici *gauppe*... ».
3. Cf. *Satires chrestiennes de la Cuisine papale* (1560, p. 29) : « Truandeaux, *gaupinetz*, flatteurs... ».
4. *Livre de chevalerie* (dans Godefroy) : « Autres qui sont hoqueleurs, larrons, *vapineux* ou parjures ».
5. Tout récemment Behrens (p. 110) tire *gaupe* du bavarois *walpe*, femme sotte.
6. Dans le Bas-Maine, *lubie* signifie désordre, confusion.

Digitized by Google

Car ce sont trop gentilz cafars,
Beaucoup plus fins que les fins fars,
Mon beau *Lucifer de Lubie*,
Ainsy qu'on dit en Picardie.

On rencontre, comme catégorie de mendiants : les « gueux de *Lubie*, cagnardiers, goufarins,... [1] » dans le *Testament de Ragot*, pièce de la première moitié du XVIe siècle, et, antérieurement, notre mot se trouve dans un vers obscur de la IXe ballade en jargon de Villon :

C'est tout son fait que d'engaudrer les guains,
A hornangier, ains qu'elle soit *lubie*.

Le sens primordial de « trouble de l'âme » s'est nuancé, le mot passant au langage parisien, en appréhension capricieuse ou désir fantaisiste. Il est à peu près sûr que ce mot *lubie* est identique à *Lubie*, ancienne prononciation de Lybie, par l'intermédiaire de l'expression *Lucifer de Lubie*, citée par d'Amerval; mais nos textes ne nous laissent pas suffisamment voir le rapport entre le nom propre et son homonyme généralisé [2].

Le *gueux de Lubie* rappelle le *roy de Thusnes*, nom du chef de la confrérie des gueux; quant à *Lucifer de Lubie*, il répond à peu près au « diable de Vauvert ».

Il reste acquis que ces textes, cités ici pour la première fois, présentent un caractère vulgaire, provincial, voire jargonnesque. Cette constatation suffit pour écarter définitivement l'hypothèse d'une provenance étrangère du mot [3].

Mazette, avec ce double sens qu'on lit fréquemment dans la *Muse Normande* (1626) de David Ferrand :

1° Mauvais cheval et cheval en général : *diguer la mazette*, éperonner le cheval; *courir la mazette*, courir un cheval.

2° Gens inhabiles, en parlant des joueurs de trompette (éd. Héron, t. IV, p. 122) :

Ces airs entrecouppez de deux Noels divers
Firent les Gargouillars passer pour des *mazettes*.

De là, dans les *Curiositez* (1640) d'Oudin : « Une *mazette*, c'est-à-dire, par métaphore, un ignorant, un maladroit ».

Ce mot rouennais est le même que le berrichon *mazette*, fourmi [4]

1. Montaiglon, *Recueil*, t. V, p. 147 à 154.

2. Scarron, dans son *Virgile travesti*, en parlant de la Renommée, rapproche les deux noms :

Car il lui prit une *lubie*
D'aller prôner par la Lybie.

3. Suivant Gaston Paris (*Romania*, t. IV, p. 499), *lubie* serait emprunté à l'ital. *ubbia*, mauvais présage, opinion superstitieuse (Frioul, *lubie*, humeur mélancolique).

4. Cf. Huet (dans Ménage) : « *Criquet*, pour un petit cheval. C'est une comparaison hyperbolique du cheval avec le grillon qu'on appelle *criquet* ».

Digitized by Google

(Puy-de-Dôme, *maʒe* [1], même sens, de l'allem. *Ameise*), d'où les acceptions de faible ou maladroit.

Mitonner, verbe donné par Oudin en 1642, avec ce sens culinaire : « Far bollir zuppe in brodo sopra la scaldavivande », c'est-à-dire faire tremper lentement le pain dans le bouillon sur le réchaud. En Normandie, *miton* est un morceau de mie, et *soupe aux mitons* ou *mitonnée*, la panade qui est restée longtemps sur le feu; *s'amitonner* se dit du pain qu'on laisse tremper longtemps dans le bouillon. De là, figurément, disposer ou préparer lentement, sens métaphorique analogue à celui du synonyme *mijoter*, également d'origine normande [2].

Salicoque, *salicot*, nom normand de la crevette, prononciation provinciale pour *salicotte*, à l'instar du normand *coquefiche*, patelle, pour *cotefiche*, même sens. Cet appellatif est parallèle au normand *sauticot*, crevette (Rolland, t. III, p. 228) et répond aux synonymes breton *sauterelle* et parisien *chevrette*. La raison de ces dénominations est donnée par Pierre Belon [3].

II. — Voici maintenant une deuxième série de ces emprunts aux patois normands :

Bunette, nom normand de la fauvette d'hiver, provincialisme donné par le *Trévoux* de 1771. C'est là une prononciation négligée pour *brunette*, comme l'oiseau s'appelle ailleurs [4].

Dariole, pâtisserie grossière, chausson de pommes, dont Rabelais mentionne une spécialité (celle d'Amiens). Le sens propre de ce vocable, attesté dès 1385, est gâteau boursouflé : Norm. et Bas-Maine, *dare*, bedaine (et *daru*, ventru), avec la finale de *mariole*.

Flâner, muser, se promener en musant, proprement parcourir les rues en vendant des *flans*. Le terme, d'un usage récent, est normand [5] et employé pour la première fois par Voiture en 1650 [6]. La

1. Behrens (*Beiträge*, p. 107) tire directement *mazette* de l'allem. *Meise*, mésange.

2. Voir le *Dictionnaire général*.

3. « Les Bretons nomment les crevettes *Saulterelles* : car elles saultent comme saulterelles terrestres, et pour ceste mesme raison les aultres contrées les nomment *Chevrettes*, que les Parisiens disent autrement *Crevettes*... Ceux de Rouen, *Salicoques* ou *Salcoques* : mais c'est quand elles sont hors de leur escorce : car estants entieres, ils disent des *Bouquets* ». *Histoire de Poissons*, Paris, 1555, p. 362.

Ces détails ont été retenus par Thierry, dans la IIIe édition (1572) du *Dictionnaire* de Rob. Estienne : « *Salecoque*, Rhotomagensibus ; *chevrette*, Parisiensibus ; espece de poisson, Squilla gibba. A Santonibus vocantur de la *santé*, quod ægris plurimum soleant apponere ».

La forme *salicot*, crevette, est donnée par Duhamel.

4. « Dans le Pays Nantois, le gobe-mouche s'appelle Paisse de haie, Rousselotte ou *Brunette* ». Salerne, *Ornithologie*, Paris, 1767, p. 236.

5. On le lit dans la *Muse Normande* de David Ferrand (t. II, p. 177) :

> Ch'est pourquoy je te dis sans *flanner* davantage
> Adieu, mon povre fieux, ma lessive s'eofit.

6. Dans une de ses *Lettres* : « Il y a une de mes amies qui sera bien *flânière* à ces noces-là, et je suis bien fâché de n'y être pas ».

Digitized by Google

forme mouillée *flagner* (Berr. *flagneux*, flâneur) est tirée de *flanier*, flâneur, cité par Voiture.

Gourgane, sorte de petites fèves douces de marais (Thomas Corneille, 1694), terme encore employé par les marins. Le mot se lit dans la *Muse Normande* (1628) et dérive de *gorgue*, boue, marécage.

Gredin, gueux, mot donné avec ce sens par Oudin (1640) et resté, sous cette forme ou sous celle de *gredaud* (gueurdaud), en Saône-et-Loire (*Atlas*). L'acception de « petit épagneul »[1] n'est donnée qu'un siècle plus tard par le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762. Le nom est venu aux chiens d'appartement, parce que ces petites bêtes tremblotent toujours.

Le sens primordial est « claque-dents » (du Norm. *gredir*, frissonner, Du Bois; en français, *grediller* de froid); dans le Bas-Maine, *gueusoter* a le sens de trembler de froid. Les pendants de *gredin* sont *claque-dents*, gueux, et *naquet*, valet de jeu de paume: le normand *naqueter* signifie également claquer des dents, grelotter (Berry. *naque*, dent, et Perche, *naquet*, dent de chien).

Pluc, butin, terme fréquent dans les monuments littéraires du xve siècle, par exemple dans la *Passion* de Gréban (v. 14344). Le sens propre de ce mot normand, encore usuel, est épluchure, étant tiré d'*espluquer*, éplucher. Dans le patois du Havre, *pluques* a acquis le sens de nippes: « enlever les *pluques* » (Maze).

Sobriquet, surnom donné par raillerie. Cotgrave donne le mot sous cette forme et sous celle de *soubriquet*[2], encore vivace en Normandie. Cette dernière variante remonte au xive siècle et l'acception primitive en est coup sous le menton[3].

L'élément initial est à coup sûr la préposition *sous*; le deuxième, un diminutif de *brique*, répondant au méridional *brica*, mâchoire. La forme primitive *soubric*, sobriquet, survit encore dans le Piémont. Le passage du sens de « coup sous le menton » à celui de « sobriquet » se trouve éclairci par le rapprochement suivant: prov. *escais*, surnom, tiré de *escaissa*, rompre la mâchoire, ébrécher, et donner un sobriquet. Le sens intermédiaire est « brèche, tare » et le prov. *dochi* réunit les deux acceptions[4].

Du sens de « sobriquet » on a déduit, au xvie siècle, celui de pro-

1. Dans le fourbesque, *guidone* (proprement guide) désigne à la fois le chien et le gueux.

2. Variante qu'on lit dans le xxe des *Contes d'Eutrapel* de du Fail: « Par leurs attaques et *soubriquets*... ».

3. Cf. Du Cange, (sous l'année 1398): « Deux petitz coups appellez *soubzbriquez* des dois de la main soubz le menton ».

4. Deux hypothèses ont été émises sur l'origine du mot: la première, celle de Rob. Estienne (admise par Diez), part de l'acception moderne et voit dans la syllabe initiale le mot *sot* (d'où la graphie *sotbriquet*) dans Robert Estienne; la deuxième, celle de Bugge (*Romania*, t. III, p. 198) tient compte du sens primitif et envisage le mot comme représentant l'ital. *sottobecchetto*.

Digitized by Google

pos plaisant, raillerie (cf. d'Aubigné, t. I, p. 115 : « *sobriquets* piquants »), qui figure dans un conte de Des Périers [1].

Des patois français, c'est le normand qui est le plus important sous le rapport à la fois historique et linguistique, Il a exercé de bonne heure une influence considérable sur l'anglais et, à diverses reprises, sur le français lui-même. Il possède d'anciens monuments d'une valeur incontestable, même depuis la Renaissance. Au XVIe siècle, le *Journal* [2] du sire de Gouberville (1533-1562), précieux pour l'histoire de la société rurale de la Basse-Normandie ; au XVIIe siècle, la *Muse* [3] *Normande* (1625-1653) de David Ferrand, tableau curieux des mœurs et des travers du peuple rouennais de l'époque. Les mémoires de Gouberville sont écrits en français, mais émaillé de termes normands, principalement pour désigner certains engins (passés au français) des pêcheurs ponantais et dont ce document offre le premier texte de langue. Le livre éminemment populaire de Ferrand est écrit en gros normand, patois familier à la population ouvrière de Rouen.

Le normand a souvent servi d'intermédiaire linguistique entre la France, l'Angleterre et les pays du Nord. Maint vocable de cette provenance, notamment du ressort de la marine, a pénétré en français sous la forme normande.

Ce patois du Nord pourrait rivaliser, sous le rapport linguistique, avec le provençal. Mais alors que celui-ci a trouvé dans le *Trésor* de Mistral une œuvre presque définitive, le normand, bien qu'il ait été l'objet de multiples glossaires, attend toujours son lexicographe. On prépare de nos jours, un peu partout, de vastes recueils pour la Suisse romande, pour la Wallonie, etc., mais on n'annonce rien de semblable pour la Normandie. Souhaitons que son tour ne se fasse pas longtemps attendre.

III. — PICARD

Une des particularités phonétiques du picard, ancien et moderne, est la métathèse de la syllabe initiale *re* en *ar* (*er*) : c'est ainsi que *renauder* y devient *arnauder*. Il est donc superflu d'y voir deux vocables d'origine différente (v. Meyer-Lübke).

Un mot comme *brocard*, pointe (dans la *Farce de Pathelin*) est

1. *Œuvres* (t. I, p. 36) : « Celle de vous qui dira le meilleur *sobriquet*, je luy donneray deux cents escus davantage... Les filles penserent bien quel *bon mot* elles pourroient dire ».

2. Le *Journal* inédit de Gilles, sire de Gouberville, a paru dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXI et XXXII, Caen, 1892 et 1895.

3. *La Muse Normande de David Ferrand*, publiée d'après les livrets originaux et l'inventaire général, avec Introduction, Notes et Glossaire par A. Héron, Rouen, 1891-1894, 5 vol. in-8°.

Digitized by Google

doublement picard, par la forme et par le sens. Rappelons sous ce dernier rapport les *rébus de Picardie* et les *hoguineurs* du même pays (dont parle Brantôme).

Le vocable *caïeu*, dont nous avons déjà parlé, accuse une origine picarde, parallèle à l'anc. fr. *chaiel*.

Retenons les termes suivants désignés comme picards par nos lexicographes :

Angar, hangar, forme provinciale consignée par Cotgrave [1]. Nicot et Cotgrave donnent exclusivement *angar* ; le premier qui rattache notre mot à l'allem. *hangen*, remarque expressément : « Selon ledit mot Alleman, il le faudroit aspirer, ce que le François ne fait pas ». C'est, en effet, un dérivé vulgaire d'*engarder*, garder, préserver. Richelet écrit *hangard*, remise de carrosse. En passant au français, ce terme provincial a fini par être aspiré.

Badrouiller, bafouer, vilipender (et non pas « railler », comme le rend Godefroy), verbe employé par Molinet dans sa « Chanson sur la journée de Guinegate » :

> Chantez comment François furent gallez...
> Escarmouflez, fatrouillez, *badrouillez*.

Le sens propre du mot est « vadrouiller », acception encore usuelle en Picardie.

Challemastre, finaud, rusé, mot qu'on lit dans la *Farce de Patelin* :

> 402. Le meschant vilain *challemastre*
> En est ceint sur le cul,

c'est-à-dire en est attrapé ou pincé.

C'est la prononciation picarde de *saumâtre* (salmastre), qui a un goût salé, d'où le sens de piquant. C'est ainsi que *saupiquet* désigne également un rusé compère [2].

Chipeau, espèce de canard sauvage, nom provincial qu'on lit dans Buffon (t. LXII, p. 18) : « Les canards *chipeaux*, que nous appellons *ridennes*, dit M. Baillon, arrivent sur nos côtes de Picardie au mois de novembre ». Prononciation picarde de *cipeau*, souche (cf. *cépeau*), répondant exactement au synonyme *souchet*, canard rouge.

Dégringoler, verbe provincial employé tout d'abord dans le style burlesque (d'Assoucy, Richer). Il est désigné par Furetière (1690)

1. Furetière en donne cette explication (1690) : « *Angar*. Remise de carrosse, toit incliné en appentis qu'on bastit dans les cours pour mettre à couvert les carrosses, chariots, charrettes, etc... De *angarium*. On appelle encore en Flandre *angar*, un lieu couvert et qui n'est point fermé, où on entre de tous costez ».

2. On lit la forme *salemastre*, saumâtre, appliqué à l'eau d'une source, dans une épitre de Colin Bucher, Angevin, à Jean Bouchet. *Poésies*, éd. Denais, Paris, 1890, p. 284 (d'après les *Epîtres morales et familières* du Traverseur, Poitiers, 1545, in-folio, épitre LXVI).

Digitized by Google

comme « Picard », patois où il est toujours vivace : « *Dégringoler*, tomber en roulant de haut en bas d'une *gringole* ou colline escarpée » (Edmont). Evolution analogue à celle de *dérocher*, le rocher ou la colline étant envisagé comme le point de départ du mouvement de haut en bas, alors que le sommet du mont est le but vers lequel se dirige le mouvement en sens contraire (*monter*).

Le manceau *dérigoler* (picard *déringoler*), dégringoler, rend cette notion par l'image de l'eau se précipitant le long d'une rigole, à l'instar du prov. *chourra*, couler, qui signifie, en béarnais, dégringoler. Quant à l'origine de *gringole*, on y a vu tour à tour une altération de *gargouille*, un dérivé du germanique [1], etc.

Senault, bon vivant, joyeux compère, terme qu'Oudin (1640) donne comme « Picard », en l'expliquant par « un bon compagnon ». Au XVIe siècle du Fail [2] et Cholières (t. I, p. 207) en ont fait usage. La prononciation picarde se rencontre dans la *Comédie des Proverbes* (acte III, sc. VII) : « Vertu chou ! quel *chenault !* Tu as les dents plus longues que la barbe » [3].

Ce mot, qui survit dans le nom propre Senault, signifie proprement châtreur, dérivant de *sener*, châtrer, verbe ancien commun à plusieurs patois. Aujourd'hui, à Dol, c'est un terme de mépris : vilain *senaud !* (Lecomte) ; mais au XVIe siècle, comme il résulte des textes cités, il désignait un gaillard, un biberon.

Le patois picard qui rivalise anciennement, sous le rapport littéraire, avec le normand — rappelons seulement les écrits du satirique Gautier de Coincy et la farce de *Patelin* — ne possède jusqu'ici qu'un seul recueil à la hauteur de la dialectologie contemporaine : le *Glossaire de Saint-Pol* (1897), qu'Edmont a consacré au parler de cette ville et de ses faubourgs. C'est un travail consciencieux et digne de l'intrépide collectionneur des matériaux qui ont alimenté l'*Atlas linguistique de la France*.

1. Behrens (*Beiträge*, p. 78) propose le néerl. *krinkel*, *kringel*, sinuosité, d'où *krinkeln*, *kringeln*, se tordre, aller en serpentant (source présumée de *dégringoler*). Cependant, en Champagne, dans la Forêt de Clairvaux, *gringoler* signifie remuer quelque chose de sonore, en parlant des chaînes. C'est une onomatopée.

2. « Gobemouche estoit un terrible *senault* et bon villain », *Propos rustiques*, ch. X.

3. Voir Em. Philipot, *Essai sur la langue de du Fail*, p. 187 : « S'il fallait risquer une étymologie, je rattacherais *senauld* à l'anc. fr. *sineau*, grenier à foin... et à *cenaille*, salle à manger... Le *cenauld* est un goinfre ».

Digitized by Google

CHAPITRE II

OUEST, CENTRE ET PARIS

I. — BRETON

De nombreux termes de marine provinciaux dérivent de cette source. Un de ces vocables fournit un curieux exemple d'altérations populaires.

On lit dans Bescherelle (1845) : « *Hébrieu.* Officier préposé pour délivrer les permis de navigation. *Parler aux hébrieux.* Locution usitée en Bretagne, et qui signifie demander aux officiers de l'amirauté la permission de mettre en mer ».

Le terme manque aux autres dictionnaires, même au *Glossaire* de Jal ; mais on le lit encore dans le *Nouveau Larousse illustré* (1906). C'est le *Trévoux* de 1771 qui nous en indique l'origine [1].

La forme archaïque ***brief***, bref ou lettre d'autorisation, est devenue, sous l'influence de la prononciation vulgaire, ***brieu;*** ensuite, par l'agglutination de l'article, ***ébrieu***, c'est-à-dire l'***ébrieu*** (ou *le brieu*), et finalement, par étymologie populaire, ***hébrieu*** (cf. l'***Epître aux Hébreux***).

Grigou, forme bretonne, désigne primitivement (comme *cacou* pour *caqueux*) le lépreux. Ce sens est inhérent au bas-latin *grigulosus*, « lepra seu morbo infectus » (qui n'est que la transcription du breton *grigou* ou *grigueux*), acception qui survit encore dans le poitevin *grigou*, malade, en parlant des gens ou des bêtes. Le sens primitif en est « crasseux », d'où l'acception moderne de ladre ou

1. « *Hébrieux.* Terme de marine dont on se sert quelquefois pour signifier l'officier ou commis, qui a soin de délivrer les congés ou brefs, que les maîtres des navires sont tenus de prendre avant que de sortir des ports du royaume. Ce terme n'est guère en usage qu'en Bretagne, où ces *brefs* sont vulgairement nommés des *brieux*. On dit en Bretagne *parler aux Hébrieux*, pour dire, observer les brefs que l'on nomme *brieux*.

« *Briefs.* Terme de commerce de mer, en usage dans toute la Bretagne. Signifie la même chose que *brieux*.

« *Brieux.* Il signifie, sur les côtes de Bretagne, le congé ou passeport, la permission de naviguer, que tous les vaisseaux doivent prendre des gouverneurs ou des juges de l'amirauté pour sortir d'un port ».

Digitized by Google

avare sordide (déjà dans Molière), inhérente aussi au synonyme *cagou*.

La forme *grigieur* n'est que le correspondant français du haut-breton *grigou*. On lit ce mot, comme injure, dans une lettre de grâce de 1476 : « On scet bien que tu es Jehan le Bergnier, ung *grigieur*... ».

Quant à l'origine, *grigou* ou *grigueux* signifie littéralement sordide, de *grigue*, boue (toulousain, *grego*, gadouard). On y a vu à tort le mot *græcus* et on a brodé sur cette étymologie toutes sortes d'explications fantaisistes [1].

Voici quelques termes nautiques propres au breton ou communs aux patois de l'Ouest :

Cartahu, « cordage volant qui sert aux galées pour haler à la main quelques objets dans les hunes et pour les descendre ». Ce terme, que donne déjà Desroches (1687), n'est probablement qu'une prononciation locale pour *cartaud* ou *quartaud*, le quart (d'un gros cordage).

Gournable. « On appelle ainsi certaines chevilles de bois qui ne sont point façonnées et dont on se sert pour attacher les planches du bordage avec les genoux et autres membres d'un vaisseau » (Thomas Corneille, 1694). L'angevin *gourner* (abrégé de *gouverner*), comme terme de petite batellerie, c'est manœuvrer [2] le *gourneau*, longue gâche ou rame, dérivé parallèle à *gournable*.

Minahouet, terme nautique déjà relevé, diminutif du haut-breton *minaou* (= minaud), chat mâle. En wallon, *chet*, chat, désigne la charpente sur laquelle passe le câble.

Ces vocables de marine normano-bretons étaient nombreux déjà au XVIe siècle et Rabelais en a adopté plusieurs, restés d'ailleurs pour la plupart confinés dans son œuvre.

Nous reviendrons plus loin sur les termes de pêche qui remontent au haut-breton et dont plusieurs ont passé au français.

II. — MAINE

Citons comme vocables manceaux :

Gadille ou *gadrille*, nom manceau et angevin du rouge-gorge [3].

1. Furetière (1690) : « Quelques-uns dérivent ce mot de *Græcus*, la plupart des Grecs qui viennent en France étant des misérables ».

Ménage (1690) : « Cette étymologie n'est pas sans apparence ».

Génin, *Récréat. philologiques*, t. I, p. 141 : « *Grigou*. C'est toujours le *Græculus esuriens*, et, par métonymie, un avare, un pince-maille, un gueux sordide ».

2. Dans un des documents de l'argot ancien, la *Vie généreuse* de 1596, *gourne* et *gournitique* ont un sens libre, analogue au synonyme nautique *godiller* de nos jours (la *godille* répondant au *gourneau*). Voir nos *Sources de l'Argot ancien*, t. I, p. 143, 145, 148, 163 ; t. II, p. 365.

Ménage donne *gournail*, « terme de bateliers, par contraction, pour *gouvernail* », et Meyer-Lübke (p. 430) y voit un composé de *nable*, bouchon qui ferme le trou percé dans un canot.

3. « Nos païsans d'Anjou (nous dit Ménage) l'appellent *rubiette*. Ceux du Maine,

Digitized by Google

Le nom dérive du moy. fr. *gadiller*, patauger (Cotgrave), proprement oiseau sale, répondant au synoyme picard *Marie foireuse* (Norm. *Marie godrée*).

Houspiller, pour *gouspiller*, prononciation usuelle dans le Maine (cf. le manceau *halopin* pour *galopin*). Dès le XVIe siècle, les deux verbes se confondent sous le rapport du sens : *gouspiller* et *houspiller* dans Lanoue (1596), et *houspiller* dans Tabourot (1587). Duez (1639) rend *houspiller* par « spoliare », et cette acception est encore vivace dans le Bas-Maine » : « *Houspiller*, piller, marauder[1] ». Ce verbe représente un aspect ultérieur de son synonyme plus ancien *houcepignier*, rosser, qu'on lit dans le *Roman du Renart*.

La forme *housse*, tabard, couverture (dans un fabliau du XIIIe siècle), *houce* (dans Rutebeuf) et *houche* (dans Adam de la Halle), se rattache de même à *gousse* (*gouce*, *gouche*), enveloppe des graines des plantes légumineuses, vocable qui remonte à la même époque[2].

III. — ANJOU ET POITOU

Quelques mots caractéristiques proviennent de ces régions :

Bafouer, avec deux sens essentiellement différents :

1° Attacher fortement, acception de charronnerie encore usuelle dans l'Anjou, où Rabelais a entendu le mot dont il fait plusieurs fois usage. C'est un dérivé de l'ancien mot *baffe*, corde[3].

2° Vilipender, sens qu'on lit pour la première fois dans Montaigne. Le verbe remonte également à un primitif dialectal *baffe*, au sens de « bave », dans l'Yonne, *baffer*, bafouer, se moquer de quelqu'un (proprement baver), à côté du picard *bafioux*, baveux. L'anc. prov. *bafa*, moquerie, remonte à la même notion (cf. *bafouïou*, baveux).

Billevesée, terme employé pour la première fois par Rabelais (l. I, Prol. : « ces belles *billes veẓées* »), qui l'a tiré du Poitou : *beille*, boyau (cf. *godebeillas*, boyaux de veau, provincialisme également employé par Rabelais), et *veẓé*, boursouflé, proprement renflé comme une *vèẓe* ou cornemuse. La *bille veẓée* désigne primitivement, comme terme de boucherie, le boyau dégraissé et

selon Belon, la nomment *gadrille*. Ceux d'Anjou la nomment aussi *gadille*. On la nomme aussi *roupie* ».

1. De là le dérivé mentionné par Du Cange sous l'année 1481 : « Aucuns mauvais garçons pillars et *houspailliers* ». Le terme, sous cette forme ou sous celle de *houssepailleur*, est fréquent au XVIe siècle avec le sens de « palefrenier, valet », sens encore vivace dans les patois (v. notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 155).

2. Alors qu'on attribue habituellement à *housse* une prétendue origine arabe, on explique *houcepigner* par *housser* et *pigner*, au sens de battre. Si la première hypothèse est historiquement insoutenable, la dernière interprétation est une véritable étymologie populaire (à l'instar du parisien *gouspin*, gamin, que Littré explique par « celui qui *gousse* ou mange le pain »).

3. Voir *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 168.

Digitized by Google

soufflé, d'où l'acception métaphorique de chose vide et creuse[1].

Godenot, figurine employée par les joueurs de gobelets[2], d'où l'acception de vilain petit homme[3]. Ce provincialisme a été importé à Paris du Poitou, où *gaudenot* désigne un jeune villageois :

Car cinq ou six *gaudenoz*...[4]

C'est un diminutif de *Gaude*, Claude, petit Claude, diminutif analogue à Jeannot, Thiennot, etc.

Guenille ou *guenippe*, proprement vêtement sale et usé, la première forme donnée par Cotgrave, la deuxième dans Jean Marot. En Poitou, *ganille* (Gasc. *ganilho*) et *ganipe*, guenille, de *gane*, crotte : « aller à *ganot* », c'est marcher les pieds nus dans l'eau bourbeuse.

Hardeau, jeune garçon (proprement vaurien, pendard, c'est-à-dire qui mérite la hart), mot usuel dans les patois de l'Ouest, fréquent dans les Noëls poitevins[5] et angevins, dans lesquels *hardeau* est parfois appliqué à l'Enfant Jésus lui-même. Ce terme a été employé au XVIe siècle par Rabelais[6], du Fail[7] et surtout par Des Périers qui note son caractère provincial[8]. En moyen français, *hardel* (et son féminin)[9] est encore une grosse injure, accusant ainsi un sens primitivement péjoratif.

Mijaurée, provincialisme qui, passant au langage parisien, a subi des changements de forme et de sens. La forme primordiale *migaurée* se lit dans un écrit en bas-langage parisien de 1649[10] ;

1. Cf. *Dict. général* : « *Billevesée*. Dérivé de l'anc. fr. *billeveze*, cornemuse (N. du Fail, t. I, p. 41), dont l'origine est incertaine ». C'est là une coquille, le passage cité de du Fail étant *belle veze*, c'est-à-dire belle cornemuse. Cette indication erronée a passé dans l'*Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache* de Gustav Körting (1908) et dans le *Dictionnaire étymologique* de L. Clédat (1913).

2. Cf. Thomas Corneille (1694) : « *Godenot*. Petit morceau de bois qui se démonte à viz et qui a la figure d'un marmouset. Les joueurs de gobelets s'en servent pour amuser le petit peuple ».

3. On lit dans les *Mémoires* de Retz, sous l'année 1652 : « Le Mazarin n'est qu'une manière de *godenot* ». Dans la *Muse Normande* de David Ferrand, le mot désigne un personnage grotesque (t. III, p. 98) :

Ches charlatans, ches goinfreux d'allonyaux,
Ches *godenos* dragleux de vin par siaux...

4. H. Lemaître et H. Clouzot, *Trente Noëls poitevins du XVe au XVIIIe siècle*, p. 93.

5. *Ibidem*, passim.

6. « Il eut un filz..., grand *hardeau* et gualant homme » (l. III, ch. XLI).

7. « ... plusieurs jeunes valets et *hardeaux*... » (XIe des *Discours d'Eutrapel*).

8. Dans sa XVe nouvelle, située dans le Mans, Des Périers met dans la bouche d'une bonne femme des champs ces paroles : « J'ay un aultre *hardeau* », et l'auteur d'ajouter : « Ainsi appellent-ilz [les Manceaux] aux champs un garçon, et une garce, une *hardelle* ».

9. Dans une lettre de grâce de 1380, *hardiau* est qualifié « villenie et parole injurieuse » et, dans une autre de 1397, des jeunes filles, voleuses de fruits, y sont appelées « sanglantes *hardelles* ». Cf. aussi la *Passion* de Gréban, vers 23879.

10. *La Gazette de la place Maubert* :

Voyez la belle *migaurée*,
Voyez la gueuse réparée ;

Digitized by Google

mais la forme moderne se rencontre déjà dans la *Comédie des Chansons* de 1640 (acte II, sc. II) :

> Jean des Vignes, dy moy
> Qui sont ces *migeorées*,
> Qui n'ayant pas de quoy,
> Sont toujours si parées ?[1]

Oudin, dans ses *Curiositez* de la même année (1640), donne les deux variantes, mais la deuxième sous une forme altérée : « Une *mijaurée*, c'est-à-dire une badine, une sotte. Vulgaire », à côté de « *Nicorée* (lire *Migorée*), c'est-à-dire fille simple ou niaise ».

Quant au sens, l'acception de coquette prétentieuse ressort de ce passage du *Bourgeois gentilhomme* de Molière (1670), acte III, sc. IX : « Elle, monsieur? voilà une belle *mijaurée*, une pimpesouée bien bâtie, pour vous donner tant d'amour ! »[2]

En Anjou, *migouri* ou *migorée* désigne la marmelade ou confiture de fruits[3]. Cette acception gastronomique est la source de notre *mijaurée*, femme ou fille sotte ou prétentieuse qui fait la mignonne, la sucrée, pendant de la *pimpesouée* de Molière. Son synonyme antérieur, *pimbèche*, accuse également une origine culinaire, remontant à l'*espimbèche*, sorte de verjus, du *Menagier de Paris* (1399), proprement qui pique ou pince le bec.

Sart, synonyme poitevin du breton *goémon* et du normand *varech*[4]. Dans l'ordonnance sur la marine de 1681 (v. *Dict. général*),

> Pensez que son pauvre cocu
> Ne lui a donné qu'un escu
> Pour le reste de la semaine.

1. Si le sens du mot est assez transparent dans les textes, il garde un certain vague chez les lexicographes. Pour Richelet (1680), *mijaurée* est un « mot bas et méprisant qui se dit d'une femme pour marquer qu'elle n'a rien de beau », et le *Dictionnaire de l'Académie*, dans sa première édition (1694), est encore moins explicite : « C'est un terme de mépris et d'injure qui se dit d'une femme et d'une fille ». Furetière se contente de cette explication (1690) : « *Mijaurée*. Terme populaire et injurieux que les femmes disent à Paris quand elles se querellent ».

2. Le synonyme *pimpesouée*, qui l'accompagne, signifie femme pimpante et doucereuse (du vieux mot *souef*, doux), comme dans les passages que nous venons de citer de la *Comédie de Chansons* et dans la satire parisienne de 1649.

3. Le mot angevin signifie en outre grande quantité ou salmigondis, comme, dans les Deux-Sèvres, *migorée* ou *migourée*, troupe, bande, grande famille (Beauchet-Filleau). Oudin donne *migouflée* avec ce sens : « Une *migouflée*, c'est-à-dire une quantité. Mot fait à plaisir ».

Le jeu de *migouri* s'appelle aussi en Anjou jeu de *mijole*, l'écot destiné à payer une soupe au lait. Or, dans le Maine, on dit indifféremment *mijoler* et *migeoter* pour faire mûrir sur les planches d'un fruitier. En Normandie, *migauter* et *migeoter*, conserver des pommes et des poires dans un fruitier pour la consommation de l'hiver. Tous ces vocables remontent (*migorée* et *migouflée*, par substitution des suffixes) au Norm. *migot* (anciennement, *musgote*), lieu où l'on garde les fruits jusqu'à la maturité, et amas, provision.

4. « *Varech*. En Normandie le droit de bris et naufrage. De l'Anglois *wrack*. De là vient qu'on appelle aussi en Normandie *vrac* une certaine algue que la mer jette sur ses bords et dont on fume les terres » (Ménage). « Cette herbe (ajoute Furetière) est ainsi appelée sur les costes de Normandie. Sur celles de Bretagne, on la nomme *gouémon*, et sur les costes du pays d'Aunis, *sar* ».

Digitized by Google

on dit « *sar* ou goesmon ». C'est le même mot que le terme agricole *essart*, les plantes marines rejetées par les flots étant comparées aux broussailles dont on débarrasse un terrain en friche.

IV. — ORLÉANAIS

Cotgrave désigne une demi-douzaine de termes comme « Orléanois ». Les plus usuels sont les trois suivants restés jusqu'ici inexpliqués:

Bougonner, encore aujourd'hui usuel dans le Berry et l'Orléanais, où il signifie « travailler en rechignant », d'où s'est développée l'acception parisienne moderne de « gronder ». Quant à l'origine, *bougonner* est parallèle au synonyme dialectal *mougonner*, beugler, en parlant des bêtes à cornes.

Saligaud, composé synonymique de *sale* et de *gaudre* (prononcé vulgairement *gaud*), d'où également la transcription *saligot*, qu'on lit dans Cotgrave et antérieurement chez Thierry, qui lui donne le sens de « truffe d'eau » ou macre. La forme primordiale survit encore en Champagne, dans la Forêt de Clairvaux, où l'on emploie son dérivé *saligodron*, alors que le manceau lui a substitué un autre équivalent *saligouin*, c'est-à-dire sale comme un sagouin [1]. Le nom normand du rouge-gorge, oiseau sale par excellence, *Marie godrée*, répond au picard *Magnon foireuse* (Rolland, t. II, p. 362). Le verbe *gaudrer* (d'où *gaudre*, sale) est très usuel dans le Poitou au sens de « se salir avec de la boue ».

Salope, composé analogue au précédent, de *sale* et de *lope*, *loppe*, scorie (d'où la graphie *saloppe*, dans Cotgrave). L'expression technique *Marie salope*, donnée à un bateau destiné à enlever les vases et immondices d'un port, est attestée (v. Kemna) deux siècles plus tard que le simple *salope*. Celui-ci n'en peut donc dériver, comme on l'a proposé récemment [2].

Les composés synonymiques *saligaud* et *salope* trouvent leur pendant dans *salebraie*, prostituée, qu'on lit dans Ménage [3]. Le mot signifie littéralement sale chausse.

Ajoutons-y l'emprunt moderne : *boquet*, pelle pour rejeter la

1. On lit, dans Rabelais, deux composés analogues : *salebrenaut* et *salehort*.

2. Voir Gaston Paris (*Romania*, t. XXV, p. 623). Il fait mention de l'hypothèse de Tobler, qui, partant de *sale*, en tirait *salot*, dont le féminin *salotte* serait devenu *salope*, sous l'influence de *galop* : « On avouera sans peine (ajoutait Gaston Paris) que rien n'est plus invraisemblable ». Le critique suppose, à son tour, que *salope* n'aurait originairement rien de commun avec *sale*, qu'il serait d'origine néerlandaise (cf. *sloop*), qu'on aurait dit par plaisanterie *Marie salope*, puis une *salope*. — On a vu que la chronologie s'y oppose nettement, abstraction faite de l'origine provinciale du mot.

3. « Le *Dictionnaire de droit*, manuscrit, de François Ragueau : Meretrix... nostris *salebraie* ».

Digitized by Google

boue (1790), mot emprunté du gâtinais *boquet*, pelle en bois pour ramasser la boue (de *boque*, boue), répondant au synonyme ancien français *bouecel*, pelle (de *bouace*, boue).

V. — BERRY

Quelques vocables accusent cette origine :

Chabin, mouton du Berry (suivant Cotgrave), désigne aujourd'hui le métis du bélier et de la chèvre. En Berry, *cabin* est le nom du chevreau, le petit de la chèvre (*cabe*[1]), et *chabin*, mouton du Bourbonnais, à la laine grosse et longue comme celle de la chèvre (Jaubert).

Frelaud, *frelot*, joyeux[2] compagnon (Cotgrave), signifie dans le berrichon « gourmand » (chien *ferlaut*), qui en est le sens primitif (cf. *fripon*). Ce terme est familier aux écrivains du XVIe siècle (v. Godefroy).

Frelu (*freluc*), gourmand, a acquis, en passant au français, le sens de « voleur » (Cotgrave), par une évolution analogue à celle de *fripon*. Ce sens figure dans la *Satire Ménippée* (éd. Franck, p. 181) :

> C'est un Maheustre et un *Frelu*,
> Pire qu'un Turc ou Mammelu.

M. d'Aubray, dans sa harangue, nomme ainsi les partisans d'Henri IV, adversaires des ligueurs. Le *frelu*, c'est-à-dire le bandit, y est associé au *maheutre*, au soldat protestant, ainsi nommé d'après l'épaulette, *mahustre*, qu'il portait.

Rappelons, à ce sujet, quelques autres sobriquets donnés aux « Politiques », qu'on lit dans un curieux traité, que le curé Pigenat publia en 1592, en faveur de la maison de Lorraine : « Ceux que nous appelons *Maheutres* à Paris, *Frelus* et *Mettins* en Champagne, *Guilbedoins* en Basse Normandie et en Poitou, *Bigarrez* en Provence[3] ».

De ces surnoms, les *Bigarrez* (prov. *bigarra*) désignaient ceux qui nageaient entre deux eaux (Mistral), comme les *Guilbedoins*, les caméléons politiques suivant l'explication de l'historien de Thou[4]. Le sens de *Mettin*[5] reste obscur.

1. En français, *cabe* désigne une vieille vache qu'on engraisse pour la boucherie.
2. En Sologne, l'oiseau « toute-vive » porte le nom de *frelot* ou *frelotte*.
3. Cité par Labitte, dans son édition de la *Ménippée*.
4. *Histoire*, t. IV, p. 465 : « On appelle *guilbedoins* par dérision plusieurs gentilshommes qui avoient changé de parti en 1562 ». Cf. en Normandie, *enguilbauder*, circonvenir, abuser (Moisy).
5. Ménage (*Dictionnaire*, v° *Metin*) rend ce nom par « Messin » (lat. *Metinus*), mais ce sens ne convient guère au contexte.

Digitized by Google

VI. — PARIS

Nous avons montré ailleurs les divers canaux par lesquels les mots de terroir ont afflué à Paris, où ils ont parfois acquis une acception spéciale. Ceux qui suivent remontent à la même source par leur forme ou par leur sens :

Agiaux, colifichets, affiquets. « On dit à Paris *agios* de mariée de village », remarque Ménage qui ajoute : « Je ne sçay d'où vient ce mot, car il n'a aucun rapport avec l'*Agios o Theos* du Vendredi saint ». Rabelais s'en est servi dans son *V^e^ livre*, ch. XII : « Je ne vy oncques tant de flambeaux, de torches, de glimpes et d'*agiaux* [1] ».

Le terme technique *agiau*, pupitre sur lequel le doreur met le cahier de feuilles d'or, est une induction du sens de « colifichet ». A Guernesey, *agiau* a acquis l'acception d'instrument, d'outil en général. Ce sens généralisé, comme celui de « colifichet », est une induction d'*agios*, cérémonie religieuse, solennité.

Bazac, mot ayant des sens multiples dans les Mystères du XVe siècle et dans les Farces du XVIe [2]. Il figure notamment dans ces expressions : *estre à bazac*, être perdu sans ressources ; *bouter à bazac*, mettre sens dessus dessous ; *mettre à bazac*, mettre à mort, livrer au supplice, etc.

C'est la prononciation vulgaire et parisienne de *Bazacle*, le fameux moulin de Toulouse, nom que mentionne, en même temps que le *Pantagruel* de Rabelais, le mystère de *Saint Christophle* de 1530 (Ire journée, fol. c III v°) :

> Un musnier alla à *Bazac* ;
> Je le griffay, comme tu voys,
> Et le fourray dedans ung sac.

Les expressions métaphoriques que nous venons de citer remontent à la notion de grand moulin (comme le *Bazacle* à Toulouse), d'où l'idée de brouhaha et de cohue, de bruit assourdissant et de foule qui remue pêle-mêle, en un mot, de confusion et de désordre : *être à bazac*, c'est être à la fois bousculé, bouleversé, et, figurément, perdu, dans l'embarras, dans le danger [3]. Le nom, avec ses sens figurés, est ainsi un souvenir de la vie économique du passé [4].

1. C'est la leçon de l'Edition de 1564 ; celle de 1562 donne *agios*. Voir la *Langue de Rabelais*, t. II, p. 263. Cette double graphie n'est pas isolée (cf. *acraux*, dans Buffon, en rapport avec *acrocs*, crocs, XVIe siècle).

2. Voir notre article dans la *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 59 à 61.

3. Cf. ce passage de la *Prognostication générale* de 1561, à propos des gens gras, replets, où le terme signifie « malheur » (Montaiglon, *Recueil*, t. IV, p. 43) :

> Toutes fois garde le *bazac* !
> De tant refroidir la bedaine.

4. *Basacle*, désigne encore dans le Midi le réservoir à poisson, sens passé dans le vocabulaire des pêcheurs français (Bescherelle).

Digitized by Google

Fricandeau, nom d'un mets qu'on lit tout d'abord chez Rabelais, est donné comme parisien par Ménage. Le sens primordial est encore vivace dans le champenois *fricandeau*, friandise, régal, provincialisme parallèle à *fricot*, ragoût, autre parisianisme.

Gagui, mot parisien ainsi expliqué par Oudin (1640) : « Une grosse *gagui*, c'est-à-dire une femme grosse ». On le lit, au début du XVIIIe siècle, dans une chanson satirique (cf. le *Chansonnier historique*, t. III, p. 271) :

Madame la Régente j'y vis,
Tatigué, quelle grosse *gaguy* ! [1]

Ce nom, encore vivace dans le bas-langage au début du XIXe siècle, n'est que la prononciation parisienne de *gadille*, nom manceau du rouge-gorge (v. ci-dessus). Le rouge-gorge est un petit oiseau tout rond, d'où ses noms provinciaux : *bedoue* (« ventrue »), dans le Maine, et *panchotte* (« pansue »), en Périgord.

Guépard, léopard de chasse, dit aussi chat-tigre : « Les fourreurs de Paris, nous dit Buffon (t. XXXIII, p. 156), appellent un animal de ce genre *guépard* ». Ce nom est d'origine méridionale : *gaipard* pour *gapard* [2], répondant exactement à *chapard*, chat-léopard, variété de lynx (nom donné par Furetière) et à l'ital. *gattopardo*, le guépard ayant une tête de chat sur un corps de chien tacheté.

Hallebic, ancien terme parisien, avec ce double sens :

1° Taxe abusive sur les marchands forains de poissons de mer. L'ordonnance de 1325 qui l'abolit, en parle ainsi : « Sur ce qu'il se douloient d'une fausse coustume, estant à Paris sur le poisson, appellée *hallebic*, par laquelle les marchands estalliers sur chacun panier, puis le pris fait, rabatoient à la fois douze sols, à la fois dix, à la fois huit, selon leur volonté [3] ».

2° Chicane, sens résultant du dérivé *allebiqueux*, chicaneur, dans une lettre de grâce de 1385 (Du Cange, v° *alloquax*) : « Pour ce que ledit Guillaume estoit *hallebiqueux* ou rioteux, quand il avoit beu » [4].

Ce sens généralisé de *hallebic* ou *hellebic*, encore vivace dans le bas-breton *elbik*, émulation [5], remonte au nom propre des *Hallebic*, seigneurs parisiens sur le domaine desquels fut transférée, au XIII-

1. Pierre Adam, *Etude sur le vocabulaire du Chansonnier historique. La Régence* (1715-1723), Paris, 1920, p. 10.

2. Prononciation parisienne. Le provençal *ga(t)minoun*, singe, répond à l'italien *gatto mamone*. Buffon appelle *serval* le chat-tigre de l'Afrique (t. XXXIII, p. 140), d'après l'esp. « gato *cerval* », chat-cervier ou lynx.

3. *Recueil d'ordonnances*, t. I, p. 791. Dans un aveu antérieur de 1319, on lit *hellebic* : «... un fief assis ès Halles de Paris, appellé le *hellebic*... ».

4. Cf. *hallepiguaille*, pillard, dans une lettre de grâce de 1478 (v. Du Cange) : « Lequel Estienne appela herpaille, ribaudaille, *hallepiguaille*, en disant plusieurs autres injures... ».

5. Victor Henry, *Lexique étymologique du breton*, v° *elbik*.

Digitized by Google

XIVe siècle, la halle au poisson. Les Hallebic ne se contentèrent pas d'un droit fixe levé sur le poisson, mais allèrent jusqu'à en fixer le prix : « Quand un prix avait été débattu entre l'acheteur et le vendeur, le sergent des Hallebic intervenait et, au lieu de percevoir la taxe convenue, diminuait, de sa pleine autorité, dix ou douze sols sur chaque panier, sous prétexte que le dessous était ordinairement d'une qualité inférieure au dessus [1] ».

Ce sont ces continuelles vexations et contestations qui expliquent le sens de *hallebic* et de son dérivé dans l'ancienne langue et en bas-breton.

Rigri, terme que Richelet définit ainsi (1680) : « *Rigri*. Mot injurieux du petit peuple de Paris : *C'est un rigri*, c'est-à-dire c'est une espèce de vilain et de ladre ». Cette forme parisienne est une réduction de *regroui* (dans G. Bouchet), de *regrouvi* (donné par Cotgrave) et celui-ci est à rapprocher du champenois *ragroubiller*, se blottir. Les notions « avare » et « ratatiné » sont apparentées.

La capitale a de tout temps exercé une influence prestigieuse sur la province et cette action s'est intensifiée au cours du dernier siècle. Dans *Le Langage parisien au XIXe siècle* (1920), après avoir montré comment de nos jours s'est considérablement accru le vocabulaire d'une grande agglomération humaine par les apports des divers facteurs sociaux, nous avons suivi pas à pas cette action absorbante du français de la capitale sur les parlers provinciaux [2], en même temps que l'influence de ces derniers sur le vulgaire parisien.

1. Voir Ménage, v^o^ *hallebic*, et A. Franklin, *Dictionnaire des professions*, v^o^ *Hallebic* (d'après Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France*, t. I, p. 309).

2. Le plus récent travail dans ce sens est celui d'Oscar Bloch, *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*, Paris, 1921 (cf. p. 47 à 112 : Lexique).

Digitized by Google

CHAPITRE III

PATOIS DU MIDI

Nombre de ces termes de terroir nous sont venus du Midi, à différentes époques et par l'intermédiaire de divers parlers locaux.

I. — LANGUEDOC

Cette province a fourni les vocables:

Bondrée, nom languedocien (*bondréo*) d'une espèce de buse, mentionné pour la première fois par Rabelais (l. I, ch. XXI: « au nid de la *bondrée* »). Cette forme est parallèle à celle de *boudrée*, que donne Belon, également vivace dans le Midi (*boudréo*), à côté du berrichon *baudrée*. L'origine de ces appellations se trouve dans le languedocien *boudro*, *baudro*, boue délayée, fange, le nom de *bondrée* désignant spécialement la buse des marais.

Brin, forme réduite de *brenc* (*brinc*), qu'on lit déjà avec l'acception primordiale de « branche » au XVe siècle [1] et avec le sens moderne de « menue tige » dans Rabelais (« un *brin* de paille », l. III, ch. XVIII). C'est le languedocien *brenc*, branche, brin [2]. Le sens est encore sensible dans l'expression forestière *arbre de brin*, qui n'a qu'une seule tige droite. L'acception réduite trouve des analogies fréquentes : anc. fr. *tronc*, trognon, brin, et *tronçon*, un brin, une petite partie, à côté de *trós*, tronçon, trognon, et un brin, quelque chose. En Anjou, *brin* désigne la filasse de choix.

Escamoter, emprunt méridional du XVIe siècle, qu'Oudin explique ainsi (1640): « *Escamoter*, c'est-à-dire desrober. Les joueurs de gobelets appellent *escamoter* faire passer une balle comme invisible ». C'est un sens spécial que les prestidigitateurs ont tiré du langued. *escamoutá*, faire tomber la partie brûlée d'une bûche et

1. Cf. Gréban, *Passion*, vers 17377 : « Sus, venez un tantot sçavoir Que c'est d'ung joyeux *bring* ».

2. Meyer-Lübke fait dubitativement remonter le fr. *brin* à un prétendu gaulois **brinos*, verge (?).

Digitized by Google

égrener des gerbes avec un bâton, proprement les écailler [1].

C'est de la Provence que le mot a passé, avec cette acception spéciale, en Espagne. L'espagnol *escamotar* [2] est un emprunt moderne (César Oudin l'ignore encore), qui manque, comme l'a remarqué Diez, au catalan et au portugais. Quant à l'évolution du sens, le langued. *escatá* signifie à la fois écailler et attraper.

Esclafer, éclater, sens attesté tout d'abord dans Rabelais, qui l'a tiré du langued. *s'esclafi*, pouffer, éclater de rire. Le sens propre de ce terme onomatopéique est lâcher la bonde d'un étang, hausser la vanne à eau d'un moulin, faire jaillir, lancer, élargir. Cette dernière acception concrète se lit déjà dans un document de 1412 (v. Godefroy) : « Le drap pourrait rompre et entr'ouvrir et *esclaffer* ».

Gimblette, pâtisserie en forme d'anneau qui venait, suivant Richelet [3], du Languedoc (Albi, Beaucaire) : *gimbeleto*, *gimeleto*, diminutif de *gimblo*, *gimelo*, répondant à l'anc. fr. *simble* (du lat. *simila*), fleur de farine et gâteau. Son équivalent *seminel*, désignant un gâteau que l'on mangeait surtout dans le carême, répond au normand *chemineau*, sorte de pain que l'on faisait à Rouen durant le carême (*Trévoux*).

Margaignon, anguille mâle, terme noté par Cotgrave comme originaire du Languedoc, où il est encore vivace. Aux embouchures du Rhône, *margagnon* désigne aujourd'hui l'anguille grossière (Rolland, t. III, p. 155). Le nom remonte à *margagno*, boue, l'anguille se tenant habituellement dans la vase de la mer.

Salmigondis, ragoût, terme attesté tout d'abord chez Rabelais [4], abrégé ultérieurement en *salmis* [5]. C'est un terme languedocien, *salmigoundi*, comme le prouve l'élément final *goundi* (= *coundi*), assaisonné, mais le premier élément reste obscur. On pourrait le rapprocher de cet autre terme rabelaisien, *saumate* ou *saumade* (l. IV, ch. LIV, et l. V, ch. XLIII), qu'Amyot transcrit *sommade* et qu'il qualifie de « friand manger » [6]. Cette forme *salmata* accuse

1. Le piémontais *scamoté*, élaguer un arbre, le dépouiller de ses branches, répond au prov. *escaumá*, écailler un poisson et élaguer un arbre.

2. Voir Littré sur l'insuffisance des hypothèses émises jusqu'ici touchant l'origine du mot.

3. « *Gimbelette*. Petit morceau de pâte formé en rond où il y entre des œufs, du sucre, de l'ambre et du musc : les bonnes *gimbelettes* viennent du Languedoc ». Le mot a également passé dans la Haute-Italie, d'où le lombard *dzambela* (devenu en italien *ciambella*, échaudé).

4. L'édition princeps de *Pantagruel* donne *salmygondi*, qui devient au *Quart livre*, ch. LIX, *salmigondin*. Cet *n* analogique est de la même nature que celui d'*ainsin*, pour *ainsi*, prononciation provinciale, angevine ou mancelle, suivant Ménage.

5. L'*s* final est analogique. La forme primitive *salmi* a passé dans la Haute-Italie : cf. à Parme, *salmi*, ragoût de gibier rôti et assaisonné de sel.

6. Ce hors-d'œuvre revient souvent dans les livres culinaires italiens du XVIe siècle, sous la forme *sommata*. Voir notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 24-25 et 406-407.

Digitized by Google

probablement une origine languedocienne, mais le mot semble aujourd'hui sorti d'usage (il manque à Mistral).

II. — PROVENCE

Cette région est une des mieux représentée dans l'ensemble des sources locales. Y remontent les termes :

Baliverne, mot méridional attesté dans la *Farce de Pathelin* sous la forme primitive *bailliverne*, qu'on lit encore dans Rabelais. Elle répond exactement au prov. *baiuerno*, étincelle, sornette, acception parallèle à celle du *bluette*, proprement petite étincelle [1].

Bardane, nom emprunté au xve siècle du prov. *bardana* [2] (de *bard*, boue, limon), cette plante croissant sur les bords des prés et des terres humides.

Baudroie ou *baudreuil*, nom provençal de la raie pêcheuse (qui vit enfoncée dans la vase). Emprunt, au xvie siècle, du prov. *boudroi*, proprement bourbier, appellatif répondant exactement au synonyme aunisien *marache*, baudroie, proprement marais (v. Rolland, t. III, p. 155).

Charnaigre, chien lévrier bâtard, lévrier de Provence, proprement le maigre ou décharné (*charnegue*). Emprunt méridional du xviie siècle.

Chatouille, nom provincial de plusieurs poissons (lamproie, lotte, loche), principalement de la lamproie (Rabelais, l. IV, ch. lx), avec ces variantes antérieurement attestées : *chatrouille* (1450), *satouille* et *satrouille* (xve siècle). Ces appellations provinciales se rattachent aux verbes dialectaux : prov. *chatroulha* et *chatoulha* (Lyon et Berry, *satrouiller*), barboter, désignant des poissons qui s'agitent dans l'eau trouble. C'est ainsi que, depuis le xiiie siècle, *barbote* est un des noms vulgaires de la lotte et de la loche [3].

Fagot, primitivement faisceau de branches de hêtre, du vieux prov. *fagot* (cf. le gascon *hac*, hêtre), ancien emprunt méridional ; à Toulouse, *fagot* se dit *faganas*.

Faguenas, odeur de gousset, primitivement odeur de hêtre, mot emprunté au xve siècle [4] du prov. *faganas*, fagot, faguenas.

Faitard, paresseux, ancien emprunt (xiiie siècle), encore dans Villon, du prov. *faitard*, même sens (de *fait*, fouine mâle, type de l'indolence) : Auvergne, *fleinard*, fouine mâle et paresseux, et

1. Voir ci-dessus, p. 24-25, et Meyer-Lübke, v° *favilla*.

2. Le *Dict. général* dérive le mot du bas-lat. *bardana*, et celui-ci de *barda*, couverture, plante ainsi dite à cause de la largeur de ses feuilles. Mais ce bas-latin n'est que la transcription du provençal, et ce *barda*, couverture, n'est que l'italien *barda*, caparaçon.

3. De plus, au Havre, *chatouille* désigne le poulpe, comme dans la Manche, *satrouille* (Rolland, *Faune*, t. III, p. 188).

4. Cf. *Parnasse satyrique*, éd. Schwob, p. 83 : « Un c... sentant le *faguenas*... ».

Digitized by Google

prov. *fouineto*, paresse (proprement petite fouine), à côté du manceau *fouinasser*, se donner des mouvements pour ne rien faire.

Faribole, mot attesté tout d'abord dans Rabelais, synonyme de *baliverne* et accusant une image analogue au prov. *faribolo*, faribole, à côté de *faribole*, volage, folâtre. Le mot est apparenté au berrichon *barivoler*, voltiger, en parlant de tout ce qui flotte au gré du vent, à côté de *friboler*, même sens (Yonne, *frivolés*, copeaux de menuisier) [1].

Gargousse est synonyme de *cartouche*, mais d'une origine foncièrement différente : c'est le prov. *cargousso*, *gargousso*, charge d'un canon. La forme *gargouche*, que donne Fournier (1643), a subi, dans sa finale, l'influence analogique de *cartouche*.

Gourgandine, prostituée (Oudin, 1640), et, sous Louis XIV, corsage laissant voir la chemise, porté par les galantes de l'époque. Boursault, dans sa comédie *Les Mots à la mode* (1694), définit ainsi le terme (sc. xv) :

> Enfin la *gourgandine* est un riche corset
> Entr'ouvert par devant à l'aide d'un lacet.

Le sens primordial de « coureuse » est encore vivace dans le Midi, en Guienne et en Dauphiné. C'est un dérivé analogique du méridional *gourgo*, bourbier. De là, aussi, *gourgandine*, nom vulgaire de plusieurs mollusques et coquillages du genre Vénus, qui vivent enfoncés dans la vase (cf. *paludine*, nom scientifique d'un autre genre de mollusque).

Guedoufle, flacon à gros ventre, huilier à deux becs, ancien emprunt méridional (charte de 1338 : « cinq douzaines de vaisseaux nommez *gottefles* », Gay), à côté de *coutoufle* (charte de 1387 : « le dit Jacquet print un *coutoufle* de voirre où il y avait du vin », Idem). La première forme se lit encore dans Rabelais [2] ; la deuxième survit dans le franco-provençal (Fribourg, *cotofle*, *godofle*, godet) : l'une et l'autre représentent le prov. *coutoufle*, *goudoufle* (*gadoufle*), ayant le sens initial de coque ou cosse de légumes.

Halbran, *halebran*, attesté dès le XIVe siècle dans le *Ménagier de Paris* (t. II, p. 236) : « *Halebrans* sont les petits canards qui ne peuvent voler ». Cette graphie est universelle au XVIe (Belon, Lanoue) et au XVIIe siècle (Ménage, Richelet, Académie [3]).

1. Henri Estienne et Trippault voyaient, dans *faribole*, une altération du lat. *parabola*, étymologie souvent reprise depuis et dont se moque déjà le *Moyen de parvenir* (chapitre intitulé « Satyre »).

2. « Il avoit une petite *guedoufle* pleine de vieille huyle », l. II, ch. XVI.

3. Thierry, en 1572, donne seul : *albrent*, *alebrent*, *halebrant*, croyant le mot en rapport avec un prétendu grec ἀλιβρεντος, oiseau de mer. Cette même graphie a suggéré à Ménage et à Le Duchat le rapprochement avec un prétendu allemand « *Halberente*, et par contraction *halbrente*, c'est-à-dire demi-canard ». Le *Dict. général* le tire (comme Diez) d'une forme allemande plus correcte *halbente*, anas

Digitized by Google

Toutes les hypothèses arbitraires qu'on a émises sur ce mot s'évanouissent devant la graphie *halbran*, d'où *halbrener*, chasser aux halbrans : « Il est difficile, ajoute Scheler, de séparer *halbrener* de *halbran* ; cependant, cette dérivation présente l'irrégularité de négliger le *t* final étymologique du primitif ». Or, ce *t* final n'a existé que dans l'imagination des étymologistes et notre terme n'a rien de commun avec le germanique : c'est le prov. *alabran*, jeune canard sauvage et glouton. Ce dernier sens est le primitif (*alabre*, vorace, goulu) : dans le Berry et le Morvan, *goulu* désigne même le caneton et on s'en sert comme nom d'appel.

Jumart, métis d'animal, terme donné par la première édition du *Dict. de l'Académie* (1694). C'est le prov. *jumerri* (avec une finale analogique), variante de *gimerro* ou *chimarro*, forme parallèle à l'esp. *zimarro*, mouton, l'un et l'autre remontant au lat. *chimarus*, chevreau.

Morgue, air hautain (xve siècle), du langued. *morgo*, proprement morve, museau ; en Picardie, *faire des morgues* signifie affecter des manières prétentieuses (Jouancoux) et, à Lille, faire des grimaces [1]. En français, *morgue* désigne encore le lieu où l'on voit les noyés le visage découvert, c'est-à-dire « le lieu où l'on reconnaît la *morgue*, le visage des morts » (Ménage), dite aussi *morne*, museau et morgue des cadavres (avec ce dernier sens dans le *Tableau de Paris* de Mercier).

La Provence abonde en oiseaux indigènes, en poissons méditerranéens, etc., dont les noms ont passé du Midi au Nord de la France, principalement à partir de la Renaissance [2]. Cette région possède également en propre nombre d'arbres et d'arbustes, dont les noms ont enrichi notre vocabulaire.

Nous avons déjà cité l'*argilier* ou l'ajonc de Provence [3]. Ajoutons-y le *micocoulier*, bel arbre répandu dans le Midi et dont le nom est devenu français au xvie siècle. Pierre Belon en fait le premier mention dans ses divers écrits [4].

Le nom de *micocoulier* présente un certain intérêt étymologique.

rustica, que Scheler explique ainsi (après Diez) : « Au lieu de *halb-ent*, on a pu dire *halber-ent* : de là s'explique la forme française à merveille ». Cette possibilité hypothétique devient un fait acquis chez Meyer-Lübke, qui pose carrément : « moy.-haut-allem. *halberent*, jeune canard sauvage ».

1. Horning (*Zeitschrift*, t. XXI, p. 157, et t. XXVIII, p. 605) fait remonter *morque*, air hautain, à un type **morica*, induit de *mores*, mœurs, et *morguer*, au lat. *morigerare*, être complaisant. Meyer-Lübke remarque à ce propos : « La principale difficulté réside dans l'apparition tardive (xve siècle) de *morgues* et *morguer* ».

2. Voir notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 299 et suiv. Nous reviendrons plus loin sur les termes méridionaux de pêche, anciens et nombreux, qui ont pénétré à diverses époques en français et dans les patois de l'Ouest.

3. Voir ci-dessus, p. 17-18.

4. Tout d'abord dans ses *Observations*, fol. 120 v° : « Platanes et arbres de Lotus qu'on nomme en François *Micacouliers* ».

Digitized by Google

C'est un des appellatifs de la vaste nomenclature de cet arbre, une des plus fécondes de la flore méridionale, dont les nombreux synonymes méritent plus qu'un simple rappel.

Le plus connu de ces divers noms, *micocoulier*, est en même temps un des plus récents. Il dérive de *micocoule* (mot usuel dans l'Hérault), qui a comme pendant, dans le Gard, *melicoco* ou *belicoco* (bericoco), appellatifs faisant allusion à la saveur sucrée de ses fruits. C'est sous le nom de *melicucco* que cet arbre est connu dans la Calabre et en Sicile, pendant du grec mod. μελικουκκιά, micocoulier, appellation parallèle à μικροκούκουλι, auquel on fait à tort remonter le nom provençal [1]. Le *micocoulier* de Provence, dit aussi *bois de Perpignan*, tire son nom de son fruit, petite baie noirâtre renfermant un noyau osseux, et dite *micocoule*, à l'instar du synonyme italien *bagolaro*, micocoulier, de *bagola*, petite baie.

Si cet appellatif est étranger, son nom le plus ancien ainsi que ses autres synonymes sont indigènes. Le vulgaire a su tirer parti des différentes particularités qu'offre cet arbre, à savoir :

1° Son bois dur, compact et flexible, dont on fait des manches de fouet, des cercles de cuve, des instruments à vent. Le plus ancien nom de l'arbre s'y rattache : *fabreguié*, micocoulier de Languedoc, amplifié en *falabreguié*, qui est attesté dès le XIIe siècle (v. Mistral). Ce nom dérive de *fabrega* (*falabrega*), fabriquer, le bois de cet arbre étant excellent pour diverses applications industrielles.

Une variante, *fabregoulié* (abrégé en *bregoulié*) ou sa forme assimilée, *farrigoulié*, a fourni en outre au XVIe siècle au français : *farigoulier* (chez Du Pinet) et *fregolier*, mentionné par Belon [2].

2° Ses feuilles dentées et acuminées, rudes en dessus. On le confond, à cause de cet aspect épineux, avec l'alisier et l'églantier. De là, des appellations communes : *pataculié*, proprement gratte-cul, désigne à la fois l'églantier (Languedoc) et le micocoulier (dans le Var) ; et *picopoulié*, proprement pique-poule, est un des noms languedociens du micocoulier, alors que le mot désigne, en Dauphiné, une variété de raisin à grains allongés et rougeâtres.

3° Son fruit sphérique et noirâtre renferme un noyau osseux. De là, *petié*, proprement péteur, micocoulier et genêt à balais, arbuste dont les enfants font claquer les fleurs, particularité à laquelle

1. Schuchardt, *Zeitschrift*, t. XXVIII, 1904, p. 192 à 195, et Eug. Rolland, *Flore*, t. X, 1910, p. 95 : « C'est de μικροκούκουλι que vient le fr. [plutôt : le provençal] *micocoulier* » et « C'est de μελικούκκια que vient le langued. *melicouquié* ». Ces assertions ne répondent pas à la réalité : ni le français, ni le provençal ne possèdent des emprunts directs du grec moderne. Le nom méridional *micocoule* vient directement de la Calabre, province et idiome imprégnés de grec.

2. *Remonstrances d'Agriculture*, Paris, 1558, fol. 34 v° : « ... le Celtis, en François *Fregolier* et en Latin Lotus... » ; fol 39 v° : « *Fregoliers*, nommez en Latin Loti, autrement Micacouliers », et fol. 42 v° : « *Fregoliers* qu'ils nomment à Venise *Bagolaro* ».

Digitized by Google

semble se rapporter le nom arlésien *fanfarigoulié*, micocoulier (de *fanfaro*, fanfare, bruit assourdissant).

C'est la petite baie du fruit qui se trouve à la base des appellations synonymes : *chicoulo*, proprement petite chose ; *fresicoulo*, semblable à une fraise, etc.

4° Son écorce, qui exhale une forte odeur. L'auxois *sentis* [1], micocoulier, répond au langued. *pudis*, alisier, c'est-à-dire bois puant.

5° Sa racine, qui renferme une matière colorante bonne pour teindre les étoffes de laine. Le nom que le micocoulier porte à Carpentras semble s'y rapporter : *paparoutié*, en rapport avec *paparot*, papin, bouillie trop épaisse.

Le nom le plus connu, *micocoulier*, ne semble pas remonter au-delà du XVIe siècle et représente ainsi un emprunt moderne enté sur une greffe plus ancienne des plus fécondes et foncièrement indigène [2].

III. — REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Il est parfois malaisé de préciser la région d'où tel vocable a pénétré dans le langage parisien et dans la langue générale. C'est le cas, par exemple, des mots :

Badigeon, mortier ou plâtre délayé, terme de maçon et de sculpteur, mentionné dans Furetière (1690), qui remonte, par une forme intermédiaire *badiche*, au dijonnais *bade*, boue, sens répondant au synonyme *gâchis*, mortier.

Cabaret, provincialisme du XIVe siècle, de la même origine que le synonyme moderne *caboulot* : cf. Jura *cabourot*, réduit obscur, à côté de *cabiot*, remontant à un primitif *cabe*, cave [3].

Pacant, paysan, rustre, en normand *pacan*, et *pagan* (Anjou, *pogan*, Doubs *poucan*). L'acception primordiale de ces variantes est « malpropre » (Yonne, *pocan*, sale ; Mayenne, *s'empaganer*, se salir), remontant à la notion « boue » [4] : Savoie, *paca* (et *poca*), boue.

Pleutre, même sens que le mot précédent. Premier texte dans le poissard (*Les Porcherons*, 1773, p. 168) :

1. Schuchardt (p. 390) y voit une altération récente de *celtis*.

2. Voir, sur les noms italiens du micocoulier, un article de Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXXV, 1911, p. 385 à 396) et la monographie de G. Chiej-Gammacchio, *Il bagolaro* (dans *Annali della Reale Accademia di Agricoltura di Torino*, t. L, 1907), dont nous extrayons ce passage sur la richesse de sa nomenclature : « La sua grande diffusione in tutta l'Europa centrale e meridionale a fatto si che esso è oggi conosciuto con una vera collana di nomi, che forse nessun altra pianta puó vantare egualmente numerosa ».

3. Paul Meyer voit également, dans *cabaret*, un diminutif méridional, répondant à *cavereau* (*Romania*, t. XX, p. 463, note).

Comme nom de plante, *cabaret* (ainsi que l'avait déjà entrevu Robert Estienne) est une métathèse pour *baccaret*, le *bacchar* de Dioscoride, qu'on trouve attesté dès 1541 (v. Rolland, *Flore*, t. IX, p. 207).

4. Voir ci-dessus, p. 158.

Digitized by Google

Pour ne point se montrer en *pleutre* [1],
Il couvre sa tête d'un feutre.

Le sens primordial en est « motte de terre », d'où la notion de lourdaud ou manant [2]. Le wallon et le champenois possèdent, à côté de *pleutre*, les variantes *plautre* et *plaute*, pendants des méridionaux *plauto* et *plautro*, boue et motte de terre.

Remarquons enfin que nombre de termes remontent à des variétés régionales, qui se sont différenciées sous le rapport du sens. Tels, par exemple, *bique* et *biche*, *bourrique* et *bourriche*, *nique* et *niche*, etc. (v. Index).

Nous venons de tracer quelques cadres dialectaux qui pourraient être indéfiniment remplis et élargis. Le nombre est considérable des termes régionaux qui ont passé dans la langue littéraire. Celle-ci a souvent négligé le sens primitif et matériel pour adopter une acception exclusivement métaphorique (cf. *gaudriole*) ou elle s'est bornée à nuancer le sens primordial (*lubie*); parfois elle n'a retenu qu'une des acceptions multiples de tel mot provincial (cf. *guimbarde*).

C'est en remontant tout d'abord à ces vocables de terroir, en en groupant les formes éparses et les diverses acceptions; c'est, ensuite, en les suivant dans le nouveau sol où ils ont été transplantés, que ces termes régionaux se révèlent sous un jour nouveau et contribuent ainsi à éclaircir maintes obscurités du vocabulaire de la langue générale. La plupart des néologismes, qui ont pénétré au cours du XVIIe siècle, se résolvent en dernier lieu en autant de provincialismes.

1. Ce « terme injurieux et de mépris » (d'Hautel) est condamné par Molard (1810): « *Pleutre*, lâche, poltron. Dites: *pagnote* ». Avec cette dernière acception, le mot est encore vivace en wallon, picard, etc. En Anjou, *se pleutrer* signifie « se renverser par terre en luttant ensemble, se battre et se rouler en se tenant par le corps, se terrasser ».

2. Voir ci-dessus, p. 158-159.

Digitized by Google

DEUXIÈME SECTION

TERMES DE JARGON

La monarchie argotique se trouve constituée dès le xve siècle. Mais mendiants, merciers et malfaiteurs vivent encore séparés, gardant chacun leur organisation et leur vocabulaire spécial. Ce n'est qu'au siècle suivant que les trois classes vagabondes de l'époque — gueux, porte-balles et voleurs — se fondent en une seule association, ayant des rites spéciaux d'initiation, une hiérarchie strictement établie, un vocabulaire unique et des moyens d'action communs.

Nous allons passer une revue rapide de ces diverses catégories de malfaiteurs et relever les apports dont chacun de ces groupements a enrichi le vocabulaire de la langue générale. Ces détails linguistiques viendront compléter ceux que nous avons déjà donnés à l'occasion du *Langage parisien au XIXe siècle.*

On verra que ces apports touchent à différentes catégories du vocabulaire, en même temps qu'ils font ressortir le côté social de ce langage à part. C'est ainsi que le jargon, constitué d'éléments foncièrement indigènes, a fourni à son tour, depuis le xve siècle jusqu'à nos jours, tout un stock de termes qui font aujourd'hui partie intégrante de la langue générale. A l'instar des emprunts patois, plusieurs de ces contributions argotiques ont subi, en passant au français, un changement de sens qui a longtemps masqué leur humble provenance.

Nous avons pour la première fois établi l'historique du jargon et éclairé les origines de ce vocabulaire spécial, qui a prolongé sa durée jusqu'au milieu du xixe siècle, lorsqu'il s'est fondu dans le langage populaire parisien. Les formes primitives des vocables jargonnesques nous ont ainsi fourni une base solide pour l'étude scientifique de l'Argot ancien, qne les superfétations des copistes et des imprimeurs avaient rendu inextricable.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

GUEUX ET COLPORTEURS

I. — GUEUX OU MENDIANTS

La plus importante de ces classes en marge de la société a été celle des vagabonds par excellence, les mendiants. Ils se sont de bonne heure associés et hiérarchisés, servant ainsi d'exemple et de modèle à l'organisation définitive du royaume de l'Argot au XVIe siècle. Nous allons successivement en examiner les divers aspects.

1. — Noms

Chaque siècle a donné de nouveaux noms au mendiant. Le XIIe siècle le désigne sous ceux de *coquin* et de *truand;* le XIVe, sous ceux de *caymand* et de *bribeur;* le XVe, sous ceux de *bélître*, *gueux* et *maraud;* le XVIe, sous celui de *câlin;* le XVIIe, sous celui de *trucheur*.

L'examen de ces appellations dans leur ordre chronologique fera ressortir les idées psychologiques et sociales qui ont présidé à cette nomenclature.

Coquin. — Les mendiants ont été longtemps des pélerins, le plus souvent de faux pélerins, véritable plaie du Moyen Age. Ils prenaient pour but de leurs vœux le Mont-Saint-Michel, en Normandie, et plus souvent encore Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, d'où ils revenaient portant sur leurs manteaux et sur leurs larges chapeaux, en souvenir de ces courses lointaines, force coquilles [1]. Le chapitre IXe du *Liber vagatorum* (1510) les désigne sous le nom de *Coquillards*, que l'on trouve déjà appliqué à la bande des malfaiteurs dijonnais de 1455 [2].

1. C'est la coquille dite *coquille de Saint-Jacques* qui était la plus usitée parmi les mendiants.
2. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 366 à 373, et t. II, p. 317.

Digitized by Google

Le *Jargon de l'Argot reformé*, qui remonte au début du XVIe siècle, en fait également mention, p. 28: « *Coquillards* sont les pélerins de Saint-Jacques, la plus grande part sont véritables et en viennent; mais il y en a aussi qui truchent sur le coquillard [1], et qui n'y furent jamais ».

Les pélerinages des mendiants déguisés devinrent une fréquente occasion de duperie. Ces bons apôtres se vendaient leurs coquilles les uns aux autres, faisant ainsi croire à de pieux voyages. Ils les vendaient même à ceux qui en revenaient, d'où l'expression proverbiale : *vendre des coquilles à quelqu'un*, pour lui faire accroire, le tromper.

L'ancien nom de *coquin*, donné au mendiant dès le XIIe siècle, rappelle ces pratiques malhonnêtes. Il a le sens de compagnon de la Coquille, devenue emblème du pélerinage et (par abus) du vagabondage.

Coquin, dont le sens primordial est d'ailleurs « coquille », trouve son pendant dans *calin*, coquille et mendiant [2], ainsi que dans leurs correspondants provençaux: *coco*, truand (c'est-à-dire « coquille »), à côté de *coucaro* et *couquin*, gueux [3].

Truand. — Depuis Diez, on attribue à ce mot une origine celtique, en le rapprochant du gaélique *truagan*, pauvre, ou *trudanach*, vagabond. Thurneisen considère cette origine comme certaine, le *Dictionnaire général* comme « pas absolument invraisemblable ». Mais on ne voit pas comment ce mot celtique serait venu chez nous de l'Irlande et de l'Ecosse (le breton *truant*, gueux, étant emprunté au français) ; d'autre part, notre nomenclature pour « mendiant » ignore toute influence étrangère, et c'est du français que la plupart de ces appellations ont passé dans les autres idiomes. Enfin, la double forme que présente le mot en bas-latin, *truanus* et *trutanus*, rend cette dérivation illusoire.

L'acception en est mendiant et voleur (les deux moyens d'existence se confondant de bonne heure). Au XIIIe siècle, un traité de grammaire provençale rend *gergons*, c'est-à-dire *jargon*, par « vulgare trutanorum », langage des voleurs; et un texte cité par Du Cange, de l'an 1400, mentionne un *trutain*, avec le sens de mendiant, vagabond : « Lequel Hardelet dit au suppliant qu'il avoit menti comme mauvais *trutain* [4], fils de putain, Navarrois ».

Ce terme est d'origine indigène et désigne le vagabond par ex-

1. C'est-à-dire qui mendient en contrefaisant le pélerin porteur de coquilles.
2. Voir ci-dessus, p. 110-111.
3. Ce mot, comme la plupart de ses congénères, a passé dans les autres langues romanes: ital. *cocchino*, un coquin, un gueux tout nu qui tremble pendant le grand froid (Oudin, *Recherches*, 1642).
4. Du Cange l'explique à tort par « mendax, calumniator », et Godefroy, par « imposteur, calomniateur ».

Digitized by Google

cellence, le gueux, le « va devant », remontant à *tru!* ou *trut!* interjection de la marche en avant, avec la finale de *mendiant* [1].

Caimant. — Les mendiants, comme plus tard les voleurs, ont eu de bonne heure une organisation hiérarchique, un chef ou roi. Vers le milieu du xve siècle, des mendiants s'étaient associés à des voleurs et le *Journal d'un bourgeois de Paris*, sous l'année 1448, relate une affaire de *caymands* compromis comme meurtriers. Il ajoute à cette occasion : « On disoit qu'ils avoient un Roi et une Reine... ». Et un siècle plus tard, on lit dans le *Testament de Taste-vin*, pièce facétieuse du xvie siècle :

> Au *Roy* des Pellerins Passans,
> Lesquels on appelle *truands*
> Ou coquins... [2]

Il est à peu près certain que le roi en question portait le nom de *caym*, qui passa ensuite chez les Coquillards de 1455. Dans une pièce de leur dossier, un membre de cette bande est désigné comme « le *grant caym* de la crocheterie », c'est-à-dire le chef des larrons [3].

Le nom du *grant Can* ou *Cain de Tartarie* s'était généralisé au xve siècle au sens de « chef ». Dans la première des *Ballades en iargon* de Villon, on le donne au grand prévôt :

> Escharicez, ne soiez durs,
> Que le *grand Can* ne vous fasse essorer...

et dans *les Vigilles de Charles VII* de Martial d'Auvergne (dans La Curne), au comte Salisbury : « Car c'estoit le grand *caem* et maistre... ».

Ce nom de *caym* ou *caem* devint *caymant* sous l'influence analogique de *mendiant :* c'est ce qui explique la forme trisyllabique que le mot a dans une ballade d'Eustache Deschamps (« De ces faulx *cahymans* ») et encore dans Charles d'Orléans (« contrefaisant ung peu le *cayement* »). Plus tard, le nom ne fut plus que dissyllabique [4] sous la double forme : *caimand* ou *quémand* (d'où *quémander* et *quémandeur*).

Du sens de chef des larrons ou des truands, le mot devint, en français, une des appellations du mendiant, de même que, dans

1. Le mot a passé en espagnol : « *Truhan*, bouffon, bateleur, escornifleur, chercheur de repues franches, truand » (César Oudin). Cf. pour les deux premières acceptions, le mot *caristade* de l'Yonne, signifiant à la fois aumône et mauvaise farce (« le métier de farceur et de bateleur était une des mille manières de mendier », Jossier).

2. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 369.

3. *Ibidem*, p. 412.

4. La forme primitive survit dans le normand du Bessin *cayaman*, nom donné au crustacé *bernard l'hermite*, appelé encore « pauvre homme ».

Digitized by Google

le languedocien *couaro*, gueux, survit encore le Coesre, l'ancien roi de la gueuserie.

Bribeur. — C'est le mendiant quêteur, celui qui recueille les *bribes* ou gros morceaux de pain, d'où l'expression des gueux *assembler ses bribes*, manger de compagnie, locution qui était devenue proverbiale en français du XVIe-XVIIe siècle. Le verbe *briber*, qui est le primitif (malgré l'attestation antérieure de la forme nasalisée *brimber*), paraît être une variante de *brifer*, manger avidement.

Les dérivés de ce verbe — par l'intermédiaire du languedocien *birbe*, pain mendié, *birba*, gueuser, et *birbant*, mendiant — ont passé dans les argots et les langues littéraires de l'Italie et de l'Espagne [1]. Le nom lui-même survit dans le bas-langage parisien sous la forme *birbe*, *vieux birbe*, proprement vieux mendiant [2].

Bélître. — Ce nom apparaît au XVe siècle dans les Mystères sous la triple forme : *bellistre*, *belistre* ou *beslistre*. Une quatrième forme, *blistre*, se lit encore dans Palsgrave (1530).

Les étymologies proposées jusqu'ici sont innombrables : « Ce mot, nous dit Ménage, est celui de toute la langue dont l'étymologie a produit le plus d'opinions » [3].

Ni l'étymologie allemande, encore admise par le *Dictionnaire général* [4], ni les autres ne tiennent compte des variantes du mot. Il faut y discerner tout d'abord un suffixe *istre* qui est assez fréquent en moyen français : *baillistre*, tuteur, *baptistre*, celui qui baptise, etc. *Belistre* en est l'unique survivant, ce qui explique cet oubli complet de la finale.

Les graphies alternatives *bellistre*, *belistre* et *blistre* reproduisent exactement l'alternance correspondante de *bêler* en moyen français : *beller*, *beler* et *bler* (ce dernier encore vivace dans les patois du Centre). Le sens initial du mot est « celui qui bêle, qui demande en pleurnichant », d'où la notion de mendiant : cf. d'une part, *grand beeleur*, grand criard, grand pleureur (Oudin), et, d'autre part, le blésois *piaulou*, mendiant, c'est-à-dire piauleur [5].

1. Voir notre *Argot Ancien*, p. 143 et 275 à 276.

2. Cf. nos *Sources*, t. II, p. 221 à 228.

3. La dérivation la plus connue, celle de l'allem. *Bettler*, remonte, semble-t-il, à Nicot (1506) : « *Belistre* est dist celuy qui va mendiant son pain, *mendicus*. L'Allemand dist *Bettler* pour un belistre... Par cela, soit qu'il ait prins de nous, ou nous de luy, il appert qu'il ne faut escrire par *s*, ains plustost *betlitre*, mais le François, qui n'aime la rudesse de la prononciation germaine, laisse la lettre *t* ».

4. Tandis que le *Dict. général* voit encore dans *bélitre* une « altération de l'allem. *Bettler*, mendiant », Nyrop attribue le circonflexe du mot à une influence analogique (cf. *épître*). Cf. sa *Grammaire historique*, t. I, p. 104. Voir Scheler sur les nombreuses hypothèses qu'a suscitées *bélitre*.

5. On lit dans Ménage, v° *bélitre* : « Le Père Labbé, p. 76, dans la première partie de ses *Etymologies françoises*, le dérive de *béeller*, comme qui diroit *béelistre*, fainéant, oisif, qui ne fait que béer ». Le Père Labbé avait entrevu l'origine du mot, mais il ne rendait compte ni du suffixe ni du sens initial.

Digitized by Google

De la Porte, Parisien, dans ses *Epithètes* (1571), donne au *bélître* les qualificatifs de « larmoiant et pleurard ».

Il s'agit donc d'une appellation foncièrement indigène [1], qui a passé du français dans les parlers du Nord de l'Italie (Milan, Côme, *blistre*, mendiant), en espagnol (*belitre*, gueux) et en portugais (*biltre*).

Maraud. — Nom du mendiant au XVe siècle, synonyme de *bélître* dans les Mystères, par exemple dans celui du *Vieil Testament:*

28131. Est-il *marault*, est-il bellistre ?

et d'origine vulgaire comme son équivalent. Le nom est particulier aux patois du Centre, où il désigne le matou, type du rôdeur et du malin : le wallon *marau* signifie à la fois matou et gueux.

En français, *maraud* est devenu, comme son dérivé *marouſle* (à Vienne, *marouf* est synonyme de *matou*), l'expression du rustre, du lourdaud.

Gueux. — Autre appellation d'origine vulgaire, qu'on lit à la fois dans la IVe des *Ballades* de Villon :

Benards, vous estes rouges [2] *gueux*,

et dans la *Passion* de Greban :

3896. Sathan, tu es un *gueux* propice.

C'est une forme induite de l'ancien français *gueuse,* gosier, faisant allusion à la goinfrerie des mendiants. L'auteur d'un écrit argotique de 1630 appelle le grand Coesre « chef de la gueuserie ou gueulerie » [3], et De la Porte, Parisien, dans ses *Epithètes* (1571), donne au *belistre* les qualificatifs de « gourmand et affamé ».

Le picard *arlot*, gueux (et voleur en ancien français [4] comme en provençal) répond à l'italien *alrotto*, goinfre :

E cominciò a mangiare como un *alrotto*...

lit-on dans le *Morgante* de Pulci (ch. III, str. XLV). Rappelons que *fripon* désigne, dès le XIVe siècle, à la fois le glouton et le filou [5].

Calin. — Ce terme qui remonte, comme *coquin*, à la notion

1. Une forme isolée *belleudre*, citée par Du Cange sous l'année 1408 (« Ces *belleudres* veulent ilz faire les maistres? ») est probablement la prononciation provinciale de *bélître* (cf. le manceau *amitonner* et *amidonner*, amadouer). Le patois milanais a conservé cette forme archaïque : « *Sbilidri*, s'enorgueillir, se dresser sur ses ergots », ce qui rappelle la phrase citée ci-dessus de Du Cange.

2. *Rouge*, rusé, malin (comme l'homme aux cheveux roux, réputé perfide et malin), est devenu en allemand le nom même du gueux-voleur, d'où *Rotwelsch*, jargon, proprement italien des voleurs. Cf. ci-dessus, p. 293 à 295.

3. Cf. *Comédie des Proverbes*, 1633, acte II, sc. III : « Mais que manges tu là en ton sac, *grande gueule?* Je crois que tu as le gosier pavé ».

4. Lettre de grâce de 1377 (Du Cange) : « Icelluy Pierre appella le suppliant *arlot*, tacain, bourc, qui veulent autant dire en langage du païs de par delà (Provence ou Italie) garçon, truand, bastard ».

5. Le mot a passé en Provence sous la forme *gus* et *gusman*, ce dernier croisement de *gus* et de *caiman*.

Digitized by Google

« coquille [1] », a encore gardé sa valeur péjorative dans plusieurs patois (Berry, Poitou, etc.); mais, en français, *câlin* est devenu un qualificatif de cajolerie, de caresse. Ce développement sémantique accuse un trait particulier de la vie des gueux, leur attitude à la fois humble et insinuante pour capter la sympathie des âmes sensibles.

Trucheur. — C'est un des derniers noms donnés au mendiant. D'origine foncièrement argotique, on le lit pour la première fois dans le *Jargon de l'Argot* du début du XVIIe siècle. Il est attesté dans la langue générale dès l'année 1636 et Oudin le donne comme vulgaire en 1640.

C'est un dérivé du verbe argotique *trucher*, mendier, répondant au fourbesque *truccare*, même sens (« en jargon, *trucher*, gueuser, fuir, desrober », Oudin), verbe tiré de *trucco*, bâton de gueux (« en jargon, un baston », Idem) et tour de bâton, une des subtilités du métier [2]. Aujourd'hui, dans les patois de la Normandie, *trucher*, c'est courir après un bon repas, faire le parasite (Delboulle et Moisy).

Deux de ces noms du mendiant — *gouape* et *birbe* — ont joui d'une large expansion. Ils ont pénétré dans le bas-langage parisien et dans les parlers provinciaux. Ils ont même, par l'intermédiaire de la Provence, passé en Espagne, en Italie, et, par celle-ci, ont voyagé jusque dans les pays de l'Europe orientale. Ils méritent de nous arrêter.

Gouape, vagabond, du provençal *gouapo*, gueux, libertin (Savoie, *gouape*, ivrogne), terme remontant à l'anc. fr. *wape*, *gape*, aqueux, fade, d'où relâché, dissolu. La vieille langue connaît déjà le dérivé normand *vapineux*, coquin, que nous avons relevé [3]. Le terme anc. fr. *wape* ou *gape* est ainsi doublement représenté, suivant qu'il provient du Nord (*gaupe* [4] et *vapineux*) ou du Sud (*gouape*).

C'est un mot fort répandu dans les patois: dans l'Anjou, *gouape*, propre à rien, à côté de *gouèpe* (= *gouaipe*), viveur, noceur, ce dernier représentant une prononciation vulgaire, parisienne ou provinciale (*gouéper*, voler); dans le Bas-Maine, *gouèpe* ou *gouépeux*, mauvais sujet; dans la Bresse, *gouape*, fainéant, ivrogne (*gouaper*, vagabonder, boire à outrance), etc.

C'est dans le langage parisien notamment que le terme a acquis les sens les plus divers: dans les casernes, *gouape* désigne le loustic, le blagueur (*gouaper*, se moquer); chez les typos, *gouapeur* est le nom donné au compositeur qui se dérange à chaque instant;

1. Voir ci-dessus, p. 111.
2. Voir nos *Sources*, t. I, p. 185 et *Le Langage parisien au XIXe siècle*, Paris, 1920, p. 228-229.
3. Cf. ci-dessus, p. 310,
4. *Ibidem*.

Digitized by Google

pour les Parigots en général, *gouaper*, c'est flâner, et *gouapeur*, un vaurien.

Mais c'est la Provence qui est la patrie du mot. Il y signifie à la fois : viveur, libertin, gourmand, et homme riche, gros bonnet, commandant, chef (v. Mistral). Le vocable a franchi son pays d'origine pour passer en Espagne, où il est devenu le type du héros national, du bandit généreux [1]. En napolitain et en milanais, *guapo* désigne le galant : une des classes constitutives de l'association criminelle de la Camorra portait le nom de *Guapos*.

Birbe, vieux mendiant, gueux, même mot que *bribe*, pain mendié (en Languedoc, *birbe* signifie l'un et l'autre), a également passé dans tous les argots romans : fourbesque, *birba*, aumône, et germania, *briba*, gueuserie. Il a aussi pénétré dans les langues littéraires de l'Espagne, de l'Italie et de la France. Rabelais en fait le premier mention dans quelques vers macaroniques qu'il met dans la bouche même de Villon [2].

Vocable très usuel dans le langage parisien et provincial, où il a produit de nombreux dérivés, tels que *birbasse*, *birbon*, dont les formes réduites *bibasse* et *bibon* sont usuelles à Lyon pour désigner familièrement, la première, une société typographique de Lyon, la deuxième, le vieillard [3].

Le provençal *birbant*, mendiant, se retrouve dans l'italien *birbante*, coquin, mot qui a voyagé jusqu'en Pologne, en Roumanie et ailleurs.

La nomenclature française du mendiant [4] se révèle ainsi essentiel-

1. Salillas, *El Delinquente español*, Madrid, 1898, p. 31 : « El tipo nacional del *guapo*, llamase el Cid, Francisco Esteban o José Maria el bandido generoso ».

2. Cf. l. IV, ch. XIII : « Arrivans à la cassine, de loing il [Villon] apperceut Tappecoue qui retournoit de queste et leurs dist en vers macaroniques :

Hic est de patria, natus de gente balistra,
Qui solet antiquo *bribas* portare bisacco ».

L'expression des gueux *assembler ses bribes*, c'est-à-dire manger de compagnie, est devenue proverbiale en français du XVIe au XVIIe siècle (Henri Estienne, *Comédie des Proverbes*, etc.).

3. Cf. Etienne Molard, *Lyonoisismes* (Lyon, 1810) : « *Bibon*, expression de raillerie. On s'en sert en parlant d'un vieillard ou bien d'un jeune homme trop sérieux pour son âge : *vieux bibon*. Ce mot n'est pas français. Dites : *barbon* ».

4. Nous reléguons en note les noms qui n'ont pas survécu, à savoir :

Cagnardier, gueux, nom qui avait cours au XVIIe siècle, proprement habitué du cagnard ou endroit réservé aux gueux.

Guenaud, *guignau*, gueux, termes déjà relevés (v. ci-dessus, p. 292).

Larbin, mendiant, sens donné par un document argotique de 1828, est interprété par « valet » dans Vidocq (1837) et, passant au langage parisien, a fini par désigner le domestique d'une grande maison. Son sens primordial est « chien », étant le même mot que le jargonnesque *l'habin*, le chien (Doubs, *larbio*, même sens) : mendiant et chien sont des notions apparentées, les gueux aveugles ou prétendus tels s'en servant comme guides (cf. en fourbesque, *guido*, guide, chien et gueux).

Tuneur, c'est-à-dire sujet du roi de Thunes (appelé habituellement *Coesre*), à côté de *tune*, mendicité. Ce mot, jadis très répandu, a passé en bas-breton (*tunaud*,

Digitized by Google

lement originale; c'est elle qui a alimenté la plupart des langues romanes [1]. Ces noms font ressortir les différents traits qui caractérisent la vie des mendiants: ils sont tour à tour envisagés comme coquillards (*coquin* et *calin*), comme besaciens ou quêteurs (*bribeur*), comme solliciteurs d'aumônes (*bélître*), comme rôdeurs (*truand* et *maraud*), comme goinfres et affamés (*gueux*).

Deux de ces appellations sont en outre de source jargonnesque: l'une, *caimand*, désigne à l'origine le chef ou roi des mendiants; l'autre, *trucheur*, fait allusion aux tours de bâton qui étaient une des subtilités des gueux des XVe et XVIe siècles.

2. — Attitudes et Gestes

Le *Jargon de l'Argot* de la fin du XVIe siècle fait une comparaison édifiante entre l'affabilité des gueux et la brutalité des soudards. Les premiers, « vous les verrez les plus humbles, les plus doux et affables, le chapeau au poing, avec des paroles capables de faire fendre les rochers... », en opposition à « ces soldats, qui, allans à la guerre, vous n'y remarquerez rien moins qu'un visage furibond et affreux, jurant, frappant et vomissant un torrent d'injures contre ces pauvres paysans où ils sont logez ».

Cette attitude d'humilité calculée et captieuse des mendiants explique le sens atténué de *câlin* et *câliner* (v. ci-dessus) ainsi que l'acception hypocoristique de termes comme *coquin* ou *gueux*, qui sont devenus l'expression de la gentillesse, de l'amitié: dans le Pas-de-Calais, *mon gueux!* est un mot de tendresse donné aux enfants et même aux adolescents des deux sexes (Edmont), tandis qu'*agneau coquin*, dans le Berry, signifie agneau gentil. Cette dernière acception est ancienne et on la lit déjà chez Brantôme [2].

C'est encore pour la même raison que le mendiant est anciennement appelé *mignon* [3] et aujourd'hui, en Lorraine, *miston*, c'est-à-dire galant (sens du mot dans le blésois), tandis que, en Poitou, *truon* (« truand ») désigne précisément le galant ou le jeune homme à marier [4].

Le nom même des gueux appelés *Polissons*, à l'air débraillé et licencieux, est de bonne heure devenu à Paris l'expression de

gueux; *tunodo*, argot breton de la Roche), et en espagnol, par l'intermédiaire d'un patois méridional. Voir notre *Argot Ancien*, p. 112.

1. Certains de ces termes, comme *bribe* et *truan*, ont passé en anglais avec des sens spéciaux (« présent en vue de corrompre » et « fainéant ») Il est curieux que maint appellatif du mendiant en anglais soit tiré, non pas du jargon, mais du français (tel *rascal* et *rogue*, proprement canaille et arrogant).

2. Cf. *Œuvres* (t. V, p. 401) : « Rien n'est autant si *coquin*, ny doux, ny attirant qu'un butin, quel qu'il soit, soit de mer, soit de terre ».

3. Voir ci-dessus, p. 55.

4. Rappelons que, dans le fourbesque, le gueux s'appelle *cortigiano*, courtisan.

Digitized by Google

l'étourderie négligente, de l'inconvenance tolérée dans la meilleure société. Le Duchat fait déjà remarquer au XVIIe siècle (*Ducatiana*, Amsterdam, 1744, t. II, p. 394) : « Les Parisiens se servent de *polisson* à désigner un jeune homme, qui, le plus souvent, ne dit et ne fait que des sottises. C'est un synonyme de *badaud* et peut-être le mot vient-il du grec πόλις, ville, pour désigner un homme tout neuf, qui n'est jamais sorti de sa ville natale ». L'étymologie est aventureuse, mais la remarque curieuse à retenir [1].

En dehors de leurs manières insinuantes, les gueux de tous les temps se sont efforcés, par toute une série d'artifices, d'apitoyer les âmes sensibles. Ils présentaient en public tantôt une jambe en apparence couverte d'ulcères ou gangrenée, ce qu'ils appelaient une *jambe de Dieu* [2], c'est-à-dire ironiquement une très belle jambe ; tantôt ils simulaient la lèpre (en portant des cliquettes) ou l'épilepsie (en mâchant du savon blanc, pour faire sortir l'écume de leur bouche) et toutes sortes d'infirmités [3].

Ces prétendus chétifs, appelés *Cagous* ou *Sabouleux*, *Malingres* ou *Piètres* (les deux derniers, noms vulgaires anciens remontant au XIIIe siècle), faux culs-de-jatte ou faux malades, une fois rentrés dans leur quartier — la *Cour des Miracles* — tous ces estropiés ou infirmes redevenaient sains et saufs. On peut s'en faire une idée en parcourant les trente-et-une estampes, touchant la Vie des Gueux, du IIIe livre du *Recueil des plus illustres Proverbes* [4] par Jacques Lagniet (publié à Paris entre 1657 et 1663), pendant des vingt-quatre pièces, *Gueux et Mendiants* [5], de l'illustre graveur lorrain Jacques Callot (mort en 1635), monuments curieux des mœurs populaires en France et en Italie vers le milieu du XVIIe siècle.

Un des artifices les plus communs aux gueux, pour contrefaire les malades, était de se frotter avec de l'amadou pour se jaunir le

1. Voir, sur *polisson*, nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 52, et t. II, p. 456.

2. Cf. Sur cette curieuse expression, *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 31 et 238.

3. Une ordonnance pour la ville de Paris, rendue au temps de Charles VII, met à nu ces artifices : « ... les belistres ou belistresses qui feignent estre debiles de leurs membres, portans bastons sans necessité, et contrefont maladies caducques, playes sanglantes, rongnes, galles, enfleures d'enfans par application de drapeaux, emplastres, peinctures de saffran, de farine, de sang et aultres couleurs faulses....., le tout pour extorquer injustement les aumosnes qui sont deues aux vrays pauvres de Dieu ». *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 868.

4. *Recueil des plus illustres Proverbes...* mis en lumière par Jacques Lagniet, Paris, s. d. in-4°. Cette collection d'estampes, représentant des proverbes mis en action, contient trois livres : le premier, composé de 141 pièces, illustre les Proverbes moraux ; le deuxième, composé de 106 pièces, les Proverbes joyeux et plaisants ; le troisième, composé de 31 pièces, la Vie des Gueux en Proverbes. Cf. G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, Paris, 1847, p. 177-178.

5. La *Vie des Gueux* de Callot embrasse les *Gueux et Mendiants* d'Italie (25 estampes) et ceux de France (24 pièces). Voir Edouard Meaume, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Callot*, Paris, 1860, n° 685 à 709.

Digitized by Google

teint et apitoyer ainsi les passants. Le *Jargon de l'Argot* de la fin du XVIe siècle l'affirme explicitement (p. 10) : « De l'*amadoue*[1] c'est de quoy les Argotiers — c'est-à-dire les gueux — se frottent pour faire devenir jaunes et paroistre malades ».

C'est à ce fait que se rattache le sens figuré actuel d'*amadouer*. L'acception primordiale purement matérielle se lit dans le Prologue du *Tiers livre* de Rabelais, où l'auteur se sert d'une soixantaine de verbes, tous de valeur technique, parmi lesquels... : « *amadouoit*, goildronnoit, mittonoit, tastonnoit... ».

Dans ce passage, le plus ancien qu'on connaisse, *amadouer* ne peut signifier autre chose que « amorcer avec de l'amadou » ; mais dès 1541, Calvin, dans la version française de son *Institution*, l'emploie avec un sens moral très rapproché de son acception primitivement technique[2]. Ce sens figuré n'est pas éloigné de celui consigné dès 1539 par Robert Estienne (« *Amadouer* et appaiser de belles paroles ») et en 1606, par Nicot : « *Amadouer*, c'est adoucir le cœur d'un qui ha revesche ».

C'est principalement aux gueux qu'on est redevable de cette acception spéciale que la langue générale a seule retenue et consacrée.

Nous avons suivi ailleurs les autres vestiges linguistiques que les Gueux ont laissés dans le vocabulaire et qui se rapportent aux subtilités de leur métier : tels les divers *tours du bâton*[3] et l'art de *plumer la poule sans la faire crier*[4], l'une et l'autre expressions devenues familières au français dès le XVIe siècle.

Reste à mentionner un dernier souvenir de ce genre.

On lit dans Montaigne (l. II, ch. XXVII) : « Asinius Pollio, pour un honneste homme moins excusable, representa une erreur pareille ; qui, ayant escript des invectives contre Plancus, attendoit qu'il feust mort pour les publier : c'estoit faire la figue à un aveugle, et *dire des pouilles* à un sourd... ».

Cette locution est ainsi expliquée par Oudin (1640) : « *Chanter pouilles*, c'est-à-dire dire des injures », synonyme chez lui de *chanter des injures*.

La forme *pouilles* pour « poux » est donnée par Cotgrave comme bourguignonne. Le gascon dit également *poulhos* pour « poux », et il possède en outre l'expression *canta poulhos*, dire ou chanter des pouilles, à côté de cette autre *cerca poulhos*, chercher des poux[5],

1. Variante vulgaire, pour *amadou*, encore usuelle dans les parlers provinciaux.

2. Cf. *Institution chrestienne*, p. 317 : « Puisque desjà nous ne sommes que trop enclins à l'hypocrisie, il n'estoit ja mestier d'attiser le feu, ou bien nous faire crouppir en nos ordures en *amadouant* nostre paresse ».

3. Voir *Le Langage parisien*, p. 227 à 229.

4. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 391.

5. Au sens propre, cette locution est fréquente dans les contes, notamment

Digitized by Google

c'est-à-dire des querelles. La vermine est inséparable des gueux et ces locutions ont pris naissance dans leur milieu spécial.

C'est du gascon que Montaigne a tiré cette locution qu'on lit pour la première fois dans les *Essais* et qui remonte aux gueux de la Gascogne.

II. — COLPORTEURS OU MERCELOTS

Les merciers, connus sous le nom jargonnesque de *marcandiers*, ont été un facteur non moins important dans la constitution du vocabulaire et des règles de la corporation argotique. Ils possédaient, eux aussi, leur hiérarchie, représentée principalement par *blesche*, colporteur; *coesme*, gros mercier, et *coesmelot*, mercelot [1].

Ces diverses appellations ont laissé des traces dans la langue. Passons-les en revue :

Blesche, au XVIIe siècle, désignait le lâche, sens encore donné par d'Hautel (1808), alors que le bas-langage de nos jours lui attribue plutôt l'acception de « vilain ». Dans les patois, ce mot signifie « sournois » (Haute-Bretagne, Bas-Maine) ou « renfrogné » (Anjou, etc.) et, en Normandie, remarque Richelet (1728), on appelle *blèche* « un homme de mauvaise foi ».

Toutes ces acceptions sont autant de souvenirs des merciers-voleurs, appelés *blesches* au XVIe siècle, nom qui survit encore, sous la forme *blesse*, dans l'argot des peigneurs de chanvre du Haut-Jura.

Son origine, indigène, remonte au mot vulgaire *blec* (1537), ramolli. Cotgrave donne à la fois « poire *blecque* » et « *poire blette* », à côté de *blesche* (« qui est d'un caractère mou »), en notant ces termes comme normands. Ce sens figuré n'est qu'une induction du précédent (on dit « poire *blèche* », dans l'Ille-et-Vilaine).

Le *blèche*, mercier, désignait donc primitivement le ramolli ou le sot, c'est-à-dire qui en prenait les apparences pour mieux tromper les autres : les formes *blesse*, *blesque* [2] ou *blesche* sont autant de variantes dialectales qui s'appliquent à la poire trop mûre et molle, image du ramolli ou de l'inepte.

dans ceux de l'Europe orientale, où elle s'applique aux héros de l'imagination populaire. Au Moyen Age, la malpropreté était à peu près générale.

1. Voici les détails que donne le *Jargon de l'Argot* de la fin du XVIe siècle (p. 7) : « Les vieux merciers s'assemblèrent et ordonnèrent que ceux qui voudroient à l'advenir estre merciers se feroient recevoir par les anciens, nommans et appelans les petits mercelots *Pechons*, les autres *Blesches* et les plus riches merciers, *Coësmeloliers hurez* ».

2. La forme *blesque* semble représenter un croisement de *blesse* et de *bleque*. Voir *Sources de l'Argot*, t. I, 139 à 141, et t. II, p. 221 à 222 et 290. L'étymologie qu'on y donne est à rectifier dans le sens indiqué ci-dessus.

Digitized by Google

Coesme, gros mercier, représente une métaphore analogue (moyen français *coesme*, dial. *couème*, sot, nigaud, proprement couenne de lard). Ce terme n'a laissé de traces que dans les patois : en Champagne (Forêt de Clairvaux), *couame* signifie doucereux, hypocrite (« avoir l'air *couame* »); en Anjou, *coiminer*, c'est prendre un air humble, c'est-à-dire faire le coëme [1].

Coesmelot, petit mercier, survit de nos jours dans le *camelot* ambulant et dans la *camelote*, marchandise qu'il débite, et que le jargon appelait *coesmeloterie*.

Le camelot de nos jours n'est pas resté sans influence sur le vocabulaire du vulgaire parisien [2]. Mais, en somme, les colporteurs ont été beaucoup moins féconds que les deux autres facteurs, les gueux et les malfaiteurs. En revanche, le rôle des mercelots a été plus important dans la constitution de l'argot anglais, le *cant*, qui porte en outre le nom de *pedlar's french*, français [3] des colporteurs, faisant ainsi ressortir leur action prépondérante.

1. Le mot a passé dans l'argot espagnol (*coime*, maître de la maison) et de celui-ci dans la langue littéraire (*coime*, maître d'un tripot).

2. Voir *Le Langage parisien*, p. 240 et suiv.

3. C'est-à-dire langue étrangère (= secrète): cf. allem. *Rotwelsch*, jargon, proprement « italien » des rouges (= des rusés, des malfaiteurs).

Digitized by Google

CHAPITRE II

MALFAITEURS

Les mendiants et les colporteurs étaient souvent en même temps des voleurs ; de là, leur présence dans la bande criminelle de 1455, la plus ancienne que nous connaissions, établie à Dijon. Ces malfaiteurs, appelés *Coquillars* ou *Galans de la Coquille*, s'étaient ainsi appropriés la coquille, emblème des gueux-pèlerins. Cette bande dijonnaise opérait dans toute la France et avait des associés dans les principales villes. A Paris, un de ses affiliés était Villon lui-même, à la fois poète et coquillard, qui, outre ses *Testaments*, nous a laissé plusieurs *Ballades en jargon*[1], où il est question du *bizouart*, c'est-à-dre du colporteur, à côté des mendiants :

Belistriens perpetuelz des piez...,

des tricheurs et des voleurs-assassins.

Ces *Ballades*[2] et le Dossier des Coquillards se complètent mutuellement et constituent les premiers textes d'une documentation linguistique qui se continue pendant quatre siècles. Nous avons suivi ailleurs les phases successives de cette évolution séculaire ; nous n'en retiendrons ici que certains détails qui intéressent directement nos recherches.

1. Cf. Villon, *Œuvres, édition critique avec notice et glossaire*, par Louis Thuasne : t. Ier (Introduction et Texte), t. II et III (Commentaire et Notes), avec les *Ballades en jargon*, Paris, 1923. Belle et savante édition, un des travaux les plus solides de l'érudition contemporaine.

2. Les scènes jargonnesques entre le bourreau et ses valets qu'on lit dans les Mystères — depuis le *Mistere du Vieil Testament* (1458) jusqu'à la *Vie de Saint Christophle* (1530) — s'inspirent généralement de ces *Ballades en jargon* de Villon (1456). Remarquons que l'illustre poète coquillard a, en outre, introduit dans ses *Lais* des termes du jargon des Coquillards dijonnais (qui figurent dans son *jobelin*). Citons-en cet exemple :

254. Et *abatre pain* à deux mains...,

c'est-à-dire attraper du butin des deux mains. Voir, pour d'autres exemples, le précieux opuscule de feu René Gillon, les *Ballades en jargon du Manuscrit de Stockholm, Essai de restitution et d'interprétation, précédé d'une Introduction, suivi de notes et d'un commentaire, d'un index des noms propres et d'un glossaire étymologique*, Paris, 1920, in-8° (60 pages).

Digitized by Google

I. — CATÉGORIES DE VOLEURS

La monarchie argotique embrassait à la fois la Cour des miracles, la hiérarchie des merciers et l'association des voleurs proprement dits: « Pour estre parfait Argotier, nous dit le *Jargon de l'Argot reformé* (p. 34), il faut sçavoir le jargon des Blesches ou Merciers, la truche comme les Gueux, et la subtilité des coupeurs de bources ».

Les classes de malfaiteurs étaient nombreuses; quelques-unes seulement ont laissé des traces dans la langue et celles-là méritent uniquement de nous arrêter. Les voici :

Egrillards, malfaiteurs parisiens dans la seconde moitié du XVIe siècle, nom inconnu aux documents jargonnesques (il manque aussi à Cotgrave), mais suffisamment attesté par des témoignages de l'époque. En 1573, Alcrippe parle de « plusieurs *esgrillards de forest* » [1] et, plus tard, la *Comédie des Proverbes* donne cette épithète aux Bohémiens (acte III, sc. IV) : « Certains *esgrillards* de bohemiens, coupeurs de bources et de pendans [2] ».

Ces *égrillards* étaient donc des malfaiteurs guettant les passants pour les dévaliser. Leur nom suppose un verbe *égriller* ou *aigriller*, prononciation parisienne du gascon *agrilha*, allécher : les coquins attiraient les dupes dans des pièges pour les voler et les maltraiter.

Le substantif est ensuite devenu adjectif, avec le sens d'éveillé et alerte (« air *égrillard* », Corneille) ou vif et rusé (« œil *égrillard* », Montfleury) et (« minois *égrillard* », Regnard). Richelet, Furetière et le *Trévoux* n'en donnent que des définitions vagues et incomplètes [3]. Il signifie habituellement gaillard, rusé et libre dans sa conduite : « Un *esgrillard*, c'est-à-dire un esveillé, un bon compagnon » (Oudin, 1640).

C'est là une acception ultérieure. Le sens primordial d'*égrillard*, aux XVIe et XVIIe siècles, celui de voleur de grands chemins, s'est ainsi complètement effacé pour ne laisser dans la langue qu'un vague souvenir de son nom.

1. « Je feus invité à la feste des nopces d'un jeune garçon... à laquelle feste se trouvoient plusieurs *esgrillards* de forest ». *Nouvelle Fabrique des excellens traits de verité*, Paris, 1579 (réimprimé par Jannet en 1853, p. 56).

2. Ce sens primitif est encore transparent dans ce passage de la *Muze historique* de Loret (29 janvier 1661) :

> Conduit par certain *égrillard*,
> Exempt de guet, nommé Billard...

et dans les *Folies amoureuses* de Regnard (acte I, sc. I) :

> S'il pouvoit par bonheur choir en quelque embuscade
> Et que des *égrillards*, avec de bons bâtons...

3. Voir Livet, *Lexique de Molière*, t. II, p. 168.

Digitized by Google

Matois ou *enfant de la Mate*, un des noms du malfaiteur au XVIe siècle, à la fois voleur et filou, dérivé également inconnu aux documents jargonnesques, mais fréquemment employé dans les *Contes d'Eutrapel* de Noël du Fail, dans les *Serées* de Guillaume Bouchet, dans Brantôme, etc. [1]

Le nom de ces malfaiteurs, comme celui des *égrillards*, est ensuite devenu l'expression de la ruse. Cet emploi figuré se lit pour la première fois dans Brantôme [2]. La Fontaine, dans ses *Fables*, donne cette épithète à « un vieux coq adroit et *matois* ».

Ce nom remonte à *mate*, qui désignait dans le jargon la place principale d'une ville et la ville elle-même. La première ballade de Villon débute ainsi : « A Paroüart, la grand *mathe* gaudie... » et cette expression *gran mata*, ville, survit encore dans l'argot des moissonneurs de Montmorin, commune des Hautes-Alpes [3], de même qu'en gascon *mato* signifie encore ruse, mauvais tour, « tour de la *matte* », comme on dit.

Trois autres noms de voleurs, appartenant cette fois en propre au jargon, se rattachent à la soldatesque argotique, à ceux qu'on appelait ironiquement « chevaliers de la courte épée ». Ce sont :

Drilles, gueux-soudards, synonyme de *Narquois*, dont fait mention le *Jargon de l'Argot* (p. 33) : « *Drilles* ou Narquois sont les soldats qui truchent la flambe sous le bras », c'est-à-dire qui mendient l'épée prête à intervenir.

Ce nom qui désigne proprement le coureur ou vagabond (sens de *driller* en moyen-français) a passé en français au XVIIe siècle avec des sens variés que Furetière énumère en 1690 [4]. La Fontaine, dans ses *Fables*, l'applique au chien.

Les expressions de *vieux*, de *bon*, de *pauvre drille* rappellent seules l'existence de ces gueux-soudards [5].

Grivois, autre nom du gueux-soudard, dérivant de *grive* (« guerre », en jargon), passé en français par l'intermédiaire de la

1. Ajoutons aux témoignages que nous avons cités dans nos *Sources* (t. I, p. 171) ce passage d'une comédie de Larivey de 1579, *Les Escoliers* (acte V, sc. 1) : « Non, je ne vous cognois pas, si vous n'estes quelque *mattois* qui voulez de force entrer en la maison d'autruy ».

2. Cf. *Œuvres*, t. II, p. 245 : « Strozzi amena avec lui un *matois* serrurier, si fin et si habile à crocheter serrures qu'il n'en fut jamais un tel ».

3. Voir notre *Argot Ancien*, p. 317.

4. « On dit par mépris, c'est un *pauvre drille*, un méchant soldat, et plus souvent un pauvre malheureux. C'est un *vieux drille*, c'est-à-dire un soldat qui a vieilli dans le service et quelquefois un vieux libertin. *Drille* se dit encore populairement d'un jeune homme vif et hardi. Un *bon drille*, un bon compagnon ».

5. Le provençal en a tiré : *drilha*, être en jubilation, s'épanouir de joie; *drilhanço*, orgie, bombance; *drilhant*, allègre, joyeux, dispos (ce dernier, passé en bas-breton).

Digitized by Google

soldatesque vers la fin du XVIIe siècle, tout d'abord comme synonyme de *drille*, soldat éveillé et alerte; ensuite, à l'exemple de *narquois*, comme expression de l'humeur libre et hardie, particulière à ces vieux soudards. François de Callières montre qu'en 1690 le terme était tout nouveau. Boursault s'en est servi un des premiers [1]. Vers la même époque, Furetière donne la meilleure définition de *grivoise*, râpe à tabac [2].

Narquois, proprement archer, dernier nom du gueux-soudard de la monarchie argotique : portant l'épée sous le bras, ils contrefaisaient les soldats estropiés [3].

Dès le XVIe siècle, le mot a passé en français. Estienne Tabourot, dans ses *Escraignes dijonnoises* (1582), le donne à un revendeur ambulant et, au XVIIe siècle, il devient l'expression de la ruse dissimulée ou de la raillerie malicieuse. La Fontaine s'en est, semble-t-il, le premier servi (*Fables*, l. XII, fable VIII) :

Maint vieux chat fin, subtil et *narquois*.

Tous ces noms du royaume de l'Argot — *égrillards*, *grivois*, *matois*, *narquois* — survivent dans la langue avec un sens figuré, qui rappelle de loin l'allure libre, l'humeur gaillarde et la ruse professionnelle de ces gueux-soudards.

Deux derniers échos de ces subtilités du métier sont parvenus jusqu'à nous :

Capon, nom d'une classe de gueux composée de filous et de voleurs, forme normano-picarde de *chapon* [4], par allusion à la fois aux ergots et à l'abord doucereux de cette grasse volaille. Le mot a passé dans le bas-langage parisien et provincial [5].

Fourbe, avec le sens de « voleur, dans les *Ballades* de Villon :

Fourbe, joncheur, chascun de vous se saulve...

et dans le vocabulaire des Coquillards dijonnais de 1455 [6].

1. Dans sa comédie de 1694, *Les mots à la mode*, sc. XI :

Quand ils ont à leur tête un joli général,
Il n'est pour les *grivois* point de plaisir égal.

2. « Sorte de tabatière faite en manière de rape pour réduire en poudre le tabac qui est en rouleau. Ces sortes de tabatières sont venues de Strasbourg en 1690 et s'appellent ainsi sans doute, parce que les soldats ou *grivois* s'en servent ».

3. Cf. ci-dessus *drille*.

4. Voir le *Jargon de l'Argot*, p. 30 : « *Capons*... truchent dans les piolles (« cabarets ») où ils sont souvent à l'aguet ».

5. « *Capon*, câlin, flatteur, hypocrite, homme lâche et poltron. Les écoliers appellent *capon* celui de leurs camarades qui va se plaindre ou rapporter au maître. Le mot *capon* signifie aussi, parmi le peuple, un joueur rusé et de mauvaise foi, qui est très habile au jeu » (d'Hautel, 1808).

« *Capon, caponner,* ne signifie point, comme plusieurs le croient, lâche, faire le poltron, saigner du nez. *Capon* veut dire hypocrite, faire l'hypocrite. Il se dit aussi populairement d'un joueur fin et rusé. *Caponner* signifie user de finesse au jeu et être attentif à y prendre toutes sortes d'avantages ». (Michel, 1807).

6. « Ung *fourbe*, c'est celluy qui porte les faulx lingos... et faint estre ung povre serviteur marchant... ».

Digitized by Google

Le mot signifie proprement celui qui fourbit et nettoie en frottant, association d'idées foncièrement jargonnesque, commune aux argots romans : fourb. *furbo*, voleur, et *furbesco*, jargon. Dès le xve siècle, *fourbe* passa au français avec le sens de « tromperie » et de « trompeur » [1].

II. — VOCABULAIRE SPÉCIAL

La langue des voleurs, exclusivement d'ordre lexicologique, s'est graduellement enrichie par les apports des diverses classes vagabondes, chacune ayant fourni un contingent plus ou moins important. La corporation des malfaiteurs, définitivement constituée à la fin du xvie siècle, prit le nom d'*Argot*, d'où les expressions « Jargon de l'Argot » et « Royaume de l'Argot », c'est-à-dire jargon et association de voleurs.

Dans le domaine jargonnesque, *argot* n'a jamais signifié autre chose que corporation ou métier de voleur, évoquant l'image de l'*ergot* du chapon [2], d'une griffe, emblème du vol : *Argot*, c'est la confrérie de la griffe, l'art du croc [3]. Le premier chapitre du *Jargon de l'Argot réformé* est intitulé « Ordre ou hiérarchie de l'*Argot* ».

En pénétrant en français à la fin du xviie siècle, le mot passa du sens de société criminelle à celui de la langue secrète ou jargon dont elle faisait usage. Furetière est le premier lexicographe qui donne en 1690 le terme avec cette acception et, en littérature, on le lit tout d'abord, dans le discours que Palaprat a placé en tête de sa comédie *Les Empiriques* (1698) [4].

Cet *argot* des malfaiteurs est le dernier aboutissement d'un lan-

1. L'italien est également redevable au fourbesque de son *furbo*, coquin, gueux, malin.

2. Cf. *Comédie des Proverbes*, acte III, sc. iv : « Où ces gueux là ont mis les pattes, ils n'ont laissé que frire. Ils ont mis au net un pauvre prestre qui n'avoit pas grand argent caché, mais si peu qu'il avoit, ils l'ont escamotté et *agriffé avec leurs argots de chappon*. Bref, ils font merveille avec leurs pieds de derriere et chef-d'œuvre de leur main ».

3. Diez rappelle, à propos du mot *argot*, l'anc. fr. *arcage*, dans ces vers de *Gui de Bourgogne* :

> 430. En *arcage* grezois les salua et dist :
> Baron de Mahomet, soyez vos bencis !

Mais ce mot signifie « arcadien », c'est-à-dire grec : destrier d'*Arcage* (= Arcadie) et destrier *grigois* étant synonymes dans les Chansons de geste (v. Bangert, *Das Pferd in den altfr. Karlsepen*, p. 91). L'expression *arcage grezois* signifie donc « grec arcadien » et non pas « langage grec », comme l'explique Godefroy.

4. En parlant du toulousain, mis alors en vogue par les poésies de Goudelin, le préfaceur fait cette remarque : « Je me garderai bien de me donner le ridicule de prôner au milieu de Paris les charmes d'un langage qu'on traite d'un jargon aussi méprisable que l'*Argot* ». Et il s'empresse d'ajouter, le mot n'étant pas encore assez connu : « Jargon des gueux. On n'a pas tant de tort, presque tous les Gascons le sont ».

Digitized by Google

gage, qui commence avec le *jargon* des Coquillards et le *jobelin* de Villon et finit avec le *Vocabulaire* de Vidocq (1837). Il s'est naturellement augmenté et transformé au cours des âges.

Ce qui le distingue avant tout, c'est son caractère foncièrement indigène : il est essentiellement constitué par le moyen français et par les patois, surtout par ceux du Nord, de l'Ouest et du Midi.

C'est ainsi que, d'une part, la nomenclature française, si riche et si originale, du mendiant a pénétré en Italie et en Espagne et s'est répandue jusque dans l'Europe orientale; et que, d'autre part, des termes importants du jargon, d'origine indigène, ont été adoptés par les autres argots romans.

Tel *baʒir*, tuer, qu'on trouve attesté au milieu du XVe siècle à la fois dans la *Farce de Pathelin*, dans le Dossier des Coquillards de 1455 et dans les *Ballades en jargon* de Villon [1]; tel, encore, *pier*, boire, qui remonte en français au XIIIe siècle et accuse une métaphore vulgaire très répandue, ainsi que son équivalent *adraguer*, boire copieusement (de *drague*, pie) qu'on lit dans les mêmes *Ballades* de Villon, directement modelé sur *pier* [2].

Quelques mots maintenant sur les contributions fournies au vocabulaire du jargon par chacune de ces classes de malfaiteurs et vagabonds.

Notre jargon français ignore tout contact direct avec les argots allemand [3] ou anglais, et quant aux quelques termes qu'il doit aux argots romans, espagnol ou italien, il les a compensés au décuple, en prêtant, par le canal méridional, à la *germania* et au *fourbesque*, nombre de termes caractéristiques.

Les gueux ou mendiants lui ont apporté tout d'abord leurs vocables spéciaux. C'est à eux que le jargon est redevable de quelques

1. Voir *Le Langage parisien au* XIXe *siècle*, p. 505.

2. *Ibidem*, p. 513-514, et ci-dessus, p. 89-90.

3. Le terme *telart* ou *totard*, bourreau, semble un emprunt hébraïque fait au *Rotwelsch* par l'intermédiaire d'un gueux-soudard, Allemand ou Suisse. Un personnage de ce genre figure, sous le nom de Freminaud, comme troisième tyran, dans le dernier des Mystères, la *Vie de Saint-Christophle* (1530), du maître Chevallet. Voici un échantillon de son jargon franco-suisse :

> Tout frelore, bi Got ! m'en voys,
> Tu bist troncque, en hourquein.
> Je n'ay broc ne drinc à ceste foys.

Notons : *en hourquein* pour *ein Hurenkind*, c'est-à-dire un fils de putain, et *broc* pour *Brod*, pain... Le reste est traditionnel. Cf. nos *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 277.

On trouvera à ce sujet une méprise curieuse de la part de Robert Estienne, qui, v° *jain* (= *yayin*) de son *Dictionnaire* (1539), confond le jargon avec le *Rotwelsch*. Une méprise analogue, cette fois sur le compte du français, se lit dans les *Hypomneses de Gallica lingua* (1582) d'Henri Estienne. L'auteur y cite Cl. Mitalerii Epistola doctiss. « De vocabulis quæ Galli a commorantibus in Gallia Judæis didicerunt in usumque receperunt ». Il s'agit de l'origine prétendue hébraïque des mots français, comme *attifer*, *bateleur*, *perruque*, *sot*, etc.

Digitized by Google

termes grecs : *crie*, viande, et *ornie*, poule, sont des formes francisées des mots grecs correspondants. Le plus ancien, *arton*, pain, étranger au grec moderne, remonte au bas-latin et byzantin, et on le retrouve jusque dans l'argot des peuples slaves. Le jargon est redevable de ces termes livresques aux *escholiers desvoyez*, devenus *archisuppôts* de l'Argot, créateurs ou inspirateurs du nouveau langage des malfaiteurs.

Les colporteurs ont ensuite ajouté leur vocabulaire, le *blesquien*, qui a donné son nom au jargon du XVIe siècle. Les Anglais appellent leur *cant*, ou argot, *pedlar's french*, le français des merciers.

A leur tour, les tricheurs ou filous, nombreux déjà dans la bande des Coquillards dijonnais de 1455, l'ont fait bénéficier de leur vocabulaire, riche en images ornithologiques. Les *froars*, ou *floars*, qui figurent déjà dans le *jobelin* de Villon, les modernes *floueurs*, ainsi que leurs victimes, les *nyais* ou *duppes*, sont tous des métaphores tirées de la fauconnerie ou volerie.

Le langage des malfaiteurs n'est pas moins redevable à la soldatesque argotique, aux Drilles ou Narquois, dont le jargon a pris le nom au XVIIe siècle : « *Narquois*, langage composé de mots communs, mais tous pris allégoriquement, énigmatiquement », lit-on dans le *Parallèle des langues Françoise et Latine* du Père Monet, paru à Lyon en 1636.

Finalement, les voleurs proprement dits ont complété ce fonds par des contributions nouvelles, qui tournent principalement autour de ces deux idées connexes : assassiner et pendre.

Bazourdir, tuer et mourir, mot fréquent dans le domaine jargonnesque depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à Vidocq (1837). La forme primitive *bazir*, commune au vocabulaire des Coquillards de 1455, au fourbesque et à la germania, est, comme nous l'avons dit, d'origine provinciale ; mais son aspect ultérieur, propre au jargon, représente une contamination de *bazir* et de *balourd*.

C'est au XVIIe siècle que le mot passa au français sous cette double forme : *basourdir* ou *bazourdir*, tuer [1] ; et antérieurement, dans la *Muse Normande* du poète rouennais David Ferrand (t. III, p. 174 de l'éd. Héron) : « L'y en eust un *bazourdy* par un chef de nos guerres... ».

La forme dérivée *abasourdir* a acquis ce double sens :

1° Tuer, acception primitive attestée en 1650. C'est là le premier texte, doublement intéressant par sa date et par le sens encore jargonnesque du mot [2].

1. « Et c'est avec une telle arme que tu me voudras *basourdir* », lit-on dans Fleury de Bellingen, *Etymologie ou Explication des Proverbes*, 1656, p. 231.

2. Dans l'*Ovide en belle humeur* de d'Assoucy (p. 160), où il s'agit des hommes surpris par le déluge :

> Car aucun d'eux n'eust, à vray dire,
> Voulu pour cent maravedis,
> Voir tant de gens *abasourdis*.

Digitized by Google

2° Etourdir, sens atténué, seul vivace, attesté pour la première fois en 1721, dans le *Dictionnaire François-Latin* de Danet. La forme et le sens du mot ont subi l'influence analogique d'*alourdir* ou d'*assourdir*, d'où également la graphie et la prononciation modernes.

Le jargon a ainsi rendu au langage parisien (et par son intermédiaire à la langue générale) ce verbe, qu'il a, lui-même, tout d'abord tiré d'un parler provincial.

Bourreau désigne en français, depuis le XIVe siècle, l'exécuteur des hautes œuvres. C'est la forme littéraire, répondant à l'*ambourreux* des *Ballades en jargon* de Villon. Le sens en est: celui qui embourre le cou du patient en lui nouant la corde. La forme littéraire *bourrel*, moderne *bourreau*, désigne à la fois le bourrelet et celui qui le pose. Ce nom représente l'unique survivance de la riche nomenclature du bourreau dans les Mystères et dans le jargon où on le voit tour à tour désigné par :

Brimart (1596), proprement celui qui *brime* ou fustige le condamné qu'il mène pendre, répondant au synonyme espagnol *verdugo*, proprement branche verte, verge.

Rouastre, bourreau qui roue (dans les *Ballades* de Villon et dans les Mystères), répondant au *rouart* de Rabelais, le supplice de la roue n'étant légalement établi qu'en 1534, sous François Ier.

Tollart, bourreau, nom attesté à la fois dans la *Vie de Saint-Christophle* (1530) sous la forme *telart* et sous celle de *tollart* dans le *Jargon de l'Argot* (1628), à côté de la forme abrégée *tolle*, celle-ci vivace dans l'argot jusqu'à Vidocq. Ce nom, encore inconnu à Villon et aux Mystères du XVe siècle, semble, au XVIe siècle, un terme importé [1]. Sous la forme *tollart*, nous le rencontrons en littérature dans une pièce en vers de l'époque, *Les Souhaitz du monde* [2] et dans les *Epithètes* de De La Porte, Parisien (1571), v° *bourreau* : « *Tollart*, ce mot vient du verbe *toller*, parce qu'il oste la vie aux hommes [3].

Un dernier de ces noms, *tyrant*, est particulier aux Mystères, dont les scènes en jargon se passent habituellement entre le bourreau et ses valets. Le nom signifie « tyran » et sa graphie a été influencée par le verbe *tirer*, le bourreau traînant le malfaiteur à l'échelle de la potence [4].

1. Voir *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 277.
2. *Ibidem*, p. 278.
3. La curieuse étymologie de De La Porte se trouve ainsi répétée par Nicot (1606) : « On appelle *Tollart*, *a tollendo, quia tollit vivis*, par opprobre les archers d'un prevost des mareschaux et les sergens d'un chevalier ou capitaine de guet que les Tolosains appellent aussi par opprobre *Fourrons* ». Voir ci-dessus, p. 354, note 3.
4. Le bourreau est parfois désigné par un nom propre. Tel *Jean Guillaume*, nom du bourreau à Paris sous Richelieu :

> Et personne de mon royaume
> Ne se fera pas *Jean Guillaume*

Digitized by Google

III. — INFLUENCE LINGUISTIQUE

L'influence du jargon sur les parlers provinciaux a été considérable. Certains patois, comme le bas-breton[1] et le lyonnais[2], en sont comme imprégnés.

Les gueux, ces vagabonds par excellence, par leurs déplacements continuels, ont transporté les termes de leur vocabulaire d'un bout à l'autre de la France et hors de France. Nous avons montré cette transmission sur une large échelle des divers noms du mendiant à travers les siècles.

On connaît l'organisation hiérarchique du royaume de l'Argot, dont le chef portait le nom de *coësre* ou de *roy de Thunes*[3]. L'une et l'autre de ces appellations ont joui d'une large expansion.

Le *coëre* survit en bas-breton, où il désigne le « paysan » et, dans le Midi, où Mistral consigne ces sens : « *Couaro* (Rouergue), *couare* (Béarn), *couero* (Languedoc), *couere* (Limousin), signifiant : 1° truand ; 2° gueux, gredin, malotru, rustre ; 3° savetier ; 4° en argot de Rouergue, le maître, le bourgeois, le chef ».

L'autre nom du grand Coësre, *roy de Thunes*, c'est-à-dire de Thunis, rappelle le titre ironique de « duc de la Basse Egypte », que portait le général des Bohémiens arrivés à Paris en 1427.

Le nom de *thune* désigne également dans le jargon l'aumône et une pièce de monnaie, ce dernier sens passé dans le vulgaire parisien et dans les parlers provinciaux. A Rennes, *thune* est une pièce de dix centimes ou rondelle de métal (surtout de métal monnayé) qui remplace les lourds palets (dans le jeu des palets), servant à faire sortir l'argent du carré où il est placé[4].

Ce n'est pas là l'unique souvenir de ce sobriquet. Au sens de « gueuserie », *tune* a parcouru une carrière très vaste, allant de la Basse-Bretagne à l'Espagne, et dont voici les principales étapes :

1° Basse-Bretagne : *tunaud*, gueux, d'où *tunodo*, nom que porte l'argot breton de la Roche, et *tunodi*, parler argot ; *tune*, espièglerie, tour d'adresse, ruse ; *tuna*, gagner par ruse et subtilité[5].

> Pour estrangler, à belles mains
> Ce larron des plus inhumains !
> (Scarron, *Enéide travestie*, l. IV, p. 159)

Au XVIIIe siècle, le bourreau s'appelle *Charlot*, nom fréquent dans le poissard : « *Charlot* Cassebras qui t'a marqué à l'épaule au poinçon de Paris » (*Le Déjeuner de la Râpée*, 1750, p. 17). Ce nom a été ensuite adopté par les malfaiteurs du XIXe siècle, depuis Vidocq jusqu'à nos jours.

1. Nous y reviendrons plus loin.

2. Voir nos *Etymologies lyonnaises*, 1908, aux mots *arton, balade, boulanger* (« diable »), *couame, escoffier, estourber, rabouin, tune*.

3. Cf. nos *Sources*, t. II, p. 252, 456 et 463.

4. Louis Esquieu, *Les jeux populaires de l'enfance à Rennes*, Rennes, 1890, p. 22 et 74.

5. Voir notre *Argot Ancien*, p. 118 et 119.

Digitized by Google

2° Patois franco-provençaux : Lyon, *tune*, bamboche, partie de plaisir, et *faire la tune*, faire la débauche ; *tuner*, boire abondamment, faire ripaille, se divertir (sens passé dans la Suisse romande).

3° Bas-Limousin *tuna*, boire abondamment : *fai ren mas tuna*, il ne songe qu'à boire.

4° Espagne (et Portugal) : *tuna*, vie fainéante, vagabonde : *correr la tuna*, courir de ville en ville en quémandant ; *tunantada*, friponnerie ; *tunante*, gueux, coureur, mauvais sujet ; *tunanton*, fripon fieffé ; *tunantuelo*, gamin, voyou ; *tunar*, errer de lieu en lieu en mendiant, gueuser ; *tunear*, courir le guilledou, mener une vie de débauche ; *tuno*, vagabond, gredin.

Ces nombreux dérivés témoignent d'une pénétration intime par l'intermédiaire direct des gueux de France (ce terme manquant à la *germania* et au *caldo*), auxquels l'Espagne et le Portugal sont encore redevables d'une abondante nomenclature pour désigner le mendiant.

Voici un autre exemple pour illustrer cette influence importante du jargon aux différentes époques sur la langue générale, sur le langage parisien et sur les patois qui ont servi comme étapes intermédiaires.

Pour désigner la « dupe », le langage des malfaiteurs disposait de nombreux termes caractéristiques, remontant aux différentes périodes de son évolution. Un des derniers de ces synonymes est *pante* ou *pantre*, nom abrégé de *Pantin* et de *Pantruche*[1], pour Paris : le badaud de la capitale étant, pour les voleurs du XIXe siècle, la dupe par excellence. Ce nom se lit pour la première fois dans le *Vocabulaire* de Vidocq (1837) : « *Pantre*, homme simple, facile à tromper, paysan ».

Le terme n'a pas échappé à Victor Hugo qui, dans ses *Misérables*, a consacré un chapitre à l'Argot, où il attribue au mot une origine fantaisiste : « Le voleur a lui aussi sa chair à canon, la matière volable, vous, moi, quiconque passe ; le *pantre* (*Pan*, tout le monde) ».

Ce vocable, passant dans les parlers provinciaux, y a acquis des sens spéciaux : en Anjou, *pantre* désigne un homme drôle ; en Poitou, l'avare ; en Bourgogne, dans la Bresse, le paysan, le rustre.

Mais c'est dans le Midi surtout que le terme a fait fortune : en Provence, *panto* ; en Dauphiné, *pantre* ; en Languedoc, *pantoul*, partout avec le sens de rustre, paysan. Il a produit le dérivé *pantouquet* (cf. *paltoquet*), fils de paysan, et *pantouqueto*, qui dé-

1. *Pantin*, village de la banlieue, pris pour la capitale. Gérard de Nerval a essayé de différencier les deux termes : « *Pantin*, c'est le Paris obscur, quelques-uns diraient le Paris canaille ; mais ce dernier s'appelle en argot *Pantruche* » (texte cité dans Larchey). Cette démarcation est factice et personnelle à Nerval.

Digitized by Google

signe à la fois la femme ou la fille du paysan et la chanson rustique, la chanson du bon vieux temps.

Le mot n'est pas moins familier au bas-langage parisien, où il a également produit des dérivés originaux : *pantriot*, client dont la bourse est peu garnie ; *pantoiser*, payer pour un autre, dans l'argot des barrières (Rigaud), et *pantruchard*, synonyme de *gonce* ou *type* (Hector-France).

A Paris, *pante* ou *pantre* a passé des malfaiteurs aux souteneurs et aux filles ; aux voyous, dans le jargon desquels *faire le pante*, c'est payer pour un autre (Richepin) ; aux cochers, pour lesquels un *pante* est un voyageur rebelle au pourboire [1].

En un mot, pour le peuple de Paris, tout individu, dont la figure, les manières ou les procédés déplaisent, est un *pante*. Ce vocable des malfaiteurs a ainsi trouvé un dernier refuge dans l'argot parisien, d'où il s'est propagé dans les provinces.

Un dernier exemple de ces multiples influences :

Le terme *trumer*, courir, se lit dès le XIVe siècle chez le poète champenois Eustache Deschamps : *trumer*, proprement jouer des jambes, des *trumes* (cf. *trumel*, jambe). Dès le XVIe siècle, le jargon s'en est emparé sous la forme *trimer* et avec le sens de vagabonder : le « grand *trimard* », c'était le grand chemin des voleurs, la grande route des gueux. Cette dernière expression est déjà citée par l'auteur du *Moyen de parvenir*.

Les lexicographes du XVIIIe siècle donnent encore *trimer* comme terme jargonnesque, par exemple le *Trévoux* de 1752 : « *Trimer* signifie, dans le langage des gueux, marcher, cheminer ». Mais dès la fin du XVIIIe siècle (Caylus) et surtout dès le début du XIXe siècle le vocable est attribué au bas-langage parisien (d'Hautel, 1808) : « *Trimer*, pour dire travailler péniblement, faire beaucoup de chemin à pied ». Peu de temps après, ce verbe a passé dans les parlers provinciaux avec le sens de travailler dur ou marcher beaucoup et avec fatigue.

Non seulement les dérivés *trimard* et *trimarder* sont encore usuels dans la bouche des vagabonds, des marchands ambulants, des filles et des ouvriers de la capitale et des différentes provinces, mais les parlers vulgaires en ont tiré des dérivés inconnus au jargon, à savoir :

Trimage, dans le langage des marins :

Vive le service
Et le *trimage* de nos bords [2] !

1. On lit à ce propos dans le *Père Peinard* du 23 janv. 1889, p. 2 : « Trimbaler des *pantes* qui souvent se font tirer l'oreille pour le pourboire ».

2. Yann Nibor, *Les Chansons des Cols-bleus. Chants populaires de la flotte française*, Paris, 1901, p. 82.

Digitized by Google

En Picardie, à Saint-Pol, *trimage* désigne un travail éreintant et peu payé (Edmont).

Trimancer, en Anjou, travailler d'arrache-pied, se débrouiller, en parlant des travaux d'intérieur (Verrier et Onillon).

Trimazots et *trimouzettes*, en Lorraine et dans les Vosges, nom des jeunes filles habillées de blanc et parées de rubans qui, le premier mai ou le premier de l'an, allaient de porte en porte dansant et quêtant[1].

Trime, en Lorraine, sorte de jeu de billes (*trimer*, rester plusieurs coups sans jouer) et *trimeur*, celui qui *trime* à ce jeu (v. *Nouveau Larousse illustré*).

De plus, ces dérivés vulgaires se sont enrichis de nouveaux sens. Ainsi, *trimard* a fini par signifier :

1° Eventaire, balle de colporteur, boutique de forain, à Paris.

2° Bruit, fracas, embarras, en Champagne (vacarme, à Liège).

3° Besogne fatigante, en Anjou.

Le verbe *trimer* a en outre passé, par l'intermédiaire des gueux, en Provence et en Espagne. Il a aussi pénétré en bas-breton sous la forme *trimeni*, aller çà et là, d'où Diez tirait à tort le vulgaire *trimer*, sa source immédiate.

Cette influence linguistique, on le voit, a été considérable, et nous avons tracé ailleurs un tableau d'ensemble des diverses manifestations de cette action, qui s'est exercée dans les sens les plus variés : sur les langues spéciales de la France, de l'Italie et de l'Espagne ; sur le langage parisien et, par son intermédiaire, sur la langue littéraire et sur le français exotique (Suisse romande, Belgique, Canada) ; enfin, sur les parlers provinciaux, qui ont subi une double répercussion, l'une directe et l'autre venant du bas-langage de la capitale[2].

IV. — INFLUENCE LITTÉRAIRE

L'influence du jargon sur la littérature a commencé de bonne heure. Les *Ballades en jargon* de Villon sont contemporaines du Dossier des Coquillards, le plus ancien document argotique (1456). Toujours au xve siècle, les scènes argotiques des Mystères, tout en s inspirant de Villon, sont curieuses et intéressantes. Au xvie siècle, Rabelais et son école, notamment Noël du Fail et Guillaume Bouchet, ne négligent pas le langage des malfaiteurs, et cet intérêt

1. Voir, à ce sujet, Hector-France, *Vocabulaire*, Paris, 1910, p. 449 et 495, et Zéliqzon, *Dictionnaire des patois de la Moselle*, v° *trimazot*.

2. Voir dans les *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 207 à 261 (« Les survivances de l'Argot ancien ») et dans le *Langage Parisien*, p. 514 à 524 (« Expansion du Jargon »).

Digitized by Google

pour le jargon s'est renouvelé deux siècles plus tard, dans la première moitié du XIXe siècle, chez les grands romanciers, Victor Hugo et Balzac en tête.

Il suffira d'un exemple pour illustrer cette pénétration du jargon dans les monuments littéraires des XVe et XVIe siècles.

Soit le terme *gourd*, auquel le jargon a donné un développement considérable, en opposition à la langue générale où ce mot joue un rôle à peu près effacé. Voici les sens argotiques qui ont été adoptés par les écrivains de la Renaissance [1] :

1° *Gourd*, riche, fastueux, sens familier aux *Ballades* de Villon, où les *gours passans* désignent les clients riches, en opposition à *minces de caire*, aux gens pauvres, l'une et l'autre expressions adoptées par Guillaume Coquillart. Ce sens a passé dans les Mystères. Jean Marot et Roger de Collerye s'en sont servis, le dernier dans le « Monologue du Resolu » (p. 63) :

> La dame me veit *sur le gourt*,
> Gay et gaillard, selon la mode.

L'expression « vestu *sur le gourt* » veut dire habillé à la mode, fastueusement.

2° *Gourd*, fourberie, proprement ruse de gueux ou truc de voleur appelé *passeligourt* [2], c'est-à-dire passé maître voleur, et *tripligourt*, triple manière de voler. Terme adopté par les Mystères.

3° *Gourdement*, copieusement, passé de Villon dans le *Mistere du Vieil Testament*.

4° *Gourde pie*, bonne boisson, vin excellent, expression foncièrement jargonnesque qui se lit dans les Mystères, la *Farce du Munyer* et chez Guillaume Coquillart.

5° *Gourderie*, fourberie, même sens que *gourt*, qui se rencontre dans le *Mistere du Vieil Testament*.

Nous avons réservé le vestige le plus intéressant de cette influence lexicologique. On lit dans la *Satire Ménippée* (éd. Franck, p. 85) : « N'est ce pas grand cas que tant de bons matois, banqueroutiers, saffraniers, desesperez, *haut gourdiers* et fourgueurs [3], tous gens de

1. Voir, pour les détails, Fr.-Michel, *Etudes sur l'Argot*, p. 195-196 ; nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 363-364, et le *Dictionnaire* de Godefroy, v° *gourd*.

2. Cf. le moy. fr. *passeroute* qui dénote une supériorité (Eust. Deschamps, t. VII, p. 187) ou quelque chose d'incomparable, le parangon, comme dans ce vers de la *Passion* de Gréban :

> 4231. O saincte pucelle royable,
> Des prudentes la *passeroute*.

Ant. Oudin (1640) explique *passeroute* par « un bon compagnon », sens qui le rapproche du synonyme jargonnesque *passeligourt*.

3. C'est la leçon correcte : *fourgueurs* est la forme normande pour *forgeurs*, faux monnayeurs. Les anciennes éditions, par une confusion fréquente de l'*s* cursive avec l'*f*, donnent *sorgueurs*. Le Duchat (dans Ménage) et Fr.-Michel y ont vu à tort le mot argotique *sorgue*, nuit, c'est-à-dire voleurs de nuit.

Digitized by Google

sac et de corde, se soyent jettez si courageusement, et des premiers, en ce sainct party, pour faire leurs affaires et soyent devenus Catholigues à double rebras bien loin devant les autres? »

Cette curieuse épithète *haut-gourdiers* est restée jusqu'ici inexpliquée, les éditeurs s'étant contentés de l'éclaircir au petit bonheur[1].

Remarquons tout d'abord que la source où a puisé l'auteur du passage cité est le pamphlet huguenot, *Les Satires chrestiennes de la Cuisine papale* (1560). On y lit à la p. 23 :

Banquiers Romanesques de Rote,
Infinis, finets, *haut gourdiers*[2].

Le sens en est « voleurs de grands chemins », sens foncièrement jargonnesque : *brouer sur le gourt*, c'était voler ou gueuser en connaisseur du métier. Le *haut gourdier* est associé, dans la *Satire Ménippée*, au faux monnayeur et à d'autres compères du même acabit.

V. — CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE

Le fonds du vocabulaire jargonnesque, comme celui des autres argots romans, le fourbesque et la germania[3], est, nous l'avons dit, essentiellement indigène.

A part quelques vocables grecs, d'origine livresque ou orale, le jargon, comme ses congénères romans, ignore toute autre influence linguistique. On n'a pas suffisamment tenu compte de ce principe, et on s'est efforcé de rattacher certains de ces termes aux idiomes anciens et modernes. Quelques exemples suffiront.

1° Latin. — Depuis Diez, on fait remonter l'italien *marcone*, époux (mot employé exclusivement par les écrivains burlesques[4], comme Berni, etc.) au latin *marcus*, gros marteau, par une préten-

1. Ménage se borne à remarquer : « L'auteur des Notes sur le *Catholicon*, qui est M. Du Puy, n'a point expliqué ce mot ». Le Duchat ajoute (d'après une communication de Simon de Val-Hébert) : « Par le mot *haut-gourdiers* on entend ces compagnies de gueux et mendians, qui vont par la campagne souvent sous le prétexte d'un pélerinage. Et l'auteur du *Catholicon* les appelle de la sorte, à cause de l'usage qu'ils font de ces gourdes et calebasses que chacun d'eux porte à son côté pleines de vin... ».

Quant aux éditeurs modernes, Ch. Labitte et Marcilly rendent *haut gourdiers* par « pendards », Ch. Read par « gens au bâton levé, au gourdin haut ».

2. Le même pamphlet se sert, à la p. 120, de *gourde pie*, autre expression de cette famille lexicologique.

3. Dans son étude sur la phonétique hispano-arabe (*Romanische Forschungen*, t. IV, p. 345 et suiv.), M. Baist remarque, p. 356 : « La germania n'offre que peu de mots arabes, tels que *aduana* et *atarazana* pour bordel, à côté d'*alcandora* et *alcatifa* pour chemise ». Or, ce sont là des mots espagnols détournés de leur sens : *aduana*, douane, *atarazana*, arsenal, *alcatifa*, tapis très fin, etc. La germania n'a directement rien de commun avec l'arabe.

4. Dans l'expression familière, *la pace del marcone*, la besoigne de Vénus (Oudin, *Recherches*, 1642).

Digitized by Google

due allusion obscène (v. Körting). En fait, ce *marcone* est un vocable emprunté au fourbesque, lequel, à son tour, l'a tiré de notre jargon. Celui-ci possède, dès le milieu du xve siècle, le terme *marque*, fille (forme abrégée de *marquise*), qu'on lit à plusieurs reprises dans les *Ballades en jargon* de Villon et qui a survécu dans le langage des malfaiteurs.

C'est du jargon que *marque* a de bonne heure passé, d'une part, dans la germania, et d'autre part, dans le fourbesque et dans le patois piémontais du Val Soana, où *marcone* désigne le souteneur (pendant de notre *marquant*) et où *marconar* signifie se marier. C'est, on le voit, un vocable éminemment jargonnesque, devenu en Italie un terme vulgaire et burlesque.

2° Allemand. — Le jargon, comme le fourbesque et la germania, est resté complètement étranger à l'argot allemand ou *Rotwelsch*, à plus forte raison aux patois allemands. On continue pourtant à en faire dériver un terme comme *morfier*[1], commun à tous les argots romans, et dont la présence en roumain exclut *à priori* toute provenance germanique.

On a dernièrement allégué une origine allemande pour un autre mot du jargon, *lègre*, foire, qui n'est réellement qu'une forme abrégée d'*allègre*[2]. Il est superflu d'insister sur ce point.

3° Basque. — De même que le bas-breton a emprunté plusieurs termes au jargon sans lui en fournir aucun en retour, de même le basque a adopté nombre de vocables de la germania.

C'est en particulier le cas d'*artos*, pain, mot non seulement commun à tous les argots romans, mais qu'on retrouve jusque dans les jargons slaves. Dès le xve siècle, on rencontre ce vocable à la fois dans notre jargon, dans le fourbesque et dans la germania. C'est de là qu'il a passé au basque, où il désigne spécialement le pain de maïs, à l'exemple du provençal *artoun* (tiré du jargon), pour pain grossier.

Diez supposait que le basque a fourni le mot à la germania, et non inversement. Une pareille hypothèse était excusable à une époque où l'on ignorait encore à peu près tout de l'historique du jargon et de ses congénères romans ; mais il est inconcevable qu'on persiste à soutenir une opinion aussi manifestement opposée aux faits[3].

Les études sur les argots romans n'ont progressé que depuis qu'on les envisage comme des produits foncièrement indigènes. Quelques éléments isolés mis à part, le vocabulaire jargonnesque est du français vulgaire ou provincial, souvent pris avec un sens spécial familier au monde des malfaiteurs.

1. Voir *Le Langage parisien au XIXe siècle*, p. 501.
2. Behrens, *Beiträge*, p. 148.
3. Meyer-Lübke, v° *arton*.

Digitized by Google

Voilà les détails que nous avons cru devoir retenir ici.

En somme, avec plusieurs noms désignant le gueux, la langue générale a retenu quelques souvenirs de la cour des Miracles : *Malingres*, *Piètres* et *Polissons*.

Les verbes *amadouer* et *câliner* perpétuent encore, dans la langue générale, l'attitude des mendiants contrefaits et leur humilité insinuante.

Les colporteurs survivent dans *blèche* et *camelot* ; les tricheurs, dans *flouer* et *dupe*.

Les voleurs ont laissé des vestiges multiples, mais profondément transformés : *égrillard* et *matois*, *drille*, *grivois* et *narquois* sont autant de souvenirs, d'ailleurs complètement effacés, de la soldatesque argotique, des filous et des malandrins du passé.

Et quelle curieuse mentalité accusent ces survivances du royaume de l'Argot !

« *Capon*, dit le *Dictionnaire général*, est une autre forme de *chapon*, née dans les collèges, sous l'influence du latin *capo* ».

Or, le mot appartient en propre au jargon, d'où il a passé dans le langage parisien et de celui-ci dans l'argot scolaire.

« *Drille*, soudard — lit-on dans l'Introduction du *Dict. général*[1], p. 19, note — doit être rattaché au holl. *drillen*, faire l'exercice. Notre *maître drille* doit être une adaptation mal comprise du holl. *drillmeester*, maistre d'escrime ».

Il n'en est rien. Le terme français est (comme on l'a vu) d'origine jargonnesque et sans contact avec les idiomes germaniques. Son origine est foncièrement indigène. Il désigne le gueux-soudard de la monarchie argotique et remonte à la notion de vagabond[2].

« *Fourbe*, dit encore le *Dictionnaire général*, est « un substantif verbal de *fourbir*, pris au sens figuré (cf. *affiné*) ».

Or, sous le rapport du sens, *affiné* n'a aucun rapport avec *fourbe*, qui remonte directement au jargon, où il a le sens de « voleur » et de celui-ci au « fourbe », il n'y a qu'un pas.

Maquiller, farder, sur lequel on lit dans le *Dictionnaire général* : « Mot d'argot, d'origine inconnue. Le sens primitif est travailler. XVIIe siècle : *Maquillez*, quittant vos haillons, David Ferrand, *Muse Normande* ».

On peut suivre dès le XIIe siècle cet archaïsme. On lit « le vis *masquillés* », c'est-à-dire visage noirci, rendu méconnaissable, dans la *Chanson d'Antioche* (v. Littré). Le jargon s'en est emparé dès la

1. Le texte donne : « *Drille*, soudard. Origine incertaine. On a proposé le haut-allem. *drigil*, serviteur ; mais le mot *drille* paraît trop récent en français pour qu'on puisse le rattacher sûrement au haut-allemand ».

2. Voir ci-dessus, p. 161.

Digitized by Google

fin du XVIe siècle, en lui attribuant le sens de « voler »[1] ou « travailler » (au sens argotique), et non pas « faire » (comme le suppose le *Dictionnaire général*). Pour le malfaiteur, *se travestir* et *voler* ou *travailler* étaient des termes synonymes; pour pratiquer son métier, il était en effet forcé de se camoufler, de se rendre méconnaissable[2].

Enfin, au XIXe siècle, on retrouve *maquiller*, se farder, tout d'abord dans l'argot des coulisses, et c'est des actrices que le terme, avec cette acception spéciale, a passé aux dames du monde. Mais aucun dictionnaire jusqu'à Littré ne donne ce vocable, alors que le dérivé *maquis*, fard, se lit déjà dans Vidocq (1837), et que le verbe lui-même, avec son acception primordiale de « se barbouiller », remonte aux plus anciens monuments de la langue.

« *Polisson*, lit-on dans Scheler, du latin *politionem*, action de polir, ce substantif abstrait et féminin a pris dans la suite une signification concrète, accompagnée du genre masculin, savoir « nettoyeur de rues », puis coureur de rues, gamin, etc. L'idée de polir des rues, d'où part cette explication du mot *polisson* (posée par Diez et approuvée par Littré) ne me sourit pas; je pense plutôt qu'il y a entre *polir* et *polisson* le même rapport métaphorique qu'entre *fourbir* et *fourbe;* ou bien, comme le *nourrisson* est celui qui est à nourrir, le *polisson* est celui qui est encore à polir (car le vrai sens du mot est petit garçon mal léché, mal élevé) ».

Toutes ces hypothèses s'évanouissent devant le fait que *polisson* nous vient directement du jargon, où il désigne le gueux-voleur débraillé, d'où le sens français de gamin ou voyou.

Quant à son origine métaphorique, *polisson* accuse, il est vrai, un rapport intime avec *fourbe*, mais l'un et l'autre remontent à la notion de « polir ou nettoyer », ce dernier ayant déjà au XVIIe siècle le sens de voler au jeu :

> De les voir *nettoyer* un monceau de pistoles.
> (La Fontaine, *Fables*, l. VIII, f. VII)

Ce sont là des images foncièrement jargonnesques, dont il faut tenir compte. On a jusqu'ici fait abstraction ou à peu près du rôle social ou professionnel des éléments du lexique. Il est temps de venir à une considération linguistique plus conforme à la réalité et à l'histoire.

1. C'est du jargon que David Ferrand, le poète rouennais, a tiré son *maquillez*, c'est-à-dire « volez ».

2. Dans le fourbesque, *camuffare*, voler, signifie aussi proprement se masquer.

Digitized by Google

LIVRE SIXIÈME

HISTOIRE ET CIVILISATION

Les vocables ressortissant au domaine social ou à l'histoire de la civilisation passent facilement d'un pays à l'autre. Ils sont même susceptibles de voyager assez loin, et on est parfois surpris d'en retrouver des traces dans les contrées les plus éloignées de leur pays d'origine.

Cette circonstance a donné le change à certains investigateurs, qui ont cru y découvrir un point de départ, alors qu'en fait il ne s'agissait que de la dernière étape d'un long voyage. C'est ainsi que, grâce au commerce génois et vénitien en Extrême-Orient, et cela dès la fin du Moyen Age, l'italien *ciabatta* (notre « savate »), a passé non seulement en Russie et dans l'Europe orientale, mais jusqu'en Turkestan, en Perse, etc.

N'est-il pas curieux que des termes d'ordre social, comme certains noms des gueux, aient traversé non seulement les Alpes et les Pyrénées, mais encore aient prolongé leur itinéraire jusque dans l'Europe orientale ? Le français *birbe*, mendiant (par l'intermédiaire du languedocien *birbant*, gueux, et de l'italien *birbante*, coquin), se retrouve dans le polonais *birbant*, flâneur, fat, présomptueux ; dans le roumain *berbant*, homme dissolu, libertin, fripon, et jusque dans le turc *berbad*, licencieux, ruiné [1]. Les noms de mendiants sont par excellence vagabonds, comme les gueux eux-mêmes.

Nous aborderons en premier lieu les données à tirer de l'histoire générale et de l'histoire de la civilisation, mises au service de l'étymologie. Il y a sur ce point une lacune à combler, mais ce vaste sujet ne sera ici traité que dans ses contours généraux.

Nous examinerons en second lieu les rapports mutuels entre les pays et les peuples avoisinants, leurs actions et réactions.

1. Voir Cihac, *Dictionnaire d'étymologie daco-romane. Eléments slaves, magyars, turcs, grecs modernes et albanais*, Francfort, 1879. Cet ouvrage abonde en détails d'ordre historique et social.

Voir aussi notre *Influence orientale sur la Langue et la Civilisation roumaines* (Bucarest, 1900), où la philologie est inséparable de l'histoire.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

VOCABLES HISTORIQUES

Les noms d'armes, d'ameublement, de costume, de chaussure, d'étoffes, etc. sont éminemment voyageurs. Nous allons les étudier sous le rapport de leur origine et de leur expansion [1].

I. — ARMES

Les appellations de ce genre sont pour la plupart restées obscures et de nombreux synonymes renvoient à des influences multiples.

1. — Origines ethniques

Nombre d'armes portent les noms de localités qui avaient jadis été réputées par leurs fabriques ou, peut-être, par leur trafic. Les

1. Retenons les ouvrages suivants qui renferment des matériaux pour cet ordre de recherches historico-linguistiques :

Victor Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance* (A-Guy), Paris, 1887 (le premier volume a seul paru).

Mussafia, *Beiträge zur Kunde der norditaljenischen Mundarten im XV Jahrhundert*, Wien, 1873. Copieux matériaux, discussions suggestives.

Tappolet, *Die alamanischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz. Kulturhistorisch-linguistische Untersuchung*, Strasbourg, 1914-1917, 2 fascicules, le dernier renfermant un glossaire étymologique de près de mille articles. Ce travail nous offre un curieux tableau des rapports entre les populations romandes et allemandes de la Suisse. L'auteur y examine les emprunts romands d'origine alémanique à la fois sous le rapport de la langue et de l'histoire de la civilisation locale.

M.-L. Wagner, *Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache. Kulturhistorisch-sprachliche Untersuchungen*, Heidelberg, 1921, in-4°, 206 pages et 110 gravures. Tableau complet de la vie rurale sarde par un des meilleurs patoisants de la Sardaigne. Les termes vulgaires y sont constamment éclairés par les réalités techniques qu'ils expriment. Cette monographie ethnographico-linguistique, très fouillée et abondamment illustrée, a paru comme IV° Supplément à la revue *Wörter und Sachen* (v. ci-dessus, p. 23).

On pourrait y ajouter nos dernières publications. *Le Langage parisien au XIX° siècle* (1920) accorde aux facteurs sociaux une importance proportionnelle à leurs apports lexicologiques, et, dans l'*Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais* (1921), les faits sont constamment rattachés à la science de l'époque et à la vie sociale du XVI° siècle. Enfin, *La Langue de Rabelais* (1922-1923) présente la synthèse des caractères saillants de la société française à l'époque de la Renaissance, en même temps que les faits linguistiques y sont replacés dans leur temps et dans leur milieu.

Digitized by Google

baïonnettes nous sont venues, vers la fin du XVIe siècle, de Bayonne ; les pistolets, au début du même siècle, de Pistoie, etc. Deux appellations d'armes, fort usuelles pendant le Moyen Age et jusqu'à la Renaissance, semblent également remonter à des origines géographiques. Ce sont :

Badelaire, primitivement *bazelaire*, dans un compte royal de 1380 (v. Du Cange) : « Deux *bazelaires* et deux petiz cousteaux neufs [1] ». Au début, la forme *bazelaire* prédomine ; ensuite, elle se rencontre concurremment avec *badelaire* qui l'emporte (cette dernière restée dans le nom propre Baudelaire), et se trouve phonétiquement dans le même rapport que *ladre* avec *Laz(a)re*.

La forme primitive *bazelaire* (en bas-latin *basellarius*) reflète, à notre avis, le moyen-haut-allemand *baselære*, de Bâle, désignant ce qu'on appellera plus tard « coutelas d'Allemagne ». Bâle a toujours été le grand entrepôt du commerce entre la Suisse, la France et l'Allemagne. Cette hypothèse reste pourtant provisoire, faute d'une vérification historique qui dépasse nos moyens d'information.

Le nom de *badelaire* a passé au XVe siècle dans la Haute-Italie (Mussafia) et, plus tard, en Basse-Bretagne, sous la forme *badalen* (Henry, p. 23).

Braquemart, arme moins longue que le badelaire, dont la forme la plus ancienne, *bragamas* (1392), renvoie au nom ancien français de la ville de Bergame : « Le païs de Bresse (Brescia) et celui de *Braguemas* qui sont bons païs et fertiles de blez, de vins, de chars, de poisson [2] ».

Il s'agit donc d'un coutelas bergamasque [3], la ville de Bergame étant de tout temps réputée pour son commerce en ustensiles de fer.

L'étymologie grecque βραχεῖα μάχαιρα, couteau court, proposée tout d'abord par Robert Estienne en 1549, répétée par Henri Estienne (dans sa *Précellence*) et par Claude Fauchet [4], est une de celles qui devraient être depuis longtemps reléguées parmi les « bouffonneries de la vieille étymologie [5] ».

2. — Emprunts mutuels

Un échange continuel a eu lieu, en ce qui touche les armes, entre

1. Nicot, vers 1600, en donne cette définition : « Maniere d'espée à un dos et un tranchant large et courbant en croissant vers la pointe ainsi que le cimeterre des Turcs ».

2. Gilles le Bouvier, *Le Livre de la Description des Pays* (éd. Hamy, 1908, p. 60). C'est le premier géographe français au XVe siècle.

3. Baist avait déjà renvoyé en passant à l'italien *Bergamo* (dans *Rom. Forschungen*, t. XIV, p. 637), mais sans en motiver la forme et la provenance immédiate.

4. *Origine des armes*, fol. 41 : « Quant au *braquemart*, je croy ceux qui disent que ces courtes espées viennent de Grece, ainsi que le mot le porte *Braki makera*, signifiant courte espée ».

5. Gaston Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 208, note.

Digitized by Google

les différents pays. L'Italie nous a prêté au xve siècle son *scimitarra*, dont nous avons fait *cimeterre*, alors qu'elle-même avait adopté auparavant notre *bazelaire*. La Hongrie a fourni à l'Italie son *pallos* (qui y est devenu *palascio*) et à la France son *szablya*, devenu successivement *sable* et *sabre*. A son tour, la France a fourni à l'Europe entière sa *dague*, dont l'origine mérite de nous arrêter.

Le mot ne remonte pas au-delà de la seconde moitié du xive siècle [1] : « Les cousteaulx que on porte maintenant qu'on nomme *dagues* », nous dit le *Livre du Roy Modus* (de 1486, fol. 64 v°), notre plus ancien traité de chasse. « La *dague*, ajoute Nicot, se pourroit aussi nommer *poignard*, combien que le poignard soit et plus court et moins chargé de matiere ».

En voici les variantes :

Daca (Du Cange), d'où napolitain *daca*, magyar *dakos*.

Daigue (1490, Godefroy), d'où l'allemand *Degen* (xve siècle); tchèque *deka*.

Diga, « sive magnus cultellus » (Du Cange), aujourd'hui, en Normandie, *digue*, petite dague (Du Bois).

Le sens primordial est « pointe » (cf. *broche*, dague, fréquent dans Eustache Deschamps) : en moy. fr., *digart* (1370) désigne l'éperon [2], et *digon*, l'aiguillon, mot encore vivace en Normandie : *diguer*, éperonner (d'où, en français, *diguer*, comme terme de manège, donner l'éperon à un cheval).

Ce *diguer* est d'une part inséparable de *digonner*, frapper à coups de dague et éperonner; d'autre part, dans l'Anjou, *diguer* [3] ou *dagoter* se dit des coups de cornes d'une vache, ce qu'on appelle *doguer* ou *toquer* en Berry et ailleurs.

On le voit, il s'agit là d'une famille de mots d'origine onomatopéique, dont un, sous la double forme *digue* et *dague* (à côté de *daigue*), a acquis une importance exceptionnelle [4]. Tandis que ses

1. Delboulle (*Rev. d'hist. litt.*, t. IX, p. 469) donne un extrait des Registres de Saint-Denis (« il avoit un coup de *dague* jusque au cœur »), qui serait de 1229, mais cette date est suspecte. Littré et Godefroy citent d'après La Curne ce passage de Joinville : « Un de nos gendarmes jeta sa *dague* à un de ces Turcs », où l'édition critique de Wailly donne (*Hist. de Saint Louis*, p. 92) : « Uns de nos serjans tint son *glaive* parmi le milieu et le lança à un des Turcs à cheval ». Quoi qu'il en soit, le mot n'était pas encore répandu à la fin du xve siècle, comme il résulte du texte cité ci-dessus du *Roy Modus*.

2. A Bayeux, *digard* désigne l'épinoche, appelée *picot*, dans le Jura, et *picasse*, dans la Charente (Rolland, t. III, p. 173), c'est-à-dire poisson aux nageoires piquantes.

3. Dans le Bas-Maine, *diguer* signifie choquer avec un bruit sonore (d'où *digue*, petit caillou dont se servent les enfants pour jouer).

Le sens fondamental de « piquer » est inhérent aux dérivés *digon*, *diguet*, instruments de pêche, *digot* ou aiguillette, termes normands passés au français au xviie-xviiie siècle. — Le primitif *digue*, pointe, n'a aucun rapport avec son homonyme *digue* à contenir les eaux (v. *Dict. général*).

4. De bonne heure *digue* ou *dague*, pointe, a été employé métaphoriquement :

Digitized by Google

congénères sont restés confinés dans les patois, principalement du Nord de la France, *dague*, grâce à son emploi militaire [1], a passé dans le Midi de la France et de l'Europe (Espagne, Italie), dans le Nord (Allemagne, Angleterre) et par l'intermédiaire de l'Italie dans l'Est du continent (Bohème, Hongrie).

L'alternance *diga-daga*, avec le sens essentiel d'arme à pointe, et cela dès le XIVe siècle, met hors de doute l'origine que nous venons d'exposer. Il s'agit en l'espèce d'un mot de création indigène, et c'est le Nord de la France qui doit être considéré comme le centre de son expansion européenne. Cette constatation géographique est corroborée par l'importante évolution métaphorique que cette famille de mots y a subie, floraison à peu près contemporaine de l'apparition même du mot et encore vivace dans les patois du Nord et de l'Ouest, alors qu'elle est restée inconnue ailleurs [2].

Ajoutons que la date relativement moderne du mot *dague* exclut *a priori* toute attache avec le latin. Les tentatives de rattachement n'ont pourtant pas manqué. Du Cange faisait remonter le mot aux Daces eux-mêmes : « *Daga*... vocem a Dacis, quasi eorum propria arma, quidam deducunt ». Schuchardt, reprenant cette idée, va jusqu'à imaginer un latin **daca*, nom que les Romains auraient donné à l'épée courte dace, en opposition à *sica*, arme analogue thrace [3]. Tout cela est ingénieux, mais le point de départ n'en reste pas moins illusoire. Schuchardt, sans tenir compte des faits, attribue le mot au Midi de la France, où *daga* est un emprunt fait au français du Nord. Remarquons, en outre, que *diga*, forme parallèle à *daga*, est complètement inconnu dans le Midi, ainsi que le déve-

a. — Raillerie, brocard : « Je te prie, ne me baille point de *dague*, j'en ai assez d'une » (Du Cange, sous l'année 1397), à côté du Norm. *digue*, femme de mauvaise vie (Du Méril), proprement femme taquine, rusée. De même : anc. fr. *dagonner*, railler (Bas-Maine, taquiner sans cesse), à côté du picard et manceau *digonner*, même sens, c'est-à-dire piquer de paroles. Evolution parallèle à *dailler*, faucher et railler, d'où Lorr. *daillots*, quatrains plaisants et mordants qu'échangent aux fenêtres des veillées garçons et filles (Adam).

b. — Dans les locutions picardes : *dague d'ieu* ou (à Saint-Pol) simplement *dague*, pluie abondante, forte averse ; *i pleut à digue à dague*, c'est-à-dire à verse, à côté de *tomber à glaves* (« à glaives »), répondant à la locution synonyme vulgaire *il tombe des hallebardes*, d'une pluie violente qui tombe droit et raide.

1. De même, *carabine*, primitivement arme du carabin, a fait le tour de la terminologie militaire européenne (voir ci-dessus, p. 116).

2. Du Nord, *dague* a de bonne heure passé dans le Midi, sous la double forme *daga* et *daic* (dans les *Monuments de la littérature provençale depuis le XIVe siècle*, publiés par Gratien Arnoult).

3. Dans la revue *Globus* (t. XXX, n° 12 et 13), deux articles : « Faucille et scie », « Faucille et poignard ». Dans le premier de ces articles, l'auteur étudie la diffusion de la faucille dentée chez divers peuples, anciens et modernes ; dans le deuxième, il propose des étymologies pour *daga* (fr. *dague*) et *dail*, *daille* (prov. *dalh*, *dalha*), faux : (spatha) **daca* et **daculus*, diminutif de **dacus*, désignant une arme propre aux Daces. Cf. *Romania*, t. XXXI, p. 173 : « Pour *daga*, la forme napolitaine *daca* favorise cette ingénieuse hypothèse ; pour *dail*, le sens d'une part, et de l'autre le fait que le mot paraît spécialement gallo-roman ne semblent pas l'appuyer ».

Digitized by Google

loppement sémantique de l'un et de l'autre. Ces constatations enlèvent à l'hypothèse latine toute sa raison d'être.

II. — AMEUBLEMENT

Les noms de deux pièces des meubles du passé nous intéressent particulièrement :

Bahut, nom qui est attesté dès le XIIIe siècle (d'où prov. *baüc*), sous cette graphie (qui est restée) ou sous celle de *bahu* (d'où l'italien *baule*) et *bahur* (d'où le dérivé *bahurier*, 1392, bahutier). Ces diverses formes semblent remonter à des verbes tels que *bahuler*, *bahurer*, *bahuter*, conservés dans les patois avec le sens de faire du bruit ou du tapage (et particulièrement, hurler ou aboyer). Le *bahut* aurait-il reçu ce nom d'après son couvercle voûté qui ferme bruyamment? Nous l'ignorons. Toujours est-il que ce nom de meuble est foncièrement français et c'est de la France qu'il s'est répandu ailleurs [1].

Buffet, dont l'historique n'est pas encore élucidé [2], est déjà attesté dans les gloses rabbiniques du Xe siècle (Gerschom de Metz) et du XIe (Raschi), l'un et l'autre donnant au mot le sens de boisson aigre, de piquette. C'est là à coup sûr l'acception initiale. Ce n'est qu'au XIIe siècle que *buffet* apparaît dans les textes avec le sens de « meuble », et tout d'abord dans le *Roman de Thèbes*. En partant de la notion de « boisson », il est vraisemblable que le vocable remonte à un primitif *buffe*, action d'aspirer, de boire, d'origine imitative, verbe apparenté à *bouffer*, souffler.

Le *buffet*, comme le *bahut*, s'est répandu partout et on le retrouve dans la plupart des langues européennes.

III. — COSTUME

Les différentes pièces du costume ont subi au cours des âges des changements considérables que nous allons étudier avant d'arriver à leur expansion dans les différents pays.

1. — Grandeur et décadence

Les noms de certaines pièces d'habillement, qui remontent aux périodes les plus anciennes de la langue, ont, en parvenant jusqu'à nous, tour à tour été dégradés ou anoblis.

1. L'allemand *behut*, garde, qu'avait déjà proposé Ménage, se lit encore chez Diez, et Brachet (p. LVII) voit dans *bahut* un des termes d'ameublement que le français « doit à la langue allemande ».

2. Cf. Blondheim, *Romania*, t. XXXIX, p. 151-153.

Digitized by Google

C'est ainsi que l'antique *blialt*, le bliaud ou tunique luxueuse des chevaliers du Moyen Age (XIe au XIIIe siècle), survit dans les parlers provinciaux avec le sens de souquenille ou habit rustique de grosse toile [1].

Au XVIe siècle, la *blaude* [2] était encore de fine toile : « Hoppelandes ou *blaudes* de fine toile », écrit Du Pinet en 1564 (v. *Dict. général*); mais aujourd'hui, dans le Berry et ailleurs, la *blaude* est le vêtement des voituriers, et, en Limousin, *blaudo* (dans le Var, *biaudo*) est la blouse [3] des paysans et des ouvriers.

Une dégradation analogue a été subie par l'ancien *serpillière*, qui, dans le *Roman d'Alexandre* (XIIe siècle), désigne une étoffe précieuse : « Or et argent et rice *sarpilliere* », en rapport avec le sens moderne de grosse toile d'emballage. Mais ici le cas est moins frappant, le sens de grosse étoffe de laine se trouvant déjà dans un document de 1321 (« *serpilleries* et cordes », Godefroy) et remontant à la valeur primitive du mot.

En effet, *serpillière* est un dérivé de *serpille* (conservé dans le prov. *serpilho*, haillon), et celui-ci représente un doublet phonétique du saintongeais *charpille*, charpie [4]. Ce patois possède le verbe sous la double forme *charpiller* et *sarpiller*, avec le sens de déchirer, chiqueter la laine. Ce sont des diminutifs tirés de l'anc. fr. *charpir*, même sens (cf. « *charpir* la laine », dans le *Roman de la Rose*), wall. *cherpi*, effaufiler.

Serpillière désigne donc et a désigné jadis à la fois des tissus de fil légers ou grossiers, depuis le linon et la batiste jusqu'à la toile d'emballage, des draps ou serges, des étoffes effilochées.

1. Le *Trévoux* de 1771 nous donne ces renseignements : « *Plaude*, dit en Normandie pour rochet, souquenille, habit de toile. On l'appelle en Bourgogne *biaude* ou *blaude*. Voy. le Glossaire des Noëls Bourguignons, au mot *biaude*. M. Aubert, dans son *Richelet* de 1728, dit que *blaude*, espèce de surtout fait d'une grosse toile, qui descend au-dessous du genou, est un terme fort usité parmi les paysans des provinces de Bourgogne et du Lyonnais ».

2. Le pendant normand *pelaude* ou *plaude* signifie simplement vêtement en peau.

3. Cet équivalent moderne (de la fin du XVIIIe siècle) désigne un vêtement de travail, analogue à celui qu'on appelle de nos jours *salopette*. Le nom est d'origine méridionale : *bloso*, boue, crotte, dans la Haute-Loire, répondant au dauphinois *bloudo*. Cette association d'idées est corroborée par les synonymes :

Barbotte, Normandie, vêtement ordinaire, cité par le *Journal* du sieur de Gouberville de 1553, p. 448 : « Nous fusmes chez un drappier acheter une *barbotte* qui cousta XX sols, et la façon III sols ».

Troulho, Languedoc, souillon et large pantalon qu'on met dessus pour garantir l'autre, alors que les ouvriers parisiens et les canotiers de la Seine appellent *salopette* une sorte de blouse ou de vareuse.

4. Palissy, parlant d'un bras coupé, écrit (éd. Anatole France, p. 47) : « La chair meurtrie ou lambineuse ou *serpilleuse* », ce que Dupuy (*Palissy*, p. 322) explique par « encharpé ». M. Antoine Thomas y voit à tort (*Romania*, t. XXXVI, p. 293) une « francisation maladroite » du saintongeais *charpilloux*, que Jônain rend « comme en filasse ». Cf. aussi l'article très documenté, *esserpillerie*, dans Ménage, où il est question des chevaliers de Champagne revenus d'Egypte, « qui estoient tous *desserpillez* et mal atournez ».

Digitized by Google

Certains termes de cette catégorie, tout en partant d'origines modestes, trouvent, en passant d'un pays à l'autre, une brillante fortune. Tel est le cas de *caban* ou *gaban*, vêtement grossier des marins qui s'en servaient contre les intempéries et en guise de couverture [1]. Voici ce que ce terme a fini par désigner dans l'Europe orientale :

En Turquie, *kapanitcha*, robe de gala fourrée, pour l'ordinaire, de renard noir, dont le Sultan se revêt dans les grandes solennités : « Le Sultan n'accorde la *kapanitcha* qu'à trois dignitaires : le Grand-Vézir, le Kaïm-mékam et l'Aga des Janissaires, qui en sont revêtus en certaines occasions. Les Khans de Crimée recevaient l'investiture par une robe (*kapanitcha*) de velours vert, fourrée de zibeline, et ornée de neuf rangs d'agrafes en pierreries. Les Hospodars de Valachie et de Moldavie reçoivent un bonnet ou *kouka*, surmonté d'un panache et une robe de drap rouge ou *kapanitza*, fourrée de zibeline [2] ».

Citons encore deux vocables :

Houppelande, sorte de pardessus au collet montant (XIIIe siècle), nom d'origine obscure, anc. prov. *opalanda*, a passé au XVe siècle dans la Haute-Italie sous la forme *opalanda*, d'où la forme abrégée *pelanda*, différente du dial. *palandra* ou *palandran*, notre balandran.

Paletot, écrit aussi au XVIe siècle *paletoc*, encore dans Nicot, mais que Tabourot (1587) désigne comme « vieux mot », à côté de *paletot*, « habit » tout court. C'est, suivant La Noue (1586), « une saye ou hoque de paysan », et, selon le Père Monet (1636), qui écrit encore *paletoc*, une « saye à manches descendant à mi-cuisse ».

Littré et le *Dictionnaire général* y voient à tort une origine hollandaise, le premier l'expliquant par « robe de pélerin » (v. Scheler), le deuxième, par « robe de palais ». Le néerlandais *paltsrock*, vêtement long et ample, n'est lui-même, dans sa première partie, qu'un emprunt tiré du français [3].

C'est apparemment de *paletoc* qu'il faut partir (d'où *paltoquet*, rustre), encore vivace dans le *paletoque* ou sarrau des marins; mais l'origine du mot n'en reste pas moins obscure. Quoi qu'il en soit, le terme jouit d'une grande expansion. Dès le XIVe siècle, il passa en Angleterre et en Hollande, plus tard en Allemagne (*paletot*), en Espagne (*paletoque*), en Italie (*palettone*) et, par l'intermé-

1. Voici ce que Vecellio écrivait en 1590 : « Si coprono (gli galeotti di Venezia) con un *gabbano* di griso rovano lungo, qual è atto à diffenderli cosi da pioggie come anco dal freddo, e anco gli sérvono per coperta nel dormire ».

2. Muradja d'Ohsson, *Tableau général de l'Empire ottoman*, Paris, 1788 à 1824, t. VII, p. 106, 200, 443 et 500. De même, l'italien *capotto*, capote, a fini par désigner en turc un manteau de haut dignitaire.

3. Le moyen anglais *paltock* (premier texte de 1350 dans Murray) est également un emprunt du français.

Digitized by Google

diaire de celle-ci, chez les peuples de l'Europe orientale (*palton*).

2. — Echanges mutuels

Les noms des pièces d'habillement passent aisément d'un pays à l'autre. On a vu la brillante fortune dans l'Europe orientale des termes italiens *cabbano* et *capotto*, que les marins vénitiens ont partout répandus. A leur tour, les marins turcs ont apporté à l'italien, par l'intermédiaire du vénitien [1], le *ʒamberlucco* ou *giamberlucco* (en turc, *yamourlouk*, imperméable), équivalent osmanli de *caban* et de *capote*.

Le *pantalon* vénitien s'est introduit partout (chez nous, Richelet est le premier qui en donne le nom, en 1680), alors que les larges culottes turques, les *chalvârs*, ont pénétré en France sous une double forme et par un double canal : au début du XIXe siècle, sous la forme *charivaris*, la culotte longue des hussards (en même temps que leur *schako* et leur *doliman*), par l'intermédiaire des Tchèques ou Magyars ; vers le milieu du même siècle, sous la forme *sérouel*, importée par nos troupes d'Afrique, de l'arabe algérien *serwal*.

Nous allons faire ressortir par un exemple typique l'importance sociale de certains de ces vocables voyageurs par excellence. Il s'agit du terme *gilet*, dont l'origine a suscité un débat fort instructif entre Schuchardt et Gaston Paris, le premier rattachant directement le mot au turc *yelek* [2], étymologie d'ailleurs déjà alléguée par plusieurs orientalistes au cours du XIXe siècle [3].

Suivant son habitude, Schuchardt se borne à énoncer cette provenance orientale, sans se donner la peine de nous tracer l'itinéraire que ce mot aurait suivi pour arriver en France, sans nous

1. Cf. Boerio, *Dizionario del dialetto veneziano*, v° *zamberlucco* : « Lunga e larga veste di panno, che usavano i nostri vecchi per ripararsi dal freddo, e che ora più non s'accostuma ».

Ces vêtements orientaux — des caftans, des dolmans, etc. — étaient d'ailleurs familiers aux Vénitiens du XVIe siècle. Boerio en cite plusieurs témoignages, dont il suffira de reproduire ceux-ci :

« *Cafetan*, una veste usata anche in Venezia dalle persone volgari nel secolo XVI, come raccogliesi dal Pocmetto sulla guerra de' Nicolotti e Castellani avvenuta nel 1521 ».

« *Duliman*, sottovesta di panno senza fodera, ch' era anticamente usata da Greci e da Turchi e anche da Veneziani di bassa mano nel secolo XVI, come raccogliesi dal Pocmetto sulla guerra de' Nicolotti e Castellani avvenuta nell' anno 1521 ».

Du vénitien, *zamberlucco* a passé dès le XVIe siècle, d'une part, sous la forme *giamberlucco*, à l'italien (en même temps que le *caffetano*) et d'autre part, au piémontais (*ciamberlucco*) et au sicilien (*giammilucco*).

2. *Romanische Etymologien*, Wien, 1898-1899, IIe partie, p. 1 : « Le français *gilet* remonte au turc *yelek*. Leur correspondance effective est très bien représentée dans le grand ouvrage de Racinet ».

3. L'arabisant Müller, de Munich (*Sitzungsberichte der Kön. Beyrischen Akad. der Wiss.*, 1860, t. II, p. 85 à 115), après avoir relevé le *gileco* de Cervantès, ajoute : « Le français *gilet* semble avoir la même origine ». Voir aussi Dozy et Engelmann, *Glossaire*, 2e éd., p. 241.

Digitized by Google

exposer ses vicissitudes en Occident pas plus que l'époque de son introduction. Certes, les détails de ce genre, en ce qui touche *gilet*, sont difficilement accessibles, les historiens du costume en France — les Quicherat, les Racinet, etc. — restant muets à son sujet. De plus, le mot manque à l'*Encyclopédie* de Diderot, parue à la veille de l'époque où le *gilet* allait parcourir une si brillante carrière.

Faute de renseignements positifs, l'éminent linguiste se rabat sur des constatations négatives. Il montre à l'aide de gravures que le costume de Gille sur la scène différait essentiellement du *gilet* et que, par suite, la dérivation de ce mot du nom de Gille, personnage du théâtre de la foire, était nulle et non avenue.

En présence de ces arguments purement négatifs, Gaston Paris fit remarquer [1] que « la question de savoir si *gilet* se rattache à l'esp. *gileco* (turc *yelek*) ou s'il provient du costume de Gille, personnage des farces populaires, ne se résoudra que par *des preuves de fait* », c'est-à-dire par des textes, témoignant de l'apparition approximative du mot, de son usage premier et des étapes qu'il a successivement parcourues.

Et Schuchardt de répliquer par une fin de non recevoir: « Je pense que ces preuves doivent être apportées par la partie adverse » [2]. Mais comme la partie adverse ne s'en est guère souciée, l'attache directe de *gilet* au turc *yelek* reste tout au moins sujette à caution.

Essayons d'y porter remède jusqu'à un certain point. Jules Quicherat se borne à dire (sous l'année 1755): « Des vestes à mettre sous les redingotes furent faites sans basques ni poches. On créa, pour les désigner, les termes de *veston* et de *gilet* ».

Mais ouvrons le *Trévoux* qui, par ces éditions successives, fait autorité pour tout le XVIIIe siècle : « *Gilet*, dit-il, espèce de camisole sans manches, de laine ou de basin, que l'on met par dessus ou par dessous la chemise pour se garantir du froid ». Suit cette citation du *Mercure de France* de mars 1736 : « Quand la femme accosta Dom Baillimaître, Bénédictin de l'Abbaye de Molesme, diocèse de Langres, errant depuis longtemps dans les bois, il n'avait point de chemise, mais seulement un *gilet*... Le *gilet* dont il était vêtu était de serge blanche ».

C'est là le plus ancien texte que nous possédions en français, et il est évident que les Turcs n'y sont pour rien. Le mot y dérive directement de l'esp. *gileco* (par l'intermédiaire du catalan). Celui-ci, à son tour, est attesté un siècle auparavant chez Cervantès [3], dans un passage très important, car il donne l'usage social du mot

1. *Romania*, t. XIX, p. 619.
2. *Zeitschrift*, t. XXX, p. 347.
3. Ce texte a souvent été cité, par l'orientaliste Müller (v. ci-dessus) et par Schuchardt lui-même, qui n'en a d'ailleurs tiré aucun parti.

Digitized by Google

qui s'est longtemps maintenu (Ire partie, ch. XLI) : « ... Acordamos que el renegado se desnudase las ropas de turco, y se vistiesse un *gileco*, o casaca de cautivo, que un de nostros le diò luego... ».

Le *gileco* désignait donc spécialement la casaque que les esclaves ou captifs chrétiens portaient chez les Maures. C'est le reflet de l'arabe algérien *djilaka*, devenu en espagnol alternativement *jaleco* (sous cette forme dans *Les Captifs d'Alger* de Lope de Vega) et *gileco* (dans Cervantès).

Certes, le nom moresque remonte, lui-même, au turc *yelek* ; mais celui-ci n'a directement rien de commun ni avec l'espagnol ni avec le français.

D'une part, le sens du mot a successivement passé des esclaves ou captifs chrétiens aux hommes du commun, avant d'être adopté par les classes aisées, suivant une de ces révolutions des pièces du costume qui remontent ou descendent l'échelle sociale.

D'autre part, c'est de l'Espagne que ce terme a passé en Catalogne et en Provence (Nice, *gileco*), et, par un autre courant, dans la Haute-Italie.

Voilà, à notre avis, quelques-unes des « preuves de fait », que demandait à bon droit Gaston Paris. Si ces détails relèguent dans l'oubli l'étymologie traditionnelle du type comique de Gille, ils ne vont pas moins à l'encontre de la thèse de Schuchardt : ni le terme espagnol, ni à plus forte raison son reflet français n'ont de rapport immédiat avec le turc. C'est son avatar moresque qui, à travers l'Espagne, a passé en Italie et surtout en France, où il a éprouvé nombre de vicissitudes avant de devenir le *gilet* moderne.

Le turc n'a directement influencé que les idiomes de l'Europe orientale : le grec moderne et l'albanais, le serbe et le bulgare, le roumain et le russe. Quant à l'Italie et à la France, elles ont reçu le mot d'Espagne, où il a été introduit par les captifs chrétiens d'Alger. Cervantès était lui-même un de ces captifs et il avait porté comme tel le *gileco*, qui, remarquons-le, figure dans le *Don Quichotte* comme vêtement de prisonnier, en opposition aux habits turcs proprement dits.

Le sens primordial de « casaque d'esclave » passa tout d'abord aux galériens ou forçats [1] et de ceux-ci aux gens du menu peuple ; ce n'est que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que *gilet* passa aux fashionables, avant de devenir un mot d'usage général [1].

1. L'italien *giulecco* est employé par le poète florentin Benedetto Menzini (1646 à 1706) avec le sens de « veste dei galeotti ».

2. Henri Clouzot nous communique ce fait à l'appui de notre argumentation : « Dans le vieux costume poitevin, abandonné vers 1840, le *gilet* était un veston court, ne dépassant guère la ceinture, en drap et avec manches. Il se portait sous la blouse. Ce vêtement se faisait en droguet. J'ai encore entendu des paysans dire « mon *gilet* » pour « ma *veste* ».

Digitized by Google

III. — CHAUSSURE

Cette expansion est particulièrement remarquable pour les nombreux appellatifs de chaussures. Nous avons déjà touché au turco-tatare *tchabatan*, grosses bottes que l'on met par dessus les autres (mot passé aussi en Perse), terme que les Vénitiens ou les Génois ont transporté aussi bien en Extrême-Orient que chez les peuples slaves de l'Europe orientale. Il ne s'agit pas, en l'espèce, d'un emprunt « très ancien » de l'ital. *ciabatta* au turc septentrional, par l'intermédiaire des Perses (comme Schuchardt l'a cru à tort), mais tout simplement de la diffusion de ce nom italien de chaussure aussi bien en Europe qu'en Asie.

Les noms français indigènes *galoche* et *pantoufle* ont également pris une grande expansion et ont fait le tour de l'Europe. De même *botte* et *bottine*, à côté de *guêtre*, ont passé tout d'abord en Italie et de là chez les Magyars et les Slaves.

C'est de Pologne que nous sont venues les chaussures à la *poulaine*, dont la pointe démesurément longue s'est maintenue à la mode pendant trois siècles, du XIIe au XVe. Le nom même en indique le pays d'origine (*Poulaine* [1] désigne dans l'ancienne langue la Pologne) et cette supposition est confirmée par le fait que, dès le XIVe siècle (1380), ce genre de souliers fut importé en Angleterre sous le nom de *crakowes*, c'est-à-dire chaussure de Cracovie, à la mode polonaise [2].

L'étymologiste aurait tout à gagner à se renseigner auprès des historiens de la civilisation sur les vocables de cette catégorie.

On lit dans Scheler: « *Braguer*, mener grand train, faire l'élégant, fanfaronner, mot germanique : nord. *braka*, faire du bruit, parader. Dérivé : *bragard*, vaniteux ».

Et dans les Additions: « Je ne veux pas omettre, à propos de *bragard*, que Nicot rattache ce mot à *bragues* (le même mot que *braies*), espèce de caleçons que ne portaient que les élégants ; mais y a-t-il moyen de tirer vanité de ses caleçons? »

Oui, il y avait moyen, et voici comment.

Au XVIe siècle, tout particulièrement sous François Ier [3], les *bragues* ou braies avaient pris de l'ampleur, principalement dans

1. « Fourrure de *Poulaine* », dans un compte du XIVe siècle (chez Du Cange : « pellis ex Polonia, unde nomen advecta »). Cf. *Jehan de Saintré*, éd. Guichard, p. 197 : « Et si y fut le duc de Lectonem (Lithuanie), pour le roy de *Poullaine* ».

2. Voir Jules Quicherat, *Histoire du costume*, p. 235, et Murray, *Historical Dictionary*, au mot *crakowes*.

3. Dans la *Dyablerie* de 1507 d'Eloy d'Amerval, le chapitre XLVI porte ce titre significatif : « Comme l'acteur reprend les hypocrites et *les fringueux qu'on dit bragars du temps present* ».

Digitized by Google

leur partie antérieure et saillante, la *braguette*, à laquelle les jeunes gens s'ingéniaient à donner une forme ridiculement exagérée. On se rappelle que Panurge avait mis, dans sa longue braguette, une « belle pomme d'orange » (l. II, ch. XVIII) pour la présenter aux dames. Le nom de *bragards*, porteurs d'amples bragues ou braguettes, fut alors donné aux fashionables de l'époque, et le sens de « vaniteux » qu'il a gardé (à côté de *braguer*, faire le fanfaron), n'est que le dernier souvenir de cette mode ridicule [1].

Un autre verbe moderne, qui remonte à une pièce d'habillement du passé, est :

Chamailler, terme que Nicot définit ainsi : « frapper à coups d'espée, de hasche ou autre chose de fer, sur un harnois ou autre fer rude », et ce sens se rencontre dès son apparition au XIVe siècle :

> Devant li roi où l'en *chamaille*,
> Est li Barrois en la bataille,
> Qui Allemanz desatropele [2].

C'est la forme francisée du normand *camailler*, celui-ci remontant à *camail*, tissu de mailles qui couvrait le cou et les épaules des combattants (du XIIe au XVe siècle). Le sens primordial en est : batailler couvert du camail [3], ensuite combattre, se quereller bruyamment.

A qui est-on redevable de l'expansion de ces termes éminemment nomades ?

En premier lieu, naturellement, à l'action des trafiquants, et notamment aux transactions commerciales, de bonne heure très étendues, des Génois et des Vénitiens, dans l'Europe orientale et jusqu'en Extrême-Orient.

Dès le XIIIe siècle, les Génois possédaient le fameux port de Caffa [4], en Crimée, d'où arrivaient en Occident les étoffes de soie et de coton fabriquées en Perse. Une trace en est restée dans la lan-

1. On lit dans le *Lexique étymologique du breton* de Victor Henry, p. 42 : « *Braga*, s'amuser, s'émanciper, se pavaner, exactement mettre des culottes, entrer dans l'âge viril ». Ce *braga* breton n'est que le reflet du moyen fr. *braguer*, faire le vaniteux.

2. Guiart, *Royaux lignages*, v. 6812 (cité par Delboulle dans la *Revue d'hist. litt.*, t. VI, p. 301).

3. Arsène Darmesteter supposait un type **clamaculare*, doublement illusoire sous le rapport à la fois de la date et du sens. Cf. *Dict. général*, Introd., p. 133 : « Quant à *chamailler*, qui n'apparaît qu'au XVIe siècle et qui se présente d'abord avec le sens de « frapper », il est bien aventureux de vouloir l'expliquer par un verbe latin hypothétique **clamaculare* ».

Cazeneuve (dans Ménage) y voit déjà une métaphore militaire : « Après que nos anciens François avoient rompu les lances, ils se mêloient parmi les ennemis et les frappoient à grands coups d'épée : ce qu'ils appelloient *chamailler* et originairement *camailler*, parce que les principaux coups étoient donnés sur le camail... ».

4. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Livre de la description des pays* de Gilles

Digitized by Google

gue : *caffat* ou *caffard*, nom donné à des damas d'espèces diverses (« carreaux de *caffas* viollet », dans un document de 1520, Gay). La forme ultérieure *caffard* est au primitif *caffat* ce que *broquart* est au primitif *brocat* [1].

En second lieu, et pour une autre catégorie de mots, ce furent les marins provençaux, qui transportèrent au loin quelques appellations leur appartenant en propre, *dame-Jeanne*, par exemple, dont Niebuhr a retrouvé des traces jusqu'en Arabie [2].

A leur tour, les marins normands ont transporté leurs termes de terroir : *dale*, rigole, et *dalot*, égout, en Provence et jusqu'en Espagne. En Normandie, *dale* a passé de l'usage domestique à celui de la marine (Cotgrave), alors qu'en espagnol *dale* est moderne (il manque encore à César Oudin).

De nos jours, la *vareuse* des matelots normands a successivement passé aux troupiers et aux ouvriers.

Cette blouse en grosse toile sert à préserver le marin du goudron et d'autres matières salissantes : *vareuse* (sous-entendu : blouse) signifie mot-à-mot qui met à l'abri, qui préserve, du verbe *varer* (c'est-à-dire *warer*, pour *garer*) que Monet donne déjà comme un terme nautique. C'est ainsi que, de nos jours, les ouvriers mécaniciens appellent *salopette* une sorte de vareuse de toilette [3].

Ce sont les marins vénitiens et génois qui ont propagé dans l'Europe orientale le *caban* et la *capote* ainsi que l'italien *casacca*, casaque, dont la première mention en français se lit dans les *Illustrations* de Jean Le Maire, ch. XLIII : « Et luy vestirent une *caʒacque* (texte : *haʒaque*), c'est-à-dire un habillement presque de telle sorte que les Turcz le portent à present » [4].

Les marins levantins ont largement compensé ces emprunts, en transmettant aux matelots vénitiens et marseillais nombre de termes turcs qui ont passé en italien et en provençal. Bornons-nous à mentionner ici l'italien *bricco*, cafetière, dans le Var, *bricou*, petite cafetière de terre, bouilloire (du turc [5] *ibryk*), à côté du lan-

le Bouvier (éd. Hamy, p. 90) : « Une cité que on nomme *Capha*, qui est port de mer et est aux Janevois. Ceste ville est grant comme Gant ou Bruges et y a grant apport de marchans chrestiens et sarrazins, qui là vont querir les marchandises des païs dessus nommez, et *font drap d'or et de soye* ».

L'italien *tocca*, gaze d'or et d'argent (d'où moy. fr. *tocque*, même sens, et esp. *toca*, mousseline), reflète le nom propre *Tokat*, ville d'Asie-Mineure, fameuse par ses fabriques de soie, tapis, etc.

1. Le *Dict. général* confond « damas *cafard* » avec l'homonyme qui signifie « hypocrite ». Fr.-Michel avait déjà indiqué la vraie origine du mot dans ses *Recherches sur les étoffes en soie* (t. II, p. 51).

2. Voir ci-dessus, p. 13-14.

3. Ant. Thomas (*Mélanges*, p. 162) rattache *vareuse* aux « *varreurs* du XVIIIe siècle qui pêchaient la tortue dans la mer des Antilles ». La graphie et l'usage du mot s'y opposent également.

4. Voir le *Supplément* de Littré qui consigne plusieurs conjectures étymologiques de *casaque*, assez peu vraisemblables.

5. Et nullement de l'arabe (comme le suppose Caix (v. Meyer-Lübke). Le natu-

Digitized by Google

guedocien *bardaco*, alcarazas (du turc *bardak*, cruche) et plusieurs autres expressions sur lesquelles nous reviendrons.

C'est ainsi que, grâce aux marins levantins, le turc *kamal*, portefaix, est devenu populaire jusque dans les Alpes-Maritimes (comme à Gênes, *camallo*) et que le terme injurieux niçois *chifout*[1], chenapan (avec le diminutif *chifoutoun*), est aussi connu dans la Haute-Italie (cf. le monferrin *cifutt*, gamin) que dans les idiomes balkaniques. C'est partout un emprunt du turc *tchifout* (*tchoufout*), surnom grossier et méprisant donné aux juifs, avare, cupide, entêté[2].

Si l'on est redevable de la *vareuse* aux marins normands, c'est aux hommes d'armes qu'on doit les *bretelles*. Celles-ci, avant de désigner une partie de l'habillement, ont servi à des usages professionnels. La *bretelle* avait désigné dès le XIIIe siècle (v. *Dict. général*) la grande courroie du bouclier, entourant le bras gauche ou l'avant-bras. Des hommes d'armes, le terme passa aux crocheteurs[3] et de ceux-ci aux civils.

Le sens moderne est attesté dès 1694 (Thomas Corneille) et en 1771 dans le *Trévoux*. L'usage de porter des *bretelles* a passé, avec le pantalon, des ouvriers aux bourgeois: « Les progrès du pantalon des ouvriers adopté par les bourgeois à l'époque de la Révolution sont attestés par l'apparition dans le commerce des *bretelles* qui eut ses annonces à Paris dans les journaux de 1792 »[4].

C'est de France que le mot, avec se sens, a pénétré en Italie à la fin du XVIIIe siècle et non pas inversement, comme on l'a supposé naguère[5].

En troisième lieu, les soldats-mercenaires servant successivement dans différents pays, ont à leur tour répandu quelques vocables de leur métier, tels *maraude* et *carabin*, etc., qui ont eu la bonne fortune de passer dans la terminologie militaire européenne.

raliste et poète italien Francesco Redi (mort en 1697) en indique déjà la véritable provenance (v. Tommaseo et Bellini) : « Questo nome di *bricco*, in questo significato di vaso, naque dalla voce turchesca *ibriq*, con la quale i Turchi appellano tutti i simili vasi che hanno il manico ».

1. Le mot n'a rien de commun avec le vulgaire *jeanfoutre* (Mistral et Meyer-Lübke, n° 3622).

2. Par contre, le terme nautique turc *gantcha* ou *kandja*, crampon, perche des bateliers, est tiré de l'ital. *gancio*, harpon, et non pas inversement (comme l'admet Meyer-Lübke). Cf. Gustav Meyer, *Die griechischen und romanischen Bestandteile im Wortschatze des Osmanisch-Türkischen*, Wien, 1893 (et notre Index).

3. Nicot en donne cette définition : « *Bretelles*. Deux cordelles attachées chacune à une corne de la hotte ou crochets, remontans sur les espaules du hotteur ou crocheteur et regagnans, chacune de son costé, le bas d'iceux hottes ou crochets, pour les tenir fermes et arrester sur l'espaules de ceux qui les portent ».

4. Quicherat, *Histoire du costume*, p. 629.

5. Behrens (*Beiträge*, p. 342) rattache *bretelles* de pantalon à *bretle*, épée et poisson épée (cf. *espadon*). Quant à son homonyme *bretelle*, au sens de *bretellière* (v. Index), il n'a rien de commun avec notre mot.

Digitized by Google

CHAPITRE II

ACTIONS ET RÉACTIONS

Les influences mutuelles entre les langues des peuples voisins sont du plus haut intérêt pour le linguiste et l'historien.

On connaît l'action considérable que le grec ancien a exercée sur le latin. Les diverses catégories de ces emprunts constituent à elles seules le bilan littéraire et scientifique de l'ancienne Rome. L'hellénisme a en outre agi sur le gothique, le slave et, en franchissant l'Europe, s'est fait sentir dans plusieurs idiomes de l'Asie : l'araméen et l'arabe, le persan et le turc, l'arménien et le géorgien.

Le latin, à son tour, a rivalisé d'influence avec le grec. Il a agi sur les Germains et les Celtes, les Albanais et les Grecs modernes, et a laissé des traces jusque dans l'idiome des Berbères. Par contre, l'action du latin sur l'ancien grec est fort loin de compenser le bilan lexicologique importé d'Athènes.

C'est que les Hellènes étaient incomparablement supérieurs en civilisation aux Romains, peuple foncièrement agricole et militaire, et cette constatation historico-linguistique se vérifiera partout au cours de ces recherches.

En ce qui touche le français, divers éléments ethniques ont agi, au cours des siècles, sur le développement de son lexique. Parmi ces idiomes, le germanique a exercé une influence séculaire qui, commencée dès les premiers siècles, s'est continuée, par le flamand et l'allemand, jusqu'à nos jours. Mais pour ces derniers idiomes, le français a largement compensé les emprunts qu'il leur a faits, et cela dès le Moyen Age [1].

Le néerlandais tout particulièrement mérite de nous arrêter.

Les Hollandais, peuple maritime, ont été (avec les Norrois) les grands fournisseurs de la nomenclature nautique française. Ils ont

1. Cf. Ferd. Brunot, *Histoire de la langue française*, tome V : *Le français en France et hors de France au XVIIe siècle*, Paris, 1917. Voir notamment la deuxième partie : livre I, Le français en Angleterre ; livre II, Le français aux Pays-Bas ; livre III, Le français en Allemagne.

Digitized by Google

tiré, à leur tour, du français quelques termes touchant les choses de la mer [1]. Mais là ne s'est pas bornée cette influence du langage d'un peuple infiniment plus avancé en civilisation. Le hollandais a emprunté au français à diverses époques tout un vocabulaire embrassant les catégories suivantes :

1° Sciences : médecine, physique, chimie, histoire naturelle.

2° Arts : termes littéraires, musique, arts plastiques.

3° Vie publique : politique, termes de guerre et de marine, termes de droit et d'administration, mots de religion.

4° Vie sociale : industrie et commerce, vie des champs.

5° Vie individuelle : noms de meubles et d'ustensiles, jeux et sports, fêtes et cérémonies, mots touchant la vie physique, intellectuelle et morale [2].

Tout autrement instructif, parce que moins connu, est le bilan des échanges mutuels entre le bas-breton et le français. Là plus qu'ailleurs, étant donné le profond contraste social entre les deux peuples, on constatera la grande portée ou l'action presque insignifiante de ces influences réciproques.

I. — EMPRUNTS BAS-BRETONS [3]

Ces emprunts sont en très petit nombre et forment un contraste frappant avec les prétentions des celtomanes. Tout au plus une douzaine, dont deux ou trois seulement ont acquis une importance sociale ou linguistique.

Un des plus anciens, *escoufle* [4], en rapport avec le bas-breton *skoul*, a subi probablement une influence analogique indigène [5] ; un autre, *cohue* [6], à peu près contemporain, a vu s'élargir sensiblement sa sphère sémantique. C'est une institution éminemment bretonne, le nom et la chose appartenant à la Basse-Bretagne : l'ancien breton

1. Salverda de Grave, *L'Influence de la langue française en Hollande d'après les mots d'emprunt*, Paris, 1913, p. 67-70. Tels : matelot, frégate, corvette, etc.

2. Voy., outre l'ouvrage précédent, F. Brunot, *Histoire de la langue*, t. V, notamment les pages 241 à 259.

3. Nous avons tiré parti, pour le bas-breton, du travail fondamental de Victor Henry, *Lexique étymologique du breton moderne* (1900). On ne saurait assez admirer la lumineuse concision, le savoir à la fois discret, étendu et sûr, dont témoigne ce livre excellent. Sa publication est une bonne fortune pour l'étude d'un idiome hérissé de difficultés et que les celtomanes ont recouvert d'un brouillard impénétrable.

4. Un roman écrit vers 1210 porte déjà le nom *L'Escoufle*.

5. Voir notre Index.

6. Voici ce que nous en dit Furetière (1690) : « *Cohue* a été longtemps en usage en Normandie et en Poitou... Le peuple de Caen appelle encore *cohue* la juridiction de la ville... On appelle encore la halle et *cohue* de Quentin, en Bretagne, le lieu où se font les publications de justice ». — H. Clouzot fait remarquer : « Une lettre de grâce de 1354 (Arch. hist. du Poitou, t. XVII, p. 177) explique : *La cohue ou hale* de Niort, preuve que le mot avait une extension réduite à la province ».

Digitized by Google

koc'hu signifie halle, et le moyen breton *cochuy*, réunion tumultueuse [1].

Par contre, dans la liste donnée par le *Dictionnaire général*, il faut rayer: *baderne* et *baille*, deux termes de marine indigènes; *baragouin* et *dia*, vocables qui n'ont rien de commun avec le bas-breton; *cagou*, lépreux, le bas-breton *kakouz*, cordier (la plupart des lépreux le sont), étant un emprunt fait au haut-breton [2]; *raz* (de mer) [3], etc.

Il faut en revanche ajouter à la liste *mousse* [4] (pendant de *bran*) et, à la place de *bouc*, *mouton*, terme passé de bonne heure d'un dialecte celtique [5] au bas-breton par l'intermédiaire du bas-latin [6].

II. — EMPRUNTS FRANÇAIS

Les quelques emprunts bas-bretons, que nous venons de relever, sont comme noyés dans l'océan des mots français (anciens, modernes et dialectaux), qui a inondé l'idiome celtique. Il en est encore tout imprégné.

Nous ne tendrons nullement, dans le dénombrement qui suit, à être complet, notre but étant surtout de faire ressortir l'importance exceptionnelle de cette influence séculaire. Mais nous substituerons parfois des données plus positives à certains rapprochements vagues ou hypothétiques de Victor Henry et de ses collaborateurs. En lui apportant ainsi notre contribution, nous croyons rendre le meilleur hommage à la mémoire d'un savant qui a tant contribué aux progrès de la linguistique.

Commençons par les termes français parallèles aux emprunts bas-bretons:

Bernicle, coquillage: bas-breton *bigornen*, bigorneau, et *pétoun*, pétoncle, à côté du nom de poisson *raé*, raie.

Biniou, cornemuse: *biel*, vielle, et *bombarde*, haut-bois, à côté de *rébet*, violon (*rebec*).

Cohue, halle: bas-breton *foar*, grand marché (*foire*).

Javelot, arme de trait: bas-breton *dared*, javelot (*dard*), à côté de *gavlod*, javelot [7].

1. Victor Henry, *Lexique*, p. 74. Mahn est le premier qui ait indiqué l'origine bretonne de *cohue* (v. le *Dictionnaire* de Diez).

2. Voir ci-dessus, p. 147-148.

3. Avec ce sens de « courant en contre-marée », le breton *raz* serait identique à *raz*, ras, d'où « rasure, raclement de contre-courants » (v. Henry).

4. Voir *Le Langage parisien au XIXe siècle*, p. 505.

5. Cymrique *molt*, gaëlique *mult* (bret. *maout*), d'où bas-lat. *multo*, aries castratus, vervex, attesté dès le VIIIe siècle, alors que l'anc. fr. *multun* remonte au XIIe.

6. Victor Henry compte, en outre, comme emprunts bretons probables: *blasé* (bret. *blâz*, goût); *gaule* (bret. *gualen*, verge); *mine*, visage (bret. *min*, museau).

7. L'origine celtique de *javelot* (XIIe siècle) n'est qu'hypothétique: « Il paraît se rattacher au type *gavl* ou *gaol*, enfourchure » (V. Henry).

Digitized by Google

Alors que le bas-breton n'a donné aucun verbe au français, celui-ci lui en a fourni une ample provision [1].

Le relevé, loin d'être complet, est assez significatif. Il montre, à lui seul, toute l'intensité de l'emprise française sur le bas-breton.

Suivons maintenant la répartition de ces emprunts dans le temps et dans l'espace.

En premier lieu, tout un vocabulaire de mots français courants a passé à diverses époques au bas-breton et parmi ceux-ci un nombre considérable de termes abstraits [2]; puis, des qualités, des défauts ou des injures [3].

Voici maintenant les occupations et choses matérielles.

A. — Professions et métiers

Marine: *bak*, bateau (*bac*) et *bark*, *barque*; — *biz*, bise, à côté de *gwalern*, galerne [4]; — *goaf*, lance, gaffe (moy. fr. *gaffe*); — *karavel*, brancard (*caravelle*); — *maré*, marée; — *martolod*, matelot; — *skôp*, écope; — *senal* [5], grenier (*arsenal*), etc.

Boulangerie: *choanen*, miche (anc. fr. *choine*); — *foas*, sorte de

1. Citons :
Arruout, aborder (*arriver*); — *atersein*, s'informer (*s'adresser*); — *blossein*, meurtrir (*blesser*); — *braga*, se pavaner (moy. fr. *braguer*); — *brifa*, manger goulûment (*briffer*, mot de gueux); — *chala*, chagriner (*chaloir*); — *chomm*, rester (*chômer*); — *fallout*, manquer, faillir (*falloir*); — *frita*, frire (cf. *frite*); — *frota*, frotter; — *gobedi*, tinter (*copter*); — *godisa*, se moquer (cf. *gaudisserie*); — *koncheza*, salir, tacher (moy. fr. *conchier*); — *krigna*, ronger (*grigner*); — *kristila*, hennir (moy. fr. *cresteler*); — *muza*, flâner et flairer (*muser*); — *paéa*, payer; — *pelier*, plumer (*peler*); — *rampa*, glisser (*ramper*); — *repui*, accueillir en hospitalité (cf. *repu*); — *rensa*, fourbir (*rincer*); — *sacha*, tirer (anc. fr. *sacher*); — *serra*, fermer (*serrer*); — *skandala*, gronder (cf. *scandale*); — *sommona*, assigner en justice (anc. fr. *semondre*); — *talina*, railler (*taquiner*); — *tensa*, reprimander (*tancer*); — *termi*, haleter, gémir (*trimer*); — *torcha*, torcher, etc.

2. Tels que :
Bourde, tromperie (*bourde*); — *brud*, rumeur (*bruit*); — *énor*, honneur; — *fors*, cas, estime (*force*); — *gloar*, honneur (*gloire*); — *gog*, raillerie (*goguette*); — *gued*, attention (*guet*); — *guiz*, manière (*guise*); — *joa*, plaisir (*joie*), et *jolari* ou *cholari*, clameur de joie (*charivari*), à côté de *kri*, clameur (*cri*); — *noaz*, querelle (*noise*); — *tragas*, confusion, tumulte (*tracas*), etc.

3. *Aez*, facile (*aise*); — *bilen*, roturier (*vilain*); — *blank*, délicat, faible, proprement pâle (*blanc*); — *brao*, beau (*brave*), à côté de *koant*, joli (anc. fr. *coint*); — *déol*, pieux (*dévot*); — *diot*, niais (*idiot*); — *fall*, mauvais (anc. fr. *fel*); — *faoz*, faux; — *féal*, loyal; — *feûl*, fringant, alerte (*fol*); — *friol*, dissipateur (*frivole*); — *gaé*, joyeux (*gai*); — *glout*, goulu (anc. fr. *glout*); — *gourd*, raide (*gourd*); — *hardiz*, hardi; — *kagne*, prostituée (*cagne*); — *landar*, paresseux (moy. fr. *landore*); — *lent*, timide, abasourdi (*lent*); — *lezir*, oisif (*loisir*); — *mignon*, ami, à côté de *mistr*, propret, coquet (*miste*); — *néat*, propre (*net*); — *rodd*, raide; — *rog*, brusque (*rogue*); — *rust*, rude, brutal (*rustre*); — *semple*, faible, défaillant (*simple*); — *skléar*, clair; — *tort*, bossu (anc. fr. *tort*, tordu), etc.

4. Voir, sur ce mot, l'Index.

5. Remarquer dans ce mot nautique, comme dans *caravelle*, la généralisation du sens. Dans *arsenal*, la syllabe initiale *ar* a été confondue avec l'article breton.

Digitized by Google

gâteau (*fouace*) et *tartez*, galette (*tarte*); — *burutel*, blutoir (anc. fr. *blutel*); — *mé*, pétrin (*maie*), etc.

Tannerie et cordonnerie [1] : *koroller*, tanneur (*corroyeur*); — *pelléter*, peaussier (*pelletier*); — *tann*, chêne (*tan*), etc.

B. — Détails particuliers

Atmosphère : *ear*, air; — *frigas*, boue (*fricassée*); — *frimm*, frimas; — *grisil*, grésil, etc.

Agriculture : *brellé*, jachère (*brellée*); — *marr*, grande houe (*marre*); — *merle*, engrais de rivage (Pic. *merle*, marne); — *park*, champ (*parc*); — *seô*, sève, etc.

Maison (et ses parties) : *ank*, angle; — *brikem*, brique; — *dar*, évier (*dalle*); — *kaô*, cave; — *kliked*, loquet (*cliquette*); — *mal*, coffre (*malle*); — *mann*, corbeille (*manne*); — *moral*, verrou (*moraille*); — *palier*, galerie, corridor (*pallier*); — *paner*, panier; — *sal*, manoir (*salle*), à côté de *maner*, manoir (anc. fr. *maneir*); — *sal*, seau (*seille*); — *sich*, siège; — *sol*, poutre (*solive*); — *solier*, grenier, galetas (anc. fr. *solier*) — *toal*, nappe (*toile*), etc.

Cheval : *brid*, bride; — *foét*, fouet; — *fret*, cercle du moyeu de la roue (*frette*); — *harnez*, harnais, etc.

Habillement : *chupen*, *jupen*, veste (anc. fr. *jupe*, vêtement d'homme); — *fronden*, cravate, proprement fronteau (*front*); — *kouricher*, coiffe de deuil (*couvre-chef*); — *paltok*, surtout (*paletoc*); — *rokéden*, veste (*roquet*); — *tok*, chapeau (*toque*); — *krôk*, agraffe (*croc*), etc.

Chaussure : *bôdréou*, pl. guêtres (cf. *baudroyeur*), à côté de *heuz*, guêtre (*heuse*), *gueltren*, guêtre, *trikheûzou*, guêtre (anc. fr. *triquehouse*); — *botoú*, pl. chaussures (*botte*), et *cofignon*, chausson (*cafignon*); — *koarel*, semelle (anc. fr. *quarel*), etc.

Animaux et végétaux : *aneval*, animal; — *bitrak*, petite grive (dial. *bistrac*, pour *bitarde*); — *koal*, caille (anc. fr. *quaille*); — *krank*, crabe (dial. *cranque*); — *marlouan*, merlan; — *marmouz*, singe (*marmouset*); — *jarous*, sorte de vesse (*jarousse*); — *roz*, rose, etc.; — *bouc'h*, touffe (cf. *bouquet*); — *coc'heu*, écorce, pellicule (*coque*).

Armes, etc. : *badalen*, poignard (*badelaire*), à côté de *dag*, poignard (*dague*); — *bataraz*, massue (*matras*), etc. Voir ci-dessus au mot *javelot*.

Ustensiles et vases : *bionen*, tire-lire (*billon*); — *gwimeled*, vrille (anc. fr. *guimbelet*); — *lim*, lime; — *skouer*, équerre, exemple (anc. fr. *esquerre*); — *tas*, coupe (*tasse*), à côté de *hanaf*, jatte (*hanap*) et de *kôp*, gobelet (anc. fr. *coppe*).

1. Voir également ci-dessous : chaussure.

Digitized by Google

Maladies : *bos*, peste, proprement pustule (anc. fr. *bosse*) ; — *fic'h*, fistule (*fic*) ; — *gal*, gale, à côté de *rougn*, rogne ; — *naplez*, syphilis (mal de *Naples*) ; — *sifern*, rhume (cf. *enchifrené*) ; — *nerven*, nerf ; — *tréat*, onguent (cf. *traitement* médical), etc.

Amusements : *bal*, danse (*bal*), à côté de *karoll*, danse (anc. fr. *carole*) et de *fringa*, sauter (*fringuer*), ou *trépa*, danser (anc. fr. *treper*) ; — *bauch*, farce (dial. *bauche*) ; — *fars*, plaisanterie (*farce*), etc.

Superstitions : *bréou*, pl. sortilèges (anc. fr. *bref*, formule magique) ; — *gobilin*, feu-follet (*gobelin*), à côté de *taran* [1], lutin (Norm. *taranne*), etc.

Termes spéciaux : *baô*, bave [2] ; — *bourc'h*, bourg ; — *boul*, boule ; — *boutek*, hotte (*boutique*) ; — *bruched*, sein, jabot (*bréchet*) ; — *ésa*, épreuve (*essai*) ; — *kouiltron*, goudron ; — *levé*, rente, revenu (*levée*) ; — *poulout*, pelote, grumeau ; — *kran*, entaille (*cran*) ; — *seurt*, espèce, qualité (*sorte*) ; — *tass*, taxe ; — *tavarne*, cabaret (*taverne*) ; — *trok*, échange (*troc*) ; — *trous*, carquois (*trousse*).

C. — Catégories additionnelles

I. Ancien français. — L'ancienne langue a laissé dans le bas-breton des traces nombreuses et caractéristiques [3] :

Arem, airain (*arain*), à côté de *palaren*, poële à frire (*palle d'arain*) ; — *atahin* [4], querelle (*atahine*) ; — *avoultre*, adultère (*avoustre*) ; — *bali*, avenue d'arbres (*balie*) ; — *bolos* (*polos*), prune sauvage (*beloce*) ; — *botel*, faisceau (*botel*) ; — *chatal*, bétail (*chatel*, cheptel) ; — *chif*, chagrin (cf. *chiffe*, haillon, et le mod. *chiffonner*) ; — *daes*, degré (*dais*, estrade) ; — *didull*, divertissement (*deduit*) ; — *doulzil*, arrosoir (*dousil*) ; — *felpen*, lopin, gros morceau (*felp*) ; — *fetiz*, épais, massif (*faitis*) ; — *garlantez*, guirlande (*garlande*) ; — *grôel*, gruau (*gruel*) ; — *herbec'h*, hospitalité, abri (*herberge*) ; — *hinkané*, cheval ou jument qui va à l'amble (*haquenée*) ; — *houlier*, proxénète (*houlier*) ; — *ijin*, adresse (*engin*) ; — *kreuzeul*, lampe (*creseuil*) ; — *liam*, lien (*liem*) ; — *limestra*, violet, pourpre (*limestre*, sorte de drap) ; — *mastin*, mâtin ; — *mi-*

1. Victor Henry rapproche le mot breton du cymrique *taran*, tonnerre.

2. Association d'idées fréquente (boue> bave). Voir Index.

3. Diez en avait déjà fait la remarque dans la préface de son *Dictionnaire* : « Le bas-breton offre à la philologie romane un avantage qui dépasse celui de l'étymologie, à savoir : il constitue non seulement une mine de mots et de sens ancien-français, mais il fournit encore des éclaircissements précieux pour l'histoire de la prononciation française » — Le bas-breton a, en effet, souvent conservé les primitifs de certains vocables (*godis*, *marmouz*, *paotr*, *sifern*) que le français ne connaît plus que sous une forme dérivée (*gaudisserie*, *marmouset*, *peautraille*, *enchifrené*).

4. *Atahin* : « Contamination probable de deux emprunts français *attaquer* et *taquiner* » (V. Henry). L'anc. fr. dit à la fois *aatine* et *ataïne*, querelle.

Digitized by Google

touik, patelin (*mitouin*) ; — *mogn*, manchot (*moing* et *moignon*) ; — *paô*, patte (*paue*) ; — *paôtr*, garçon, valet (*peautraille*) ; — *palouer*, brosse (*parouart*) ; — *pers*, bleu d'azur ; — *rebech*, reproche (cf. *rebequer*) ; — *renk*, rang (*reng*) ; — *ribla*, vagabonder, filouter (*ribler*) ; — *riot*, querelle (*riotte*) ; — *speô*, entrave (*cepel*) ; — *tabut*, bruit ; — *tache*, clou ; — *tacon*, pièce de rapiéçage ; — *til*, teille de lin (*tille*) ; — *toalenn*, essuie-mains (*touaille*) ; — *torfed*, délit, crime (*tort fait*) ; — *treustel*, tréteau (*trestel*) ; — *travel*, peine, souci (*travail*) ; — *traouil*, dévidoire (*travouil*) ; — *turkeẓ*, tenailles (*turquoise*).

Vient ensuite un groupe important de mots avec *s* sonore devant *t*, mots qui représentent à coup sûr la couche la plus ancienne de ces emprunts :

Boest, boite (*boëste*) ; — *fest*, festin (*feste*) ; — *hast*, empressement (*haste*) ; — *kest*, quête (*queste*) ; — *koust*, dépense (*coust*) ; — *kustum*, usage (*coustume*) ; — *mouest*, humide (*moiste*) ; — *pasteẓ*, pâtisserie (*pasté*) ; — *rost*, rôti (*roste*) ; — *stal*, boutique (*estal*) ; — *stam*, tricot (*estame*) ; — *stank*, étang (*estanc*) ; — *stoup*, étoupe (*estoupe*) ; — *strif*, effort, querelle (*estrif*), etc.

On sait que l'amuïssement de l'*s* devant *t* est postérieur à la conquête de l'Angleterre par les Normands ; nombre de mots anglais (comme *beast*, *feast*, *host*, *forest*, *tempest*, etc.) en témoignent suffisamment : « Cette chute de l'*s* se montre d'abord dans la région occidentale et embrasse au XIIIe siècle tous les dialectes, excepté le wallon qui présente encore des formes telles que *fiesti* (fêter), *haster*, etc. » [1]. Le bas-breton est, comme l'anglais, un témoin fidèle de cette survivance de l'ancienne prononciation.

II. Patois. — Les patois du Nord et de l'Ouest y sont également représentés. Quelques termes du Midi ont été apportés de Marseille ou d'autres ports méditerranéens par les marins ponantais.

1. — Normand : *blé*, faible (*blec*, blet) ; — *brank*, rameau (*branque*) ; — *drujal*, badiner (*druger*, se moquer) ; — *fank*, boue (*fanque*, fange) ; — *goap*, moquerie (*gouape*, plaisanterie) ; — *kass*, envoyer (*casser*, chasser) ; — *lanfaẓ*, étoupe (*lanfais*) ; — *planken*, planche (*planque*).

2. — Picard : *bonne*, borne (*bonne*) ; — *halébod*, gueux (*alboda*, vaurien, proprement haleboteur), à côté de *hubot*, même sens, « qui parait altéré et écourté de *halébod* » (Thurneysen).

3. — Haut-breton : *bal*, baquet (*baille*) ; — *blonsa* (et *blossein*), meurtrir (*blosser*) ; — *chouk*, nuque (*chouque*, souche) ; — *eginad* [2], étrennes (*aguinette*) ; — *gwil*, larron de nuit, abrégé du cornique *gwileiw*, mendiant (*vieilleux*, mendiant aveugle, joueur

1. Nyrop, *Grammaire historique*, t. I, p. 411.

2. V. Henry identifie le breton *eginad* étrennes, avec l'homonyme cymrique *eginad*, germination, soit « commencement, prémices ». Voir ci-dessus, p. 279.

Digitized by Google

de vielle); — *kouer*, paysan (*coesre*); — *tûn*, espièglerie, ruse, proprement ruse de gueux (*tune*, souvenir du roi de Thunes, chef des gueux).

4. — Manceau: *anv*, orvet (*anvin*); — *bigria*, braconnier (*bigre*, mauvais garnement); — *jod*, joue (*jotte*); — *kanfard*, polisson (*cafard*, gros garçon); — *kouroul*, verrou (*crouillet*); — *pal*, pelle et vanne d'écluse (*palle*); — *ribot*, baratte (*ribotte*); — *richona*, caqueter (*richonner*); — *rons*, cheval (*ronsin*).

5. — Parisien: *elbik*, émulation, proprement contestation (*hellebic*).

6. — Provençal: *babouʒ*, bave, proprement baveux (*babous*); — *badala*, bâiller (*badalhár*), à côté de *bade*, badauderie (*bado*); — *balbouʒa*[1], bredouiller (*balbusa*); — *drant*, vif, gai (*drilhant*, allègre, dispos); — *fresk*, frais (*fresc*); — *kougoul*, capuchon (*cogolh*); — *loufa*, vesser (*loufa*); — *mormouʒ*, morve (*mormous*, morveux); — *safar*, bruit, clameur (*safaret*); — *tech*, habitude, inclination (*techo*, tare, défectuosité); — *toul*, chien de mer (*toulh*).

Ces derniers emprunts, qui ont embarrassé Victor Henry[2], témoignent d'un contact assez fréquent entre les marins bretons et ceux de la Provence.

III. — Enfin, une forte provision de termes de jargon, à savoir:

1° Divers noms pour « mendiant », parmi lesquels *truant*, emprunté au français (comme le montre la finale). Rappelons aussi *vielle*, au sens de « fainéantise », allusion à la *vielle* des mendiants aveugles.

2° Le nom du paysan, *kouer*, souvenir du *coëre* des gueux.

3° Nombreux vocables, comme *tremeni*, trimer (à côté de *termi*, haleter) et d'autres figurant dans les dénombrements qui précèdent.

Voilà les contingents les plus marquants dans cet apport copieux de mots français en bas-breton. Ce relevé contraste de la manière la plus frappante avec la pénurie des emprunts français au bas-breton. Celui-ci a ainsi renouvelé le phénomène linguistique, qui s'était jadis produit entre le gaulois et le latin.

Ce bilan lexicologique est du plus haut intérêt pour les recherches qui nous occupent. On y constate de la manière la plus évidente l'action considérable qu'exerce une langue littéraire supérieure sur un idiome dégénéré en patois.

Ce résultat, fort instructif, nous fait pressentir ce qui a dû se passer lors du choc de la civilisation romaine avec le monde celti-

1. Voir ci-dessus, p. 229, un rapprochement dialectal qui nous semble plus pertinent.

2. Voir ses explications assez confuses aux mots cités sous cette rubrique.

Digitized by Google

que, et sur une échelle plus grande encore, lors du premier contact entre l'espagnol et le basque.

Lorsqu'on possèdera, pour ce dernier idiome, un travail aussi scientifique que celui de Victor Henry sur le bas-breton, on aboutira aux mêmes résultats, diamétralement opposés à ceux des basquomanes [1], proches parents de nos celtomanes. L'espagnol, comme le béarnais, doit fourmiller dans le basque, alors que celui-ci n'aura fourni que fort peu d'éléments aux idiomes ambiants, socialement et politiquement supérieurs [2].

Des influences ultérieures sur le français, celle de l'Italie, pendant la Renaissance, a été considérable et peut être comparée à l'action de la Grèce sur Rome. La vie sociale et intellectuelle subit alors chez nous une profonde transformation. L'héritage du passé fut remplacé par les emprunts à la nouvelle civilisation d'outre monts, et tout un vocabulaire d'ordre technique et littéraire vint enrichir l'idiome national.

Nous avons essayé ailleurs, pour la première fois, d'esquisser dans son ensemble le tableau de ces acquisitions de l'italianisme dans la première moitié du XVIe siècle, l'époque de Rabelais [3]. L'influence inverse, celle du provençal et du français sur l'italien, n'a pas encore été entamée.

Lorsque les recherches dans cette nouvelle direction seront avancées, on s'apercevra que nombre de vocables qui passent pour foncièrement italiens — et nombre d'autres qui passent pour foncièrement espagnols — sont en réalité d'origine provençale et française. L'investigation étymologique devra se conformer aux nouveaux résultats obtenus dans cette voie jusqu'ici inexplorée.

1. Diez avait pris pour des faits acquis les fictions de Larramendi (*Diccionario trilingue del Castellano, Bascuence y Latin*, 1745), que le basquisant Gerland apprécie ainsi : « La plupart des étymologies proposées par Larramendi sont inacceptables comme forme et comme sens, et son analyse linguistique n'a rien de scientifique » (*Grundriss* de Gröber, t. I, p. 330). Il est fâcheux que ces étymologies basques de Diez traînent encore dans les recueils de Körting et de Meyer-Lübke.

D'autre part, suivant Luchaire (*Les Origines linguistiques de l'Aquitaine*, 1877, ch. III, p. 38 à 53), le gascon possèderait maints éléments basques (entre autres, *esker*, gauche), alors que la part faite au gascon dans le vocabulaire basque est considérable (p. 43).

2. Dans le volumineux ouvrage *La Lengua de Cervantès*, par Julio Cejador y Franco, surtout dans le second volume qui renferme le glossaire et le commentaire (Madrid, 1906, gr. 8° de 1169 pages), il est encore question à chaque page des mots espagnols venus du basque.

Dans le *Grundriss* de Gröber, Gerland énumère une demi-douzaine de mots espagnols tirés du basque : tels *babazorro*, lourdaud ; *becerro*, mouton ; *cachorro*, petit chien ; *chaparra*, yeuse ; *morro*, museau. Pas un n'est absolument certain.

Concluons sur cette remarque de Schuchardt (*Revue internat. des études basques*, 1914, p. 74) : « Quant au vocabulaire, le basque a beaucoup reçu de la Romania et lui a peu rendu ». Si l'on ajoute « fort peu », on sera encore dans le vrai.

3. *La Langue de Rabelais*, t. I, livre II : « Contact avec l'Italie » (p. 48 à 157, et t. II, p. 83 à 91).

Digitized by Google

En attendant, on peut hardiment affirmer que seul le français offre actuellement une base solide pour des recherches étymologiques. Nous possédons sur son compte, dès le XIe siècle, des témoignages chronologiques qui se continuent sans interruption jusqu'à nos jours. Les monuments lexicographiques d'un Littré et d'un Godefroy, à côté de l'*Atlas linguistique de la France*, restent absolument isolés dans le domaine roman.

Finissons par les termes qui se rattachent au nom de *Breton* et à sa forme plus ancienne *Bret* (fém.[2] *Brette*). Cette descendance lexicale a eu un développement différent en français et en provençal. Envisageons la à tour de rôle.

A. — Au Nord de la France :

a. — Inductions d'ordre moral :

Y remontent dans l'ancienne langue les acceptions de :

1° *Bret*, perfide, rusé, sens qu'on lit dans l'*Yvain* de Chrestien de Troyes (éd. Förster) :

1580. La damesele qui fu *brete*... [2]

2° *Breton*, voleur, brigand, sens qu'on rencontre dans un document de 1395 [3]. Un ancien proverbe disait : « Qui fit *Breton*, il fit larron ». Dans le jargon des Coquillards dijonnais de 1455, on lit : « Un *breton*, c'est un larron ». Vers la même époque, le *Parnasse satyrique* dira : « Dieu nous garde d'un *tour de Breton* », locution retenue par Oudin dans ses *Curiositez* (1640) : « Un *tour de Breton*, c'est-à-dire un croc en jambe » [4].

3° Acception facétieuse dans les patois de l'Ouest : *bertons*, Anjou, étincelles qui jaillissent d'un feu pétillant (Poit. *bretons*), dites en français *gendarmes* et, dans le Midi, *espagnol*, bluette qui s'élance hors du feu (« par allusion à la mousquetterie des Espagnols », Mistral), à côté de *sergent* et *soudard*.

b. — Applications matérielles :

1° Nom de poissons : *brette*, *bretelle*, chien de mer, sur les bords de la Manche (Roland, t. III, p. 84), proprement « (roussette) bretonne », ce genre de squale ou chien de mer abondant sur le littoral de la Bretagne. La forme *brette* se lit à la fin du XIVe siècle dans le *Ménagier de Paris*. Elle a passé, d'une part, en anglais (*bret*, squale ou turbot, v. Murray) et d'autre part, dans le Midi où elle est encore vivace en Guienne (*breto*, chien de mer). Suivant La Blanchère, *brette* est aussi le nom picard de la plie, et son dérivé

1. Cf. Villon, *Testament*, v. 1531 : « *Brettes*, Suysses n'y sçavent guieres ».
2. Godefroy explique à tort *brete* par « sotte ».
3. Cf. Du Cange, v° *Britones* : « Per illas partes transierunt gentes armorum, *Britones* et pillardi, et amoverunt quatuor jumenta ».
4. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 84, 96 et 363-364.

Digitized by Google

breteau, une variété d'anguille, que l'on pêche en assez grande abondance dans la rivière d'Eure, en Normandie [1].

Le filet pour pêcher les brettes porte le nom de *bretellière* ou simplement *bretelle* [2]. Ajoutons que les pêcheurs normands désignent par *bretoneau* le turbot (Rondelet), « à cause, nous dit Ménage, que les plus grands turbots se pêchent dans la mer de Saintonge et de Bretagne » [3].

En français, le verbe *bretonner* n'a jamais signifié que « parler le bas-breton », ou « être originaire de la Basse-Bretagne », sans aucune nuance défavorable. C'est ainsi qu'au XIVe siècle, Froissart parle (v. Littré) d' « un chevalier *bretonnant*, fortement vaillant », et, depuis le XVIe siècle (Des Périers [4], Pasquier), on appelle « Bretagne *bretonnante* » la Basse-Bretagne.

Le sens de « bredouiller », que Palsgrave [5] (1530) attribue à *bretonner*, n'a jamais pénétré en littérature, mais il était usuel, et il l'est encore, dans les parlers vulgaires : Flandre, *bretonner*, grommeler ; Franche-Comté, *bretonner*, bougonner ; Morvan, *bretouner*, marmotter, etc.

Ce sens spécial a acquis un grand développement en provençal, comme on le verra tout à l'heure.

2° Nom d'arme : *brette*, sorte de longue épée (XVIe siècle), probablement épée à la mode de Bretagne (diminutif *bretelle*, 1507). Nombreux dérivés : *bretter* et *bretteler*, aux divers sens techniques, à côté de *bretteur*, duelliste (Richelet) et *breteleur*, même sens (Monet).

B. — Au Sud de la France :

Dès le XIIIe siècle, *Bret*, Breton, acquiert l'acception péjorative de « bègue » [6], sens également inhérent aux deux dérivés provençaux : *breton* [7], qui balbutie, et *bretonejar*, parler à tort et à travers (« impetuose loqui », *Donat proensal*) ; dans le provençal moderne, *bretouneja* signifie bredouiller, bégayer.

1. Jacques Duval s'en est servi au XVIe siècle : « ... anguilles, *breteaux* et autres semblables » (cité par Delboulle, *Romania*, t. XXXIII, p. 380).

2. Cette dernière forme dans Bescherelle (1845) et dans Henri de la Blanchère (1868). Cf. Duhamel, *Traité général des pêches*, t. I, p. 360 : « Sur plusieurs côtes de Normandie, on nomme les demi-folles *bretellières*, parce qu'elles servent à prendre des roussettes ou petits chiens de mer, qu'on y nomme *brettes* ou *bretelles*... Il y a des endroits en Bretagne où l'on dit *bretelles* pour *bretellières* ».

3. Cf. La Blanchère, p. 807 : « Sur les côtes de Bretagne on trouve abondamment les jeunes turbots de la grandeur d'une main d'enfant ».

4. Dans le Ve des *Joyeux Devis*, l'auteur joue sur l'équivoque de *brette*, (dame) bretonne et épée, et de *bretonnant*.

5. Sens passé de celui-ci à Cotgrave (1611).

6. Le *Donat proensal* du XIIIe siècle donne : « *Bretz*, homo linguæ impeditæ ». Il est encore vivace : « *Bret*, bègue, qui bégaie : *es pas bret*, il a la langue bien pendue » (Mistral).

7. Mistral donne en outre à *bretoun* le sens (exclusivement moderne) de « tondu en rond ». Ce sens se rattache au verbe *bertonar*, tondre, de la Haute-Italie (v. Index).

Digitized by Google

Mistral[1] remarque à ce propos : « Le langage breton étant inintelligible pour les Provençaux, ces derniers ont donné aux bègues les noms de *bret* et de *bretoun* ».

Le fait est corroboré par cet autre verbe ancien provençal : *brezanejar*, chez un des derniers troubadours. Emile Levy le rapproche de son synonyme *bretonejar*, mais cela n'explique pas l'élément initial. Il s'agit, en fait, d'un croisement de ce dernier verbe avec *breiz*, nom originaire du bas-breton (v. Henry).

Ce sens péjoratif de *bret* est surtout particulier au Midi de la France. Ajoutons que le bas-breton compte (on l'a vu) nombre de provençalismes, alors que le provençal ne renferme (le verbe *brezanejar* mis à part) aucun emprunt breton. Ces faits sont connexes et on en est redevable au contact des marins ponantais[2] et méditerranéens.

Cette constatation vient ainsi corroborer celle que nous venons de faire sur les rapports mutuels entre le français et le breton bretonnant.

1. Il en donne plusieurs dérivés : *bretagno*, bredouilleur, personne bègue ; *bretilhoun*, filet de la langue (en Forez), etc.

2. Nous reviendrons plus loin sur le langage des pêcheurs bretons et sur la part qui leur revient dans la constitution du vocabulaire général de la pêche maritime et fluviale. Ces termes de pêche de la Basse-Bretagne (empruntés au haut-breton, c'est-à-dire au patois français de cette région) constituent un stock important qu'on pourrait utilement ajouter au *Lexique* de Victor Henry.

Digitized by Google

LIVRE SEPTIÈME

CRÉATION SPONTANÉE

Le langage enfantin et imitatif est un des facteurs les plus féconds de l'évolution linguistique, comparable pour ses ressources infinies, à la création métaphorique elle-même. Il est surprenant qu'un facteur d'une telle importance ait été si longtemps méconnu, voire négligé et dédaigné. Le fait qu'à différentes époques — depuis Court de Gébelin et le Président de Brosses jusqu'à Charles Nodier [1] — on en ait étrangement abusé, ne justifie nullement l'ignorance systématique où l'on tient cet agent créateur de premier ordre.

Il a laissé, il est vrai, beaucoup moins de traces dans les langues mortes et littéraires que dans les idiomes vivants et vulgaires, ce qui explique le peu de cas qu'en ont fait la plupart des philologues qui opèrent *in anima vili*. Il suffit de parcourir quelques glossaires

1. Court de Gébelin, *Le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*, Paris, 1773 à 1784, 9 vol. in-4°. C'est dans le deuxième tome, la *Grammaire universelle*, qu'on trouve les idées essentielles de l'auteur, à savoir que les premiers éléments de toutes les langues consistent en un certain nombre de sons naturels ayant partout le même sens, malgré les modifications qu'ils paraissent subir chez les différents peuples. Les conjectures et les rêveries, l'esprit de système et le manque de méthode ont fini par jeter sur ces recherches un discrédit bien mérité.

Président de Brosses, *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiologiques de l'étymologie*, Paris, t. I-II, 1765. Aucune idée claire, aucun fait précis. C'est en somme le développement systématique, poussé jusqu'à la dernière exagération, des idées de Platon (dans son *Cratyle*) et de cette même théorie renouvelée en partie plus tard par Leibniz.

Charles Nodier, *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, 2e éd., Paris, 1828. En dehors de quelques onomatopées courantes (*brouhaha, caqueter, coasser* et *croasser*, etc.), tout est à rejeter dans ce livre.

On pourrait en dire de même des « Origines onomatopéiques » qu'Edouard Le Héricher a insérées dans son ouvrage *Histoire et Glossaire du Normand, de l'Anglais et de la langue Française d'après la méthode historique naturelle et étymologique*, Paris, Avranche, 1862, t. II, p. 1 à 86.

Adrien Timmermans, *Etymologies comparées de mots français et d'argot parisien .. précédées d'un essai de synthèse du langage*, Paris, 1896. Simples divagations d'amateur.

Quant à la conception de l'onomatopée à diverses époques, voir Paul Regnaud, *Origine ou philosophie du langage*, Paris, 1888, p. 62 et suiv.

Digitized by Google

patois pour se rendre compte du rôle considérable que cet élément joue dans la constitution du vocabulaire.

Ce n'est que dans ces derniers temps que des ethnographes et des linguistes non prévenus ont appelé l'attention sur l'onomatopée et sur un de ses côtés les plus curieux, les mots expressifs. C'est à Edward Tylor [1] que revient le mérite d'avoir à cet égard élargi la discussion et montré toute l'ampleur du sujet; c'est à Hugo Schuchardt [2] et à Maurice Grammont [3] qu'on est redevable d'avoir mis en relief la valeur symbolique des sons.

Mais personne jusqu'ici ne s'est donné la peine d'en suivre le développement intégral et de mettre au service de l'étymologie les faits acquis dans ce vaste domaine.

Nous avons réuni sous une rubrique générale le langage enfantin et le langage onomatopéique, attendu que tous les deux sont régis par les mêmes lois d'ordre phonétique, morphologique et sémantique, et par une série de traits communs qui leur appartiennent en propre.

Une fois envisagés dans ce qu'ils possèdent en commun, ces deux facteurs, d'importance égale, seront étudiés chacun séparément et pour ce qu'ils présentent de particulier.

Un certain nombre de lois générales dominent ce genre de créations ainsi que l'ensemble des formations imitatives. Nous ne pouvons que les effleurer ici, afin de faciliter la compréhension des faits ultérieurs.

Sous le rapport phonétique, l'alternance vocalique (*i-a-o*) contribue à donner à cette catégorie de mots une variété si surprenante, qu'elle a dérouté jusqu'à présent les étymologistes. On peut y ajouter, comme complément, l'alternance consonantique des labiales *m* et *b*, à côté de *p-v-f*.

Sous le rapport lexicologique, la tendance à la réduplication lui fournit un moyen autrement fécond pour étendre son domaine.

Enfin, sous le rapport sémantique, il importe de relever le caractère à la fois plastique et universel de ce genre de créations.

1. Edward Tylor, *Civilisation primitive*, trad. fr., Paris, 1876, t. I, p. 189 et suiv., ch. v et vi: Langage traditionnel et imitatif. C'est ce qu'on a écrit jusqu'ici de plus substantiel sur la matière. Citons-en ce passage, p. 264 : « La langue des enfants peut donner une utile leçon au philologue. Il a devant lui un genre de langue formée dans des conditions particulières et qui lui découvre les points faibles de ses recherches philologiques, exagérées seulement par une précision excessive ».

2. Voir sur la *Lautsymbolik* les articles suggestifs de Schuchardt, dans la *Zeitschrift* (t. XV et XXI).

3. Dans la *Revue des langues romanes* de 1901, t. XLIV, p. 97 à 158 (notamment aux pages 100, 128 et 129): « Onomatopées et Mots expressifs ».

Digitized by Google

PREMIÈRE SECTION

CARACTÈRES COMMUNS

CHAPITRE PREMIER

LOIS PHONÉTIQUES

Le langage enfantin et le langage imitatif révèlent, dès le premier examen, un certain nombre de concordances que nous allons passer en revue.

I. — ALTERNANCE VOCALIQUE

C'est là le trait le plus frappant et qui a déjà été touché par Diez.

Une loi générale, qui domine toutes les formations d'origine enfantine, permet aux mots de cette catégorie de parcourir toute l'échelle du vocalisme sans que la modification de la voyelle radicale entraîne nécessairement un changement correspondant de sens. Généralement, cette alternance s'arrête aux trois voyelles fondamentales : *i*, *a*, *o ;* mais, souvent elle se borne aux deux premières. Très souvent aussi, ces nuances vocaliques ont été utilisées comme autant de moyens sémantiques, ce qui a permis de préciser les sens primitivement multiples des termes enfantins.

L'alternance vocalique, dont il s'agit ici, n'a rien à faire avec l'apophonie indo-européenne : c'est un phénomène d'un ordre plus universel qui ne concerne que la voyelle radicale et qui, comme procédé général du langage, peut se retrouver partout ailleurs. Diez mentionne seulement (*Grammaire*, t. I, p. 65) « les locutions, pour la plupart interjectives, formées de deux ou trois parties où se suivent les voyelles *i*, *a*, *o*, ou ordinairement les deux premières seules », mais il rattache à tort cette *apophonie romane* à « l'usage germanique excitant les Romans à l'imitation ».

Digitized by Google

Ce n'est que tout récemment que cette apophonie, spéciale aux termes d'origine imitative, a commencé à appeler l'attention des linguistes. M. Grammont en a donné une exposition très claire, en l'appliquant aux mots à dédoublement de formation onomatopéique. Retenons-en cette constatation : « Les mots onomatopéiques obéissent servilement aux lois phonétiques qui dominent les autres mots de la langue à laquelle ils appartiennent, même si les transformations que leur imposent ces lois doivent leur ôter toute valeur expressive [1] ».

Ainsi présentée, cette formule ne saurait être acceptée que sous les plus expresses réserves. Les lois qui régissent les termes de création spontanée sont en effet (comme on le verra) d'un caractère tout à fait spécial. C'est précisément cette nature particulière qui explique comment les formes linguistiquement élaborées des mots imitatifs ou enfantins se sont montrées jusqu'à présent réfractaires à toute analyse étymologique.

L'alternance peut être double (*i-a*) ou triple (*i-a-o*) :

Fric-frac, onomatopée donnée par Furetière (1701). Le premier élément de l'expression *ni fric ni frac*, rien à manger, a produit le dérivé culinaire : *fricasser*, faire frire dans le beurre, l'huile, la graisse, mot qu'on rencontre dans une des *Repues franches* attribuées à Villon, et son dérivé *fricassée*, qu'on lit vers la même époque dans le *Viandier* de Taillevent.

Bric-brac-broc, dans les expressions : *à bric et à broc*, au hasard, à tort et à travers (Monluc, *Comédie des proverbes*), à côté de *de bric et de broc*, de çà et de là, ce qu'on a ramassé au hasard. De là le néologisme *bric à brac*, amas d'objets disparates chez un revendeur, à côté du moy. fr. *broquant* (*brocant*), bague (d'occasion), moderne *brocante*, objet que vendent les brocanteurs (menus meubles, objets d'occasion) et *brocanter*, troquer (XVIIe siècle).

Les formules alternantes de ce genre ont fécondé le lexique :

Bredi-breda, précipitamment, confusément (XVIe siècle), est le point de départ de l'ancien verbe *bredaler*, bredouiller, dont le sens primordial survit dans le terme technique des tisserands *bredaler*, qui se dit du bruit que fait entendre un rouet à filer. Le terme de marine *breda*, bout de cordage volant (1783), s'y rattache. Dans Rabelais, *bredi-breda* est amplifié en *brededin*[2]*-bredendac* « vocables de hourt » (l. IV, ch. LXVI), pendant de *tarabin-tarabas*, sens dessus-dessous, source de *tarabas*, tapage, et des verbes *tarabaster* ou *tarabuster*, mettre en désordre, bouleverser.

De même *zig-zag* [3], qui exprime un mouvement ou un tracé allant

1. Grammont, *étude citée*, p. 129.

2. Voir, sur *bredindin*, notre *Langage parisien*, p. 12.

3. Formule analogue à *zist et zest'* (Toulous. *zist et zast, frist et frast*, Doujat), d'où *zeste*, nom de la pellicule ligneuse qui sépare les quatre cuisses ou quartiers

Digitized by Google

capricieusement d'un côté à l'autre, qui va et vient, a tout d'abord été consigné dans les dictionnaires comme terme de jouet d'enfant [1]. Les formules correspondantes méridionales sont *ʒin-ʒan* et *ʒingo-ʒango*.

Applications générales. Cette alternance vocalique, indice évident de formations onomatopéiques, dépasse la portée de la phonétique courante. C'est peut-être pour cette raison qu'on n'en tient pas suffisamment compte.

En examinant le rapport des termes latins *gurges* ou *gurgulio* avec leur descendance romane, Zauner [2] ne voit qu'obscurités, doutes et incertitudes. Cependant, ces termes sont intimement connexes, tout en étant indépendants, et les énigmes du vocalisme disparaissent dès qu'on franchit la routine de la phonétique habituelle.

Voilà pour le thème ; quant aux suffixes, très variés et peu communs, l'auteur va jusqu'à supposer « l'influence d'un élément étranger ».

Ces suffixes sont manifestement analogiques : Poitou, *gargane*, à côté du vendéen et berrichon *gourgane* ; Pic., Poit. et prov. *gargate*, à côté du Montbél. *gairgote* (cf. anc. fr. *gargater* et *gargoter*, faire du bruit avec la gorge), prov. *garganto* et *gargamelle* (ce dernier aussi en Saintonge, à Vendôme et à Lyon), etc.

Ces formes analogiques sont inépuisables : le languedocien *gargamello* se dit en limousin *garganello* et en Gascogne *garlamero* (v. Mistral). Le terme qui a exercé l'action analogique est apparemment *calamello*, chalumeau, roseau (dite *calamero*, en Gascogne) : cf. prov. *cano*, roseau et trachée-artère, gorge.

Relevons maintenant un double dérivé de cette même famille :

Gorgosson, Lyon et Forez, aigreur de l'estomac, par suite de mauvaise digestion, et râle, proprement gargouillement, borborygme (Puitspelu).

Garguesson, Meuse (pour *gargasson*), cuisson amère, cuisante, de l'estomac (Labourasse).

Ces deux vocables sont tirés de verbes onomatopéiques correspondants : *gargasser* (cf. *gargater*) et *gourgousser*, ce dernier familier au moyen français [3] et encore vivace dans les patois [4]. Leur

de la noix. Collerye (1530) l'appelle *zec*, et cette forme est encore vivace dans l'Aube.

1. Cf. Richelet (1680), v° *zig-zag* : « Petits morceaux de bois plats d'un côté et clouez en forme de losange, mais clouez de telle sorte qu'ils jouent ».

2. *Die roman. Namen der Körperteile*, p. 92 : « La formation du thème et des suffixes est complètement obscure Le thème apparaît au moins sous deux formes, dont le rapport mutuel n'est nullement clair : l'une, *gorg-*, s'approche de la base latine, mais en diffère énigmatiquement par son *o* ouvert ; la deuxième, *garg-*, n'a peut-être rien de commun avec la première. Il paraît qu'il faille l'interpréter comme une formation onomatopéique, et sa connexion avec *gargarizo* et γαργαρεών est peut-être simplement fortuite ».

3 Du Cange cite deux lettres de rémission, de 1366 et 1471, dans lesquelles *gourgousser* a le sens de parler du gosier, gronder.

4. Dans le Bas-Maine et dans l'Anjou, *gourgousser* signifie : 1° Gronder sourde-

Digitized by Google

sens primordial est : grondement sourd [1], grouillement du ventre ou de l'estomac.

M. Ant. Thomas rapproche [2] les termes lyonnais et meusien du prov. *corcouissoun*, cuisson qui monte de l'estomac à la gorge, Poit. *cœurasson*, mal au cœur, etc., composés transparents de *cœur* et de *cuisson* ou *arsure*, qui n'ont étymologiquement rien de commun avec *gorgosson*, etc. En effet :

1° Le sens propre de *gorgosson* n'est pas « cuisson de cœur » (comme le suppose M. Thomas), mais grondement ou grouillement de l'estomac et même râle [3].

2° « Le changement de *c* en *g*, ajoute M. Thomas, aurait été amené par l'intervention des mots qui désignent le gosier ». Supposition invraisemblable et d'ailleurs superflue [4].

Parties du corps. — Quelques noms (souvent péjoratifs) des parties du corps remontent également à cette source. Nous venons de mentionner le double thème *garg-* et *gorg-*, gorge, avec ses nombreux dérivés aux finales analogiques. Ajoutons-y :

Gosier. — Mot qui revêt ce triple aspect :

Gaʒe, gosier, Picardie, d'où *gaʒiot*, même sens.

Goʒe, gosier, Normandie, d'où *goʒer*, rassasier, à côté du manceau *gauʒer*, se rengorger, et du poitevin *goiser*, plaisanter, railler (cf. *dégoiser*, XIIIe siècle). Dérivés : *gosier* (XIIIe siècle) et *gosillier* (XIVe siècle), d'où *dégosiller*, avaler, égorger, dans l'ancienne langue.

Guʒe, à côté de *gueuse* ou *geuse* (XIIIe siècle), répondant au parmesan *guʒa*, jabot [5].

Joue (grosse). — Le double aspect de *giffe* (XIIIe siècle), populaire *gifle*, avec *jouffe* ou *jouffle* (d'où *joufflu*, XVIe siècle), exclut la dérivation moy.-haut-allem., *kivel*, mâchoire. Dans la Drôme, le museau se dit *jafi*, qui semble remonter à la même notion de « grosse joue », les noms des organes rapprochés se substituant parfois les uns aux autres [6].

Lèvre (grosse). — La forme enfantine alternante *babe* (cf. prov. *babo*, baiser) est représentée par les dérivés : *babiche* (Poitou) et *babine* ou *babouine* (Berry), à côté du lyonnais *bôba* et des équiva-

ment comme une marmite qui bout ; 2° Bouillonner, produire un gargouillis ; 3° Grouiller, en parlant du ventre et de l'estomac.

1. De là aussi le sens figuré de « rumeur », dans le passage cité par M. Thomas de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* (éd. Paul Meyer, v. 5241), et non pas « douleur cuisante », comme le propose notre étymologiste.

2. Voir *Romania*, t. XXXVIII, p. 374, et t. XXXIX, p. 234.

3. « Il y aurait l'action de *gorg-*, *gurg-*, gosier, sur un primitif latin *cor*, ayant le sens de cuisson de cœur ».

4. Elle a passé dans Meyer-Lübke, v° *cor*.

5. Cf. en lithuanien, *guza*, jabot, dérivant de la même source onomatopéique.

6. Voir, dans Zauner, de nombreux exemples de ces substitutions.

Digitized by Google

lents méridionaux *baubo* (*bèbo*. *bobo*, *bubo*) et *boubecho*, grosse lèvre, ce dernier n'ayant conservé en français que des acceptions métaphoriques.

Museau. — La forme alternante *moufle* ou *mufle*, à côté de *mafle* (dans *mafflé* ou *mafflu*, dodu, potelé), pendant du méridional *mouflut* ou *miflut*, mafflu, tous exprimant la notion de rebondi [1].

Nous rangerons dans la catégorie des mots expressifs quelques autres appellatifs du même genre.

II. — ALTERNANCE CONSONANTIQUE

Elle concerne surtout l'échange des labiales, en premier lieu l'alternance de *m* : *b*, à laquelle on pourrait ajouter celle de *p-v-f*.

Le changement de *m* en *b* (et inversement) n'a pas été jusqu'ici l'objet d'une étude spéciale. Les quelques exemples, cités par Diez dans sa *Grammaire* (t. I, p. 158) et qui pourraient être multipliés, sont envisagés comme des anomalies inexpliquables.

Le phénomène est familier au langage enfantin. Tantôt le *b* (*p*), initial ou médian, se substitue à l' *m* primitif, et tantôt la coexistence, à de courts intervalles, de deux phonèmes semble indiquer leur rapport intime. Le mot *mouche*, par exemple, est prononcé par l'enfant, d'après les observations [2] de Ch. Roussey [3] cinq fois avec l' *m* initial et quatre fois avec *b* plus ou moins pur. La forme *mᵇouf* et particulièrement intéressante à noter comme point de transition entre les deux sons. Cet empiètement du *b* devient frappant dans les autres cas cités par le même observateur [4].

Les différents exemples, qui vont jusqu'au quarante-huitième mois, terme des observations de Roussey, montrent la préférence pour *b* aux dépens de *m*, et ce n'est que relativement tard (cf. *messi*,

1. Les vocables allemands (*Muffel*, museau, etc.) sont des formations parallèles et non pas la source (v. Meyer-Lübke) des formes gallo-romanes.

Cf. esp. *mofa*, moue et moquerie (proprement museau).

2. *Notes sur l'apprentissage de la parole chez un enfant* (dans *La Parole* de 1899 et 1900), une des contributions les plus précieuses que nous ayons sur la matière.

3. Les chiffres indiquent l'âge de l'enfant par mois et par jour : *p(b)itchs*, XVII, 30 ; *metch*, XXIII, 2 ; *mᵇouf*, XVIII, 7 ; *mompv* (*v* très faible), XVIII, 17 ; *messy*, XVIII, 19 ; *popf*, XIX, 5 ; *monch*, XIX, 15 ; *mon* (le *ch* nasal a disparu), XX, 4 ; *bouch* (*ch* doux allemand), XXIV, 17.

4. Nous les examinerons brièvement :

a. — Initial : *petzyo* (monsieur), XIX, 19, et *bese l* XXV, 1 ; *pesyi* (merci), XX, 20, et *mesy*, XL ; *bouchyé* (moucher), XXIV, 13 ; *bach* (mange), XXV, 11, et *basé* (manger), XXXII ; *bató* (menton), XVI, 1 ; *balad* (malade), XXVI, 20 ; *badeu* (mon Dieu), XXVI, 7 ; *bot* (montre), XXVII, 2 ; *basé* (marcher), XVII, 8 ; *bizit* (musique), XXVIII, 1, et *muzik*, XL

b. — Médian : *bèt* (allumette), XIX, 4 ; et *mèt*, XXIII, 17 ; *pizy* (chemise), XX, 4, *piz* et *sebiz*, XXXIII (*a bis*, la chemise, XV, 8) ; *rabàs* (ramasse), XXIV, 22 ; *bach* (fromage), XXVI, 16, et *somaz*, XXXIV ; *sobel* (sommeil), XXVII.

c. — Final : *dap* (dame), XXI, 29.

Digitized by Google

musique, etc.) que ce dernier reprend sa place dans la bouche de l'enfant. Il ne s'agit donc pas ici d'une sorte d'incapacité physiologique (la prononciation nette de *maman*, au premier jour du dixième mois, en prouve l'invraisemblance), mais bien d'une sorte de prédilection ou plutôt d'affinité intime des labiales en question.

Quoi qu'il en soit, ce phénomène n'est pas exclusivement propre au langage enfantin (cf. ital. *bimbo* et *mimmo*) ni aux formations onomatopéiques (cf. *beugler* et *meugler*). Certains mots courants de la langue en portent la trace (cf. *mandore* et *pandore*, esp. *bandurria*) et diverses familles linguistiques trahissent la même tendance.

C'est ainsi que le basque change souvent en *m* le *b* initial des mots empruntés au roman : *magina* y remonte à *vagina* et *maino* à *baño* [1].

Le bas-breton, pour citer un exemple plus rapproché, n'est pas moins curieux à cet égard, et le phénomène n'a pas échappé aux celtisants : « Un *m* ne se change pas en *b*, mais tous deux se changent en *v* en mutation douce et sont alors exposés à se confondre accidentellement » [2].

Cette explication nous paraît insuffisante, surtout lorsqu'on tient compte de l'universalité du phénomène. En réalité, *m* se change directement en *b*, *p*, *v* (cf. *duvet*, dial. *dumet*), sans avoir besoin d'intermédiaires ; *bontrer*, pour *montrer* (cf. ci-dessus le terme de nourrisson *bot*, montre), est familier à tout l'Ouest, et l'italien *musica* devient en comasque *buseca*, comme dans le langage enfantin [3].

Un terme enfantin comme *bobo*, petit mal, se dit en Provence *momou* et à Lyon *mamau* [4].

Cet échange rend compte de la forme de certains mots restés inexpliqués :

Balandrin, Languedoc, baladin, proprement flâneur (cf. *balandrin-balandran*, en flânant), a comme pendant *malândrin* (ital.

1. Voir *Zeitschrift*, t. XVIII, p. 139.

2. Ernault, dans Victor Henry, *Lexique étymologique du breton moderne*, p. 23. On y relève, entre autres exemples, *bent* pour le lat. *mentha*.

Cf. A. Darmesteter, *Grammaire historique*, t. I, p. 67 : « Quand le *b* est accompagné d'une résonance nasale, il devient *m*. Le *m* est donc phonétiquement un *b* ».

M. Grammont, dans sa *Dissimilation consonantique* (1895, p. 45, 46, 179, etc.) n'examine que les cas spéciaux de dissimilation, et non pas l'ensemble du phénomène. C'est ainsi, par exemple, que le Turc prononce *bousourman* le nom arabe *musulman*.

Notre expression *pêle-mêle*, à côté de *mesle mesle* et de *melle-pelle* (toutes dans Chrétien de Troyes), semble également représenter un cas de dissimilation, alors que la variante ultérieure *brelle-mesle* (v. Littré) est un composé synonymique : cf. « la *brellée* est un mélange d'avoine et d'orge » (1700, *Nouvelle maison rustique*).

3. Un exemple isolé, en moyen français, est *billourt* pour *millourt*, dans la « Farce de Bien mondain » (*Anc. Théâtre*, t. III, p. 197).

4. Dans le langage enfantin de l'Italie, *bimbo*, bébé, a pour correlatif *mimmo*, et *bombo*, boisson, *mommo*.

Digitized by Google

malandrino), vagabond[1], mot passé au XVIe siècle de l'italien au français.

Duvet, prononciation parisienne[2] du tourangeau *dubet* (« le petit peuple d'Amboise dit *dubet* », Ménage), à côté de *dumet*[3], forme usuelle en Anjou, Poitou et Normandie. Le mot primordial est *dubet*, et celui-ci remonte au nom du petit de la huppe : Indre-et-Loire, *dube*, dupe, huppe (Rolland, t. IX, p. 158).

Humer, avaler en retenant son haleine, verbe remontant au XIe siècle (il est parmi les gloses de Raschi), parallèle au synonyme *huper*, comme on dit dans certaines provinces.

Voici une série plus importante de ces correspondances :

Bagagne, Lyon, cire des yeux, proprement boue (au lieu de *bargagne*, forme réduite à l'instar de *bafouiller* et *barfouiller*), parallèle à *margagne*, boue.

Barboter, répondant à *marmoter*, par l'aspect intermédiaire savoyard *barmota*, cuire à gros bouillon et barboter. En russe, *barmotati* signifie également barboter.

Barbouser (à Metz, *berboser*, barbouiller. peindre grossièrement), pendant de *marmouser* (Vosges, *mormoser*, même sens que le messin *berboser*).

Bargouin, *baragoin* et *margouin*, le dernier dans l'Anjou et ailleurs (cf. Morvan, *margouner*, bougonner).

Bargouler, Bas-Maine, bavarder, parallèle à *margouiller*[4], Normandie, bredouiller, bavarder (Bas-Maine : agiter l'eau et la boue).

Barguigneur et *marguigneur*, le dernier avec le sens de « maquignon » dans un document du Finistère 1580 (v. Godefroy) : « Un *marguigneur* qui fit chercher une belle hacquenée ».

Batalh, Provence, battant de cloche (d'où le fr. *batail*, XVe siècle, employé encore dans la langue du blason), à côté de *matalh*[5], même sens.

Bave et *baffe* (d'où *baffioux*, baveux, dans le Hainaut et ailleurs),

1. Cf. le milanais *balandra* avec le comasque *malandra*, prostituée, proprement coureuse.

2 Attestée déjà au XIVe siècle, dans le *Ménagier de Paris* (t. I, p. 238) : « Un bon lit de *duvet* ».

3. Le rapprochement depuis Diez avec le norrois *dunn*, édredon, est inadmissible : on suppose que *dunna* est devenu *duma* sous l'influence de *pluma* (v. *Dict. général*) ; mais « le *v* n'est pas expliqué », ajoute Meyer-Lübke.

4. Avec le sens figuré de « stigmatiser » dans Roger de Collerye (p. 170) :

> Besoing seroit par cry imperial
> De *margouiller*, sans appel ou repliques,
> Telz serviteurs, seducteurs de Belial,
> Et le coucher en romans et croniques.

L'éditeur, Ch. d'Héricault, explique *margouiller* par « casser la figure, mettre la gueule à mal ».

5. Meyer-Lübke qui forge un **battuaculum*, battant, remarque : « L'initiale du prov. *matai* est inexpliquée ». C'est également le cas du vénitien *batarello* et *matarello*, bouille (pour faire sortir le poisson), et du frioulan *batarusse* et *matarusse*, battant d'un fléau. Cf. Schuchardt, *Romanische Etymologien*, fasc. II, p. 140.

Digitized by Google

en rapport avec les dérivés *baver* et *baffer* (« bafouer », dans l'Yonne). De même, en provençal, *baba* ou *bava*, à côté de *bafa*, moquerie.

Beugler et *meugler* remontent tous les deux aux XVe et XVIe siècles. Le provençal *bela*, bêler, répond au synonyme gascon *mela*.

Bougonner, dont le sens est moderne et dialectal [1], répond au gènevois *mougonner*, gronder.

Quant à l'échange des autres labiales : *b*, *v*, *p*, *f*, citons ces verbes foncièrement identiques :

Barbouiller, barboter (XVe siècle), a comme pendants provinciaux : *barfouiller*, Lyon, barboter et remuer un liquide ; *farfouiller*, Poitou, marcher dans la boue (Provence : barboter, patauger).

Barboter, patauger (XIIIe siècle), à côté du Norm. *varvoter*, barboter, par la forme intermédiaire *varboter* (d'où Norm. *varbot*, bourbier, et *varvot*, boue).

Patrouiller ou *pastrouiller*, patauger (XVIe siècle), à côté de *fastrouiller*, *fatrouiller*, baragoniner, sens métaphorique déjà relevé.

Ces correspondances permettent des modifications de forme et de sens à première vue surprenantes, mais qu'on peut pourtant suivre pas à pas. Tel est le cas suivant :

Borbe, bourbe (XIIe siècle), aujourd'hui dans le Jura, le Morvan, la Savoie.

Borme, Lyon, pus (en Provence, *bourmo*, bourbe), prov. *bormo*, morve, et *burmo*, bave et bourbier.

Morbe ou *morve* (en prov. *mourbo* et *morvo*), en français, emprunt méridional du XVIe siècle.

Morme, synonyme méridional du précédent : gasc. *mourmec*, morveux (à côté du prov. *morbec*).

Ajoutons que le prov. *morvo* a, comme variante, *morgo* (d'où *mourgous*, morveux) et que le gascon *borm*, morve, se dit en Dauphiné, comme en ancien provençal, *vorm*, source du français *gorme*, gourme (XIIIe siècle).

Toutes ces variantes, formelles et sémantiques, peuvent être rigoureusement contrôlées.

D'une part, les alternances des labiales, finales ou initiales, ont tour à tour produit : *borbe*, *borme*, *morbe*, *morme*.

D'autre part, du sens primordial de « boue » ou « bourbe », on a successivement passé à :

1° Pus. En français, *boue* avait également le sens de « pus » et Ambroise Paré l'affirme expressément (v. Littré). Le prov. *brac* signifie à la fois boue et pus.

1. Cotgrave le donne comme « orléanois » avec le sens de « travailler maladroitement ». L'acception véritable est encore vivace à Dol, en Haute-Bretagne : travailler en rechignant (Lecomte), primitivement « gronder », en parlant du bétail. Voir ci-dessus, p. 323.

Digitized by Google

2° Morve. Dans le Midi, *mourbous* signifie à la fois bourbeux et morveux, et en Savoie, *çrotta*, crotte, désigne la morve.

3° Bave, sens primitif de *gourme* (« jeter sa *gourme*, c'est vomir », Monet), dont le diminutif *gourmette* répond à *bavolet*: la forme ancienne *gourmel* est parallèle au langued. *groumel*, morve. Dans le Morvan, *bourbe* signifie bave, et, inversement, dans la Vendée, *bave* désigne le limon.

C'est également cette notion de « bave » qui semble être à la base de deux autres dérivés:

Gourmand, synonyme de glouton (XIVe siècle), qui suppose un verbe *gourmer*, baver et manger salement.

Gourmet, dont le sens premier — garçon de marchand de vin (*gromet*, XIVe siècle) — est « morveux ».

Ces vocables, à l'exception de *borbe* et *gorme*, sont de date plutôt moderne et de provenance régionale, étant confinés particulièrement dans le Midi de la France, d'où certains ont passé en catalan et en français [1].

Echanges des labiales. — Cet échange (limité à *b*, *f*, *v*) se rencontre aussi en dehors du domaine onomatopéique. Le provençal vient en premier lieu, ensuite certains patois du Midi et de l'Italie. Voici les termes qui présentent ces divers aspects:

Acouflà, à côté de *s'acoufà*, formes méridionales parallèles à *acouvà*, ayant le sens de se coucher dans son nid, s'accroupir sur ses petits, comme la poule qui veut couver ses œufs. C'est du Midi que ce verbe a passé dans les patois de l'Ouest (*s'acoufler*, se tapir). Il trouve son pendant dans le wallon-picard *acoufeter*, se blottir (anc. fr. *acouveter*), ainsi que dans le sicilien *accuffularisi* [2], s'accroupir, forme parallèle à l'italien *accovolaresi*, se nicher, se tenir caché.

Cabas, cabas, à côté de *cafas*, panier, remontant probablement l'un et l'autre au latin *cavus*, creux [3].

1. On a émis sur les origines de ces mots de nombreuses hypothèses étymologiques, plus ou moins erronées, parce qu'elles envisagent isolément les différents membres de cette famille lexicologique:

1° Latin: *morbus*, proposé pour *morve*, par Ménage et Diez, ou un type **morvus*, allégué par Gröber, l'un et l'autre contredits par la chronologie et la géographie, le sens et la forme. Quant au portugais *burmo*, pendant du lyonnais *borme*, Cornu le rattache au lat. *vulnus* (v. Körting).

2° Norrois: *gorm*, bourbe, proposé par Diez pour *gourme*. Il n'y a rien à dire en ce qui touche le sens, mais la patrie de *gourme* est le Midi de la France et non pas le Nord.

3° Bas-breton: *gromm*, gourmette (Diez), est par contre un « emprunt français par métathèse » (v. Henry, p. 144).

4° Anglo-Saxon: *grom*, garçon, source supposée du français *gourmet* (Meyer-Lübke, v° *grom*). Le prétendu rapport entre ce mot et l'anglais *groom* n'est nullement certain, suivant Murray.

5° Allemand: *wurm*, farcin, lequel, suivant Schuchardt, serait identique à *gourme* et à *morve* (v. Körting).

2. Salvioni y voit (*Romania*, t. XXVIII, p. 96) une formation pré-latine.

3. Cf. en Sicile, *cafagna* et *cavagna*, ruche d'abeilles, pendant du provençal

Digitized by Google

Caborno, creux, trou, caverne, cabane, ruche, à côté de *coforno*, repaire, recoin, ce dernier passé au portugais *cafurna*, caverne. Ce doublet est le reflet du latin *caverna* (cf. anc. prov. *caverna*, creux d'un arbre)[1].

Dans le Bas-Maine, on rencontre *écouble* pour *écoufle*[2], et le poisson appelé *chabot* porte dans l'Aube le nom de *chafot*, qu'on lit également dans un texte cité par Godefroy. L'anc. fr. *safre*, gourmand, survit dans le normand *sapre*, même sens.

Le reflet provençal du latin *gobius*, goujon, est à la fois *gobi* et *gofi*, lyon. *goifon*[3], alors que *verm*, ver, a comme pendant *verp*, à Nice et en Sardaigne (cf. Logodore, *berme et merme*).

Le rapport est le même entre *tribouiller* et *trifouiller*, celui-ci terme de pêche, primitivement au sens général : le premier verbe est ancien (le deuxième provincial), remontant au lat. *tribulare*, presser (v. Index).

D'autre part, *falourde*, gros fagot (1564), a été précédé par *vallourde* (1311) et, dans le Midi, *balourd* a comme pendant *falourd*[4], qui désigne à la fois la bête qui a le vertige ou le tournis et l'imbécile, le balourd. Tous ces termes semblent remonter à un thème onomatopéique *bal* (*val* ou *fal*), exprimant l'idée de vacillation.

Rappelons encore les noms locaux du crapaud : Béarn, *sapoù*, en rapport avec le morvandeau *sabot*, crapaud, et le vosgien *savate*, rainette, qui tous semblent remonter à un primitif *sappus* (v. Meyer-Lübke).

La phonétique courante est impuissante à expliquer cet échange de labiales[5], qui représente à coup sûr autant de variétés dialectales.

C'est ainsi que pour le manceau *acoufler* et ses correspondants romans, on s'est cru autorisé à poser un type **cufare* (v. Meyer-Lübke), absolument superflu.

Si l'on tient compte de l'échange des labiales, le rapport entre

cavagno, grande corbeille ; et Naples, *scafo*, creux, à côté du sarde *caffudu*, profond.

1. Cf. en Sicile, *caforchiu* et *cavorchiu*, trou, cachette (Abruzzes, *cafurchie* et *cavurchie*), pendant du lyonnais-forézien *cavord*, trou, tous remontant au lat. *cavus*.

2. L'objection formulée par Meyer-Lübke (v. *scofla*) tombe ainsi d'elle-même. De plus, le patois de l'Yonne possède à la fois *s'écoufler* et *s'accoubler*, s'accroupir. Les patois ont donc doublement influencé la forme du bas-breton *skoul*, qui est ainsi devenu tour à tour *écoufle* et *écouble*.

3. Horning (*Zeitschrift*, t. XXI, p. 445) propose, pour expliquer le lyonnais *goifon*, un prétendu type latin vulgaire **gofionem*, doublet de *gobionem*, type passé dans Körting.

4. A côté des variantes espagnoles *palurdo* et *vilordo*, balourd. Rappelons, sous le rapport du vocalisme, l'ital. *bilenco*, bancal, avec le ladin *balenc*, qui marche mal.

5. Cf. Bernitt, *Latein Caput... im Französischen*, 1905, p. 205-207, et Schuchardt, *Romanische Etymologien*, fasc II, p. 139 (l'auteur voit dans *trifouiller* l'influence analogique de *fouiller*). Cf. *ibid.*, p. 139 à 141 (exemples nombreux, mais où l'auteur n'aboutit à rien de concluant).

Digitized by Google

l'italien *capanna* et le provençal *cabana* (vénit. *cavana*) d'une part, et l'engadin (Bormio) *camana*, de l'autre, est parfaitement clair. L'explication de ce dernier par une « assimilation à distance » (v. Meyer-Lübke) est insuffisante, le phénomène étant plus fréquent que ne le pense l'auteur.

En dehors de ces variétés locales, l'onomatopée est parfois intervenue pour féconder l'héritage latin. C'est le cas des verbes qui signifient « siffler ».

Le latin *sibilare* est représenté dans le Midi à la fois par le béarnais *sieùla* et par le provençal *sibla* ou *subla*, le languedocien *sipla* et l'auvergnat *sufla*, à côté des formes chuintantes : *chieùla* (Gascogne), *chifla* (Nice), *eschufla* (Limousin).

En français, *siffler* et *chiffler* (à côté de *chufler*), les deux formes concurremment dès le XIIe-XIIIe siècle ; dans les patois de l'Ouest, *sibler* ou *subler* et, en Wallonie, *sufler*, à côté de *hufler* (cf. en italien, *ʒufolare*).

Meyer-Lübke, après avoir accompagné le classique *sibilare* de trois autres types — *sifilare* [1], **subilare* et **sufilare* — remarque : « La diversité de la consonne initiale, ainsi que la conservation de l'*f* en France (et en Espagne), sont des phénomènes surprenants ».

Or, tout concourt à montrer que, en dehors du latin *sibilare*, c'est à l'onomatopée qu'on doit à la fois la diversité formelle, la présence de l'*f* ainsi que l'assimilation initiale. En effet :

1° La notion « siffler » est souvent représentée par des onomatopées (cf. *sussurrer*) : le berrichon et le poitevin *fluber*, siffler, le limousin *pièula* et le toulousain *estifla*, siffler, sont des créations imitatives et nullement des formes contaminées de *sibilare* (comme le pense Meyer-Lübke).

2° Le verbe *siffler* est lui-même une onomatopée. Il ne remonte nullement à « *sifilare*, une forme sabellique pour *sibilare* » (v. *Dict. général*). Son pendant italien *ciufolare* (cf. *chiffler*) ou *ʒufolare* (cf. *sufler*) ne fait que corroborer cette origine imitative (déjà entrevue par Diez). D'ailleurs, le gallo-roman ignore les formes régionales italiques, comme l'osque, qui n'a laissé de traces que dans les dialectes italiens.

3° Les formes chuintantes, comme *chiffler* ou *chufler*, parallèles à l'ital. *ciufolare*, accusent également cette origine imitative.

En un mot, à côté du latin *sibilare*, les divers parlers vulgaires ont créé indépendamment des équivalents du ressort de l'onomatopée.

Ces constatations nous permettront d'envisager sous un jour nou-

1. Cette forme sabellique est donnée par Nonius, mais elle est pour ainsi dire inexistante, manquant précisément aux patois italiens, seuls héritiers des formes régionales italiques. C'est ainsi que l'ombrique *tafla*, qui répond au lat. *tabula*, semble survivre dans l'italien vulgaire *taffiare*, bâfrer. Cf. A. Ernout, *Les Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, Paris, 1909, p. 75 à 79.

Digitized by Google

veau certains aspects lexicologiques qui ont jusqu'ici embarrassé les étymologistes.

Parmi les reflets ancien français et dialectaux du latin *damàscenus*, prune de Damas, on rencontre *davesne* (ou *davoisne*), prune jaune, rapport analogue à celui de l'anc. prov. *davaisso* avec le manceau *damêche*, à côté de *damaisine*, prune de Damas (Cotgrave).

L'actuel normand (d'Eure) « prune d'*avouène* » répond à l'ancien « beloces d'*Avesnes* » du *Roman de la Rose*. Delboulle avait proposé de corriger ce d'*Avesnes* en *davesnes*, et la rédaction de la *Romania* fait remarquer à cette occasion[1] : « Le changement d'*m* en *v* paraît surprenant, mais dans les mots étrangers les accidents de ce genre sont admissibles ».

Cette explication est insuffisante et le phénomène rentre dans un ensemble imposant, qui lui enlève toute singularité. Il est donc superflu d'admettre, avec Meyer-Lübke, un type **davascenus*[2], parallèle à *damascenus*.

L'appellatif est exclusivement français : il apparaît tout d'abord dans le normano-picard, d'où la forme s'est propagée au Centre et ailleurs[3].

1. *Romania*, t. XXX, p. 402.

2. Cf. *Zeitschrift*, t. XXVI, p. 263. Meyer-Lübke y voit un cas de dissimilation analogue à l'italien *novero* pour *numero*. Voir aussi *Etymol. Wörterbuch*, v° *damascenus*.

3. Tout autre paraît le cas de *promuscis* (Solin), à côté de *proboscis* (Pline). Comme Aristote applique le même terme προβοσκίς à la trompe d'éléphant ou de mouche, la forme *promuscis* a été obtenue sous l'influence analogique de *musca*.

C'est à coup sûr dans Solin que Brunetto Latini a lu le mot sous cette forme qu'il a essayé de franciser en *promoiste*, tentative restée absolument confinée dans le *Trésor*, qui en renferme plusieurs autres.

Il est vraiment exagéré de vouloir l'octroyer — comme le fait M. Ant. Thomas (*Mélanges*, p. 120) — au latin vulgaire qui n'en peut mais. Le terme n'appartient pas non plus à l'ancien français, où il reste tout à fait isolé Il s'agit en effet d'un néologisme particulier à Brunetto Latini, qui l'a modelé sur celui de Solin.

Ce *promuscis* et son décalque français *promoiste* sont des contrefaçons d'un terme scientifique *proboscide*, qui ne reparaîtra que trois siècles plus tard, sous sa forme authentique, chez Rabelais qui l'a directement tiré de Pline.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LOIS MORPHOLOGIQUES

Il s'agit en premier lieu du redoublement, ensuite de l'addition de liquides, l'un et l'autre phénomène ayant pour but de donner aux mots enfantins ou onomatopéiques, primitivement monosyllabiques, plus de consistance, plus d'ampleur.

I. — RÉDUPLICATION

La répétition de la première syllabe du mot a toujours été regardée comme un trait distinctif du langage enfantin, et cette tendance continue à être vivace (cf. *fifille*, *mémère*, *pépère*). Le redoublement fournit aux enfants une ressource des plus précieuses qui leur permet, tout en disposant du même fonds de syllabes primordiales, d'accroître leur capital d'idées [1]. Mais il ne faut y attacher aucune précision sémantique.

On a remarqué, en effet, que les noms enfantins du père et de la mère, dans les langues des deux mondes, sont rendus par un petit nombre d'articulations, dont le sens varie incessamment, de sorte que *mama* signifie père en géorgien, et *papai*, mère, en araucan ; *nana*, tante en Normandie et dans le Morvan [2] ; mère et nourrice en slave, et *nènè*, grand'mère dans les Deux-Sèvres ; mère, sœur ainée, frère, grand'mère en osmanli ; *tata*, père en ladin, signifie petite sœur en espagnol ; grand'mère, en latin, et tante dans nos provinces.

C'est ainsi que *nounou*, qui n'est qu'un des aspects apophoniques de *nana*, est rendu par l'enfant de Roussey (XVII, 27) à la fois par

1. Voir, à ce sujet, la dissertation bernoise de Mlle Frieda Kocher, *Reduplikationsbildungen im Französischen und Italjänischen*, Aarau, 1921. Copieux recueil d'exemples, judicieusement analysés et classés.

2. Cf. Tylor, *Civilisation primitive*, t. I, p. 284 : « Une douzaine d'articulations faciles, *ba* et *na*, *ti* et *de*, *pa* et *ma*, servent presque indistinctement à exprimer une douzaine d'idées d'enfants, comme si elles avaient été mises dans un sac et retirées au hasard pour nommer la première chose qui se présente, poupée ou oncle, nourrice ou grand-père ».

Digitized by Google

nounyo, *nènè*, *ninè*, *neneu*; et chacune de ces formes est susceptible d'un sens plus ou moins rapproché de l'acception primitive : grand'mère et subsidiairement nourrice, sens du lat. *nonna*. qui est le même mot enfantin [1]. En Guienne, *nanan* désigne un petit enfant, et *nono*, une petite fille, qu'on dit en Languedoc *nino*.

En italien, *nanna* (prov. *nonno*) signifie « dodo » (cf. *ninna-nanna*) et dérive de la notion de « grand'mère », comme d'ailleurs *dodo* lui-même (qu'on dérive, depuis Ménage, de *dormir*), remonte à la même notion : Liège, *dada*, grand'mère, et enfantin *doudou*, nounou (cf. Roussey, XIII, 23), et lait, dans le Bas-Maine, à l'instar de *lolo*, lait, en rapport avec le génois *lala*, tante, *lalà*, grand'mère (en grec moderne).

Expliquer les termes enfantins, dont la majorité rentre dans la sphère des créations linguistiques universellement humaines, par des mots de la langue commune, c'est vouloir renfermer dans des cadres figés ce qui est extrêmement fluide et indépendant du temps et de l'espace.

C'est ainsi que le mot *baba* ou *bava* avec le sens de « bave » se retrouve dans la plupart des langues romanes, ce qui implique l'existence en latin vulgaire de ce mot enfantin. Comme les autres vocables de cette catégorie, il est devenu fécond pour le lexique. Remarquons en outre qu'il est tantôt *baba* et tantôt *bava* ou *baga*. On en a tiré :

Bavas, en Provence, garçon, (en mauvaise part) polisson, proprement baveux ou morveux. Le féminin *bavassa* ou *bagassa*, jeune fille et femme de mauvaise vie [2], a passé au français sous cette dernière forme dès le XVIe siècle (Brantôme), mais elle est en outre représentée dans l'ancienne langue par ces variantes :

Bajasse, servante, dans le *Roman de la Rose* :

> 11470. Soit clers ou laiz, soit hons ou fame,
> Sires, serjant, *bajasse* ou dame.

Baiasse, même sens, dans les *Fabliaux*, à côté de *baisselle* qu'on lit à la fois dans Froissart et chez Eustache Deschamps; en Picardie, *bachelle*, d'où *bachelette*, jeune fille, mot qu'on lit encore chez Villon et dans Rabelais.

Le diminutif de *bavas* est encore plus curieux et, sous une forme réduite, il a survécu dans la langue moderne.

Bavastel [3], polichinelle (Raynouard), ou *babastel* et *bagastel*

1. Voir Heræus, dans *Archiv für lat. Lexicographie*, t. XIII, p. 149 à 172 : « Aus der lateinischen Kinderstube ». En grec ancien, νάννα, tante (Hésychius), figure à côté de νίννα, pendant de νέννος, oncle.

2. Terme passé avec son sens péjoratif en italien (*bagascia*) et en espagnol (*bagaza*).

3. On le lit au XIIIe siècle dans le *Roman de Flamenca* (v. 611) :

> L'us fai la juec dels *bavastels*,
> L'autre jougava de coutels.

Digitized by Google

(Levy), marionnette, figurine dont se servent les escamoteurs (ce qu'on a appelé plus tard *godenot*), à côté de *baastel*, *balestel*[1], *bastel*. La finale représente un double suffixe-*astel*, sous une forme réduite, pour *astrel* (cf. ital. *polastrello*). Comme le terme *escamoter* lui-même, le languedocien *bagastel* a passé dans le Nord de la France sous la forme *baastel*, d'où *basteleur* et (dès le XIIIe siècle) *bateleur*[2]. Le féminin *bagastella* a pénétré à son tour dans la Haute-Italie, *bagatella*, tour de passe-passe, et bagatelle (adopté avec ce sens en français), d'où *bagatelliere*, bateleur[3].

Un exemple particulièrement instructif nous est offert à cet égard par le mot *bibelot*, dont voici les divers aspects en ancien français :

Beubelet, joyau, XIIe siècle (Saint Thomas).

Bealbel (Guillaume le Maréchal), *balbel* (Renclus de Moliens), *babel* (Jehan de Meung), joyau.

Bibelot, même objet en métal (1432), osselet (Cotgrave), objet de curiosité (sens moderne).

Bimbelot, jouet d'enfant (Robert Estienne) avec son dérivé *bimbelotier*[4] (Rabelais).

Les deux derniers ont seuls survécu, en même temps que ces variantes des patois méridionaux : *babèu* et *bebèu* (Languedoc), à côté de *bebèi* et *bibié* (Dauphiné), image, joujou, affiquet, bijou.

Ces formes alternantes et la réduplication sont un double indice du caractère foncièrement enfantin du mot. Pourvues d'un suffixe simple ou double, ces formes sont en outre renforcées par des liquides (*l* ou *m*). De là les divers aspects que nous venons de passer en revue.

Le sens initial du mot est « petit enfant », sens encore inhérent aux synonymes italiens : *bábbola*, enfantillage; *bambola*, poupée; *bambino*, petit enfant, et *bimbo*, poupon.

En français, le sens de « joujou » et de « bagatelle » l'a emporté : *babiole* (XVIe siècle), à côté de *bibus*[5], chose de rien, ce dernier avec la finale de *quibus*, mot vulgaire attesté dès le XVe siècle et encore populaire.

1. Cet *l*, dans *balestel*, est tout aussi adventice que le *b*, *v* ou *g* du même mot, toutes ces consonnes tendant à éviter l'hiatus.

2. C'est-à-dire joueur de bateaux ou gobelets, expression fréquente dans les anciens comptes : « A Jehan le Picart, *joueur de basteaux*, pour don... » (1396). — « De chaque batelleur, *jouant des bateaux*, passant par devant ledit prieuré, doivent ung tour de leur mestier » (1481). Voir Franklin, *Dictionnaire des métiers*, p. 72.

3. Suchier (*Zeitschrift*, t. XIX, p. 105) considère *bavastel* comme une déformation de *bagastel* (dont il ne précise pas l'origine) et, dans *balestel*, il voit une contamination de *bal*, danse. Cf., à ce sujet, les remarques de Gaston Paris (*Romania*, t. XXIV, p. 311).

4. Son pendant est *maminotier* (Rabelais), fabricant ou vendeur de *maminots*, images de la Vierge, mère de Dieu. En Anjou, *maminot* est un mot enfantin pour « petite mère ».

5. De la même source : *bibet*, étincelle (prov. *bibo*).

Digitized by Google

Förster, qui a le premier étudié cette famille lexicologique, reconnaît, dans *bealbel* ou *balbel*, un mot appartenant primitivement à la langue enfantine; mais, sans tenir compte des formes alternantes, il y voit une réduplication de *bel*, à l'instar de *bonbon* [1]. Cette explication ne rend compte ni des divers aspects du mot ni de leurs sens variés, plasticité formelle et sémantique particulière aux mots enfantins et restée complètement étrangère aux vocables de la langue générale.

II. — ADDITION DE CONSONNES

C'est la ressource la plus fréquente dont use cette catégorie de mots pour augmenter leur volume habituellement assez mince. Le radical imitatif s'enrichit successivement par l'insertion principalement des liquides (*l*, *n*, *r*), mais son sens reste essentiellement le même.

L'amplification du mot enfantin se réalise par divers procédés que nous allons passer en revue.

A. — Additions consonantiques

Le terme enfantin est souvent amplifié par l'addition des liquides, dentales, etc. Les cris et les noms hypocoristiques du chat nous offrent à cet égard un exemple instructif.

La forme primordiale du miaulement, par exemple, est presque monosyllabique: *mi-miii*. Plus tard, cette plainte monotone s'amplifie de toute la gamme vocalique, et, dans une troisième phase, sa forme linguistique s'achève par l'addition d'un certain nombre de consonnes, principalement de liquides. Les nombreuses modulations et inflexions de ce cri caractéristique, suivant le sexe et l'émotivité du chat, échappent naturellement à toute transcription; mais les patois ont essayé de tourner la difficulté à l'aide de multiples approximations.

Dans les premières formes linguistiquement élaborées, chaque modulation est susceptible d'être renforcée par l'addition de la semi-voyelle *y*, et d'une forme mouillée par l'absorption du même son. La forme vosgienne *myawer* est la plus ancienne que connaisse la langue littéraire. On la lit dans *Renart le Nouvel* (éd. Houdon, v. 3200): « Et Tibiers li cas... à *miawer* prist... ».

1. *Zeitschrift*, t. XXII, p. 263 et 509. Cf. *Romania*, t. XXVII, p. 512 : « Il n'y a qu'une difficulté à cette convainquante déduction de *bibelot* : c'est le changement en *i* de la première voyelle *eu*, *eau*, *au* ».
C'est précisément cette alternance vocalique qui a échappé à Förster et à Gaston Paris.

Digitized by Google

Les diverses formes patoises ont en outre subi de nombreuses amplifications, par l'addition de consonnes simples (*l*, *n*, *r*, *d*, *s*) ou composées (*nd*, *rl*, etc.).

Le tableau que nous avons tracé ailleurs[1], bien qu'il soit loin d'épuiser la richesse des inflexions du miaulement, peut cependant en donner une idée assez exacte. Il contient la plupart des types auxquels on pourrait simplement renvoyer les autres formes romanes.

Noms hypocoristiques. — La multiplicité des termes hypocoristiques désignant le chat dérive, à quelques expressions près, signalées plus loin, de la notion *miauler*, l'animal étant simplement conçu comme le « miauleur », comme le *miaou* de nos enfants. Les patois gallo-romans sont d'une richesse exubérante dans cette nomenclature enfantine, car ils ont exploité la plupart des types phonétiques qui rendent le miaulement et ils y ont ajouté un certain nombre d'autres types, qui complètent le tableau des formes expressives touchant le chat.

De même que *maou* et *mar* représentent des étapes phoniques antérieures aux types renforcés *miaou* et *miar*, de même les noms enfantins du chat ont gardé la forme primitive de la notion verbale: *minner* en rapport avec *mianner*, *marer* avec *miarer*, *mader* (cf. port. *mada*, miaulement) avec *miader*. De là trois thèmes: *man mar*, *mat*, qui ont servi de point de départ à une première catégorie de noms du chat. En vertu de la loi d'alternance vocalique, chacun de ces thèmes est susceptible d'un triple aspect phonique, selon que sa voyelle radicale est plus ou moins claire : *i*, *a*, *ou* (et les nuances *e*, *o*, *u*). En partant donc de la voyelle claire du radical pour aboutir à la voyelle sombre, par l'intermédiaire de la voyelle éclatante, on obtient les thèmes suivants[2] :

I. — Thème min, man, moun (mon) ou mign, magn, mougn (mogn) :

a. — *Mine*[3], chatte, Eure-et-Loire, Deux-Sèvres, Char.-Inf., Bouches-du-Rhône; *minaou*, chat, Ardennes (fr. et prov. *minaud*, *minet*); *mini*, minet, Berry; prov. *mino*, chatte, fr. *minon*, chat; St.-Pol-ville, *minoute*; Saintonge, *minoche*, minet; wall. *minou* (et *nounou*).

Migno, Provence, chatte, et *mignaud*, chat[4].

1. Voir notre *Création métaphorique en français et en roman*, fasc. Ier, *Le Chat*, p. 8-10.

2. D'après l'*Atlas linguistique* pour le français, les formes méridionales, d'après Mistral et Piat Les rapprochements tirés des patois allemands sont empruntés au *Catholicon oder allgemeines Polyglottenlexicon der Naturgeschichte* par Philipp Andreas Nemnich (Hambourg, 1793-1798), 5 vol. in-4°, dont les deux derniers contiennent un index en plusieurs langues. Les vocables suisses sont extraits du *Schweitzerisches Idioticon* (1881 et suiv.), par Staub et Tobler.

3. Cf. Suisse allem. *Mine*, chatte, et les diminutifs silésiens *Minel*, *Mindel*, *Minzel* (en rapport avec *maunzen*, miauler). Meyer-Lübke considère *mine*, chatte, comme d'origine inconnue. Le mystère n'est pourtant pas impénétrable.

4. Le sens primitif de *mignon*, minet, survit encore dans le terme botanique

Digitized by Google

Menet, Suisse, chat, Havre, *menin*, minet, et Saint. *menou*, minon.

b. — [*Man* [1], dimin. *manan* (fém. *mananna*), minet, Milan]; Vaud, *myana*, chatte.

c. — *Mouna*, chatte, Fribourg (Valais, *mounin*, minet); *mouno*, chatte (*mounard*, matou, et *mounet*, minet), Provence; *mounou*, chat, Picardie.

Les noms à la nasale mouillée (cf. *migne* et *mine*, *mignon* et *minon*) représentent la forme primordiale conservée par des noms propres (Mignard, Migne, Mignet). Dans la Haute-Italie, ces formes mouillées sont plus complètement représentées: *migna* (et *mignanna*), à côté de *magna*, chatte.

II. — Thème MIR, MAR, MOUR (MOR):

a. — *Mire*, chatte, Saône-et-Loire (Isère, *mira*; Ardèche, *miro*) et Sav. *mir*, matou; Lyon, *miron* (mirou), chat.

Mera, chatte, Drôme, Ain (Ardèche, *mero*; Ain, *meura*), wall. de Mons, *mérotte*, chatte, et *merou* (meraou), chat, Drôme (Lorr. *m'raou*).

b. — *Mara*, matou, Deux-Sèvres, et *maro*, même sens, Cher, Indre, Creuse (transcrit: *maraud*), Charente, *marao* (Allier, *maraou*), Noyon, *mareux* (Corblet); Vendée, *marou*; Forez, *marro*, matou.

Myaro, matou, Isère (Loiret, *myarou*).

Marlo, matou, Creuse (H.-Marne, *marlou*), Vienne et moy. fr. *marouf*, à côté du bourbonnais *miarlaud*, chat.

c. — *Moro* [2], matou, Indre (Rouergue, *morro*); — cf. esp. *morro*, matou.

III. — Thème MIT, MAT, MOUT (MOT):

a. — *Mite* [3], chatte, Sarthe, Mayenne (anc. fr. *mite* et *mitte*); Lorraine, Rehéry, *mita* (Adam); Vosges, *mitâ*, matou (Poit. *miton*, minet); anc. fr. *mitaud* et *mitou*.

Misti [4] ou *mistin*, chat (Calvados: Plessis-Grimault), à côté de *mistigri* ou *mistrique* (Caen).

b. — *Mate*, matou, Cantal (Ain, *mataou*; Drôme, *mateu*; Vaud, *mato*); fr. *matou*, moderne et dial. (Côte-d'Or, Jura, etc.); *matolon*, Fribourg.

mignon, trèfle des champs, à côté de *minon*, même sens (suivant l'*Atlas*), appelé ailleurs *mimi*, *miton* et *chaton* (Rolland, *Flore*, t. IV, p. 139).

L'appellatif *minon*, chat, se lit dans Eustache Deschamps (*Œuvres*, t. V, p. 389).

1. Les formes entre crochets sont empruntées aux patois italiens, pour compléter le tableau de l'alternance vocalique, touchant certains aspects qui manquent aux parlers gallo-romans.

2. Cf. Suisse allem. *Murrkater*, matou.

3. Ménage a le premier indiqué le caractère imitatif du nom: « *Mite*, pour un chat... c'est une onomatopée; les Espagnols disent *miz*, en appelant un chat, comme nous *mite* ».

4. Cette variante représente le croisement de la forme précédente avec le thème finissant en sifflante (*misse*).

Digitized by Google

Matre, matou, Béarn; *matrou*, Fontenay-le-Marmion (Calvados); *martou*, Deux-Sèvres.

Mèto, matou, Côte-d'Or.

c. — *Moute*, chatte, Bessin (Eure, *moutte*), *moutin*, chat, Thaon (Calvados), et *moutou*, matou, Lot.

Moto, matou, Puy-de-Dôme (H.-Vienne, Corrèze, *motou*).

Certains sons propres au langage du chat, les gutturales par exemple, ne figurent pas parmi les formes du verbe *miauler*. Dupont de Nemours, qui tenta de noter le langage du chat dans un mémoire [1] adressé à l'Institut, dit à ce propos : « Le chat a sur le chien l'avantage d'une langue dans laquelle se trouvent les mêmes voyelles que prononce le chien, et de plus six consonnes : l' *m*, l' *n*, le *g*, le *h*, le *v*, le *f*. Il en résulte pour lui un plus grand nombre de mots ».

Les noms patois du chat confirment pleinement cette assertion. De là, une seconde catégorie de noms du chat, à finales gutturales ou sifflantes, destinées à compléter la gamme des modulations du miaulement.

IV. — Thème MIC (MIG), MAC (MAG), MOUC :

a. — *Mique* [2] (miquette), chatte, Jura, Bournois; Bresse, *miquet*, chat (Clairvaux, *miquette*, nom général des chattes); *mico*, Ardèche, chatte.

Migon, minet, Verduno-Châlonnais.

b. — *Maco*, matou, Berry (transcrit : *macaud*), et *macou*, chat, Vendée.

Mago, matou, Allier (H.-Vienne : *magao*).

c. — [*Muchio* [3] (*muchione*), matou, Naples].

Ce tableau est loin d'épuiser la riche nomenclature hypocoristique du chat. Nous ferons mention plus loin de quelques appellatifs complémentaires.

B. — Consonnes euphoniques

L'insertion d'une consonne, dentale ou labiale, sert à éviter l'hiatus. Le provençal et italien *badar* est pour *baar* (en français *baer*) : de *baah!* exclamation naturelle du bâillement. C'est ainsi qu'en Rouergue, *beda*, bêler, est pour *béa*.

Badar appartient exclusivement au provençal et à l'italien, langues qui précisément évitent l'hiatus. Ce terme est inconnu aux autres langues romanes (espagnol, portugais, ladin, roumain); quant au français, il a gardé la forme initiale *baer*, tirée directement

1. En voir l'analyse dans Champfleury, *Les Chats, Mœurs, Observations, Anecdotes*, Paris, 1868, p. 198.
2. Cf. allem. *Mieke*, chatte, Suisse allem. *mauki*, minet (de *mauken*, miauler).
3. Voir la remarque faite ci-dessus à la première note de la page précédente.

Digitized by Google

de l'interjection primordiale : le dérivé *bâiller*, anciennement *baailler*, en est l'aspect fréquentatif obtenu analogiquement de *baer*.

On est allé jusqu'à imaginer, pour *badar*, un prétendu latin vulgaire **batare* pour expliquer la forme italo-provençale, et Gröber en donne cette raison : « Une forme indépendante dans les langues romanes sur une base interjectionnelle est exclue par le sens commun [1] ».

On pourrait affirmer plutôt le contraire : c'est le sens commun qui explique ce verbe par le geste naturel qu'il suppose. Le *Dictionnaire général* fait cette remarque sur l'origine de *bâiller* : « Anc. fr. *baailler*, du bas-lat. *bataculare*, formé sur *batare*, être béant ».

Et quant à *bayer* ou *béer* : « Du latin populaire **batare*, mot d'origine incertaine, devenu *baer*... ».

Ce prétendu latin populaire* *batare* est une induction ou restitution, et il est superflu d'y avoir recours ; mais quand on ajoute qu'il est « d'origine incertaine », il suffira de faire remarquer que le premier nourrisson qui bâille pourrait renseigner sur son compte le plus savant des étymologistes.

Butor. — C'est par suite de la méconnaissance de ce procédé enfantin que l'origine du mot *butor* est restée jusqu'ici impénétrable.

On y a vu tour à tour *bos taurus* (Nicot), *bugi-taurus* (Ménage) pour *mugi-taurus*, et, tout récemment, Tobler l'a interprété comme une altération pour *bruitor*, taureau bruyant [2].

C'était là une pure illusion. Les variantes du mot — Poitou, *buhor* et *buor* ; Berry, *bihour* ; Saintonge, *bihor* et *bior* — témoignent du caractère adventice du *t* médian (remplacé par *h* dans les variantes que nous venons de citer) et que le véritable nom de cette espèce de héron est *buor* ou *bior*, d'après son cri qui ressemble à un beuglement [3], d'où les appellations synonymiques *bœuf d'eau* (Lorraine) et *taureau d'étang*, en français (v. Rolland, t. II, p. 376) [4].

1. *Archiv für lat. Lexicographie*, t. I, p. 246 (« Lateinische Substrata romanischer Wörter »). Des gloses tardives donnent *badare*, à côté de *battare*, dont l'explication est analogue, le procédé étant de tous les temps. Cf. Diez, *Dictionnaire*, t. I, p. 44 : « *Badare* pourrait lui-même provenir d'un son naturel *ba*, qui désigne l'ouverture de la bouche, de sorte que le point de départ en serait *ba-are*, *ba-d-are* ». Le patois de Pavie dit *bagá* pour *badá* (cf. *bagouler*, à Guernesey, aboyer, suivant l'*Atlas*, en rapport avec le namurois *bahouler*, même sens). Ajoutons que *hippitare*, le synonyme latin de *badare*, remonte également à une onomatopée (v. Walde).

D'ailleurs le cas est analogue à *ébahir* (XIIe siècle), de l'interjection *bah !* Ménage est au moins conséquent, lorsqu'il tire *ébahir* d'un prétendu **exbadire*, proche parent de **batare*.

2. *Vermischte Beiträge*, 1912, t. V, p. 42 à 44.

3. Cf. Brehm, *Oiseaux*, t. II, p. 667 : « La nuit, pendant que le butor vole, il pousse son cri d'appel, sorte de croassement rauque comme celui du corbeau... ; il ne fait entendre le beuglement que dans la saison des amours ».

4. Les transcriptions bas-latines, *butorius* et *bitorius*, sont parallèles à l'angl. *bittern*, au holl. *pitoor* ou *butoor*, Sic. *buturnu*.

Digitized by Google

De même pour les anciens noms de la buse, *bruhier*, que les Picards appellent *bruvier* et les Wallons, *brouhi* et *broui*.

Son cri retentissant, *brui* ou *broui* est aussi rendu par *hiou* et *huache* ou *vuache*, ses noms normand et savoyard. Thierry (1572) donne en outre *bruthier* emprunté des patois du Midi : *brutié*, butor (v. Index).

L'alternance vocalique et consonantique, le redoublement, le renforcement permettent à cette catégorie de mots de présenter des aspects variés et multiples. Certaines seulement de ces formes parviennent à pénétrer dans la langue générale, alors que la plupart continuent à subsister dans les patois. Une sélection s'opère ainsi dans cette diversité formelle, et c'est ce choix qui explique la solution de continuité entre tel mot de la langue littéraire et ses congénères restés confinés dans les parlers vulgaires.

Soit, par exemple, la série : *nin-nan-non*. La dernière a eu seule la bonne fortune de pénétrer, par les inscriptions et la littérature chrétienne, dans les langues romanes et de s'y maintenir : *nonnus*[1] a commencé par désigner le père nourricier et, comme terme de respect, le moine, le religieux, comme *nonna*, la nourrice et la nonne.

Les deux autres formes sont restées dans leur humble sphère initiale, le langage des nourrices : en italien (et ailleurs), *ninna-nanna*[2] signifie « dodo », d'où *ninnare*, bercer les enfants en chantant.

III. — PASSAGE A LA CATÉGORIE GRAMMATICALE

Un des côtés les plus intéressants, dans cet ordre d'idées, est la transition du son ou du cri au mot proprement dit, son intégration dans le vocabulaire. Nous allons, par des exemples significatifs, en suivre les phases successives, depuis l'état embryonnaire jusqu'à la forme définitive.

Brave. — Dans l'abondante nomenclature gallo-romane du bétail, on trouve en Provence *brau*, taureau, et *bravo*, génisse, avec les dimunitifs *bravet* et *braudet*, jeune taureau. Le nom est également connu en Catalogne (*brau*, veau) et en Italie (*brado*, jeune taureau).

Ce terme traduit tout simplement le mugissement de la bête : en espagnol, *braviar* signifie mugir (en Galice, *bruar*)[3]. Encore

1. Le grec moderne, νοῦνος, témoin de mariage, a passé, avec ce sens, chez les Slaves et les Roumains. Voir Cihac, p. 679.

2. Dans la Suisse romande, *fa néné* ou *fa nono*, dormir (Bridel). On dit en Provence, pour « dodo », *nené*, *nina* ou *nono*, à côté de *nenna* (Languedoc) et de *nounou* (Béarn).

3. Le bas-latin, *bravus*, transcrit du provençal, est expliqué par « bos junior

Digitized by Google

aujourd'hui, dans les Landes, *braou* désigne un veau de deux à quatre ans (d'après l'*Atlas*).

Le point de départ en est *brau* ou *bro*, les formes *brave* ou *brade* étant des aspects renforcés pour éviter l'hiatus.

Suivons maintenant les vicissitudes sémantiques de ce nom en Provence, en Espagne, en Italie et en France.

C'est dans le Midi de la France que ce nom est le mieux représenté au point de vue zoologique. Aux noms de bétail déjà cités ajoutons les dérivés *bravairo* et *bravalho*, troupeau de taureaux ou de génisses, à côté de *bravataio*, les taureaux et génisses en général; *bravairié*, bouvier, vacher[1].

Le développement métaphorique, à peu près nul en Provence[2], est par contre très développé en espagnol.

Cette langue désigne par (*buey*) *bravo*, le bœuf sauvage et, dans les textes des XIIIe et XIVe siècles, *bravo* est donné comme épithète au lion et aux bêtes féroces, tigres, ours, etc. Dans la langue moderne, on l'applique à la férocité des femmes, à la furie des flots, à la violence des vents[3].

Mais c'est surtout en Italie que ce nom a fourni nombre d'applications métaphoriques des plus curieuses. Alors que *brado*, taureau, n'a gardé que sa valeur zoologique, la forme parallèle *bravo*, donnée d'abord au taureau ou bœuf sauvage, a été tour à tour appliquée à des lieux escarpés (Sassetti), à des tempêtes terribles (Maffei), à un homme farouche et, en dernier lieu, à un assassin soudoyé.

D'autre part, ce même nom y est devenu l'expression de la vaillance, de l'habileté, de la magnificence, de la beauté (et comme interjection : très bien!). Ces différentes acceptions ont passé de l'Italie en Espagne (où *bravo edificio* désigne un édifice superbe) et au XVIe siècle en France[4].

Ce dernier sens, qu'on rencontre dès le XVIe siècle[5], est encore très usuel dans les patois, qui possèdent en outre d'autres acceptions. Dans le Berry, par exemple, *brave* signifie « beau » en général. Il se dit d'une belle fille et d'un beau garçon (même d'un objet

et indomitus », à côté de *bràu*, avec ce texte de 1469 (Du Cange) : « Tres porcos et unum *bravum* sive bovem ætatis trium annorum ».

1. Liébault remarque quant au nom proprement dit : « Les bœufs sauvages qu'on appelle en Provence et Languedoc bœufs *braus* ou *braves*, ne duisent à chose aucune pour leur grande furie et faroucheté ». *Maison rustique*. Paris, 1564, p 131.

2. Le sens de « dur, rude » qu'a *brau*, appliqué au saule qui n'est pas flexible, reste isolé.

3. Voir, sur cette évolution de *bravo* en espagnol, un article instructif de Cornu (*Romania*, t. XIII, p. 110).

4. On lit souvent chez les poètes de la Pléïade : *braves* escadres (Dorat), choses *braves* et pompeuses (Jodelle), etc. (Marty-Laveau, *Langue de la Pléïade*, t. I, p. 185). L'épithète s'est restreinte à l'habillement, d'où *brave*, beau, bien vêtu : « *Brave* est dit celuy ou celle qui s'habille pompeusement » (Nicot).

5. Larivey, *La Vefve*, acte II, sc. VII : « J'oubliois vous dire que je m'estois vouée à me faire *brave*, si j'avois trouvé qui me donnast une robbe ».

Digitized by Google

matériel : « un *brave* bâtiment »). On l'emploie en parlant du temps (« le temps se met au *brave* », Jaubert).

Voilà les diverses étapes que ce nom primitif du taureau a parcourues, en Espagne et en Italie, depuis le sens de farouche et de cruel jusqu'à celui de magnifique et de beau.

On a vu que le point de départ du nom de *brau*, taureau — devenu *brave* et *brade* — est le cri même de la bête, son mugissement. Ce caractère onomatopéique explique la présence du même nom dans d'autres familles de langues, par exemple en ancien slave, où *bravŭ* désigne le bétail en général (aujourd hui, en slovène, le mouton), et le russe *borovŭ*, le sanglier coupé.

En dépit de son caractère imitatif, on a tenté de rattacher le nom au latin et on s'est ainsi épuisé en vains efforts pour aboutir au néant [1].

Les types qu'on a proposés ne diffèrent en rien de ceux allégués par Ménage, mais l'étymologie de *barbarus* jouit d'une approbation générale (elle est dans le *Dictionnaire general* et dans Meyer-Lübke).

Nous passons sur les dérivations du grec (v. Ménage), du celtique (v. Diez), du gothique (v. Scheler) et de l'anc -haut-allem. (v. Körting) pour faire remarquer l'inanité de toutes ces hypothèses mort-nées et inspirées de vues unilatérales. Ce qui frappe, dans ces élucubrations, ce n'est pas tant l'arbitraire de ces types, pures illusions de grammairien, que la possibilité d'admettre que des mots savants comme *rabidus* ou *barbarus* [2], qui n'ont laissé aucune trace en roman, aient pu donner naissance à un nom de bétail, le sens de « féroce » étant secondaire et tiré de l'acception primordiale de « taureau », proprement le mugissant.

Bezer et Bizarre. — Voici un autre exemple.

Le bourdonnement des insectes s'exprime tantôt par *bzzz !* ou

1. Comme ces tentatives répétées présentent un certain intérêt pour nos recherches, nous allons les passer en revue :

a. — *Probus*, vaillant : « *Bravo* a été fait de *probus* de cette manière : *probus*, *brobus*, *brovus*, *bravus* » (Ménage).

b — *Rabidus*, furieux, avec un *b* prothétique (Storm, dans *Romania*, t. V, p 170). Cette étymologie a été reprise par Schuchardt (*Romanische Etymologien*, fasc. II, p. 42), qui pose pour l'esp. *bravio* un type **brabidus*, et pour l'ital. *brado*, un autre type ** brabdo*, en ajoutant que l'initial *br* serait dû à *bragire*, *bramare*, etc.

c. — *Barbarus*, cruel, par des intermédiaires tels que **barbro*, **babro*, **bravro*, **bavro*, **bravo*. (Cornu, dans le *Grundriss* de Gröber, t. I, p. 956 et 980). Voici l'exposé de Cornu (*Romania*, t. XIII, p. 113) : « **Brabaru* a passé par **barvaro*, **barvalo*, **bravalo*, **bravolo*, **bravoo*, **bravala*, **braa*, d'où *bravo*, *brava* ». Cela pour le portugais *bravo*. Quant à l'italien (*bue*) *brado* et l'espagnol (*buey*) *bravo*, « il est évidemment que la base a dû être **brabru* ou **bravru* ». *Bravo*, « au lieu de **bravro*, est claire d'elle-même. Pour *brado*, nous arrivons à une forme intermédiaire **braro*, où le *d* a pris la place de l'*r* par dissimilation ».

2. En grec, βάρβαρος exprime parfois une modulation confuse. Aristophane, dans ses *Oiseaux* (v. 199), l'applique aux oiseaux qui gazouillent, et Hérodote, au cri du pigeon.

Digitized by Google

bjjj ! et tantôt par *vʒʒʒ !* (cf. Anjou, *beʒiner* et *veʒiner*, bourdonner). Voici les catégories grammaticales qu'on en a tirées :

A. — Notion de bourdonner :

Beʒer (*biʒer*, *biger*), à côté de *veʒer* (*viʒer*) ; Berr. *veʒon*, bruit aérien des insectes bourdonnants :

1° Noms d'insectes bourdonnants :

Besaine, abeille, terme onomatopéique qu'on lit déjà au XIIIe siècle[1]. Le mot subsiste dans le Poitou avec le sens de « ruche » ; mais, dans le Jura, *besantenna* désigne encore le frelon[2], pendant du milanais *beʒèi*, abeille, frelon[3].

Biʒart, Ariège, frelon (Rolland, t. XIII, p. 50), à côté du gascon *bijar*, guêpe, frelon (Mistral) ; wall. *biʒate*, hanneton.

2° Larve ou œuf de ces insectes :

Beʒin, Yonne, insecte qui détruit le bourgeon de vigne (cf. Anjou, *beʒiner*, bourdonner).

Biʒou, Provence, larve de mouche.

Veʒon, Lyon et Dauphiné, petit ver, pendant du prov. *viʒoun*, œuf de mouche, larve de mouche.

3° Instruments bourdonnants :

Beʒon, Bas-Maine, petit dévidoir, d'après son bourdonnement (cf. Berry, *veʒoner*, bourdonner).

Biʒou, Picardie (Poit. *beʒou*), grosse toupie[4].

Vèʒe, Poitou, espèce de cornemuse, répondant au synonyme *bourdon* et au gr. βόμβιξ, insecte bourdonnant et instrument bourdonnant.

B. — Sens spéciaux :

Beʒer, moy. fr. (Nicot), courir follement, s'enfuir, en parlant des vaches piquées par les mouches, à côté du wallon *biʒer*, ce dernier répondant au synonyme flamand et allemand *biesen*, enrager par la piqûre d'un taon (de la même origine imitative).

Veʒer, en Normandie et au Bas-Maine, courir d'un côté et de l'autre, s'enfuir agitées par la frayeur (en parlant des vaches assaillies par les mouches).

C. — Applications métaphoriques :

1. Dans le *Trésor* de Brunetto Latini (éd. Chabaille, p. 206) : « ***Besainnes*** sont les mosches que font le miel ».

2. Meyer-Lübke y voit un mot gaulois, à cause de la finale (v° **besena*). Le ladin dit à la fois *bazeina* et *mazeina*, ce qui corrobore l'origine onomatopéique.

3. Le roumain *bâzâ*, abeille, répond à l'italien *bizza* (prononcé *bidza*), guêpe, qui n'a conservé que son acception métaphorique « colère », mais le nom de l'insecte survit dans le piacentin *bisia*, guêpe (flamand *bize*, all. *Bieswurm*, taon).

On lit dans Meyer-Lübke, v° *bis* (onomatopée) : « Y rattacher l'italien *bizza*, colère, ne va pas sous le rapport formel ». On ne saisit pas bien ce que l'auteur veut dire : l'absence de correspondance « formelle » est précisément ce qui caractérise les formations imitatives. D'ailleurs, l'ital. *bizza* est originairement un provincialisme qui, en passant à l'italien, y a acquis un sens figuré, grâce auquel le mot a pu pénétrer dans la langue générale.

4. En Poitou, on fait *vezouner* une toupie.

Digitized by Google

1° Colère, acception qui se rattache à l'humeur irritable et querelleuse des guêpes et des frelons : « taquin comme une guêpe » et « courroucé comme un frelon » [1] sont des expressions proverbiales (Rolland, t. III, p. 271 et 274). De là :

Bijarre, Béarn, colère, et *s'esbijarra*, être furieux, à côté du moy. fr. *bigearrer*, se disputer [2].

Vezon, Pas-de-Calais, personne méchante, colère, pendant du lyonnais *vezon*, colère capricieuse (*prendre le vezon*, c'est prendre la mouche).

2° Humeur capricieuse :

Bizzarro, Italie, se dit à la fois d'un homme emporté, d'un cheval fougueux et d'une personne ou d une chose étrange. Avec le premier sens, *bizzarro* passa en Espagne (*bizarro* [3], courageux) ; avec l'acception d'étrange, le mot pénétra en France vers le milieu du XVIe siècle [4].

En France, *bizarre* rencontra dès son début l'indigène *bigearre*, bigarré, étrange, qu'il finit par supplanter après un conflit séculaire [5].

3° Débauche :

Bezeux, Bas-Maine, débauché, rappelant le burlesque *Saint Bezet*, le patron des prostituées, de l'*Ancien Théâtre* [6].

Vezon, Limousin, femme de mauvaise vie, répondant au synonyme *bourdon* du vulgaire parisien.

La finale des mots *besaine*, abeille, et *bizarre*, primitivement guêpe, a donné le change aux étymologistes. On est allé jusqu'à voir dans le premier un mot gaulois [7], et, dans le dernier, un emprunt basque [8].

La finale de *besaine* n'est nullement isolée, étant précisément

1. *Bizza*, Italie, colère : les expressions courantes *prender la bizza* ou *pigliar le bizze*, se mettre en colère, répondent à celle de *saltar la mosca*, prendre la mouche.

2. On le lit dans la *Satire Ménippée*, p. 142 : « Si tost qu'il a veu nos princes se mescontenter ou *se bigearrer*, il s'est secretement jeté à la traverse ».

3. Cette acception de « courageux » a eu un moment de vogue vers la fin du XVIe siècle (Brantôme, La Noue, etc. ; v. Littré).

4. Cf. Henri Estienne, *Dialogues*, t. I, p. 173 : « *Bizarre*, un fantasque, un homme qui a ses façons », et Gabriel Meurier, dans son *Dictionnaire François-Flameng* (1584), explique *bisarrie* par « crinon (grillon) en la teste ». On lit ce dernier dérivé en 1555 chez Louise Labbé (*Œuvres*, éd. Roy, t. I, p. 40) : « Je laisse ces mysanthropes et taulpes cachées soubs terre et enseveliz de leurs *bizarries* ».

5. Voir ci-dessus, p. 117.

6. Cf. *Anc. Théâtre*, t. II, p. 415. Oudin nous a conservé l'expression vulgaire : « *Aller à saint Bezel*, c'est-à-dire trotter continuellement ».

7. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachen*, 2e éd., 1909, p. 221 : « Le suffixe gaulois *ena*, fréquent dans les idiomes celtiques, serait étranger au latin et au grec » L'auteur maintient l'origine gauloise de *besaine* dans son *Dictionnaire étymologique*.

8. Mahn et Diez.

Digitized by Google

particulière aux vocables de notre famille : *beʒon-beʒaine* répond exactement à *fredon-fredaine*, à *trudon-trudaine*, etc.

Quant à *biʒarre*, nous avons déjà fait remarquer que ce suffixe est tout simplement la forme onomatopéique du suffixe habituel *art* : le languedocien *biʒart*, frelon, répond au gascon *bigearre*, guêpe et frelon, celui-ci parallèle au *biʒʒaro* de la Haute-Italie[1].

Voilà l'évolution du sens imitatif depuis ses humbles origines jusqu'à son état de catégorie grammaticale. Le point de départ, simple bruit naturel, fut vite oublié devant la descendance morphologique, qui s'est enrichie en même temps d'acceptions nombreuses et variées.

1. C'est à Nigra que revient le mérite d'avoir mis en évidence l'origine imitative de ces noms d'insectes et des termes qui s'y rattachent. Voir son article dans *Romania*, t. XXXI, p. 507 à 512.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LOIS SÉMANTIQUES

Les lois sémantiques sont au nombre de deux, touchant l'une la mobilité de sens inhérente aux vocables enfantins et imitatifs ; l'autre, leur caractère anthropologique, pouvant se retrouver indépendamment dans les pays les plus divers.

I. — POLYSÉMIE

L'enfant joue avec les mots comme avec ses cailloux. Il leur imprime des formes multiples et des acceptions diverses. Pour ces dernières, un fil parfois très mince les relie au point de départ ; parfois aussi le rapport nous échappe, ce qui ne nous autorise pas cependant à en contester la réalité.

La plasticité des formes est parallèle à la multiplicité des sens, mais il n'y a entre les deux modifications aucune correspondance nécessaire. Souvent le même terme enfantin est susceptible des acceptions les plus variées ; souvent aussi, en passant par toute la gamme vocalique, il garde son sens initial.

Soit *bibi* qui signifie :

1° Terme d'amitié donné aux petits enfants et aussi aux animaux, chevreaux, chevaux, etc. (en Picardie, à Saint-Pol, *bibi* désigne encore le vêtement).

2° Moi, dans le vulgaire parisien, mot passé des enfants [1] aux adultes.

3° Benêt (dans le Berry, où *bibi* signifie aussi dindon).

4° Petit jouet de rien, joujou (à Lille et dans la Savoie).

Voici un autre exemple :

Dada, cheval, en français (dans le Bas-Maine : enfant ; en Champagne, Forêt de Clairvaux : fille ou femme niaise, etc.).

1 Dans les *Notes* (citées ci-dessus) de Gabriel Deville, *bibi* apparaît chez l'enfant le 20e mois (t. XXIV, p. 245) : « *Bibi*, terme de plaisanterie à notre adresse, employé d'abord seul, puis joint au mot *lolo* : *bibi lolo* ». C'est le 250e jour que l'enfant observé par Deville « se sert beaucoup de *bébé* pour se désigner » (p. 23).

Digitized by Google

Tata, *tatò*, cheval et bambin, en Provence (en Savoie : toutou).

Dédé, cheval, à Saint-Pol (*tetò*, en Provence).

Doudou, tambour, en Picardie et en Flandre (*totò*, dada et bambin, Provence).

Dudu, cheval, dans le Bas-Maine.

Toutou, [1] petit chien, en français (dans le Bas-Maine : cheval ; niais, en Savoie).

Ces acceptions pourraient être indéfiniment multipliées par une exploration systématique des parlers vulgaires et provinciaux.

Nous avons déjà vu qu'un petit nombre de syllabes redoublées peuvent indiquer non seulement divers degrés de parenté — père et mère, oncle et tante — mais aussi diverses notions de la vie enfantine : lait et nourrice, bercer et téter, etc.

En français, *nanan* signifie une chose à manger, comme l'ancien grec μαμᾶν, manger ; en latin *pappa* désignait le père (nourricier) et la bouillie des enfants, mais aussi la poupée : dans le Morvan, *papon* est synonyme de poupon (et pupille de l'œil), alors que *papoute* signifie soupe, appelée ailleurs *popote*, terme passé des enfants aux troupiers.

D'autre part, *coque* signifie tour à tour : 1° coquille d'œuf, de noix, etc. ; 2° œuf ; 3° poule. Remontent successivement à ces notions :

Coquasse, petit chaudron, bouilloire (Rabelais).

Coquassier, marchand d'œufs et de volailles, dit aussi *coquetier*.

Cocotte, sorte de casserole, à côté du synonyme dialectal *coquelle*, cocotte basse de bord, à queue ou à oreilles.

Ce dernier terme remonte-t-il à la notion « poule » ou à celle de « coquille ? » Il est malaisé de le dire. Toujours est-il que les deux notions se confondent dans les formes dérivées, comme *coquassier* ou *coquetier* qui impliquent l'une et l'autre.

Un dernier exemple :

Quiqui, forme abrégée de *quiquiriqui* (« coquerico »), au sens primordial de « petit coq » ou « poulet » (cf. *coco* et *coquerico*), désigne, suivant les provinces, le porcelet (dans l'Ouest) et le pou (en Provence), le noyau (dit aussi dans le Midi *quiquiriqui*) et, dans le vulgaire parisien, la gorge, dite aussi dans le Midi *cacaraca* (c'est-à-dire coquerico), coq et larynx, gosier, d'après la voix stridente du gallinacé.

Sa forme renforcée *riquiqui* (dans le Midi, *requiqui*) n'a retenu du sens primordial que la notion de petitesse [2]. De là :

1. *Toutou*, petit chien, se dit *tatè* en Saintonge, *tètè* à Metz, (comme dans la Suisse romande et en Provence), *toto* en Poitou, etc. En Bavière et dans la Suisse allemande, le *toutou* est désigné par *dada* et *dodo*.

2. Le composé synonymique *coquiqui* (de *coco* et *quiqui*) est un nom d'amitié plus général. Il est donné au chat dans une formulette enfantine du Poitou (Bujaud, *Chansons populaires des provinces de l'Ouest*, 1898, t. I, p. 40) :

Digitized by Google

1° Roitelet, appelé *riquiqui* au Havre et dans l'Yonne (Rolland, t. X, p. 168).

2° Gringalet, être petit et faible, dans l'Anjou.

3° Petit doigt [1], parfois conçu comme le petit d'un animal (v. Index).

4° Petit objet, à savoir: petit verre d'eau-de-vie [2] (Centre et Midi), petite charrette (Hainaut), petite voile (Boulogne-sur-Mer), etc.

Cette élasticité sémantique, cette multiplicité d'acceptions est inhérente à tous les termes d'origine imitative, soit vocables enfantins, soit onomatopées proprement dites. M. Ferd. Brunot, en parlant des changements de sens dans le moyen français, se demande (t. I, p. 511) : « Comment *clique* veut-il dire à la fois « cloche d'horloge », « coup » et « menue monnaie » (les trois chez Eustache Deschamps), à côté de « bande » (male *clique*, chez G. de Deguilleville) »?

La raison en est que le sens général de *cliquer*, retentir, faire du bruit, se prête à toutes ces applications et à bien d'autres :

1° Cloche ou battant d'horloge et coup, d'après le son de la cloche et le bruit du soufflet.

2° Menue monnaie, d'après le son métallique.

3° Bande, assemblée bruyante, sens encore vivace.

Voici encore les diverses acceptions vulgaires ou provinciales de *tacot* :

1° Petit appareil qui, dans le métier à tisser, met en mouvement la navette volante (Larousse).

2° En Bourgogne, battoir de blanchisseuse.

3° Dans la Bresse, morceau de bois qui produit le tic-tac du moulin et, par extension, petit moulin (Guillemaut).

4° Nom ironique donné dans les provinces au chemin de fer sur route et aux autos bonnes à réformer.

Ce sont là des matériaux éminemment plastiques et susceptibles des empreintes les plus diverses. Alors que le domaine des idées est illimité, celui des moyens d'expression demeure très restreint et plus ou moins approximatif. La nature a su ainsi varier à l'infini ses ressources expressives assez parcimonieuses : « Le même cri

Le chat saute sur la souris,
Il les croque toute la nuit,
Gentil *coquiqui!*
Coco des moustaches,
Miro joli,
Gentil *coquiqui!*

1. Dans l'Ouest, le Centre et le Midi. Les formulettes sur les doigts présentent de nombreuses variantes. Celle du Perche finit ainsi :

Le *riquiqui*
Mange le rôti.

2. Et, dans le vulgaire parisien, eau-de-vie de qualité inférieure (v. *Langage parisien*, p. 350).

Digitized by Google

peut exprimer la peur, la colère, la surprise, le désespoir, la haine. Le même soupir peut être celui d'un malheureux vaincu par la douleur, d'un épicurien abîmé dans la volupté, d'un saint en extase, d'un fou, d'un malade qui renaît à l'espérance, d'un agonisant... » [1].

II. — UNIVERSALITÉ

Ce qui caractérise essentiellement les termes enfantins et onomatopéiques, c'est leur caractère universellement humain. L'enfant du Bas-Maine appelle *dudu*, le cheval que l'enfant japonais désigne par *dodo:* l'un et l'autre nomment encore *doudou* ou *dondon* un tambour. On retrouve ces onomatopées chez les peuples les plus distants [2].

Aucune race, aucun peuple ne saurait monopoliser ces créations individuelles ou collectives. La méconnaissance de cette vérité a entraîné des conséquences fâcheuses dans le domaine étymologique. Nous allons essayer de serrer ce problème de près et d'en faire ressortir les caractères multiples.

A. — Grec ancien

Son lexique considérable arrivé jusqu'à nous ne renferme, malgré son étendue — par exemple dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne — qu'une partie des richesses que possédaient les nombreux patois grecs, ainsi que les parlers vulgaire et enfantin. Il n'est donc pas étonnant que, grâce à l'exploration des patois modernes, on puisse éclairer plus abondamment tel point obscur de cet immense vocabulaire.

Soit, par exemple, le grec βόρβορος, fange, boue, que les étymologistes considèrent comme obscur (v. Boisacq); mettons-le en parallèle avec ses congénères du domaine roman :

Borbe (XIIe siècle) ou *bourbe* (XVe siècle), boue épaisse, limon, à côté du provençal *bourboulho*, source qui sort en bouillonnant, bourbier, borborygme, et du luquois *borbore*, bouillonnement [3].

La notion de « boue » est donc ici représentée par un des nombreux critères de sa vaste nomenclature, celui d'eau bouillonnante.

Là ne s'arrête pas la recherche. A côté de *borbe*, il y a la forme alternante *barbe*, thème des verbes *barboter* et *barbouiller*, qui signifient à la fois bouillir à gros bouillons et patauger. Les lan-

1. Jules Combarieu, *Les Rapports de la musique et de la poésie*, Paris, 1893, p. 51.
2. Remarquons subsidiairement et comme contraste que les termes de cette catégorie diffèrent parfois dans le même pays suivant les provinces. C'est ainsi que les vocables *dodo*, *loulou* et *nounou* du Nord de la France sont représentés dans le Midi par *nono*, *mama* et *babai*.
3. *Archivio glottologico*, t. XVI, p. 433.

Digitized by Google

gues celtiques offrent une troisième forme alternante : en ancien irlandais, *berbaïm*, bouillonner, et *berw*, bouillonnement, ce dernier répondant au normand *verve*, boue.

La provenance onomatopéique du mot est ainsi hors de doute. Le grec, le celtique, le roman, ont puisé à la même source, chacun à son tour et indépendamment l'un de l'autre.

Or, depuis Ponthus de Thiard, en passant par Nicot et Ménage, jusqu'à nos jours, les étymologistes continuent à tirer le français *borbe* du grec βόρβορος, alors que celui-ci a plutôt besoin, pour être élucidé, de la lumière que projettent les formes romanes, autrement abondantes et variées.

Les mots enfantins, comme les termes imitatifs en général, sont régis par des lois spéciales qui n'ont rien de commun avec la phonétique de la langue générale. Le grec μορμώ, épouvantail, par exemple, ne saurait être séparé de son synonyme roman *marmàu*, bête noire, qui fait partie d'un groupe considérable, dont nous avons relevé les aspects multiples [1].

En méconnaissant la nature enfantine de μορμώ et par suite son caractère phonétique spécial, l'indo-germaniste Fick y avait vu le correspondant grec du latin *formido*, effroi. Il est étonnant que des étymologistes aussi avisés que Boisacq et Walde aient cru devoir adopter cette manière de voir.

Cependant, la variante μομμώ, donnée par Hésychius, vient corroborer cette origine enfantine : ce μομμώ est parallèle au roman *mamàu*, épouvantail, et celui-ci est inséparable de *babàu*, fantôme dont on fait peur aux enfants, point de départ d'une nombreuse lignée lexicologique, encore vivace en roman [2] et dont l'ancien grec n'a gardé que cet unique débris.

D'ailleurs, les données parcimonieuses des lexiques grecs sur les noms d'origine enfantine ne doivent pas nous donner le change sur leur abondance dans le vulgaire et les patois helléniques de jadis. Ils semblent au contraire y avoir été en grand nombre. Nous en avons une preuve indirecte mais décisive dans les noms propres helléniques de l'Asie-Mineure qui accusent cette humble origine. La liste copieuse qu'en a donnée Kretschmer [3] est à cet égard très suggestive. A côté de Μάμα (Phrygie méridionale) et Τάτα (Lycaonie), on y rencontre dans les mêmes régions : Βάβα, Δάδα, Λάλλα, Νάνα (parallèle à Νίννης et Νόννος), etc., tous termes en-

1. Voir ci-dessus, p. 273 à 276.

2. Cf. le vénitien *momò*, menace, criaillerie, proprement épouvantail (*far momò*, « minacciare, far l'uomo addosso altrui »), que Boerio renvoie à *mò*, maintenant (lat. *modo*) et ce rapprochement peu sérieux se lit encore dans Meyer-Lübke, v° *modo*.

3. P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, Göttingen, 1896, p. 335 à 359 (« Lallnamen »).

Digitized by Google

fantins de parenté, d'une extrême diffusion, mais dont la langue littéraire de l'ancienne Grèce n'a conservé aucun souvenir.

B. — Latin

Ce que nous venons de dire du grec s'applique encore avec plus de raison au latin. En ce qui touche les termes enfantins et onomatopéiques, les langues romanes sont à même d'éclaircir plus d'une énigme du vocabulaire latin, très pauvre en termes de cette catégorie [1].

Gustave Gröber, dans son important travail sur les « Substrata latins vulgaires des mots romans », commet plus d'une erreur, en voulant rattacher à tout prix au latin des termes romans d'origine enfantine.

Il induit l'existence, en latin vulgaire, d'un **babbus*, père, exclusivement d'après l'italien *babbo*, mais ce mot manque à tous les autres idiomes romans.

Il fait remonter à l'interjection *babæ* ! très bien ! à merveille ! (ainsi qu'aux problématiques *babulus*, surnom d'un voleur dans Apulée, et *baburrus*, sot, dans Isidore) les mots enfantins : prov. *babai*, nourrice, et ital. *babbeo*, niais, *babbione*, nigaud, qui se rattachent précisément à *babbo*, père et enfant.

Il voit dans le latin *bambalium*, instrument de musique, la source du mot italien *bambo*, petit enfant et sot, niais, forme nasalisée de ce mot enfantin *babbo*, aux sens multiples : père, enfant, sot, etc.

Il est superflu d'insister sur le côté faible de pareilles inductions [2]. Il en ressort jusqu'à la dernière évidence que les idiomes romans sont autrement riches que les langues classiques en créations de ce genre et qu'elles leur appartiennent en propre.

C. — Germanique

Beaucoup plus hasardées sont les attributions de ce genre aux langues germaniques On a voulu monopoliser, pour cette famille, des termes dont le point de départ est universel et dont le développement surpasse souvent celui des mots germaniques correspondants.

Un exemple suffira :

« *Babine*, nous dit le *Dictionnaire général*, semble dérivé d'un radical german. *bab*, qui se trouve dans le mot dialect. allem. *bäppe*, mufle, et auquel se rattache aussi *baboue*, moue ».

1. Voir l'article cité de Heræus.

2. N'est-on pas aller jusqu'à voir dans *roucouler* le lat. *raucus*, épithète que Virgile donne à une espèce de pigeon? (*Romania*, t. XXVIII, p. 437).

Digitized by Google

Or voici les formes et les sens multiples que ce vocable possède en français :

Babe, grosse lèvre [1], primitif de *babine*, forme parallèle à *bobe*, grosse lèvre, en lyonnais, etc., avec l'acception de « moue » en moyen français (Eustache Deschamps).

Babèche (Berr. *babiche*, grosse lèvre), pendant de *bobèche*, avec le sens de disque mobile d'un chandelier et de chaussure qui en recouvre une autre (1459), l'un et l'autre conçus comme des rebords saillants. Le provençal *boubecho* signifie à la fois bobèche et bobine [2].

Babine (XVIe siècle), à côté de *papine* du vulgaire parisien, et de sa variante *bobine* (1564), ainsi dit d'après les rebords de ce cylindre de bois.

Babouine, synonyme morvandeau de *babine*, à côté de *babouin*, qui désigne précisément celui qui est pourvu de grosses lèvres pendantes. Ce nom régional a, dès le XIVe siècle, été donné à un singe lippu du genre cynocéphale [3], appelé également *papion* (de *pape*, *papine* Bas-Maine, grosse lèvre pendante), d'où l'allem. *Pavian* (XVIe siècle, *Pavion*), holl. *baviaan*.

Voilà l'évolution formelle et sémantique de cette famille de mots, dont le point de départ est le vocable enfantin *babe* ou *babine*, qu'on a prétendu faire remonter à l'allem. *Bäppe*. Quant à *baboe*, qu'on y a également rattaché, nous en avons déjà exposé les formes et les sens multiples. Ils n'ont rien de commun ni avec *babine* ni avec l'allemand.

Les recueils étymologiques abondent en attributions arbitraires de ce genre. Qu'on parcoure, dans les dictionnaires de Körting et de Meyer-Lübke, l'article *klap*, pour se rendre compte des conséquences désastreuses d'une méthode unilatérale.

Pourquoi le thème onomatopéique *clap* [4] serait-il spécifiquement germanique ? Pourquoi ensuite, les formes et les sens de cette famille de mots, en français et en provençal, ne trouvent-ils aucune correspondance en germanique ? Prenons par exemple :

Claper [5], aboyer (XVIe siècle), et *glapir* (XIIIe siècle), à côté de *clapir*, appliqué spécialement au cri du lapin.

1. Le verbe *babiller*. bégayer (en anc. fr.) et bavarder (en fr. moderne), ainsi que son correspondant ancien *papier*, signifie proprement remuer les lèvres. Les synonymes germaniques — anglais *babble*, allem. *babbeln* et *pappeln* — sont des formations parallèles et indépendantes.

2. Le synonyme *binet* semble une abréviation de *bobinet*, forme parallèle à *bobèche*.

3. Le nom français a passé à l'italien (*babbuino*).

4. Dans les *Romanische Forschungen*, t. III, p. 3 et suiv.

5. De la variante *cliper* dérive le picard *clipant*, moulin, appelé au XVe siècle *clinquant*, c'est-à-dire qui clique ou résonne (Behrens le rattache à tort au germanique).

Digitized by Google

Clapier, terrier de lapin (1395); en provençal, terrain recouvert de pierres (de *clapo*, éclat de roche, pierre).

Rien de plus étrange que les explications du *Dictionnaire général*. Citons celle de *clapier* : « Dérivé du radical germ. *klapp*. Du sens de « faire du bruit », puis par extension « s'ouvrir avec bruit », le radical a passé à celui de « s'ouvrir » (cf. allem. *Klappe, klaffen*), et c'est l'idée de « trou » qui se trouve dans *clapier* ».

Notons que tous ces termes manquent au travail consciencieux de Mackel, qui a entrevu le caractère général de ces formations onomatopéiques [1].

Pourquoi aussi attribuer au germanique le thème *tape*, avec son aspect alternant *tope* et ses formes nasales *tampon*, etc., aspects et formes inconnus aux idiomes de cette famille [2] ?

Pourquoi, encore, *happer*, saisir brusquement (XIIe siècle), viendrait-il du holl. *happen*, mordre, saisir (*Dict. général*), alors que ce verbe onomatopéique se rencontre un peu partout ? [3]

Pourquoi, enfin, considérer comme germanique le français *tette* (XIIe siècle), *teton* (XVe siècle), sous prétexte que le bas-allemand dit *titte* ?

C'est là un mot enfantin que connaissait déjà l'ancien grec τήθη, grand'mère, τίτθη, nourrice (catal. *dida*, nourrice, et sarde *dida*, mamelle), à côté de τιτθός, mamelle. Les Romains disaient *titia*, mamelle (comme en témoigne une glose isolée), d'où le roum. *tsitsa*, forme parallèle au gr. τίτθη. Il suffit d'ailleurs de relever les variantes méridionales *teto*, *titi*, *toto*, pour faire ressortir l'origine enfantine du mot [4].

Le langage enfantin de nos jours appelle le téton *néné* (transcrit aussi *nénet*), qui a également le sens de grand'mère dans les Deux-Sèvres. Rappelons que le synonyme latin *mamma*, mamelle, sein, est le nom enfantin donné tour à tour à la mère, à la grand'mère et à la nourrice [5].

De même pour *bébé* : « Emprunté (nous dit le *Dictionnaire géné-*

1. Gaston Paris partage cet avis, à propos du travail cité de Varnhagen sur le radical *klap* : « Les résultats, dit-il, sont bien douteux, et il ne paraît même pas certain que *klap* soit originairement germanique » (*Romania*, t. XVIII, p. 631). Cf. Diez, *Dictionnaire*, t, I, p. 93 (à propos de l'interj. *buf*) : « Les langues germaniques possèdent le même thème..., mais il n'est nullement nécessaire de tirer de l'allemand ce mot de la nature... ».

2. Cf., à propos de *tap*, ces paroles sensées de Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXIII, p. 196) : « Les vocables romans ne doivent pas dériver du germanique ; les uns et les autres sont des formations onomatopéiques indépendantes ».

3. Voir Cihac (*Dictionnaire d'étymologie daco-romane*, t. II, p. 135) qui relève le même verbe chez les Slaves, les Roumains, etc. La forme parallèle *hammer*, happer, mordre, familière aux patois (Normandie, etc.) revient également dans différents idiomes (Idem, *ibidem*, p. 134).

4. Zauner (p. 144) s'efforce en vain d'expliquer phonétiquement ces divers aspects.

5. Voir l'article cité de Heræus, p. 164.

Digitized by Google

ral) de l'anglais *baby*, dont il reproduit la prononciation et la signification ». Ce mot enfantin aurait été introduit par les nourrices et les bonnes anglaises [1].

A cela on pourrait faire remarquer que l'enfant se désigne lui-même tour à tour par *bébé* et *bibi* [2] ; de plus, dans le Bas-Maine, *babi* signifie un petit enfant et, à Reims, *bobée*, une petite fille [3]. Dès lors, Littré avait parfaitement raison de dire : « *Bébé*, peut-être onomatopée des enfants appliquée à désigner un enfant ».

Le nom de *bouc* a été rattaché tantôt au germanique et tantôt au celtique, sous prétexte qu'il est commun à ces deux familles linguistiques. Mais pourquoi ne serait-il pas également indigène en roman? Tout porte à le croire, étant donné les différents aspects que le nom revêt dans ces idiomes.

En dehors de l'anc. fr. *boc*, bouc, mentionnons : ital. *becco* ; Jura, *béqui*, etc., à côté de *bicot* bouc, Côte d'Or (*Atlas*) ; Loiret, *biquin*, même sens (Rolland, t. V, p. 174), les deux derniers diminutifs de *bique*, chèvre.

L'ancien grec disait aussi βήκη, bique, et en ancien slave, *bykŭ* désigne le taureau, appelé chez les Mongols *böge*, etc. Tous ces noms remontent en dernier lieu à la voix même de ces bêtes rendue par *bé-bé ! beho ! biha !* etc., cri renforcé par des gutturales. On l'a dit avec raison : « L'extension de ce nom sur une grande partie de l'ancien continent est certainement un fait remarquable ; mais, comme on y reconnaît une onomatopée, on ne saurait en inférer une origine exclusivement arienne [4] ».

C'est de la même manière qu'il faut envisager d'autres noms hypocoristiques qu'on retrouve souvent dans les pays les plus distants.

Le nom de *goret* ou *gorret*, pourceau, est attesté dès le XIIIe siècle et il est resté toujours vivace, à côté du méridional *gori* ou *gorri*, goret. Littré remarque à cette occasion : « Il est singulier de rencontrer cette coïncidence, la province de Carthuel a quatre villes seulement, Gory, Suram, Aly et Tiflis... On dérive le nom de *Gory* d'un terme qui signifie cochon, parce qu'il y est abondant et excellent (Chardin, *Voyage en Perse*) ».

La singularité disparaît devant le caractère onomatopéique du mot, qui exprime le bruit sourd du grognement : *gorr !* ou *worr !*

On pourrait multiplier ces constatations ; mais celles que nous venons d'alléguer suffisent à mettre en relief le caractère universel des vocables imitatifs et le danger de les envisager sous un angle trop étroit. Le point de vue traditionnel doit ici faire place à une

1. Voir Pauli, p. 371.
2. Cf. ci-dessus, p. 421.
3. Cités dans la dissertation de Pauli.
4. Pictet, *Origines indo-européennes*, t. I, p. 456.

Digitized by Google

considération plus scientifique, qui dépasse les procédés habituels de l'étymologie courante.

En voici un dernier exemple.

Pour exprimer le bruit d'un vent impétueux, le mugissement de la mer agitée, le provençal se sert des vocables : *boufanié* ou *boufounié*, *bufanié*, formes renforcées en *brafounié*, *brefounié*, *broufounié* [1].

Leur point de départ est le verbe *boufá*, gronder (en parlant d'un ouragan), et mugir (de la mer), d'où *boufanié*, à côté de *boufarié*, coup de vent.

Ces aspects divers du mot et son sens spécial mettent hors de doute sa provenance imitative.

M. Ant. Thomas, tenant exclusivement compte d'un seul de ces aspects, celui de *broufounié*, affirme : « Le mot méridional est tout simplement le frère du fr. *épiphainie*, autrement dit la fête des Rois. *Brefania* est dûment attesté en ancien provençal au sens religieux... Toute idée religieuse s'est évanouie aujourd'hui dans le Midi et il n'a surnagé que le souvenir du charivari qui accompagnait autrefois la célébration de cette fête ».

Or, ce *broufounié* est tout bonnement une variante renforcée de *boufounié*, et celui-ci n'a et ne peut rien avoir de commun ni avec *Epiphanie* ni avec son ancienne variante méridionale *brefania* [2]. Ce sont là des catégories lexicologiques absolument indépendantes. C'est au contraire cette variante isolée, *brefania*, qui a subi l'influence de *broufounié* et cela précisément à cause des divertissements tumultueux que comportait la fête.

Ces préliminaires une fois exposés, nous pouvons aborder le langage enfantin et le langage imitatif dans ce qu'ils ont de particulier et de caractéristique.

1. Quant à leur synonyme *grifounié* (v. Mistral) il remonte à *grifoun*, jet d'eau, griffon, fontaine jaillissante (cf. *broufá*, souffler, en parlant des animaux effrayés, des tempêtes, et jaillir).

2. De la même nature que l'anc. prov. *brufol*, buffle, mot qui a également subi une influence analogique (cf. *bruir*, mugir).

Digitized by Google

DEUXIÈME SECTION

LANGAGE ENFANTIN

Le langage enfantin a jusqu'à présent attiré plutôt l'attention des psychologues [1] que des linguistes [2], et les renseignements que nous possédons sont encore insuffisants, surtout au point de vue lexicologique ; mais d'ores et déjà, on entrevoit la contribution féconde que ces études sont appelées à apporter à l'étymologie, en faisant ressortir ce côté original et universellement humain [3].

I. — NATURE DU LANGAGE

La première question qui se pose est celle-ci : Le langage enfantin est-il original ou appris ? Est-il un fait primitif de la nature humaine ou un produit de l'imitation ?

Wundt, à l'instar de Preyer, conteste toute originalité au langage de l'enfant, dont le rôle, purement passif, consisterait à imiter les sons entendus dans son entourage : « On n'a pas prouvé, ajoute-t-il, que l'enfant ait inventé indépendamment un seul mot [4] ».

1. Voir W. Preyer, *L'Ame de l'enfant*, Paris, 1886. — W. Wundt, *Völkerpsychologie*, t. I et II (« Die Sprache »).

2. Nous ne citerons que ces deux documents de premier ordre :

Notes sur l'apprentissage de la parole chez un enfant, par le patoisant feu Ch. Roussey, instituteur à Paris (dans *La Parole* de 1899 et 1900), précieuses pour l'exactitude de la notation linguistique.

Notes sur le développement du langage par Gabriel Deville (dans la *Revue de Linguistique*, t. XXIII et XXIV, 1890 et 1891), observations recueillies, en dehors de toute idée préconçue, sur le développement du langage dans les deux premières années. A retenir notamment le vocabulaire final, où les mots sont accompagnés de leurs dates et d'explications intéressantes. C'est un total de 739 vocables, où les substantifs l'emportent naturellement (4 0), l'article (1), le pronom (2 à 8), les conjonctions (1 à 3) étant les moins représentés.

3. La publication de Clara et William Stern (*Die Kindersprache Eine psychologische und sprachtheoretische Untersuchung* Leipzig, 1907) donne une bibliographie à peu près complète sur le langage enfantin. Le plus récent travail sur la matière, de Milivoié Pavlovitch (*Le Langage enfantin, acquisition du serbe et du français par un enfant serbe*, Paris, 1920) est également pourvu d'une bibliographie très nourrie.

4. *Völkerpsychologie*, t. I, Ire partie, p. 280. — Ce n'est là en somme qu'un

Digitized by Google

C'est là une conception diamétralement opposée aux faits.

Plusieurs de ces mots enfantins ont pénétré dans la langue générale, tel le mot *dada*, qui a comme pendants, dans les parlers vulgaires, *doudou*, *dudu*, etc. Dans la liste des termes propres aux enfants japonais [1], Wundt cite lui-même, entre autres, *dodo*, cheval. Nous possédons ainsi une double preuve de l'origine foncièrement enfantine de ce vocable : l'alternance vocalique, spéciale à cette catégorie de mots, et son apparition indépendante dans l'espace.

Les psychologues français — Taine, Egger, Perez, Compayré [2] — ont d'ailleurs soutenu l'initiative créatrice de l'enfant. Taine notamment a émis à ce sujet des idées très judicieuses, à propos de l'acquisition du langage par une petite fille [3].

Il avait affirmé avec raison que des vocables tels que *koko*, coq, et *oua-oua*, chien, avaient été créés par des enfants, alors que Preyer et Wundt les considèrent comme pris du langage des adultes.

Non seulement ces mots se retrouvent indépendamment chez les enfants du Japon — *wau-wau*, chien, et *cokko*, coq, figurent dans la liste de Wundt — mais, dans les idiomes européens, ces termes ont passé des enfants à la langue générale.

De plus, les noms universels enfantins de parenté — tels que *maman* et *papa* — ont servi à leur tour comme types aux mots correspondants de la langue littéraire. En latin, les termes *mater* et *pater*, directement modelés sur les mots enfantins, en représentent les décalques grammaticaux (v. Walde [4]).

Les opinions des psychologues allemands ont trouvé leur répercussion dans le domaine étymologique. On voit, dans *dodo* depuis Ménage, une réduplication de « dors » ; dans *lolo*, une réduplication de « lait »; dans *nounou*, une autre réduplication de « nourrice [4] ».

C'est là tout simplement renverser l'ordre naturel des choses. En effet, d'une part, *dodo* n'est qu'un des aspects du mot, à côté de

écho des paroles de Preyer (p. 390) : « L'enfant n'invente jamais un mot, à sens déterminé et précis, sans recourir à l'imitation des sons qu'il entend, et il n'emploie jamais des mots élémentaires pour exprimer ses idées, sans que ses parents aient quelque part à ce travail ».

1. Wundt, *ouvr. cité*, p. 294 : Liste de 53 mots du langage des enfants japonais.

2. Voir, en dernier lieu, Gabriel Compayré, *L'Evolution intellectuelle et morale de l'enfant*, Paris, 1896, p. 234 et suiv.

3. « En somme, l'exemple et l'éducation n'ont guère servi qu'à appeler son attention sur des sons que déjà elle ébauchait ou trouvait d'elle-même, à provoquer leur répétition ou leur achèvement, à diriger de leur côté sa préférence, à les faire émerger et surnager dans la foule des autres sons semblables. Mais toute l'initiative lui appartient » *De l'Intelligence*, t. I, p. 257 à 395 : « Note sur l'acquisition du langage chez les enfants et l'espèce humaine ».

4. Förster, *Zeitschrift*, t. XXII, p. 271.

Digitized by Google

didi de l'Yonne (« va faire *didi* ») et *dadô*, dans le Morvan. Ce dernier aspect nous révèle l'attache qui relie intimement *dodo* à *dâdo*, c'est-à-dire *dada*, nourrice, qui berce l'enfant et chante pour l'endormir.

D'autre part, le sens inhérent au mot *dodo* n'est pas précisément « dormir » : c'est l'idée du mouvement cadencé qui aboutit au sommeil, le balancement du berceau accompagné d'une formulette rythmique. C'est dans ce sens que *dodo* répond à l'italien *ninnare*, bercer l'enfant en récitant *ninna-nanna* [1], et au synonyme latin *lallare*, chanter *lalla* ! qu'on lit dans ce vers de Persius (l. III, Sat. XVI) :

Cur non... iratus mammæ *lallare* [2] recusas ?

ce que les scholiastes expliquent ainsi : « Nutrices infantibus, ut dormiant, sæpe dicere solent *lalla-lalla*... ».

Nos recherches linguistiques viennent corroborer les observations de Taine sur l'acquisition du langage chez l'enfant [3].

II. — NOTIONS ENFANTINES

Les mots du vocabulaire des enfants sont peu nombreux et peu variés, mais, grâce aux procédés particuliers que nous venons d'étudier, cette mince semence a germé en tous sens, embrassant la plupart des notions qui rentrent dans la sphère de l'expérience enfantine.

Nous avons déjà cité le groupe important des noms de parenté, qui servent en même temps à exprimer, comme nous l'avons vu, toutes sortes de notions accessoires.

Plusieurs autres notions s'y rattachent, en premier lieu celles de boire et de manger.

1. Chez les Romains, *nænia*, chanson de nourrice et chant funèbre, est à rapprocher de ce mot enfantin (v. Walde, p. 872).

2. Cf. polonais *lilac*, *lulac*, chanter pour endormir ; bulg. *leleia* ou *liuleia*, bercer (et *leleika*, *liulka*, berceau).

3. Il les résume dans cette page :

« La variété d'intonations qu'il acquiert indique chez lui une délicatesse d'impression et une délicatesse d'expression supérieures. Par cette délicatesse il est capable d'idées générales. — Nous ne faisons que l'aider à saisir ces idées en lui suggérant nos mots. — Il y accroche des idées sur lesquelles nous ne comptions pas, et généralise spontanément en dehors et au delà de nos cadres. — Parfois, il invente non seulement le sens du mot, mais encore le mot lui-même. — Plusieurs vocabulaires peuvent se succéder dans son esprit, par l'oblitération d'anciens mots que de nouveaux mots remplacent. — Plusieurs significations peuvent se succéder pour lui autour du même mot qui reste fixe. — Plusieurs mots inventés par lui sont des gestes vocaux naturels. Au total, il apprend la langue faite, comme un vrai musicien apprend le contrepoint, comme un vrai poëte apprend la prosodie ; c'est un génie original qui s'adapte à une forme construite pièce à pièce par une succession de génies originaux ; si elle lui manquait, il la retrouverait peu à peu ou en découvrirait une autre équivalente ». Taine, *ouvr. cité*, p. 370 à 371.

Digitized by Google

1° Pour exprimer l'idée de « boire », les enfants ont recours aux mots simples ou redoublés qui leur sont familiers. Varron nous a transmis le cri naturel correspondant de l'enfant romain : « Cui cibum ac potionem *buas* ac *pappas* vocant [liberi] et matrem *mammam*, patrem *tatam* ».

Voici les synonymes régionaux en gallo-roman :

En Gascogne, *fa ba* [1], boire ; en Savoie, *baba*.

En Normandie, Anjou, Morvan, etc. : *bibi* ou *bubu*, boire (Champagne, *bibe*), celui-ci ayant fourni à la langue générale, dès le XIVe siècle, le mot *biberon* ou *bùberon*, goulot d'un vase (anc. fr. *bibiere*, téton). Ce dérivé, étant donné sa variante *buberon*, exclut toute attache avec le latin ou le bas-latin [2].

En Normandie, *bobo*, à côté du prov. *bouba* ou *boumba* (en gascon, *fa boumba*) [3].

L'ancien mot *bobance* ou *bombance* (celui-ci, encore vivace) a commencé par désigner une beuverie ou ripaille avant de devenir l'expression de l'arrogance et de la présomption. L'angevin *ribobi*, gueuleton [4], a comme pendant *ripompette*, tous termes d'origine enfantine.

C'est de la même source que dérive le mot vulgaire *ripopée* qu'Oudin [5] donne encore comme masculin (attesté comme tel dès le XVe siècle). Dans le Berry, *ripopé* est toujours masculin et désigne un vin de mauvaise qualité ; dans le Bas-Maine, *ripopée* signifie grande beuverie et grande quantité. Toutes ces variantes renvoient à un thème enfantin *pop* (proche parent de *papa*, bouillie), répondant au languedocien *poupa*, téter, sucer.

2° Passons à la notion de « manger », rendue en Berry par *migner* ou *magner* [6], pendant de l'italien *mignare* et *magnare*, formes enfantines de *manger* et *mangiare*.

1. L'enfant observé par Deville se sert de *ba*, boire, à partir du 12e mois (p. 246).

2. Encore dans Thomas Corneille (1694) : « *Buberon*, petit vase avec un petit goulot, dont on se sert pour donner à boire aux enfants qui sont à la mamelle ».

Il est à peu près certain que le moyen français *biberon* ou *buberon*, vase à goulot, est le même mot que le terme bachique *biberon*, buveur de vin, attesté dès le XVe siècle. Il est impossible d'y voir le « radical » du lat. *bibere*, boire, comme l'explique le *Dictionnaire général*.

3. Cf. ital. dial. *bobò* (Côme), *bubù* (Gênes), boisson, dans le langage des enfants, et ital. *bombare*, boire (d'où *bombettare*, gobeloter, buvoter), à côté de *bombola*, cruche. Eustache Deschamps donne le nom de *baboe* à une compagnie de buveurs (*Œuvres*, t. V, p. 134). S'agit-il là d'une cruche à figure grotesque ?

Le gr. βόμβυλα, bouteille (d'où le liquide sort avec un glouglou), signifie aussi insecte bourdonnant (abeille, mouche, bourdon). Même origine imitative.

4. Le terme *bebée*, comme synonyme de *papote*, bouillie d'enfant, est signalé comme « locution vicieuse » à Langres dès 1822. Cf. notre *Langage Parisien*, p. 351.

5. Cf. *Curiositez* (1640) : « Du *ripopée*, c'est-à-dire du vin meslé d'eau ou plus tost les reversures des baquets ».

6. Gabriel Deville, note (p. 304), *magner*, manger, à partir du 21e mois. En provençal, *migna* et *gnagna*, manger (ce dernier, forme redoublée de la syllabe finale du premier).

Digitized by Google

L'enfant morvandeau dit « faire *mame mame* » ou *mamer*, pour « manger », comme le nourrisson de l'ancienne Grèce disait μαμᾶν, manger, suivant le témoignage d'Aristophane (*Nuées*, 1383) [1].

Mais le verbe enfantin par excellence est son corrélatif *paper*, qui a de bonne heure passé en littérature : *papelart* est interprété au XIIe siècle par « qui pape lart » (G. de Coincy). De nos jours, dans le vulgaire parisien, *papote*, bouillie d'enfant, à côté de *popotte*, panade et cuisine pauvre (vocable passé dans le langage des casernes), termes parallèles aux synonymes provinciaux : *papotte*, soupe (Berry), *papoute*, même sens (Morvan), derniers restes de vieux mots enfantins *papète* ou *papin*, bouillie.

En français, un verbe analogue du langage des adultes, et d'origine purement imitative, est devenu fécond. En voici les formes multiples :

a. — *Bafler*, forme inusitée parallèle à *báfrer* ou *baufrer*, manger goulûment, terme qui a pénétré en littérature grâce à Rabelais. Cf. prov. *boufrá*, se gorger d'aliments.

Mafler, manger beaucoup (Oudin), conservé dans le picard *maflier*, mâchonner, à côté de *mafrer*, même sens, forme représentée dans l'élément final de *galimafrée* (XIVe siècle : *calimafrée*). Cf. esp. *muflir*, manger.

b. — *Befler* et *blefrer*, manger avidement, l'un et l'autre fréquents dans la *Muse Normande*, par exemple (t. I, p. 161) : « Estant tablez, y commenche à *beffler*... ».

c. — *Brifer* (pour *bifrer*, cf. prov. *bifra* et *brifa*, bâfrer), manger avidement, verbe attesté dès le XIIIe siècle (par son dérivé *brifaud*, glouton) et dont le jargon s'est emparé à partir du XVIe siècle. Le picard *briffe*, synonyme de *bribe*, en est la survivance.

Mais là ne s'arrête pas le développement de ce germe onomatopéique. En tenant compte de la phonétique particulière à ce genre de formations, on obtient cette série complémentaire :

a. — *Briber*, moy. fr., répondant au synonyme piémontais (Val-Soana) *barbir* (pour *bribar*?).

Brimber, forme nasalisée, bien qu'attestée antérieurement.

b. — [*Marper*], représenté par les dérivés *marpaud*, vocable parisien au sens primordial de « gourmand » (cf. *fripon*), d'où le picard *marpaille*, canaille, et le dauphinois *marpalhá*, manger goulûment.

[*Morfer*], auquel remontent les dérivés : *morfier* (pour *morfiller*) et *morfiailler* (Rabelais).

[*Morper*], d'où *morpiaille*, canaille (comme nom propre dans Rabelais) et *morpion*, pou de brebis, proprement petit parasite (*morpion* est pour *morpillon*, à l'instar du rabelaisien *carpion* pour *carpillon*).

1. En latin : *papa* ou *pappa*, cri des enfants qui demandent à manger, même mot que *papa*, nom enfantin du père, et *pappare*, manger. Cf. Heræus, *article cité*, t. XIII, p. 157.

Digitized by Google

c. — *Pafler*, dans *empafler*, gorger (Pic. *empafer*).

Pifrer d'où *s'empifrer* [1].

Le point de départ, *bafler* ou *bafrer*, n'est qu'un aspect renforcé de *baffer*, dont la forme alternante *bouffer* possède ce même sens dès le moyen français.

3° Une troisième notion enfantine concerne les noms donnés au petit doigt : *didi* ou *dindin* (en Picardie), appelé *couen-couen* dans la Côte-d'Or, *quinquin* dans la Bresse, et *couinel* dans le Midi [2], dit aussi *coui* ou *cuic* (dans l'Aude).

Ces derniers noms hypocoristiques semblent désigner le cochon de lait, d'après son cri, *couï-couï* ou *couin-couin* (transcrit aussi *quinquin*), d'où *couïner* (Berry), *quener* (Saintonge), *couinquer* (Poitou), geindre, en parlant du cochon.

Le petit doigt est ainsi conçu comme le petit d'un animal, en l'espèce comme un porcelet. Ailleurs, il est assimilé, à cause de sa grande mobilité, à une clochette qui oscille : *dindin* (Picardie) et *glin-glin* [3] (Yonne), termes qui expriment le son d'une clochette (*guelin-guelin*) [4].

4° Quelques mots enfantins isolés :

Coco, enfant, désigne en même temps le petit de la poule (*cocotte*) et l'œuf, devenu un mot de caresse synonyme de « mignon ». En Languedoc, *coucoun* est le terme de nourrice pour œuf, et son dérivé *coucouná* signifie à la fois pondre et choyer, dorloter. La forme gasconne, *coucoulá*, répond exactement au vénitien *cocolar*

1. Remarquons, que plusieurs de ces termes ont été de bonne heure accaparés par le jargon : tels *bribe* (et *birbe*), *morfier* et *marpaud*; d'autre part, ces vocables étant d'origine onomatopéique, on les retrouve indépendamment dans les idiomes romans et germaniques. Il est donc superflu de faire venir le picard *maflier* du flamand *maffeln*, agiter les joues (Darmesteter) ou *morfier*, du moy.-haut-allem. *murfen*, mâchonner (Meyer-Lübke).

Et, pour finir, ajoutons que *befler* est un provincialisme normand qui a pénétré en moyen français grâce à son sens métaphorique, alors que *morpion* représente un appellatif facétieux, qu'on a tour à tour interprété comme « pou qui mord » (Ménage) ou « qui mord les pions » (Darmesteter).

2. Zauner, *Körperteile*, p. 453.

3. Voici une ronde enfantine de la Franche-Comté sur les doigts de la main, depuis l'annulaire jusqu'au petit doigt (Kuhff, *Les Enfantines du bon pays de France*, p. 47) :

C'est lui qui va à la chasse,
C'est lui qui a tué le lièvre,
C'est lui qui l'a fait cuire,
C'est lui qui l'a mangé.
Et le petit *glin glin*,
Disant : Moi, j'en veux, j'en veux !
J'en veux, j'en veux, j'en veux !

4. Behrens (*Beiträge*, p. 213) y voit une réduplication de l'allem. *klein* (dial. *klin*), petit.

Le mot *glin-glin* désigne en outre : 1° obus de gros calibre ; 2° timbré, un peu fou; 3° individu qui chemine lentement ou qui est lent au travail; *à la saint Glinglin*, jamais ! (à Coueron, Loire-Inférieure, on prononce *saint Clinclin*). Voir G. Esnault, *Le Poilu tel qu'il se parle*, Paris, 1919, p. 269.

Digitized by Google

(roum. *cocoli*), dorloter. De même, en italien, *cocco* signifie œuf, mignon, enfant gâté, et *coccolo*, benjamin, fils bien aimé [1].

Coco, soulier (proprement coquille), dont le diminutif *coquenot* a été renforcé en *croquenot* sous l'influence de *craquer*, produire un bruit sec.

Gogo, gosier, forme parallèle à *coco*, œuf, et gorge, gosier, d'où *à gogo*, tout son soûl. En Gascogne, on dit *à coco*, pour *à gogo*, en abondance, à profusion [2].

Gogo, niais, parallèle à *coco*, benêt, niais : cf. un joli *coco!* ironiquement.

Titi, viande [3], prononciation enfantine de *quiqui*, cochon de lait (dans le Bas-Maine).

Tirelitantaine, nom du jeu de la queue-leu-leu (encore vivace en Normandie) qui figure dans la liste rabelaisienne des jeux du jeune Gargantua, et refrain cité dans le *Quintil Horatian* (1550). C'est un mot enfantin qui exprime l'idée d'une file ou suite ininterrompue [4].

En Saintonge, on dit *tirantaine*. pour trainée de choses semblables, ribambelle, et, en Poitou, *tantirantaine* signifie une bande allongée. Dans le Midi, *tiranteino* ou *tirlanteino* désigne également une enfilade et une ancienne farandole. De là ces deux noms d'étoffes :

Tiretaine, espèce de droguet, sens attesté dès le XIIIe siècle (1247) : « Coverture ne *tiretaine* ne burel » (v. *Dict. général*). Nicot considère la forme *tiretaine* comme picarde : c'est une abréviation du mot enfantin *tirantaine*, comme cette étoffe s'appelle en Languedoc.

Tarlatane, mousseline d'un tissu peu serré dite aussi (dans le Midi) *tarlantano*, ce qui explique la variante *tarnatane* donnée par Savary des Bruslons en 1723.

Ce dernier exemple, comme ceux que nous avons allégués, té-

1. C'est surtout dans les idiomes balkaniques et particulièrement en roumain que ce terme enfantin est devenu fécond : *coconu* y désigne le fils d'un seigneur et le seigneur en général, à côté du féminin *cocoana*, pour demoiselle noble ou dame noble en général ; en turc, *qoqona*, dame grecque, femme maîtresse de la maison (*qoqonoz*, muscadin, petit-maître), etc. Voir Cihac (*Dictionnaire*, t. II, p. 649) pour les autres idiomes balkaniques.

2. Ce mot enfantin se trouve cité, avec plusieurs autres, dans une chanson de Charles d'Orléans.

Cf., pour le sens de « gosier » (*coco* ou *gogo*), le corrélatif provençal *cacaraca* coq et gosier (v. ci-dessus, p. 422).

3. Cf. l'italien *ciccia*, viande, nanan, mot enfantin, qu'on fait remonter à un prétendu latin *cicium* (v. Meyer-Lübke) ou à un type **isicium*, boudin (Caix).

Il suffit d'ouvrir le premier dictionnaire italien venu pour y lire : « *Ciccia*, voce di scherzo, detta dalle balie ai bambini per carne » (Buttura et Renzi). Cf. Oudin, *Recherches* (1642) : « *Ciccia* et *ciccio*, nos enfants disent du nanan, de la viande».

Quant à l'origine du mot, rappelons *cici!* cri dont usent les enfants italiens pour appeler le cochon de lait (et *ciccio*, nom enfantin de ce dernier).

4. De là l'acception de « kyrielle » que le mot a dans le *Moyen de parvenir* (p. 294) : « Grande *tirelitantaine* de paroles ».

Digitized by Google

moigne de l'inépuisable fécondité du vocabulaire enfantin et de ses fréquentes incursions dans la langue générale.

III. — CONSIDÉRATIONS FINALES

Nous avons relevé à plusieurs reprises la multiplicité des sens inhérents aux mots enfantins. Etant donnée la complexité des degrés de parenté, il n'est pas étonnant que l'enfant confonde les appellations de cette nomenclature touffue et qu'il désigne par le même mot, suivant les pays, les relations familiales les plus opposées.

Un mot comme *dada*, par exemple, peut parcourir tous les degrés de l'échelle de la parenté. Mais il est certain que *dada*, cheval, est un homonyme qui n'a rien de commun avec *dada*[1], grand' mère, nourrice, etc. Est-il possible cependant de déterminer avec plus de précision la représentation à laquelle l'enfant associe cette nouvelle notion? Certes. Il est à peu près sûr que *dada*, cheval, implique, dans la mentalité enfantine, l'idée de balancement.

Dans le patois lyonnais, *dada* est synonyme de *dadais*, grand garçon ou rustre qui se dandine. Oudin cite, à côté de *dadais*, deux autres dérivés : *dadée*[2], enfantillage, et *dadifle*, niais, mots qu'il désigne comme « vulgaires ». La forme alternante, *dodu* (XVIe siècle), qualifie également une personne qui se dandine à force d'embonpoint.

D'ailleurs, *dodo* lui-même exprime, comme nous l'avons déjà indiqué, l'idée d'un bercement cadencé pour faire endormir l'enfant. Cette notion de balancement est encore plus accusée dans les dérivés tirés de ce mot enfantin :

Doder, Saintonge, laisser aller sa tête quand on s'endort, et *dodailler*, sommeiller assis ou debout.

Dodeliner, Anjou et Berry, balancer de la tête ou des membres (verbe qu'on lit dans Rabelais).

Dodiner, Picardie, bercer un enfant, en lui chantant *do-do*...

Nous reviendrons sur cette idée de mouvement oscillatoire, catégorie spéciale du domaine purement onomatopéique que nous allons aborder à son tour.

1. — Témoignages isolés

Ajoutons, pour finir, quelques mots sur la chronologie des termes

1. Il est parallèle, dans le langage enfantin, à *tata* et les acceptions des deux se confondent fréquemment.

2. On lit dans le *Treasury of the French Tongue*, par Claude de Saint Liens (London, 1580) : « *Dadée*, enfantillage. *Souffrir un enfant en ses dadées*, to dandle a child, to suffer his toyes ». Cet exemple a passé dans Cotgrave (1611) et le mot dans Oudin (1640).

Digitized by Google

enfantins. Ces vocables peuvent remonter aux âges les plus reculés de la langue ou ils peuvent être de création moderne et récente. Quelques-uns, grâce à des circonstances particulières, ont de bonne heure pénétré en littérature : *barbeu*, loup-garou, pendant du méridional *barbaou*, épouvantail, comme son synonyme *baboe*, et *bibelot*, sous ses différents aspects, etc., figurent déjà chez les écrivains du XIIe et XIIIe siècles. Mais en principe, étant donné leurs humbles origines, les mots enfantins sont restés étrangers à la langue littéraire.

Quelques appellations isolées dans les *Poésies* de Froissart ou dans les *Ballades* d'Eustache Deschamps mises à part, la première mention spéciale remonte à Charles d'Orléans, qui, dans une des plus gracieuses de ses *Chansons*, a enchâssé les mots les plus familiers aux enfants de son époque.

Au début du XVIe siècle, maints de ces mots enfantins se lisent dans la satire sociale d'Eloy d'Amerval, prêtre de Béthune [1]. Ce dialogue rimé renferme nombre de termes vulgaires et, parmi ceux-ci, le mot *dada*, avec ce double sens :

1° Nigaud, rustre, sobriquet que Lucifer donne à Satan, en l'appelant *Jehan dada* (fol. N II r°).

2° Cheval, dans la bouche des charretiers (fol. J III r°) : « Sus donc, *dada*, hurho, hurho... ».

A côté de sa forme nasalisée *dando*, pendant de *dandin* (fol. Q VI v°), sobriquet donné à Lucifer : « Grant *dando*, pere des *dandos* », terme employé par Guillaume Coquillart avec le sens de « mari trompé ».

Vers la même époque, Pierre Gringore, dans son *Jeu du Prince des Sots et la Mère Sotte* (1511), fait figurer comme personnage un « Général de l'Enfance » qui parle ainsi (éd. Jannet, t. I, p. 210) :

> Hon hon, men men, papa, tetet,
> Du lo lo...

Et « Le Deuxième » personnage de s'écrier :

> Par Dieu, vela bien respondu
> En enfant...

« Que pourrait bien signifier *hon-hon?* » se demandait Förster [2]. — C'est tout bonnement le nom enfantin du porc, appelé encore aujourd'hui *honhon* dans le Calvados et ailleurs, d'après son cri (cf. anc. fr. *hoing*, grognement). Les autres termes cités subsistent toujours : *mèmè* (= maman), *tètè* (= tata), etc.

Au cours du XVIe siècle, chose inattendue, ces mots reviennent

1. Elle est intitulée : « *La grande Dyablerie*, qui traicte comment Sathan fait demonstrance à Lucifer de tous les maux que les mondains font selon leurs estatz, vocations et mestiers, et comment il les tire à dampnation » (Paris, 1507).
2. *Zeitschrift*, t. XXII, p. 510.

Digitized by Google

sous la plume d'un ecclésiastique savoyard, le frère Antoine du Saix, commandeur de Saint-Antoine. Ce précepteur et aumônier de Charles, duc de Savoie, est l'auteur d'un ouvrage pédagogique et moral [1]. Dans les pages qu'il consacre à la première éducation, il relève le travers des parents d'écorcher les mots pour mieux se faire entendre des enfants (fol. II, DI v°) :

> Comme disant, venez cha *finfrognet*,
> Mon *marichon*, mon *petau*, mon *troignet*,
> Venez *bicquer* votre maman jolie.

De ces vocables, *trognon* (sous la forme *troignet*) et surtout *biquer* sont encore d'un usage général : *biquer*, baiser, proprement donner le bec, synonyme de *biser* ou *biger*.

Mais il faut arriver à Rabelais pour trouver, dans son œuvre, la plus ample cueillette de mots enfantins de la première moitié du XVIe siècle. Les premiers livres de *Gargantua* et *Pantagruel* ont paru vers la même époque que l'*Esperon de discipline* du frère Antoine du Saix. Maître François, qui a puisé à toutes les sources littéraires, linguistiques et traditionnelles, n'a pas négligé non plus le langage et les occupations des enfants.

Parmi les jeux du jeune Gargantua se trouvent plusieurs noms qui accusent cette origine. En dehors de *babou* et *tirelitantaine*, que nous avons cités, rappelons :

A la *nicquenoque*, à *pimpompet*, onomatopées qui traduisent le bruit des coups donnés dans ces jeux d'enfants.

A la *migne-migne* bœuf, encore usuel.

A *myrelimofle*, dont l'élément initial, *myreli*, rappelle celui de *tirelitantaine*. Rabelais cite aussi le refrain *mirelaridaine* (l. IV, ch. XVI) et ailleurs son pendant *prelorelitantaine*, sous la forme abrégée *prelorelitanté*, dont le sens vague lui permet de le faire figurer dans un galimatias juridique (l. II, ch. XIII).

Des lexicographes, Antoine Oudin a le premier accueilli les mots enfantins [2], et de ses *Curiositez Françoises* (1640) ces termes ont passé aux lexicographes postérieurs.

1. Il est intitulé : *L'Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à toutes bonnes œuvres vertueuses et morales*... 1532.

2. Cf. *Curiositez* (1640) :

« *Du lolo.* Mot d'enfant, de la bouillie.

« *Du nanan.* Mot enfantin, de la viande.

« *Un toutou.* Un chien. Mot enfantin : *faire toutou*, se cacher en jouant, comme font les petits enfants ».

Le *Dictionnaire de Trévoux* (1752), qui n'a pas admis *lolo*, donne de *nanan* cette définition : « Terme dont les enfants se servent pour demander des friandises, des sucreries ».

L'emprunt français du synonyme polonais *baba*, gâteau, a parcouru exactement les mêmes étapes que *nanan* : vieille femme, grand'mère ou nourrice, friandise. Cf. *Romania*, t. XXV, p. 592. L'équivalent gascon, *gnagnan*, viande, remonte à *mignan*, ce qui est bon à manger (de *migna*, terme enfantin pour manger).

Digitized by Google

2. — Faits concluants

Les termes enfantins sont peu représentés en littérature et nous venons d'en dresser le modeste inventaire. En fait, les langues littéraires en renferment un plus grand nombre, mais la plupart n'y ont pénétré que grâce à un changement de sens qui les ont rendus méconnaissables.

Tel est le cas des noms hypocoristiques des animaux domestiques, dont l'acception zoologique, encore familière aux patois, a cédé la place en français à diverses applications métaphoriques. Ces mots-images sont assez nombreux et nous avons tâché d'appeler l'attention des étymologistes sur cette mine encore inexplorée.

Cependant, certains de ces vocables spéciaux sont devenus féconds en français, tout en gardant leur sens primordial ; mais, faute d'avoir tenu compte de la nature de ces créations spontanées, les étymologistes se sont efforcés de les rattacher à des termes de la langue générale ou encore au latin.

C'est là un procédé contraire aux faits, et nous allons essayer de faire ressortir à nouveau la priorité de ces termes du premier âge, dont quelques-uns ont déjà été relevés :

Bibelot, unique survivance d'une nombreuse lignée lexicologique[1] parallèle à l'ancien *beubelet*, joyau. On y voit à tort une forme redoublée de *bel* [2]. Il suffit de mentionner les aspects alternants conservés dans les patois – prov. *bebèi* ; Doubs, Savoie, etc., *bibi*, joujou ; Pic., Saint-Pol, Wall., etc., *bobo* [3], jouet — pour en montrer l'inanité. A cela s'ajoute la circonstance que l'aspect *bibi*, par exemple, se retrouve indépendamment à Belfort et en Savoie, dans les Abruzzes (Teramo), comme dans la Suisse romande et italienne.

Biberon, au double sens de vase à goulot (vieux terme de nourrice) et de buveur (acception ultérieure des adultes, induite de la première). Littré le rattache au lat. *bibere* [4], alors que le *Dict. général* sépare arbitrairement les deux acceptions consécutives, en proposant pour la première un « dérivé du radical » du même verbe latin, et dans la seconde, un prétendu bas-lat. **biberare*, faire boire.

Toutes ces déductions s'évanouissent devant la remarque qu'ajoute le *Dict. général* lui-même : « La forme *buberon* est fréquente au XVIIe siècle ». C'est là en effet le point de départ, dont le primitif *bubu* est encore vivace dans le Morvan, à côté du champenois *bibi*, du normand *bobo*, du berrichon *béber*, boire, et de ses corres-

1. Voir ci-dessus, p. 409-410.
2. *Ibidem*. Cf. F. Kocher, *dissertat. citée*, p. 42-43.
3. Corblet transcrit *beaubeau*, image sainte, ce qu'Edmont donne sous la forme *bobo*, jouet.
4. Encore dans Kocher, p. 22 et 24.

Digitized by Google

pondants provençaux *bouba* et *boumba*, boire, en parlant des nourrissons. Ces termes se retrouvent aussi ailleurs [1].

De là aussi *bobance*, à côté de *bombance* (première forme ancienne, deuxième, à partir du XVIe siècle), abrégée en *bombe* dans le vulgaire parisien qui a conservé le sens primitivement matériel (« beuverie, noce »). On l'a également fait remonter au lat. *bombus*, bruit [2], origine qui ne résiste pas à l'examen, la forme primordiale étant *bobance*.

Bobelin, chaussure rustique (XIVe siècle), diminutif de *bobe*, qui survit dans le prov. *bobo*, à côté de *babo*, terme enfantin pour soulier. Rabelais donne à un cordonnier le nom de *Babin* [3] et, dans le vulgaire parisien, *babi* désigne le petit soulier, en parlant à un enfant (« mets tes *babis* »). Ces termes appartiennent en propre aux enfants et il est hasardé d'y voir une syllabe redoublée du prov. *sabato*, savate [4].

Dadais, que le *Dict. général* considère comme d'« origine inconnue », est dit *dada* en lyonnais, l'un et l'autre désignant un rustre à l'allure dandinante (d'où le sens de « sot, niais »). Son corrélatif *dodu* (XVIIe siècle) exprime la même démarche vacillante, à cause de l'embonpoint.

Dodiner (XIVe siècle), forme littéraire tirée du mot enfantin *dodo* et exprimant tout d'abord le bercement d'un enfant qu'on endort sur ses genoux, en se balançant sur sa chaise. C'est là le sens du picard *dodiner*, dont le primitif *doder* [5], sommeiller en balançant la tête, est encore vivace en Saintonge.

Ce point de départ, *dodo*, est habituellement rattaché à *dormir*, alors que ses aspects alternants [6] et ses formes nasalisées [7] dans le Midi — prov. *doun-doun*, cantilène de nourrice pour endormir les enfants, à côté du gascon *doundoureja*, bercer un enfant — renvoient expressément à une origine enfantine. La consonance de

1. Voir ci-dessus, p. 434. Diez rattachait les formes nasalisées au lat. *bombus*, bruit (v. Meyer-Lübke).

2. Voir Diez et le *Dict. général*.

3. Cf. l. I, ch. XVI : « ... des botes fauves. *Babin* les nomme brodequins ».

4. Kocher, p. 31.

5. A côté du moy. fr. *doder*, cajoler un enfant (en le berçant), verbe figurant dans le composé synonymique *dodeminer*, caresser, qu'on lit au XVe siècle dans la *Chronique* de Chastellain, terme encore vivace dans le Bas-Maine, à côté du simple *mîner*, mignoter. De là, aussi, *dodin*, « niais » (G. de Coincy), et non pas « cajoleur » (comme l'explique Godefroy), et l'ancien terme culinaire *à la dodine*, à la sauce au blanc aux oignons : les « canards *à la dodine* » de Rabelais répondent aux « canards *à dodo l'enfant* » de du Fail.

6. Voir ci-dessus, p. 433.

7. *Dadais* a pour corrélatif *dando*, nigaud (d'Amerval), et *dodu* est parallèle à *dandé*, replet, forme qu'on lit dans une lettre de grâce de 1307 (v. Godefroy) : « une paire de buefz *dandez* ».

Les termes *dandin*, clochette (d'où *dandiner*), et *dondon*, même sens, sont apparentés comme forme et comme sens, la notion de « balancement » étant commune aux deux séries lexicologiques (cf. *dodiner* avec *dandiner*).

Digitized by Google

dodo avec la syllabe initiale de « dormir » est simplement fortuite, comme le prouvent les synonymes correspondants : *lalla*, chez les Romains; *nina-nana*, en Provence, en Italie, en Roumanie.

L'acception primordiale de *dodo* est celle du balancement cadencé :

Do-do, l'enfant *do!*
L'enfant dormira bientôt...

Cette berceuse, aux nombreuses variantes, trouve son pendant dans le méridional[1] :

Ne-ne, som, som!
Vène, vène tout de long...

à côté de *nan-ne! nin-ne! non-no!*

Il n'est pas sans intérêt de montrer combien les explications des vieux lexicographes dominent encore la recherche des origines de cette catégorie verbale[1].

Les termes suivants sont restés confinés dans la sphère enfantine :

Bobo, mal, terme qu'on rattache depuis Ménage au français *beau-beau*[2], alors que son corrélatif *momo* refléterait *mau-mau*,

1. Voici l'opinion de Ménage : « *Faire dodo.* Cette façon de parler est venue des nourrices qui disent *dodo* à leurs nourrissons, afin de les endormir. Elle a été corrompue, comme je crois, de *dors, dors.* Les Latins ont dit de même *lallare*, de *lalla* ».

Littré : « *Dodo* semble une altération de *dors*, par un adoucissement de prononciation habituel aux nourrices ».

Dict. général : « *Dodo.* Tiré de *dormir* par une sorte d'onomatopée ».

Récemment, Mlle Kocher, tout en supposant au terme une origine enfantine, n'en exclut pas une influence de *dors*, *dormir*, en alléguant cette double preuve (p. 28) : 1° La dénasalisation fréquente; 2° La grande expansion du mot. La dernière est précisément le caractère inhérent aux formations enfantines ; quant à la première, il est à remarquer que la nasalisation est habituellement un fait ultérieur à la forme primordiale.

En ce qui touche l'ensemble de cette nomenclature, Förster, après avoir tiré les termes enfantins *dédé*, *dodo*, *gogo*, *lolo*, *nounou* des mots de la langue générale (doigt, dormir, gosier, lait, nourrice), ajoute (*Zeitschrift*, t. XXII, 1898, p. 272) : « Restent d'origine inconnue : *bibi* (enfant), *bobo* (mal), *nénais* (sein), ainsi que le terme si généralement employé *dada* (cheval). Est-ce qu'il ne viendrait pas de *ga-loper ?* Ce serait strictement phonétique, car si, dans une certaine position, *ka* donne *ta*, *ga* donne toujours *da* ».

Cette dernière remarque témoigne de l'impossibilité d'appliquer les règles de la phonétique courante aux termes de création spontanée.

A propos du correspondant hispano-portugais : *ro-ro! ru-ru!* dodo, Diez fait remarquer (*Dictionnaire*, t. II, p. 174) : « Nous disons bienvenu à ce mot enfantin, car il rappelle notre *Ruhe* (vieux norrois *rú*), repos. Il se pourrait qu'il en dérivât : des interjections et des exclamations passant facilement de peuple à peuple. Nos recherches aboutissent à un résultat diamétralement opposé. En l'espèce, le terme germanique *ró*, *rú*, repos, n'a rien de commun avec l'homonyme enfantin hispano-portugais, qui reste confiné dans le domaine des créations spontanées.

2. Le Duchat (dans Ménage) : « *Bobo* ne se dit que d'un petit mal, que l'enfant oublie lorsque, par caresse, on lui dit et répète qu'il est *beau*. Ainsi, en disant *bobo*, il témoigne que c'est le cas de lui dire *beau-beau*, si on veut qu'il s'apaise ».

Digitized by Google

c'est-à-dire mal-mal[1] ; quant au synonyme normand *bibi*, nous dit-on, « il manque tout point d'appui pour une explication[2] ».

Ce *bibi* se retrouve non seulement dans la Haute-Italie, mais (ce qui mérite d'être retenu) jusqu'en Livonie, où ce terme enfantin (*bibi*, mal) a passé dans le parler des adultes de cette région. Donc, d'une part, forme redoublée et alternante, à côté de l'échange des labiales[3] ; et d'autre part, diffusion dans l'espace, autant d'indices d'une origine enfantine.

Didi, doigt, à côté de l'angevin *dédé*, formes qui excluent toute attache avec *doigt*, auquel on le fait remonter[4].

Lolo, lait (et mamelle), à côté du dial. *lalè* (Vaud, etc.), inséparable de *lola*, *lala*, grand'mère, terme resté étranger au domaine gallo-roman, mais qu'on retrouve ailleurs (Bologne, *lola*, grand' mère). Il est donc superflu de voir dans *lolo* un prétendu redoublement du fr. *lait*[5].

Nounou, nourrice, inséparable de l'auvergnat *nono*, grand'mère, de *nanan*, *nène*, nourrice (de la Suisse romande), dite *nénen* dans le Hainaut. En Guienne, *nanan* désigne le petit enfant, le nourrisson, dit ailleurs *nenen* (Cantal, Aveyron) et *nini* (Doubs). Cette polysémie corrobore l'origine primaire de ce mot enfantin.

Tata, tante (à côté de *tantan*), terme enfantin très répandu. On y voit habituellement[6] une forme dénasalisée de *tante* (XIIIe siècle), alors que c'est ce dernier qui a précisément subi l'influence du premier, plus ancien et d'une portée universelle. Le fait que *tata* désigne des relations de parenté très diverses et parfois opposées[7], répond précisément aux vicissitudes des vocables de cette catégorie. La tante est appelée, dans le Morvan, *nannan*[8] et, à Gênes, *lalla* ; l'oncle, *toton* ou *tonton*, est également dit *louloun* et *nounoun* dans le Midi de la France.

Les termes qui ont ainsi passé des enfants aux adultes et sont devenus féconds pour le vocabulaire sont dignes d'attention. Un relevé complet de ceux qu'on rencontre dans la langue générale et surtout dans les parlers vulgaires pourrait offrir ample matière à réflexion aux psychologues qui contestent à l'enfance toute invention verbale. De plus, si l'horizon du premier âge est très limité et le nombre des notions particulières à cet âge très réduit, les enfants ont su leur donner une grande diversité, grâce aux multiples ressources, de forme et de sens, dont ils disposent.

1. Encore dans Kocher, p. 29-30.
2. *Idem, ibidem.*
3. Le comasque *bibi*, bobo, a pour corrélatif le bergamasque *mimi*, même sens.
4. Cf. Kocher, p. 19-20.
5. *Idem*, p. 22.
6. Voir Tappolet, *Verwandtschaftsnamen*, p. 97 ; et Kocher, p. 33.
7. Voir ci-dessus, p. 407, 422 et 433.
8. Cf. polonais et serbe, *nana*, mère (tchèque : bonne d'enfant) ; albanais, *nana*, nourrice, etc.

Digitized by Google

Ces faits témoignent suffisamment des aptitudes créatrices des nourrissons. La plupart de ces créations enfantines sont d'une portée générale et, parfois, par leur nature universellement humaine, antérieure aux mots courants, dont on prétend les tirer. Ils représentent en effet des reflets immédiats de la nature vivante, auxquels les enfants ont su imprimer le cachet de leur génie créateur.

Il faut décidément renoncer pour cette catégorie verbale aux conceptions étroites aujourd'hui dominantes et leur substituer des vues plus larges et plus réalistes, telles que l'exige un ordre de faits d'un caractère aussi général.

Nous arrêtons ici cette revue d'ensemble du langage enfantin. Ses termes ont souvent franchi la sphère initiale pour enrichir la langue générale de nombre de vocables, dont plusieurs ont complétement fait oublier leurs humbles origines, échappant ainsi à la recherche étymologique.

Nous avons essayé de rétablir cette solution de continuité et de suivre cette famille lexicologique dans son évolution intégrale [1].

Dans cette recherche sur « l'âme de l'enfant », il faudra dorénavant tenir compte, et dans une mesure plus large qu'on ne l'a fait jusqu'ici, des différences ethniques des nourrissons. Il se peut que la mentalité de l'enfant allemand soit plus réceptive et celle de l'enfant français plus créatrice. Cela expliquerait les résultats diamétralement opposés des psychologues allemands et français.

Nous avons essayé d'élargir le débat, en y introduisant deux éléments nouveaux :

D'une part, nous avons réagi contre l'habitude par trop commode, mais illusoire, de réduire les termes enfantins à des vocables de la langue générale.

D'autre part, nous avons fourni à la discussion un nouvel appoint : le stock des mots de la langue générale remontant au langage enfantin. Ce premier coup de sonde pourrait naturellement dans l'avenir être élargi et approfondi.

Ce n'est qu'en disposant copieusement de ces données positives que psychologues et linguistes pourront arriver à des résultats péremptoires sur le degré de l'intelligence enfantine et sur la capacité de ses ressources verbales.

1. Le linguiste danois Otto Jespersen, dans son ouvrage récent (*Language, its nature, development and origin*, London, 1921), consacre près d'un quart du volume à l'Enfant. L'auteur y passe successivement en revue les sons, les mots, la grammaire du langage enfantin et son influence sur le développement de la langue.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . . VI–XII

INTRODUCTION

I. Etat de la question, 1-4. — II. Principes étymologiques, 6-25 : 1. Chronologie (6-11); 2. Milieu social (11-16); 3. Conditions géographiques (16-18); Variantes (18-20); 4. Forme et sens (20-23); Problèmes collectifs (23-25). — III. Histoire d'un mot, 26-33. — Nos sources, 34-38.

LIVRE PREMIER

CRÉATION MÉTAPHORIQUE

I. Métaphore linguistique, 39-42. — II. Caractères généraux, 43-47 : Identité (43-45); Universalité (45-46); Hardiesse (46); Atténuation (46-47). — III. Processus psychologiques, 47-51 : Transfert (47-49); *Tertium comparationis* (49-50); Métaphores latentes (50-51). — IV. Domaine métaphorique (51).

PREMIÈRE SECTION : **Animaux domestiques**

CHAPITRE PREMIER. — CHAT, 55-60 : Gentillesse (55-56); Gravité affectée (56-57); Hypocrisie (57-58); Démarche silencieuse (58); Vagabondage (58-59); Maussaderie (59-60).

CHAPITRE II. — CHIEN ET PORC, 61-66 : I. Chien, 61-65. — II. Porc, 65-66 : Voracité (65); Luxure (66).

CHAPITRE III. — BÉTAIL, 67-78 : I. Chèvre, 67-74 : Voix hésitante (67-68); Regard oblique (68-69); Allure bondissante (69); Jambes torses (69); Tempérament frileux (70); Colère subite (70); Apparence stupide (71-72). — II. Bélier, 74-76 : Extravagance (74); Valeur physique (74-75); Etat maladif (75). — III. Taureau, Vache, Veau, 76-78.

CHAPITRE IV. — VOLAILLE, 79-85 : I. Coq, 79-81 : Ardeur martiale (79-80); Inexpérience (80); Débauche (81). — II. Poule, 81-83 : Malpropreté (81); Caquet (81); Vue faible (82); Béqueter (82); Jucher (82); Couver (83). — III. Oie, 83-84 : Mouvement circulaire (83-84). — IV. Dindon, 84 : Intempérance (84); Nonchalance (84); Vanité et sottise (84). — V. Cane, 84-85.

CHAPITRE V. — OISEAUX DES BOIS ET DES CHAMPS, 86-90 ; Belle humeur (86-88); Ivrognerie (88-90).

DEUXIÈME SECTION : **Animaux sauvages**

I. Chamois 91-92 : Peau (91); Museau (92). — II. Singes (92-93) : Bouderie (92); Tristesse (93); Confusion (93); Intempérance (93). — III. Oiseaux nocturnes, (93-97); 1° Traits physiques : Tête (94); Yeux (94); Oreilles (95); Cris lugubres (95); Nid de hibou (95); Chasse à la pipée (95); Crépuscule (95-96); 2° Traits d'ordre moral : Bouffonnerie (96); Attitude sombre (97); Tendresse maternelle (97); Aspect extérieur (97).

TROISIÈME SECTION : **Animaux secondaires**

CHAPITRE PREMIER. — POISSONS ET BATRACIENS, 99-104 : I. Poissons, 99-100. — II. Batraciens, 100-104 : Bouffissure (100); Aspect ramassé (101); Noms de chaussures (103-104).

CHAPITRE II. — CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES, 105-111 : I. Crustacés, 105-106. — II. Mollusques, 106-108 : Stupidité (108-109); Notions diverses (109-111).

CHAPITRE III. — INSECTES, 112-121 : I. Araignée, 112-113. — II. Chenille, 113-115. — III. Escarbot, 115-116. — IV. Frelon, 117-118. — V. Han-

Digitized by Google

neton, 118-120; 1° Dégourdissement (118); Vivacité (119); 2° Etourderie (120); Dissipation (120); Rabâchage (120).

LIVRE DEUXIÈME

CRÉATION MÉTAPHORIQUE (*suite*)

QUATRIÈME SECTION : **Végétaux**

CHAPITRE PREMIER. — TRONC OU SOUCHE, 123-138.

CHAPITRE II. — REJETONS ET VIGNE, 139-143 : I. Pousses ou rejetons, 139-141. — II. Vigne, 141-143 ; Grappe (141-145); Vrille (143).

CHAPITRE III. — NOIX ET COQUILLE, 144-147. — I. Coque ou coquille, 144-147. — II. Brou ou écale, 147-149. — III. Cerneau ou noyau, 149-154. — IV. Cucurbitacées, 151-152.

CINQUIÈME SECTION : **Nature inanimée**

I. Terre ferme, 153-154 : Tas de blé (153-154); Tas de foin (154). — II. Terre humide, 154-161 : Rustre (158-159); Avarice (159-160); Vagabondage (160-161).

SIXIÈME SECTION : **Arts et Métiers**

CHAPITRE PREMIER. — APPLICATIONS TECHNIQUES, 163-167 : Chenet (163-164); Gueuse (164); Pressoir (165); Noms d'outils (165-166); Marteau (166-167).

CHAPITRE II. — ART MILITAIRE, 168-170.

CHAPITRE III. — ART NAUTIQUE, 172-183 : Métaphores zoologiques (171-178); Images diverses (179-180); Outre-mer (180); Provincialismes (181-182); Archaïsmes (182).

SEPTIÈME SECTION : **Homme et Société**

I. Parties du corps, 184-189. — II. Noms de parenté, 189-191. — III. Défauts physiques, 191-195. — IV. Jeux et jouets, 195-196 : Boule (195); Bâtonnet (196); Toupie (196). — V. Coiffure et parure, 197-199. — VI. Costume, 199-200. — VII. Chaussure, 200-203. — VIII. Sources accessoires : Cuisine (204-205); Jeux (205-206).

HUITIÈME SECTION : **Richesse métaphorique**

I. Hypocrite, 206-207. — II. Aspect multicolore, 207-210. — III. Se griser, 210-214. — IV. Considérations finales, 214-217.

LIVRE TROISIÈME

CONCORDANCES SÉMANTIQUES

CHAPITRE PREMIER. — SÉRIES SÉMANTIQUES, 224-236 : I. Bavarder = patauger (224-230). — II. Bavarder = bouillonner (230-232). — III. Bâfrer = railler (232-236).

CHAPITRE II. — CONCORDANCES SECONDAIRES, 237-242 : I. Manger avidement = duper (237-238). — II. Habillement = habitation (238). — III. Chaussure = bateau (238). — IV. Groupements accessoires (239-240).

LIVRE QUATRIÈME

TRADITIONS POPULAIRES

I. Influences formelles, 244-246. — II. Rôle lexicologique, 247.

CHAPITRE PREMIER. — MONDE RÉEL, 248-262 : I. Animaux, 248-252. — II. Légendes zoologiques, 252-256. — Plantes, 256-259. — III. Phénomènes atmosphériques, 259-262.

CHAPITRE II. — MONDE IMAGINAIRE, 263-277 : I. Divinités antiques, 263-265. — II. Diable, 266-270 : Magie (266-267); Sorciers (267-270). — III. Saints, 270-271. — IV. Etres surnaturels, 271-277.

Digitized by Google

CHAPITRE III. — A. Coutumes et Croyances, 278-295 : I. Aguillanneuf, 278-281. — II. Charivari, 282-284. — III. Mitouries, 284. — IV. Chalibaude, 284-285. — B. Croyances et Superstitions, 285-295 : I. Lèpre et lépreux, 285-287. — II. Galimatias, 287-289. — III. Danse macabre, 289-291. — IV. Noms démoniaques, 291-292. — V. Couleur rouge, 293-295.
CHAPITRE IV. — Souvenirs livresques, 296-300.

LIVRE CINQUIÈME

PATOIS ET JARGONS

Première section : **Termes patois**

CHAPITRE PREMIER. — Patois du Nord, 306-317 : I. Wallon, 306-309. — II. Normand, 310-315. — III. Picard, 315-317.
CHAPITRE II. — Ouest, Centre et Paris, 318-327 : I. Breton, 318-319. — II. Maine, 319-320. — III. Anjou et Poitou, 320-323. — IV. Orléanais, 323-324. — V. Berry, 324. — VI. Paris, 325-327.
CHAPITRE III. — Patois du Midi, 328-335 : I. Languedoc, 328-330. — II. Provence, 330-334. — III. Remarques complémentaires, 334-335.

Deuxième section : **Termes de Jargon**

CHAPITRE PREMIER. — Gueux et Colporteurs, 337-348 : I. Gueux et mendiants, 338-347 : Noms (337-344) ; Attitudes et gestes (344-347). — II. Colporteurs ou Mercelots, 347-348.
CHAPITRE II. — Malfaiteurs, 349-365 : I. Catégories de voleurs (350-353). — II. Vocabulaire spécial, 353-356. — III. Influence linguistique, 357-360. — IV. Influence littéraire, 360-362. — V. Caractéristique générale, 362-365.

LIVRE SIXIÈME

HISTOIRE ET CIVILISATION

CHAPITRE PREMIER. — Vocables historiques, 367-380 : I. Armes. 367-371. — II. Ameublement, 371. — III. Costume, 371-376. — IV. Chaussure, 377. — V. Intermédiaires professionnels, 378-380.
CHAPITRE II. — Actions et Réactions, 381-392 : I. Emprunts bas-bretons, 382-383. — II. Emprunts français, 383-388. — III. Bilan lexicologique, 388-389.

LIVRE SEPTIÈME

CRÉATION SPONTANÉE

Première section : **Caractères communs**

CHAPITRE PREMIER. — Lois phonétiques, 395-406 : I. Alternance vocalique, 395-399. — II. Alternance consonantique, 399-403 ; Echange des labiales, 403-406.
CHAPITRE II. — Lois morphologiques, 407-420 : I. Réduplication, 407-410. — II. Addition de consonnes, 410-415. — III. Passage à la catégorie grammaticale, 415-420.
CHAPITRE III. — Lois sémantiques, 421-430 : I. Polysémie, 421-424. — II. Universalité, 424-430.

Deuxième section : **Langage enfantin**

I. Nature du langage, 431-433. — II. Notions enfantines, 433-438. — III. Considérations finales, 438-448 : 1. Témoignages isolés, 438-440. — 2. Faits concluants, 441-445.

Table des Matières 446-448

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — EUVRARD-PICHAT

Digitized by Google

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR — A LA MÊME LIBRAIRIE

LE LANGAGE PARISIEN
AU XIXe SIÈCLE

FACTEURS SOCIAUX. — CONTINGENTS LINGUISTIQUES. — FAITS SÉMANTIQUES. INFLUENCES LITTÉRAIRES.

Un fort volume in-8° raisin de XVI, 608 pages..... 30 francs

Des faits d'une portée sociale considérable ont profondément modifié le langage parisien dans la seconde moitié du XIXe siècle. D'une part, le contact de plus en plus intime des différentes classes professionnelles a eu pour résultat l'absorption par le bas-langage de toutes les langues spéciales et techniques, ce qui a donné à son vocabulaire une richesse et un pittoresque incomparables. D'autre part, l'importance exceptionnelle prise par la capitale a eu pour conséquence l'expansion du parler parisien dans le pays tout entier.

Suivre pas à pas cette marche progressive du langage vulgaire, examiner les facteurs sociaux qui ont influé sur son lexique, faire ressortir les créations nouvelles, les tours expressifs et les images originales qui lui donnent de la force et du relief; noter son expansion en dehors de Paris et de la France; montrer enfin quelle influence il a eue de nos jours sur la langue générale, tel est l'objet du présent ouvrage (*Préface*).

LA LANGUE
DE
RABELAIS

TOME PREMIER : **CIVILISATION DE LA RENAISSANCE**

TOME DEUXIÈME : **LANGUE ET VOCABULAIRE**

Deux forts volumes in-8° raisin de XII, 520 et 580 pages..... 30 francs

Il reste quelques exemplaires numérotés sur papier pur fil à **125 francs**

Après quinze ans de travaux préparatoires, M. L. Sainéan vient de publier le premier ouvrage d'ensemble sur la Langue de Rabelais.

Chacun des faits linguistiques du grand écrivain, replacé dans son temps et dans son milieu, y est envisagé en rapport avec le progrès social et l'état intellectuel de la nation. L'auteur a essayé de faire pour Rabelais ce qui n'a encore été réalisé ni pour Dante ni pour Shakespeare.

Le premier volume trace un tableau de la Société française à l'époque de la Renaissance, tableau dont les traits essentiels sont empruntés à l'œuvre rabelaisienne.

Contemporain du plein épanouissement de la Renaissance, Rabelais sut rendre, en termes heureux et définitifs, les acquisitions d'une des époques les plus fécondes pour l'esprit humain. La pensée et l'expression, le mot et la chose sont chez lui dans un rapport intime, et cela à un degré qui n'a peut-être jamais été atteint par un autre écrivain. La philologie rabelaisienne est inséparable de l'histoire de la civilisation du XVIe siècle.

Le deuxième volume embrasse la langue et le vocabulaire considéré sous le triple aspect : linguistique, psychologique et imaginatif.

Les créations verbales du grand écrivain, si heureuses et si frappantes, son onomastique et surtout les côtés affectifs de son langage — images et comparaisons — ont été étudiés avec le même intérêt que les éléments linguistiques proprement dits de son vocabulaire immense, original et varié.

Les deux volumes constituent un monument philologique, élevé à un des plus puissants génies de la France et de l'humanité, en même temps qu'une vaste synthèse de l'idiome national dans la première moitié du XVIe siècle.

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — EUVRARD-PICHAT.

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

MAY 1 1933

SEP 1 1937

JUN 15 1938

26Mar51HB

27Feb'59JT

OCT 31 1965 25

REC'D LD

JAN 28 '66-4 PM

DEC 24 1974 9 1

REC'D CIRC DEPT JAN 17 '75

APR 24 1979

REC. CIR. APR 23 1979

LD 21-50m-1,'3

U. C. BERKELEY LIBRARIES
C044022176

592165

Sainéan

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY